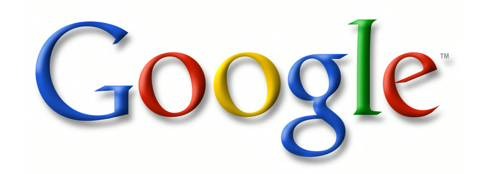
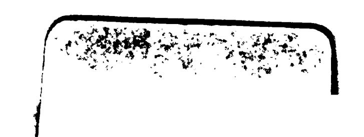


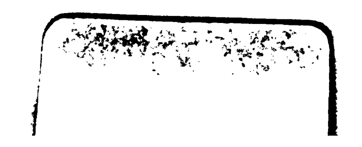



PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE




PARIS SANS
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE


PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J PICHON; PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du numéro 1 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES

CORRESPONDANCE RETROSPECTIVE.

LETTRE DE L'ABBÉ DE SAINT-LEGER SUR LE MÉRITE DES ÉDITIONS DU XVe SIÈCLE, A M. M***.

La reconnoissance que je vous dois, Monsieur, pour l'annonce obligeante que vous avez bien voulu faire de mes *Lettres sur différentes éditions du* XV* siècle* ne sçauroit me faire garder le silence sur le préambule de votre extrait, et c'est à vous-mêmes que j'adresse mes réflexions sur ce préambule, avec une franchise qui ne peut que vous être agréable. « Les curieux, dites-vous, semblent unanimement convenir de préférer les éditions dues à l'imprimerie dans son berceau, aux éditions récentes, quoique les plus soignées, et ceci n'est pas tout-à-fait une affaire de pure convention. *Il est juste et naturel d'accueillir*, de rechercher *les productions d'un art naissant* en raison de son importance pour les lettres.... *Moins ces productions ont été multipliées, plus elles doivent être chères* à ceux qui les possèdent; *en les voyant, ils peuvent se rappeller* avec plaisir un des plus beaux momens de l'esprit humain. » Seroit-ce donc, uniquement par amour pour les premières productions d'un art naissant, seroit-ce précisément à cause de la rareté de ces productions, que les gens sages, les curieux dignes de ce nom, recherchent les éditions du XVe siècle? Non, M., non : le goût des vrais amateurs est plus éclairé, plus solide, plus raisonné que vous ne le supposez ici. Si quelques amateurs n'estiment les premières éditions qu'à cause de leur

rareté et de leur ancienneté, les vrais littérateurs en ont un motif plus relevé : c'est le mérite intrinsèque de ces mêmes éditions, mérite qui leur donne plus de prix qu'aux éditions les plus récentes et les plus soignées quant à la partie typographique. Si vous aviez quelque doute là-dessus, je vous prierois de jetter les yeux sur mon *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie* de Prosper Marchand, pag. 147 et suiv. de la deuxième édition de 1775. J'y prouve, par une multitude d'exemples auxquels il seroit facile d'en ajouter bien d'autres, que les premières éditions des auteurs sacrés et profanes, grecs et latins, sont souvent préférables aux plus récentes, à cause de la correction du texte; et mes preuves sont étayées du jugement des sçavants les plus distingués.

Une seule considération vous fera sentir le prix intrinsèque de ces premières éditions, et le degré d'estime qu'on ne peut leur refuser : elles ont été données sur les manuscrits, avant que des éditeurs audacieux, sous prétexte de corriger les auteurs, eussent pris la licence d'altérer leurs textes, et de substituer ainsi leurs pensées à celles des écrivains de la Grèce et de l'Italie. Ce sont ces critiques téméraires qui ont défiguré les auteurs anciens au point qu'ils auroient eux-mêmes de la peine à se reconnoître dans les livres qui portent leurs noms; ce sont, dis-je, ces critiques qui donnent du prix et un prix très réel aux éditions antiques faites scrupuleusement sur les manuscrits, et qui mettent sous nos yeux les écrits des anciens, tels qu'ils sont sortis de leurs mains. Généralement parlant, ces premières éditions ont été tirées à petit nombre; on les a ensuite fait servir à la reliure des manuscrits, comme on avoit d'abord employé les manuscrits à relier les anciennes éditions. De là les uns et les autres sont devenus rares; mais, encore une fois, la rareté seule n'est pas ce qui nous fait rechercher avec tant d'activité ces éditions antiques; c'est leur mérite littéraire, leur valeur réelle quant à la correction des textes. Je sçais que ces premières éditions n'ont pas toutes ce mérite, et que l'on doit soigneusement distinguer celles qui

ont été faites sur de bons et anciens manuscrits, d'avec celles qui ne présentent que des copies serviles du premier manuscrit bon ou mauvais, tombé sous la main d'un éditeur ou d'un imprimeur peu instruits; je sçais que les éditions sorties de l'imprimerie de Fust et de Schoyffer à Mayence ont une valeur bien supérieure à celles de Strasbourg ou de Lyon; je sçais que les livres imprimés à Rome par Ulric Han sous la direction de Campanus doivent être appréciés plus que ceux de Swenheym et Pannartz, soignés par André d'Aleric; mais cette distinction à faire, supposant des connoissances peu ordinaires, il est toujours plus sûr d'accueillir, de conserver et de garder soigneusement toutes les éditions antiques, dans la crainte, en les perdant, de perdre avec elles les vrais textes, les textes authentiques des auteurs dont le temps a dévoré les manuscrits. S'il existe des curieux dont le goût peu raisonné ne leur fasse rechercher et chérir les premières éditions qu'à cause de leur rareté, il est à propos non de flatter leurs vues bornées, mais de les éclairer et de leur faire sentir le mérite réel et incontestable de ces monuments qu'ils n'ont estimés que par un principe peu réfléchi.

J'ai cru, Messieurs, devoir cette apologie à nos bibliophiles, dont quelques personnes peu éclairées ne cessent de fronder le goût pour ces *antiquailles*, comme elles les nomment, ignorant le mérite réel des anciens livres, et incapables de sentir le plaisir que goûte tout homme instruit à retrouver dans une édition antique le vrai texte, le texte original et très-clair d'un écrivain à qui des éditions récentes, joliment imprimées et enrichies de belles gravures, prêtent les phrases les plus barbares, les plus inintelligibles, et les plus propres à justifier l'aversion de certains prétendus littérateurs contre les langues grecque et romaine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'abbé (Mercier) de St. L*** (Léger).

A Paris, le 26 octobre 1783.

LETTRE INÉDITE DE GROSLEY, RELATIVE AUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS, BELLES-LETTRES, BEAUX-ARTS, ETC., NOUVELLEMENT ÉTABLIE A TROYES, EN CHAMPAGNE.

Troyes, 17 Janvier 1753.

J'ai oublié, cher ami, de vous parler dans ma dernière d'une petite affaire que la prolongation de votre séjour à Paris pourra vous mettre en état de terminer.

J'ai écrit au cousin sur le dessein que j'avois formé et la nécessité où je me trouvois de faire réimprimer nos Mémoires de l'Académie de Troyes. Je l'ai prié de m'envoyer pour cette seconde édition les additions qu'il peut avoir imaginées depuis la première (1). Je lui ai aussi parlé d'une planche gravée que je voudrois mettre en tête tant pour l'ornement que pour prévenir la friponnerie de l'imprimeur.

Je vous prie de lui reparler de tout cela, et d'essayer de tirer de lui pied ou aile.

De ma part, j'ai plusieurs bonnes choses à ajouter. Vous en jugerez par ceci que j'ai trouvé littéralement en beau grec dans les ouvrages d'un bon archevêque grec.

Le poil, dit-il, étant la marque distinctive de la bestialité, *tout ce qui porte poil* est plus ou moins bête, à proportion de ce qu'il en est plus ou moins fourni.

Or de tous les animaux le mouton est le plus fourni de poil.

Donc le mouton est le plus bête de tous les animaux.

Cet admirable raisonnement ne semble-t-il pas n'avoir passé par la tête de l'archevêque grec, que pour venir orner la dis-

(1) Cette première édition parut en 1744 et la seconde en 1756, en deux volumes in-12 ; la troisième publication eut lieu en 1768, avec des augmentations, en un volume, aussi in-12.

sertation sur les moutons? (1). je vous en fais part avec de grosses larmes aux yeux.

Ne pourriez-vous pas escamoter quelque idée à M. le comte de Caylus, pour notre estampe? Il connoît et le sublime et la perfection de tous les genres : cette charité lui coûteroit si peu!

Dans ce cas, après en avoir conféré avec le cousin (2), vous pourriez faire graver la planche sous vos yeux, pour venir à un petit in-12. Vous en feriez tirer les épreuves, et vous me la rapporteriez avec les épreuves (3).

J'arrange tout cela dans la supposition que vous devez encore passer quelque temps à Paris.....

Hæc omnia ut soles, vale.

GROSLEY.

LETTRE DE M. LAIRE.

Si vous avez encore, mon cher citoyen, quelque crédit chez le ministre de l'intérieur, et vous devez y en avoir puisque le citoyen Chaptal est votre collègue à l'Institut et que vos services et votre expérience doivent vous y rendre nécessaire, faites y remarquer dans cette refonte générale de l'instruction,

(1) Dans l'édition ci-jointe, cette dissertation a pour titre : *Réflexions historiques*, etc. ; v. p. 75, et à la page 79, le raisonnement de Synesius.

(2) Ce cousin de Grosley était Lefebvre, neveu de la Motte Houdar, qui a fait l'article *Gouverneur* de la grande Encyclopédie.

(3) La deuxième édition, celle dont il s'agit ici, est ornée d'une estampe dont voici l'explication donnée par l'auteur :

« Momus est représenté appuyé sur une table, environné de livres et de
« monuments antiques, pour exprimer l'agrément et la gaîté que l'Acadé-
« mie a su répandre sur les sujets de l'antiquité les plus épineux. Devant
« lui est un buste de Socrate, parce que la méthode de ce philosophe étoit
« d'instruire en badinant. En haut, est une renommée tenant d'une main sa
« trompette, et de l'autre un médaillon où la lune est représentée dans son
« plein, avec la devise de l'Académie : *sic fulget*. »

qu'il importe de ne placer dans les dépôts de livres des grandes villes telles que Bordeaux, Toulouse, Lyon, Besançon, Dijon, etc., etc., que des bibliothécaires instruits, actifs et expéditifs; nous avons, par exemple, à côté de nous, le dépôt de Dijon, qui, outre les bibliothèques des bénédictins, des conseillers au Parlement et même des communautés qui étaient très considérables (je les ai toutes connues), mais surtout l'ancienne bibliothèque de Citeaux que les moines n'auront sûrement pas dissipés, parce qu'ils ne la fréquentoient pas, mais dans laquelle j'ai remarqué des monuments de l'imprimerie primitive dont les abbés d'Allemagne venant aux chapitres généraux faisoient cadeau à l'abbé; ces monuments sont inconnus et oubliés et ils demandent un quelqu'un qui en fît jouir le public.

Celui qui y est est un homme instruit, à ce que je crois; mais peu actif, peu bibliographe et peu communicatif. J'ai tenté depuis mon arrivée ici une correspondance avec lui, mais malgré toutes mes démarches je n'ai pu l'y déterminer.

Comme dans les bureaux et cartons des ministres il y a des renseignements demandés à chacun des professeurs et bibliothécaires par François de Neufchâteau, on devroit les consulter et ne placer dans les grands dépôts que ceux qui seront distingués par lui, et les plus faibles dans les bibliothèques moins intéressantes, il y en a même dans la quantité qui n'ont aucune aptitude que celle de la jouissance du traitement. Dans mon ancienne province, par exemple, celui de Vésoul a des dispositions, celui du Jura ne sait rien et ne convient pas à la place, quoique ces deux bibliothèques soient très peu *conséquentes;* celui de Besançon est un jeune homme actif, aimant les lettres et à s'instruire et docile aux leçons; je crois qu'il deviendra un très bon bibliothécaire, et je me fais un plaisir de lui indiquer les moyens et les sources de perfection, et il en profite; son dépôt est très intéressant et nombreux.

Il est temps que le gouvernement s'occupe des livres, car les *rats* et l'*humidité* en dévorent une quantité; je veux bien

croire que le temps des dilapidations est terminé, mais plus de retard peut encore apporter un très grand danger.

L'égoïsme, mon cher législateur, n'a point de part dans cette lettre, l'amour des livres seul me l'inspire; d'ailleurs je suis très content de la bibliothèque que j'ai recueillie au milieu des orages dans toutes les parties de ce département et dans les dépôts de Paris. Elle est bonne et très bonne, quoique sans aucune rareté ni monumens précieux, tout mon désespoir est de ne pouvoir en faire jouir le public faute de vaisseau pour la placer et la développer. Encore un mot, il est temps que le gouvernement ouvre les yeux sur les manuscrits dont la lecture n'est du ressort que de très peu de bibliothécaire; de là on les néglige, il y a cependant des dépôts où il y en a plus de douze cents des siècles les plus reculés. J'en ai bien cinq cents; mais la plupart sont d'auteurs ecclésiastiques déja publiés, cependant j'en ai quelques-uns d'intéressants dont je prépare l'analyse, et je fais imprimer actuellement des recherches historiques sur le manuscrit de l'église de Sens, sur la fête de l'âne et office des foux et j'en fais connoître l'auteur et le cérémonial. J'aurai le plaisir de vous en envoyer un exemplaire.

Vale, pro augmento scientiarum vivas et me ama.

Je vous salue et embrasse,

LAIRE, *bibliothécaire de l'Yonne.*

Auxerre, le 26 brumaire an IX.

P. S. Vous devriez bien me trouver un Caylus antiquités, exemplaire d'hazard et à un prix médiocre, j'en ai besoin.

LETTRE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DU DUC DE LA VALLIÈRE.

Londres, 12 mai 1788.

MONSIEUR,

« D'après l'éloge que vous avez fait du catalogue de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière, je l'ai acheté; et, ce qui étoit plus pénible, j'ai eu le courage de parcourir les trois volumes in-8. Quoiqu'en général j'y aie trouvé l'ordre que vous aviez annoncé, beaucoup d'ouvrages m'ont paru cependant avoir été rangés dans des classes auxquelles ils n'appartenoient pas.

« Quant aux livres qui composent cette fameuse bibliothèque, j'admire fort le zèle de celui qui l'a élevée, mais j'avoue que je ne vois pas le but de collections amassées avec tant de faste. A quoi bon posséder quarante, ou cinquante éditions de Cicéron, de Virgile, et d'autres ouvrages? Une seule bonne édition ne suffit-elle pas pour celui qui veut s'instruire ou s'amuser? Est-ce pour comparer les diverses interprétations, les commentaires, les corrections? Le malheureux qui est tourmenté de ce goût de critique n'est pas digne de lire les anciens. Laissez, laissez leurs endroits obscurs; ceux qui sont clairs offrent assez de beautés, assez de quoi méditer. Ces savants amoureux de commentaires et d'éditions m'ont toujours paru ressembler à ces amateurs d'horlogerie, qui, par luxe ou par goût, ont des montres et ne savent pas l'heure.

« *Pauca sed ona*, disoit un ancien. L'homme sage sera de cet avis; et je plains fort le grand seigneur bibliophile, s'il a eu l'intrépidité de lire les quinze ou vingt mille articles qui composaient sa bibliothèque. S'il ne les a pas lus, pourquoi les rassembler? Un bonze étalait avec un plaisir secret, aux yeux d'un de ses confrères, les richesses, les médailles, les objets curieux qu'il avait chez lui. Je te remercie, lui dit celui-ci,

après les avoir considérés. Pourquoi, répond e curieux, je ne te les donne pas. A Dieu ne plaise, répartit l bonze philosophe, mais je te remercie de la peine que tu prends de ramasser toutes ces bagatelles, de les conserver, de t'en rendre esclave, pour moi et les autres.

« L'histoire ou le conte de ce bonze, rapporté, je crois, par du Halde, peut être appliqué à nos bibliomanes ; il est très rare que tant de livres rendent, ou plus savant, ou plus heureux ; et quel objet digne de notre attention, s'il ne conduit pas à l'un de ces buts. Les bibliophiles ont pour principe de recueillir tout ce qui est antique ; peu importe que la pièce soit vraie ou bonne, elle a deux ou trois cents ans d'existence, elle a un grand mérite.

« Les amateurs d'antiquité, les savants, se plaignent amèrement de ce que ce temps heureux des Gronovius, des Hardouin, n'est plus ; de ce qu'on ne consacre plus quinze heures du jour à lire les anciens ; de ce qu'on les sacrifie à une littérature légère et superficielle : cette révolution dans les esprits, avant-coureur de la fin prochaine de la bibliomanie, a été opérée par deux ou trois grands hommes, qui ont découvert le vrai, le seul but des connaissances humaines, *utile*. D'une main ils l'ont montré à leur siècle, tandis que de l'autre ils versoient le ridicule sur les barbares qui se batailloient pour les universaux ou pour l'éclaircissement de quelques mots grecs ou hébreux, ou par la durée de dynasties égyptiennes très inconnues : il faut en convenir, parmi leurs sectateurs, il en est qui ont été trop loin ; il en est qui ont conclu que les livres n'étoient bons à rien, parce que ceux qui les faisoient étoient souvent des fous. Mais les bons esprits n'ont point accusé les sciences des travers de ses partisans. La science des livres peut l'être même, non pas quand la vanité y cherche le futile plaisir de se parer d'un vain étalage d'érudition, mais quand un œil philosophique y suit au travers des débris des siècles, tous les pas, toutes les traces de l'esprit humain hors ce point, elle n'est bonne à rien. En deux mots savoir pour

savoir, est folie, et c'est le cas des bibliomanes ; savoir pour le paroître est dégrader la science ; savoir pour être utile est l'ennoblir en remplissant son véritable but.

Réponse a la lettre précédente.

C'est donc votre dernier mot, monsieur, vous ne voulés plus de bibliothèques, et vous décidés sans appel que le *malheureux* qui est tourmenté du désir de savoir le vrai sens de quelques passages, devenus inintelligibles par le laps du temps, *n'est pas digne de lire les anciens*. Avant votre décision j'aurois cru qu'il valoit mieux profiter du travail des commentateurs, que d'ignorer ce qu'ont pensé les écrivains, que les révolutions des siècles ont dû rendre souvent obscurs dans ce qui tient aux mœurs et aux usages.

Vous paraissés croire qu'un *bibliophile a l'intrépidité de lire quinze ou vingt mille articles qui composent sa bibliothèque*. Comment un sçavant comme vous ignore-t-il que beaucoup de livres ne sont faits que pour être consultés ; que d'autres fournissent des preuves, des dates, des époques à l'histoire ; que des pierres précieuses sont quelquefois cachées sous le fumier de la pédanterie ; que les ouvrages les plus utiles et les plus agréables, les plus recherchés, sont faits avec les livres les moins estimés, les plus ignorés ; que *Bayle* et *Voltaire*, les deux auteurs peut-être qui ont été et qui seront les plus lus doivent beaucoup aux bêtises de leurs prédécesseurs et quelque chose aussi à leur génie. Que les ouvrages parfaits auxquels vous voulés borner toutes nos lectures sont destinés à épurer le goût et le style, mais non à faire naître les idées dont se forment les compositions modernes.

Le petit conte que vous fournit du Halde ne vient pas ici fort à propos. Le bonze étaloit, dites-vous, les *richesses ;* les *médailles* et les *objets curieux* qu'il avoit chez lui et un bonze

philosophe le remercie de la peine qu'il prenoit de ramasser toutes ces *bagatelles*, de les conserver, de *s'en rendre l'esclave*.

Quoi ce philosophe trouvoit que les médailles étoient des bagatelles, et que les seuls témoins irrécusables de l'histoire, les vrais fondements de la chronologie étoient indignes d'être conservés. Convenez que c'étoit un pauvre homme que ce bonze, et que vous auriez bien fait de vous moquer un peu de lui. Pourquoi suppose-t-on que le propriétaire d'un cabinet s'en rend l'esclave ; il y a loin de l'amour de l'ordre à la servitude.

Le conte n'est pas heureux. Venons à l'application, aux bibliomanes. Ils *ont pour principe de recueillir tout ce qui est antique*. Sans doute, parce qu'il est à présumer qu'il y a eu quelques raisons pour donner à un fragment la publicité de l'impression, que ce fragment servira à éclaircir un fait, à réformer une erreur, ou à constater une vérité. On fera, ou l'on peut faire telle découverte à l'appui de laquelle viendra ce livre inutile jusqu'ici ; où est l'inconvénient qu'il repose modestement sur un rayon pendant quelques siècles ?

Les amateurs d'antiquité se plaignent amèrement, dites-vous, *de ce que le temps heureux des Gronovius, des Hardouins* n'est plus. Non ; mais les amateurs de l'antiquité se plaignent de ce qu'on ne donne pas pour fondement à ses études, la connaissance réfléchie des anciens. Ils sont précieux, non parce qu'ils sont anciens ; mais parce que ceux à qui nous donnons cette dénomination, sont la crême des siècles, et n'ont triomphé du temps que par un mérite supérieur, capable de soutenir les regards de tous les âges. Ils se plaignent de ce qu'on s'efforce de jeter du ridicule sur le petit nombre de bons esprits qui s'opposent à la décadence du goût, au succès des choses frivoles, de l'irrévérence avec laquelle on feint de confondre la science et le pédantisme.

En deux mots sçavoir pour sçavoir est folie, et c'est le cas des Bibliomanes. Sçavoir pour sçavoir vaut bien mieux que sçavoir

pour disputer, pour écrire, pour critiquer, pour humilier les autres. Non seulement ce n'est pas *folie ;* mais c'est peut-être le comble de la sagesse de renfermer en soi-même cette source inépuisable de méditations.

Si je continuois, monsieur, vous finiriez par me trouver aussi lourd qu'un commentateur, et c'est un chagrin que je ne veux pas vous faire. Mais sans être un *Saumaise* ni un *Casaubon*, permettés-moi de vous observer qu'un des grands défauts de notre siècle est d'écrire sans réflexion. Votre lettre semble dire quelque chose, et vous voyez cependant qu'elle ne dit rien. Or vous êtes un homme d'esprit, jugez combien cet abus doit être ridicule dans une foule de gens médiocres qui vont écrivant, décidant, réfutant.

Vous me dites qu'une lettre comme la vôtre est écrite sans but, que personne n'y fera attention, et que vous n'y avez pas même mis autant d'agrémens que vous l'auriez pu. Oui je conviens avec vous qu'on ne sçait pas trop ce que vous voulés, et que votre stile n'est ni facile, ni léger; mais ne croyéz pas par là vous disculper entièrement, il se trouve toujours des gens qui vont saisir le mauvais côté d'un écrit, et qui sous prétexte de ne pas devenir des *Gronovius*, des *Scaliger*, demeureront des *Boisemont*, des *Suards* et de *la Harpe*.

J'ai l'honneur d'être,

LETTRE DE BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR, A M. MOREL DE VINDÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES. (1)

MONSIEUR,

Le catalogue du cabinet de M. Paignon Dijonval (2) dont vous avez eu la bonté de me faire remettre un exemplaire

(1) M. Morel de Vindé, ancien conseiller au Parlement de Paris, pair de France, etc., né à Paris, le 30 janvier 1759, mort en décembre 1842.

(2) Voici le titre exact de cet ouvrage : *Cabinet de M. Paignon Dijonval.* —

par M. Bénard fils, trouvera de justes appréciateurs dans les artistes et les amateurs, auxquels il est spécialement destiné.

Pour moi, je le considère sous un rapport qui pourroit paroître un peu étranger, au but de celui qui l'a formé, je veux parler des secours qu'il présente pour vérifier certains points d'histoire littéraire et de bibliographie.

Beaucoup d'ouvrages ont été décorés de frontispices gravés par des hommes très habiles. Quelques-uns de ces ouvrages sont plus ou moins rares : il en est que l'on ne peut plus se procurer. La description de l'estampe, qui leur servoit de frontispice, répare cette perte, quant à la connoissance du lieu d'impression, et de la date de publication.

Comme le cabinet de M. Paignon Dijonval contient une multitude d'articles de ce genre, j'eusse bien désiré y trouver le frontispice d'une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par René de Voyer de Paulmy, mort, ambassadeur à Venise, en 1651.

Ce Livre a dû paroître vers 1640. N'ayant pu encore me procurer cette traduction, j'ignore si elle a un frontispice gravé.

Ainsi, je ne puis rien affirmer sur l'existence ou la non existence de cette traduction (1). Il pourroit se faire cependant que ce livre existât et ne se fût pas présenté à mes regards. S'il vous étoit connu, soit par votre belle collection d'estampes, soit par votre bibliothèque, vous m'obligeriez beaucoup de m'en donner avis.

Les travaux auxquels je ne cesse de me livrer, Monsieur,

Etat détaillé et raisonné des dessins et estampes dont il est composé, le tout gouverné par peintres classés par écoles, et rangés à leur date, suivi de deux tables alphabétiques, l'une des peintres, l'autre des graveurs, rédigé par M. Bénard, peintre et graveur, par les soins et aux frais de M. Morel de Vindé, correspondant de la première classe de l'Institut, petit-fils et héritier de feu M. Paignon Dijonval. Paris, Huzard, 1810, 1 vol. in-4° de 420 pages.

(1) V. sur cet ouvrage les pages 42 et 266 de la *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ*, par Barbier.

me font apprécier les peines que vous vous êtes données pour consigner, dans la description du cabinet de votre estimable aïeul, la naissance et la mort des artistes qui y sont nommés. Un goût décidé pour les arts a pu seul vous faire exécuter un travail aussi vaste et aussi pénible. Vous en trouverez la récompense dans les secours qu'il fournira à ceux qui le consulteront, et dans la nécessité, qui sera bientôt sentie, de placer votre ouvrage dans toutes les grandes bibliothèques.

J'ai eu l'honneur de mettre ce volume sous les yeux de l'Empereur, lors de son dernier séjour à Compiègne. S. M. a daigné l'examiner avec une attention particulière.

Recevez, je vous prie, Monsieur, etc.

BARBIER.

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR.

La-Celle-Saint-Cloud, près Versailles, ce 2 juin 1810.

Monsieur,

Je suis vivement reconnoissant de la lettre trop aimable et trop obligeante que vous avez bien voulu m'écrire. Je suis depuis longtemps un de vos admirateurs, et un de ceux qui sentent le mieux le prix de vos travaux. Vous avez dérobé à vos nombreuses et utiles occupations quelques moments en ma faveur, et je vous en remercie.

Vos recherches ont eu bien d'autres difficultés que les miennes, et elles ont produit déjà des ouvrages d'une utilité bien plus grande et plus universelle. Je m'estime heureux que mon catalogue ait pu vous servir dans vos travaux bibliographiques. C'est un rapport nouveau sous lequel je ne l'avois point considéré, et que votre bon esprit a peut-être fait apercevoir à vous seul.

Je n'ai point mémoire de cette traduction de l'*Imitation* dont

vous me parlez. Sitôt mon retour à Paris, je la chercherai dans ma bibliothèque et dans mes images, au cas qu'elle possède frontispice. Mais je suis bien trompé, si elle n'est pas dans la Bibliothèque Mazarine. Veuillez bien l'y faire demander. Je crois que vous devez l'y trouver, si toutefois un souvenir de vingt-cinq ans ne m'abuse point : je m'occupais alors de recherches bibliographiques que la Révolution et d'autres travaux m'ont fait abandonner; il est bien possible que je confonde quelque autre traduction avec celle que vous désirez; mais la recherche à la Bibliothèque Mazarine n'en doit être ni longue ni difficile.

Vous m'avez prouvé, Monsieur, ce que je pensois déjà, c'est que la Collection formée par mon aïeul, est aussi une partie de la Bibliographie. Cette Collection est trop précieuse pour que jamais je consente à la diviser. Quelle belle partie à réunir à une grande bibliothèque; quelle perte si elle n'arrivoit point dans des mains conservatrices! C'est presque ma première condition, en me déterminant à m'en désaisir. D'autres goûts, d'autres occupations m'en ont fait concevoir le désir, et puis vous savez bien qu'on jouit bien plus de ce qu'on crée soi-même que de ce que l'on trouve tout fait. Mon aïeul a eu soixante-dix ans le plaisir de faire cette collection; moi, je la trouve toute faite, je n'ai plus qu'à la regarder, et ce n'est point assez; il faut faire, et je fais autre chose.

Ce que je fais surtout, Monsieur, c'est d'aimer et d'estimer les personnes bonnes, utiles, et laborieuses comme vous, et plus que personne vous avez droit à ces sentiments de la part

De votre très humble et très obéissant serviteur,

MOREL VINDÉ,

Correspondant de la première classe de l'Institut.

Paris, 4 avril 1811.

A MONSIEUR ARNAUD, MEMBRE DE L'INSTITUT.

MON CHER CONFRÈRE,

Si vous croyez que quand on a reçu de mes vers, on est à l'abri de ma prose, et qu'après avoir escarmouché avec un petit volume, je n'attaque pas les gens avec trois gros, vous êtes dans l'erreur. Pour vous en tirer, je vous décoche les trois premiers tomes de mon *Histoire littéraire d'Italie.* Je vous préviens même, pour ne vous pas prendre en trahison, qu'ils seront suivis de cinq ou six autres, à peu près de même calibre, mais l'an prochain seulement.

Vous connoissez, vous aimez l'Italie. Sa langue et ses auteurs vous sont, je crois, familiers. Le sujet de mon ouvrage vous plaira; mais l'exécution vous satisfera-t-elle? Je le désire vivement. Ce n'est pas ici un impromptu. Quinze ans ont été consacrés aux travaux préparatoires et à la construction difficile de cette machine, que j'ai tâché de rendre utile et solide et que peut être la critique va traiter comme une fusée volante et comme une bluette du jour.

Je désire au moins pouvoir lui opposer le suffrage des bons esprits et des vrais amis des lettres; c'est dire assez, mon cher confrère, combien j'ambitionne le vôtre. Lisez-moi à votre loisir, à bâtons rompus, quand et comme vous pourrez. Si vous trouviez, soit sur les faits, soit sur les opinions et les jugemens, soit enfin sur le style, auquel j'ai mis assez de soin, quelques observations à faire, dont je pusse profiter pour améliorer par la suite ce premier jet, ce seroit me faire grand plaisir. Enfin, je soumets à votre goût, aussi bon en italien qu'en françois, mon Italie, et je la recommande à votre amitié.

Agréez, mon cher confrère, les assurances à vie de toute la mienne.

GINGUENÉ.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

Lettre écrite en octobre 1827 *sur la publication du* COMBAT DES TRENTE BRETONS. (1)

Tout le monde sait que pendant trois siècles nous avons été religieusement Grecs en littérature et en histoire. Des pédans, dont le nom même est devenu ridicule, avoient donné cette étrange impulsion à notre génie national, des hommes du goû le plus pur et de l'esprit le plus cultivé s'y étoient livrés avec un abandon plus étrange encore : tout sembloit annoncer que nous suivrions jusqu'à la fin la trace de nos devanciers, et l'école d'Alexandrie étoit arrivée déjà à la suite de l'école d'Athènes, quand une révolution inopinée nous a ramenés d'un peu loin aux idées de la patrie. Nous nous sommes avisés tout à coup que nous n'étions pas tombés, comme les pierres de Pyrrha, sur un sol sans souvenirs, que nous avions des aïeux, des monuments, une religion, et que, chose merveilleuse, il y avoit dans tout cela de la grandeur, de l'héroïsme et de la poésie. Quel fut l'étonnement, grand Dieu ! d'une génération que j'ai connue, quand on lui apprit qu'il existoit des constructions bien plus anciennes, bien plus solennelles que les pyramides; qui attestoient un état de civilisation bien antérieure au siècle du roi Cheops et de la courtisane Rhodope; qui avoient exigé des travaux mille fois plus incompréhensibles, et tels que l'imagination du peuple les attribuoit encore à une espèce intermédiaire entre Dieu et l'homme; et que ces merveilles inconnues se trouvoient dans le monde connu, en Europe, en France, à cent lieues de Paris ! C'étoit peu. Il fallut convenir que le moyen-âge lui-même, si long-temps appelé barbare, avoit lutté de grandeur et d'imagination, dans le plan et l'exécution de ses édifices, avec les chefs-d'œuvre des

(1) Voyez le catalogue de la *neuvième série* 1830. — n. 66.

Grecs, et qu'il l'avoit emporté sur eux peut-être par une appropriation plus parfaite d'expression au sentiment religieux du christianisme; qu'il étoit plus vaste, plus magnifique, plus imposant dans l'ensemble de ses compositions; plus varié, plus ingénieux, plus élégant dans leurs détails, et que l'art de faire le grand, secret incontestable de ces sauvages qui sembloient bâtir dans l'infini et pour l'éternité, valoit bien celui de cette science perfectionnée qui étoit parvenue à réduire le grand aux proportions du petit, et qui s'applaudissoit de resserrer l'immensité dans un tour de compas.

Ces impressions réveillèrent celles de l'histoire. On se demanda tout à coup pourquoi les Druïdes avec leurs forêts mélancoliques et leur gui sacré, pourquoi les prêtresses avec leurs couronnes d'épis et leurs serpes d'or, avoient moins occupé nos poètes que l'Hiérophante et la Sibylle. Nous connoissions les Volsques et les Veïes, et les Albins et les Sabins; et la poésie françoise se taisoit sur les Eduens et sur les Sequanois. On nous apprenoit comment César avoit été vainqueur à Pharsale, et non pas comment il avoit été vaincu à Gergovia, près de Clermont. On faisoit des vers à la gloire de nos conquérants dans le pays d'Arioviste. N'imaginez pas qu'il s'agit dans ces écoles où le nom d'une femme jeune et pure fait doublement palpiter le cœur, de Jeanne Hachette ou de Jeanne d'Arc; il n'y étoit question que de Lucrèce ou de Clélie, noms glacés s'il en fut jamais pour l'âme la plus accessible à toutes les impressions. Si l'on demandoit un fait d'armes héroïque, on nous citoit les Horaces et les Curiaces, ou d'autres vieilleries équivoques, illustrées par nos propres poètes, contestées souvent par les critiques de l'antiquité, mais dont on s'occupoit exclusivement au collége dans le pays où s'est livré le combat des Trente. Il est vrai que ce combat des Trente ne décidoit que d'une partie de notre gloire et de nos libertés, et qu'il n'y alloit de rien moins dans la fable de Tite-Live que de consacrer l'usurpation d'un village classique, volé par la ville éternelle, il y a environ trois mille ans, comme pour préluder

a l'asservissement du monde. A ce grand intérêt près, de la chûte d'une bicoque disputée entre deux familles, on convenoit que notre chronique ne manquoit pas d'intérêt et de majesté; que le stratagême de guerre de Guillaume de Montauban étoit plus hasardeux et plus noble que la défection d'assassin de l'aîné des Horaces, et que la Cour des Dames, convoquée pour distribuer le prix d'honneur entre les nobles chevaliers, offroit à l'imagination une scène plus poétique et plus gracieuse que le hideux procès d'un fratricide; mais on se gardoit bien d'avancer hautement de pareilles hérésies. Il a fallu *toute la licence* d'une époque où l'amour de la solide instruction est devenu contagieux, pour qu'on osât parler des souvenirs de la France et d'y trouver quelque gloire; heureusement le premier pas est fait, et la pensée nationale ne se laissera déposséder ni de ses acquisitions ni de ses héritages.

Les recherches des philologues, les travaux des typographes, l'élan de la jeune littérature, ont beaucoup contribué à cette conquête. Nous ne parlerons aujourd'hui que des premiers, ou pour mieux dire nous ne parlerons que du *Combat des Trente*, publié par M. Crapelet, parce que c'est incontestablement le *specimen* le plus curieux de ce nouveau genre de productions qui enrichit depuis peu d'années nos bibliothèques. Cette pièce, extraite avec un soin sans doute fort religieux, et par d'excellents amateurs, MM. de Fréminville et de Penhouet, d'un manuscrit inexploré de la Bibliothèque du roi, parut en 1819 à Brest, en une brochure de trente-neuf pages, que je crois tirée à fort peu d'exemplaires, car la connoissance ne m'en étoit pas parvenue. On conçoit aisément que la difficulté et l'embarras des transcriptions, à une si grande distance de la capitale, aient occasionné dans cette édition, d'ailleurs si rare, nombre de ces erreurs qu'il est presque impossible d'éviter, à Paris, même dans la meilleure imprimerie, et quand on a le manuscrit sous les yeux; l'heureuse découverte de M. de Fréminville avoit donc besoin d'être consacrée par une édition plus correcte, plus riche, plus monumentale, et qui

appuyât d'une autorité authentique et incontestable le témoignage historique de d'Argentri, qui ne se fardoit guère au temps où il écrivoit que sur « un livre contemporain, faict en mauvaise rythme. » Aujourd'hui son récit ne laisse plus de doute.

S'il est devenu inutile de recommander à un lecteur françois ces traditions pittoresques et animées de la vieille histoire de France, qui vivent dans les poèmes et dans les chroniques, il n'est guère plus nécessaire d'insister sur le mérite des publications de M. Crapelet, sur le goût de saine critique et de profonde érudition qu'il porte dans toutes ses entreprises, sur l'admirable perfection de ses presses déjà depuis longtemps célèbres, et dont il maintient avec tant d'éclat la renommée héréditaire. M. Crapelet figure trop haut parmi les notabilités de cette époque, où l'amour du bon savoir et des travaux utiles fait les notabilités les plus essentielles et les plus durables, pour que l'approbation d'un amateur obscur puisse ajouter quelque prix à ses triomphes. La succession des Etienne, des Morel, des Turnèbe, des Vascosan, vaut mieux que tous les éloges, et peu de personnes peuvent la lui disputer dans la typographie pour le choix des ouvrages et pour la beauté de l'exécution. Ses types gothiques sont d'un goût remarquable, quoique susceptibles d'être améliorés encore et appropriés avec plus d'exactitude aux époques dont ils représentent les événements; mais on conçoit trop bien que cette appropriation si multiple, si variée, se dérobe aux facultés de la plus riche industrie.

Le *Specimen fac-similaire* du poème est ce que j'ai vu de plus extraordinaire en ce genre.

Je crains qu'il ne fasse regretter aux amateurs de l'ancienne typographie qu'un pays où l'on a conservé le secret d'une telle industrie ait renoncé à son usage, et que les chefs-d'œuvre des anciens et des modernes soient livrés à la destruction et à l'oubli sur ce chiffon spongieux, sans corps, sans consistance,

sans durée, qu'on appelle du papier vélin, et qu'on se croit autorisé à faire aussi mauvais, aussi altérable que possible au tact, à l'air et à l'eau, moyennant qu'il n'ait ni pontuseaux, ni vergeures. Le papier vélin de M. Crapelet ne présente pas ces inconvéniens, parce qu'un homme tel que M. Crapelet, qui ne travaille point pour sa fortune, et qui n'a en vue que l'honorable gloire de bien faire, n'emploie que des matériaux excellents; mais il est vrai de dire que ces matières premières qui reçoivent et qui transmettent la pensée de l'homme, ont beaucoup perdu de leur valeur depuis quelques centaines d'années, et que les industriels qui nous redonneront l'encre brillante de Jenson ou de Lavignia, et les papier fermes, élastiques et sonores des vingt premières années de l'imprimerie, auront bien mérité de l'art et de la littérature. Il faudroit seulement peut-être, pour obtenir ces résultats, encourager dignement la haute librairie et la typographie intelligente. Il n'y auroit dans ce genre d'illustration rien de si hardi, ni de si nouveau. Guttemberg fut créé gentilhomme de la chambre de l'électeur de Mayence; Mentel reçut de l'empereur Frédéric III des lettres de noblesse et un blason d'honneur. Le pape Sixte IV investit ce Jenson, dont je parlois tout à l'heure, du titre et des priviléges de comte Palatin.

Si une pareille impulsion pouvoit jamais se renouveler, ce seroit du ministère de M. de C. que nous aurions quelque droit de l'attendre; je ne vois pas, et le journal où j'écris m'en est témoin, qu'il se soit concilié les écrivains qui adjugent en vers ingénieux et en prose spirituelle les palmes d'une renommée hebdomadaire; mais il n'y a point d'opposition qui ne reconnoisse l'heureuse influence que son savoir et sa protection ont exercée sur les recherches d'érudition et de littérature positive, si malheureusement dédaignées depuis la fin du dix-septième siècle. Nous lui devons en grande partie les utiles publications de nos chroniques, les éditions précieuses et correctes de nos vieux romanciers, données par les estimables MM. Méon et Pluquet, les bonnes études de M. Robert sur

nos anciens fabulistes (1), l'admirable Tacite de M. Panckoucke, et vingt autres livres excellens, au premier rang desquels on placera désormais le *Combat des Trente*, de M. Crapelet. Cet ouvrage, imprimé *sous les auspices de M. le comte de Corbière*, a donné lieu à cette courte disgression que je n'ai pas besoin de justifier, parce que les lecteurs pour lesquels j'écris ne peuvent mettre en doute ni mon indépendance, ni ma sincérité. Je n'ai jamais flatté le pouvoir, mais quand il fait bien, je le remercie.

CH. NODIER.

A MONSIEUR GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT.

Mon cher Shakspeare, j'ai malheureusement bien autre chose à faire qu'à fouiller dans mes autographes, que ma confiance étourdie avec les premiers venus a d'ailleurs singulièrement compromis. Il est vrai de dire ensuite que ne les ayant recueillis que dans un intérêt de *personnalité*, je ne puis m'en dessaisir sans céder, si l'on peut s'exprimer ainsi, quelque épisode ou quelque souvenir de ma vie. Cependant, je persiste à vous promettre tout ce que je pourrai vous donner, parce que c'est le plus doux des devoirs que d'amuser les ennuis de ses amis par de si foibles sacrifices.

Je joins à ma lettre :

Un billet de M. *Boissonnade*, de l'Institut. C'est le premier de nos hellénistes et le plus estimable des hommes.

Un griffonage de visite de M. *de Bonald*. Le reste de ma correspondance très-étendue avec ce puissant écrivain (j'ai douze

(1) Fables inédites des XIIe, XIIIe, et XIVe siècles, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant La Fontaine, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice par A. C. M. Robert. *Paris*, 1825, 2 gros vol. in-8°, avec 92 fig., prises sur les manuscrits. (Voir le *catalogue* de la *neuvième série* 1850.)

pages au moins de sa main) se liant à un système d'idées indispensable à mes études.

Un autre billet de *Lormian* qui n'en est pas prodigue.

La première lettre de mon pauvre *Millevoye*, dont je vous PROMETS quelques pages de vers.

Une lettre d'*O'Mahony*, dont le talent est fait et la réputation à venir, mais elle ne peut lui manquer.

Une lettre de *Saint-Victor*, que vous appréciez.

Si vous êtes retenu, j'irai vous voir. En attendant, j'ai vu votre portrait qui est fort bien placé, quoiqu'un peu haut. Vous avez l'air de regarder un auteur romantique trop vanté, et de dire : *Que m'a-t-il manqué? une nation et un théâtre.*

L'histoire des *Voyages* est arrangée, en ce sens qu'il reste seulement à savoir si la concession sera *commune* ou *personnelle. Je vous en réitère l'offrande.* Mais donnez-moi le temps de vous la faire d'une manière tout-à-fait agréable pour moi. Vous en jouirez davantage.

Aimez-moi,

CHARLES NODIER.

AU MÊME.

Je ne sais où j'en suis avec votre irritabilité shakspearienne, et comme elle me grogne toujours, je ne m'aviserois pas de me recommander à ses bonnes grâces. Ce seroit du temps perdu.

Mais ma femme, qui est aussi la très-zélée admiratrice des ouvrages de votre irritabilité, me charge d'intercéder auprès d'elle pour lui obtenir le bonheur de voir représenter la *Fille de l'Exilé.*

C'est donc à elle que s'adressera cette faveur de votre irritabilité dont j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond dévouement,

Le très-humble, très-fidèle et très-soumis serviteur,

CHARLES NODIER,

Rue de Choiseul, 1

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

QUELQUES OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE (1).

Il est nécessaire de faire observer qu'en fait d'ouvrages d'esprit, le produit du travail est presque toujours en raison inverse de son importance, et l'on peut rappeler à ce sujet ce que dit Racine le fils, parlant comme héritier de son père :

« Suivant l'état du bien énoncé au contrat de mariage, il paroit que les pièces de théâtre n'étoient pas fort lucratives pour les auteurs, puisque le produit soit des représentations, soit de l'impression des tragédies de mon père, ne lui a procuré que de quoi vivre, payer ses dettes, acheter quelques meubles, dont le plus considérable étoit sa bibliothèque estimée 1,500 liv., et ménager une somme de 6,000 liv. qu'il employa aux frais de son mariage. »

Maintenant rapprochons de cet inventaire, par un calcul approximatif qu'on ne taxera pas d'exagération, le produit de ces mêmes ouvrages depuis la mort de leur illustre auteur, arrivée en 1699 : supposons qu'on n'ait joué ses pièces que vingt-cinq fois par an ; que la recette ne se soit jamais élevée au-dessus de 1,200 fr., dont le neuvième compose le droit d'auteur, il en résulte une somme de 380,000, dont les comédiens ont hérité au préjudice des descendants d'un grand homme, dont quelques-uns meurent peut-être de faim dans quelque coin du royaume. Il ne tiendroit qu'à nous d'avancer comme un fait ce que nous présentons ici comme une simple hypothèse, puisqu'il est de notoriété publique qu'en 1786 les bienfaits de la reine ont arraché pour un moment, à la plus affreuse indigence *une petite-fille* de Racine, à laquelle les dames de l'abbaye de Maubuisson avoient charitablement accordé un asile. Personne n'ignore que sans les secours de Voltaire la *petite-nièce* de Corneille seroit morte de misère sur les lauriers de son grand-oncle.

(1) Autographe de feu de Jouy.

Chaque page de l'histoire des lettres présente l'homme de génie aux prises avec le malheur, souvent même avec le besoin, et ne lui a laissé jusqu'ici en perspective que la certitude de voir le fruit de ses nobles veilles, perdu pour ses enfants, devenir la proie d'étrangers qui n'y ont aucun droit légitime. Celui que Corneille appeloit son maître, Rotrou se vit obligé, pour recouvrer sa liberté, de *vendre* aux comédiens, au prix de vingt pistoles, sa tragédie de *Vinceslas;* mais du moins il l'a vendue. C'étoit donc sa propriété; il auroit pu y mettre un prix infiniment plus considérable dont les enfants auroient hérité..... (on peut ajouter une foule d'exemples).....

On a de la peine à deviner comment s'établit une si révoltante injustice, et dans la tête de quel brigand législateur entra pour la première fois l'idée de s'emparer d'une propriété plus légitimement acquise qu'aucune autre, puisqu'elle a été *créée*, et d'en dépouiller, au profit du premier venu, les enfants du véritable propriétaire.

Un homme d'état a dit bêtement que les mots de *propriété littéraire* impliquoient contradiction : En quoi donc ce genre de propriété diffère-t-il des autres? Pourquoi les productions de l'esprit sont-elles en quelque sorte hors de la protection légale; cela ne s'expliqueroit pas, même en disant que les sots ont fait la loi, car les sots entendent généralement trop bien leur intérêt pour s'exclure de l'héritage de gens d'esprit auquel le hasard de la naissance peut leur donner des droits.

La loi du 1er janvier 1791, qui assure aux auteurs la propriété de leurs ouvrages cinq ans après leur mort, a consacré le principe; celle du 17 juillet 1793, qui ne fait que proroger ce droit, n'est plus qu'une concession arbitraire.

. . . .

Pour terminer cet article, disons qu'il est temps enfin que la propriété littéraire soit reconnue dans toute son intégrité, et qu'elle trouve dans une loi nouvelle une garantie contre l'avidité des éditeurs, des comédiens et des directeurs de spectacle.

Louis XIV a prodigué ses bienfaits aux gens de lettres; Louis XV a déclaré *insaisissables* les productions de l'esprit; Louis XVI a reconnu le principe de la propriété littéraire; sans doute il appartient à Louis XVIII d'achever l'ouvrage de ses augustes prédécesseurs, et de faire cesser de monstrueux abus contre lesquels réclament également la raison, l'équité et la gloire nationale.......

Dans la classe des gens de lettres les mariages sont comparativement moins nombreux que dans aucune autre : cette remarque, qui a souvent été faite, est une censure amère des lois relatives à la *propriété littéraire*. Quels intérêts ont-ils à devenir époux et pères ceux qui travaillent sans espoir de laisser à leurs enfants l'héritage d'un bien qu'ils ont non seulement acquis, mais créé; ceux que la législation place, relativement à la postérité, dans une condition pire que celle du plus pauvre artisan, puisque celui-ci peut du moins léguer à ses fils son industrie et son exemple. Il viendra sans doute un tems où pour prouver l'état de barbarie où se trouvoit la France à cette même époque où nous croyons avoir atteint le dernier terme de la civilisation, on citera (en la ramenant à sa simple expression) cette loi révoltante qui condamne à mourir de faim la veuve et les enfants d'un homme de génie dix ans après la mort de leur époux et père.

DE JOUY,
De l'Académie françoise.

NICOLAS DE VILLEGAGNON (1).

L'on sait généralement que Charles-le-Quint, après avoir rétabli la tranquilité dans les Pays-Bas, méprisé ce qu'il avoit promis à François Ier, et enhardi par ses succès en Afrique à la prise de Tunis, résolût de faire la prise d'Alger. C'étoit en 1541. « En cette année, l'empereur n'ayant rien peu aduancer pour réduire les protestans d'Alemagne à l'union de la foy catholique, sinon une forme d'intérim, attendant un concile, vint en

(1) Nicolas Durand de Villegagnon ou Villegaignon, Chevalier de Malte, né à Provins, en Brie, est mort dans le mois de décembre 1571, dans sa commanderie de Beauvais en Gâtinois.

Italie et se résolût de faire le voyage d'Alger, et d'en chasser Barberousse et les Corsaires qui infestoient si auant la mer Méditerranée, que les vaisseaux espagnols ne pouvoient plus passer du destroit de Gibraltar en Sicile. » (1).

Charles V arrivé devant Alger, fait sommer le gouverneur de rendre la ville en donnant alternativement des récompenses et des menaces. « Mais l'Aga ne fit que s'en rire, s'assurant, luy et tous les autres Barbares, sur l'oracle d'une femme du païs, qui auoit prédit pour chose asseurée, que l'armée venant contre Alger, périroit misérablement. » Une rencontre eût lieu avec des *cavaliers* sortis de la ville, « les chevaliers de Malte sur les bords du costé gauche de la Bataille, de trois en trois bout de chaque rang, portant leurs sopraueste de soye cramoysie avec la croix blanche et leurs piques, et autres riches armes, qui rendoient un aspect vague et esclattant. » « En cette meslée ceux de cet ordre combattirent à pied et s'auancèrent sous leur enseigne contre la plus grande foule des ennemis, et en tuèrent grand nombre à coups de pique et d'espée ; et sur tous Nicolas de Ville-Gagnon, qui fut attaint au bras d'un coup de lance, ayant son coup de pique failli ; et néantmoins ne perdit point courage ; mais voyant le cheval de son ennemy empesché à tourner dans la fange, comme il estait de haute stature, se lança sur luy et lui empoignant un bras, le tira par force en terre ; et le tua à coups de poignard. » C'est après cette défaite que Ville-Gagnon se retira à Rome où il écrivit la relation de ce siége (2). M. Brunet citedeux autres éditions, l'une imprimée à Anvers en 1542, chez Steelsius, de format in-8, et l'autre à Venise, chez les frères de Nic. de Sabio, en 1542 ; et aussi in-8. La vente de la bibliothèque de M. M*** (Mareschal), qui a eu lieu le 11 novembre dernier, a fait connoître pour la première fois une traduction françoise de cet opuscule. Cette traduction faite par un médecin Lyonnois, Pierre Tolet, qui vivoit en 1558, et qui a traduit les

(1) Histoire des chevaliers de l'ordre de saint Iean de Hiérusalem, par J. Baudouin, publié par de Naberat. *Paris*. 1659

(2) *Caroli Cæsaris Aug. expeditio in africam ad Algieram per Nicolaum Villagagnonem equitem Rhodium*. Parisiis.

œuvres de Paul Eginette, à pour titre : *l'Expédition et voyage de l'empereur Charles-le-Quint en Affrique, contre la cité des Arges, traduyte de latin en françoys, par M. Pierre Tolet, médecin Lyonnois.* — A UNG SEUL. — *Imprimé à Lyon, chez le Prince S. D.*

Après la dédicace de la traduction, adressée à messire Jehan du Peirat, conseiller du roy nostre sire, lieutenant général de la seneschaulcée de Lyon, et datée de Lyon 1542, vient la dédicace de l'original : « A très hault et puissant seigneur messire Guillaume de Bellay, lieutenant pour le roy au Piémont et chevalier du roy très chrestien, Nicolle Villegagnon. — Puis le récit. « *Fin du voyage d'Arges,* » pet. in-4, goth. 14 f. non chiff., dont 2 pour le titre et les dédicaces; signat. A-Dij — Frontispice gravé sur bois, représentant « l'empereur Charles V à cheval. »

Ce n'est donc plus une relation inconnue, c'est une traduction inconnue d'un ouvrage rare.

Nous devons ces détails et cette rectification à l'obligeance de M. le duc d'Aumale, possesseur de ce volume précieux, et qui a bien voulu nous honorer de cette communication.

Paris, le 29 janvier 1851.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

La revue de la société des recherches historiques et archéologiques rhénanes (*Zeitschrift,* etc.) a récemment publié un article de M. J. Wetter où je suis mis en cause et auquel je désire répondre quelques mots. J'ose espérer que vous voudrez bien donner place à cette lettre dans votre journal que recommandent et sa spécialité et sa publicité.

M. J. Wetter a cru devoir faire part au public d'une conférence que j'eus avec lui l'année dernière à Mayence, dans le cours d'un grand voyage entrepris à l'occasion de mon livre sur les *Origines de l'Imprimerie.* Je lui ai, en effet, communiqué un document nouveau prouvant, selon moi, que Schoiffer n'étoit pas le gendre de Fust, mais bien d'un fils de ce dernier, appelé Conrad, lequel joua un grand rôle dans les débuts de l'art, après la mort de son père, et dont les historiens de l'imprimerie, et particulièrement M. J. Wetter, n'ont pas parlé.

Fort intéressé dans la question, comme on le voit, ce savant a fait une longue dissertation pour prouver que j'ai tort, et que, quant à lui, il ne s'est trompé qu'*à moitié*. Il invoque, à l'appui de son opinion, le grec, le latin, l'allemand, le françois, etc. Certes, je n'ai pas l'intention de contester l'érudition de M. J. Wetter; mais, qu'il me permette de le lui dire, elle est de trop ici. Il s'agit d'une question *de fait* que tous les raisonnements du monde ne peuvent changer. Il me réfute *à priori*, sans même connoître parfaitement les textes sur lesquels je m'appuie : c'est une manière commode de discuter, mais ce n'est pas toujours le moyen le plus sûr d'avoir raison. C'est ce que je démontrerai dans mon livre, où les faits les plus divers en apparence se prêtent un mutuel secours. *Il se peut que les faits aient eu tort*, et que ce qui est n'eût pas dû être; mais enfin, nous autres François, dont la réputation de légèreté est faite, nous ne pouvons pas, sans mentir à notre caractère, ne pas nous rendre à l'évidence d'une nouvelle opinion, quelque enracinés que nous soyons dans une autre. C'est ce qui m'est arrivé à la lecture du document dont parle M. J. Wetter.

A la vérité, ce savant essaie de me réfuter avec les documents imprimés dans le livre de M. Schaab; mais je prouverai, à l'aide des originaux que nous possédons ici, que ces documents ont été falsifiés, je ne sais ni par qui ni dans quel intérêt. Ainsi, dans l'original du document cité par M. Schaab, t. Ier, pag. 118, le nom de Schoiffer ne paroît pas du tout; on y trouve, au contraire, celui de *Conrad* Fust. Si M. J. Wetter avoit lu avec attention ce document, il auroit vu qu'il étoit *inintelligible* par suite des modifications qu'on lui a fait subir. M. J. Wetter n'y a trouvé qu'une faute de chronologie, qu'il a signalée par un point d'interrogation; mais ce n'est là qu'un des moindres défauts du livre de M. Schaab. Cet auteur en a bien fait d'autres : ainsi il cite quatre ou cinq fois un acte allemand de 1476, publié par Köhler, acte dans lequel il est question de Pierre Schoiffer; eh bien, il lui donne chaque fois une date différente, sans parler d'erreurs analogues dans les noms des parties contractantes.

Si le latin et l'allemand sont ainsi arrangés dans le livre de M. Schaab, jugez de ce qu'il en doit être du françois! Un

exemple entre mille ; t. Ier, p. 129, on lit : « La note ci-dessus *transculiqué* par ligne et mot par mot, etc. » Et c'est dans une lettre de Van Praet à lui adressée que M. Schaab a trouvé le singulier verbe que je viens de souligner. Sans doute on n'est pas tenu de savoir le françois, mais quand on le cite, au moins devroit-on savoir le lire !

M. J. Wetter dit que le mot *nachvare*, qui est appliqué à Conrad dans le document cité primitivement par Wurdtwein (*Bibl. Mog.* doc. 231 et 232), ne peut pas signifier descendant (fils). Je ne suis pas juge dans la question : c'est aux philologues allemands à décider. Quoique j'aie déjà trouvé des personnes d'un avis conforme au mien, j'y renonce volontiers. Mais, en admettant que ce mot veuille dire uniquement ici *successeur* (de Fust), je ne vois pas en quoi cela infirme mon opinion : successeur n'est pas l'opposé de fils ; il en est, au contraire, fort souvent l'équivalent. Je ferai, remarquer au surplus, que Conrad est le seul de tous les personnages mentionnés dans cet acte auquel on ne donne point de nom de famille, ce qui s'explique tout naturellement par la mention de son nom après celui de Jean Fust. Si Conrad n'avoit pas été le fils de Fust et si en effet Pierre Schoiffer avoit été le gendre immédiat de ce dernier, comment pourroit-on expliquer la transmission de l'imprimerie à Conrad au préjudice de Schoiffer, qui seul jusque-là avoit figuré à côté de Jean Fust.

L'argument que M. J. Wetter prétend tirer du mot *gêner* qui se trouve dans le texte de Trithème, pour prouver que Schoiffer étoit bien le gendre de Fust, n'auroit de valeur qu'autant que M. Wetter pourroit indiquer un autre mot dont Trithème auroit pu se servir pour dire que Schoiffer étoit le *petit-gendre* de Fust. Or ce mot n'existe pas plus dans le latin que dans le françois. De même le mot *nepos*, dont se sert Jean Schoiffer pour indiquer sa parenté avec Fust, n'est pas employé dans le sens de *petit-fils*, mais dans celui de *descendant*.

Je me contenterai pour aujourd'hui de notre réponse, voulant seulement prémunir les lecteurs de M. J. Wetter contre l'opinion qu'ils auroient pu concevoir avant la publication de mon livre, où cette question sera traitée dans tous ses détails.

Agréez, etc.

AUG. BERNARD, *de Montbrison*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

---

1. ALFONSI A CASTRO. De justa hæreticorum punitione libri tres. *Venetiis*, 1549, pet. in-8, v. gauff........ 10—»

Volume curieux dans sa première reliure du temps bien conservée.

2. ANACRÉON. Les poésies d'Anacréon et de Sapho, traduites en françois, avec des remarques, par mad. Dacier, augm. des notes latines de M. Le Fèvre, et de la traduction en vers françois de M. de La Fosse. *Amst.* 1716, pet. in-8, front. gr. mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*)........ 16—»

Bon exemplaire et bonne édition.

3. ANEAU (*Barthelemi*). Imagination poétique, traduicte en vers françois, des latins et grecz, par l'auteur mesme d'iceux. *Lyon*, *Macé Bonhomme*, 1552, pet. in-8, v. f. dent. tr. dor. (*Chaumont*)...................... 27—»

Très bon exemplaire comme conservation. Les gravures fort jolies sont dues ou attribuées au Petit Bernard.

4. Annales indiques, contenantes la vraye narration et advis de ce qu'est aduenu et succédé en Japon, et aultres lieux voisins des Indes, enuoyez par les péres de la société de Jésus au R. P. Claude Aquaviva, général de la dicte com-

pagnie, en l'an 1588. Nouv. trad. en françois. *Anvers, de l'imprimerie Plantinienne*, pet. in-8, v. f. fil. (*Petit*). 28—»

5. Antithesis christi et antichristi, videlicet papae, id est exemplorum, factorum, vitae et doctrinae utriusque, ex adversio collata comparatio, versibus et figuris venustissimis illustrata. *S. L. (Genève) apud Vignon*, M. D. LXXVIII, pet. in-8, v . . . . 18—»

Première édition, bien conservée, rare et ornée de très curieuses et très jolies figures sur bois.

6. Arrest de la cour, portant défenses à toutes personnes de quelque qualité ou condition qu'ils soient, de n'emprisonner les catholiques demourans ès villes du parti contraire à la saincte union. *Paris*, 1589. — Forme du serment qu'il convient faire par tout ce royaume, pour l'entretenement de la saincte union. *Troyes*, 1589. — Lettre envoyée par le roy à monseigneur le cardinal de Gondy, par laquelle sa majesté enjoinct et mande de jurer et faire jurer le contenu en l'edict de réunion. *Paris*, 1588. — Protestation et serment faict en la Cour de parlement par le duc de Mayenne. *Paris*, 1589. — Responsum facultatis theologiæ super proposita questione, an liceat jurare edictum unionis. *Parisiis*, 1589. — Responsum facultatis theologicæ Parisiensis, 1589. — Remonstrance à tous bons chrestiens à maintenir la saincte union pour la conservation de la religion catholique, contre les efforts du tyran et autres hérétiques. *Rouan*, 1589. — Articles de l'union des manans et habitans de la ville de Tolose, et des autres villes et lieux de Languedoc, qui seront par eux jurez pour le soustenement et défense de la religion catholique, et extirpation des hérésies. *Lyon*, 1589, 1 vol. pet. in-8, v. fauve, fil. (*Koehler*). . . . . 24—»

Recueil de pièces, toutes curieuses et intéressantes; nous signalerons seulement celles du SERMENT DU DUC DE MAYENNE. Une des pièces a un raccommodage à divers endroits.

7. Bastiment (le) de receptes, traduit d'italien en françois. Item, autre petit traité de réceptes, intitulé le Plaisant iardin. Plus, la médecine de maistre Grimache. *A Paris, par Jean Ruelle*, 1574, in-16, cart. bien conservé. 40—»

La médecine de maistre Grimaché, est une petite pièce en vers facétieuse, tout-à-fait curieuse.

8. Bec (*J. du*). Histoire dv grand Tamerlanes, ou sont descrits les rencontres, escarmouches, batailles, siéges, assauts, escallades, prinses de villes et places fortes, deffendues e assaillies avec plusieurs stratagèmes de guerre, qu'il a conduites et mises à fin, durant son règne de quarante ou cinquante ans; avec autres instructions pour la guer. s qui ne doyvent estre ignorées de ceux qui veulent attaindre à la science des armes. Tirée des monuments antiques des arabes, par Jean du Bec, abbé de Mortemer. *Lyon, Léonard Fiscelle*, 1602, in-8, vél. 15—»

Première et rare édition de cette histoire, avec un curieux portrait sur bois.

9. Bible (la) qui est toute la saincte escriture du vieil et nouveau testament. *Sédan, Jean Jannon*, 1633, pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (Belle rel. *Janséniste Capé*)... 38—»

Charmant exemplaire, grand de marges, d'une édition des plus jolies et quoiqu'avec un très petit texte, est pourtant fort lisible.

10. Boccacius. Ameto di G. Boccaccio, con le osservazioni in volgar grammatica di H. Claricio. *Milano, And. Calvo*, 1520, in-4, mar. bl. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). 36—»

Très bel exemplaire de Gaignat, de cette édition rare à laquelle François Ier a accordé un privilége qui se trouve au commencement du volume.

11. Branteghen. Vergier spirituel et mistique remply tant de nouveaux que de anciens fruictz de lame fidèle, distingue par aucunes figures monstrant les commencementz de la création du monde, avec quazy tout le decours de la vie de Christ ; et à l'austre costé des figures, par oraisons fidè-

lement appartenantes à la matière. En oultre aucunes figures de sainctz ou sainctes precogneuz de Dieu predestinez, appellez, justifiez, et finablement par iceluy magnifiez: avec aucunes autres choses fort proffitables a lhome chrestien, tirées hors de la saincte escripture, faict et ordonné par Guilhielme de Branteghen de Alost religieux de l'ordre des Chartreux en Anvers. *Imprimé en Anvers, par Vorsterman*, 1535, in-8, goth. fig. s. bois, veau fauv. fil. tr. dor. . . . . 36— »

Livre orné de 92 remarquables figures sur bois, avec encadrements des plus curieux, quoiqu'en françois, sont d'un maître allemand; quelques-unes ont une explication au bas dans cette langue. Voyez Brunet, qui n'indique pas de vente où ce livre ait été vendu.

12. Cathon. Les motz dorez de Cathon en françoys et en latin, avecques bons et très utilles enseignemens, proverbes, adages, authoritez, et ditz moraulx des saiges prouffitables a ung chascun, ensemble plusieurs questions énigmatiques, imprimez nouvellement à Paris. *On les vend au Palays en la gallerie comme on va en la chancellerie*, 1530, pet. in-8, goth. mar. v. gauffré *(Bozerian)*. . . . . 24 — »

Edition rare.

13. Chapelain. La Pvcelle ou la France délivrée, poëme héroïque. *Paris, Aug. Courbé*, 1656, in-12, fig. mar. vert, tr. dor. *Janséniste (Petit)*. 18— »

Seconde édition publiée du vivant de l'auteur. La première est in-folio.

14. J. Cheradami Alphabetum linguæ sanctæ, mystico intellectu refertum. *Parisiis, apud Aegidium Gormontium*, 1532, pet. in-8, dem.-rel. v. f. (*Simier*). 9— »

Très bien imprimé, avec une jolie marque pour frontispice.

15. Cicéron. Les épistres familières de Marc Tulle Cicéro, père d'éloquence latine, traduites en françois par Estienne Dolèt, natif d'Orléans. *Lyon, J. de Tournes*, 1549, in-16, v. f. fil. (*Joli volume*). . . . . 18— »

16. Cinq sermons du R. P. F. J. Porthaise, de l'ordre S. François, théologal de l'église de Poictiers, par luy prononcez en icelle. Esquels est traicté tant de la simulée conversion du roy de Navarre, que du droict de l'absolution ecclésiastique et d'autres matières propres à ce temps. *Paris, Guillaume Bichon*, 1594, pet. in-8, veau éc. fil. tr. dor. . . . . 75—»

Volume FORT RARE, surtout avec les cinq pièces.

17. CORAS. Altercacion, en forme de dialogue, de l'empereur Adrian, et du philosophe Epictete, contenant soixante et trèze questions, et autant de réponses ; rendu de latin en françois, par maître Jean de Coras, docteur ès-droits, et conseiller du roy en parlement de Tolose, avec la paraphrase du même autheur. *Tolose, de l'imprimerie de G. Boudeville*, M.D.LVIII, pet. in-4, v. m. . . . . 18—»

Volume très rare imprimé à TOULOUSE.

18. CORAS. Samson, poëme sacré, dédié à la reyne, par J. de Coras. *Paris*, M.DC.LXV, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*) . . . . 15—»

19. DAMASCENE. Histoire de Barlaam et de Josaphat, roy des Indes, composée par saint Jean Damascene, et traduite par F. Jean de Billy, prieur de la chartreuse de N.-D. de Bonne-Espérance, près le chasteau de Gaillon. *Paris, G. Chaudière*, 1578, in-8, v. f. (*anc. rel.*). . . . . . 18—»

On y trouve quelques chapitres intitulés ainsi : *Barachias est ordonné roy malgré luy ; les Assauts du Diable contre Josaphat, etc.*

20. Des natures et complexions des hommes, et d'une chacune partie d'iceux, et aussi des signes, par lesquels on peut discerner la diversité d'icelles. (par Jacques Aubert, médecin). *Paris, Nic. Bonfons*, 1572, in-16, cart. 15—»

21. DESRUES. Les marguerites françoises, ou thrésor des fleurs du bien dire. Contenant la manière de traicter et discourir parfaitement sur divers subjets, tant d'amour, qu'autres

recueillies des plus beaux et rares discours de ce temps, par Fr. Desrues, C. *Rouen*, 1609, pet. in-12, vél. 8—»

Voici sur ce livre les vers de Fr. Galland Lyonnois :

Des-rues tu produicts
Ces gentilles fleurettes,
Mais telles fleurs parfaites
Nous produiront des fruicts.

Une douzaine de poètes ont célébré en vers cette production, bien oubliée de Desrues.

22. Discours fantastiques de Jvstin Tonnelier. Esquels l'ame immortelle philosophant avec son corps mortel, luy veut faire gaigner le ciel, par la cognoissance de Dieu et de soy mesme. *Paris*, *Cl. Micard*, 1597, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Petit*)........................... 25—»

On peut consulter sur ce conteur le charmant article du marquis du Roure, dans l'*Analecta Biblion*.

23. Dore. Larbre de vie, appvyant les beaux lys de France, ou sont mis en lumière les haults tiltres d'honneur de la croix de nostre rédempteur Jésus. Autheur F. Pierre Dore, docteur en théologie. Avec les odes et complaintes du mesme autheur. *Pour Jehan Foucher, libraire-juré, demeurant en la rue Saint-Jacque.* 1542. — *Imprimé nouvellement a Paris, par Guil. Bossoyel, vivant Gaulterot et Jehan Foucher;* pet in-8, vél.......... 25—»

Ce volume est dédié à François Ier, et il se termine par un certain nombre de poésies françoises du même auteur, en forme de chants, hymnes et noels pour l'usage de l'église.

24. Duchesne. Figvres mystiqves du Riche et précieux Cabinet des Dames ou sont représantées au vif, tant les beautez, parures, et Pompes du corps féminin, que les perfections, ornemens et atours spirituels de l'âme, par A. Du Chesne Tourangeau. *Paris, Touss. Dubray*. 1605, pet. in-12, tit. gr. m. viol. fil............... 28—»

Volume fort curieux et rare. La frontispice gravé représente une femme avec un beau costume du temps, l'égorie invoquée par l'auteur; les

discours qui méritent une attention plus particulière, sont ceux intitulés : de la Beauté des yeux. — Des joues. — Du menton, de la gorge, du cou, du sein, etc. ; — de l'usage des masques, de la beauté des Tetins, etc.

25. Dufour. Taitez nouveaux et curieux du café, du thé, et du chocolate, ouvrage également nécessaire aux médecins, et à tous ceux qui aiment leur santé, par Ph. Sylvestre Dufour. *Lahaye, Moetjens*, 1685, petit in-12, fig. vél. . . . . 5—»

26. Erasmi Roterodami Liber cum primis pius, de preparatione ad mortem. *Apud Petrum Regnault* (à la fin) *ex officina Nic. Buffet*. MDXXXVII, in-8, veau fauv. fil. tr. dor. (*Niédrée*) . . . . 16—»

Volume chargé de notes du temps que l'on attribue à Érasme.... La marque suivante qui est celle de P. Regnault se trouve sur le titre :



27. Eustathii de Ismeniæ et Ismenes amoribus lib. XI, Gilb. Gaulminus græce edidit et latine vertit. *Lut. Paris.* 1618, in-8, dem.-rel. veau fauve (*jolie reliure*).. 15—»

Edition rare, grec et latin en regard. Exemplaire qui contient les 45 pages qui manquent quelquefois, intitulées : *Gilberti Gaulmini Molinensis, notæ ad Eustathium* (Brunet).

28. Ferrier. De l'administration du sainct Boys, en diverses formes et manières, contenues en quatre traictés. Ensemble la forme de ministrer du vin, faict par Alfonse Ferrier, neapolitain, docte médecin; traduict de latin en françoys, par Nicoles Michel, docteur et doyen en la faculté de médecine à Poitiers. *On les vend à Poitiers à l'enseigne du Pélican.* MDXLVI, in-16, vél....... 10—»

29. Gessner. Contes moraux et nouvelles idylles de D*** (Diderot) et Salomon Gessner. (Publiés par Meister) *à Zuric, chez l'auteur,* 1773, in-4, fig. mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*)................................ 18—»

Edition recherchée à cause des figures composées et gravées par Gessner ui-même.

30. Homaïs, reyne de Tunis. *Amst.* (*Elzévir*, à la sphère), 1681, pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Petit*). 10—»

Roman qui entre dans la collection Elzévirienne.

31. Hypérius. Enseignement à bien former les sainctes prédications et sermons ès églises du seigneur; contenant vraye méthode d'interpréter et appliquer populairement les sainctes écritures par lieux communs, artifices et observations nécessaires. Escrit par André Hypérius, docteur ecclésiastique de Marpug et maintenant traduit en françoys. *Genève, Jean Crespin,* 1564, pet. in-8, vél. 8—»

Voici un passage que nous empruntons à la page 450 : « comment il faut que le prescheur ou ministre regarde tousiours à trois choses, à l'utilité des auditeurs, à la bienséance en preschant, et en tous ses gestes et contenances, et à s'estudier à entretenir la paix et la concorde entre les frères. »

32. La Place. Discovrs en forme de dialogve, entre vn père et son fils, sur la question ; si on peut faire son salut en allant à la messe, pour éviter la persécution, par Josué de la Place, pasteur et professeur en théologie. *Saumur*, 1658, in-8, v. ant. fil........................ 4—»

33. L'Attaignant. Poésies de M. l'abbé de l'Attaignant, contenant tout ce qui a paru de cet auteur sous le titre de pièces dérobées, avec des augmentations très considérables, et des airs notés sur toutes les chansons. *Paris*, *Duchesne*, 1757, 4 vol. in-12, port. v. éc. fil. 12—»

Charles-Gabriel de l'Attaignant, né à Paris en 1697, mort dans la même ville en 1779, était chanoine de Reims. Si l'on a lieu de s'étonner qu'un ecclésiastique compose tant de pièces légères et de chansons, du moins faut-il convenir que ses ouvrages ne contiennent rien que l'on ne puisse lire en bonne compagnie. Par sa franche gaîté, son esprit aimable, son extrême facilité à tourner le couplet, il se fit rechercher dans les sociétés où la grande affaire était alors le plaisir; ses pièces de vers, ses chansons ne sont presque jamais que des pièces de circonstances mais toujours agréables et souvent délicates. Ce fut son ami, l'abbé De la Porte, qui réunit et qui publia les œuvres de l'Atteignant, avec l'aveu toutefois de l'auteur; car je possède un manuscrit autographe de l'Atteignant, qui contient un grand nombre d'envois en vers de son livre, sauf le supplément, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, et ce manuscrit prouve que l'Atteignant ne voulait perdre aucun des fruits de sa veine abondante, et qu'il les avouait. Il passa cependant les dernières années de sa vie en retraite, chez les frères de la doctrine chrétienne.

Viollet Leduc.

34. Le Barbon (par Balzac), *Paris*, *Aug. Courbé*, 1648 in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Petit*)................ 20—»

Edition originale.

35. Le sainct, sacré, universel et général Concile de Trente, légitimement signifié et assemblé sous nos Saints Pères les Papes Paul III, l'an 1545, 1546, 1547. Jules III, l'an 1551 et 1552. Et sous notre saint Père Pius IV, 1562 et 1563, traduit de latin en françois, par Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Rheims. *Au Pont-à-Mousson*, 1584, pet. in-8, v. br. à comp.............. 16—»

Ce volume contient la liste générale de tous les ambassadeurs théologiens

qui ont assisté au Concile de Trente, avec *les noms, surnoms, pays et dignités*, au nombre de 458.

36. Legum Flosculi, nvnc demum suae integritati restituti. *Parisiis apud Gulielmum Desboys.* MDLXVI. pet. in-8, dem.-rel. v. f. (*Petit*)...................... 20— »

Nous reproduisons ici la marque de G. Desboys, qui se trouve sur le titre de ce volume, dans lequel on trouve des sentences, des proverbes, etc.



37. Levini Lemnii medici Zirizæi occulta naturæ miracula, ac varia rerum documenta, probabili ratione atque artifici conjectura explicata. *Antverpiæ apud Guil. Simonem, ad insigne scuti Basiliensis,* 1564, pet. in-8, port. rel. en vél., bien conservé....................... 18—»

Sur un feuillet blanc en dehors et en tête du volume on lit : « *Ex libris Jacobi Molinfautii Tolosani* 1566. » Sur le verso du premier feuillet, l'on voit le portrait de l'auteur, gravé sur bois, à 60 ans, et la dédicace à Erique XIV, qui était roi de Suède, des Goths, des Vandales, et duc et seigneur de Livonie, etc.

38. Madrigavx de M. D. L. S. (De la Sablière). *Paris, Claude Barbin,* MDCLXXX, pet. in-12, v. m...... 8—»

Edition originale.

39. LUSINGE. La manière de lire l'histoire, par Réné de Lvsinge, seigneur des Alymes. *A Paris, chez Jacq. de Sanlecque*, MDCXIIII, pet. in-8, v. m............ 9—»

Est-ce de là que Lenglet Dufresnoy a trouvé le titre de son ouvrage : *De la manière d'étudier l'histoire?*... Le modèle, dans tous les cas, a été immensément surpassé! La marque de Jacques de Sanlecque, qui se trouve sur le titre de ce volume, nous a paru digne d'être reproduite.



40. MANDEVILLE. Le grand lapidaire ou sont déclarez les noms des pierres orientalles, avec les vertus et proprietez d'icelles, aussi les isles et pays ou elles croissent, et d'ou on les aporte. Composé par Messire Jan de Mandeville, chevalier, veu et corrigé par plusieurs marchans ayant été esdits pays et régions, auecques lopinion des habitans d'iceux, *Paris, Jan Bonfons*, MDLXI, pet. in-8, goth. mar. bleu, tr. dor. *Janséniste (Capé)*.............. 35—»

Petit livre rare — C'est là que l'on trouve les noms des douze pierres que Notre Seigneur nomma à Moyse. — La 1re est Sarde ; la 2e Topasse ; la 3e Emeraude ; la 4e Rubis ; la 5e Saphir ; la 6e Ligure ; la 7e Acheta ; la 8e Amatiste ; la 9e Crisolite ; la 10e Guiches ; la 11e Jaspe ; la 12e Berif.

4 . MARGARINUM. Dictionarium Longobardicum, seu dilucidatio verborum, et dictionum exoletarum, quae in Longobardicis monumentis haberi possunt, per Corn. Margarinum, *Tuderti*, 1670, petit in-8, dem.-rel. m... 12—»

42. Mémoires de M. le duc de Lauzun, *Paris*, 1822, in-8, v. f. fil. tr. d. (*Petit*)........................ 15—»

Si l'on doit juger M. de Lauzun par ses mémoires, il avait toutes les qualités qui font un homme de cour charmant; il eut quelque mérite comme diplomate, et se distinguait éminemment en séduisant des femmes, en faisant courir des chevaux. M. le duc de Lauzun dut principalement sa renommée à ses piqueurs et à ses victimes; aussi le récit de ses aventures galantes tient-il beaucoup plus de place dans ses mémoires que celui de ses campagnes; il a plus enlevé de femmes que de citadelles; il ne passe sous silence aucune de ses conquêtes; il sacrifie à sa vanité les duchesses aussi bien que les grisettes. Quelque reproche que l'on puisse faire au style, qui est loin d'être correct, on ne peut se dispenser d'avouer qu'on trouve, dans la plupart des tableaux, un naturel, une grâce, et même une élégance qui leur donnent du charme. Lorsque ce livre parut, chacun le condamna, mais chacun voulut le lire; les prudes privilégiées jetèrent les hauts cris; mais plus on fit de bruit dans un certain quartier, plus il eut de vogue dans les autres. — L'histoire de ces mémoires est elle-même un véritable roman; on assure qu'une belle dame, pressée par Lauzun d'augmenter le nombre de ses conquête, ne voulut y consentir qu'après avoir lu le récit de celles qu'il avait faites précédemment. Quoi qu'il en soit, si l'ouvrage est de M. de Lauzun, on doit penser qu'il ne le destinait pas à l'impression; l'homme qui, pendant un combat, ordonna que, s'il était tué, on le jetât tout habillé à la mer, afin qu'on ne trouvât pas sur lui les lettres et le portrait d'une de ses maitresses, était incapable de livrer le nom des autres au public, et doit être absous du scandale produit par l'impression d'un ouvrage écrit probablement dans sa jeunesse, et qu'une mort aussi imprévue que terrible, ne lui a pas laissé le temps de détruire.

G. D. S. F.

43. Menckenii de Charlataneria eruditorum declamationes duæ, cum notis variorum. *Amstelodami*, 1716. fig. — Le chef-d'Œuvre d'un Inconnu, poëme, heureusement découvert et mis au jour par le docteur Matanasius. *La Haye*, 1714, *port.* 2 part. en 1 vol. pet. in-8, vél. 8—»

Cette première édition du chef-d'œuvre d'un inconnu, outre un beau portrait qui devrait la faire rechercher, est encore curieuse pour différentes pièces qui n'ont pas été insérées ou changées dans les éditions suivantes.

44. Meslanges poétiques tragiques, comiques, et autres diverses, de l'invention de L. D. L. F. *Lyon*, MDCXXIV, pet. in-8, v. f. fil. (*Aux armes du duc de Richelieu*).. 14—»

Ce volume est composé 1° de la Franciade, tragédie à 9 personnages et à chœurs; 2° le Desguisé, comédie en 9 personnages, et autres poésies.

45. **Morel** (Vindé). La morale de l'enfance, ou collection de quatrains moraux, mis à la portée des enfants. *Paris*, *P. Didot*, 1800, in-12, pap. vél., v. r., fil. tr. dor. (*Petit*)............................... 12—»

46. **Mussonius**. Tragœdiæ sev diversarvm gentivm et imperiorvm magni principes. Dati in theatrum Collegii Regii Henrici Magni. Auctore P. Petro Mussonio Virdunensi è soc. Jesu. *Flexiæ*, 1621, pet. in-8., mar. r. tr. dor. (*anc. rel. fleurdelysée*)..................... 12—»

47. **Novvelle allégoriqve** ov histoire des derniers trovbles arrivez av royavme d'éloqvence (par Furetière). *Paris*, *G. de Lvyne*, M. DC. L VIII, in-8., fig. v. br., 1re édition..................................... 9—»

La figure qui se trouve dans cet exemplaire manque souvent. Note de l'abbé Sepher.

48. Ordonnance du roi, pour le réglement et reformation de la dissolution et superfluité qui est ès habillemens, et ornemens d'iceux; et de la punition de ceulx qui contreviendront à ladicte ordonnance. *Poitiers*, *P. Boyzateau*, 1583, pet. in-8., dem.-rel. m................. 12—»

Il est vraiment curieux de voir qu'à cette époque il n'était pas permis de s'habiller à sa guise; les boutons, et jusqu'aux fentes des boutonnières, l'ordonnance intervient.

49. Orthographiæ ratio, ab Aldo Manutio, Pauli F. collecta. *Venetiis*, *Aldus*, 1561, pet. in-8. vél.......... 10—»

50. **Paradin**. Histoire de nostre temps, faite en latin, par Guillaume Paradin, et par lui mise en françois. *Lyon*, *Jan de Tournes*, 1554, in-16, v. f. t. dor. et ciselée (*rel. du temps*).......................... 25—»

51. P. **Rami**. Grammatica græca, quatenus a latina differt. — Liber de syntaxi græca. *Parisiis*, *Apud And. Wechelum*, 1562, pet. in-8° vél............. 12—»

Deux parties en un volume bien conservé.

52. RAMSAY. Tacheographie ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, renfermé sous très peu de préceptes; le tout enseigné par une méthode briève et fort intelligible, expliquée par plusieurs exemples, par le sieur Charles Al. Ramsay, gentilhomme écossois, traduit depuis peu de latin en françois. *Paris*, 1683, pet. in-12, v. f. fil. tr. d. (*Petit*)................................ 20—»

Latin et français, et peu commun.

53. Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France, et autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de M. l'abbé de Longuerue (publiés par Rousselot de Surgy). *Genève*, 1769, in-12, v. f. fil. tr. d. (*Petit*)................................ 15—»

Ce volume est précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'abbé de Longuerue. On y trouve la Vie du Cardinal de Richelieu, celle de Mazarin, une histoire abrégée de la Donation du Dauphiné et des dissertations sur l'Histoire de France.

54. Recueil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes et modernes, avec les airs notés (par M. de Lusse). *S. l.*, 1767, 2 vol. in-8, tit. gr., pap. de Holl., v. m................................ 15—»

L'éditeur de ce recueil a poussé la conscience jusqu'à faire réimprimer les airs divers composés sur une même romance. On trouve rarement ces volumes joints à l'anthologie, dont ils sont pourtant un complément indispensable.

C'était alors l'époque brillante de la chanson en France, de la chanson à laquelle la fondation *du Caveau* vers 1735, avait donné une sorte d'autorité. Piron, Crébillon fils et Collé, étaient en pension, pour le souper, chez un épicier de la rue des Lombards, nommé Gallet, et chansonnier lui-même. Le trio voulut rendre à Gallet son hospitalité, au moins une fois, et ils lui donnèrent un dîner *au Caveau*, cabaret célèbre, situé au carrefour Bussy. Piron, Crébillon et Collé invitèrent avec Gallet, le père Crébillon, les deux Saurin, père et fils; Sallé, Fusellier, Duclos, Moncrif, Bernard, Helvétius, Rameau, La Bruère, et le peintre Boucher. Ce dîner fut assez gai pour donner aux convives le désir de le renouveler. Il eut lieu les premier et seize de chaque mois pendant quinze ans, toujours avec la même composition. C'est là que Rameau, que Boucher, que Collé firent connaître leurs talents si divers et commencèrent leur réputation. Ces dîners chantants se

perpétuèrent, après le premier Caveau, d'abord chez un fermier général nommé Pelletier, qui en recueillit les débris; puis, sous la présidence de Crébillon fils, le Caveau du carrefour Bussy se réinstalla, mais avec de nouveaux convives, au nombre desquels étaient Favart, Barthe, Dorat, Vernet le peintre, Laujon, Goldoni, etc. Cette société fut assez promptement remplacée par la *Dominicale*, réunie les dimanches, chez le chirurgien Louis, avec quelques membres du dernier Caveau et quelques nouvelles admissions, tels que Vadé et Barré, que nous avons vu directeur du théâtre du Vaudeville. La révolution de 1789 mit fin à ces chants joyeux, qui ne reprirent qu'aux dîners du Vaudeville, sur lesquels je reviendrai.

VIOLLET LEDUC.

55. ROHAN. Mémoires dv dvc de Rohan sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri le Grand, jusques à la paix faite avec les réformez au mois de juin 1629. — Discours politiques du duc de Rohan. — Véritable discours de ce qui s'est passé en l'assemblée des églises réformées de France, tenue à Saumur, en l'an 1611. — Le parfait capitaine, autrement l'abrégé des guerres de Gaule des commentaires de César. — De l'intérest des princes et estats de la chrestienté. *Paris*, 1643-46, 2 vol. in-4. vél. *(édit. orig.)*.......................... 18 — »

56. RUSCELLI. Della eloqvenza, dialogo del Rev. Mons. Daniel Barbaro, eletto patriarca d'Aquileia. nuovamente mandato in luce da Girol. Ruscelli. *Venetia*, 1557, pet. in-4., dem.-rel. v. ant.................... 15 — »

57. SALAZAR. Miroir général de la grammaire en dialogues, pour sçavoir la naturelle et parfaite pronontiation de la langue espagnole, par Amb. de Salazar. *Roven*, 1636, pet. in-8. port., rel. en vél. (*franç. et espagnol*). 10 — »

58. Séthos, histoire ou vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Egypte, traduite d'un manuscrit grec, (par l'abbé Terrasson). *Paris*, 1731, 3 vol. in-12, v. f. fil. anc. rel............................... 10 — »

Le roman de Séthos est regardé comme une imitation de Télémaque. Le rapport le plus réel qui existe entre ces deux ouvrages consiste en ce que, dans l'un et dans l'autre, un jeune prince, éloigné du pays où il doit régner

un jour, parcourt beaucoup de contrées, s'instruit dans la science des lois et des mœurs, signale en tous lieux sa sagesse et son courage, et rentre enfin dans sa patrie, orné de toutes les connaissances, de toutes les vertus qui peuvent faire un grand roi ; mais cette ressemblance du fond, disparaît sous la multitude des différences qu'offrent le tissu des événements, la description des lieux, et la peinture des caractères. Voici en quelques mots une idée du sujet.

Séthos, fils du roi de Memphis, est en butte à la haine d'une marâtre, maîtresse absolue de l'esprit de son père. Après avoir été initié aux mystères d'Isis, et avoir acquis par là une science, et une sagesse supérieure à son âge, il va, comme volontaire, défendre son pays dont on attaquait les frontières. Dans une affaire de nuit, il est blessé et laissé pour mort par les siens des soldats ennemis s'emparent de lui, le conduisent à un port de la mer Rouge, et l'y vendent à des Phéniciens, qui l'emmènent à leur suite dans une expédition maritime. Esclave et caché sous le nom de Chères, simple soldat égyptien, il fait des prodiges de valeur, rétablit la paix entre la Phénicie et la Taprobane, et, pour prix de ce service, obtient des deux puissances le commandement d'une flotte, avec laquelle il fait le tour de l'Afrique, où il fonde des établissements et répand les bienfaits de la civilisation. Il visite ensuite le fameux pays des Atlantes, et se rend de là à Carthage qu'il sauve de sa ruine. Ayant ainsi rempli l'univers du bruit de ses exploits et de sa sagesse, il retourne en Égypte, se fait reconnaître, et met le comble à son héroïsme en cédant son trône à l'un des fils de sa marâtre et à l'autre sa maîtresse, dont il ne pouvait faire son épouse sans porter atteinte à sa gloire.

Toute cette fable est intéressante et bien conduite ; il y règne une brillante et sage imagination ; le portrait de la reine d'Égypte, en forme d'oraison funèbre, est un portrait que Tacite eût admiré, dont Platon eût conseillé la lecture à tous les rois. La valeur et la générosité du héros ont quelque chose de prodigieux et d'exagéré, qui ne déplaît pas dans un sujet dont l'époque est très voisine des siècles appelés fabuleux ou héroïques.

G. D. S. F.

59. Tansai et Neadarné, histoire japonoise (par Crébillon fils). *Pékin*, 1758, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, fig., v. f. fil. tr. d. (*Petit*)........................ 14— »

Satire contre le cardinal de Rohan, la constitution Unigenitus et la duchesse du Maine. L'auteur a été pendant quelque temps enfermé au château de Vincennes, pour avoir composé ce roman.

8592. — Imp. Maulde et Renou, r. Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Imp. Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

Sommaire du numéro 2 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

LA FRANCE AU TEMPS DES CROISADES.

Puisque le regard est si attristé par les misères présentes, fuyons vers les temps poétiques ; consolons-nous, s'il est possible, de l'affaissement des âmes, du scepticisme des idées, de la lâcheté des caractères, en nous souvenant de l'éclat, de l'énergie, de la probité des vieilles mœurs. Il y a dans l'histoire des peuples de ces contrastes, et notre France surtout a ses inégalités inespérées : tantôt de la grandeur, tantôt de l'abattement, tantôt la foi, tantôt le doute, tantôt la chevalerie, tantôt la philosophie, tantôt les hôtels de ville, tantôt les clubs, tantôt la royauté, tantôt la démagogie ; alternatives plus soudaines que ne le pensent ceux qui voudroient jouir d'un seul coup de toutes ces successions de gloire et de faiblesse, et à qui la vie échappe, tandis que s'achève le retour qu'ils avoient à peine rêvé. Et ce sont ces vicissitudes dramatiques et imprévues qui font que la France n'a jamais le droit de se décourager. Au moment où nous gémissons, la douleur s'efface ; tout est plein de changements ; la réparation suit de près les malheurs, et ainsi va se déroulant la magnifique épopée de ce grand peuple, qui a pu écrire sur ses fastes : *Gesta Dei per Francos.*

Voici un livre admirablement propre à rendre sensibles de tels contrastes. C'est l'histoire de la vieille France ; non pas,

s'il vous plaît, l'histoire publique que nous avons étudiée dans les actes politiques, dans les guerres, dans les traités, dans les révolutions, dans les lois; mais l'histoire privée, l'histoire domestique, *domestica facta*, l'histoire du foyer, du manoir, des jeux, des plaisirs, des fêtes, des arts, des travaux, des mœurs, des coutumes, du négoce, des besoins, de tout ce qui occupe, en un mot, l'activité personnelle d'un peuple libre.

Rien de plus varié que ce tableau. M. de Vaublanc s'est fait citoyen du moyen-âge; il a vécu avec les chevaliers, avec les artisans, avec les poètes, avec les châtelains, avec les paysans, quelque peu même avec les moines, et de son séjour parmi cette société animée et pittoresque, il nous a apporté des récits piquants, instructifs, pleins d'attraits et bien écrits; oh! bien écrits! chose si rare en notre temps de vulgarité politique!

Mon bon vieux maître Michaud avoit déjà trouvé le secret d'intéresser ce mauvais siècle à la poésie des Croisades, de nous passionner tous, gentilshommes, bourgeois, roturiers, pour les chevaliers de la Terre-Sainte, songeant, au plus fort de la bataille, aux beaux récits qu'ils en feroient aux dames; pour ces héros naïfs, pour ces moines guerriers, pour ce peuple entier de fidèles et de soldats; et aussi quel artifice de poète dans ce mélange de grands récits et de menus détails, de drame historique et de vie privée?

Mais M. Michaud n'avoit pu tout dire, M. de Vaublanc a repris les particularités infinies de cette vie si active et si pleine, et son livre devient le complément nécessaire de tous les travaux sur les Croisades, cette partie brillante du moyen-âge.

Deux volumes avoient paru en 1843; ce sont ceux qui renferment le plus de généralités historiques. Ils traitent de la royauté, de la noblesse, du clergé, des communes, de l'état militaire, du système des guerres, de la chevalerie, des tournois, de la chevalerie religieuse et de la galanterie chevaleresque; c'est toute l'histoire publique du douzième siècle.

Les deux derniers volumes, parus plus récemment, traitent

de la langue et de l'écriture, de l'enseignement, des sciences, de la poésie, des romans, des beaux-arts, de l'architecture religieuse, de l'industrie et de la vie privée, de l'agriculture, du commerce, des châteaux et des villes, de l'intérieur des habitations, du costume, des repas, des caractères et des plaisirs nationaux, des mariages, des inhumations, des sépultures royales; et sous ces titres apparaissent toutes les coutumes, tous les usages, toutes les particularités de la vie nationale, de ce que nous appelons aujourd'hui la *civilisation* ou le *progrès*.

Or l'embarras est grand pour donner à présent une idée, soit de la science, soit de la façon d'écrire de l'auteur. Ce n'est pas un livre qu'il faille attaquer par un système, par une théorie. Il n'y a là que des récits bien contés, des souvenirs bien exposés, des remarques bien motivées; il faudroit prendre les détails un à un, et tous sont curieux.

La *Quotidienne* a autrefois parlé des premiers volumes; disons quelques mots des deux autres, en indiquant les chapitres principaux.

Il y a un sujet toujours opportun, c'est celui qui se rapporte à l'histoire de notre langue. Combien l'art d'écrire gagneroit au rapprochement des formes du vieux langage et du langage nouveau! Les mots mêmes ont du charme; La Bruyère le disoit au temps où la langue entière se renouveloit avec tant d'éclat; et pour nous, qui ne savons faire que des mots nouveaux, et si inutiles, nous gagnerions à nous rappeler ce que nous avons perdu de vieux mots et si naturels. Écoutons sur ce point M. de Vaublanc.

La langue des François, dès le douzième siècle, couroit déjà par tout le monde.

« Cette singulière estime de toute l'Europe, dit M. de Vaublanc, pour le langage des François, peut s'expliquer. Il fut souvent au temps des Croisades, comme au temps de Louis XIV et de l'Empire, celui de la victoire. La langue d'oc s'étoit promenée en chantant depuis la Castille jusqu'à Jérusalem, la langue d'oil avoit été créée au milieu des batailles depuis la

Tour de Londres jusqu'aux bords de Nil. Cette dernière langue, tout adolescente qu'elle étoit, ne manquoit pas de richesse et d'énergie. Nous sommes fiers de notre parler du dix-neuvième siècle, mais celui du moyen-âge a encore de quoi exciter nos regrets. Nous croyons avoir exploité jadis tout l'or de cette mine ; erreur ! ouvrons quelques-unes de ces pages jaunies par le temps, organes paralysés qui ne peuvent exprimer exactement les sons, mais qui transmettent fidèlement la pensée ; tandis que nous allons chercher des mots dans les langues étrangères, celle de nos pères nous en offre qui sont à elle, et qui valent bien des expressions exotiques.

» Ainsi, pour exprimer l'action d'un breuvage mortel, quel qu'il soit, nous disons empoisonner. L'ancienne langue avoit aussi *enherber ;* en parlant d'une main refroidie, glacée, elle disait *engelée ;* pour caresser et flatter, elle avoit *blandir* et *losanger ;* pour un soulèvement furieux *borroflement ;* elle avoit encore *esseulé* pour isolé, abandonné ; *affolé* pour outragé, déshonoré, blessé; *sorisette* pour petite souris ; *alise,* peau douce et unie, d'où est venu le nom d'Alix et celui de l'alisier ; manger de bonne heure, c'était *matinet mangier ;* elle disoit *brocher* pour donner de l'éperon à un cheval ; *fervestis* pour soldats, chevaliers vêtus de fer ; *glas* n'exprime maintenant qu'un bruit de cloches ; on disoit aussi un *glas* de chiens ; *féal,* mot breton, étoit plus usité que fidèle ; *rote,* réunion, mot qui est resté dans la langue de la cour de Rome ; *deviser,* dire, raconter ; *serorje* (de *soror*), beau-frère ; ce dernier mot n'étoit alors qu'une appellation de courtoisie.

» Le don du discernement, qui fait apprécier le bien et le mal, le vain ou l'utile, s'appeloit *cointise ;* un homme *cointe* étoit un homme instruit, prudent jusqu'à la finesse... *Prud* et *prude* vouloient dire sage. Saint Louis remarquoit qu'il y avoit grande différence entre *preu homme* (vaillant) et *preud homme* (sage). La pruderie, maintenant, n'est que l'affectation de la sagesse. »

Je pourrois ne pas m'arrêter ; car tout le reste est plein de charme. Après quoi M. de Vaublanc dit avec une parfaite rai-

son : « Quelquefois des personnes qui n'ont peut-être pas profité de toutes les ressources de la langue françoise l'ont accusée de pauvreté et d'insuffisance. Pauvre ! non. Avare, inconstante et dédaigneuse ! oui. Jetez les yeux sur les dix-sept volumes manuscrits du Glossaire de Sainte-Palaye, ou, si mieux vous aimez, feuilletez celui de Roquefort, qui n'en est qu'un extrait, et tous ceux que de savants éditeurs ont placés à la fin de leurs curieuses publications; interrogez Ménage et Furetière; parcourez aussi les huit in-folio de Ducange, qui renferment tant de vieux mots françois, et vous saurez alors si cette langue est riche; lisez ensuite nos plus anciens écrivains; suivez avec quelque attention la lexicologie de Villehardoin, de l'historien de Boucicaut, de Froissard, de Comines, de Rabelais, de Montaigne, d'Amyot surtout, des auteurs de la Satyre Ménippée, etc., il y a là toute une langue enfouie et morte sous le poids de l'étiquette du dix-septième siècle; lorsqu'on ne voulut plus écrire que la langue de la cour, ce que la cour ne disoit pas, l'Académie n'osoit l'enregistrer. »

Cela est fort bien dit, et la vieille langue est bien vengée, si ce n'est que volontiers encore nous pardonnerions à l'Académie, si elle nous avoit gardé cette langue de l'*étiquette* qui, après tout, étoit une langue de choix et d'élégance. Après l'*étiquette* est venue la trivialité.

Il y a dans ce livre, sur l'Université, sur les sciences, sur la poésie, sur les arts du moyen-âge, des détails précis et d'un grand intérêt.

Ne prononce-t-on pas quelquefois le mot d'ignorance en parlant de ces temps d'une si merveilleuse activité? — La réponse est écrite en traits splendides sur les monuments. L'architecture a des formes d'une hardiesse et d'une harmonie qui supposent une société savante et poétique. Tous les arts qui s'y rapportent sont d'une perfection analogue. La peinture sur verre, toute seule, attesteroit un état de civilisation raffinée. « L'importance que l'on attachoit aux produits délicats de la vitrification, dit M. de Vaublanc, se montre dès le onzième siècle.

L'évêque d'Auxerre (1075), Geoffroy de Champaleman, surveilla lui-même ses ouvriers après l'incendie de sa cathédrale et chargea six de ses officiers de pourvoir à l'exécution d'autant de verrières pour l'église restaurée. Il réserva des prébendes en faveur d'un clerc habile en orfévrerie, d'un savant peintre et d'un ouvrier intelligent; les chanoines lui en firent des remercîments. Depuis lors on lisoit de temps en temps dans le Nécrologe d'Auxerre l'*obit* de quelques chanoines peintres-verriers. Dans le Nécrologe de Notre-Dame-de-Paris (de 1168 à 1184), on trouvoit ces lignes : « Mort de Baredon, doyen et prêtre, qui fit faire une vitre au prix de 15 livres. »

On ne peut tout dire. Mais qui ne sait la magnificence des verrières de la Sainte-Chapelle et de Saint-Denis? Suger et saint Louis avoient pris plaisir à orner ces deux monuments de toutes les richesses de l'art catholique. Comment donc imaginer que ces œuvres si élégantes et si variées eussent pu être conçues pour une société incapable de les goûter? Le génie n'est pas un don abstrait. Il a besoin d'une société qui le comprenne, et d'ordinaire c'est la société qui le produit. Ni l'architecture, ni la peinture, ni l'orfévrerie, ni la sculpture du moyen-âge, n'auroient multiplié leurs chefs-d'œuvre en regard d'une société inculte et barbare. C'est une remarque qui manque peut-être au livre de M. de Vaublanc et que je soumets à son rare esprit.

C'est aussi par là que s'explique la multiplicité des monuments. J'aurois voulu que M. de Vaublanc recueillît avec plus de scrupule l'histoire des confréries d'architectes et de maçons, qui alloient courant le monde pour bâtir des cathédrales. L'organisation de ces compagnies constate le concours populaire dans le magnifique mouvement des arts au moyen-âge, et plus nous voulons aujourd'hui agrandir ou flatter le peuple, plus il nous importe de montrer sa part de gloire dans les souvenirs de la patrie.

Les *trésors* des églises, les *châsses*, les *chapelles*, sont autant de souvenirs qui attestent, soit la richesse, soit le génie, soit

la piété de ces temps. Si d'une part, vous voyez la splendeur des dons, d'autre part vous voyez la splendeur des œuvres. La société tout entière concourt à cette magnificence.

Que de touchantes pages M. de Vaublanc laisse, à propos de ces monuments, tomber de sa plume ! Le culte des reliques étoit surtout l'inspiration de l'art en ces temps de foi : c'étoit une sainte poésie :

« Au moyen-âge, dit l'auteur, l'exhumation ou l'exposition des reliques donnoit lieu à des solennités considérables, le respect des peuples pour les restes des hommes célèbres ou vertueux est un sentiment inné. Les philosophes et les ignorans, les païens et les chrétiens ont vénéré les reliques et pratiqué le culte des morts. Jamais on n'affecta pour leur dépouille l'indifférence habituelle de nos jours, réchauffée vainement par quelques translations fumeuses de cendres héroïques. Cependant l'écho du passé est encore dans ces fragiles débris : il est dans les moindres souvenirs demeurés jusqu'à nous des êtres qui n'existent plus, et que nous avons aimés. Quelle est la mère qui n'ait gardé religieusement un peu de la chevelure blonde de l'enfant qu'elle ne cessa de pleurer ? Quelle est l'amante ou l'épouse qui n'ait ressenti une grave émotion à la vue d'une image, d'un anneau, d'un vêtement laissé en deçà du cercueil, comme ces plumes que l'oiseau abandonne à la terre lorsqu'il fuit mortellement blessé ?

» Il n'est pas d'expression qui puisse peindre l'ardeur des peuples de jadis à contempler et toucher ces fragments d'os, ce peu de cendres recueilli au fond des tombeaux des saints. Ils les enveloppoient de soie et d'or, mais ils leur étoient infiniment plus précieux que l'or et la soie ; ils baisoient et arrosoient de leurs larmes ces chers et mélancoliques débris, souvenirs de tant de vertus et de tant de souffrances ; ils accouroient de loin pour renouveler tout près d'eux, et comme sous l'influence de leurs saintes émanations, des vœux et des prières. Alors on attribuoit des puissants effets à des paroles suppliantes, qui réclamoient l'intervention des êtres bienfaisants dont on

honoroit la dépouille mortelle. Convaincu de l'immortalité des âmes et de la résurrection des corps, on n'oublioit jamais la communion des existences invisibles et des vies terrestres, on se confioit à l'éternité et à l'immensité d'un amour qui avoit commencé sur la terre et qui continuoit à fleurir au pied du trône de l'Éternel pour le soulagement des fidèles demeurés encore dans l'exil de la vie. Croyance pieuse et consolante! croyance noble et vraie qui donne aux bonnes actions le sceau de la perpétuité, qui fait de la charité une lampe incombustible, qui forme un seul peuple et une seule famille de ceux qui ont vécu et de ceux qui respirent, en les unissant sous la main de la Providence, malgré les abîmes de l'espace, par l'échelle mystérieuse de la prière. »

Ces pages sont admirables d'élégance. Elles sont toute l'explication des splendides reliquaires, et des royales chapelles, témoins survivants de la piété et du génie du moyen-âge.

Le caractère de ces temps se peint à d'autres indices. Des mœurs extérieures et publiques, vous passez avec M. de Vaublanc, aux mœurs domestiques et privées; rien ne lui échappe. Remarquez surtout la probité des habitudes et des relations des hommes entre eux. Chaque métier a ses lois, chaque apprentissage a ses conditions; mais la première règle est l'honnêteté.

« La plupart des métiers ne pouvoient travailler à la lumière, parce que, disent les statuts, l'œuvre est mauvaise ou insuffisante.

« Nul serrurier ne peut faire de clef, si la serrure n'est devant lui dans sa maison. »

La loi venoit en aide aux mœurs, et quelquefois par une pénalité terrible.

» Les tisserands doivent donner à leurs étoffes les dimensions légales, sous peine d'avoir le poing coupé. »

Tous ces règlements sont infinis, et M. de Vaublanc les recueille et les analyse avec intelligence.

Puis apparoît la vie féodale; le château est décrit avec le

jardin et le village ; les chemins, les sentiers, les couvens, la solitude tout reprend de l'animation et de l'intérêt. De là, vous entrez dans la ville, dans ses rues bourgeoises, dans sa rue marchande, dans sa juiverie, dans ses marchés, dans son château. L'Hôtel-de-Ville semble un peu oublié, et j'en ai regret ; c'est là que se nourrit la sève communale, principe de la liberté politique. Mais je recommande l'*intérieur des habitations* aux amateurs quelque peu irréfléchis du luxe féodal.

« Ne croyez pas que le pied refroidi pose toujours sur le marbre et sur la pierre, ou sur la brique émaillée de rosaces et d'armoiries ; on a, pour couvrir le sol, des tapis sarrazinois, des tapis *nourés* (1) et des jonchées de verdure et de fleurs. Les couvents seuls n'osent se permettre de telles recherches. L'abbé de Froidefond est puni pour avoir recouvert de tapis le pavé de son presbytère. Il y a plusieurs manières de joncher le pavé : avec des nattes ou des lits de paille, du jonc, de l'herbe fraîche en été ; avec des fleurs aux jours de fête. Le Louvre de Philippe-Auguste est jonché d'une paille qu'on donne à l'Hôtel-Dieu quand la cour du roi quitte Paris, usage connu déjà au siècle précédent. Le petit bâtard de Normandie, qui se fit ensuite roi des Anglais, ayant été posé un instant sur la paille par la sage-femme qui le reçut à sa naissance, en saisit un brin qu'on eut peine à lui ôter : « *Par foy*, dit la matrone, *cet enfant commence jeune à conquerre*. »

« Telle étoit une partie du luxe des palais ; la magnificence étoit dans l'ensemble des constructions ; l'ornement étoit la grandeur : ce n'est pas ce que nous empruntons au moyen-âge. Ce qui suffit à notre splendeur, ce sont des statuettes réduites, des monuments étriqués, des chambrettes mignonnes et des bouts de tapis. C'est par là que nous luttons avec Philippe-Auguste et avec le petit bâtard de Normandie ; mais nous ne nous faisons pas *rois des Anglois*.

(1) C'étoient de gros tissus de laine de couleur. (Métiers de Boileau, — *Depping*).

Le lit, le costume des hommes et des femmes, la cuisine, le service de table, sont racontés par M. de Vaublanc avec de menus détails fort curieux; le tout mêlé d'histoires que devroient bien lire nos inventeurs de romans.

Puis le caractère national est peint dans les fêtes et dans les jeux; il est peint aussi dans les guerres, qui alors étoient un jeu et une fête. Déjà M. Michaud nous avoit fait aimer ses croisés, avec leur mélange de bravoure et de raillerie, de bonhomie et de fierté: M. de Vaublanc ravive ces souvenirs. Toutefois, le caractère primitif garde ses imperfections, et toujours reparoît le Gaulois de César, *léger, inconstant, prompt à adopter les nouveautés, à tenter les hasards et à se décourager*; ou le Gaulois de Caton, *qui aime avant tout deux choses, bien combattre et finement parler*. Peuple singulier, aimé et envié des autres peuples, et de qui couroit, au temps de Charlemagne, un dicton grec, traduit en deux vers :

Soys toujours amy du François,
Mais son voisin point ne le soys.

Les vertus sérieuses se mêlent aux défauts aimables; vous le voyez par les récits d'hospitalité et de fêtes publiques. Puis apparoissent les jeux, les danses, la chasse, le faucon surtout, avec ses prouesses. Dans ces récits de vie privée, le livre de M. de Vaublanc est plein de charme; et ainsi, passant des choses graves aux jeux légers, le savant écrivain arrive à la fin de ses études par un sujet qui couronne tristement toutes les œuvres humaines, par des tableaux de sépulture et par des images de mort.

Les usages funèbres du moyen-âge étoient principalement restés vivants à Saint-Denis. La Révolution françoise, qui ne pouvoit rien supporter des vieux siècles, s'en alla disperser ces reliques saintes. « Pendant ce temps, dit M. de Vaublanc, le dernier roi de la vieille monarchie mouroit par la main des hommes enivrés du vin de la colère divine, et il leur pardonnoit, car lui aussi étoit fils de saint Louis. » C'est sur cette im-

pression de douleur que s'achève ce grand et bel ouvrage, et enfin l'auteur s'écrie :

« Adieu, nobles chevaliers ! adieu, pâles figures d'anachorètes, trouvères galants et doux visages de femmes ! adieu, mœurs vives et singulières d'un temps évanoui dans l'abîme des siècles ! nous vous quittons à regret pour retourner aux réalités du présent. Puissent ces pages devenir utiles à ceux qui voudront aussi vous connoître. Que les amis de l'histoire nationale profitent de nous, comme nous avons profité de nos devanciers; qu'ils élèvent un monument plus durable à la gloire de la France, et qu'ils répètent, comme nous l'avons fait, du fond de notre cœur, en observant cette grande époque et en pensant à celle qui commence, qu'ils répètent le cri des Croisades : *Dieu aïe !*

Telle est la conclusion du livre : et je ne m'étonne pas que l'auteur se sépare avec peine de toute cette poésie du douzième siècle qui ne revivra plus. Heureux toutefois, puisque l'amour des études le peut consoler des tristesses de la vie contemporaine ! heureux aussi, puisqu'il lui a été donné de faire aimer des temps que plusieurs trouvoient juste de dédaigner !

M. de Vaublanc a eu le secret de concilier, dans son langage, l'admiration du passé et le respect du présent. Son enthousiasme est mêlé de critique; quelquefois même, son blâme est sévère, peut-être injuste, et par exemple, s'il juge des actes dont la violence s'explique par le zèle d'un siècle de foi, il semble trop se souvenir de quelques-unes des idées d'un siècle sceptique; ceci s'applique particulièrement à la guerre des Albigeois, guerre lamentable, mais qu'il est peu philosophique de déplorer seulement comme une guerre de fanatisme. C'est aussi la seule restriction à tant d'éloges dus au savoir historique et à la raison chrétienne de l'écrivain.

Mais qu'il soit loué sans réserve d'avoir, dans cette variété de sujets, où se mêle le grand et le naïf, l'héroïque et le vulgaire, gardé le soin de la langue et du style. Rare mérite en nos temps de composition précipitée, où le fond est vide, où

la forme est vaine, où l'élégance même est trompeuse. C'est qu'il a fui le contact de nos lettres si tristement gâtées par les passions de la politique. Hélas! et pour tout dire, M. de Vaublanc fait ses livres loin de nous. Munich, cette Athènes nouvelle, lui prête son repos; mais la France ne cesse pas de l'inspirer. Ainsi s'explique le caractère calme et pur de cet ouvrage, qu'on diroit fait pour une société lettrée, et où le talent et le travail seroient assurés de leur part de gloire (1).

LAURENTIE.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

CONVENTION NATIONALE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

SECOND RAPPORT SUR LE VANDALISME, PAR GRÉGOIRE (2),

Séance du 8 Brumaire, l'an III.

CITOYENS,

Vous avez mis sous la sauve-garde de la loi tous les monuments des sciences et des arts. Beaucoup de districts se sont empressés de concourir à l'exécution des mesures que vous avez prises pour arrêter les destructions; mais dans d'autres, nous venons vous le dire avec douleur, les destructions continuent.

Tandis que la sagesse de vos décrets atteste la sollicitude des législateurs pour étouffer l'ignorance et faire triompher les lumières; tandis qu'à votre voix les hommes à talents sortent des cachots et que le génie relève sa tête humiliée, la barbarie et l'esprit contre-révolutionnaire tiennent sans cesse le poignard levé pour assassiner les arts. Une horde de scélérats

(1) Cet article a paru dans le journal *l'Union*.

(2) Nous avons réimprimé dans le *Bulletin* les premier et troisième rapports de Grégoire sur le *Vandalisme révolutionnaire*, nous espérons que le second, aussi curieux que les deux autres, et que sa rareté nous avoit empêché de découvrir, sera agréable à nos lecteurs. Cette pièce renferme les détails les plus intéressants sur les dévastations commises durant les mauvais jours de notre histoire. (*Note de l'éditeur*).

veulent par ces moyens faire haïr la liberté, qu'en dépit de leurs efforts le peuple françois ne cessera d'aimer qu'en cessant d'exister.

La correspondance du comité d'instruction publique et de la commission temporaire des arts nous a fait connoître de nouvelles dégradations.

Nous avons pensé qu'il falloit leur donner de la publicité, afin de signaler les coupables, de placarder l'opprobre sur leurs fronts, et de prémunir sans cesse les bons citoyens contre les erreurs de l'ignorance et les insinuations de la perfidie.

A Ussel, à Saumur, à Lons-le-Saunier, les livres, les tableaux et d'autres objets rares ont été vendus à très-vil prix.

A Mont-de-Marsan, deux belles statues par Mazetti ont été mutilées; d'autres ont failli subir le même sort.

A Reims, on a mutilé un tombeau d'un beau travail, et précipité d'une hauteur de vingt pieds un tableau de Thaddée-Zuccharo; le cadre a été brisée : la toile dégradée a été retrouvée dernièrement sur les marches d'un escalier.

A Melun, une belle statue de marbre blanc a été cassée.

A Fontainebleau, un tableau magnifique est en cendres, et l'on a brisé une statue de fleuve en bronze qui avoit été exécutée sous la direction de Léonard de Vinci.

Au Muséum des plantes, on a outragé le buste de Linnée.

A Bayeux, des commissaires instruits et patriotes ont sauvé la fameuse tapisserie dont la broderie attribuée à Mathilde, femme de Guillaume le Bâtard, représente les expéditions de son mari dans la grande et la petite Bretagne. Pour la seconde fois ce monument échappe à la destruction, car il faillit périr en 1562, dans le temps des guerres civiles; et dans l'irruption vandalique qui vient d'avoir lieu; mais plusieurs statues d'un bon style, et la presque totalité des tableaux qui se trouvoient à la cathédrale et dans les autres églises de Bayeux, sont anéantis.

A Douai, on avoit donné l'ordre de brûler tous les livres

concernant le culte : ce qui pouvoit anéantir la moitié des bibliothèques; car, la limite à cet égard n'étant pas tracée, à quel terme pouvoit s'arrêter la fureur?

A Etain, depuis les anciens inventaires on a volé dans les bibliothèques des ci-devant capucins et de la ci-devant abbaye de Châtillon.

A Saint-Serge, près d'Angers, l'église des ci-devant bénédictins contenoit des groupes précieux; on les a brisés. Deux belles statues (le saint Roch et le saint Sébastien) avoient échappé à cette rage dévastatrice; elles viennent d'être détruites, et plus de cent beaux orangers ont péri, faute de soins.

A Villefranche, département du Rhône, étoient une orangerie et une serre-chaude : tout est détruit.

A Marly, beaucoup de statues sont bien conservées, mais qui n'auroit le cœur navré, en voyant dans un coin un amas de bras et de jambes cassés à des chefs-d'œuvre?

A Toulouse, on conservoit les registres des sentences originales de l'Inquisition. Limborch, qui a fait l'histoire de l'Inquisition, ne s'étoit procuré qu'avec beaucoup de peine la lecture de ces manuscrits, actuellement ils sont détruits.

A Verdun, des municipaux, ayant à leur tête un nommé *Carache*, ont brûlé des tableaux précieux et des statues. Les amis des arts regrettent surtout une Vierge de Houdon et un Christ mort, de grandeur naturelle : ce chef-d'œuvre de sculpture, d'un dessin plus correct et d'un ciseau plus hardi, peut-être, que le monument de saint Mihiel, faisoit l'admiration des étrangers. Un artiste estimable s'étant présenté à la place de l'exécution, afin de conjurer la fureur, offrit de payer chèrement une main pour apprendre à dessiner à ses enfants; il fut repoussé par les clameurs de la rage, et n'échappa que par le silence et la fuite.

A Versailles étoit une magnifique tête de Jupiter, dont l'historique mérite une courte digression. Il paroît assez bien prouvé qu'elle date de 442 ans avant l'ère vulgaire, qu'elle est un ouvrage du célèbre Myron, et qu'elle a fait partie du Jupiter

colossal qui étoit dans le temple de Junon à Samos. Marc Antoine avoit fait transférer cette statue à Rome. Auguste fut tellement frappé de sa beauté, qu'il fit bâtir pour elle un temple au Capitole. Cette statue, après avoir orné les jardins des Médicis, fut donnée au cardinal de Granvelle, qui l'avoit placée près de son palais à Besançon, dont les habitants la donnèrent à Louis XIV. Cette tête, quoiqu'exposée aux intempéries de l'air depuis plus de 300 ans, conservoit toute sa beauté. Un vandale s'est amusé à tirer à balle sur ce monument. Nous apprenons qu'heureusement il n'est point endommagé.

Observez que si parmi les destructions dont on vient de tracer le hideux tableau, quelques-unes datent déjà d'un an et plus, le plus grand nombre est d'une date bien postérieure; et s'il faut y joindre d'autres faits récents, les citations se présentent en foule.

Dans le district de Sarrebourg, les cabinets de Vioménil et de Custine avoient de bons tableaux et d'autres objets rares ; le tout a été vendu au plus bas prix.

A Chantilly, on a vendu récemment, et toujours à vil prix, la musique très-recherchée de Boccherini.

Ici, un forté-piano de l'Autrichienne a été cédé pour cent écus ; il avoit coûté six mille livres.

Enfin il n'y a pas quinze jours que les affiches annonçoient encore, au milieu de Paris, une vente d'objets nationaux, parmi lesquels étoient indiqués des livres, quoique les décrets s'y opposent.

A Thorigny, district de Coutances, plus de trois cents tableaux ont été dégradés sous prétexte qu'ils contenoient des signes proscrits. L'agent national a soutenu, dit-on, que tel étoit le vœu de la loi. Si cet homme avoit en main les chefs-d'œuvres du Muséum, le Sueur et Rubens seroient bientôt anéantis.

Au reste, nous annonçons que des plaintes multipliées s'élèvent contre ce qui se fait à cet égard dans le district de Coutances ; et votre comité a l'œil fixé sur ceux qui persiflent

quand on leur recommande la conservation d'un jardin où se trouvent des plantes rares de l'Amérique.

Une lettre de Carpentras, en date du 15 vendémiaire, donne des détails sur la magnifique architecture de la ci-devant chartreuse de Villeneuve, district de Beaucaire, qui a été vendue. Là étoit un groupe précieux de figures en ronde-bosse et de grandeur naturelle. Ces figures étoient, dit-on, de la plus belle expression; la draperie, surtout, étoit un chef-d'œuvre; c'étoit la nature dans son choix le plus heureux : tout est tombé sous les coups du marteau.

Aux portes latérales de la ci-devant cathédrale de Carpentras, deux belles figures (de saint Pierre et saint Paul) ont été réduites en poudre; et l'on regrette également une colonne tirée jadis d'un temple de Diane dont les ruines existent encore à Venasque.

La même lettre annonce que la rage de détruire est à son comble. D'après de tels désastres, nous craignons sans cesse que la fureur ne se dirige contre cette foule de magnifiques antiquités qui décorent les départements du Midi; et déjà nous avons conçu des inquiétudes pour l'arc triomphal de Marius, près d'Orange.

Voici l'extrait d'une lettre de l'agent national du district d'Arles, en date du 17 vendémiaire dernier. En augmentant nos craintes, elle porte à l'extrême notre indignation et notre douleur :

« Cette commune (Arles) renfermoit des monuments pré« cieux, tels que statues, bas-reliefs, autels votifs, colon« nes, etc. On en avoit formé un Muséum par les soins d'un « antiquaire qui avoit fait graver ce qu'il y avoit de plus re« marquable.

« Tout a été détruit, monuments et gravures; le temple con« sacré à l'Être suprême et toutes les propriétés nationales ont « été dévastées, et n'offrent que des ruines.

« Les livres ont été dilapidés et jetés dans des coins; la « poussière et les rats les dévorent. Je vous prie d'observer,

« ajoute-t-il, que je ne suis en place que depuis le 24 thermi-
« dor, que j'ai trouvé le mal fait, et qu'il ne peut être imputé
« qu'aux précédentes administrations sous les yeux desquelles
« il s'est commis. »

Ici nous appelons les regards des législateurs sur des monuments du moyen-âge qui doivent être conservés, soit pour servir comme bâtiments, soit sous le rapport de l'art : telle est la basilique de Chartres, dont il étoit utile sans doute d'enlever les plombs, car la première chose est d'écraser nos ennemis ; mais, au lieu de remplacer cette couverture par des tuiles ou des bandeaux, on laisse à découvert cet admirable édifice que les outrages de l'hiver feront dépérir.

Amiens réclame, avec le zèle le plus ardent et le plus louable, la conservation de sa cathédrale, un des plus beaux monuments gothiques qui soient en Europe : la magnificence, la hardiesse et la légèreté de sa construction en font une des plus hardies conceptions de l'esprit humain.

Les mêmes réflexions s'appliquent à celle de Strasbourg, dont la tour est la plus haute pyramide de l'Europe ; et peut-être n'est-il pas inutile de dire qu'elle n'est guère inférieure en élévation à la plus haute pyramide d'Egypte, mais qu'elle lui est bien supérieure en bâtisse ; car celle-ci présente dans sa coupe un triangle dont la base est plus grande que la hauteur. Quand le connoisseur contemple ces basiliques, ses facultés, suspendues par l'admiration dont il est saisi, lui permettent à peine de respirer ; il s'honore d'être homme en pensant que ses semblables ont pu exécuter de tels ouvrages ; et la satisfaction qu'il éprouve en les voyant sur le sol de la liberté, ajoute au bonheur d'être François.

Les réflexions précédentes nous conduisent à vous parler du dôme des Invalides ; mais ici des impressions affligeantes viennent de nouveau contrister l'âme.

Un voyageur qui eût quitté Paris sans avoir visité cet édifice eût passé pour un homme étranger aux arts. Sa beauté résultoit spécialement de l'ensemble qui en faisoit cadencer toutes

les parties; le pourtour extérieur du dôme se faisoit remarquer dans le lointain par une ligne circulaire de statues colossales et par d'autres ornements liés au système de décoration intérieure : en effaçant des signes proscrits, dans leur changement, de caractère, il falloit, disent les rapporteurs de la commission des arts, chercher les moyens de conserver ces monuments. Actuellement ces statues, pour la plupart, jonchent une cour, en morceaux et en tronçons. Il faudra bien qu'on exhibe les ordres en vertu desquels ces destructions se sont opérées.

Quand même ces changements seroient commandés par la nécessité, les dépenses exorbitantes qu'ils entraînent devroient-ils se faire sans l'attache d'une loi? Il faut un décret pour accorder cent écus à un citoyen acquitté par le tribunal révolutionnaire, et des millions sont absorbés sans décret! C'est donner toutes les facilités aux dilapidateurs, qui trouvent leur compte à cette multiplication de bâtisses, à ces changements continuels pour placer des commissions, des comités, des bureaux, dont plusieurs entraînent une profusion journalière de dépenses. Les mêmes abus se répètent probablement dans beaucoup d'établissements disséminés sur la surface de la République, parce que c'est la République qui paye. L'homme qui n'a qu'une mesure commune de probité, sentira que s'il est maître de prodiguer son bien, il n'a que le droit d'économiser celui de la nation. Le système fréquemment suivi est précisément l'inverse; et quand on vient nous dire que dix écus de plus ou de moins ne sont rien pour le trésor public, on affecte d'ignorer que pour y verser ces dix écus, une pauvre veuve, un père de famille, ont été couverts de sueurs, et que ces légères dépenses forment, par leur accumulation, une masse énorme.

La même indiscrétion, ou plutôt la même improbité préside souvent à des demandes d'objets scientifiques. S'agit-il de livres, d'instruments? l'utile ne suffit pas, on veut les entourages du luxe : ainsi dernièrement, pour un simple usage, on

vouloit que la commission temporaire des arts accordât des pendules du plus grand prix. Avec tout ce que le gaspillage et la destruction nous ont enlevé d'objets scientifiques, on eût enrichi une nation; et malgré ces pertes, on vous l'a dit, la nation est immensément riche, et les lumières que nos ennemis vouloient éteindre, éclaireront tout leur désespoir et la marche triomphale des arts.

L'esprit contre-révolutionnaire a voulu s'étayer de l'immoralité et de l'ignorance. Déjà l'on a observé que dans les places où il falloit de la tête, se trouvoient des hommes qui n'avoient que des bras. Comment s'y étoient-ils introduits? A la faveur de *l'intrigue*, de la *recommandation*, de la *protection*; mots détestables, et qui doivent, comme la chose, être proscrits à jamais du dictionnaire et des mœurs d'un peuple libre.

Une telle composition eût bientôt ramené ce temps où un magistrat lançoit une sentence contre les paratonnerres, où des parlements prononçoient des arrêts contre l'inoculation, le quinquina et l'antimoine.

D'autres employés avoient fait preuve de capacité, mais dans un genre différent de celui que nécessitoient les fonctions auxquelles ils étoient voués.

Si chacun étoit à la place que comporte son talent, on n'auroit pas vu des subordonnés faire distribuer, pour cataplasmes dans les hôpitaux, une précieuse cargaison de graine de lin de Riga, prise sur un bâtiment ennemi, tandis qu'on pouvoit la remplacer par d'autres. Heureusement la commission d'agriculture et des arts s'est empressée de parer à cette inepte décision.

Il est des corps administratifs qui réunissent des lumières à l'énergie du patriotisme; il nous sera doux un jour de vous en présenter la liste nominative : mais d'autres sont l'ombre au tableau.

Ecrit-on pour obtenir des renseignements sur des monuments d'art? elles ne répondent pas, ou leurs réponses sont

caractérisées par tous les attributs de l'ignorance. Le fait suivant est curieux à citer.

Les comités des domaines et d'instruction publique ayant envoyé aux administrations de district une circulaire concernant les jardins botaniques, orangeries et plantes rares qui se trouvent dans leurs arrondissements respectifs, la plupart se sont empressées d'adresser des réponses frappées au coin de la raison et de la science ; mais il en est deux autres que vous nous dispenserez de citer, dont l'une nous marque que dans son arrondissement toutes les plantes indigènes et exotiques croissent *naturellement ;* et l'autre, par contre, nous assure que dans le sien on n'en trouve ni des unes ni des autres : en sorte que de ces deux coins de la France, l'un réuniroit toute la végétation du globe, et l'autre seroit pareil aux sables de l'Arabie.

Le mal est connu, avisons aux remèdes. Le premier est l'instruction. Répandons-la abondamment. Dans cette statue, qui est un chef-d'œuvre, l'ignorant ne voit qu'une pierre configurée; montrons-lui que ce marbre respire, que cette toile est vivante, que ce livre est un arsenal propre à défendre ses droits. C'est faute de lumières sans doute qu'à Toulouse on envoyoit au parc d'artillerie des ouvrages en parchemin et en vélin. Le même abus régnoit à la Fère. Une lettre de la commission temporaire des arts l'a fait cesser, et déjà l'on adresse ici des ballots de parchemins, dont le génie des arts, qui, pour seconder la révolution, a fait tant de prodiges, se propose de tirer parti.

Réitérons notre invitation aux sociétés populaires et à tous les bons citoyens : qu'ils ne se lassent pas de semer les germes de la morale, et de faire circuler les connoissances utiles. Plus un peuple a de lumières et de vertus, moins son code est volumineux. Dans les beaux jours de la République romaine, elle n'avoit guère que les lois des Douze-Tables : quand elle fut obscurcie par les préjugés et avilie par la corruption, elle eut des pandectes. Mais pourquoi faut-il que la plupart des peuples ne deviennent sages qu'à l'école du malheur, et que

les vérités et les vertus pratiques sortent pour ainsi dire des décombres de l'ignorance et du vice! Heureusement le Peuple François est si las d'ignorants et de fripons, qu'enfin les hommes éclairés et probes sont à l'ordre du jour.

Mais la cause principale des destructions dont nous avons parlé, ce sont la cupidité et les machinations contre-révolutionnaires, car l'ignorance n'en est que l'instrument; le secret des ambitieux et des tyrans est de repousser les lumières, parce qu'ils sentent bien que les lumières les repousseront: voilà les coupables qu'il faut atteindre.

Cependant sachons toujours discerner l'erreur du crime; ainsi, au Paraclet, un groupe intéressant, exécuté par ordre d'Abailard est détruit. Mais qui pourroit inculper la municipalité, lorsqu'elle constate par un procès-verbal qu'elle s'est trouvée dans l'impossibilité de l'empêcher?

Celle de Liebeau, district de Troyes, a fait rouler la toile d'un tableau pour le soustraire à la destruction. Elle mérite des éloges, quoique par suite de cette opération violente la peinture soit altérée.

Mais à Issoire, un commissaire des guerres nommé *Henri*, sous prétexte qu'il a besoin de matelas, a enlevé aussi les livres; voilà un voleur; on est à sa poursuite: il faut se sacrifier, s'il est nécessaire, pour écraser les méchants. Votre comité a juré de se cramponner sur ces êtres pervers, et, s'il est possible, de les traîner sous le glaive de la loi. Qu'on ne craigne pas de les frapper; un de nos collègues l'a dit avec raison, ils ne sont pas du peuple, et celui qui proposoit à Metz de faire main-basse sur la littérature ancienne et étrangère, n'est pas plus François que les brigands de la Vendée, qui ont livré aux flammes la bibliothèque de Buzay, près Baimbœuf, la seule richesse scientifique de ce district.

Votre comité se propose de surveiller avec plus de soin que jamais tous les monuments des arts qui font la gloire de la Nation, et qui sont une partie de ses richesses. Tous les mois, il vous rendra compte de son travail à cet égard; il viendra

présenter à votre estime les administrations qui en seront dignes, à votre censure celles qui l'auront méritée. Sans doute les tribunaux redoubleront aussi de vigilance. Tant de ravages ont été commis dans le domaine des arts, et l'on trouve à peine un jugement à citer contre cette classe de voleurs et de contre-révolutionnaires!

L'impunité du crime est un outrage à la vertu, une plaie au corps social.

Quand des lois répressives sont muettes, ceux qui en sont dépositaires deviennent complices des délits. C'est une vérité que vous consacrerez sans doute par un décret.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les agents nationaux et les administrateurs de district sont individuellement et collectivement responsables des destructions et dégradations commises par les arrondissements respectifs, sur les livres, les antiquités et les autres monuments de sciences et arts, à moins qu'ils ne justifient de l'impossibilité réelle où ils ont été de les empêcher.

ART. 2.

Dans la décade qui suivra la réception du précédent décret, ils rendront compte à la commission d'instruction publique de l'état des bibliothèques et de tous les monuments des sciences et arts qui sont dans leur arrondissement, ainsi que des dégradations et des dilapidations qui auroient été commises.

ART. 3.

La commission d'instruction publique et la commission temporaire des arts prendront toutes les mesures nécessaires pour l'exécution du présent décret, sous la surveillance du co-

mité d'instruction publique ; il dénoncera à la Convention nationale les administrations qui auroient négligé de s'y conformer.

FARCES ET MORALITÉS FRANÇOISES DU XVIe SIÈCLE.

Le *Bulletin du Bibliophile* a donné il y a quelques mois (1850, pag. 187), des détails au sujet d'un volume extrêmement précieux que possède le Musée britannique, et qui renferme soixante-quatre farces et moralités françoises, imprimées vers 1545, sept ou huit étoient déjà connues ; l'existence des autres n'étoit pas même soupçonnée. Un littérateur, aussi zélé qu'instruit, et qui consacre aux études historiques et bibliographiques les loisirs que lui laissent d'importantes occupations, a récemment mis au jour, à Bruxelles, une publication concernant le Recueil de ces farces ; elle a été tirée à fort petit nombre, et, n'ayant pas eu l'occasion de la voir, nous ignorons si elle donne en entier le texte de ces monuments de la gaîté, parfois bien vive, de nos ancêtres, ou si elle se contente d'en présenter une analyse. Quoi qu'il en soit, nous avons eu, entre les mains, une copie faite à Londres, du volume que l'administration du Musée britannique a payé, dit-on, 3,000 fr. Nous pensons que les lecteurs du *Bulletin* nous sauront gré de leur faire connaître le sujet de quelques-uns de ces petits drames ; nous nous permettrons quelques courtes citations en restant fidèle à l'orthographe originale.

Farce nouvelle du Cousturier, à 4 personnages.

Le couturier (tailleur) se plaint de ce que la besogne va mal, Esopet, son garçon, lui dit que,

C'est pour cause que à la façon
Du temps présent rien vous ne faictes.

De son côté, le gentilhomme dit à la chambrière qu'elle doit se faire des habits neufs afin de se marier le plus tôt possible, et

il lui fait cadeau de diverses étoffes. Elle va ordonner au couturier de lui prendre la mesure, et pour qu'il soit plus prompt, elle lui porte une perdrix et une cuisse de chapon gras. Esopet vient chercher les étoffes, et la chambrière lui dit qu'elle a recommandé au couturier de partager avec son garçon les mets qu'elle lui a apportés; mais il a juré (ajoute-t-elle) qu'Esopet ne pouvoit souffrir le gibier. Esopet promet de tirer vengeance du tour que son maître lui a joué. Le gentilhomme, qui entre en ce moment, demande si le tailleur est un bon ouvrier. Le meilleur du monde, répond le garçon ; c'est dommage seulement que parfois il tombe en une sorte de rage dont il n'est guéri que si on le bat bien fort. Esopet retourne chez son maître en emportant l'étoffe, et, peu de moments après, le gentilhomme et la chambrière arrivent aussi pour donner leurs ordres. Esopet a caché la craie et les ciseaux ; le maître les cherche en vain ; il s'impatiente, et, dans sa colère, il frappe sur l'établi. Le gentilhomme, qui a été prévenu que c'est le symptôme de l'accès, saisit le tailleur et le frappe d'importance, aidé par la chambrière. Le battu se récrie et veut savoir pourquoi on le maltraite ainsi ; le gentilhomme s'explique ; on s'aperçoit qu'Esopet a voulu jouer un tour à son maître. Le coupable avoue qu'il a voulu se venger de ce qu'on ne lui avoit pas laissé prendre sa part de la perdrix et de la cuisse de chapon.

LE GENTILHOMME.

Il a esté bien battu touttefoys.

ESOPET.

Je n'en puis mais ; s'il m'eust gardé ma part
De la perdrix, deux morceaulx ou trois,
Sans les manger toutes, comme un drongart.

LE COUTURIER.

Ha ! que tu es un faulx maistre paillard,
Je te tiendray une foys la falace.

ESOPET.

C'est tien pour tien.

LE GENTILHOMME.

J'ay y à regard,
Fay à aultruy ce que veulx qu'on te face.

LE COUTURIER.

Parbieu, parbieu, jamais vient en place
Il t'en sera rendu maint coup de barre
Dessus ton dos.

LE GENTILHOMME.

Ne me chault quoy qu'on lui brasse.
Prenez en gré de la petite farce;
C'est Esopet le somaliste de Navarre.

Farce de Colin qui loue et despite Dieu en un moment à cause de sa femme, à 3 personnages.

Colin se plaint de son malheureux sort qui le force à travailler sans relâche quoiqu'il ne puisse, malgré tous ses efforts, éviter les poursuites des gens de loi. Sa femme lui demande de l'argent pour s'acheter de quoi dîner et pour faire emplette d'un chaperon. Le mari répond qu'il n'en a point et qu'elle doit aller vendre quelques effets. Il la quitte ensuite. Elle va s'asseoir sur un banc et elle pleure. Un amant s'approche d'elle et la console en lui promettant or et argent si elle veut l'aimer. Elle résiste d'abord, mais elle finit par lui donner un rendez-vous.

Mon bon seigneur, comment qu'il aille
Je vous pry que me venez veoir
En ma chambre et quoiqu'on raille
Envers vous feray mon devoir.

L'AMANT.

Ma mye, de tout mon avoir
Vous serviray, je vous affy
Et quant vous vouldrez rien avoir,
Venez à moy, n'ayez soucy.

Il l'embrasse et lui donne de l'argent. Le mari revient chez lui (à ce qu'il paroît après une assez longue absence), et il trouve sa femme ayant meubles, garde-manger garni, vin, etc., chaque fois qu'il lui demande d'où vient tout cela, elle répond, de la grâce de Dieu ; enfin un petit enfant arrive.

COLIN.

A qui est cet enfant ?
Il est à moy
Vray fils charnel.
Après la brebis vient l'aignel
Mais, de qui l'avez-vous conceu ?

LA FEMME.

Colin, de la grâce de Dieu.

COLIN.

Je ne lui en sçay ni gré, ni grâce
De s'estre de tant avancé.

Après quelques autres explications, la pièce finit par l'allocution suivante adressée aux spectateurs.

LA FEMME.

Hélas ! si je suis povre garçe,
C'est à cause de ma partie,
Car j'eusse plus cher qu'on m'eust arse,
Que de mener meschante vie.
Pour ce, messeigneurs, je vous prie,
Que vos femmes n'abandonnez,
Et si nous avons dict follie
Si vous plaist, que nous pardonniez.

COLIN.

Bonnes dames, entretenez
Vos maris par bonne maniere
Et trop fort ne les ransonnez
Pour faire trop de la gerriere.
Telle cuide estre la premiere
Qu'est la derniere de la danse,
Pardonnez-nous à peu priere
Se nous vous avons faict offense,
Ce fine Colin.

Moralité nouvelle de charité, où est démonstré les maulx qui viennent aujourd'huy au monde par faulte de Charité, à 12 personnages.

Cette moralité présente un singulier mélange de dévotion et de licence; elle débute par un sermon sur un texte emprunté à saint Paul : *Charitas patiens est, benigna est. Ad Corinthios, cap. XIII.*

Et à celle fin qui puisse dire
Chose qui soit bonne et utile
La grace de Dieu demanderons
Mais avoir ne la pourrions
Sans celle qui en est trésorière ;
Nous luy ferons donc prière
Qu'elle deprie son filz et son père,
Et pour ce luy présenterons
La noble salutation
Que Gabriel luy presenta
En disant : *Ave Maria.*

A la suite de ce sermon, l'auteur indique tous les personnages de la pièce :

Or vous aye tout devisé
Les personnages et nommé

Si vous supplie humblement
Que vous nous donniez patience,
Et vous verrez présentement
Beau jeu puisque le fol commence.

La chanson du *Fol* est très plaisante, mais beaucoup trop gaie pour être reproduite ici. On y remarque des expressions originales qui mériteroient de trouver place dans ces *Erotica verba* que De l'Aulnaye a compilés pour en enrichir son édition de Rabelais. On y rencontre aussi des fragments de chansons en vogue à cette époque :

Rigolle toy, rigolle toy, Robin;
Que vous en semble, mon cousin ?.....
Il estoit bien malotru, sus, goguela
De cuyder qu'elle fust pucelle.

Le *Monde* entre en discussion avec *Charité*. Puis arrive *Vieillesse* qui se querelle avec son fils *Jeunesse*. *Vieillesse* donne de sages conseils à l'autre, qui répond :

Il semble que je suis enfant
Et que je ne sçay que je fais ;
Ne vous souciez de mes faits
Non plus que je faictz de vous,
Car je n'en feray rien pour vous
Plus que feroye pour mon chat.

Charité et *Monde* viennent conseiller *Vieillesse*, on lui fait observer qu'elle doit s'en prendre à elle-même d'être maltraitée par son fils :

Or, merciez le créateur,
Vieillesse, ma très doulce amye,
Vous avez la verge baillée
A vos enfants dont ils vous batent.....
Car en sa petite jeunesse
Le laissiez faire à sa guise.....

Moult en est d'ainsi advenus
Qui sont pouvres enfans perdus
Par deffault de chatiment.

VIEILLESSE.

Vous dictes vray, certainement,
Je l'apperçoy bien maintenant.
Il n'ayme pas bien son enfant
Qui ne le chastie de bonne heure.

Monde, pour punir *Jeunesse* de son ingratitude, le bat. *Jeunesse* résiste et, à son tour, frappe *Monde* à coups redoublés. *Tricherie* intervient, elle se fait, grâce à ses flatteries, aimer de *Jeunesse;* elle offre aussi ses services à *Monde*, qui refuse d'abord mais qui finit par abandonner *Charité* pour suivre les avis de sa nouvelle conseillère. *Charité* continue de leur prêcher une excellente morale; ils s'irritent et la chassent. Elle va trouver le *Riche avare*, qui la met également à la porte:

Ma mye, je n'ay de vous que faire;
Allez-vous en, sans plus attendre,
Rien ne me sçauriez apprendre;
Je sçay plus que vous ne sçavez.

Charité se rend alors chez le *Riche vertueux* qui l'accueille très bien :

Ha, Charité, ma doulce amye,
Vous soyez la très bien venue,
Je vous cuidoye avoir perdue
Par ceste faulce Tricherie.

CHARITÉ.

Je suis du monde très marrie
Car à elle c'est abandonné.

Le Riche vertueux invite *le Pauvre* à diner avec lui et *Charité*. Ils se mettent à table. Durant ce temps, l'avare se laisse

entièrement guider par les conseils de *Tricherie*, qui entraîne aussi le *Pauvre* malgré les avertissements de *Charité*.

Celle-ci a recours à un religieux qui débite un long sermon dont voici le début :

Beati qui audiunt verbum Dei,
Benoist soyent tous ceulx qui orront
Et qui de bon cueur entendront
Les parolles que je veulx dire.
En l'homme de Dieu, nostre sire,
Devot peuple, veuillez ouyr
Les parolles et retenir.....

Le *Pauvre* écoute attentivement, mais le *Monde*, *Jeunesse* et le *Riche avare* méprisent ces conseils. Enfin *Jeunesse* monte à cheval et s'élance au galop, mais la *Mort* se présente sur son passage, l'attaque et le frappe d'un dard funeste, malgré ses prières. La *Mort* va ensuite frapper l'avare qui, à ses derniers moments, voit son domestique qui le vole. Le *Monde* a peur en voyant tomber tous ses amis; il implore *Charité* qui lui donne des consolations. Le *Riche vertueux*, avant de mourir, se confesse au religieux qui prononce sur lui, en latin, la formule de l'absolution. Le *Fol* termine la pièce en disant :

Or allons trestous, s'il vous plaist,
Remercier le roy des cieulx
En lui priant qu'il nous doint paix
Chantant le *Te Deum laudamus*.

Farce nouvelle du frère Guillebert, à 4 personnages.

Foullando in calibistris (1).

Tel est le commencement d'un sermon en vers, mêlé de latin macaronique, que débite ce frère, sermon très singulier et

(1) Nos lecteurs se rappellent sans doute que Rabelais emploie ce mot dans l'exposé que fait Panurge d'une *manière bien nouvelle de bâtir les murailles de Paris*. Un écrivain aussi fécond que bizarre, Rétif de la Bretonne a fait usage du verbe kalibistrer, *Monsieur Nicolas*, T. VII, page 3669.

beaucoup trop libre, mais qui sert dignement de prologue à une intrigue, dont un mari crédule se trouve la victime.

La Vie et Hystoire du maulvais riche, à 13 personnages (1).

Un sermon sert de prologue; le prêcheur y développe le sujet du mauvais riche d'après l'Évangile de saint Luc : ***Homo quidam erat dives.***

Mes chères gens, ceste parolle,
Que nul ne doibt tenir pour folle,
Que j'ay cy devant proposée,
Dessus l'Évangile est trouvée.
Ainsi que saint Luc le tesmoigne,
Qui fut présent à la besongne
Quant Jésus-Christ nous enseigna
Ceste parolle....
Et tout cela verrez vous faire,
Mais qu'il vous plaise de vous taire
Sans faire noise, ne content
Affin que cest esbattement
Se puisse parfaire et accomplir
Ainsi que nous avons desir;
Priez pour moi, je vous en prie,
Dieu vous gard tous de vilenie,
Commence qui doibt commencer.

Là dessus Trotte-Menu entre en scène et se plaint de ce qu'il doit se lever si tôt pour aller recevoir les ordres de son maître. Le Mauvais riche lui dit qu'il veut vivre plantureusement et se vêtir de drap de pourpre et de soie; il enjoint à son

(1) Cette pièce offre quelques différences avec la *Moralité du maulvais riche e du ladre* sans date, in-4° de 8 feuillets, dont le seul exemplaire connu, après avoir fait partie de la bibliothèque du duc de la Vallière, fut acheté en 1834, à la vente Revoil, au prix énorme de 1800 fr. par M. de Soleinne, et revendu 600 fr. en 1844. Cette moralité est analysée dans la *Bibliothèque du Théâtre François*, 1768, I. 18, et dans l'ouvrage des frères Parfaict, III, 94.

valet d'aller, à la cuisine, s'enquérir si le dîner est prêt. Trotte-Menu part et revient annoncer que son maître est servi. Le Mauvais riche et sa femme se mettent à table. On frappe à la porte et Trotte-Menu dit que c'est un pauvre :

Qui vient tous les jours à disner.

Le maître ordonne qu'on le chasse. Le ladre insiste et demande quelques miettes seulement. On lâche les chiens contre lui, mais ils ne font que lui lécher les mains et les jambes. Le riche s'irrite; le pauvre invoque Dieu et lui demande de le prendre dans le paradis où l'orgueil et la dureté de cœur sont inconnues. Dieu a pitié de lui; il ordonne à Abraham de l'exaucer, mais auparavant il envoie Raphaël pour *conforter le ladre*. Satan aperçoit le messager céleste et il craint que l'âme de Lazare ne lui échappe. Il court réclamer sa proie, mais Raphaël le chasse. Alors Satan et son collègue Rahouart vont trouver le Mauvais riche, certains que celui-ci leur reviendra. Dans l'intervalle, Lucifer commande que Satan et Rahouart paroissent devant lui; il leur reproche d'avoir, par leur négligence, laissé échapper l'âme du ladre, et, pour les punir, il les fait battre rudement.

Raphaël amène cette âme à Dieu, qui ordonne qu'elle soit placée dans le sein d'Abraham. Cependant le Mauvais riche se sent malade, il demande qu'on le porte sur son lit. Il croit que c'est le ladre qui lui a apporté cette maladie. Sa femme ordonne qu'on aille voir s'il est parti, et Trotte-Menu vient annoncer qu'il est mort et que son cadavre est étendu sur les degrés de la porte. Le Mauvais riche se trouve de plus en plus souffrant :

Pas ne vivray jusqu'à demain
La douleur me tient en la teste.

Lucifer ordonne à Satan d'aller s'emparer de lui. Satan se met en route avec Rahouart :

De ce crocq l'iray accrochant,
Puis sera mis en ceste hotte,
Et affin qu'on ne le nous oste
Nous le lierons estroictement.

Le Mauvais riche expire; les deux démons apportent son âme à Lucifer, qui dit :

Or ça, va tost sans faire demaine
Mettre cette âme en la chauldière,
Où il n'a clarté ne lumière
Peniez de le bien tourmenter,
De ce ne vous veuillez lasser.

Le Mauvais riche se lamente et implore Abraham qui lui explique que son repentir est inutile et qu'il auroit dû mieux observer les préceptes de Moïse et des prophètes lorsqu'il étoit sur la terre. Abraham termine son allocution et la pièce par ces vers :

Car par eulx pourront conquester
La joye qui ne peult finer,
Laquelle joye vous octroit
Par qui tout scait et par tout voyt,
Qui vit et règne, règnera,
In seculorum secula. Amen.

Peut-être reviendrons-nous plus tard sur le volume qui nous fournit ces extraits; aujourd'hui nous nous en tiendrons aux détails qu'on vient de lire. ***

NOUVELLES.

— M. le baron de Stassart vient de lire à l'Académie royale de Bruxelles une notice sur les descendants du grand Corneille. Cette brochure établit d'une manière certaine que Mademoiselle Corneille, présentée à Voltaire par le poète Lebrun comme dernier rejeton de cette famille, n'étoit pas une fille directe de l'auteur de Cinna. Qu'adoptée, dotée et mariée à M. Du Puits, officier de dragons, qui devint par la suite maréchal de camp, elle descendoit simplement d'un oncle du grand Corneille et que « c'est tout au plus même si le nom de Corneille étoit le sien. » L'honorable académicien belge appuie ensuite son opinion par la généalogie positive de Charlotte Corday qui seroit petite-fille de N. de Corday et de Françoise de Farcy, dont la mère étoit Marie Corneille, fille aînée de Pierre Corneille lui-même.

— *Course en Italie*.... voilà encore une nouvelle petite brochure de M. F. Grille. C'est une épître en vers adressée à M. Leclerc-Laroche par l'*ermite de l'étang*.

— *La Papinéide en inscriptions et en épigrammes, ou dix ans de guerre intestine à Blois, pour y placer la statue de Papin.* Tel est le titre d'une petite pièce en vers due à la plume de M. Eloi Johanneau. 4 pages.

— Nous parlerons dans notre prochaine revue des ventes, de celles 1° de M. Destouches, l'architecte du Panthéon; 2° de M. Legay, réunion théâtrale; 3° de M. Moret, livres modernes bien conditionnés; ventes qui ont eu lieu durant le cours du mois de février. On annonce pour le mois de mars, les ventes de M. T. S. présidée par M. Potier, et qui contient une foule de jolis livres; celle de M. d'A***, livres de théologie; la collection des autographes de M. de C., dont le catalogue est en distribution et quelques autres petites notices.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

FÉVRIER. 1851.

60. ALLEN (*William*). Traicté politique, où il est prouvé que tuer un tyrau n'est pas un meurtre. *Lugduni*, 1658, pet. in-12, mar. r., fil. à compart., tr. d. (*Riche rel. de Thompson*)............................ 38— »

Charmant exemplaire Cailhava l'édition originale, fort rare.

61. L. ANNEI SENECE, poete Hercules furens. *S. l. ni d.*, in-4, goth., v. fauve, fil., tr. d. (*Petit*)........ 22— »

Pièce fort rare, imprimée par Jacob de Breda, à Deventer, vers 1487.

62. ARISTOTELIS. Libri quatuor de Cœlo, Argyropylo Byzantio interprete. *Parisiis*, *Cl. Brunello*, 1530, in-8, fig. sur bois, mar. r., tr. d. (*Rel. originale avec une sphère sur les plats*)............................. 30— »

Ce volume est chargé de notes manuscrites du temps, assez importantes.

63. Aventure historique, écrite par l'ordre de Mme***. *A Paris, l'an 679*, *mense aug.*, pet. in-12, br.... 10— »

Une clef imprimée se trouve à la fin du volume.

64. BACHOTIUS. Noctes Mormantinæ sive J. Bachotii Senonici, Curionis de Mormant opuscula. *Parisiis, D. Thierry*, 1651, in-4, vélin.......................... 15—»

Cet exemplaire, d'un livre curieux et rare, porte sur la garde l'envoi autographe signé de l'auteur Bachot aux PP. Cordeliers. On trouve de tout dans ce volume et entr'autres un chapitre intitulé *Sezaniæ Urbis incendium, ascensionis dominicæ die captum* 20 maii 1632, et se termine par une partie françoise, prose et vers, en forme de sentences morales.

65. BAYARD. Histoire de Roland l'amoureux, comprenant ses faits d'armes et amours, avec un bien dire et fictions très élégantes, rauissant les cœurs d'un chacun, et les invitant à la lecture d'iceux discours, mise en françois de l'italien du S. Mathieu Bayard, comte de Scandian, par Jacques Vincent. *Lyon, Abraham Cloquemin*, 1614, pet. in-8, vélin bien conservé................ 27—»

Ce roman est dédié à Diane de Poitiers et le portrait de l'auteur italien gravé sur bois, se trouve sur le titre.

66. Bibliotheca Menckeniana. *Lipsiæ*, 1727, 1 gros vol., pet. in-8, demi rel., vélin.................. 9—»

Bibliothèque immense dont le catalogue forme plus de mille pages suivies d'une table des auteurs. On y remarque un assez grand nombre de manuscrits.

67. J. BUTEONIS Delphinatici opera geometrica. *Lugduni, apud Th. Bertellum*, 1554, in-4, d.-rel., v. fauve. 18—»

Volume orné de curieuses figures sur bois, et dont voici les sommaires de quelques chapitres : *De arca Noe. — Confutatio quadraturæ circuli ab Orontio Fihæo factæ.—Geometricæ cognitiones jurisconsulto necessariæ*, etc.

68. CABINET SATYRIQUE (le), ou Recueil parfait des vers piquans et gaillards de ce temps. (*Holl., Elzev., à la sphère*). 1666, 2 vol. pet. in-12, mar. r., tr. d. (*Jolie rel. de Lortic*).......................... 78—»

Charmant exemplaire d'une édition rare.

69. CALMET (*Dom*). Histoire généalogique de la maison Du Châtelet, puinée de la maison de Lorraine, justifiée par

les titres les plus authentiques, par le R. P. Dom Augustin Calmet. *Nancy*, 1712, in-fol., mar. r., large dent., tr. d. (*Aux armes de France*)............... 55—»

Fort bel exemplaire, en grand papier, peu commun dans cette condition.

70. Capocoda. Les amours de Charles de Gonzague, duc de Mantoue, et de Marguerite, comtesse de Rovere, écrites en italien par le sieur Giulio Capocoda, et traduites en françois. *S. l.* (*Holl., à la sphère*). 1666, pet. in-12, demi rel., v. fauve (*Petit*)................... 10—»

71. J. Chifletii Vesontini, consilium de sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando. *Bruxellæ, typis Mommartianis*, 1644, in-8, frontispice gravé, dem.-rel., v. fauve. (*Petit*).................. 16—»

Un des rares traités de Chiflet de Besançon.

72. Cicéron. La Divination de Cicéron, trad. par l'abbé Regnier. *Paris*, 1710, in-12, mar. r., tr. d. (*Anc. rel.*) 15—»

73. Cromerus. Polonia sive de situ, populis, moribus, magistratibus, et republica regni Polonici, lib. II, auth. Mart. Cromero. Edictum ser. Poloniae regis ad milites, ex quo causæ suscepti in magnum Moscouiæ Ducem belli cognoscuntur. *Coloniae, Maternum Cholinum*, 1578-80, in-4, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes de De Thou*). 70—»

Très-bel exemplaire.

74. Cyprien. La destruction du duel, par le ivgement de messeig. les mareschaux de France sur la protestation de plusieurs gentilshommes..., par le R. P. Cyprien. *Paris*, 1651, in-4, demi-rel., v. fauve, dos riche (*Petit*). 16—»

Très bel exemplaire d'un livre curieux.

75. Danæus. Vetustissimarum primi mundi antiquitatum sectiones, seu libri IIII tum ex sacris tum aliis autoribus,

per Lambert. Danæum. *Orthesii, L. Rabirius*, 1590, in-8, mar. vert. (*Aux armes de De Thou*).......... 40—»

Volume rare et d'assez belle condition.

76. David, virtutis exercitatissimæ probatum Deo spectaculum... Æneis laminis ornatum a J. Theod. et Israel. de Bry. *Ex officina M. Zachariæ Palthenii*, M.D. XCVII, in-4, fig., mar. bleu, tr. d. (*Elégante rel. janséniste de Lortic*)............................... 55—»

Très joli exemplaire d'un volume recherché pour ses 48 belles figures.

77. Divorce (le) céleste causé par les dissolutions de l'espouse romaine, auec un dialogue entre deux gentilshommes volontaires des ducs de Modène et de Parme sur la guerre présente d'Italie contre le pape (trad. de Pallavicino par Brodeau Doiseville). *Villefranche* (*Elzevir*), 1649, in-12, mar. r., tr. d. (*Rel. janséniste*).... 22—»

Bel exemplaire d'une édition peu commune.

78. Duché. Absalon, tragédie tirée de l'Ecriture-Sainte, par Duché de Vancy. *Paris*, 1712, in-12 d.-rel., mar. 10—»

Cette tragédie avoit été applaudie à Saint-Cyr et honorée de la présence de Louis XIV. Elle fut ensuite représentée à Versailles par les princes et les princesses, pendant le carnaval. La duchesse de Bourgogne y jouoit le rôle de Thamar, etc. Cet ouvrage valut à l'auteur une pension de mille livres.

79. Epistolarum obscurorum virorum ad Dm M. Ortuinum Gratium volumina II, ex tam multis libris conglutinata, etc. Accesserunt huic editioni epistola magistri Bened. Passavantii ad D. Petrum Lysetum; et la complainte de messire Pierre Lyset sur le trèspaz de son feu nez. *Londini*, 1710, in-12, v. fauve, fil. (*Padeloup*.) 16—»

Joli exemplaire en papier fin. Ce livre charmant, dit Nodier, est certainement d'Ulric de Hutten, mais il seroit bien digne d'Erasme.

80. Euchaire Rodion. Des diuers trauaulx et enfantemens des femmes et par quel moyen l'on doit suruenir aux accidens qui peuuent escheoir deuant et après iceulx tra-

uaulx. *Item* quel lait et quelle nourisse on doit eslire aux enfans, par maistre Eucbaire Rodion. *On les vent à Paris*, 1536, pet. in-8, goth., fig. en bois, mar. bleu, tr. d., *janséniste* (*Capé*)........................ 35 — »

Bel exemplaire d'un livre curieux et fort rare.

81. Gage touché (le), histoires galantes et comiques. *Rouen, et se vend à Paris*, 1718, 2 part. en 1 vol. in-12, mar. bleu, tr. d., *janséniste*. (*Duru*).............. 40 — »

Bel exemplaire d'un petit livre piquant, orné de figures curieuses, et composé dans le genre de l'*Histoire comique de Francion*.

82. Galanteries (les) de monseigneur le Dauphin et de la comtesse du Roure. *Cologne*, 1696, in-12, fig., v. éc., dent., tr. d.............................. 10 — »

Le très curieux frontispice, qui manque souvent, se trouve bien à cet exemplaire.

83. Hervé. Le Panthéon et Temple des Oracles, où préside Fortune, par Fr. d'Hervé. *Paris*, 1630, in-8, vél. (*anc. rel.*).................................. 10 — »

Ce volume, dédié à Louis XIII, contient, au deuxième feuillet, un curieux portrait de ce prince enfant. Le *Temple des Oracles* est un recueil de quatrains prophétiques, numérotés dans un certain ordre, indiqués par des faits pour ce jeu, que d'Hervé prétend avoir inventé pour divertir le roi Louis XIII.

84. Histoire des drogues, espiceries, et de certains médicamens simples, qui naissent es Indes et en l'Amérique (par Garcie du Jardin, Christ. de la Coste, Nicol. Monard), le tout fidellement translaté en françois, par Ant. Colin, maistre apoticaire à Lyon. *Lyon*, *J. Pillehotte*, 1619, 2 part. en 1 gros vol. in-8, vél......... 12 — »

Volume curieux et rare. Deux parties ont été traduites de l'espagnol en latin, par Ch. de l'Écluse, et du latin en françois.

85. Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Dioclétian, empereur de Rome, contenant exemples et notables discours, trad. d'italien en françois. *Paris*, *Félix le Ma-*

gnier, 1587, in-16, mar. rouge, tr. dor. *janséniste*. (*Capé*)................................ 35—»

Fort joli volume qui se place, dans la collection des romans de chevalerie, à côté du *Livre des sept Sages de Rome.*

86. Julii Pollucis Vocabularium græcum. *Venetiis, apud Aldum*, 1502, in-fol., mar. ant., fil., à riches compart. (*Duru*)................................ 180—»

Editio princeps. Superbe exemplaire pour la grandeur des marges et la conservation. Il a appartenu à La Monnoye, qui, de sa jolie écriture, a mis sur les marges quelques notes autographes.

87. Lavater. Essais sur la physiognomie, destinés à faire connoître l'homme, par G. Lavater (trad. en françois par Mme de La Fite, MM. Caillard et Henri Renfner). *La Haye*, 1781-1803, 4 vol. gr. in-4, demi-rel., mar. r., non rogné................................ 78—»

Édition estimée et ornée d'une foule de très belles figures.

88. Lebeuf. De l'état des sciences, dans l'étendue de la monarchie françoise sous Charlemagne; dissertation qui a remporté le prix fondé dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. le président Durey de Noinville, et prononcé pour l'année 1734, par l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auxerre, *Paris*, 1734, pet. in-8, demi-rel., v. fauve................................ 8—»

89. Lebeuf. Dissertation sur plusieurs points de l'histoire des Enfans de Clovis, premier du nom, roi de France, et sur quelques usages des Francs, par Lebeuf, chanoine d'Auxerre. *Soissons*, 1741, in-12, demi-rel., v. fauve. (*Petit*)................................ 25—»

A cet ouvrage, l'un des plus rares de l'abbé Lebeuf, l'on a ajouté une très belle lettre autographe signée de l'auteur à l'abbé Fénel, 3 pag. in-4, datée d'Auxerre 1715.

90. Le Pays. Amitiez, Amours et Amourettes, par Le Pays. *suiv. la copie imprimée à Paris, Amsterdam*, 1658, in-12,

front. gr., mar. bleu, tr. d., *janséniste*. (*Capé*). 38—»

Fort joli exemplaire de l'édition elzévirienne, et qui contient le portrait de l'auteur, qui manque souvent (36 pag.).

91. Leporeus. Ars memoratiua Gulielmi Leporei, Auallonenñ., pontificio et Cæsareo iuribus comprobata. *Veneunt in calchographia J. Fabri : in vico Dagulheres*, 1523, pet. in-4, lettres rondes, mar. vert à compart., tr. d. (*Très belle rel. de Lortic*)........................ 65—»

Volume fort rare, dont la dernière partie est ornée de curieuses figures de mnémonique, gravées sur bois. On y remarque plusieurs alphabets pittoresques qui ont été copiés ou imités, par divers éditeurs, dans le siècle suivant ; et un tableau de l'ancien échiquier, garni de ses pièces, qui fournit matière à quelques observations sur les variations de ce jeu.

92. Lomeieri de bibliothecis liber singularis. *Ultrajecti ex officina, J. Ribbii*, 1680, in-12, front. gravé, mar. citron, fil. non rogné (*Vogel*). *Bel exempl*....... 18—»

93. Martial. Matthaei Raderi de societate Jesu, ad M. Valerii Martialis epigrammaton libros omnes, plenis commentariis. *Ingolstadii*. 1611, in-fol. vélin, dans un étui en d. maroq............................ 150—»

Précieux volume ayant appartenu à François Malherbe et qui contient un grand nombre d'annotations ainsi que sa signature sur le titre datée de 1617. On sait que les autographes de ce poète sont fort rares.

94. Messager (le) de Fontainebleau. *S. l.*, 1623, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Capé*).................. 36—»

Jolie plaquette et facétie piquante.

95. Molinet. Faictz et dictz de feu de bone mémoire maistre Jehan Molinet (en vers et en prose). *Nouvellement imprimez à Paris l'an* 1530...., pet. in-fol., goth., fig. en bois, mar. bleu, tr. d., *janséniste*. (*Duru*)..... 145—»

Très bel exemplaire, grand de marges de l'édition in-fol. très-rare.

96. Moyen (le) de parvenir (par Beroalde de Verville). *A Chinon, de l'imprimerie de Fr. Rabelais, rue du Grand-*

Bracquemart, à la pierre philosophale, l'année pantagrueline (*s. d.*), pet. in-12, mar. r., tr. dor., *janséniste.* (*Capé*).. 60—»

Bel exemplaire d'une édition rare.

97. Noblesse (de la), ancienneté, remarques et mérites de la troisième maison de France (par N. Vignier). *Paris, l'Angelier*, 1587, pet. in-8, vél. [vol. rare]..... 10—»

98. Ovidii Nasonis opera omnia, in tres tomos divisa, cum integris Nic. Heinsii, D. F. lectissimisque variorum notis : quibus non pauca, ad suos quæque antiquitatis fontes diligenti comparatione reducta, accesserunt, studio B. Cnippingii. *Lugd. Batav.*, 1670, 3 vol. in-8, front. gr., dos et coins de mar. r., tr. d..................... 30—»

Bon exemplaire qui a appartenu à William Pitt.

99. Papillon. Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par l'abbé Papillon. *Dijon*, 1745, 2 vol. in-fol. port. cart. n. rog..................................... 25—»

Exemplaire de la plus belle conservation.

100. Premier (le) (et le second) volume du triumphant mystère des Actes des apôtres...., escript par Sainct Luc à Théophile, illustré des légendes authentiques... (par Arnoul et Simon Greban). *Imprimé à Paris pour Guill. Alabat...,, par Nicol Couteau...*, 1537, 2 tom. en 1 vol., pet. in-fol., goth., à 2 col., dem.-rel. v. fauv... 95—»

Précieux exemplaire qui, ayant appartenu au célèbre avocat Catherinot, est chargé de notes autographes de sa main et sa signature se trouve sur le titre.

101. Racine. Mithridate, tragédie par Racine. *Paris, Cl. Barbin*, 1673, in-12, mar. vert russe, tr. d., *janséniste*: (*Capé*)..................................... 45—»

Bel exemplaire de l'édition originale, très rare.

102. Recognitio librorum omnium Rob. Bellarmini S. R. E. cardinalis amplissimi ab ipso reverendissimo et illustris-

simo auctore edita. Accedit correctorum errorum, qui typographorum negligentia in libros ejusdem cardinalis editionis Venetæ irrepserunt. *Ingolstadii, A. Sartorius*, 1608, pet. in-8, veau fauve. (*Anc. rel. aux armes de De Thou*)................................ 25—»

Bel exemplaire d'un livre peu commun et sans doute bien ignoré.

103. Réné François. Essay des merveilles de nature, et des plus nobles artifices. Pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, par Réné François, prédicateur du roi. *Rouen, Osmont*, 1631, pet. in-8, v. f. 14—»

C'est toute une encyclopédie abrégée que ce volume. C'est la vénérie, la fauconnerie, les oiseaux, les poissons, la tempête, la guerre, l'artillerie, duel à cheval, l'orfévrerie, l'imprimerie, la peinture, les armoiries, l'architecture, la médecine, la musique, etc., etc.

104. Rollin. De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur, par Rollin. *Paris*, 1755, 4 vol. in-12, v. marb........... 12—»

Bon exemplaire de la meilleure édition d'un excellent livre.

105. Sallustius Crispus, notis illustratus a Christophoro Adamo Ruperto. *Noribergæ sumptibus Dan. Tauberi*, 1671, in-12, front. gravé, vélin blanc. (*Rel. holland.*).. 8—»

Volume bien conditionné et peu commun.

106. Seissel. Histoire singulière du roy Loys XII, père du peuple, faicte au paragon des règnes et gestes des autres roys de France, composée par messire Claude de Seissel. *Paris, Gilles Corrozet*, 1558, in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Kœlher*)........................... 35—»

Bel exemplaire d'une édition remarquable et rare.

107. Sénault. De l'usage des passions. *Suiv. la copie imprimée à Paris (Elzev.)*, 1643, pet. in-12, vél... 18—»

Exemplaire bien conservé. — H. 4 p. 11 l.

108. Stephanus de urbibus (græce). *Venetiis, apud Aldum*

romanum, 1502, in-fol. veau ant. fers à froid. [*rel. du* XVIe *siècle*]............................ 120—»

Magnifique et précieux exemplaire de cette édition PRINCEPS. Il est dans sa première et curieuse reliure avec compartiments et fers à froids; ses très grandes marges sont couvertes de notes et d'additions manuscrites de la main de Mauritius David, qui a mis son paraphe au dernier feuillet. La Monnoye y a aussi ajouté une petite note critique sur Mauritius David.

109. STROZII, poetæ, pater et filius. *Parisiis ex officina Simonis Colinæi*, 1530, in-8, mar. citron, tranche dorée, CISELÉE.................................... 18—»

Volume d'une belle conservation et beau spécimen de l'imprimeur Simon de Colines.

110. SYLVAIN. Epitomes de cent histoires tragiques, partie extraittes des actes des Romains et autres, de l'inuention de l'autheur... par Alexandre Sylvain. *Paris, Nicol. Bonfons*, 1581, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. *Janséniste*. (*Duru*)................................ 48—»

Volume rare et bel exemplaire. C'est dans ce livre que se trouve l'histoire du Juif, qui, pour se payer de sa dette, veut prendre une livre de chair sur le corps d'un chrétien.

111. SYMÉON. Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, et autres choses mémorables, et non moins plaisantes que proufitables aux amateurs de l'antiquité, trad. du livre italien de Gab. Symeon en langue françoyse par Ant. Chappuys du Dauphiné. *Lyon, Rouille*, 1561, in-4, fig. sur bois et carte, vélin...................... 30—»

Avec la carte de la Limagne d'Auvergne, qui manque souvent. Très bien conservé.

112. Télèphe en XII livres, (par Pechméja). *Londres*, 1784, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Derome*).............. 6—»

Télèphe est la production d'un homme de mérite et de sens, d'un vrai philosophe. Le style en est assez pur, ferme, et souvent énergique; les derniers livres, où se trouve un épisode qui peint la vie et les sentiments de deux amis, renferment, sur la manière de former et d'entretenir l'amitié,

les préceptes les plus sages et les plus aimables que l'auteur étoit bien digne de donner. On sait que Pechméja et Dubreuil renouvelèrent l'exemple trop rare d'Oreste et de Pylade.

G. de S. F.

113. Thresor des récréations, contenant histoires facétieuses et honnestes, propos plaisants et pleins de gaillardises, faits et tours joyeux, plusieurs beaux énigmes, tant en vers qu'en prose, et autres plaisanteries, tant pour consoler les personnes qui du vent de bize ont esté frappez au nez, que pour recréer ceux qui sont en la misérable servitude du tyran d'Argencourt. *Rouen*, *J. de la Mare*, 1627, pet. in-12 cart. assez bien conservé....... 30 — »

Ce volume l'un des moins communs de la classe des conteurs, est aussi l'un des plus spirituels ; il est dédié au *lecteur ennemy juré de mélancholie.*

114. Troterel. L'amour triomphant, pastorale comique, où soubs les noms du berger Pirandre et de la belle Oreade du mont Olympe, sont descrites les amoureuses advantures de quelques grands princes, par P. Troterel, escuyer, sieur d'Aves. *Paris*, *Thiboust*, M. DC. XV, pet. in-8. v. f. fil. tr d. (*Petit*). Rare................ 20

115. Tyr et Sidon, tragi-comédie en deux journées (dont l'une représente les funestes succès des amours de Leonte et de Philoline, et la seconde les empêchements et l'heureux succès de Belcar et de Méliane; chacun en cinq actes et en vers, (avec une préface et un avis de l'imprimeur au lecteur). *Paris*, *Robert Estienne*, 1628, in-8., front. gr., mar. bleu tr. dor. (*Janséniste Capé*). 35—»

Bel exemplaire d'une pièce rare; elle est due à *Daniel* d'Anchères, caché sous le nom de *Schelandre* qui est son anagramme. Il étoit particulièrement attaché au service de Jacques I[er], roi de la Grande-Bretagne. Voir sur ce volume la brochure de M. Duputel, publiée en 1832.

116. Vvicele. Discovrs des mevrs, tant des anciens hérétiques que nouveaux luthériens et calvinistes, auquel leur

resemblance est clerement desmontrée, fait latin premièrement par Georges Vvicelle, alleman, et maintenant mis en françois. *Paris, Cl. Fremy*, 1567, pet. in-8., v. f. fil. tr. dor. (*Petit*) . . . . 26—»

Volume fort rare.

117. Valentinian. L'Amant ressuscité de la mort d'Amour, par Théod. Valentinian. *Lyon, Maurice Roy*, 1568, in-4, v. fauv., fil. (*Niédrée*) . . . . 35—»

Bel exemplaire.

118. Valentin et Orson. (Histoire de). *Troyes, Garnier*, in-4°, d. rel. mar. . . . . 10—»

119. Vertot. Histoire des chevaliers hospitàliers de Saint Jean de Jérusalem, appellez depuis les chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui les chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1726, 4 vol. in-4, port. v. m. (*armoiries*) . . . . 30—»

Bon exemplaire, belles épreuves.

120. Viguier. Traité de l'ancien estat de la petite Bretagne et du droict de la France sur icelle, contre les faussetez et calomnies de deux histoires de Bretagne; composées par le sieur Bertrand d'Argentré, par Nic. Viguier, *Paris*, 1619, in-4° vélin. . . . . 20—»

121. Villanova (Arnaldus de). Regimen sanitatis. *Impressum? Petro Baquelier*. 1501, pet. in-8° goth. v. fauve, fil. tr. dor. (*Petit*).. . . . . 25—»

Joli exemplaire avec figures sur bois.

122. Villeneuve-Bargemont (Le vicomte de L. F.) Histoire de Réné d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence. (*Impr. à Toul.*) 1825, 3 vol. in-8°, d. rel. v. fauve. . . . . 15—«

123. VILLEGAGNON. De bello Melitensi ad Carolum Cæsarem, Nicolai Villegagnonis commentarius. *Parisiis*, 1553, in-4°, vélin .... 18—»

Traité de la guerre de Malte, par Villegagnon. *Voyez* sur cet auteur la première livraison de cette année, page 28.

124. Virgilii Maronis Opera. *Ludg. Batavor. Elzeviriana*, 1636, pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*anc. rel.*) 65— »

Bel exemplaire, h. 4 p. 7 lig.

125. VOLTAIRE. L'Alzira, tragedia di Voltaire, nuovamente tradotta. *Parma, Bodoni*, 1797, gr. in-8., port. dos et coins de mar. n. rog. (*Petit*)................ 14 —»

Très beau specimen de l'imprimeur Bodoni.

126. VOYAGE (le) du roy (Henri II) au Pays-Bas de l'empereur, en MDLIIII brefuement récité par lettres missives que B. de Salignac gentilhomme françois escripuoit du camp du roy à Monseigneur le Cardinal de Ferrare. *Paris, Charles Estienne*, 1554, in-4, maroq. bleu, tr. dor., *janséniste* (*Capé*) .... 48—»

Fort bel exemplaire d'un livre très rare.

127. WARBURTON. Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine et le progrès du langage et de l'écriture, l'antiquité des sciences en Egypte, etc., trad. de l'anglois de Warburton (par Léonard de Malespeines). *Paris*, 1744, 2 tom. en 1 vol. in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Petit*.). . . . . 23—»

Bel exemplaire d'un excellent ouvrage, enrichi de planches.

128. WINCKELMANN. Monumenti antichi inediti, ec., seconda edizione. *Roma, dai torchj di Carlo Mordacchini*, 1821, 2 vol. — Ricerche sopra un Apolline della villa del card. Aless. Albani dissertazione (ad altre dissertazioni) da Stef. Raffei. *Roma*, 1821. in-fol. fig. ensemble 3 vol. d. rel. fig. non rogné. . . . . 68—»

Bel exemplaire d'un livre recherché.

129. XÉNOPHON. La Cyropédie de Xénophon, excellent philosophe et historien, divisée en huit livres, esquels est amplement traité de la vie, institution, et faits de Cyrus, roy des Perses. Traduite de grec, par Jacq. des Comtes de Vintemille Rhodien. *Paris, chez Vincent Norment*, (*vers* 1552), pet. in-8., v. br. . . . . 6—»

130. YVER, seigneur de Plaisance, (*Jacques*). Le printemps d'Yver, contenant cinq histoires, discourues par cinq journées en une noble compagnie au chasteau du printemps. *Rouen Th. Daré*, 1599, in-12 maroq. bleu, fil. tr. dor (*Duru*). . . . . 20—«

Le portrait de l'auteur, gravé sur bois, se trouve au verso du titre. Bel exemplaire.

131. ZÉLOMIR, par Morel (Vindé). *Paris, impr. de P. Didot.* 1801, in-18 pap. vél. dos et coins de m. r. tr. sup. dor. n. rog. (*Capé*). . . . . 20—»

Exemplaire en GRAND PAPIER, avec une lettre autographe signée de l'auteur et les figures avant la lettre.

132. ZUR-LAUBEN. Mémoires et lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de Valteline, publié pour la première fois et accompagnés de notes, par De Zur-Lauben, *Genève*, 1758, 3 vol. in-12, d-rel. v. f., n. rog. . . . . 15—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

133. Chansons de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre. *Reims*, 1851, in-8, br. . . . . 8—»

Volume publié par M. P. Tarbé à trois cent cinquante exemplaires et qui entre dans la *Collection des poètes Champenois*. Voy. pag. 558 année 1850.

134. Le Tournoiement de l'Ante-Christ, par Huon de Mery. (Sur Seine). *Reims*, 1851, in-8. br. . . . . 8—»

Tiré à deux cent cinquante exemplaires, publié par M. Tarbé et faisant partie de la *Collection des poètes Champenois*.

135. LIBRI. Arrêts, décrets et ordonnances relatives à l'affaire Libri. *Paris, Panckoucke*, 1851, in-8°. . . »—60

136. CHANSON (la) DE ROLAND. Poëme de Théroulde; texte critique accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes; par F. Génin, chef de division au ministère de l'instruction publique. — *Paris, imp. nationale, 1850*, in-8 de 735 pages.......................... 15 — »

Le poëme de Théroulde a déjà été publié en 1837, par M. Francisque Michel, d'après le Manuscrit de la Bibliothèque bodleienne, à Oxford. M. Bourdillon, possesseur d'un ancien manuscrit du *Roland*, le traduisit et mit ce travail au jour en 1840; puis, l'année suivante, il fit imprimer le texte original, sous le titre de *Ronscival*.

Nous n'avons point à discuter le mérite des ouvrages que nous venons de citer, et nous ne voulons point établir de comparaison entre les publications antérieures et le livre que nous annonçons; mais nous devions les signaler, et nous ajouterons que M. Génin n'a pas craint de livrer à la publicité une 3e édition de la *Chanson de Roland*, et qu'il ne s'est préoccupé des travaux de ses devanciers, que pour chercher à atteindre un plus haut degré de perfection.

L'analyse rapide de cet ouvrage important pourra servir de base à une apréciation plus approfondie, et prouvera au moins que ce livre renferme des choses nouvelles et fort intéressantes. M. Génin est déja connu par diverses publications dont le mérite est constaté. Nous nous contenterons de citer les *Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, et reine de Navarre*. 1 *vol. in*-8, 1841, et les *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre*, 1 *vol. in*-8, 1842. Mais l'immense travail d'érudition que M. Génin publie aujourd'hui, est le résultat d'études bien plus sérieuses et plus difficiles.

Nous ne nous arrêterons point au texte de la *Chanson de Roland*, dont l'exactitude ne sauroit être révoquée en doute, qu'après un long travail de collation, travail que nous ne pouvons faire, et que nous remettons aux soins des savants compétents en cette matière. Seulement, nous parcourrons ce volume et nous examinerons s'il ne renferme point quelques parties saillantes, dignes de fixer l'attention des amateurs de notre histoire nationale, et de leur inspirer le désir de lire le texte original de cette épopée du IXe siècle.

Ce volume contient, ainsi que l'annonce le titre, une introduction, le texte, une traduction et des notes: de plus, un appendix fort curieux et un index historique et philologique.

La traduction se trouve au bas des pages, ce qui en facilite la comparaison avec le texte; en outre, par une heureuse innovation, cette traduction, à peu près littérale, est écrite en vers blancs et dans la langue de Montaigne et d'Amyot: c'est un ingénieux moyen de rapprocher du texte, autant qu'il est possible, une traduction que l'on puisse lire et comprendre. Certes, M. Génin a dû éprouver de grandes difficultés dans une œuvre aussi délicate: il les a parfaitement vaincues, et ce rajeunissement de

Roland plaira à tous les lecteurs par la clarté du langage et la facilité du rythme.

A notre avis, l'introduction est le morceau capital de cet ouvrage. L'importance des matières qu'elle renferme peut être aisément appréciée, en jetant un coup d'œil sur les titres des huit chapitres dont elle est composée. — 1er Chapitre : Aperçu du poëme, que renferme-t-il d'historique? 2e Chap.: De la chronique de Turpin, quel en est l'auteur? 3e Chap.: Recherches sur les commencements de la langue françoise, pour en inférer l'âge du poëme de Roland. 4e Chap.: De la bataille d'Hastings et de Thérouldе auteur de ce poëme. 5e Chap.: M. Fauriel réfuté.— d'où viennent les répétitions dans les Romans Karlovingiens. 6e Chap.: Des remaniements, ou rajeunissements du *Roland*, au XIIIe siècle et au XIVe. 7e Chap.: Imitations et traductions du *Roland* soit en France, soit à l'étranger. 8e Chap.: De la versification du *Roland*. — Observations pour la lecture du texte. — Un mot sur la forme de cette traduction.

En lisant cette introduction dont le style élégant flatte l'oreille, on s'étonne de la multiplicité des recherches historiques, philologiques et bibliographiques auxquelles l'auteur a dû se livrer pour pénétrer si avant et si heureusement dans les origines de la langue française, ainsi que dans l'histoire à peu près inconnue du faux Turpin, des personnages qui prennent part à l'action de la *chanson de Roland* et de Thérouldе, l'auteur du poëme.

Les notes, qui contiennent 128 pages, sont aussi fort importantes et jettent de nouvelles lumières sur la langue vulgaire adoptée en France, dès le VIIIe siècle.

L'Appendix, de 72 pages, comprend trois parties distinctes : un fragment inédit d'un manuscrit contenant une homélie sur la prophétie de Jonas. Ce fragment du IXe siècle, publié sous le titre de manuscrit de Valenciennes est extrêmement curieux par la forme et par le fonds. En effet, des notes tironiennes sont mêlées avec les caractères de l'écriture ordinaire, et le texte se compose de mots latins et de mots romans, confondus ensemble. Ce document remarquable est textuellement reproduit en *fac-simile*, et accompagné de notes philologiques d'un haut intérêt ; vient ensuite un fragment d'un manuscrit Lorrain qui semble être le plus ancien remaniement de la chanson de Roland ; l'appendix renferme encore des extraits du manuscrit de Venise.

Lorsqu'une publication aussi importante que celle dont nous venons de parler, est mise au jour, il est de notre devoir de la signaler promptement au monde savant et d'appeler sur une pareille œuvre, l'attention des historiens, des philologues et des nombreux amateurs qui s'occupent avec tant de sollicitude des origines de la langue et de la littérature françaises.

Ap. Briquet.

Imp. Maulde et Renou, r. Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS.

DIXIÈME SÉRIE.

À PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du numéro 3 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

Imp. Maulde et Renou, r. Bailleul, 9-11.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTE SUR UN LIVRE RARISSIME IMPRIMÉ A GOA EN 1563.

Garcia de Orta naquit à Elvas ; il y fit ses premières études, puis il passa en Castille et il fréquenta les universités de Salamanque où il étudia la médecine. Nommé licencié dans cette faculté, il retourna en Portugal, où il professa la philosophie à l'université de Lisbonne jusqu'en l'année 1534, époque à laquelle il s'embarqua pour les Indes orientales, avec le titre de médecin du Roi. La flotte dont faisoit partie le bâtiment qui l'emmenoit, se composoit de cinq navires, ayant pour capitão mór Martim Affonso de Souza, à la maison duquel Garcia de Orta étoit attaché, et auprès de qui on le trouve l'année suivante 1535. Il assista à la fondation de la forteresse de Diu, comme il l'indique dans le dialogue XXXV. Ayant acquis une connoissance profonde de l'art médical par une pratique de quarante ans, continuée aussi bien en Asie qu'en Europe, il s'appliqua surtout à reconnoître les vertus des plantes qui croissent dans les régions orientales, et l'on doit à son infatigable diligence l'appréciation exacte, on pourroit dire raisonnable pour le temps, d'une multitude de productions empruntées au règne minéral et au règne végétal, sur lesquelles on n'avoit, depuis des siècles, que des notions erronées. La méthode sage qu'il avoit adoptée dans la pratique médicale, le faisoit triompher des affections les plus rebelles, dit la bibliothèque lusitanienne ; ses vastes connoissances en botanique lui concilièrent l'estime, non seulement des gouverneurs de l'Inde, mais celle encore de

beaucoup de Radjahs hindous ; il étoit particulièrement apprécié de Nizam Moluc. Ce prince qui le mandoit fréquemment auprès de sa personne, lui faisoit donner douze mille *Pardaös* (1) toutes les fois qu'il réclamoit ses conseils ; il lui en offrit même quarante mille s'il vouloit s'engager à le venir visiter quatre fois par an. Barbosa Machado dit textuellement que « dans le seul but de faire participer le public au bénéfice de ses veilles et à ses investigations touchant les plantes médicinales que produit le sol fécond des Indes orientales, il publia l'ouvrage suivant : » (Nous en restituons ici le titre fort imparfaitement donné par le critique portugois.)

Coloquios dos simples, e drogas he cousas
medicinais da India, e assi dalgũas fructas
achadas nella onde se tratam algũas cousas
tocantes a medicina, pratica, e outras cousas boas,
pera saber cõpostos pello Doutor garcia dorta
fisico del Rey nosso senhor, vistos pello muyto
Reverendo senhor, ho licenciado
Alexos diaz : falcam desenbar
gador da casa da supricaçã
inquisidor nestas
partes.

Com priuilegio do conde viso Rey.
Impresso em Goa, por Joannes
de endem as x dias de
Abril de 1563 annos.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de ce vol. in-4° qui fait certes plus d'honneur au savoir incontestable de Orta, qu'aux presses de Jean de Endem. Le savant naturaliste l'avoit d'abord écrit en latin, mais il fut publié par lui en portugois, pour obéir aux prières de quelques amis qui vouloient voir l'œuvre utile au plus grand nombre. Orta dédia le livre à Martim Affonso de Souza, avec lequel, dix-huit ans auparavant, il s'étoit embarqué pour les Indes, et qui demeuroit alors

(1) Le Pardao Xéraphin vaut 3 f. 86 c. ; le Pardao commun 3 f. 9c

en Portugal, jouissant en paix des triomphes qu'il avoit obtenus dans l'Orient; il consacra au héros ce sonnet (qui n'est pas sans grace) et que nous reproduisons ici en respectant son orthographe bizarre :

Seguro liuro meu dàqui te parte
Que com hũa causa iusta : me consòlo
De verte oferecer ho inculto colo,
Aò cutello mordaz, em toda parte :
Esta he, que daqui mando examinarte
Por hum senhor, que de hum ao outro pollo
Sò nelle, tem mostrado ho douto apolo
Ter cõpetencia igual cõ duro marte
Ali acharas defensa verdadeira :
Com força de razoẽs ou de ousadia.
Que hũa virtude, a outra não derrogua
Mas na sua fronte ha palma, e ha ouliveira
Te diram que elle sò de igual valia.
Fez cõ sanguino arnes, ha branca togua.

Garcia de Orta a été célébré par Camoens (1), par Ermico Cayado, par le savant docteur Valencien Dimas Bosque, qui vivoit alors aux Indes, et qui ne craignit point d'affirmer que l'Europe ne comptoit peut-être pas un seul médecin naturaliste que l'on pût comparer à celui que tout Goa admiroit.

Christophe da Costa dit positivement, dans son *Traité des drogues et de la matière médicale des Indes orientales*, qu'il a presque tout emprunté au savant portugois (2).

(1) Les *Coloquios* présentent, selon toute probabilité, les premiers vers qu'ait fait imprimer l'auteur des *Lusiades*.

(2) Voici les propres expressions dont il se sert; l'aveu est tel qu'on pourroit à la rigueur considérer le livre du naturaliste espagnol comme un simple extrait des dialogues portugois avec des additions :

« Pareciendo a mi, que en esta nuestra nacion seria aquel libro de grãde provecho, se se diesse noticia de las cosas buenas, que en el ay, mostrando se con sus exemplos, y figuras para mayor conocer las..... Zeloso del bien

C'est en réalité à Charles de l'Escluse, plus connu au XVIe siècle sous le nom de Clusius, que l'Europe doit d'avoir été initiée aux vastes recherches et aux ingénieuses inductions de Garcia de Orta. Tous ceux qui ont lu Paquot savent que ce naturaliste, né à Arras en 1524 ou 1525, fit un voyage scientifique dans la Péninsule en 1563, c'est-à-dire en l'année même où parurent les dialogues portugois que nous signalons ici. De l'Escluse eut le malheur de se casser un bras et une jambe, par suite d'une chute de cheval dont il raconte quelque part lui-même les déplorables conséquences. Il est infiniment probable que les loisirs forcés qui résultèrent de cet accident, donnèrent au savant belge le temps d'apprécier le nouveau livre publié dans la capitale des Indes portugaises; il le prit en telle estime, qu'il en donna plus tard une traduction assez fidèle, en lui enlevant néanmoins sa forme primitive.

Garcia de Orta est un des bons écrivains scientifiques du XVIe siècle; ami de Camoens, et je crois aussi de Couto, il a comme eux, pour nous servir des expressions du grand poète florentin, le secret « de ce beau style qui fait honneur! » C'est chose vraiment fâcheuse de l'avoir privé, même dans une traduction, de la forme ingénieuse et de l'allure si animée qui l'ont rendu jadis populaire aux Indes. En dépit du caractère aride que ses traducteurs lui ont donné, Garcia de Orta a eu aussi jadis en Europe une vogue que constatent suffisamment les nombreuses éditions signalées par les bibliographies spéciales. G. A. Pritzel, dans son *Thesaurus litteraturæ botanicæ* si justement estimé, ne cite pas moins de cinq réimpressions latines, publiées à Anvers en 1567, 1574, 1579, 1593 et 1605. La traduction italienne d'Annibal Briganti, Venise, 1582, fut réimprimée en 1589, et enfin le XVIIe siècle ne s'écoula pas sans que la traduction françoise d'Arthur Colin, qui sortit des presses de Lyon en 1602, fût imprimée de nouveau dans cette

desta tierra con la charidad que a mis proximos devo, deliberé tomar este trabajo, y debuxar al vivo cada planta sacada de raiz abóeltas de otras muchas, que yo vi y el doctor Garcia d'Orta, no pudo por las causas dichas. »

ville en 1610. Nous ne terminerons pas ces détails bibliographiques sans rappeler qu'un jeune savant, né dans le pays même où Orta publia pour la première fois son livre, a préparé les déterminations botaniques se rapportant aux familles naturelles des plantes mentionnées par l'écrivain du XVIe siècle. Espérons que le docteur Baptista mènera à bien cette louable entreprise.

Nous l'avons déjà dit et nous insistons de nouveau sur ce point : préoccupés d'expressions techniques et de détails purement spéciaux, les naturalistes ont ôté à l'auteur qui est l'objet de cette note toute sa grace en lui enlevant la forme piquante sous laquelle il s'adressoit à ses contemporains : Orta est rempli de faits étrangers à la botanique et que l'archéologie doit recueillir avec intérêt. N'est-il pas curieux, par exemple, de voir décrire pour la première fois en 1560 les ruines de l'*Ile d'Elephanta* qui depuis ont défrayé tant de pages et ont enrichi tant de recueils d'antiquités. Le botaniste voyageur est frappé, dès le XVIe siècle, de la grandeur de ces ruines souterraines, bien qu'il les regarde comme une fantaisie du diable qui a voulu, dit-il, y être vénéré. La salle principale, affirme l'un de ses interlocuteurs, est vaste comme un monastère ; puis il ajoute : « on y voit de grandes images sculptées d'éléphants, de lions et de tigres ; il y a bien d'autres effigies encore, représentant personnages à face humaine, telles qu'amazones et gens ayant d'autres attributions, le tout habilement figuré ; certes c'est là une chose qu'il faut voir. » Quelques années auparavant, l'illustre Alphonse d'Albuquerque avoit été frappé des richesses que devoit offrir la littérature sanscrite, sans que le sanscrit fût spécialement désigné par lui. Si tous ces vieux auteurs ne fussent pas tombés dans un oubli complet, qui peut nous dire les trésors archéologiques et littéraires que nous posséderions aujourd'hui.

Une société scientifique de Lisbonne a depuis plusieurs années l'intention de reproduire le texte primitif de l'écrivain remarquable dont nous venons d'esquisser la biographie ; espé-

rons que les nombreux *errata* publiés à la fin du volume, (et ils ne forment pas moins de vingt pages), ne seront point mis en oubli dans la réimpression projetée. Garcia de Orta, qui ne peut être d'une grande utilité pour les naturalistes, devient toujours précieux dès qu'il s'agit de constater certaines origines; comme écrivain, d'ailleurs, il fait encore autorité.

FERDINAND DENIS.

NOTICE SUR LES MANUSCRITS DE BRIENNE, ET SUR CETTE COLLECTION

« Je ne puis donner une idée plus juste de cette collection qu'en mettant à la tête ce qu'en dit le dernier des secrétaires d'État de ma famille, qui étoit plus à portée que personne d'en connoître l'origine et l'histoire. »

« ANTOINE DE LOMÉNIE, mon grand-père, dit-il dans le pre- « mier volume d'un recueil peu important, intitulé *Bibliotheca* « *Lomeniana* (1), qui, de secrétaire des commandemens du roi « de Navarre, fut fait, par Henry-le-Grand, son bon maître, « secrétaire d'État, maison et couronne de France, peu après « que Sa Majesté fut parvenue à la paisible jouissance du « royaume de ses ancêtres, en embrassant la religion catholi- « que, apostolique et romaine, et triomphant par son abjuration « du faux zèle de la Ligue, des Espagnols et de la cour de « Rome, qui seuls s'opposoient à sa grandeur et à l'élévation « de sa maison; mon grand-père, dis-je, se voyant par ce sur- « croît de faveur au comble de ses désirs, ne songea qu'à donner « à M. HENRI-AUGUSTE DE LOMÉNIE, son fils, la meilleure édu- « cation qu'il lui fut possible, afin de le rendre capable d'exer- « cer sa charge après lui, dont il étoit assuré d'avoir la survi- « vance, lorsqu'il en prieroit le roi, son maître, eut plusieurs « conférences avec MM. du Puy sur ce sujet. Comme ils étoient « fort versés dans les affaires de France, pour avoir lu souvent « tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans les chartres du

(1) « Ce recueil, très volumineux, ne contient presque que le catalogue an-

« royaume et dans la bibliothèque du roi, dont ils avoient la « conduite, ils conseillèrent à mon grand-père de faire des re- « cueils de tout ce qu'il y avoit de meilleur, tant dans le trésor « des chartres que dans les greffes de la chambre des comptes « et du parlement de Paris. Cet avis lui agréa fort, et il en fit « aussitôt la dépense, qui n'étoit pas petite pour ce tems là. « MM. du Puy eurent bientôt marqué tout ce qu'il falloit copier, « et la chose fut exécutée sous la conduite du nommé Vallier, « qui étoit sous-commis de M. Vivot, alors premier commis « d'Antoine de Loménie, par une infinité d'excellens écrivains « qui furent employés à cela. MM. du Puy n'en démeurèrent « pas là, et tirèrent, par leur diligence, des archives des plus « considérables chapitres de France, et des greffes des autres « parlemens et chambres des comptes, une infinité d'autres « papiers rares et curieux qu'ils firent venir de toutes parts. « Il y en eut beaucoup de rebut ; mais néanmoins, de ce qu'ils « conservèrent, il se trouve trois cents tant de volumes in-folio, « que mon grand-père mit dans son cabinet après les avoir fait « bien relier par le Gascon, en maroquin de Levant rouge, avec « ses armes. Cet amas avoit une grande réputation dans le « royaume et dans les pays étrangers, d'où MM. du Puy, par « leurs correspondances, avoient fait venir plusieurs pièces très « considérables, de manière qu'Antoine de Loménie, mon « grand-père, étant mort dans une très heureuse vieillesse et « dans la réputation d'un très homme de bien (ce que j'estime « infiniment plus que son long âge et sa fortune), mon père « se trouva, avec sa charge, ses terres, ses maisons et ses au- « tres biens, possesseur du trésor de ses manuscrits et, qui « plus est, de ses vertus et de ses amis. Il jouit quelque tems

cien de ses livres, celui des livres qu'il avoit lus, avec l'extrait et le jugement de ses livres. Le premier catalogue peut avoir quelqu'intérêt pour les amateurs de livres, par le choix des éditions et le prix qui est mis à côté. L'autre est bien peu important, à la réserve de quelques parties de ses mémoires et qui en sont extraites. J'ai fait copier à part tout ce qu'il pouvoit y avoir d'intéressant, et il se trouvera placé dans cette nouvelle collection. »

« de ces avantages sans envie; mais enfin le cardinal de Ri-
« chelieu l'obligea à se défaire des manuscrits de feu son père,
« moyennant la somme de 36,000 liv., et des copies, que mon
« père eut la liberté de faire faire à ses dépens, des plus im-
« portans manuscrits. Il fut mal servi par les écrivains que
« M. de Brisacier, son premier commis, employa à ce travail;
« ainsi, la copie qui nous en reste est toute pleine de fautes et
« d'omissions considérables; mais, en la faisant collationner
« sur les originaux, comme j'avois commencé à le faire faire
« lorsque je fus contraint de me défaire de ma charge de se-
« crétaire d'État, ce qui interrompit ce labeur, on pourroit la
« rendre très exacte à peu de frais. A la mort du cardinal de
« Richelieu, ces manuscrits, qui conservèrent toujours le nom
« de Loménie, passèrent dans la bibliothèque du roi, et, si mon
« père les eût voulu redemander à la reine au commencement
« de sa régence, elle les lui auroit rendus avec la même facilité
« qu'elle les donna depuis à M. le cardinal Mazarini, qui les a
« mis dans la nombreuse bibliothèque de son palais, à Paris. A
« la première guerre de Paris, comme sa bibliothèque et ses
« meubles furent vendus à l'encan, par arrêt du parlement, il
« fut ordonné, par une clause expresse, que les susdits manus-
« crits de Loménie ne seroient point vendus, mais remis dans
« la bibliothèque du roi, pour y être gardés comme papiers
« concernant l'État et les secrets du prince qu'il étoit bon de
« ne pas divulguer; mais la précaution du parlement n'em-
« pêcha pas que, durant ces troubles, plusieurs particuliers ne
« fissent tirer des copies des principaux livres, et que M. Fou-
« quet, alors procureur général, n'en fit faire pour lui une com-
« plette de toute cette collection. Wiquefort en fit avoir une
« pareillement au duc de Wolfenbutel, et ainsi les secrets de la
« France furent transportés dans les pays étrangers. Elle est
« encore à Wolfenbutel, dans la nombreuse bibliothèque que
« le père du duc d'aujourd'hui a assemblée, avec quantité d'au-
« tres manuscrits qu'il a tirés, à force d'argent, de France et
« d'Italie. On m'a assuré, dans mon dernier voyage d'Alle-

« magne, que Wiquefort a touché de lui, durant qu'il était à « Paris, plus de 50,000 écus pour employer en livres ; sur quoi, « on prétend qu'il a beaucoup volé ce généreux prince, à qui il « comptoit les choses dix fois plus qu'elles ne lui coûtoient. Je « m'étonne qu'on ait laissé sortir ces manuscrits du royaume. « Ce fait est très véritable. Après la paix, le cardinal Mazarini « se fit rendre les manuscrits en question, et les a conservés « jusqu'à sa mort, à laquelle le roi les a repris, comme il étoit « juste, et a fait remettre dans sa bibliothèque, dont il n'y a « pas d'apparence qu'ils sortent jamais. Voilà l'histoire des ma- « nuscrits de mon grand-père. La copie qui m'en reste est entre « les mains de M. de Boucherat, conseiller d'État ordinaire, que « je lui ai prêtée après en avoir tiré de lui son récépissé. Lors- « que j'ai besoin de quelques volumes, il ne fait pas difficulté « de me les communiquer, même dans ma prison. »

« Je ne sçais par quel hazard cette dernière copie, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, est sortie de notre famille. Elle ne me paroît pas même avoir suivi le sort entièrement de la bibliothèque de M. de Boucherat, puisqu'on ne connoît en France que celle du roi où la collection de ces manuscrits soit complette. »

« La bibliothèque de M. de Boucherat a passé, à ce que je pense, à M. de Harlay, et celle de M. de Harlay, à ce que je crois aussi, à Sainte-Geneviève. Je ne sçais pourtant pas si M. de Chauvelin, le garde des sceaux, n'a pas eu partie de celle de M. de Boucherat. Il avoit quelques volumes des manuscrits de Brienne, mais il s'en falloit bien qu'il eût la collection. »

« Comme M. l'évêque de Coutances, frère du dernier secrétaire d'État, lui survécut, il se peut faire que la copie dont parle celui-cy ait passé dans la bibliothèque du premier, et qu'elle ait été vendue avec les autres livres de cette bibliothèque. Les gens d'affaires de mon grand-père, obligés de renoncer à la succession de M. de Coutances, auront pu ne pas songer à retirer ces manuscrits, comme je suis sûr qu'ils en ont laissé vendre plusieurs autres. »

« Quoi qu'il en soit, il ne nous restoit de ces manuscrits que la notice que je viens de faire transcrire, et le regret de n'avoir pas conservé un ouvrage qui étoit en quelque sorte notre patrimoine. »

« J'ai conçu, dès ma jeunesse, le projet de réparer cette perte ; mais, comme l'entreprise étoit coûteuse, il a fallu attendre, et je n'ai pu me livrer à cette dépense que depuis quelques années. »

« J'ai suivi la copie qui est à la bibliothèque du roi: c'est la seule complette et la plus exacte, comme on vient de voir. M. Caperonnier, garde de la bibliothèque du roi, m'en a prêté tous les volumes avec toute sorte de facilité et de complaisance. »

« En faisant faire une nouvelle copie, j'ai voulu qu'elle méritât la préférence sur celle même qui servoit d'original, tant par la netteté des titres, que par celle de l'écriture, et même par la correction. Le caractère de la copie, qui, à la bibliothèque du roi, est peu facile à lire ; il y a beaucoup d'abbréviations pénibles, et il s'y est même glissé des fautes. »

« J'ai fait plus : j'ai pensé que ce précieux recueil devoit être dans ma famille la base et, pour ainsi dire, le principe d'un ouvrage perpétuel, qui s'augmenteroit successivement par la réunion de pièces du même genre et de la même importance. »

« On doit croire que je n'ai pas eu la prétention de changer la méthode suivie par MM. du Puy. Ils ont distingué les affaires du dehors et les affaires de l'intérieur ; ils ont divisé les premières suivant les pays et les autres suivant les objets ; mais ils n'ont pas distingué les divisions qu'ils ont suivies, et le recueil total ne fait qu'un ensemble dont les parties ne sont pas séparées. »

« En suivant la même méthode et la même division, j'ai classé les objets et par là divisé le recueil en plusieurs, qui donneront plus de facilité, si on veut les consulter ou les continuer. »

« Je me suis permis quelquefois de transposer des pièces qui m'ont paru devoir être réunies à d'autres dont elles étoient séparées. Mais, comme l'ancienne collection est souvent citée, je n'ai pas voulu qu'il fût difficile de vérifier les citations. »

« J'ai donc mis plusieurs titres au dos de chaque volume. Un de ces titres annonce les volumes de l'ancienne collection ; plusieurs sont quelquefois réunis en un seul dans la nouvelle. Un autre titre annonce les divisions que j'ai marquées, et un troisième les objets dont le volume traite, ou auxquels ils ont rapport. »

« Au moyen de ces différens titres, l'ordre ancien se présentera naturellement toutes les fois qu'il sera nécessaire d'y avoir recours, et la division que j'ai indiquée donnera lieu à placer des supplémens qui auroient offert moins de clarté et d'avantage, s'ils eussent été reportés et confondus à la fin de l'ouvrage.

« Le premier supplément et le plus naturel est celui que je pourrai tirer des manuscrits de Henry-Louis de Loménie, le dernier des secrétaires d'État et petit-fils d'Antoine. Ces manuscrits sont assez volumineux, mais ils ne sont pas tous intéressans ; ceux qui méritent quelqu'attention ne peuvent être mieux placés qu'à la suite de cette collection.

« Il y a encore d'autres manuscrits de MM. de Brienne dont elle pourroit être enrichie : ce sont leurs dépêches et quelques morceaux d'histoire assés curieux, et dont ce même Henry-Louis donne la notice dans sa bibliothèque. Je ferai ce qui sera en moi pour en recouvrer une partie, et perfectionner ainsi l'ouvrage de mes ancêtres. Je crois, par les soins que j'y donnerai, leur rendre hommage, et je désire que cet exemple soit suivi par ceux à qui cette collection passera. Ils mériteront de leur famille et de leur patrie, et acquerront des droits sur la reconnaissance de la postérité. »

LOMÉNIE, FAMILLE ORIGINAIRE DU LIMOUSIN.

I.

Antoine de Loménie, d'abord secrétaire des commandemens du roy de Navarre (Henri IV) et ensuite secrétaire d'État, mort en 1638, âgé de 78 ans ; il étoit fils de Martial, seigneur de Versailles.

II.

Henri-Auguste de Loménie, pourvu, dès 1615, en survivance, de la charge de secrétaire d'État, mort en 1666, âgé de 71 ans; il avoit épousé la fille de Louise de Luxembourg-Brienne.

III.

1° Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, pourvu, en 1651, en survivance, de la charge de secrétaire d'État, entra chez les pères de l'Oratoire en 1665; mort en 1698.

2° Charles-François, évêque de Coutance; mort en 1720.

IV.

Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, mort en 1743.

V.

VI.

1° Louis-Marie-Athanase de Loménie, comte de Brienne.

2° Étienne-Charles de Loménie de Brienne, son frère, évêque de Condom en 1760, et archevêque de Toulouse en 1763.

REMARQUES.

Cette notice, qui est de M. l'archevêque de Toulouse, doit servir à corriger ce qui a été dit de la collection de Brienne, dans l'Essay historique sur la bibliothèque du roy, page 162 et suivantes; dans la vie de Pierre Dupuy, par Nicolas Rigault, et dans l'édition de la bibliothèque des historiens de France, par M. Févret de Fontettes.

I. Henri-Auguste ne vendit cette prétieuse collection, que parceque le cardinal de Richelieu l'obligea de s'en défaire. Elle fut vendue 36,000 fr., et non 40,000 fr., comme l'a avancé M. Rigaud. Elle n'entra dans la bibliothèque du roy qu'après la mort de ce cardinal.

II. L'auteur de l'Essay historique prétend que le cardinal Mazarin, en entrant dans le ministère, voulut en avoir la communication. Il y a plus : la reine en fit présent au cardinal Mazarin.

III. Il est surprenant que les trois auteurs que nous venons de citer ne parlent point des copies complettes que firent faire de ces manuscrits le surintendant Fouquet et le duc de Wolfenbutel. En général, ils ne parlent de la collection que d'une manière peu exacte, et ne paroissent instruits que par les bruits publics.

IV. Henri-Louis ne donna point la copie qu'il en avoit : il ne fit que la prêter au chancelier Boucherat, quoi qu'en dise l'Essay historique. Le même ouvrage avance que le roy fit l'acquisition des originaux en 1662, et plus bas qu'à cette époque M. de Colbert se contenta de les faire remettre à la bibliothèque du roy. Ce dernier fait est le seul véritable. Le roy ne déboursa rien ; ce qui étoit juste : sans cela, il faudroit donc qu'à la mort de tout ministre, aussi despote qu'un Richelieu ou un Mazarin, le roy payât de nouveau ce que ce ministre n'auroit eu qu'à titre de dépôt.

V. La collection des manuscrits de Brienne est dûe au zèle d'Antoine de Loménie, pour l'éducation de son fils, encore plus qu'à celui de M. Dupuy, pour rassembler toutes les pièces qui pouvoient être utiles à nos ministres et à nos savans. On a aussi attribué à ce dernier la collection de médailles de moyen bronze qui entra dans la bibliothèque du roy, après la retraite d'Henri-Louis de Loménie, la verité est que ce secretaire d'état avoit acheté lui-même, dans ses différens voyages, une grande partie de cette suite nombreuse et très singulière. Le même Henri-Louis rassembla dans le meme temps un grand nombre de piéces importantes qui se joignoient naturellement aux manus-

crits de sa famille. En se retirant à l'Oratoire, il voulut faire présent de ses médailles à Charles Patin ; sur le refus que celui-ci fit de les accepter en pur don, M. de Brienne les lui céda presque pour rien. Patin en donna la description avec une préface où il témoigne toute sa reconnoissance envers M. le comte de Brienne, et quelque tems après il vendit ses médailles au roy.

ABRY (1).

VARIÉTÉS HISTORIQUES.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

MONSIEUR,

Les historiens de la Révolution françoise, en parlant des massacres de septembre 1792, on fait le récit affreux de ce qui s'est passé aux Carmes, à la Force, à l'Abbaye ; mais aucun, je crois, n'a fait mention des atrocités semblables commises dans les prisons situées alors au centre des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Il existe dans les archives de ce dernier hospice un document authentique et précieux sur les massacres de septembre.

C'est un procès-verbal des femmes tuées dans la journée du 4 septembre 1792, à la maison de la Salpêtrière, cahier in-folio de 12 feuillets timbrés, ayant chacun cinq paraphes au bas du recto. Sur la couverture en papier blanc de ce cahier premier verso, et sur le recto du premier feuillet du texte, on remarque plusieurs taches rousses, de suite effacés ; traces probables du sang des victimes.

Je vous ai fait voir cette pièce inédite, Monsieur, et, comme

(1) Publié d'après le manuscrit autographe.

elle a paru vous intéresser, j'ai l'honneur de vous en envoyer un extrait, pensant qu'il ne sera pas déplacé dans le Bulletin du Bibliophile.

L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, quatrième de la Liberté et premier de l'Egalité, le quatre septembre, quatre heures de relevée, sur l'avis donné au Comité de la section du Finistère par le citoyen Dommey, économe de la maison de la Salpêtrière, qu'une affluence d'hommes armés, qui, les deux et trois du courant s'étoient portés dans les prisons de la capitale et en avoient tué quelques prisonniers, se rendoient dans ladite maison ; nous, Mathieu-François Brunet et Charles-Gombert Bertrand, commissaires, députés du Comité de ladite section, nous sommes transportés à l'instant en la susdite maison où étant, avons trouvé dans la cour de la maison de force une quantité d'hommes armés de sabres, d'instruments tranchants et de gourdins, qui, après avoir forcé ledit citoyen Dommey à leur donner communication des registres concernant les prisonnières, et avoir forcé l'entrée des locaux où elles étoient renfermées, les en sortoient et, après examen par eux fait sur lesdits registres de celles flétries, les assommoient et les perçoient de coups de sabres et autres instruments, au point qu'il en a résulté la mort de plusieurs d'elles et la sortie de la maison de Force d'autres, desquelles, tant celles assommées que celles sorties, il a été au fur et à mesure fait mention sur les registres tant de leur mort que de leur sortie, dont les noms suivent, savoir :

FEMMES ASSOMMÉES.

Ici se trouvent les noms, prénoms, âge, état-civil, lieux de naissance, indication de la sentence et de la flétrissure, date d'entrée en prison et durée de la peine de trente-cinq condamnées. On remarque au N°.

5. Marie-Louise Nicolais, présentement âgée de 47 ans, native de Melun, paroisse Saint-Aspais, diocèse de Sens, veuve

d'Antoine-François Desrues (1), flétrie d'un (V) sur les deux épaules; entrée le 13 mars 1779, par arrêt de la Cour, à perpétuité.

Sur ces 35 victimes, la première étoit âgée de 71 ans, 4 avoient de 50 à 69 ans, 29 de 26 à 49 ans, et l'avant-dernière sur cette liste, âgée seulement de 17 ans 1/2, renfermée depuis cinq mois, avoit été condamnée pour six ans, ayant commis *un vol de hardes, bijoux et effets dans une maison habituée (sic), rue Mirabeau.*

Sur ces mêmes 35 femmes, la plus ancienne étoit en prison depuis 21 ans, 2 étoient détenues depuis 18 à 17 ans, 6 depuis 14 à 10 ans, 17 depuis 8 à 5 ans, 7 de 4 à 2 ans, etc.;

24 avoient été condamnées à perpétuité, 11 pour un laps de temps qui varioit de 3 à 9 ans.

3 avoient été flétries, sans indication de marque au procès-verbal; 26 étoient flétries d'un V, 3 d'un W, et 2 avoient été marquées d'un V sur les deux épaules;

24 étoient incarcérées par arrêts de la Cour, 4 par sentences criminelles, 6 par sentences prévotales de diverses provinces de France, et 1 par ordre du Substitut du procureur général.

FEMMES SORTIES.

Ici s'ouvre une nouvelle liste de même forme que la première.

Des 52 femmes détenues à la maison de Force de la Salpêtrière et mises en liberté par les massacreurs dans la journée du 4 septembre 1792, l'une étoit âgée de 79 ans 1/2 et dans sa prison depuis 44 ans; 3 étoient septuagénaires, 12 avoient de 50 à 69 ans, 31 de 20 à 49 ans et 5 de 16 à 19 ans.

9 avoient déjà subi de 20 à 44 ans de détention; 21 de 2 à 19 ans; 18 étoient en prison depuis 1 à 7 mois, 3 depuis quelques jours, enfin 1 de la veille, *sur l'ordre verbal de deux*

(1) C'est le célèbre empoisonneur Desrues, né à Chartres en 1745, marchand épicier, rompu vif et brûlé en 1777, par sentence du Châtelet, confirmée par le Parlement.

de Messieurs les Officiers municipaux, séant alors à la Conciergerie ;

15 avoient été condamnées à perpétuité, 6 jusqu'à nouvel ordre (dont 5 par ordre du Roi), les autres pour un temps qui varie de 3 mois à 10 ans;

2 seulement avoient été flétries d'une fleur de lys;

12 avoient été incarcérées par arrêt de la Cour, 6 par commutation de peine, 3 par sentences prévotales, 12 par le Tribunal criminel, 7 par la Police correctionnelle, 2 par la Police municipale, 3 par ordre du Procureur général, 1 par ordre verbal, 1 *pour être détenue comme insensée, par sentence de la prévoté de l'hôtel du ci-devant Roi* et les 5 par ordre du Roi, mentionnées plus haut.

Le procès-verbal se termine ainsi :

Ces hommes retirés, nous, commissaires, avons fait faire en notre présence, sur les vêtements des cadavres, la recherche des effets qui étoient sur eux et dans leurs poches, et il s'est trouvé trente-une pièces, tant en anneaux que boucles d'oreilles, croix en or et argent, et une somme de huit cent trente-sept livres treize sous, tant en deniers comptants qu'en papier-monnaie, dont, du tout, nous nous sommes chargés pour, par nous, être remis à ladite section du Finistère.

Ce fait, nous, commissaires susdits, avons fait inhumer au cimetière de ladite maison de la Salpêtrière les cadavres des dites trente-cinq prisonnières dénommées des autres parts. Dont et de quoi avons fait et dressé le présent procès-verbal pour constater leur décès et inhumation, en présence des citoyens Jean-François Dommey, économe, Nicolas-François Le Courtois (1), commis des bureaux, Charles François Denis (2), aussi commis, et Pierre Piat, fossoyeur, tous demeurants en la susdite maison.

(1) Celui qui a écrit d'une main ferme et en beaux caractères un peu forts ce procès-verbal.

(2) En 1823, j'ai eu pour collaborateur au bureau de la Boulangerie géné-

Signé : Bertrand, commissaire de section, Dommey, Le Courtois, Denis et Piat.

(On ne sait pourquoi le commissaire Brunet n'a ni parafé ni signé le procès-verbal).

La lecture de ce procès-verbal fait voir qu'il a été rédigé avec calme, sans passion, sans éloge ni blâme. Dans ces temps malheureux, on n'osoit pas même montrer de la pitié. C'est qu'en effet, quelques jours avant ces massacres, Danton avoit dit aux membres de Comité de défense générale et à ceux du Conseil exécutif assemblés : « Mon avis est que, pour déconcerter leurs mesures et arrêter l'ennemi, il faut faire peur « aux royalistes. » Tout Paris, comme le Comité, comprit le sens de ces terribles paroles et en fut consterné (1).

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments d'estime et de considération.

Un de vos abonnés.

Paris, le 6 mars 1851.

rale des hospices (*Maison Scipion*), M. Denis qui m'a raconté que, dans la triste journée du 4 septembre 1792, les massacreurs l'avoient contraint d'appeler l'une après l'autre les prisonnières et de leur donner des renseignements sur ces malheureuses, d'après la lecture du registre des écrous de la Maison de Force de la Salpêtrière. On assommoit les femmes à quelques pas de lui, et ces hommes froidement féroces l'ont forcé de boire avec eux dans un verre tout souillé du sang des victimes.

Deux anciennes dames surveillantes de la Salpêtrière, témoins de ces massacres, m'ont dit plusieurs fois qu'une des prisonnières s'étoit enfuie de la maison de Force, mais que les massacreurs, ayant couru après leur proie, l'avoient assommée à coups de bûches, sous le passage Sainte-Claire, entre la seconde et la troisième cour de l'hospice.

(1) Voyez l'histoire de la Révolution françoise, par M. Mignet, T. I, p. 62, 3e édition.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

CHARLES NODIER.

Le Bulletin du Bibliophile qui a commencé sa publication sous le patronnage de M. Ch. Nodier, recueille toujours avec une scrupuleuse sollicitude tout ce qui touche le spirituel écrivain du XIXe siècle. Avant de reproduire un article dû à sa plume, nous parlerons de l'édition que l'on vient de faire de ses œuvres complètes. M. Félix Louandre en a rédigé le prospectus et nous croyons être agréable à nos lecteurs de reproduire ici l'appréciation de l'éditeur :

« Poëte, romancier, humoriste, conteur, journaliste, érudit, voyageur, philologue, historien, Charles Nodier occupe dans notre littérature une place exceptionnelle et toujours élevée. Il est du petit nombre de ces hommes d'élite dont les écrits sont destinés à fixer, d'une manière durable et incontestée, l'attention publique, parce qu'on y trouve l'imagination, le sentiment du beau et du bien, la sensibilité, le bon sens, l'observation, l'imprévu et les secrets du grand style. Sceptique par l'esprit, mais croyant et passionné par le cœur, novateur par les idées, mais disciple fidèle, par la forme, des maîtres du seizième et du dix-septième siècle, regretté de tous ceux qui l'ont connu, aimé de tous ceux qui le lisent, Nodier n'a trouvé autour de lui que des sympathies et des applaudissements. Mais ce curieux bibliophile, qui mettoit une passion si vive à rassembler les œuvres des autres, ne s'inquiéta jamais de réunir, de coordonner les siennes : loin d'avoir le fétichisme de son talent, cet aimable esprit en avoit, pour ainsi dire, la pudeur, et ne se méloit pas de sa gloire littéraire. De là, dans

les éditions qu'il a données lui-même, tant de lacunes que rien ne motive et ne justifie ; de là cette difficulté, pour ses lecteurs, de retrouver dans les journaux, les recueils, les revues, tant de compositions charmantes qui les avoient séduits.

« A Dieu ne plaise, a dit M. J. Janin, dans une notice bio-
« graphique pleine d'affection et de regrets, à Dieu ne plaise
« que nous rappelions ici tous les titres de Nodier à la re-
« connoissance et aux respects ! Son œuvre est faite ; mais elle
« est éparse çà et là. Restent maintenant à recueillir ces pages
« errantes, à ramener au bercail ces brebis vagabondes que
« le berger n'a pas eu le temps de réunir, faute d'un chien
« de garde, et seulement alors on pourra juger quel étoit cet
« homme d'une imagination si fraîche, d'une science si char-
« mante. »

Ces sentiments sont bien différents de ceux que M. Quérard a insérés dans sa livraison des *Auteurs déguisés*......

Voici maintenant un rapport inédit de Ch. Nodier, lu à l'Académie françoise, en 1839 ; il a pour titre : *Les termes d'arts et métiers seront-ils admis dans le Dictionnaire historique de la langue françoise ?*

« Messieurs, l'Académie françoise a décidé en principe que son *Dictionnaire historique* renfermeroient tous les éléments de son *Dictionnaire de la langue françoise*, selon la sixième édition.

Elle s'est réservé d'ajouter quelques articles nécessaires, et d'en développer quelques autres.

Telle est la décision réglementaire en vertu de laquelle je rédige.

L'article *about*, qui est en question, se trouve dans le *Dictionnaire* actuel ; il devoit donc se trouver dans celui-ci.

L'article m'a paru incomplet ; c'est là que je suis entré dans le droit d'extension et de développement réservé, dont l'Académie est juge.

L'Académie avait cité deux acceptions du mot *about*, l'une empruntée au Vocabulaire spécial de la charpenterie, l'autre à celui de la serrurerie ; mais *about* étoit aussi un terme d'ar-

pentage, un terme de statistique territoriale, un terme de droit, et ces acceptions plus anciennes, plus usitées, plus connues que les autres, ne devoient pas être plus dédaignées. J'abuserois des moments de l'Académie, en donnant plus d'extension à la défense de mon article.

La seule difficulté que mon article suscite, et que tous les articles du même genre semblent devoir susciter, c'est de savoir jusqu'à quel point les arts et métiers doivent trouver leur vocabulaire dans le *Dictionnaire historique de la langue*. Elle me paroit très facile à résoudre.

Craint-on la multiplicité des mots techniques? Elle ne sera pas plus choquante que dans le Dictionnaire actuel, puisqu'il m'est défendu de m'en écarter.

Craint-on la multiplicité des additions que ces mots pourroient entraîner à leur suite? Elle restera toujours à la discrétion de l'Académie, puisqu'aucun mot ne peut prendre place dans son *Dictionnaire* sans discussion et sans jugement.

Le danger n'est donc nulle part.

Convenons-en, Messieurs. Ce qui nous effraye dans les mots spéciaux des arts et métiers, c'est que ces mots n'ont pas grand crédit dans la langue littéraire; c'est que nous sommes tous plus ou moins disposés à nous persuader qu'un *Dictionnaire historique de la langue françoise* est un ouvrage de bonne compagnie, destiné à l'usage des salons; un *Gradus ad Parnassum* pour les jeunes gens qui se proposent de suivre la carrière des lettres, et dont le nombre paroît disposé à s'accroître indéfiniment, si je m'en rapporte aux annonces des journaux. Tranquillisez-vous, Messieurs, cette noble émulation n'est pas près de s'éteindre, et si votre civilisation finit bientôt, ce qu'à Dieu ne plaise, ce ne sera pas faute d'auteurs.

Je prends la liberté de juger autrement du *Dictionnaire historique de la langue*. Je le regarde comme le livre de tout le monde. Je voudrois n'en écarter que les mots mal faits qui ne servent à rien, et ce n'est certainement pas dans le vocabulaire

des arts et métiers que j'irois les chercher. J'en demande bien pardon aux sciences et à la politique.

Oserois-je vous demander, Messieurs, ce qui vous répugne dans le vocabulaire des arts et métiers, restreint toutefois selon la règle et la méthode de votre Dictionnaire usuel ?

Est-ce par hasard le peu d'importance de la matière ? Je ne saurois en vérité partager ce dédain pour la langue essentielle de la civilisation. Elle n'a pas commencé par les lettres et les sciences. Elle a commencé par les métiers. On a bâti des maisons bien avant de bâtir des Dictionnaires, et, pour me servir d'un rapprochement de M. Delille, dont je ne me charge pas de démontrer la justesse ; on a cultivé des jardins avant de cultiver des vers. Je rends justice à la littérature ; c'est un loisir fort agréable, mais je crois qu'une société bien faite s'en passeroit plus aisément que la dernière des industries méchaniques. Olivier de Serres, l'agriculteur, Philibert Delorme, l'architecte, Mathurin Jousse, le serrurier, Solleysel, le maréchal et Bergeron, le tourneur, ne sont pas à la vérité de fort grands personnages aux yeux des beaux-esprits, mais la perte de leurs ouvrages seroit de la plus grande conséquence, peut-être, pour le genre humain, que celle de tous les romans qui ont paru en 1838, sans en excepter ceux qui concourent au prix Monthyon. C'est pourtant ce que l'on vous propose de décider.

Ou bien, Messieurs, ces mots vous seroient-ils désagréables par leur construction et par leur forme ? Sur ce point, la délicatesse exquise de votre goût ne m'inspire pas la moindre inquiétude. Je ne saurois vous dire combien elle me rassure. Le vocabulaire des arts et métiers est admirablement fait dans toutes les langues. En françois, il est excellent. Ce seroit trop le vanter que de prétendre qu'il est savant. Ce seroit l'apprécier à peine à sa valeur que de lui accorder le mérite du naturel, de la correction et de la clarté. Chose étrange, et qu'on ne peut assez remarquer ! Les grammairiens reconnoissent très bien la valeur virtuelle de la désinence dans le substantif,

mais ils ne l'expliquent point; et quand nos habiles écrivains font un mot nouveau, ce qui doit arriver à Paris une cinquantaine de fois par jour, il est si rare qu'ils ne s'y méprennent pas qu'on peut parier hardiment à tout coup pour le barbarisme. »

REVUE DES VENTES.

La saison est mauvaise pour les bibliophiles : les ventes de livres sont rares. Quelques petites bibliothèques ont cependant été soumises aux enchères; mais les amateurs ont attendu en vain l'annonce d'une de ces belles collections dont les articles forment de volumineux et importans catalogues. Toutefois, nous n'avons point à nous abstenir de notre tâche habituelle. Si le nombre des volumes adjugés n'est pas grand, on peut encore citer quelques livres rares et précieux qui méritent d'être signalés à l'attention des bibliophiles. Cela nous suffit, et nous rédigeons notre compte-rendu avec l'espoir qu'il ne sera pas complétement dénué d'intérêt.

La vente de la bibliothèque de l'architecte du Panthéon, feu M. Destouches, étoit spécialement composée de livres à figures et d'ouvrages relatifs aux beaux-arts. La totalité de cette collection n'a pas été mise en vente, une partie a été conservée par l'aîné des fils de M. Destouches qui, bibliophile lui-même, se propose de l'augmenter. Parmi les ouvrages soumis aux enchères, nous avons remarqué l'exemplaire relié de la *Description de l'Égypte*, édition du gouvernement, adjugé à 416 fr.; des Vues du Nil, en anglais, à 71 fr.; le *Recueil et parallèle des édifices anciens et modernes, par Durand*, acheté 120 fr. par M. E. Rouard pour la bibliothèque d'Aix; les *Antichita Romane de Rossini*, vendues 75 fr. et les Arcs-de-Triomphe du même auteur, 59 fr.: *Herculanum et Pompéi, par Roux*, bel exemplaire en papier vélin avec le musée secret, a été adjugé pour 71 fr.; *l'Algérie de Berbrugger*, 79 fr., pour la bibliothèque d'Aix; le *Voyage à Athènes et à Constantinople, de Dupré*,

49 fr.; les 45 livraisons parues du *Voyage en Perse*, de Flandrin, 134 fr; le *Voyage dans l'Arabie Pétrée, de Laborde*, 68 fr. Nous signalerons encore un grand nombre de livres d'architecture anglois, des recueils d'ornements, des livres sur les antiquités monumentales, qui ont paru dans cette vente.

Les spécialités ont toujours pour nous un très grand intérêt; aussi nous citerons une collection théâtrale que M. Legay commençoit à réunir, lorsque des circonstances imprévues ont contraint cet amateur de s'arrêter et de vendre même le fruit de ses recherches.

C'étoit un début : — c'étoit le cadre d'une grande et belle collection. On n'y trouvoit point, il est vrai, les éditions curieuses et rares des anciens poëtes dramatiques. Les mystères manquoient complètement, mais le temps et la persévérance auroient achevé ce qu'avoient si bien commencé l'intelligence et l'amour des livres.

La bibliothèque moderne de M. Moret a été vendue ; le propriétaire a dû être content du résultat.

Nous nous étendrons plus longuement sur une vente dont les détails doivent intéresser nos lecteurs. Le catalogue de cette vente porte les initiales T. S., et nous devons respecter cette indication anonyme. Quoiqu'elle fût peu considérable, cette collection renfermoit cependant un certain nombre de jolis livres, parmi lesquels on distinguoit certains volumes très précieux tant par leur rareté que par leur belle conservation et par l'élégance des reliures dont ils étoient ornés. Nous passerons en revue les articles principaux :

Dans la théologie : une charmante *Imitation* Elzevir, sans date, s'est vendue 60 fr. : mais l'exemplaire étoit un peu court. L'édition originale des *Pensées de Pascal* a été adjugée pour 51 fr. et le *Renversement de la morale chrétienne*, à M. Leleux, libraire de Lille, pour 102 fr. ; un exemplaire du *Montaigne* de l'édition Elzevirienne a été donné pour 116 fr., ainsi que les *Caractères de Labruyère*, 1740, pour 59 fr. ; la *Science pour s'enrichir honnêtement, de G. Tory*, pour 60 fr. Ces deux ou-

vrages étoient reliés par Bauzonnet-Trautz. M. Yéméniz a eu pour 80 fr. le *Myrouel des appothiquaires, imprimé à Lion*; les *Œuvres de Mellin de Saint-Gelais, à Lyon*, 1574, ont été vendues 86 fr., et l'exemplaire des *Marguerites de la Marguerite* a été acheté 160 fr. par M. Giraud de Saviné; les poësies du Dijonnois *Claude Turrin* ont monté à 67 fr.; le *Boileau* de Saint-Marc, relié par Bauzonnet, a été vendu 162 fr. et le Parnasse satyrique, 120 fr.; plusieurs beaux *Dante* et un *Pétrarque* des Aldes ont été achetés par M. A. C., bibliophile nouveau, mais dont la bibliothèque est déjà aussi riche que celle d'un ancien amateur. Le plus beau livre de la vente étoit sans contredit le volume : *Origine delli volgari proverbi di Aloyse Cynthio de gli Fabritii*. Il a été acquis par M. Ernest de Sermizelles, membre de la Société des Bibliophiles françois, au modique prix de 430 fr. On sait que l'exemplaire de la vente de M. G. Libri, vendu 600 fr. en 1847, étoit d'une condition inférieure. Le *Maganello* de Nodier a atteint le prix de 393 fr.; le *Cancionero* d'Anvers, 1550, a été adjugé à 180 fr.; les *Théâtre* de P. et Th. Corneille ont été vendus 305 fr. et l'*illustre théâtre*, 255 fr.; l'édition originale de *Gil Blas* est montée jusqu'à 175 fr.; et la *Manon Lescaut*, de 1753, jusqu'à 115 fr.; M. Delasize, de Rouen, toujours passionné pour les livres rares, est devenu acquéreur, pour 160 fr., des *Ragionamenti di P. Aretino, Elzevir*; l'édition originale de l'*Alcibiade fanciullo* a été adjugée à 220 fr.

L'histoire contenoit aussi quelques volumes rares, tels que : l'*Itinerario de Varthema*, vendu 60 fr., et le précieux manuscrit de Pigaphete, acheté 435 fr. par M. de Lacarelle; le *Trésor des ystoires de Tite-Live* a été adjugé à 460 fr., et le superbe exemplaire de l'*Histoire des Juifs*, à 259 fr.; etc.

Cette revue est courte : nous en avons dit les motifs. Espérons que bientôt la moisson sera plus abondante. Nous pouvons déjà faire partager à nos lecteurs cette espérance. On annonce, pour les premiers jours de mai, la vente de la bibliothèque de M. de Monmerqué. Certes, une collection aussi riche en

curiosités bibliographiques de tout genre, livrée à la publicité et aux enchères, doit consoler les amateurs de la nullité presque absolue des ventes, pendant les mois qui viennent de s'écouler. Les bibliophiles viendront encore se grouper autour de trésors bibliographiques dont ils se disputeront vivement la possession. J. T.

NOUVELLES.

— Depuis les doctes recherches faites par M. Aug. Renouard, pour composer ses *Annales de l'imprimerie des Alde*, puis ses *Annales de l'imprimerie des Estienne*, la bibliographie ressentoit plus vivement que jamais une lacune regrettable : celle d'un ouvrage spécial sur l'imprimerie elsevirienne, fait sur le même plan que ses deux aînés. Mais devions-nous compter sur celui qui avoit élaboré avec tant de science et d'érudition les ouvrages précités, pour entreprendre celui qui étoit encore à faire? Hélas! non; M. Renouard est parvenu à un âge qui ne permet guère de se livrer à des travaux aussi sérieux, et s'est d'ailleurs imposé une tâche nouvelle : il s'occupe de la rédaction du catalogue de sa bibliothèque, que, dit-on, il se propose de vendre aux enchères. M. Bérard, il est vrai, a publié, en 1822, un *Essai bibliographie sur les éditions des Elzevirs*, conçu sur un plan bien raisonné; mais qui, il faut le dire, est loin d'être un traité complet sur la matière. M. de Reume, de son côté, à l'aide de documents que lui a fournis M. Rammelman-Elsevier, nous a présenté, en 1847, des *Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur les Elsevier*, qui ne manquent pas non plus d'intérêt. M. Motteley nous a donné, cette même année, un *Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elzevirs*, qui montre que cet amateur distingué, dont les amis pleurent encore la perte récente, eût pu, si Dieu lui eût prêté vie, nous initier plus amplement

à la connoissance de ces petits livres qui faisoient ses délices. Enfin, le savant M. Brunet a inséré à la fin du tome 5ᵉ de son *Manuel du libraire*, une liste exacte, et je dirois presque complète, des ouvrages de format petit in-12 imprimés par les Elsevier, ou attribués à ces habiles typographes. Ces travaux estimables, joints à ceux que le P. Adry a laissés inédits, étoient des matériaux qui n'attendoient pour être mis en œuvre qu'un esprit méthodique et déjà riche de son propre fonds. Cet esprit s'est trouvé en la personne de M. Charles Pieters, de Gand, qui publie aujourd'hui la première livraison d'un ouvrage qui doit en former trois, et qui est intitulé : *Annales de l'imprimerie elsevirienne*, ou *Histoire de la famille des Elsevier et de ses éditions* (1).

Après une savante introduction, qui n'occupe pas moins de cinquante-deux pages grand in-8° et qui est suivie du tableau généalogique des quatorze Elsevier, l'auteur passe en revue ceux de ces célèbres imprimeurs qui ont exercé leur art à Leyde, de 1580 à 1626 : c'est la première partie de son ouvrage. La deuxième partie, dont M. Ch. Pieters ne publie aujourd'hui que le commencement, et qui est la suite de l'imprimerie elsevirienne de Leyde, s'étend de 1626 à 1712 ; la troisième partie comprendra l'imprimerie elsevirienne d'Amsterdam, de 1638 à 1681 ; enfin, sous le titre d'*Appendice*, l'auteur parlera des faux Elseviers et des quelques éditions en petit format qu'on annexe communément à la collection des Elseviers véritables.

Le travail de M. Ch. Pieters est fait avec tout le soin et toute la conscience qu'on étoit en droit d'attendre d'un bibliophile éclairé, qui déjà, par une publication antérieure, nous avoit fait connoître son aptitude pour le genre d'ouvrage dont il dote aujourd'hui la bibliographie. Hâtons-nous de dire que l'auteur et l'imprimeur se sont constamment tenus à la hauteur du sujet. Est-il besoin d'un plus bel éloge ?

J. CHENU.

(1) Gand, C. Annot-Braeckam, 1851, 1 vol. gr. in-8°.

— M. Duthillœul, bibliothécaire de Douai, va mettre à exécution un projet littéraire, formé il y a bien longtemps et conjointement avec feu M. Guilmot, son prédécesseur: il est question de la réimpression, avec tous les éclaircissemens désirables, du voyage à Jérusalem de Jacques Le Saige, de Douai, au commencement du XVIe siècle, et qui fut imprimé deux fois à Cambrai, par Bonaventure Brassart, en 1518 et 1524, sans être pour cela moins recherché et moins rare. Ce livre a passé longtemps pour être le premier produit de l'imprimerie dans le nord de la France; il n'est déchu de ce rang que depuis la découverte des ouvrages imprimés à Valenciennes, vers 1490 et 1500, par Jehan de Liége, qui reste définitivement le père de la typographie dans les provinces du nord de la France.

A. D.

— M. Baligand père, de Mortagne, vient d'offrir à la bibliothèque publique de Valenciennes un ancien manuscrit in-folio provenant de sa famille et renfermant une foule de pièces et documents intéressants pour l'histoire et le vieux droit coutumier du pays.

— La belle et nombreuse bibliothèque de feu M. Aimé-Leroy, dernier bibliothécaire de Valenciennes, vient d'être acquise, en masse, par M. Louis Boca, nommé récemment archiviste du département de la Somme, à Amiens. La bibliothèque de M. Aimé-Leroy étoit surtout remarquable par une collection curieuse de livres et de pièces sur l'histoire du nord de la France, collection rassemblée avec soin et dévouement par son dernier possesseur, pendant près de quarante années. Les amis des lettres et de l'histoire apprendront avec plaisir que cette bibliothèque ne sera pas dispersée. Elle va être transportée intégralement à Amiens, résidence de son nouveau propriétaire.

A. D.

— *Les livres qui ne se vendent pas.* — FABLES, *Lille, imprimerie de L. Danel*, 1850, in-12 de 59 pages. — Tel est le titre

d'un mignard recueil qu'un anonyme lillois vient de faire paroître, sans le livrer au commerce, et pour le plaisir de ses amis et de quelques bibliophiles. Ce livret coquet, contenant trente-trois fables, est imprimé avec un luxe et formera une charmante plaquette que les amis de la douce philosophie, mise en vers agréables, rechercheront désormais. A. D.

— L'auteur de l'*Histoire des Germains*, M. Men. de Ring nous informe de la prochaine publication d'un ouvrage important, qui a pour titre : *Etablissemens romains sur le Rhin et sur le Danube, principalement dans la sud-ouest-Allemagne*. Ces recherches historiques, rectifications d'une foule de questions et de toutes les cartes de la Gaule, accompagnées de planches, formeront un fort volume in-8° de 9 fr., ou 2 vol. de 12 fr.

On souscrit au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

— On lit dans les journaux de Londres, du 3 mars :

« Une petite, mais assez intéressante collection d'autographes a été vendue hier publiquement dans les salles de vente de MM. Puttick et Simpson, à Piccadilly. Voici les pièces les plus remarquables de cette collection, et les prix auxquels elles ont été adjugées : Une lettre de Beethoven, 66 fr.; une lettre d'Edmond Burke sur la question catholique, 52 fr.; une lettre de S.-T. Boleridge, 70 fr.; une liasse de lettres du docteur Phillip Doddridge, dont la plupart ont été publiées en entier ou par fragmens, 425 fr.; quarante-huit lettres officielles du maréchal Ney, 125 fr.; une lettre du pape, 10 fr.; une signature d'Archibald Angus, qui avoit épousé la veuve de James IV, roi d'Écosse, 28 fr.; une lettre du régent Morton, 40 fr.; une lettre du cardinal Beatoun, 40 fr.; la déclaration originale adressée par James III, dit le Vieux Prétendant, au peuple anglois, peu de temps avant la tentative d'invasion du prince Charles-Edouard, document signé en deux endroits par James III, 275 fr.; une lettre particulière du même monarque, 75 fr. »

— L'auteur d'un ouvrage sur l'ancienne noblesse de France, *réfutant les prétendus mémoires de la marquise de Créquy*, l'auteur d'une lettre à l'Académie françoise sur l'abus des noms historiques, le comte de Soyecourt, vient de publier un petit volume aussi curieux que piquant, qui a pour titre :

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR CE QUI SE PASSE OU REMARQUES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

Bien pensé, bien écrit, cet opuscule est aussi imprimé avec un soin *bibliophilique*. Il est de la plus grande variété, ainsi il débute par diverses réflexions sur notre siècle, apologies philosophiques entremêlées de citations de nos classiques et du meilleur choix ; quelques opinions politiques et des anecdotes sur Delille, Feuquières, Louis XVI, l'abbé de Montesquiou, etc. On trouve aussi une biographie abrégée du maréchal de Rohan-Soubise. C'est le bibliophile, celui qui a possédé les bibliothèques de De Thou, de Ménars, et qui chaque année augmentoit sa magnifique collection dispersée depuis à la Révolution, et dont il nous reste un catalogue pour en apprécier l'importance.

— C'est une consolation par le temps qui court de voir former une entreprise littéraire de quelque importance. Aussi annonçons-nous avec plaisir l'apparition du premier cahier des *Annales Boulonnaises, recueil d'archéologie, d'histoire, de littérature, sciences et beaux-arts, consacré à la ville de Boulogne-sur-Mer et au territoire de l'ancien comté de ce nom.* 1851. in-8 de 40 pages. Ce début, à pareille époque, annonce une grande foi dans l'avenir et une confiance illimitée dans le goût littéraire des Boulonnois.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE.

MARS 1851.

137. ACADÉMIE GALANTE, contenant diverses histoires très curieuses. *Amsterdam*, *Est. Roger*, 1708, in-12, fig., v. fauv., fil., tr. d. (*Niédrée.*)............. 8—»

138. AMOURS DE LOUIS-LE-GRAND et de Mademoiselle du Tron. *Rotterdam s. d.*, pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Simier.*)............................ 18—»

Joli exemplaire, de Soleinne, de cette pièce satirique, dirigée contre Louis XIV.

139. AMOURS DE SAINFROID, Jésuite, et d'Eulalie, fille dévote, histoire véritable suivie de quelques nouvelles nouvelles. *La Haye*, 1729, pet. in-12, fig., vél. 10—»

140. AMOURS DE TRISTAN. *Paris*, 1738, in-4, v. fauv., fil., tr. d. (*Belle et élégante rel. de Petit.*)..... 17—»

Recueil de poésies, tantôt sentimentales, tantôt facétieuses, auxquelles sont ajoutées des odes, des chansons, des stances, etc. — Un beau frontispice et une jolie gravure en tête des plaintes d'Acante....

141. ANATOMIÆ HOC EST, corporis humani dissectionis pars

prior, in qua singula quæ ad caput spectant recensentur membra, etc., publ. per J. Dryandrum, medicum et mathematicum. *Marpugi apud Euch. Cervicornum*, 1537, in-4, dem.-rel. v. fauv. 18—»

Volume rare et très curieux par ses grandes figures en bois marquées du monogramme G et d'un compas, avec la date de 1536 avec la devise *Inevitabile fatum*. Brulliot dit n'avoir pu découvrir à qui appartenoit cette marque.

142. Anciennes et modernes généalogies des roys de France avec leurs épitaphes et effigies (par Jean Bouchet). *Imprimez nouvellement à Poictiers par Jacques Bouchet, l'an MD.XXVII*, pet. in-4 goth. en gros caractères comme Verard, et portraits gravés en bois, v. br. . . . . . 35—»

143. Anecdotes galantes, ou le Moraliste à la mode, par M. J. Ha*** (Joseph Hacot). *Francfort (Paris)*, 1760, pet. in-12, v. fauv., fil. tr. d. (*Petit.*). . . . . 10—»

144. Annales galantes (par Mad. de Villedieu). *Paris, Cl. Barbin (Holl., à la Sphère)*, 1677, 8 part. en 1 vol. pet. in-12, vél. . . . . 8—»

145. Apuleii Madaurensis philosophi Platonici metamorphoseos, sive de asino aureo lib. undecim, cũ præfatione, et argumentis Ph. Beroaldi in singulos libros et authoris vita. *Parisiis ex officina Simonis Colinæi*, 1536, in-8, veau ant. fil. (*rel. anc.*). . . . . 15—»

Volume d'une remarquable exécution typographique.

146. Aretini. Comedia Polisceme Leonhardi Aretini poete comici. *Impressum, Liptzk, per Melchiorem Lotter* 1500, in-4, mar. r., tr. d. (*Rel. janséniste.*). . . 75—»

Bel exemplaire d'une édition rare. Edition curieuse fort rare et d'une remarquable impression. La préface est en vers latins.

147. Ariosto. La Cassaria, comedia di Lod. Ariosto, da lui medesimo riformata et ridotta in versi. *Vinegia, Gabriel*

Giolito de Ferrari, M. D. XLVI, in-8, mar. roug., tr. d. (*Janseniste.*) . . . . 25—»

Pièce rare, exemplaire bien conservé.

148. Arioste. La comédie des supposez de M. Louys Arioste, en italien et françoys. *Paris, Est. Groulleau*, 1552, in-8, v. gr. . . . . 18—»

Volume peu commun et bien conservé.

149. Arretin (l') moderne (par Du Laurens). *Rome*, 1783, 2 part. en un vol. in-12, dem.-rel. v. f. non rogn. 5—»

150. Belon. L'histoire naturelle des estranges poissons marins, par P. Belon, du Mans. *Paris, R. Chaudière*, 1551, in-4, *fig. sur bois*, d.-rel. mar. . . . . 23—»

Mémoire fort curieux et rare ; c'est le premier de l'auteur Manceau.

151. P. Bellonii de arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus. *Parisiis*, *G. Cavellat*, 1553, in-4, dem.-rel. mar. . . . . . . 15—»

On consulte encore ce traité de P. Belon, qu'il avoit dédié au chancelier François Olivier, sieur de Leuville, l'un de ses bienfaiteurs. Il a aussi l'intérêt de ses figures délicatement gravées sur bois.

152. Beneton. Commentaire sur les enseignes de guerre des principales nations du monde, et particulièrement sur les enseignes des François, par Claude Beneton. *Paris*, 1742, in-12, v. mar. fil. . . . . 8—»

153. Bentivoglio. Il Geloso, comedia del S. Hercole Bentivoglio. *Vinegia, Gabriel Giolito de Ferrari*. M. D. XLVII, in-8, mar. rouge, tr. d. (*Janséniste.*) 25—»

Fort bel exemplaire d'une comédie peu commune.

154. Beraudière. Le combat de seul à seul en camp clos,

par Marc de la Beraudière. *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1608, in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Koehler*.) 55—»

Exemplaire du prince d'Essling, d'un volume rare. Cet ouvrage est l'expression sincère de l'esprit de la noblesse au commencement du XVIIe siècle.

155. BERNIER. Ses voyages, contenant la description des états du Grand Mogol. *Amsterd.*, 1724, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, planches et cartes, veau fauv., fil., (*Petit*.)............................. 15—»

Bel exemplaire d'un bon livre.

156. BEZIERS. Histoire sommaire de la ville de Bayeux. *Caen*, 1773, in-12, broch.................. 3—»

157. BIBLIOTHECA PETRARCHESCA, formata, posseduta, descritta ed illustrata da Ant. Marsand. *Milano*, *P.-E. Giusti*, 1826, très gr. in-8, portr., cart. en toile. 15—»

C'est la description bibliographique de toutes les éditions et des manuscrits contenant les poésies italiennes du Pétrarque que possédoit le prof. Marsand, ainsi que des ouvrages relatifs au Pétrarque qu'il avoit recueillis. Cet ouvrage intéressant n'a été tiré qu'à 150 exempl. Ce livre contient un beau portrait de Pétrarque, et il y a à la fin des *fac-simile* des plus anciennes éditions. Ex. en grand papier.

158. BILLARD. Tragédies de Clavde Billard, sievr de Covrgenay, Bourbonnois. *Paris*, *Fr. Huby*, 1613, in-8, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*.).................. 28—»

Cette édition est recherchée parce qu'elle contient la tragédie de Henri-le-Grand.

159. BILLIUS (*Jacobus*). Locutionum graecarum in communes locos per alphabeti ordinem digestarum volumen. *Parisiis*, *N. Chesneau*, 1578, in-8, vél....... 7—»

160. BOILEAU (J.) Histoire des Flagellans où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les Chrétiens. *Amst.* 1732, in-12, d.-rel., veau.... 5—»

161. BOULAY (*Edmond* du). Enterrement très excellent de

très haut. et très illustre prince Claude de Lorraine, duc de Guyse et d'Aumale. *Paris, A. Taupinurt*, 1620, in-8, veau fauv., fil........................ 25—»

Bel exemplaire avec les blasons coloriés d'un livre.

162. BRAVVRE DEL CAPITANO Spavento, di Franc. Andreini da Pistoya, comico Geloso. *Venetia*, 1607, in-4, dem.-rel. v. ant. (*Elég. rel.*)........................ 18—»

Bel exemplaire d'une édition la plus complète et la meilleure de ces entretiens burlesques entre le capitaine Spavente et Trappola, son valet.

163. BURIGNY (de). Traité de Porphyre, touchant l'abstinence de la chair des animaux, avec la vie Plotin par ce philosophe, et une dissertation sur les génies. *Paris*, 1747, in-12, v. m. fil. (*Armes de Villeroy*.) 6—»

164. CAHUSAC (de). Traité historique de la danse. *La Haye*, 1754, 3 vol. pet. in-12, v. porph., fil., tr. dor. (*Aux armes de la princesse de Parme*.)............ 9—»

Excellent traité. Ex. joliment conditionné.

165. CANDIDE, ou l'Optimisme, traduit de l'allemand du docteur Ralph (Voltaire). *S. l.*, 1759, in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*.)........................ 25—»

Edition originale. Ex. bien conservé.

166. CATON. Disticha de Moribus Catonis. *Apud J. Durantium*, 1583, pet. in-8, v. m............... 9—»

Cette édition, donnée par Robert Estienne, contient la traduction françoise et se termine par une pièce de vers françois.

167. CATULLUS, TIBULLUS ET PROPERTIUS. (*Venetiis, Aldus*.) 1502, in-8, mar. roug., tr. dor., *janséniste* (*Capé*.) 65—»

Edition très rare, avant l'*ancre* aldine. FORT JOLI EXEMPLAIRE.

168. CHARDEVÈNE. Les plagiaires du couvent des repenties de la Magdeleine de Bourdeaux, ou Histoire véritable

de deux rapts faicts en divers temps, par les dictes nonains, de deux filles appartenantes au sieur Chardevène, âgées de dix ans, par Antoine Chardevène. *Amsterdam*, 1653, pet. in-12, vél.................. 10—»

Volume rare et orné d'un curieux frontispice.

169. CHARRON (*Pierre*). De la sagesse. *Paris, Dauid Douceur*, 1607, in-8, v. m.................... 6—»

Avec frontispice et un beau portrait de Charron, gravés par Léonard Gaultier.

170. CICERONIS de re publica quæ supersunt, edente Angelo Maio, vaticanæ bibliothecæ præfecto. *Romæ in collegio Urbano*, 1822, in-8, dem.-rel., veau, fig. *ex. en* GR. PAP. 6—»

171. CLENARDUS. Institutiones ac meditationes in linguam græcam Nicol. Clenardo authore; cum Renati Guillonii annotationibus et latina græcarùm vocum interpretatione. *Parisiis, And. Wechelum*, 1572, in-8, régl., v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*.)........................ 18—»

Volume très curieux, l'on ne trouveroit pas facilement un aussi bel exemplaire. Il est publié l'année de la Saint-Barthélemy.

172. COLINII (*Gasparis*) Castellonii, magni quondam Franciæ amiralii vita. 1575, in-8, mar. citron, fil., tr. dor. (*anc. rel.*)................................ 18—»

Volume TRÈS RARE attribué à Jean Hotman.

173. COMINÆUS. De rebus gestis Ludovici, eius nominis undecimi, Galliarum regis, et Caroli, Burgundiæ ducis; facti latini à J. Sleidano. *Parisiis, J. Roigny*, 1545.—Ph. Cominæi equitis, de Carolo octavo, Galliæ rege, et bello Neapolitano J. Sleidano interprete. *Argentorati*, 1548, en un vol. in-8, d.-rel., veau fauve.......... 14—»

Volume de la plus belle conservation.

174. CONSTITUTIONS DU MONASTÈRE de Port Royal du S. Sacre-

ment. *Mons, G. Migeot* (*Hollande, Elzevir*), 1665, in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*)................ 18—»

Exemplaire pur et grand de marges.

175. CONSTITUTIONS POUR les religieuses Clairistes dites de Saint-Joseph de Castres, selon la mitigation de N. S. P. le P. Urbain IV. *Castres*, 1787, in-12, br........ 3—50

176. COQUILLE. Histoire du pays et duché de Nivernois, par Guy Coquille, Sr. de Romenay. *Paris, A. l'Angelier*, 1612, in-4, v. f. (*anc. rel.*)................. 16—»

Très bon exemplaire en grand papier.

177. CORNET. Histoire généralle des guerres de Savoie, de Boheme, du Palatinat, et Pays-Bas, depuis l'an 1616 jusques en 1627, par le sieur du Cornet. *Douay*, 1628, in-8, dem.rel. v. fauv.................... 15—»

Ce volume se termine par un avis au lecteur où se trouvent quelques détails sur le comte de Buquoy.

178. COSTERIUS (*Henricus*). Preces in vitam Beatæ Virginis Mariæ. *Antverpiæ, ex officina Plantiniana*, 1594, pet. in-8, mar. vert, tr. d. *janséniste.* (*Capé.*)..... 25—»

Recueil de 14 charmantes figures délicatement gravées.

179. COULANGE. Chansons choisies de M. de Coulange, mises sur des airs connus. *Paris*, 1754, in-12, v. marb. 7—»

Le marquis de Coulangè, né en 1631, mort en 1716, cousin germain de Mme de Sévigné, est auteur de ces chansons où la simplicité la plus naïve le dispute à la grâce et à la malice.

180. DE AGRORUM CONDITIONIBUS et constitutionibus limitum, Siculi Flacci, Julii Frontini, Aggeni Urbici, Hygeni Gromatici, variorum auctorum ordines finitionum, etc. *Parisiis, Ad. Turnebum*, 1554, in-4, fig. sur bois, vél. (Dédié au card. de Lorraine, une piqûre de vers). 6—»

181. DE LA DIGNITÉ des rois et des princes sovverains ; dv droict inviolable de levrs svccessevrs legitimes; et de

deuoir des pevples enuers evx (par Franç. le Jay). *Tours, Mathvrin le Mercier*, 1589, in-8, vél......... 10—»

182. Detti memorabili di personaggi illustri di G. Botero. *Torino*, 1614, in-8, v. fauv., fil. (*Anc. rel.*).. 8—»

Avec les armoiries d'Isaac Le Teneur : *Eques, dominus de Marollet.*

183. Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de Messieurs de Paris enuers le Roy et la Couronne de France, 1565, in-8 de 114 ff. Les 12 premiers ne sont pas chiffrés. Volume rare.............................. 15—»

Cette pièce, d'une certaine étendue, est désignée dans les écrits contemporains sous le titre de *Livre* ou *Devis des marchands.* On y suppose, en effet, une assemblée de marchands qui, discourant sur ce qui s'étoit passé entre le prélat et le maréchal, justifient la conduite de ce dernier, rappellent les services qu'il a rendus à l'État et à la ville de Paris, reprochent aux Guise leur ambition trop souvent funeste au Royaume et à la capitale. On y rapporte quelques anecdotes politiques des règnes de François Ier et de Henri II, quelques faits généalogiques des maisons de Montmorency et de Lorraine; il y est question de Ferry de Vaudémont, bisaïeul de François de Guise et du Cardinal, comme d'un simple gentilhomme issu de la maison de Graville, en Normandie, allié par un premier mariage aux d'Harcourt, puis époux en secondes noces d'Iolande d'Anjou, fille du roi René, et héritière par sa mère du duché de Lorraine. Regnier de la Planche, un des écrivains les plus remarquables du parti protestant, et auteur présumé de la *Légende du cardinal de Guise*, publiée sous le pseudonyme de François de l'Isle, a toujours été réputé l'auteur du *Devis des marchands.* Son livre écrit avec plus de modération que ceux qui vinrent après, devoit avoir une seconde partie; mais il ne paroît pas qu'elle ait vu le jour.

Nous empruntons cette note à un article qu'a publié M. de Beaupré dans les *Mémoires de la Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy*, 1846, et ayant pour titre : *Pamphlets pour et contre les Guise.* Nous avons le livre sous les yeux, ce qui nous permet de rectifier une grave erreur de M. de Beaupré. Au lieu de : *Du grand et* Royal *devoir*...... lisez : *Du grand et* Loyal *devoir*...... c'est bien différent...... l'auteur de ces détails historiques empruntés du reste phrase pour phrase au père Lelong, renvoie à la *Bibliotheque historique de France*, n° 17,988, où ce livre est cependant très correctement indiqué.

184. Erasmus. Moriæ Encomium nunc postremum ab ipso autore religiose recognitum, doct. Gerardi Listrij.... *Coloniæ, apud J. Soterum*, M.D.XXIII, pet, in-8, frontispice gravé sur bois, v. marbré.............. 15—»

Exemplaire bien conservé d'une édition rare.

185. Essai sur l'établissement des hopitaux dans les grandes villes (par Coqueau, architecte). *Paris*, 1787, in-8, d.-rel. mar.............................. 4—»

Excellent ouvrage de philosophie par un architecte.

186. Expilly (*Claude*). Histoire du chevalier Bayard, avec les annotations de Théod. Godefroy augmentées par L. Videl. *Grenoble*, 1651, in-8, v. br............ 15—»

Excellente édition.

187. Explication de la garde-noble royalle en Normandie, de ses avantages et prérogatives (par de Jort.) *Rouen*, 1691, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor., fleurs de lys (*Anc. rel.*)................................ 7—»

188. Farce (la) des Quiolards, tirée d'un ancien proverbe normand; pour le divertissement des mélancoliques et de ceux qui sont en parfaite santé, par P. D. S. J. L. *Rouen*, *Oursel*, pet. in-12, mar. r., fil. tr. d. (*Jolie plaquette de Niédrée.*)........................ 35—»

189. Fernandii de Cordova. Didascalia multiplex. *Lugduni sumptibus Horatii Cardon*, 1615, in-12, vél... 4—».

190. Fontanus. Florilegium politicum Arnoldi Fontani *Amstelod, apud Dancke* (1603), pet. in-12, d.-rel., mar. vert, n. rogn. (*Petit.*)................ 18—»

Douze jolies figures gravées tirées avec le texte, plus un frontispice.

191. Frizon. Les principes d'astronomie et cosmographie avec l'usage du globe, le tout composé par Gemma Frizon, et mis en langage françois par Claude de Boissière, Daulphinois, et l'exposition de la mappemonde par ledit Boissière. *Paris, G. Cavellat*, 1556, in-8, fig. en bois, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*)................ 15—»

Bel exemplaire d'un volume rare.

192. Fulgose. Contramours : l'Anteros, ou contramour de

messire Bapt. Fulgose; le dialogue de B. Platine, contre les folles Amours. *Paris, Gilles Beys*, 1581, pet. in-4, v. fauv.................................. 28—»

Exemplaire bien conservé d'un volume rare. Th. Sibilet, auteur de cette traduction, y a ajouté le *Paradoxe contre l'amour*, de sa composition, qui comprend 45 pages.

193. Giornale di letteratura e belle arti. *Firenze*, 1816, 2 vol. in-8, d.-rel. mar..................... 8—»

On trouve dans ce recueil des dissertations intéressantes sur T. Tasso, le Dante Alfieri, etc.; des poésies, etc.

194. Girard (*Bernard* de). De l'estat et succez des affaires de France, ensemble une sommaire histoire des seigneurs, comtes et ducz d'Anjou. *Paris à l'oliuier de R. Lhuillier*, 1580, in-8, v.......................... 9—»

195. Grand Calendrier et Compost des Bergers, composé par le berger de la grand Montaigne. *Paris, Nicol. Bonfons, s. d.*, in-4, v. fauv., fil., tr. d. (*Niédrée.*). 25—»

Orné d'un grand nombre de figures en bois très curieuses.

196. Grimaudet. Des Monnoyes, augment et diminution du pris d'icelles; livre unique, par Fr. Grimaudet, aduocat au siége présidial d'Angers. *Paris*, 1576, pet. in-8, d.-rel. v. fauv. (*Petit.*)...................... 14—»

197. Grotius (*Hugo*). Votum pro pace ecclesiastica, contra examen Andreæ Riveti et alios irreconciliabiles, 1642, in-12, d.-rel. veau fauv.................... 6—»

Volume bien conservé et peu commun.

198. Guarini. Il Pastor Fido, tragi-comedia, del Guarini. *Amstelodamo*, pet. in-32, mar. citron, fil., tr. dor. (*Padeloup.*)........................... 8—»

Edition elzévirienne, ornée de jolies figures en taille-douce.

199. Guarini. Il Pastor Fido, tragi-commedia pastorale del signor cavalier Guarini; edizione riveduta e corretta da

O. P. A. *Amsterdam*, 1736, in-4, mar. r., fil. tr. d. (*Padeloup.*)........................... 18—»

Remarquable édition par sa beauté typographique, et recherchée par ses notes variorum.

200. GUISE. Mémoires de feu M. le duc (Henri) de Guise (rédigés par Phil. Goibaud, Sr Du Bois, et publiés par Saint-Yon). *Cologne, P. de la Place* (*Holl. à la sphère*), 1668, 2 part. en un vol., petit in-12 mar. vert, tr. dor. (*Janséniste. Capé*)........................... 60—»

SUPERBE EXEMPLAIRE, REMPLI DE TÉMOINS, d'une édition recherchée qui se place dans la collection des Elzévier, H. 5 p. 1/2 lig.

201. HAREL (*Elie*). La vraie philosophie. *Strasbourg et Rouen*, 1785, 2 tom. en un vol. in-8, fig. mar. rouge. fil., tr. dor. (*Derome.*).................... 8—»

202. HEURES (les) PERDUES d'un Cavalier françois, revues, corrigées et augmentées par l'auteur, dans lequel les esprits mélancoliques trouveront des remèdes propres pour dissiper cette fâcheuse humeur. *Paris*, 1662, pet. in-12, mar. bleu, tr. d., *janséniste*. (*Capé.*) BEL EXEMPL. 36—»

203. HILAIRE. Caractère ou portrait de l'honnête homme chrétien, avec des pensées et des réflexions ingénieuses et morales, par le prieur de S. Hilaire. *Paris*, 1697, in-12, mar. rouge, à compart., fil., tr. dor., lavé, régl. (*Dusseuil.*)........................... 9—»

204. HIPPOLYTUS REDIVIVUS, id est remedium contemnendi sexum muliebrem. Auctore S. J. E. D. V. M. W. A. S. *Anno* 1644, pet. in-12, v. fauv., fil., NON ROGN. (*Petit.*) 15—»

Joli exemplaire de l'édition originale.

205. INDOVINELLI, RIBOBOLI, passerotti et farfalloni, con alcune cicalate di donne, etc. (*Sensa luogo ed anno*), in-4

de 8 ff. à 2 col., fig. sur bois, mar. rouge, fil., tr. dor. 30—»

Joli exemplaire, avec témoins, de cette édition, qui a dû paroître vers la fin du XVIe siècle. Ce sont des *poésies facétieuses*, bizarres, en prose et en vers.

206. INSIGNIUM ALIQUOT virorum icones. *Lugduni, apud J. Tornæsium*, 1559, in-8, dem.-rel. v. fauve... 12—»

Orné d'un grand nombre de portraits gravés sur bois.

207. JUSTINIEN. Institutiones Juris civilis Justiniani, Fr. Accursii glosis illustratæ. *Excudebant G. Symon et G. Gueroult*, 1555, in-8, v. brun (*Anc. rel.*)..... 15—»

Vrai chef-d'œuvre d'impression.

208. INTRIGUES AMOUREUSES de la cour de France (par Gratien de Courtilz). *Cologne (Holl., à la Sphère)*, 1685, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Jolie rel. de Petit.*) 15—»

A ces intrigues les femmes n'étoient point admises, suivant le romancier.... A placer à côté des mémoires de Tallemant des Réaux.

209. JALOUSE (la) d'elle-mesme, comédie (par Bois-Robert, abbé de Chastillon). *Paris*, 1659, pet. in-8, mar. bleu, tr. d., *janséniste*. (*Duru.*).................. 12—»

Cette comédie rare est dédiée au *marquis de Richelieu*.

210. JANSÉNIUS. Traduction d'un discours de la réformation de l'homme intérieur, prononcé par Cornélius Jansénius, évesque d'Ipre, à l'établissement de la réforme d'un monastère de Bénédictins (par Arnauld d'Andilly). *Paris*, 1642, in-12, mar. r., à compart., tr. d. (*Anc. rel.*) [Edition originale.]..................... 8—»

211. JOVE. Pauli Jovii Novocomensis vitæ duodecim vicecomitum Mediolani principum. *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani*, 1549, in-4° fig. sur bois, vél........ 8—»

Cet extrait de Paul Jove est orné des premières épreuves des portraits des vicomtes de Milan, gravés sur bois par un artiste lorrain (son monogramme est une double croix), probablement P. Voeiriot, qui, en 1549, avoit dix-huit ans. Exemplaire grand de marges avec quelques piqûres.

212. La Fontaine. Contes et Nouvelles, en vers par de La Fontaine. *Hambourg*, 1731, 2 tom. en 1 vol., pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. *(Duru.)*............. 25—»

Joli volume relié sur brochure, et édition fort recherchée.

213. La Fontaine. Contes et Nouvelles en vers, par de La Fontaine. *Amst.*, 1762, 2 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Derome jeune, signé.*)..................... 100—»

Bel exemplaire pour la conservation de l'édition des Fermiers-généraux.

214. La Fosse. Le Théâtre de M. de La Fosse. (*Holl., à la Sphère.*) *Amst.*, 1703, pet. in-12, fig., v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*)............................ 12—»

Les cinq pièces qui composent le théâtre de La Fosse ont toutes un frontispice gravé et titre pour chaque pièce.

215. Lansire. La Diane desguisée, du sieur de Lansire, gentilhomme de la reine de la Grande-Bretagne. *Paris*, 1647, in-8, mar. bleu. (*Elegante rel. de Petit.*).. 18—»

216. La 1re, 2e et 3e partie de la Muse Normande, ou Recueil de plusieurs ouvrages facécieux, en langue purinique ou gros normand. *Rouen*, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Jolie plaquette de Niédrée.*)............ 35—»

A la page 7 commence la complainte des habitants de Saint-Nicaise sur la peste de leur boise, avec une gravure en bois.

217. Larmes (les) de saint Pierre, et autres vers, par Rob. Estienne. *Paris, Mamert Patisson*, 1595, pet. in-12, mar. bleu, tr. d. (*Capé.*)..................... 34—»

Joli volume de poésies fort rares.

218. La Roque. Les Œuvres du sieur de la Roque, de Clermont en Beauvoisis. *Paris*, 1609, in-12, mar. vert russe, tr. d., *janséniste.* (*Capé.*).............. 60—»

Superbe exemplaire d'un livre rare.

219. Lebeuf (l'Abbé). Recueil de divers écrits pour servir

d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules. *Paris*, 1738, 2 vol. in-12, v. marb. . . . . 14—»

Excellent livre toujours rare, toujours recherché, et qui le sera encore longtemps. Ces savantes dissertations sont accompagnées de figures et de cartes. A la fin du 2e volume on trouve le *Catalogue des dissertations, lettres, remarques et autres opuscules de l'auteur de ce recueil qui sont imprimés dans la continuation des mémoires de littérature et d'histoire publiée par le père Desmoletz, dans les mercures et ailleurs.*

220. Le Livre des Ordonnances des chevaliers de l'ordre du très chrestien roy de France Loys XI à l'honneur de saint Michel. *Sur la copie imprimée à Paris en l'an 1512.* 1664, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Petit.*) . . . . 26—»

Remarquable par sa belle conservation et par sa bonne reliure.

221. Les Privilèges du Cocuage, ouvrage nécessaire tant aux cornards actuels qu'aux cocus en herbe. *A Vicon, chez J. Cornichon, à l'enseigne du Coucou*, 1682, pet. in-12, frontispice gravé, mar. bleu, fil., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . 48—»

Jolie édition elzévirienne fort rare. Le piquant frontispice manque souvent aux exemplaires.

222. Lisdam (*Henry* du). L'Olympe d'Amour, histoire non feinte, ny puisée ès fabuleux escrits ; ains véritable et digne d'estre leuë des beaux esprits. *Lyon, Claude Morillon*, 1609, in-12, v. f. 10—»

223. Liure doré de Marc-Aurèle, avec les lettres de Marc-Aurèle à ses amis, trad. en françois par R. D. de la Grise. *Imprimé nouvellement à Paris, par Estienne Caueillier*, 1538, pet. in-8, goth., v. fauv., fil., tr. d. . . 18—»

224. Lucanus. *Venetiis, in ædibus Aldi.* M.D.XV, in-8, mar. noir, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) . . . . 80—»

Beau volume de la collection Aldine. Il a appartenu à *Ja. Mor.* (Joannis Morinis et Amicorum). Ce joli exemplaire peut se placer à côté des Groliers et des Laurin.

225. Magalotti. Lettere scientifiche ed erudite del conte Lorenzo Magalotti. *Firenze*, 1721, in-4, portr., v. mar., fil. (*Padeloup*.) .... 9—»

Recueil important, dans lequel les matières les plus diverses (la lumière, les odeurs, le poison de la vipère, l'âme des animaux, le concile de Nice, etc.), sont traitées avec une grande supériorité.

226. Malice des Femmes, avec la farce de Martin-Bâton, dédiée à la plus mauvaise du monde. *Rouen*, *Oursel*, pet. in-12, dem.-rel. mar. r. (*Niédrée*.) .... 12—»

227. Malingre. Histoire générale de la Rébellion de Bohême. *Paris*, 1623, 1 gros vol. in-8, v. (exemplaire taché.) .... 4—»

Contenant: La vie et exploicts de guerre du comte de Buquoy, général des armées impériales, jusques au iour de sa mort déplorable. — La guerre menée en Hongrie contre Bethleem Gabor. — Les traictez faictz avec l'empereur Bethleem Gabor et les princes estats de l'empire par l'entremise de MM. les ducs d'Angoulesme, de Béthune... — La sanglante bataille gagnée devant Prague, par le duc de Bauière et comte de Buquoy, contre les rebelles de Bohême. — Exploicts de guerre du marquis Spinola. — Victoires et combats gaignez contre le Palatin Mansfeld, etc., par le baron de Tilly et Dom Gonçales de Cordoua. — La réduction de la Bohême, Hongrie, etc.

Ouvrage rare, vendu jusqu'à 30 fr., mais très bien conservé.

228. Marguerite. Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre. *Amst.*, 1708, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*) .... 28—»

Exemplaire beau d'épreuves, des figures de Harrewyn.
Edition recherchée des amateurs de jolis livres.

229. Maupeou (de). La vie du très révérend père Dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur du monastère de la Trappe. *Paris*, 1602 (1702), 2 vol. in-12, v. fauv., fil., tr. dor. (*Anc. rel. aux armes d'Ormesson*.) .... 15—»

Bel exemplaire auquel on a ajouté un très joli portrait de l'abbé de Rancé.

230. Melchu-Kina, ou Anecdotes secrettes et historiques

(par d'Auviguy). *Paris, s. d.* (1735), in-12, v. marb., fil., tr. d. (*Aux armes du duc d'Aumont.*).... 19—»

Sous le titre de *Récréations historiques*, l'auteur nous donne l'histoire de sept personnages célèbres, Saladin, Robert d'Artois, Gabrini, Scanderberg, etc.

231. **Mémoires historiques** et secrets, concernant les Amours des rois de France. *Paris, vis-à-vis le Cheval de Bronze*, 1739, pet. in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Rel. anc.*)................................ 9—»

232. **Mémoires touchant** les ambassadeurs et les ministres publics, par L. M. P. (le ministre prisonnier de Wicquefort). *Cologne.* (*Elzevir.*) *P. du Marteau*, 1677, pet. in-12, vélin................................ 25—»

Superbe exemplaire relié en vélin et de la plus belle conservation.

233. **Missale ad usum Cisterciensis** ordinis, per quemdam eiusdem ordinis monachum studiosissime correctum. *Parisiis*, 1529, pet. in-4, goth., mar. vert, tr. d. (*Janséniste, belle rel.*)........................ 45—»

Volume FORT RARE, orné de figures sur bois et lettres majuscules très remarquables. C'est un missel à l'usage de l'abbaye de *Cisteaux et de Clairvaux*..

234. **Moeridis Atticistæ** lexicon atticum, gr., cum notis variorum, edidit Joan. Piersonus; accedit Ælii Herodiani Philetærus. *Lugd. Batav.*, 1759, in-8, vél. blanc. (*Rel. Hollandaise.*)........................... 18—»

Très bonne édition, dans laquelle le texte a été rétabli d'après les manuscrits, et de la collection des *variorum*.

235. **Montaltii** (*Ludovici*). Litteræ provinciales, de morali et politica Jésuitarum disciplina a Willelmo Wendrockio. *Coloniæ*, 1665, in-8, mar. rouge. (*Armoiries*)... 12—»

Exemplaire bien conditionné.

236. **Murner.** Chartiludium logicæ, seu logica poetica vel memorativa Th. Murner ; cum notis et conjecturis J. Ba-

leadens. *Parisiis, T. du Bray*, 1629, in-8, v. marb., fig. sur bois.......................... 18—»

Jeu composé de cartes singulières, aux couleurs germaniques des tarots modifiées par d'autres emblèmes, suivant les vues de l'auteur.

237. NAISSANCE (la) de Clinquant et de sa fille Mérope, conte allégorique. *S. l.*, 1744, in-12, dem.-rel., v. fauv., n. rogn. (*Petit*).......................... 5—»

238. NICANDRI THERIACA et alexipharmaca, gr. J. Gorrhæus latinis versibus reddidit, italicis vero Ant. Mar. Salvinius ; acced. variantes Eutecnii, curante Bandinio. *Florentiæ*, 1764, in-8, pap. de Holl., mar. rouge, fil., tr. d. [Bel exempl.].......................... 25—»

239. NOMBRE (le) des ecclésiastiques de France, celuy des religieux et des religieuses, le temps de leur établissement, ce dont ils subsistent et à quoi ils servent. *S. L. N. D.*, in-12, vél.......................... 6—»

On attribue ce petit livre curieux à Nicol. Fromenteau.

240. ŒNOLOGIE, ou discours sur la meilleure méthode de faire le vin et de cultiver la vigne (par Beguillet). *Dijon*, 1770, in 12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Anc. rel.*).. 6—»

241. OLÉNIX. Cléopâtre, tragédie, par Olénix du Mont-Sacré, gentilhomme du Mayne. (*Paris*, 1594), pet. in-12, mar. bleu. tr. d. (*Janséniste, Capé.*) [Rare.]... 32—»

242. ORONCE FINE. La Théorique des cieulx et sept planètes, avec leurs mouvements..., nécessaire pour l'usage et practique des tables astronomiques, le tout composé par Oronce Fine, Daulphinois. *Paris, G. Cavellat*, 1558, pet. in-8, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*)............. 20—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et rare. Il est orné de figures sur bois et soigneusement imprimé en lettres italiques.

243. OTTONAIO. Canzoni, overo mascherate carnascialesche,

di G. Battista dell'Ottonaio. *Fiorenza, Lor. Torrentino*, 1560, in-8, mar. r., tr. d. (*Lortic.*)........... 45—»

Recueil facétieux et rare; quelques-unes des pièces qu'il contient sont en allemand corrompu ou italien macaronique.

244. Pancirol. Livre premier des Antiquitez perdues et si au vif représentées par la plume de l'illustre jurisconsulte Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte; accompagné d'un second des choses nouuellement inuentées, trad. en françois par Pierre de la Noue. *Lyon*, 1617, pet. in-12, rel.............................. 7—»

Ce curieux volume contient une foule d'intéressants détails sur des librairies ou bibliothèques; des bains, du papier; de la musique; des charactères des lettres; des habits et vêtements; des meubles; des obsèques; des jeux; des horloges; du sucre; des cloches; de la typographie; de la charte; des canons; des tournois; de la fauconnerie; etc.

245. Passe-temps (le) royal de Versailles, ou les Amours secretes de madame de Maintenon, sur de nouveaux mémoires très curieux. *Cologne, P. Marteau*, 1706, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d., figures. (*Niédrée*)... 25—»

246. Payna. De stupendis rebus quas diuina bonitas in India et variis insulis, per societatem Jesu, ad gentium conversionem (J. Rutilius Sombergius auct.)— De societatis Jesu origine, auth. Jac. Payua. *Lovanii*, 1566, 3 part. en 1 vol. pet. in-8, v. ant. compart. (*Anc. rel. du temps*.................................. 18—»

247. Perrin Lionnois (*Jean-Paul*). Histoire des Vaudois. *Genève, P. et J. Chouet*, 1619, in-8, v. fauv. (le papier roussi) .... 14—»

248. Pervigilium Veneris. Veillée des fêtes de Vénus, avec des remarques critiques sur la même pièce (en prose et en vers). *Suiv. la cop. de Paris*, 1667, in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Duru*)......................... 18—»

249. Pharmacopœia Collegii regii medicorum Edimbur-

gensis. *Edinburgi*, 1756, in-8, pap. de Holl., mar. rouge, à comp. tr. d. (*Anc. rel. anglaise*)............ 8—»

250. Philis (la) de Scire, imitée de l'italien, suivie de diverses poésies, par S. Du Cros. *Paris, Courbé*, 1647, 2 part. en 1 vol. in-4, v. fauv., fil., tr. d. (*Niédrée*) [Très bel exemplaire.]........................... 30—»

251. Picard. Le Passé, le Présent et l'Avenir, comédies, chacune en un acte, par L.-B. Picard. *Paris, impr. du Postillon*, 1791, in-8, d.-rel., v. fauv., non rog.. 10—»

Rare. — Cette pièce s'est vendue jusqu'à 40 francs, parce que tous les exemplaires furent retirés du commerce et détruits par les soins de la police impériale.

252. Plinii secundus Panegyricus, cum notis integris, vel selectis, curante Joan. Arntzenio, qui et suas adnotationes adjecit. *Amstel.*, 1738, in-4, fig, vél., cordé et doré. (*Belle rel. hollandaise avec armoiries.*)......... 28—»

253. Politique (la) des amans, ou la Connaissance du cœur, Entretiens (par de Montfort.) *Suiv. la copie de Paris, Lahaye (Elzev. à la Sphère)*, 1684, 2 part. en 1 vol. in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*)............. 18—»

Joli petit volume peu commun.

254. Polyæni stratagematum lib. octo (græce et latine); Justo Vultejo interprete, Pancratius Maasvicius recensuit, Is. Casauboni notas adjecit. *Lugduni-Batav.*, 1690, in-8, mar. bleu, fil., dent., non rogn. (*Bozerian*). 18—»

255. Porta. De furtivis literarum notis; de Ziferis, a J.-B. Porta. *Neapoli*, 1563, in-4, v. fauv., fil., tr. d., fig. en bois................................. 18—»

Cette édition est des plus curieuses, car l'y on remarque la réunion des signes pour l'alphabet cabalistique et diplomatique des anciens.

256. Precationes in singulos septimanæ dies; ex Ioh. Avenarii germanicè publicatis precibus in latinum con-

versæ. *Argentorati, apud Bernh. Jobinum*, 1582, pet. in-12, fig. sur bois, v. ant. (*Anc. rel.*)........ 5—»

257. PSALTERIVM DAVIDIS. *Lugduni, Elzevirios*, 1653, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. d., doublé de mar. rouge dent. (*Dusseuil.*)........................ 65—»

Délicieux exemplaire réglé. H. à p. 10 l.

258. QUEVEDO. Les Visions de Dom Francisco de Quevedo, augmentées de l'Enfer réformé, trad. d'espagnol par le sieur de La Geneste, *Cahors, Dalvy*, 1656. — Les Visions italiennes, tirées du sieur de Doni. *Paris*, 1634, in-8, 2 ouvrages en 1 vol. in-8, v. granit...... 18—»

259. QUINZE (les) Joies de mariage *Paris*, 1837, 2 t. en 1 vol. pet. in-8, mar. bleu, tr. d., *dos à la rose.* (*Élég. rel. de Petit.*)......................... 35—»

Un des DEUX EXEMPLAIRES sur papier de Chine.

260. RAIMONDI, Delle caccie aggiuntoui'n questa nuoua'mpressione il quinto libro della Villa. *Napoli*, 1626, in-4, fort joli frontispice gravé, vél. blanc........... 18—»

Livre recherché; édition la plus complète; bel exemplaire.

261. RECUEIL DE QUELQUES PIÈCES nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, P. Marteau*, 1664, pet. in-12 allongé, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*). 18—»

Ce volume est composé du *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, qui parut ici pour la première fois. — *Lettre de M. l'abbé de M....* (*Montreuil*), *contenant le voyage de la cour vers la frontière d'Espagne*, 1660. — Sur la question; *Il n'y a que vous qui sçachiés cela.* — *Portrait de Cloris* (en vers). — *Elégies, stances.* — *Le Sapatè.* — *Le Songe à Climène.* — Chansons, sonnets, madrigaux, etc.

262. RÉFLEXION SUR L'ÉDIT touchant la réformation des monastères. *S. l.*, 1667. — Contre la nouvelle apparition de Luther et de Calvin, sur les réflexions faites sur l'édit touchant la réformation des monastères. *S. l.*, 1669, pet. in-12, vél. [Curieux.].................. 5—»

263. Relation succinte de l'estat où sont maintenant les églises réformées de France. *Leyde*, 1666, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*)..................... 8—»

264. Rencontres (les), Fantaisies et Coq à l'asne facétieux du baron Gratelard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont Neuf, avec ses gaillardises admirables, ses conceptions joyeuses et farces iovialles. *Paris*, *Ant. Rafflé*, *s. d.*, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Jolie plaquette de Niédrée.*).............................. 36—»

Facétie des plus piquantes.

265. Responce de Matthieu Gouin, serviteur de M. Jule Cæsar Bulenger à l'escrit de Michant l'aveugle, contre la souveraineté du pape de Rome. *A Poictiers*, *par J. Blanchet*, *demeurant près le gros Horloge*, 1595, pet. in-8 .... 10—»

Volume curieux qui contient à la fin une lettre facétieuse à *Messieurs les secrétaires de l'aveugle*, et avec cette épigraphe : *Le cordonnier ne passe la pantoufle.*

266. Rouillard (*Sébastien*). Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds, disputée de part et d'autre, par Sébastien Roulliard, de Melun. *Paris*, 1624, in-4, v. fauv. (*Anc. rel.*)................................ 12—»

Exemplaire en grand papier, très beau portrait de Sébastien Rouilliard.— Livre rempli de recherches savantes et curieuses.

267. Rualdus. De duellis controversia. *Parisiis*, 1615, in-8, v. gr. fil.............................. 10—»

Recueil de documents sur le Duel, dans lequel on trouve plusieurs thèses pour et contre le Duel, soutenues par des élèves de Ruault, avec des pièces à l'apui. Des ordonnances en françois, etc.

268. Spicilegiorum Jan. Melleri Palmerii commentarius primus. Quibus pleraque Sallustii, Lucretii, Plauti, Terentii, Propertii, Petronii Arbitri, tum fragmenta apud Marcellum : multa Cornelij Taciti : benè collocata opera,

ut linguæ latinæ meliùs sit. *Francofurti ad Mœnum, impensis Sigism. Feyrabendii*, 1580, in 8, mar. bleu, fil., dent., tr. d. (*Courteval.*).................... 18—»

Livre rare, exemplaire très bien conservé.

269. Stile (le) et manière de composer, dicter et escrire toute sorte d'epistres ou lettres missives, tant par response que autrement, avec epitome de la poinctuation et accents de la langue françoise. *Lyon, Estienne Michel*, 1579, in-16, v. [Rare.].................... 10—»

270. Synoptique, ou démonstration sommaire des principaux moyens du procès d'entre M. G. C. appelant, et M. M. (Monant), sa femme intimée (par Seb. Roulliard). 1601. — Le Divorce, pour Philippes de Danneval, dame de la L., appellante, et demanderesse en lettres, contre F. D., son mary, intimé et défendeur (par Seb. Roulliard). *S. d.*, in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit.*). 14—»

Le plus rare des ouvrages de Sébastien Roulliard.

271. Tagereau (*Vincent*). Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme, auquel est déclaré que c'est qu'impuissance empeschant et séparant le mariage; comment elle se cognoist. *Paris*, 1612, pet. in-8, dem.-rel., v. fauv.................................... 12—»

272. Tasso. Discorsi del Torq. Tasso dell'arte poetica, et in particolare del poema heroïco. *Venetia*, 1587, in-4, v. fauv., fil., tr. d. (*Derome.*)............... 10—»

273. Théodoret, évesqve de Cyr; De la providence de Dieu contre les athées et épicuriens, trad. par Seb. Hardy. *Paris, R. Estienne*, 1610, in-8, vél........... 8—»

Parmi ces discours philosophiques plutôt que sermons, se rencontrent plusieurs citations en vers que nous devons sans doute au traducteur Séb. Hardy, frère d'Alexandre Hardy, qui nous a donné six gros volumes de théâtre.

274. Thuanus restitutus sive sylloge locorum variorum, in historia illust. viri J. Aug. Thuani hactenus desidera-

torum. Item Fr. Guicciardini paralipomena; ex autographo Florentino recensita. *Amstel.*, 1763, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Jol. rel. de Padeloup.*)....... 30—»

Charmant volume lavé et réglé.

275. TOMBEAU (le) de la Mélancholie, ou le vray Antidote et préservatif à Messieurs les tristes. *Rouen*, *s. d.*, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. d. (*Niédrée.*)......... 32—»

Joli exemplaire. « Ouvrage facécieux, gay et divertissant, bon pour les vieillards et vieilles grammaires, les nouveaux et nouvelles mariées, pour s'y divertir, afin de chasser le chagrin lourdailler qu'ils ont à combattre dans la fameuse nasse des ténèbres du mariage. »

Edition différente des anciennes éditions de ce livre sous ce même titre.

276. TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DU PAPE, dans lequel ses droits sont établis et réduits à leurs justes bornes (par Lévesque de Burigny). *La Haye*, 1720, 4 vol. in-12, v. fauv. (*Anc. rel.*)................................... 16—»

Ouvrage rempli de citations savantes.

277. VETUSTISSIMORUM authorum Georgica, Bucolica, et Gnomica poemata quæ supersunt græce et latine (cum annot. ex edit. J. Crispini). *Apud Crespinum* (1569), in-12, mar. rouge, fil., tr. d. doublé de mar. rouge dent. (*Duseuil*). 45—»

Charmante condition d'un livre que l'on trouve rarement beau et contenant les quatre parties. *Témoins.*

PUBLICATIONS NOUVELLES.

278. CORBLET. Glossaire étymologique et comparatif du patois Picard, ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte, par l'abbé Jules Corblet. *Paris*, 1851. 1 beau vol. in-8....... 12—»

Ouvrage couronné par la société des Antiquaires de Picardie.

279. BAZIN. Notes historiques sur la vie de Molière, par feu M. Bazin, auteur de l'Histoire de Louis XIII, etc., publiées et précédées d'une introduction, par M. Paulin

Paris, de l'Institut. *Paris*, 1851, in-12, br...... 3—50

Gr. pap. vélin, format in-8, tiré à petit nombre. 6—»

Gr. pap. de Hollande, tiré à 20 exemplaires.... 15—»

Ce format in-8 peut-être ajouté à toutes les éditions de Molière in-8.

Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Débats*, sur cette intéressante publication. « Un écrivain que les lettres ont récemment perdu, M. A. Bazin, l'auteur d'une histoire de Louis XIII couronnée par l'Académie, a laissé un certain nombre de petits ouvrages que les gens de goût ont fort remarqués lors de leur publication, et qu'il auroit été fâcheux de laisser tomber dans l'oubli. Nous voulons parler, entre autres choses, de *Recherches historiques sur la vie de Molière*, qui se distinguent par le soin extrême de l'auteur à ne rien dire que de vrai, et par une précieuse sobriété d'aperçus et de jugements. M. Bazin, avant sa mort, avoit retouché avec une nouvelle sévérité ce petit livre; il l'avoit porté à ce point de perfection que les auteurs ne recherchent guère aujourd'hui, et que d'ailleurs le public n'exige pas et n'apprécie peut-être plus suffisamment. Quoi qu'il en soit, le livre ainsi corrigé vient d'être réimprimé par un ami de M. Bazin : il a paru chez Techener. C'est tout ce que nous savons quant à présent, et probablement tout ce qu'on saura jamais de certain sur Molière. M. Bazin a eu plus de faits controuvés à détruire que de faits neufs à révéler sur notre grand comique. Il faut nous y résigner, nous ne posséderons Molière que dans ses ouvrages; sa vie nous restera toujours à peu près inconnue. M. Bazin, il est vrai, auroit pu se jeter dans des appréciations littéraires qui l'auroient mené loin, et, à propos de Molière, faire l'histoire des quinze ou vingt plus belles années du règne de Louis XIV. Il s'est renfermé dans son sujet; il s'est interdit les digressions et les inutilités de toute sorte avec un bon goût qui est vraiment du XVII[e] siècle, et qu'auroient fort estimé les Bussy, les La Rochefoucauld, les Sévigné et les Lafayette. L'admiration de M. Bazin pour le grand poète ne l'aveugle pas non plus sur les foiblesses de l'homme dont il recherche la vie. Molière comédien semble, hélas! avoir toujours conservé quelque chose des habitudes qui étoient alors celles de la vie de théâtre. La tristesse de M. Bazin sur certains détails nous paroît plus respectueuse et plus touchante que de fausses apologies. Au total, notre avis est que ce petit ouvrage fait grand honneur à la mémoire de M. Bazin, et qu'il faudra désormais non pas en grossir, mais en orner toutes les bonnes éditions qu'on donnera de Molière.

S. de Sacy.

280. Feuillet. Réponse à une incroyable attaque de la bibliothèque nationale, touchant une lettre de Michel de Montaigne, par Feuillet de Conches. *Paris*, 1851, gr. in-8, br....................................... 5—»

281. Poëtes de Champagne antérieurs au XVI[e] siècle, publiés par M. Tarbé. *Reims*, 1851, 1 vol. in-8, br...... 8—»

Nota. Les Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois étant presqu'entièrement épuisés, le prix en est porté à 12 fr. au lieu de 6 fr. Très peu d'exemplaires restent à vendre.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du numéro 4 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

ANDRÉ DE RIVAUDEAU.

Aujourd'hui que la politique envahit tout, peut-être pourra-t-il paroître hors de saison de s'occuper de travaux purement littéraires, et de venir exhumer les poésies de quelque auteur des temps passés. Qui, en effet, a maintenant souci des questions d'art et de science? n'a-t-on pas les agitations de la tribune, les cris de la rue, la polémique des journaux? qu'importe aux hommes, lancés dans le tourbillon révolutionnaire, les aspirations d'une ame ardente, les rêves d'un poëte inconnu? Quand la foudre gronde, la voix de l'orage étouffe toutes les autres voix, et le voyageur attardé, écoutant avec inquiétude les roulements du tonnerre, ne prête pas l'oreille aux chants du pâtre qui anime la vallée de ses insoucieux refrains.

Malgré la disposition actuelle des esprits, malgré l'indifférence qui accueille aujourd'hui les travaux d'un certain genre, il n'en est pas moins doux de se pencher parfois sur de vieux livres, et de sentir en quelque sorte le cœur du passé palpiter sous sa main. Les révolutions produisent même cet effet sur un grand nombre, qu'elles leur font comparer les hommes et les idées des différents âges, chercher ailleurs des points de ressemblance, et contempler, avec plus d'attention et d'intérêt la marche de l'esprit humain à travers les siècles.

Le poëte obscur, mais remarquable, dont je vais essayer de

donner une appréciation, n'est point un de ces hommes sur qui les événements ont agi d'une manière puissante, et qui ont reflété dans leurs écrits les idées ou les passions de leur époque. André de Rivaudeau n'a pas été, comme son compatriote Rapin, mêlé aux luttes de son temps, et on ne trouve pas dans ses ouvrages l'empreinte des colères du XVIe siècle. Cependant, bien qu'il ait pris peu de part aux agitations politiques, et peut-être même à cause de l'isolement dans lequel il a vécu, André de Rivaudeau n'en est pas un poëte moins curieux à étudier; il doit plaire principalement à ceux qui aiment par-dessus tout le calme, et qui, dans la solitude, écoutent avec recueillement les chastes concerts de la Muse.

André de Rivaudeau paroît être né à Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou, au commencement du XVIe siècle; on ne sait pas bien au juste le lieu et la date de sa naissance. Duverdier et Dreux-Duradier, seuls auteurs qui fassent mention de lui dans leurs biographies, ne disent rien de positif à cet égard. Voici ce qu'on trouve à son sujet dans Dreux-Duradier, à l'article *Robert-Rivaudeau* (1) : « Il y eut un autre Rivaudeau, nommé « André, qui a fait une tragédie intitulée *Aman*, *favori d'Assuérus*, représentée et imprimée à Poitiers (2), in-4, 1567. Cet « André étoit cousin de Robert. » Duverdier ne donne pas de renseignements plus étendus; il fait seulement mention de deux livres de poésies imprimés à Poitiers, à la suite de la tragédie d'*Aman*, comprenant des complaintes et des poésies diverses. Aucun détail n'est donné sur la naissance et sur la famille de Rivaudeau. Je ne suis pas bien certain qu'il soit né à Fontenay, beaucoup de papiers importants de cette ville ont disparu dans la tourmente révolutionnaire qui, en Vendée, s'est fait sentir encore plus terrible qu'ailleurs. Il m'est donc impossible de vérifier le fait; mais je sais que ma ville natale

(1) Robert de Rivaudeau épousa Marie Tiraqueau, fille du grand jurisconsulte André Tiraqueau.

(2) *Poitiers, Jean Logeroys*, in-4o (1566). Ce livre est très rare; je n'ai pu le trouver qu'à la bibliothèque de l'Arsenal.

réclame Rivaudeau comme un de ses enfants. Ce qui feroit croire qu'il est né à Fontenay, ou du moins dans les environs, c'est son alliance avec la famille Tiraqueau, et l'éloge par trop hyperbolique qu'il fait de cette ville dans une des pièces de son recueil. Voici quelques-uns de ces vers qui pourraient jusqu'à un certain point servir de preuve, ils sont dédiés à Marie Tiraqueau, épouse de Robert, son cousin, et fille d'André Tiraqueau :

La pièce est intitulée :

HYMNE DE MARIE TIRAQUEAU, DEMOISELLE DE LA ROUSSELIÈRE.

Anvers veute sa Bourse, et Lyon dict son Change,
Venise un arsenal, la grand' Rome son Ange,
Ses écluses Calais, Milan son Alciat,
Naples un Sannazar, Limoges un Aurat,
La court des Turcs Camelle, et Limeuil la Françoise ;
Une Laure Avignon ; une mer l'Escossoise,
Thoulouse dict sa Paule, et son peuple Paris,
Galice son voyage et mille hommes guéris.
Somme, chaque païs, chasque contrée et ville,
Ha qui la fasse dire ou superbe, ou gentile,
Une herse, un rempart, une tour, un rasteau,
Un seur mache-coulis, une douve, un chasteau,
Un temple, un bastiment, des hales, des escholes,
Un havre, un porche, un lac, une mer, des gondoles,
Un poëte, un philosophe, un juge, un artizan,
La beauté d'une femme, un propre courtizan ;
Mais encore il y a maintes bourgadelettes
Qui ont commodité de leurs terres pauvrettes,
D'en tirer quelque bruit, Gounesse de son pain,
Vanvres de son lait gras, Porchaire de la main
D'un excellent ouvrier (1) ; afin que je ne die
Les bourgs de Brie, Auvergne, et de la Picardie.

(1) Bernard Palissy.

Mais petit Fontenay, tu as ce grand malheur,
Riche sur mille bourgs, qu'on cèle ton honneur ;
Fontenay bien petit, villotte trop contrainte,
D'un pauvre circuit, d'une petite enceinte,
Petite de maisons, de rues et de mur,
De rivière, de fort, de peuple et de seigneur,
Ville de ton comté à peine la troisième,
Tu mérites pourtant qu'on t'estime et qu'on t'aime,
Et qu'on t'honore encor dessus mille cités
Qui haussent jusqu'aux cieux leurs festès esventés.

. . . .

Je ne veux point médire du lieu qui m'a vu naître ; mais l'impartialité qui doit me guider dans tous mes jugements, me contraint de dire que si Rivaudeau n'avait pas eu Fontenay pour berceau, il ne l'aurait pas ainsi élevé à la hauteur des villes les plus considérables. Ces vers, parmi lesquels il s'en trouve de fort originaux, se font remarquer par leur exagération même. Il paraît difficile, après qu'on les a lus, de contester à Fontenay l'honneur d'avoir donné le jour à André de Rivaudeau :

Tu mérites pourtant qu'on t'honore et qu'on t'aime,
Et qu'on t'honore encor dessus mille cités
Qui haussent jusqu'aux cieux leurs festes esventés.

Le dernier vers surtout est frappant d'originalité et de pittoresque ; il semble voir le vent balayer les toits de Paris, et l'entendre siffler aux carreaux d'une pauvre mansarde. Les poëtes, hélas ! trop souvent contraints par les rigueurs de la fortune, à se rapprocher des régions célestes, sont plus à même que d'autres de juger de l'effet produit par l'aquilon sur les fenêtres d'un sixième étage. Rivaudeau lui-même, car son titre de gentilhomme ne lui servoit pas de bouclier contre la pauvreté, a peut-être, avec moins de sensualité pourtant que Tibulle, écouté de son lit la voix rauque de l'ouragan et

les sifflements aigus de la bise (1); mais continuons, et nous verrons que les éloges que Rivaudeau fait de sa ville natale ne sont peut-être pas si désintéressés qu'on pourroit le croire :

Donques il ne se fault nullement estonner
Si Fontenay nous peut quelque chose donner,
Fontenay peut donner une beauté bien rare
Qu'escharcement (2) il tient en sa closture avare,
Et faudra que le temps nous decœuure à la fin
Que Fontenay nous cache un visage divin,
Un tout céleste esprit, lequel point ne mérite
De demeurer reclus en ville si petite,
Marie, si ton heur t'eust fait naître à Paris,
Quant à ta mère, enfant aux langes tu souriz,
Ou à la Cour du Roy, certes la France entière
T'eust oui renommer des belles la première.

Il manqueroit quelque chose au compliment, si Rivaudeau passoit sous silence la famille de Marie Tiraqueau ; aussi embouche-t-il la trompette en son honneur :

Branche des Tiraqueaux dont l'immortelle race
Florist par le vieillard qui premier s'est fait place
Par sa rare vertu sous la voûte des cieux,
Plus haut que les démons entre les demi-dieux,
Et par son premier filz qui tient héréditaire
Son esprit, et qui sied dans la royale chaire
Depuis vingt et cinq ans de Fontenay qui, or,
A par lui son Saturne un autre siècle d'or,
Petite ville heureuse et de Dieu honorée
Qui a senti du ciel la recheute d'Astræe.
. . . .

(1) Quam juvat immites ventos audire cubantem
Et Dominam tenero detinuisse sinu. (TIBULLE,

(2) Chichement, comme un avare.

Le poëte finit par souhaiter à Marie Tiraqueau une longue postérité.

Puisses-tu reverdir de lignée éternelle,
Gentile comme toi, comme toi saincte et belle!

Il est, je crois, inutile d'insister sur ce point, et il est plus que probable que Rivaudeau naquit à Fontenay. Quant à la date de sa naissance, elle est incertaine. La famille de Rivaudeau paroît avoir été une ancienne famille du Bas-Poitou, et André paroît avoir réuni en lui les qualités et les défauts des gentilshommes de cette province : la franchise loyale et la présomption orgueilleuse. Si, comme l'a dit un des grands écrivains du dernier siècle, le style c'est l'homme, il étoit difficile, en lisant les vers de Rivaudeau, d'avoir une autre opinion de son caractère.

La première partie des œuvres d'André contient sa tragédie d'*Aman* pièce tirée de l'Ecriture sainte et qui ne fait qu'affoiblir le texte sacré en le défigurant; elle est construite à peu près sur le même le plan que celle de Racine, et elle a des chœurs comme l'*Esther* du grand tragique. Il ne paroît pas improbable que Racine ait connu la pièce de Rivaudeau, et même qu'il s'en soit servi; mais il s'en est servi à la manière des grands génies, *en y mettant sa poudre d'or*, comme disait Mirabeau. L'*Aman* de Rivaudeau est resté quelque chose de parfaitement ennuyeux, tandis que la pièce de Racine est comme une musique harmonieuse qui nous charme à la fois les oreilles et le cœur. Si, comme cela est possible, la tragédie de Rivaudeau avoit donné à Racine l'idée de la sienne, ce seroit, à coup sûr, sa plus grande gloire, et on lui pardonneroit la languissante monotonie d'*Aman*.

Tout le monde a lu, dans la bible d'abord, et ensuite dans les œuvres de Racine la touchante histoire d'*Esther*. On ne s'attend pas sans doute à ce que j'en fasse même une courte analyse. Je dirai seulement que la pièce de Rivaudeau est d'une foiblesse désespérante, et que j'y ai cherché, mais en vain,

des vers dignes du sujet. En voici pourtant quelques-uns pris dans les chœurs qui ne sont peut-être pas sans quelque mérite. Ce sont les Israélites qui parlent :

Seigneur fais branler
Soudain parmi l'air
L'ange glorieux
Qui deffeit l'armée
Jadis animée
Contre nos aieux.
Nous sçavons Seigneur
Que soubs ta faveur
Les plus impuissants
Forcent la puissance
Et la violence
Des plus forts tyrans.

Il y a dans ces vers un élan de joie et d'espérance. La pensée est grande et religieuse, mais l'expression ne répond peut-être pas toujours à l'idée. Cependant, il ne faut pas juger tout à fait à notre point de vue d'homme du XIXe siècle. Il en est des mots comme des costumes :

Multa renascentur quæ jam cecidere ; cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus, et norma loquendi.

Beaucoup d'expressions ont vieilli qui pouvoient avoir au XVIe siècle un certain caractère de noblesse. Ne soyons donc pas trop sévères envers ceux qui ont frayé les chemins où nous marchons aujourd'hui. Disons-le cependant, il n'y a pas dans Rivaudeau, de ces cris qui vous émeuvent, de ces accents qui vous bouleversent ; il paroît oublier que la Muse a des ailes, et que si elle se pose parfois à terre comme l'oiseau, ce ne doit être que pour prendre son essor vers des régions plus sublimes.

La seconde partie du volume de Rivaudeau contient des épîtres et des complaintes. Ce mot nous choque aujourd'hui parce que nous voyons des marchands d'images enluminées, sorte de troubadours forains, nous chanter d'une voix enrouée la légende du Juif errant ou l'histoire des condamnés célèbres. Mais, du temps de Rivaudeau, cette expression n'avoit certainement pas d'autre sens que le mot plainte venant du latin *planctus*.

Les complaintes de notre poëte sont quelque chose comme des lamentations; ce sont des monologues assez languissants où se trouvent parfois des vers heureux. Une des plus remarquables est celle de la *Fille de Jephté*. Cependant, Rivaudeau auroit dû sentir qu'il est des sentiments qu'il ne faut pas noyer sous un déluge de vers. Combien est plus touchante la naïve simplicité du livre sacré.

Et flebat virginitatem suam in montibus.

Elle pleuroit sa virginité sur les montagnes, et elle accomplit ce sacrifice avec résignation et sans phrases. Comme cela est plus grand, et comme cela vous remplit le cœur d'un sentiment à la fois doux et triste! Les vers de Rivaudeau vous laissent froid, et le récit de la bible vous fait venir les larmes aux yeux. Pourquoi cette différence? C'est que Rivaudeau fait de la rhétorique et que l'écrivain sacré nous parle avec une émotion vraie.

Une autre complainte, tirée aussi de la bible, est celle de la *femme de Putiphar* qui se plaint amèrement d'être méprisée par l'esclave de son mari; il y a là encore de la rhétorique ampoulée et pas autre chose. En vérité, si tel avoit dû être le langage de la femme de l'eunuque de Pharaon, nous verrions décroître notre admiration pour la vertu de Joseph.

Passons aux épîtres et aux poésies diverses, c'est là que Rivaudeau se montre sous son vrai côté. Facilité, verve, grâce, énergie; il met tout à son service, et, s'il a quelques vers traînants et quelques expressions faibles, ces défauts sont ra-

chetés par d'éminentes beautés. Nous citerons presque dans son entier la pièce adressée à Remi Belleau, l'ami et l'émule de Ronsard. C'est une profession de foi littéraire énergique et parfois éloquente :

Belleau, mon naturel, dès ma plus tendre enfance,
M'a fait admirateur des poëtes de France,
Et singulièrement du merveilleux Ronsard.
Le prince sans envie et premier de son art,
Mais la grandeur de ceux de votre docte ligue
M'a fait désestimer la téméraire brigue
De maints qui, sans sçavoir, sans mérite et sans heur,
Cuident, présomptueux, empoigner votre honneur.
Car qui pense imiter la lyre incomparable,
Belleau, de mon Ronsard à Marsye est semblable,
Lequel fut déchiré par de jalouzes mains,
En despitant un dieu plus grand que les humains.
Toutefois un fascheux môze à la Vendemoise (1)
Bien souvent égaler la lyre Quercinoise (2).
Celui-là, mon Belleau, a pareil jugement
Qu'un Mide phrygien qui préféra le chant
Du dieu cornemuseur aux gracieuses rimes
Du plus docte Apollon. Il compare les cimes
Des cyprès orgueilleux aux pauvres aubespins
Et les bas Groizeliers à la hauteur des pins.
Celui-là prise plus un petit édifice
Couvert de chaume vieil que le grand artifice
Des superbes palais, ou la puante odeur
D'un eschauffé fouin que la douce senteur
Du souëf ambregris : Mais veux-tu bien entendre,
Ami Belleau, de moy, la cause qui fait prendre
Aux hommes cet avis : ou c'est un ignorant
Lequel va de Ronsard le sçavoir mesurant

(1) Ronsard.
(2) Clément Marot.

L'aveugle des couleurs, car toujours l'ignorance
Est hardie, Belleau, la seule expérience
Rend l'homme plus modeste, et les doctes et grandz
Sont sobres à juger plus que les ignorants.
Oui c'est un cuidereau qui sçait bien quelque chose
Mais pensant tout sçavoir à lui comparer s'ose.
Un autre en tenaillant d'un grand homme la gloire
Espère de son nom estendre la mémoire.
Ha! ce n'est pas ainsi qu'il faut acquérir nom,
En blessant des meilleurs le durable renom.
Non, ce n'est pas ainsi; car la dextre prophane
Du meschant qui brusla le Temple de Diane,
Cuidant croistre son los, (sacrilège malheur)
Sa mémoire a noirci d'éternel déshonneur,
Le fouetteur d'Homère en une croix honteuse
Donne nom pour jamais à la troupe envieuse.
Ces fiers brouillons des artz, ces sophistes venteurs,
  Lesquels audacieux, téméraires, menteurs,
  Ont pincetté l'honneur du grand stratigirite,
  De Tulle et Fabien d'une force petite,

. . . .

. . . .

Ronsard à mon advis a bien suyvi le train
Des meilleurs anciens et touché dans leur main,
En poëte parfait aux hymnes il décœuvre
Une encyclopédie et en mainte sienne œuvre,
Et fait nostre langage en un style nouveau
Passer des anciens le langage plus beau,
Et toutefois Belleau ces rimes magnifiques,
Ces vers substantieux, ces odes pindariques
Sont bien mises au rang de ces vieux triolets,
De ces petits rondeanx, des Noëlz nouveletz
Ecrits jadis sans art par quelque abécédaire,
D'un seul bon naturel sans fons et sans matière,
J'ai bien peu, mon Belleau, de naturel et d'art,

Néanmoins je cognois la vertu de Ronsard,
Et n'ay point, Dieu mercy, une âme trop belière
Ni un cerveau asnier, le recognoissant père
De votre poésie, et je suis bien content
N'escrire jamais rien pour l'imiter pourtant,
J'enten peut-être un peu de Pindare et d'Homère,
J'ai lu ces bruyants vers, cette Iliade entière,
Je ne veux toutefois escrire audacieux
En grœc pour espérer atteindre l'un des deux.
Mais recueillant le fruit de Ronsard et sa muse
Ailleurs je l'employray, sans qu'en vain je m'amuse
A prendre les outilz, en voulant l'imiter,
Et singe imitateur la besoigne gaster.
Le mesmes, mon Belleau, de tes vers je veux faire,
Car je sçay mes larcins finement contrefaire ;
Vous n'en serez marris ; que veulent mériter,
Les écrivains sinon qu'ils puissent profiter ?
Or, comme Ronsard a sur nous cet avantage,
En l'art qui lui est propre et au françois langage,
En ma possession je veux m'approprier
Ce qui n'est point de lui, et m'est péculier (1),
Et que tant de labeurs et de nuitz et de veilles
M'ont donné pour fournir les chrestiennes oreilles,
Quand je descouvriray les merveilles des Grœcz
Et des livres sacrés les plus rares secrets
Encor peu entendus, ma plume outrecuidée
Ne veut pincer pourtant la gloire de Budée,
Ni du grand Hollandais (2), ni de ce qu'en ce temps
Du savant Tournebœuf (3), ô France, tu atens ;
Si est-ce que j'espère en ma basse jeunesse
Suyvre les pas heureux de leur docte vieillesse,

(1) Particulier, *Pecularis*.
(2) Erasme.
(3) Turnèbe.

Et avec la faveur de la Divinité
Donner une grand' œuvre à la postérité.

Ces vers donnent une idée de la manière de Rivaudeau et de ses opinions en littérature. On le voit, il étoit, comme presque tous les poëtes de son siècle, un fougueux Ronsardien. Il s'indigne de ce que la race des Zoïle, race probablement destinée à vivre autant que les poëtes, s'attache fatalement aux œuvres du génie, comme le ver aux fruits de l'arbre. Il n'a pas assez d'indignation pour flétrir les envieux

Qui viennent tenailler d'un grand homme la gloire

et il voue les Erostrate à l'exécration des siècles. Cela est beau, et cela indique chez Rivaudeau de nobles sentiments. Certes, tout le monde n'est pas capable d'éprouver de l'enthousiasme pour les grands hommes et pour les grandes œuvres; il en coûte même beaucoup à notre foible nature de reconnoître publiquement des supériorités, et voilà pourquoi il y a tant d'hommes qui, sous une certaine apparence de profondeur et d'impartialité, cachent la passion du dénigrement. Rivaudeau, s'il a eu quelques défauts, n'a pas eu celui-ci; son admiration est jeune et chaleureuse, et on aime à le voir entrer chevaleresquement en campagne, prenant la défense du génie contre ses détracteurs, et les marquant au front de son vers comme d'un fer rouge. J'ai cité cette épître à Remi Belleau, parce qu'elle nous montre chez Rivaudeau comme une nature généreuse et ardente. Pour moi, le poëte n'est rien s'il fait correctement de grands vers didactiques, ou s'il se contente de faire becqueter des rimes sonores. Le vrai triomphe de l'écrivain, c'est de se faire aimer de son lecteur, et il ne lui devient sympathique qu'en faisant vibrer l'une et l'autre de ces cordes de l'âme, la colère et l'amour. Colère contre les méchants, amour pour les bons, voilà ce que doit exprimer le poëte : une émotion quelconque doit l'inspirer, et il faut que nous sentions les battements de son cœur aux battements du nôtre. C'est là ce que Rivaudeau a parfaitement compris, et son honneur, dans

çette pièce, est d'avoir tourné le dos aux insulteurs du génie, et de s'être prosterné devant les grands maîtres.

Je pourrois multiplier à l'infini ces citations, mais je crois que j'en ai fait assez pour avancer que Rivaudeau n'étoit pas un poëte dépourvu de talent : il vient certainement bien loin derrière les Ronsard, les Régnier, les Belleau, les Rapin, mais peut-être avoit-il mérité d'attirer sérieusement l'attention des biographes et des critiques. Et pourtant, silence complet sur lui; tellement complet, qu'on ignore même la date de sa naissance et de sa mort ! Ce n'étoit certainement pas un de ces esprits originaux qui éclairent tout un siècle, et qui même après leur vie laissent sur la terre un long rayon de lumière. Disciple enthousiaste de la grande école de Ronsard, il a suivi le maître dans sa marche, mais il n'a pu atteindre à la gloire. Il s'étoit pourtant, lui aussi, bercé de douces illusions, et il avoit adressé à la postérité une pièce de vers qui malheureusement s'est égarée en route. Elle est curieuse à plus d'un titre ; la voici dans son entier :

A LA POSTÉRITÉ.

Or reçoy mon labeur saincte postérité,
Et me rend quelque los si je l'ay mérité ;
Mais plus-tôt rens l'à Dieu qui faist l'âme sçavante
Qui bénist mon esprit, fait ma bouche éloquente.
Par lui j'ay façonné un ouvrage immortel,
Perdurable et sacré, que ni l'ire du Ciel
Ni l'été chaleureux, ni la dent importune
Du temps, ni la fureur de l'horrible Neptune
Pourront oncq' abolir, encores que la mort
Me contreigne surgir sur le redoubté bord
Dans l'esquif de Caron : toutefois je m'asseure
Sur mon livre, qu'alors ma partie meilleure
Par la faveur de Dieu sur les astres sera
Et par tout l'univers mon renom volera.

Alors les passions des personnes attainctes
Rediront tristement celles de mes complainctes :
Alors devant les rois maint superbe eschafaut
Entonnera mon nom maintesfois et bien haut.
Sur le courroux d'Aman, maugré la fière envie
J'ay mon livre animé d'une durable vie.

Cette pièce qui est d'un souffle assez fort, mais qui indique chez Rivaudeau une présomption de beaucoup supérieure à son talent, rappelle *l'Exegi monumentum* d'Horace. Rivaudeau avoit certainement les vers du poëte latin présents à la pensée en composant cet hymne à la postérité. Il s'écrie comme Horace : *Non omnis moriar* !

Par lui j'ay façonné un ouvrage immortel.

Qu'est devenu l'ouvrage immortel ? un des rares exemplaires qui nous en restent, le seul peut-être, est enfoui poudreux et jaune, dans un des nombreux rayons de la bibliothèque de l'Arsenal, et je crois qu'il n'est feuilleté qu'à de bien longs intervalles. Est-ce là cette durable vie qu'ambitionnoit Rivaudeau ? Il est permis d'en douter. Comme une foule de jeune poëtes, confiants en leur génie, il avoit chanté un hymne à la postérité et désiré l'immortalité d'Horace.

Hélas ! la postérité est restée sourde à ses prières, et pendant que tous, ignorants et petits, savent par cœur les vers du chantre de Mécènes, les savants connoissent à peine Rivaudeau. La gloire d'Horace est universelle et durera autant qu'il y aura dans un coin du monde un peuple civilisé. Aussi, si parfois les morts se réveillent dans leur sépulcre, son oreille doit être doucement flattée en écoutant le concert d'applaudissements, qui, dans chaque siècle, accueille ses œuvres et ses vers. Rivaudeau, au contraire, doit se sentir environné d'un morne silence.

Mais qu'importe après tout ? qu'importe à ceux qui dorment dans la tombe, le bruit que peuvent faire leurs ouvrages après

la mort ? Leur pierre est trop lourde et leur sommeil trop profond pour qu'ils puissent entendre ce qui se passe sur la terre. Et d'ailleurs, estime de lettrés, acclamations de la foule, grandeur du nom, qu'est-ce que tout cela pèse dans les balances éternelles ?

Alfred GIRAUD,

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

A MONSIEUR DURET,

MONSIEUR,

Si vos amis et vous êtes sortis, comme vous me le dites, des bornes de la modération pour un aussi mince sujet de dispute qui celui que vous a divisé, il faut qué vous soyez bien plus jeune que votre âge et de vrais enfants. Lisez, je vous en prie, le joli poëme des *Disputes de Rhulières*, et profitez des bonnes leçons qu'il donne en beaux et bons vers.

Vous me demandez mon opinion sur la question (d'une haute importance) de savoir si Boileau, dans sa seconde satyre adressée à Molière, a voulu, tout en louant notre premier comique, lui donner une leçon indirecte et adoucie par des éloges, sur sa trop grande facilité à rimer ? —

Je ne prétends pas décider cette question. Mais je pense que Boileau n'a pas eu cette intention secrette et que rien, à ce qu'il me semble, ne trahit dans le cours de cette deuxième satyre où je ne vois que des plaintes fort justes sur la difficulté de la

rime, du traité de ridicule lancé contre les mauvais rimeurs (les hémistiches dont Boileau se moque étoient pris, dit-on, des poésies de Ménage) et un hommage sincère rendu à notre grand poëte comique.

Cette satyre est de 1664, et n'a été imprimée qu'en 1666. — En 1664, Boileau n'avoit que 28 ans, et Molière en avoit 44. — Celui-ci n'avoit pas encore fait le *Misanthrope*; mais il avoit déjà donné un certain nombre de comédies, entre autres l'*École des Maris* et l'*École des Femmes*, en 1663. — Le jeune Boileau avoit adressé des stances fort agréables à Molière au sujet de son *École des Femmes*, et ce furent peut-être ces stances qui commencèrent leur liaison et leur amitié. La satyre, à Molière, est le second des grands ouvrages de Boileau, dans l'ordre des dates; il étoit jeune, inconnu; il étoit grand admirateur de Molière qui avoit déjà commencé et même établi sa réputation d'une manière brillante; eût-il été de bon goût, eût-il été dans les convenances que ce jeune homme qui entroit dans la carrière eût songé à faire la leçon à un poëte dans lequel il voyoit un maître de l'art, et dont il ambitionnoit l'estime et l'amitié?

L'étude de l'histoire littéraire et de la biographie de nos grands hommes est une partie essentielle de l'étude de notre littérature.

Après tout, je vous répète que je ne décide point la question. Je laisse volontiers à chacun son opinion sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Vous me nommez obligeamment un sage; hélas! je voudrois l'être; mais il s'en faut bien; je n'en dis pas moins aux jeunes gens : soyez sages, si vous voulez être heureux; et ne disputez pas.

Qui *discute* a raison, et qui *dispute* a tort.

Adieu, Monsieur, agréez mes sincères et affectueuses salutations.

ANDRIEUX.

Je me passerois bien du protocole cérémonieusement bannal : *de la considération distinguée avec laquelle vous avez l'honneur*

d'être, etc. Ne vous fâchez pas de ce petit reproche ; je fais ce que je puis pour mériter la bienveillante estime, je dirai même la reconnoissance et l'attachement de la bonne et studieuse jeunesse qui suit mes leçons ; et j'aurois du chagrin qu'elle ne trouvât pas d'autres expressions pour moi que pour le premier venu.

A MONSIEUR PUJOULX,

(auteur dramatique et minéralogiste),

Mon bon et aimable confrère, voilà une lettre charmante et qui vaut bien mieux qu mes earticles. Je ne puis vous dire tout le plaisir qu'elle me fait ; on est heureux d'être compris et senti par ceux dont on désire le plus le suffrage ; c'est celui d'hommes tels que vous que j'ambitionne ; car je sais que par le temps qui court, on est bien peu sensible au naturel, à la vérité, à tout ce qui n'est que l'expression simple d'un bon cœur. J'ai dis tout naïvement ce que je pense du talent de Picard, et je crois avoir été juste en même temps qu'ami. Il est content de mes articles, il le sera de votre lettre, car je veux qu'il en ait le plaisir et je vais la lui envoyer. Il y a longtemps, mon cher Pujoulx, que j'ai jugé que nous nous entendrions fort bien vous et moi ; vous avez pu sentir dans le peu de relations que nous avons eues ensemble, combien je vous estime et vous aime, et si les circonstances n'ont pas fait que ces relations fussent plus fréquentes, elles ne m'ont pas empêché de vous apprécier, de désirer votre bienveillance, d'en être très flatté, en un mot de m'honorer de votre amitié. Je vous prie d'agréer les assurances de la mienne.

ANDRIEUX.
(de l'académie françoise).

Ce 26 février.

A MONSIEUR NYON, LIBRAIRE.

Aix-en-Provence, ce 20 août 1789.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait un charmant cadeau, en me donnant votre catalogue de la Valière. Indépendamment de son mérite intrinsèque, il m'est très précieux puisqu'il vient de vous, et il me sera très utile pour le relevé que je fais des livres de la bibliothèque Méjanes. Ces livres sont empilés *pêle-mêle* sur des planches, et dans un tel désordre, qu'il est tel ouvrage dont je n'ai pu rassembler les différents volumes qu'après plus de dix-huit mois de recherches et de travail. Vous jugez de l'embarras que je dois éprouver pour faire cette opération, dans un local très étroit, relativement à l'énorme quantité de volumes (je n'en suppose guères moins de soixante et dix mille), et n'ayant pour tout aide qu'un seul homme de près de soixante ans, qui ne voit pas sans lunettes et qui sait tout au plus lire le françois. Aussi ne suis-je pas encore bien avancé. Je n'ai pu multiplier les collaborateurs, parce qu'il est comme impossible de trouver, dans une certaine classe, des personnes d'une honnetteté inaccessible à la tentation de s'approprier quelque portion d'un dépôt, qui appartient à tous, et dont on sait qu'il n'existe point encore d'inventaire. La certitude de ne pouvoir être convaincu est une amorce à laquelle les probités ordinaires ont de la peine à résister. J'aime mieux travailler seul et plus longtemps, que d'exposer la Bibliothèque à être impunément pillée.

Je désirerois savoir où en est l'impression de l'histoire romaine de Fergusson. Il me tarde de voir la fin d'un ouvrage, pour lequel je suis engagé et en avance vis-à-vis des personnes qui l'ont terminé. Je vous serai fort obligé si vous voulez bien, dès qu'il sera fini, m'en envoyer une couple d'exemplaires complets, et y joindre un extrait de mon compte courant avec vous.

Mes compliments, je vous prie, à toute votre chère famille, sans oublier M. Doré, et mes respects à mesdames et MM. Nyon, etc.

Je suis, avec beaucoup de reconnoissance et d'attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GIBELIN D. M.

NOTA. Jacques Gibelin, savant bibliographe, secrétaire-perpétuel de l'Académie d'Aix, est né en 1744. A la mort du marquis de Méjanes qui fonda, par son legs, la bibliothèque de la ville d'Aix, le 26 décembre 1786, les administrateurs nommèrent pour bibliothécaire l'abbé Rive et pour sous-bibliothécaire le docteur Gibelin. Ils décidèrent que ce dernier (sans doute à cause de la juste confiance qu'il inspiroit ou des infirmités de l'abbé Rive) feroit seul un inventaire de tous les livres, que tous seroient marqués d'une estampille portant *Bibliothèque Méjanes;* et qu'il n'en seroit prêté à aucun qui que ce fût, conformément aux intentions expresses du donateur.

M. Gibelin, longtemps privé de traitement, ne cessa point de s'occuper de la bibliothèque de Méjanes, soit en transcrivant sur plus de 30,000 cartes les titres de tous les ouvrages avec une minutieuse exactitude, soit en sollicitant auprès des administrations le moyen de faire jouir le public de tant de richesses; ses efforts furent inutiles. Ce vénérable docteur mourut bibliothécaire honoraire, le 4 février 1828. Une notice sur M. le docteur Gibelin a été lue à la séance publique de l'Académie, le 7 juin 1828, par M. Charles Giraud, de l'Institut, et ministre de l'instruction publique. Cette notice rappelle tous les services que M. Gibelin, lui-même un des principaux fondateurs de l'Académie, avoit rendus aux sciences par ses nombreuses traductions de Priestley, de Fergusson, de Fontana, de Swédiaur, de Kirwan, etc. — On peut aussi lire des détails intéressants sur ce savant bibliographe, dans la *notice sur la Bibliothèque d'Aix*, par M. E. Rouard. Tout le monde a su apprécier cette *notice* du bibliothécaire actuel dont la ville d'Aix aura à reconnoître le zèle, à son tour. On sait combien cette bibliothèque s'enrichit chaque jour par ses soins assidus et par son aptitude à acquérir les ouvrages principaux qui manquent dans chaque série. Ce volume que l'auteur a si modestement intitulé *notice*, est précédé d'un essai sur l'histoire littéraire de la ville d'Aix, sur ses anciennes bibliothèques publiques, sur ses monuments, sur les hommes illustres de la Provence, etc. On ne peut reprocher qu'une seule chose à l'auteur, c'est qu'il avoit promis deux volumes et que le premier fait attendre impatiemment la publication du deuxième.

(*Note de l'éditeur.* — 10 avril 1851.)

CHARLES POUGENS A M. LE PROFESSEUR WYTTENBACH DE LEYDE, 30 OCTOBRE 1813.

J'aurois dû vous remercier beaucoup plus tôt de la belle et excellente lettre latine que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. En la recevant j'ai cru que je me nommois Atticus, car personne aujourd'hui n'écrit le latin d'une manière aussi élégante, ni aussi pure.

Permettez, Monsieur le professeur, que je vous rende ici un compte succinct du dictionnaire dont je m'occupe depuis 36 ans, et surtout de mes origines de la langue françoise, qui en sont pour ainsi dire, les prolégomènes. Le programme de ce difficile ouvrage, ce programme, dis-je, que j'ai déposé avant la révolution de 1789, dans les archives de quelques académies auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, a été imprimé dans les principaux journaux de Paris et de Londres, et plus récemment à la tête de mon Essai sur les antiquités du Nord en 1797. Moins heureux, moins habile sans doute que l'illustre Sam. Johnson, car il termina, dit-on, en neuf années son dictionnaire, qui n'a pas médiocrement contribué à étendre, j'oserai presque dire à exagérer les richesses de la langue angloise; j'ai commencé le mien à Rome vers l'année 1777, et je ne l'ai point encore entièrement terminé. Ce fut au Vatican que je fis mes premières recherches sur les origines de la langue françoise, je les ai continuées depuis au British Museum de Londres et spécialement à Paris, dans notre Bibliothèque du Roi, l'un des plus riches dépôts littéraires de l'Europe.

Je vous avouerai ici avec franchise, Monsieur le Professeur, qu'à l'époque où je commençai mes recherches sur les origines de la langue françoise, je cédai à la séduisante manie des systèmes; mais à l'aide d'un peu de philosophie, j'abjurai bientôt cette mythologie si dangereuse et qui ne sert jamais qu'à rendre plus difficile la recherche de la vérité. Enfin il m'arriva ce qui arrive à presque tous les hommes, je parvins laborieusement du com-

posé au simple. Sans doute il seroit mieux de suivre la marche contraire; mais on sait que l'imagination est la sœur aînée de la raison, heureux encore lorsque cette dernière n'est point traitée en cadette de Normandie.

La recherche d'une langue primitive d'après des sons prétendus primitifs et communs à tous les hommes, me paroît, je vous l'avoue, un roman de philologie. Je trouvai plus naturel de croire que les invasions, les émigrations, les grandes crises de la nature, les voyages, le commerce, les divers accidents politiques ayant nécessairement mêlé les nations, il a dû en résulter que les idiômes ont subi les mêmes mélanges; or, si les nations sont mixtes, doit-on s'étonner que l'Orient ait retenu des mots propres aux langues du Nord, et que notre Europe se soit enrichie de quelques-uns des termes en usage chez les habitants de l'Arabie et de l'Inde? Sans doute il y a eu et il existe peut-être encore des langues indigènes; mais quant à la supposition d'une langue universelle et primitive, j'avoue qu'il ne me paroît point contraire aux lois d'une sage critique de se refuser à un semblable système. Je ne suis donc dans mes investigations étymologiques ni exclusivement orientaliste, ni partisan exclusif des origines septentrionales. Une métaphysique épurée et dégagée de toute hypothèse, une étude approfondie de l'histoire autant qu'il est possible à l'esprit humain d'en démêler les principaux traits à travers la nuit des temps et la foule des fables qui se pressent autour du berceau des peuples, tels sont les fils qui doivent nous conduire dans le dédale étymologique. Puis l'analogie, toutefois en nous défiant de ses dangereuses déceptions; enfin l'étude comparée d'un grand nombre de langues, m'a souvent fourni aussi d'heureuses découvertes. Je crois inutile d'ajouter ici, que je me suis abstenu de la plupart des moyens employés par les étymologistes, tels que l'apocope, la metathèse, le metaplasme, surtout l'antiphrase, etc., etc.

Mais, Monsieur le Professeur, quoique j'aie quelque peine à admettre une langue primitive et des sons communs à la géné-

ralité des hommes, puisqu'il est des nations entières privées de la faculté de prononcer certaines lettres, l'onomatopée est toujours ma boussole dans mes recherches, surtout pour les termes consacrés à la représentation des divers objets de la nature, ou à l'expression d'un fait physique. Enfin je le répète, pour tout ce qui concerne les différents êtres de la création animés, ou même inanimés, je n'ose pas dire prétendus inanimés, car cela nous jetteroit dans une discussion absolument étrangère à mon sujet. J'observerai que cette règle est surtout recommandable pour les mots monosyllabiques. Ensuite, Monsieur le Professeur, je sais douter. Que peut-on faire de mieux après avoir travaillé 36 ans sur les mêmes matières? et le doute n'est-il pas le plus sûr résultat de l'expérience, toujours si laborieuse et si souvent amère? Bref, je me borne en général à présenter mes opinions personnelles comme de simples conjectures.

Mon trésor des origines de la langue françoise qui formera six volumes in-folio, renferme : 1° L'opinion des étymologistes qui m'ont précédé et que souvent même je discute lorsque cela me paroît nécessaire ; 2° Mon opinion personnelle ou pour parler plus convenablement, mes conjectures sur la véritable étymologie des mots françois ; 3° Enfin diverses recherches sur l'origine des mots soit européens, soit exotiques, desquels j'ai dérivé ceux qui appartiennent à notre langue, en un mot, j'ai cru devoir suivre la marche indiquée par Socrate et adoptée par le prince des orateurs latins. « *Probare quæ simillima veri* « *videantur*, *conferre causas et quid in quanquam sententiam* « *dici possit expromere ; nullâ habitâ suâ auctoritate*, *judicium* « *audientium relinquere integrum ac liberum : tenebimus hanc* « *consuetudinem a Socrate traditam.* » De Divinat. L. II. C'est ici le lieu de vous rappeler avec quel zèle mon meilleur élève M. Théodore Lorin que je me suis appliqué à former durant 21 ans, et qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a secondé, et sous ma direction immédiate, dans mes nombreuses et difficiles recherches. Je dois même ajouter que si ma santé qui

s'affaiblit tous les jours et les années qui s'appesantissent sur ma tête, ne me permettoient point de terminer mon trésor des origines de la langue françoise, sous peu d'années il seroit en état de continuer et même d'achever les dernières lettres de mon dictionnaire étymologique.

J'ai fait aussi un abrégé de mon trésor des origines qui formera au plus trois volumes in-4°. Je me borne à y rapporter les opinions principales en supprimant tant pour mes conjectures, que pour celles des autres étymologistes, les citations des textes et tout ce qui est historique. Comme en général j'ai peu d'illusions, pas même celle de croire que je n'en ai aucune, ce qui, selon moi, est la plus dangereuse de toutes, cet abrégé, où il y aura nécessairement moins d'érudition que dans mon trésor des origines, sera cependant plus recherché et trouvera un plus grand nombre de lecteurs.

J'oubliois de vous dire que je place à la suite de mes origines un vocabulaire polyglotte des mots de première nécessité pour tous les hommes dans l'état de nature, et abstraction faite de la civilisation. Le nombre de ces mots s'élève environ à trois cents. Notez que pour les langues exotiques j'ai suivi l'orthographe propre à notre prononciation.

Il me reste maintenant, Monsieur le Professeur, à vous parler de mon dictionnaire grammatical et littéraire de la langue françoise; mais je n'en mettrai sous vos yeux qu'une notice encore plus sommaire que la précédente, et je me réduirai à un simple tableau pour ainsi dire synoptique :

1° La classification grammaticale de chaque mot, et la distinction du genre des connoissances auquel il appartient;

2° Un extrait rapide de l'étymologie du mot rédigé en peu de lignes, mais cependant d'une manière moins légère, moins inconsistante que celles qui se trouvent en tête du dictionnaire de Johnson;

Les définitions; cette partie entièrement philosophique doit, sans contredit, être considérée comme la plus utile, la plus imposante; car lorsque les erreurs des hommes ne sont pas

des erreurs de physique, elles sont presque toujours des erreurs de grammaire ; ajoutons que les définitions étoient nécessairement la partie la plus laborieuse et aussi la plus délicate. En effet, est-il rien de plus difficile que de définir des mots avec des mots qui eux-mêmes ont besoin d'être définis ? Telle est, au reste, après bien des tentatives infructueuses, la marche que j'ai suivie. Durant environ dix années, je me suis occupé à lire attentivement les écrivains classiques de la France, dont les principaux s'élèvent au nombre d'environ soixante-cinq ; la France, quoi qu'on en dise, a aussi des classiques ; j'en ai extrait une série très considérable de sentences ou phrases détachées qui renferment chacune une acception particulière. Le croiriez-vous ? Ces divers exemples, que, selon moi, il étoit indispensable de réunir avant même de songer à rédiger mes définitions, s'élèvent à plus de deux cent mille ? J'ai fait ensuite un choix très sévère sur ces nombreux matériaux rangés par ordre alphabétique et distribués en plusieurs registres, or c'est ce choix que j'ai cru devoir présenter au lecteur, non selon l'ordre des siècles, mais selon l'ordre des idées, ce qui m'a paru plus utile et plus réellement philosophique ; c'est ce choix, dis-je, qui entre dans la composition de mon dictionnaire grammatical et littéraire. Vous connoissez le Vocabulaire de l'Académie della Crusca, celui de l'Académie de Madrid, de l'Académie de Lisbonne, etc., combien de fois n'ai-je pas regretté que notre dictionnaire de l'Académie françoise n'ait pas été composé sur ce plan. Elle l'a senti elle-même et dans son nouveau dictionnaire elle admet des exemples. Bref, j'ai obtenu de toutes ces acceptions préalablement réunies et par un procédé pour ainsi dire algébrique, des définitions assez exactes, quelquefois j'ai approché de la vérité ; constamment ? Non sans doute. Quoi qu'il en soit, j'ai eu soin de m'abstenir de tout ce qui sent la pompe et l'affectation, ce que n'a pas toujours fait Johnson. Point de vraie philosophie sans une grande simplicité ; c'est par des rapprochements et non par des adages qu'il faut inviter les lecteurs à l'observation, à la réflexion, à la méditation ;

4° Les acceptions dont chaque mot de la langue est susceptible, ces nuances délicates et fugitives qu'on assigne moins encore qu'on ne les indique à l'homme de génie, à l'homme de goût que la nature et son talent ont averti qu'écrire c'est peindre, et qu'enfin on ne peut arriver à l'entendement, à la raison, au cœur, que par les sens et les détails. Or, cette réunion d'acceptions diverses appuyées d'exemples choisis avec sévérité sur une masse immense, comme je viens de vous le dire plus haut, m'a paru de nature à ne pas étendre médiocrement le domaine de la langue. J'ai eu souvent occasion d'être surpris de la foule de nuances dont le mot est susceptible sous la plume d'un grand écrivain. Ces recherches sont entièrement terminées et même depuis longtemps.

J'abrège, car cette lettre est déjà bien longue, et c'est commettre un péculat littéraire que de dérober quelques moments à l'illustre professeur Wyttenbach, etc., etc.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR UN LIVRE FORT RARE.

Cleri Turonensis hymni duo.—Ad Henricum IIII, Galliarum et Navarae regem, unus unte pugnam; alter postvictoriam Ibriacam. — Addita est vernacula versio. — *Augustae Turorum* M.DL.XXXX.

Deux hymnes du clergé de Tours, l'un avparavant la bataille, et l'autre après la victoire de Sainct-André d'Ivry. Au Roy Henry IIII, Roy de France et de Navarre. Tournez du latin M.DL.XXXX.

A L'ÉDITEUR DU *Bulletin du Bibliophile.*

MONSIEUR ET AMI,

Vous n'avez peut-être pas bien réfléchi à quoi vous nous exposiez, vous et moi, quand vous m'avez chargé de rendre

compte des *Deux hymnes du clergé de Tours!* Vous n'avez vu dans votre mince plaquette qu'une invective contre les fauteurs de désordre au XVIe siècle ; qu'un pamphlet de circonstance échappé jusqu'à ce jour aux fureteurs bibliographiques. Il est à craindre que vos lecteurs n'y entrevoyent autre chose, et que M. le procureur de la République surtout, *quod Deus avertat!* n'y flaire l'odeur d'un complot monarchien! Comme nous ne voulons nous susciter de mauvaises affaires avec personne, nous nous hâterons, avant tout, de faire acte d'adhésion à l'ordre de choses que M. Suin, ou tout autre de même esloc, a mission de sauvegarder. On ne sait, monsieur, quel vent peut souffler demain : d'ailleurs, d'illustres exemples de prudence nous ont été donnés en février : comme messieurs tels et tels, nous nous rappelons à temps le coq de Socrate. Cela n'engage à rien et nous permet d'entrer en matière.

Donc, la France étoit en pleine anarchie; le roi, d'abord chassé de Paris, puis tombé sous le fer assassin, avoit laissé le trône aux mains de ses ennemis, qui par des essais de royauté bâtarde, pensoient faire oublier au pays les grandes traditions nationales. Après d'affreuses collisions, les partis, pleins de rancunes et de colères, continuoient à se compter, à se mesurer des yeux, en attendant l'heure de s'entredévorer. Le fantôme de gouvernement qu'avoient imposé les meneurs donnoit carrière à toutes les convoitises. Des hommes de sac et de corde s'étoient, comme des vautours, jetés sur les emplois publics : honneurs, dignités, pensions, revenus de l'État, tout leur étoit devenu pâture et litière. La noblesse humiliée, la magistrature avilie, le commerce ruiné, le sentiment national éteint; partout désordre et confusion, tel étoit le spectacle qu'offroit alors la France. Menacés du pillage et de l'incendie, inquiétés dans leurs plus légitimes droits, les gens riches s'échappoient à la dérobée, et portoient à l'étranger leurs capitaux, bénissant le ciel de pouvoir échapper aux hordes dévastatrices; tandis que les étrangers, naguères si volontiers parmi nous, retenus par la crainte et le dégoût, oublioient le chemin de Paris et de la France

Cependant l'usure alloit se multipliant, et livré à des sangsues de tout état, le pauvre peuple, tombé dans la dernière misère, invoquoit le ciel et appeloit un libérateur.

Ce libérateur devoit être l'héritier légitime du trône, le descendant de saint Louis et de Robert de France, le Béarnais, comme l'appeloient les partis. Fort de son droit et innocent des maux qui désoloient la patrie, Henri venoit de prendre l'offensive contre les tyranneaux dont la France subissoit la honteuse servitude. Le combat d'Arques, en illustrant son nom et ses armes, venoit de ranimer les partisans de la légitimité. C'est alors, et quelques jours avant la bataille d'Ivry, que parut le premier des deux hymnes chantés par le clergé de Tours. En voicy les premières strophes, telles qu'elles parurent, en vers iambiques, et que nous prions M. Suin de laisser passer sans autre mandat d'amener :

I.

Laudemus Henricum optimum,
Regem et ducem fortissimum
Exultet omnis Gallia.
Grato sonet plebs carmine,
Et sparsa rubro sanguine
Tandem nitescant lilia.

I.

Chantons Henry nostre grand prince
Tout le clergé de la province
Chante son nom de banc en banc.
Prions que la paix il apporte
Afin que les trois lys qu'il porte
Ne soient plus entachez de sang.

II.

Ex Lodoici semine
Borboniorum sanguine
Splendet virilis linea.
Hinc ille Rex quem dicimus
Illum parentem agnoscimus
Nec nos mouent extranea.

II.

D'estre roy, il est le plus digne
Comme aisné de la masle ligne
Quy se rapporte à sainct Loys.
C'est luy que devons recognoistre
Pour nostre père et nostre maistre
Nay en nostre propre pays.

III.

Post classica et sonos truces
Inter feros belli duces,
Et signa militaria,
Inter cruores et neces,

III.

Après les horribles alarmes
Et l'effroyable son des armes,
Retourné vainqueur des assauts,
Parmi le sang et le carnage,

Ille audiet nostras preces	Il ne mesprisera l'hommage
Ad sacra pulvinaria.	Que luy font ses humbles vassaux,

La pièce pleine de juvénile ardeur n'a pourtant pas l'âpreté fielleuse de la *Prosa cleri Parisiensis* : on y trouve, avec une peinture vigoureuse et animée des excès de l'anarchie, une expression sincère de la gratitude publique envers le prince libérateur :

IX.	IX.
Templorum abacti cardines,	Des temples, les portes rompues,
Ante ora patrum virgines	Filles et femmes corrompues
Raptae manu nefaria;	Aux yeux des pères désolez;
Raptis sacerdotum infulis,	Les chevaux au chœur de l'église,
Impune equinis ungulis,	La croix et la chasuble prise
Turbata sunt altaria.	Et les prestres pris et volez!

X.	X.
Peius patrasset prava mens	Ils eussent bien faict davantage
Ni fortis Henricus premens	Si ce prince de grand courage
Hostes sua praesentia....	N'eust volé pour nostre secours....

Il y a une allusion piquante à l'adresse du roi Philippe, ce principal auteur des troubles qui divisoient notre malheureux pays et qui, après avoir soufflé la discorde, affichoit la prétention de pouvoir seul nous tirer d'embarras :

XXVI.	XXVI.
Tun'nos Philippe proteges	Quoi? Nous souffrirons qu'un Marranne (1).
Et sacra gallorum reges	Soit de l'église gallicane,
Sacra ipse sectans impia!	Protecteur et chef volontiers!
Regum pudenter flagitas	Nous entendons trop ses cautelles;
Sanare strumas cogitas	Il veut guérir des écrouelles
Quarum est apud te copia...	Qui abondent en ses quartiers.

La traduction, cette fois-ci, nous semble au-dessous de l'ori-

(1) *Maure*, par allusion aux Arabes, si longtemps maintenus en Espagne.

ginal. Voici d'autres strophes où le poète françois soutient assez bien la comparaison :

XXIX.

Henrice, jam te commove,
Istos tumultus amove
Qua tutior datur via.
Nilas parum te detinet,
Hiberna non nix attinet
Et nulla sunt tibi invia.

XXIX.

Emeu toy grand roy capitaine,
Délivre-nous de ceste peine,
Par le plus droict et seur chemin,
Puis qu'un grand hyver ne t'arreste,
Rien ne bornera ta conqueste
Que le ciel qui n'a point de fin.

L'excès des maux de la pâtrie et la perspective de plus grands désastres avoient rapproché les partisans, naguères ennemis, des deux branches royales. La fusion, après longs débats, s'étoit enfin opérée : d'illustres capitaines avoient suivi l'exemple des princes et abritoient déjà leur glorieux passé sous l'ombrage du drapeau sans tache :

XXX.

Tu patrucles principes,
Atq; ut statim pugna occupes
Movet dolens provincia :
Habes bonarum partium
Bironem et Altimontium
Mira duces prudentia.

XXX.

Tu as près de toy tous les princes,
Et la pitié de tes provinces
A venir aux mains te semond :
Tu as pour te faire assistance
Deux vaillans mareschaux de France
Messieurs de Biron et d'Aumont.

Cet exemple donné, l'œuvre de réconciliation du grand peuple avec son roi devoit promptement s'accomplir, en dépit des Seize et des anarchistes, leurs suppôts. L'auteur annonce au prince la joie publique que l'espoir de son rétour inspire à l'avance :

XXXI.

Post haec triumphator redi,
Bellumque nobis expedi
Solerte diligentia :
Jam civitas ludos parat,
Tibi que festa præparat
Mirabili affluentia.

XXXI.

Puis après une grand'victoire,
Couvert de laurier et de gloire,
En triomphe, reviens nous voir.
Desia nostre ville se pare,
Et mille trophées prépare
Pour dignement te recevoir.

XXXII.

Jam que omnis ordo te vocat,
Divumque numen invocat
Pro pace cum victoria.....

XXXII.

Le peuple prie Dieu sans cesse,
Les prestres célébrent la messe
Pour te rendre victorieux.....

Puis il termine par la peinture du bonheur que le rétablissement du prince légitime va répandre dans toutes les classes de cette société, naguères si troublée :

XXXIII.

In pace bos terras colet,
Et litigator ut volet,
Recurret ad prætoria,
Commercium instaurabitur,
Mercator hospitabitur
Per nota diversoria.

XXXIII.

Quand tu auras fini la guerre,
Le bœuf ira fendre la terre,
Le marchand ira voyager,
L'artisan ouvrira boutique,
Le procureur aura pratique
A chaque tour de messager.

XXXIV.

Henrice victor hostium
Reclude pacis hostium,
Include bella martia ;
Rex magne, præstans robore,
Tuo quieta tempore,
Concede nobis otia.

Amen.

XXXXIV.

O Henry, prince des gens-d'armes,
Fais pendre aux rateliers nos armes,
Donne la paix en ta saison ;
Fay durant ton règne paisible,
Qu'aux gens de bien il soit loisible
Vivre en repos en leur maison.

Amen.

Je sais des gens, à notre époque de criminelle réaction, qui, à l'idée d'une restauration imaginaire, se bercent des mêmes chimères.... mais je m'en tais....

« Ce ne sont pas là mes affaires. »

Je n'ai encore examiné que le premier des deux hymnes, celui que le choriste de Saint-Martin chantoit à Tours, le XVII mars cIↄ LXXXX. Je vous demande la permission de renvoyer à votre prochain numéro le compte-rendu du deuxième, de celui que le chantre de Saint-Gatien de Tours entonna après la bataille d'Ivry, et qui, je vous le certifie, n'est ni moins chaleureux, ni moins rempli de curieuses allusions.

LOUIS PARIS.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

AVRIL 1851.

282. ABRÉGÉ de la Vie de saint Hubert, prince du sang de France, duc d'Aquitaine, premier évêque et fondateur de la ville de Liége et apôtre des Ardennes. *Liége*, 1744, in-12, v. f. fil. tr. d. (*Kœhler*)............... 15— »

283. AGRICOLAE (*Rodolphi*). Phrisii, de inuentione dialectica libri III, cum scholiis J. Matthaei Phrissemii. *Parisis, apud Simonem Colinæum*, 1538, in-4, mar. cit. fil. à *riches compartiments de fleurs de lis dent.* (*Belle rel. ancienne*).................................. 45— »

Aux Armes de l'archevêque de Bourges. Volume rare et d'une impression remarquable; l'F couronné de François Ier se trouve dans le joli encadrement du titre qui a si souvent servi à Geoffroy Tory de Bourges.

284. AMMIRATO (*Scipione*). Opuscoli. *Fiorenza*, 1640, 2 vol. in-4, veau fauve (*anc. rel. aux Armes de De Thou*). 86— »

Exemplaire bien conditionné.

285. ARETINO (*Pietro*). Capricciosi et piacevoli ragionamenti. — La Putana errante overo dialogo di Madalena è Giulia. — *Stampati in Cosmopoli*, 1660, pet. in-8, mar. r. fil. tr. d. (*Duru*)...................... 115— »

Exemplaire bien conservé, grand de marges (5 pouces 10 lig.) et avec la *Putana errante* de bonne édition.

286. ARISTOTELES. In hoc libro continentur problemata Aristotelis varias questiones cognoscit admodum dignas, et ad naturales philosophiam potissimum spectantes discutientia. *Venundantur Parisiis a Johanne Paruo bibliopole* (vers 1530). Pet. in-8 goth. v. f. fil. tr. d. (*Petit*). 20— »

287. ARNAUD D'ANDILLY (*Robert*). Ses mémoires (publiés avec un avertissement par l'abbé Goujet). *Hambourg, de l'imprimerie d'A. Vanden-Hoeck, libraire à Londres; (Paris)*. 1734, 2 part. en 1 vol. in-12, veau fauve.. 7— »

288. ARREST DE LA COUR DE PARLEMENT, donné au proffit de Nicolas Guichard, voicturier par eaue, demourant à Saulmeur, contre Lambert Lenormant, Lubin-le-Grand et Florent Texcier Musniers demourants près ledict Saulmeur. *Orléans*, 1606, pet. in-8, fig. d. rel. m. 5— «

289. ATHÉNÉE. Banquet des savants, par Athénée, traduit du grec par Lefebvre de Villebrune. *Paris, Lamy*, 1789, *et ann. suiv.* 5 tom. en 15 vol. in-4, d. rel. m. 2600 »

IMPRIMÉ SUR VÉLIN. Il n'en a été tiré que deux exemplaires, et les feuilles de celui-ci étant choisies et les plus pures, il a été mis à un prix considérablement plus fort. (*Note de M. Mac-Carthy*).

Les figures peintes, destinées à orner cette édition, sont dans un portefeuille séparé. Il y en a 30.

290. AUSONIUS. — *Venetiis Aldus*, 1517, in-8, mar. rouge fil. à riches comp. (*rel. anc.*)................ 80— »

Volume rare de la collection Aldine.

291. AUSONII opera, J. Tollius recensuit, cum notis varior *Amstel.*, 1671, in-8, v. fauv., fig............ 14— »

Très bonne édition.

292. AVENTURES (les) de Télémaque, fils d'Ulysse. *s. l. n. d.* pet. in-12, v. f. fil. tr. d................. 18— »

Édition de 208 pages du premier livre, et dont le titre courant est avec la faute *Odicée* à toutes les pages.

293. BARTHOLINI (*Th.*). Jo.-H. Meibomi patris, Henrici Meibomi filii, de usu flagrorum in re medica et veneria, lum-

borumque et renum officio; accedunt de eodem renum officio Joach. Olhafi. et Olai Wormii dissertatiunculæ. *Francofurti*, 1670, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*). 28— »

Édition la plus rare et la plus recherchée, voyez Brunet, Manuel T. 1er page 256, etc. Exemplaire en papier fin.

294. Barthius. C. Barthii Erotodidascalus, sive nemoralium lib. v., ad Hispanicum G. Gelli Poli, *Hanoviæ, typis Wechelianis*, 1625, fig. — Pornodidascalus, seu colloquium muliebre P. Aretini, ex italico in hispanicum sermonem vers. a F. Xuarès et de hispan. in lat. a C. Barthio. *Francofurti*, 1623. 2 tom. en 1 vol. in-8, vél.. 65— »

Cet exemplaire a appartenu à J.-Gr. Styrzel, qui a écrit des notes sur les marges. Voir sur ces deux rares volumes la *Description raisonnée*, par Ch. Nodier.

295. Benbellona de Godentiis. Ad pragmaticam constitutionem de pace religionis, in comitiis augustanis 1555, ab universis sac. Romani Imperii Ordinis promulgatam commentatio juridico-politico-historica. *Francofurti*, 1612, in-8, v. fauve (*aux Armes de De Thou*)... 35— »

296. Bergier (*Nic.*). Histoire des grands chemins de l'Empire romain. *Bruxelles*, 1736, 2 vol. in-4, v. fauve, port. cart. et fig............................ 38— »

Très bel exemplaire, auquel on a ajouté un portrait de l'auteur.

297. Billius. Locutionum graecarum in communes locos per alphabeti ordinem digestarum volumen. *Parisis, J. Bene natum*, 1578, un gros volume in-8, mar. fil tr. dor., Fleurdelisé (*aux Armes et Chiffres de Henri de Bourbon, duc de Montpensier*) .... 65— »

Volume d'une belle condition.

298. Bocchius (*Achilles*). Symbolicarum quæstionum de universo genere, quas serio ludebat, lib. N. *Bononiæ, in æd. novæ academiæ bocchianæ*, 1555, pet. in-4, mar. rouge,

fil. tr. dor. comp. (*Très belle reliure de Capé*). 140 — »

SUPERBE EXEMPLAIRE de l'édition originale fort rare. Cet exemplaire a deux planches doubles, particularité curieuse en ce qu'elles sont différentes.

299. — Idem opus. *Bononiæ*, 1574, in-4, tr. dor. 70— »

Exemplaire de la plus belle conservation, avec *témoins*. Cette deuxième édition est presque aussi rare que la première; les planches ont été retouchées par Augustin Carrache, ce qui ne diminue en rien la valeur des figures.

300. BOETII, consolationis philosophiæ libri V, cum notis variorum. *Lugd. Batav.* 1671, in-8, tit. gr. port. mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*)................... 18— »

BEL EXEMPLAIRE.

301. BOILEAU. Satires (9) du sieur D. (Boileau-Despréaux). *Paris*, 1669, pet. in-12, tit. gr, mar. r. fil. tr. dor. (*Gruel*)............................. 15— »

Fort joli exemplaire de cette édition, qui contient deux satires de plus que l'édition originale; elle est mieux imprimée que celle de 1668, elle a 76 pages et contient également le discours sur la Satire, sans pagination.

302. BOILEAU (*Jacobo*). De adoratione Eucharistiæ, libri duo, quibus accedit Disquisitio theologica de præcepto divino communionis sub utraque specie. *Lut. Paris*. 1685, in-8, vél........................... 6— »

303. BONIFACIUS, papa VIII. Liber sextus decretalium. *Moguntiæ, per Petr. Schoiffer, anno* 1470, in-fol, goth. mar. bleu a comp. (*Très belle reliure anglaise*).... 1200— »

PRÉCIEUX VOLUME imprimé SUR VÉLIN et de la plus belle conservation.

304. BOSQUIER. La servitude des pécheurs, tirée sur le modèle du prodigue évangélic, par V. P. F. Philippe Bosquier, Montois, F. mineur de Saint-Omer, en la province de Flandre. *Arras, G. de la Rivière*, 1599, pet. in-8, v. fauve, fermoirs........................... 18— »

305. BOSSUET. L'Apocalypse avec l'explication, *Paris*, 1689, in-8, mar. rouge fil. tr. dor. (*Dusseuil*)....... 28— »

Bel exemplaire et ÉDITION ORIGINALE.

306. Bossuet. Discours sur l'Histoire universelle. *Suiv. la copie de Paris*, 1681, in-12, mar. rouge fil. tr. dor (*Derome*)................................ 28— »

Belle édition de ce format avec un beau portrait de Bossuet ajouté, parfaitement gravé.

307. Boucher. Le bouquet sacré, composé des roses du Calvaire, des lys de Bethléem, des jacinthes d'Oliuet et de plusieurs autres rares et belles pensées de la Terre Sainte. par le R. P. Boucher. *Rouen*, 1657, pet. in-8, vél .... 12— »

Volume curieux où se trouvent la relation du voyage de l'auteur en Palestine, en Egypte, en Galilée, etc., la description de Hierusalem, des lieux saints, etc.

308. Boulanger. L'antiquité dévoilée par ses usages. *Amst.* 1772, 3 vol. in-12, v. f. fil. tr. d. (*anc. rel.*).. 7— »

309. Bourdic-Viot (*Henriette*). Éloge de Montaigne. *Paris, Pougens, an VIII*, in-18 br............... 2—50

310. Bralion. La Vie admirable de saint Nicolas, archevesque de Myre, avec un discours sur la liqueur miraculeuse qui sort continuellement de ses sacrées reliques, appelée communément manne de saint Nicolas, par le P. Nicolas de Bralion. *Paris*, 1646, pet. in-12, fig. v. noir. (*Thompson*) .... 15— »

Avec la figure qui manque souvent aux exemplaires.

311. Brandt. (*Sébast.*). De origine et conservatione bonorum Regum : et laude civitatis Hierosolymæ : cum exhortatione ejusdem recuperande. (*in fine*). — *Epitoma* urbis Hierosolymæ, p. *Séb. Brandt*, etc. — *Basilæ, Joh. Bergman de Olpe*, 1. 4. 9. 5. Kal. Marciis, pet. in-4, v. ant. (*rel. du temps avec empreinte de 2 portraits*). 27— »

Volume rare. Un raccommodage à un feuillet.

312. Brandt. Incipit liber faceti de moribus juvenum docens, qui a Chatone erant omissi, per Seb. Brandt in vul-

gare nouiter translatus (lat. et germ.). *Ulmæ, J. Schæffler*, 1497, in-4 goth. d. rel................ 18— »

Première et rare édition d'un opuscule en vers latins.

313. Brantôme. Mémoires de messire de Bourdeille, seigneur de Brantôme. *Leyde, J. Sambix*, 1665-66, 8 vol. — Anecdotes de la cour de France sous Henry II, François II, Henry III et IV, touchant les duels. 1722, en tout 9 vol. pet. in-12, mar. bleu, tr. dor (*jolie rel. janséniste de Duru*)..............................180— »

Bel exemplaire de l'édition Elzévirienne estimée et rare.

314. Brueys. Traité de l'Eucharistie, en forme d'entretiens, où, sans entrer dans la controverse, l'on prouve la réalité sur des véritez avouées de part et d'autre. *Paris, Mabre-Cramoisy*, 1686, in-12 mar. r. fil. tr. dor. (*Aux Armes de Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris.*)... 12— »

C'est l'édition originale d'une bonne dissertation.

315. Butkens. Trophées tant sacrés que profanes de la duchesse de Brabant. *Anvers*, 1641, in-fol., veau ant. 36— »

Ce vol. est le seul publié; il fut supprimé à cause des nombreux blasons et des pièces justificatives qu'il renferme, et qui blessèrent les prétentions de plusieurs familles puissantes. Il contient l'exposé complet de la succession des ducs de Lorraine. On a retranché beaucoup dans la nouvelle édition qui en a été faite.

316. Cabinet (le) satyrique. (*Holl. Elzev.*), 1666, 2 part. en 1 volume petit in-12, maroquin rouge fil. tr. dor. (*Derome*).................................. 85— »

Joli exemplaire. H. 4 p. 7 l. 1/2.

317. P. Callimachi experientis de bello Turcis inferendo, oratio grauissima; ejusdem historia, de his a Venitis tentata sunt, Persis ac Tartaris contra Turcos mouendis... *Haganae*, M DXXXIII, in-4, mar. rouge, tr. dor. comp. (*Belle rel. de Capé*).................... 75— »

Superbe exemplaire de cette édition fort rare, et la plus correcte des éditions du XVIe siècle.

318. (CASSANDER). Authori libelli, de officio pii viri in hoc dissidio religionis, cum prefationibus et responsionibus Fr. Balduini ad Caluinum et Bezam. *Parisis, Cl. Fremy*, 1564. — Fr. Balduini responsio altera ad J. Caluinum, *Parisiis, G. Morelium*, 1562. — Judicium Rob. Bellarmini, de libro, quem Lutherani vocant, Concordiæ. — *Ingolstadii, Dauid Sartorium*, 1586, in-8, veau fauve (*Aux Armes de De Thou*) . . . . 38 — »

Très curieux volume de pièces rares.

319. CASTELLANUS. (*Pet.*) Κρεωφαγια sive de esu carnium lib. IV. (lat.) *Antverpiæ*, 1626, in-8, vélin . . . . . 10 — »

Exempl. avec la signature de Chardon de la Rochette sur le titre.

320. CATON. Les mots dorez du grave et sage Caton, pour la doctrine de la jeunesse; plus les sentences des sages Périandre, Senecque, Isocrates et Publian : réduits par quatrains et épigrammes. *Rouen*, 1581. in-16, v. f. fil. tr. d. (*Simier*) . . . . 15 — »

321. CHELIDONIUS. L'histoire de Chelidonius Tigurinus sur l'institution des princes chrétiens, et origine des royaumes, traduite du latin en français, par Boistuau, surnommé Launay. *Paris, Vinc. Norment*, 1564, pet. in-8, vél. (d'une belle conservation) . . . . 7 — »

322. CHEVERNY. Mémoires d'Estat sous le règne des roys Henri III et Henri IV. *Paris*, 1664, 2 vol. in-12, mar. vert. tr. dor (*anc. rel. molle*) . . . . 28 — »

Reliure molle; genre de reliure à l'instar des reliures hollandaises, en vélin sans cartons faites par un habile artiste, et se rencontrant assez rarement.

323. CICERONIS (*M. Tullii*). Opera omnia, cum integris notis Jani Gruteri, ex recensione J. Gronovii. *Lugduni Batav.* 1692, 2 volumes in-4, maroquin vert fil. tr. dor. (*Dusseuil*) . . . . 75 — »

Excellente édition et bel exemplaire orné d'un portrait de Gronovius et de diverses figures. L'impression est aussi remarquable que celle des Elzeviers.

324. CICERONIS opera, cum delectu commentariorum(studio Jos. Oliveti). *Parisiis, J. B. Coignard et Guérin*, 1740-42. 9 volumes grand in-4, maroquin rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*)........................... 720— »

RELIURE UNIFORME, et très bel exempl. en papier fin.

325. CICERON. Les sentences de Marc-Tulle Cicéron, ausquelles sont ajoustées plusieurs graves et illustres sentences, traduites en *rythme françoyse*, par Guill. Gueroult. *Lyon, Balth. Arnoullet*, 1550, pet. in-8, d. rel. v. fauve.............................. 18— »

326. COMMIRII (*Joannis*). Carminum libri tres. *Lutetiæ Parisiorum*, 1681, in-12, mar. vert fil. tr. dor. (*bonne anc. rel.*).............................. 14— »

327. COMPILATIO LEUPOLDI DUCATUS AUSTRIE filii de astrorum scientia decem continens tractatus. — *Venetiis, per M. Sessam*, 1520, in-4, mar. r., tr. d. (*Janséniste, avec une sphère*).............................. 18— »

Bel exemplaire d'un volume aussi intéressant que rare. Il renferme un grand nombre de figures originales.

328. CONQUÊTES (les) amoureuses du grand Alcandre. *Cologne, P. Marteau*, 1705, pet. in-12, fig., v. f. fil. tr. d. (*Petit*). Avec la figure.................... 18 — »

329. CONSEIL A LA FRANCE désolée, auquel est montré la cause de la guerre présente, et le remède qui y pourroit estre mis. *S. l.* l'an 1562. — L'Origine des erreurs de l'église, la variété des opinions et diversité des sectes, que les prestres et autres qui tirent nourriture de l'humeur de l'église, ont planté et semé en icelle les abus, par Joach. du Ch. *S. l.* 1562, pet. in-8, vél. bl.... 12 — »

Joli volume très bien conservé.

330. COTIN. La ménagerie, par M. l'abbé Cotin et quelques autres pièces curieuses. *A La Haye*. (*Holl. Elzev. à la*

sphère). 1666, pet. in-12, cuir de Russie fil. 35— »

Edition rare d'un petit volume curieux. à p. 11 lign.

331. CRÉBILLON. Ses œuvres. *Paris, Nyon*, 1754, 3 vol. in-12, mar. citron fil. tr. dor. (*Aux Armes de Mesdames*) .... 45— »

332. DAGUESSEAU. Ses œuvres (publiées par l'abbé André, son bibliothécaire). *Paris*, 1759-1789, 13 vol. in-4, m. vert, fil. tr. dor. (*anc. rel.*)................285— »

Très bel exemplaire relié uniformément et aux Armes de France.

333. DAIRE. Histoire de la ville d'Amiens. *Paris*, 1757, 2 vol. in-4, veau fauve. (*Anc. rel.*).......... 38— »

Superbe exemplaire d'un bon livre.

334. DAMES (les) dans leur naturel, ou la Galanterie sans façon, sous le règne du grand Alcandre (par Gatien de Courtilz). *Cologne, P. Marteau* (*à la Sphère*), 1686, petit in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Petit.*)............ 18 —»

335. DANIEL. Histoire de France, édition augmentée de dissertations historiques et critiques, de l'Histoire du règne de Louis XIII et du journal de celui de Louis XIV (par le P. H. Griffet). *Paris*, 1755, 17 vol. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Aux Armes de la comtesse d'Artois*) .... 290—»

Très bel exemplaire relié uniformément.

336. DART. Westmonasterium or the history and antiquities of the abbey church of St. Peters Westminster, etc., by John Dart. *London, Cole*, 1726, 2 vol. in-fol., fig., mar. cit. rel. ang., gr. pap. impérial........ 550— »

TRÈS RARE. — Exemplaire de Mac-Carthy.

337. DE BONONIÆ LAUDIBUS ORATIO. *Romæ*, 1589, pet. in-4, cart.............................. 10— »

C'est un discours d'Alde Manuce adressé au Sénat de Bologne. Pièce fort rare.

338. De la connoissance des bons livres, ou examen de plusieurs autheurs, par Sorel. *Amsterdam* (*pour la collection Elzevier*), 1672, pet. in-12, tit. gr., vél. bl. 12—»

Exemplaire de la Bibliothèque du marquis du Roure. Bien conservé.

339. De libatio Africanae historiae ecclesiasticae, sive optati Mileuitani lib, VII; Vict. Vticensis lib. III de persecutione Vandalicae in Africa, cum annotationibus ex Fr. Balduini. *Parisiis*, 1589, in-8, veau à comp. gauffrés (*rel. du* XVI[e] *siècle.*)........................ 12—»

Joli volume comme conservation et comme reliure.

340. De Maurey d'Orville. Recherches historiques sur la ville, les évêques et le diocèse de Séez. *Séez*, 1829.— Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Alençon. *Caen*, 1834, 2 part. en 1 vol. in-8, fig., dem.-rel., v. tr. dor........................ 24—»

Outre les figures de l'ouvrage, on a ajouté à cet exempl. des cartes, des figures et dix dessins originaux d'une agréable exécution.

341. D'Hozier. Généalogie de la maison des sieurs de Larbour dicts de Combauld, sortie autrefois puisnée de l'ancienne race de Bourbon non royalle. *Paris, Math. Henault*, 1629, in-4, v. mar................. 18—»

Volume rare (frontispice et blasons gravés), surtout avec la 2[e] partie, les *Alliances de la Maison de Gombauld.* — Bel exemplaire.

342. Dictis. Les histoires de Dictis Cretensien, traitant des guerres de Troye, et du rétour des Grecz en leur païs, après Ilion ruiné : interpretées en françois, par Jan de La Lande, gentilhomme Breton. *Paris, pour Jan Longis*, 1556, pet. in-8, v. mar..................... 10—»

343. Discours politiques et militaires du seigneur de la Noue, recueillis et mis en lumière (par de Fresnes). *A la Rochelle, chez Villepoux*, 1590, in-16, vél...... 9—»

344. Discours sur les influences des astres, selon les principes de Descartes. *Paris*, 1671, pet. in-12, v. br. 3—»

345. DIVERSARUM GENTIUM HISTORIAE antiquae scriptores tres : Jornandes, de regnorum ac temporum successionibus; ejusd. historia de origine Gothorum; Isid. Hispalens, de Gothis, Wandalis, et Suevis; Ejusd. Chronicon regum Wisigothorum; Warnefridi F. Diaconi, de gestis Longobardorum. Frid. Lindenbrogius recensuit. *Hamburgi*, 1611, in-4, v. f. .... 15—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et rare.

346. DUBOIS (*Gérard*). Historia ecclesiae Parisiensis. *Parisiis, Muguet*, 1690, 2 vol. in-fol., dem.-rel. v. 28—»

Exemplaire, relié sur brochure, d'un bon livre. Un raccommodage au 1er volume.

347. DU CHESNE (*André*). Histoire de la maison de Chastillon sur Marne, avec les généalogies et armes des illustres familles de France et des Pays-Bas, lesquelles y ont été alliées. *Paris*, 1621, in-fol., tit. gr., blasons, v. br. fil .... 28—»

Excellent livre et que l'on ne trouve pas communément. Bel exemplaire.

348. DRUSII annotationum in totum Jesu Christi testamentum sive præteritorum. *Sumptibus Joh. Johannis Bibliopolæ Arnhemiensis*, 1612, in-4, veau fauve, tr. dor. (*Aux armes de De Thou.*) .... 36—»

349. DU CROS. La Fillis de Scire, du sieur Du Cros. *Paris, Antoine de Sommaville*, 1630, in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Petit.*) [Très-bel exemplaire d'un vol. rare]. 18—»

350. ECOLE (l') DES AMANS, ou l'art de bien aimer. *Paris, chez Claude Barin, au Signe de la Croix*, 1700, pet. in-12, titre gr. v. f., fil. tr. dor. (*Petit.*). Joli exempl... 15—»

351. ELIZALDE (*Michaele de*). Forma verae religionis quærendae et inveniendae. *Neapoli, apud H. Passerum*, 1662, in-4, mar. orange fil., avec compartiments et dorures. (*Anc. rel.*) .... 22—»

Très beau volume comme conservation, et revêtu d'une riche reliure ancienne.

352. EMBLÈMES OU DEVISES chrétiennes, ouvrage mêlé de prose et de vers, et enrichi de figures. *Lyon*, 1717, in-12, tit. gr. mar. r. fil. tr. d. (*Armes du maréchal de Villeroy*).. 12—»

Quelques-uns des emblêmes ont été coloriés.

353. ENTRETIENS (les) FAMILIERS des animaux parlans, où sont découverts les plus importans secrets de l'Eûrope dans la conjoncture de ce temps, avec une clef qui donne l'intelligence de tout. *Amsterdam*, (*Elzevir*), 1672, petit in-12, vél.. 15—»

354. EPICTETI enchiridion curante Lefebvre de Villebrune. *Parisiis*, 1782, in-16, v. br. fil. tr. dor......... 4—»

355. ERASMI, Adagiorum omnium, tam graecorum, tam latinorum aureum flumen, variis sententiarum margaritis de lapidibus preciosis refertum; publ. per Theod. Cortehoeuium. *Antverpiæ*, M. DXXX, in-8, mar. r. à comp. fil. tr. dor. (*Lortic*)........................ 25—»

356. ERASMUS. I ragionamenti, overo colloqui famigliari di Desiderio Erasmó Roterodamo. *In Vinegia*, M. D. XLIX, in-8, v. f., fil. tr. dor. (*Simier*). Portrait ajouté.. 18—»

357. ESTRANGES (les) et merveilleuses traverses d'amour, en forme de comédie marine, en laquelle, sous le nom de pescheur, sont représentées plusieurs natisves passions d'amour. *Lyon*, *Thibaud Ancelin*, 1606, pet. in-12, v. fauv., fil. tr. dor. (*Petit*).................... 18—»

358. EUCLIDIS SEX PRIMI elementorum geometricorum libri, in commodiorem formam contracti et demonstrati. A. P. G. Fournier è Societate Jesu. *Parisiis*, 1644, pet. in-12, mar. r. à comp. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 8—»

359. EUSEBIUS PAMPHILUS. Libri de preparatione evangelica latine; Geor. Trapezuntio interprete. — *Hoc Jenson ue-*

neta Nicolaus in urbe uolumen promsit, 1470, in-fol., mar. rouge, fil. doubl. (*Lewis*)............. 148—»

Editio princeps. Magnifique exemplaire dont les initiales sont peintes en or et en couleur, et de la plus belle conservation.

360. Ferrand. Pièces libres de Ferrand et poésies de quelques auteurs sur divers sujets. *Londres*, 1738, pet. in-8, v. f.................................... 9—»

Ant. Ferrand, conseiller à la Cour des aides, joûtait avec J.-Baptiste Rousseau et lui était même supérieur dans l'épigramme, au jugement de Voltaire. — On y trouve la pièce *le Luxurieux*, comédie en un acte, de Legrand...

361. Fielding. Histoire de Tom Jônes, trad. de l'anglais (par M. De la Place.) *Londres*, 1750, 4 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Rel. d'Anguerrant*)......... 36—»

Edition ornée d'excellentes gravures de Gravelot. Bel exemplaire.

362. Flvrance Rivavlt ; l'art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe, la sagesse de la personne, embellit sa face, estendu en toutte sorte de beauté et ès moyens de faire que le corps retire son embellissement des belles qualitez de l'âme. *Paris*, 1608, pet. in-12, v. rac. 15—»

363. Fornaris. Angelica, comedia de Fabritio de Fornaris ditto il capitano Coccodrillo comico confidente. *Parigi. Abel Langelier*, 1585, pet. in-12, v. f., fil. tr. dor. (*Petit.*)............................. 12— »

364. Garcaeus. Meteorologia conscripta a Joh. Garcaeo pastore ecclesiae Dei in nova arce Brennonis : additae sunt tabellae, quae totam meteororum doctrinam complectuntur, et exempla historica sacra et prophana multorum seculorum, quibus haec materia scholasticorum causa illustrata est. *Witebergae*, 1584, in-8, mar. citron. fil. (*Aux armes de De Thou.*)..................... 75— »

Très joli volume.

365. Gellius (*Aulus*). Noctium atticarum libri undeviginti (ex recens. Joan.-Bapt. Egnatii). *Venetiis, in æd. Aldi*

et Andr. Soceri, mense septembri 1515, in-8, mar. vert, fil. à comp. (*Jolie reliure ancienne*).......... 48— »

VOLUME RARE et bel exemplaire.

366. GERBELII (*Nicolai*). Pro declaratione picturae siue descriptionis Graeciae Sophiani. *Basileae, J. Oporinus*, (1550) pet. in-fol., v. f. (*Aux armes de De Thou*).... 45— »

Volume très bien conservé.

367. GOUDELIN. Las obras de Pierre Goudelin.—Les folies du sieur Le Sage de Montpellier. *Amst.*, 1700, 2 part. en 1 vol. in-12, fig., mar. vert, fil. dent., tr. dor. (*Rel. angl. de Smith*).......................... 28— »

368. GRAFIGNY (Mme de). Lettres Péruviennes. *Paris, Imp. de Didot, par ordre du comte d'Artois*, 1781, 2 tom. en 1 vol. in-18, mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*)..... 8— »

369. GROTIUS (*Hugues*). Traicté de la vérité de la religion chrestienne, traduit du latin. *Amst. Blaeu.* (*Elzevir*), 1636, pet. in-12, v. ant., tr. dor............. 14— »

370. GUARINUS. Erotemata Guarini, cum multis additamentis et cum comment. lat. (Pontici Virunii, edente Jo.-Mar. Tricaelio) *Ferrariæ, per Joan. Mazochum*, 1509, in-8, mar. rouge, fil. dent. *avec imitation d'écailles*, doublé de maroq. vert avec compart. tr. dor. ciselée, (*Rel. ancienne originale*).................. 80— »

EDITION RARE et bel exemplaire. Voyez BRUNET, *Manuel*, t. II, p. 475.

371. GUERIN MESQUIN. Le premier liure de Guerin Mesquin La tres ioyeuse plaisante et recreatiue hystoire des faitz, gestes, triumphes et prouesses du tres preulx et vaillant cheualier Guerin par aduent nomme Mesquin, trad. de vulgaire italien en langue françoyse, par honneste personne Jehan Decuchermoys. en accomplissant le sainct voyage de Hierusalem..... *Cy finist le liure du noble et victorieux cheualier Guerin Mesquin lequel fut acheue de imprimer (à Lyon) le .xvi. de Auril. Mil. cccec. et xxx. par Oliuier*

Arnoullet. In-4. à long. lign. fig. en bois, mar. ponceau, tr. d. .... 140— »

Cette édition, dont les six derniers feuillets sont occupés par SENSUYT LE SAINCT VOYAGE DE HIERUSALEM, est très rare (voyez le *Manuel*, II, 480).

Exemplaire du prince d'Essling, dont les figures ont été coloriées, et qui a été vendu 225 fr. à sa vente.

372. HAMILTON. Contes. *Paris, Imp. de Didot, par ordre du comte d'Artois*, 1781, 3 tom. en 1 vol. in-18, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..................... 9— »

373. HISTOIRE DES AMOURS de Chereas et de Callirhoe, traduite du grec (par Larcher). *Paris, Ganeau*, 1763, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. de Mouillié, genre Derome.*)................................ 15— »

374. HISTOIRE des chevaliers de l'ordre de S. Jean de Hierusalem, contenant leur admirable institution et police, la suitte des guerres de Terre-Sainte, où ils se sont trouvez, et leurs continuels voyages, entreprises, batailles, assauts et rencontres; ci-devant escrite par le feu S. D. B. S. D. L., divisée par chapitres, et augmentée de sommaires sur chaque livre et d'annotations à la marge; ensemble d'une traduction des establissements et des statuts de la religion, par J. Baudouin, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, et illustrée d'une ample chronologie; des vies des grands maîtres; d'un abrégé des privilages de l'ordre; et autres traitez fort remarquables, par de Naberat. *Paris*, 1659, in fol., fig., v. f. fil. 30— »

375. HISTOIRE DES KOSAQUES. *Paris, Imp. nat.*, 1813, gr. in-8, pap. fort, dem.-rel. v.................. 9— »

Sur le titre on lit EPREUVE, parce qu'en effet ce livre, publié en 1813, n'a paru qu'en épreuves.

376. HISTOIRE DES PLUS ILLUSTRES FAVORIS anciens et modernes, recueillie par P. D. P. (Pierre du Puy), avec un journal de ce qui s'est passé à la mort du mareschal d'Ancre. *Leide, Jean Elsevier*, 1659, in-4, v. f., fil. 15— »

[illegible] par Bussy-Rabutin), (*Holl.* [illegible] de la cour de Savoye, ou les amours [illegible] *Paris*, (*Holl.*), 1667.— Les pour- [illegible] la cour pour le présent, c'est-à-dire du roy, des [illegible] les ministres d'estat et autres (par mademoi- [illegible] ensier et madame de La Fayette), *Cologne*, [illegible] Histoire de la vie de la reine de Suède (copie [illegible] escrite de Bruxelles à La Haye), *Fribourg* [illegible], 1667.— Histoire galante de M. le conte de [illegible] et Madame. *Jouxte la copie à Paris*, (*Holl.*), 1667, en 1 vol. petit in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Muller*)............................ 23— »

Toutes pièces rares.

378. Hortus epitaphiorum selectorum, ou jardin d'épitaphes choisies, où se voyent les fleurs de plusieurs vers funèbres, tant anciens que nouveaux, tirez des plus fleurissantes villes de l'Europe. *Paris*, 1648, in-12, v. b. 9— »

Recueil dédié à *Gabriel Naudé*, aussi curieux que peu commun, composé d'épitaphes de poètes latins, françois, italiens, etc., sur des personnages comme le duc d'Enghien, Marie Stuart, Th. Morus, le duc de Guise, Marguerite de Valois, Marie de Jars dame de Gournay, Erasme, Martin Luther, François Ier, maréchal d'Ancre, Bessarion, Bayart, Fouquet, And. Du Chesne, etc., etc. Il y en a d'autres, telles que celle-ci : *D'une fille de village qui se ietta dans un fleuve de peur d'estre rauie par un gendarme*, etc.

379. In testamenti novi maiorem partem, hoc est, in Euangelia et epistolas Pauli omnes, poëmata carmine disertissimo a uariis et doctis, cum præteriti tum nostri temporis poetis, in gratiam studiosorum poeticæ artis, collecta et ædita. *Basileæ*, M. DXLII, in-8, veau à comp., fers à froid. — (*Rel. du temps*).................. 44— »

Recueil de poësies latines de divers auteurs. Très curieuse reliure avec empreinte et fort bien conservée.

380. Isocrates, nuper accurate recognitus et auctus. Isocrates; Alcidamas; Gorgias; Aristides; Harpocration, graece. *Venetiis in ædibus hæredum Aldi Manutii*, etc.,

1534, pet. in-fol., mar. olive, fil. tr. dor. (*Belle reliure anglaise*) . . . . 150— »

SUPERBE EXEMPLAIRE.

381. JOINVILLE. Histoire de Saint-Louis, par Jehan sir de Joinville. Les Annales de son règne, par Guill. de Nangis. Sa vie et ses miracles, par le confesseur de la reine Marguerite. *Paris*, *Imp. roy.*, 1761, gr. in-fol. cart. non rog . . . . 30— »

382. JUSTINIANI institutionum libri IV. Cura et studio Arnoldi Vinnii. *Amstelod. ex off. Elzev.*, 1663, in-12, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Thouvenin*). (Joli exemplaire grand de marges) . . . . 14— »

383. LA FAYETTE (madame de). La princesse de Clèves. *Paris*, *Imp. de Didot*, 1780, 2 tom. en 1 vol. in-18, mar. r., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 7— »

384. LA FAYETTE (madame de). Zayde, histoire espagnole. *Paris*, *Imp. de Didot*, (*par ordre du comte d'Artois*), 1780, 3 tom. en 1 vol. in-18. mar. r., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 9— »

385. LA PERRIÈRE. Le Miroir politique, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarches, roys, princes... et gouverneurs de républicques, par Guill. de la Perrière, Tolosain. *Lyon*, *Macé Bonhomme*, M. D. LV, in-fol., mar. vert, tr. dor. (*Belle rel. janséniste de Capé*). 95— »

Un des livres les plus curieux de cet auteur. Il se compose d'un titre, d'une dédicace à *J. Bertrand, évesque de Cumenge*; de vers à la louange de l'œuvre, en tout 6 feuillets. Il a 199 pages chiffrées et est orné de figures sur bois.

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE qui ne laisse rien à désirer comme conservation et comme reliure. Voyez le *Bulletin du Bibliophile* 1850, p. 801. Un curieux article de M. Paul de Malden sur ce livre.

386. LAROQUE (*Gilles André de*). Histoire généalogique de

la maison d'Harcourt. *Paris*, 1662, 4 vol. in-fol., v. fauve, fil. (*Belle reliure de Wright*)........ 196— »

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE, d'un livre fort recherché.

387. LA ROCQUE. Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon et de ses alliances recherchées, par le sieur de la Rocque. *Paris*, 1626, in-4, demi-reliure, veau.............................. 28— »

Ce livre est non seulement recherché pour ses curieux blasons, mais encore pour ses jolies vignettes et fleurons gravés avec la plus grande perfection.

388. LE CAT. Eloge de Fontenelle. *Rouen*, 1759, in-8, port., v. m. (*avec envoi aut. d'auteur*).......... 5— »

389. LE FÉRON. Catalogue des noms, surnoms, faits et vies des connestables, chanceliers, grands maistres, admiraux et mareschaux de France, ensemble des Prévosts de Paris, par J. Le Féron, avec la figure et blason de leurs armoiries. *Paris*, 1698, in-fol., blas., v. br........ 18— »

Exemplaire bien conservé d'un livre rare maintenant.

390. LELONG (*Jacques*). Bibliothèque historique de la France, nouvelle édition augmentée par Fevret de Fontette. *Paris*, 1768-78, 5 vol. in-fol., v. m.............. 110— »

391. LENGLET DU FRESNOY. Méthode pour étudier l'histoire. *Paris*, 1729, 4 vol. in-4. — Supplément, 1740, 2 vol. in-4, avec cartes. Ensemble 6 vol. mar. citron, fil., tr. dor. (*Aux armes de Mesdames de France*).... 180— »

Très bel exemplaire relié uniformément.

392. LE ROUX. Recueil de la noblesse de Bourgogne, Limbourg, Luxembourg, Gueldres, Flandres, Artois, Haynau, Hollande, Zeelande, Namur, Malines et autres provinces de Sa Majesté catholique. *Lille*, 1715, in-4, blasons, v. br................................. 15— »

393. LES GRANDZ TRIUMPHES, FESTES, pompes et liurées,

faictès par les seigneurs rommains, pour la feste qu'on ha faicte à Romme, en la place qu'ilz appellent d'Agon, et de Testaccio. Avec la signification des charriotz et entreprises qui y estoient, et le nom de tous les mestiers qui y sont entrevenuz, et combien ilz estoient de chesqu'une compagnie. Traduict de vulgaire italien en langage françoys. *Lyon, Jean de Tournes*, 1545, pet. in-8, dem.-rel. . . . . 15— »

Un peu court, mais très rare.

394. Les Mots a la mode, comédie, augmentée de quantité de vers qui n'ont pas été dits sur le théâtre (par Boursault). *Paris*, 1694, pet. in-8, vél. . . . . 10 — »

Edition originale. C'est une intrigue fondée sur quelques mots nouveaux qu'on venait d'introduire dans la langue.

395. Lettres a M. H. (Huet), sur l'origine des anciens dieux ou rois d'Egypte (par l'abbé Révérend). *Paris*, 1712. — Le songe de Scipion, la lettre politique à Quintus, et les paradoxes de Cicéron, traduction nouvelle avec des remarques et le latin à côté (par Geoffroy). *Paris*, 1725, in-12, v., gr. . . . . 4— »

396. Lettre au D. Maty, de la Société royale de Londres, sur les Géants Patagons (par l'abbé Coyer). *Bruxelles*, 1767. — Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. L. D. L. B., avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, par Linguet. *Amsterdam*, 1768, 1 vol. in-12, v. gr., dent. . 3 — 50

397. Lettres sur les vrais principes de la religion, on y a joint une défense des Pensées de Pascal contre la critique de Voltaire, et trois lettres relatives à la philosophie de ce poète (par Boullier). *Amsterdam*, 1741, 2 vol. in-12, v. fauve (*Bon exempl.*) . . . . 14— »

398. Le Vassor (*Michel*). Histoire du règne de Louis XIII,

roi de France et de Navarre. *Amsterdam*, 1701, 19 vol. petit in-8, front. gr., v. fauve................ 18— »

Ce livre, trop souvent oublié, a eu cependant un grand nombre d'éditions; et celle-ci qui renferme beaucoup de portraits et figures, est celle qui doit être préférée.

399. LEWIN'S. The birds of great Britain, with their eggs accurately figured, by Will. Lewin. *London*, 1789, 7 vol. in-4, mar. r., dent., (*superbe reliure anglaise*). 3,000— »

IMPRIMÉ SUR VÉLIN. — Magnifique exemplaire et infiniment précieux, puisqu'il est orné des dessins originaux peints en miniature sur vélin avec une grande perfection. Les planches sont au nombre de 317, dont 265 représentent des oiseaux et 52 des œufs. — Exemplaire de Mac-Carthy.

400. LOBINEAU (*D. Alexis*). Les vies des saints de Bretagne, avec une addition à l'histoire de Bretagne. *Rennes*, 1735, in-fol., v............................... 27 - »

401. LOGIQUE (la) OU L'ART de bien penser (par Ant. Arnaud et P. Nicole). *Amsterdam, Wolfgank* 1675 (*à la sphère, Elzévir*), pet. in-12, v., pap. fort. RARE.. 9— »

402. L'OMBRE ERRANTE. Rêve historique, qui embrasse tout ce qui s'est passé d'intéressant depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI. *Dans l'atmosphère, de l'imprimerie des Génies*, 1777, 2 parties en 1 vol. in-12, v. f., fil....... 4— »

403. LYSIAS. Lysiae orationes et fragmenta, gr. et lat., ad fidem codd. mss. recensuit; notis crit., interpretatione nova ceteroque apparatu necessario donavit Joan Taylor : accedunt Jer. Marklandi conjecturae. *Londini, Bowyer*, 1739, grand in-4, maroquin rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup*)............................ 110 — »

SUPERBE EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER, tiré à 75 exemplaires. Voy. BRUNET, *Manuel*, t. III, p. 213.

404. LYSIAE orationes XXXIV (gr. et latinè), notis illustratae a Jod-Vander-Heidio. *Hanoviæ, Wechelianis*, 1615, 1 vol.. — Oratorum Graeciae praestantissimorum, Antiphontis, Andocidis et Isaei orationes XXX; Alph. Miniato

interprete, nunc primum gr. et lat. editæ. 599 pages. — Orationes politicæ Dinarchi, Leobonactis, Licurgi, Herodis, Demadis, gr. et lat. (interpretibus G. Cantero, M. B. Ischano, etc.) *Hanoviæ*, 1619, 254 pages. Ces 2 dernières parties réunies en 1 vol. Ensemble 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*).......... 75— »

Très bel exemplaire conforme à la description du BRUNET, *Manuel*, T. III, page 366.

405. MACRINI (*Salmonii*). Carminum libellus. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1528, pet. in-8, de 16 ff... 12— »

Opuscule en vers latins d'une fort jolie impression.

406. MATTHIEU (P.). Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande seneschalle de Naples. *Rouen, Besongne*, 1618, pet. in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*)............................... 15— »

407. MAZZOTTA de triplici philosophia naturali, astrologica et minerali. *Bononiae*, 1653, in-4, mar. vert, fil., tr. dor. (*Padeloup*)......................... 40— »

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un livre aussi important que rare; il est enrichi de curieuses figures.

408. MENAGII (*Aegidii*). Poemata. *Parisiis, Courbé*, 1656, pet. in-8, v. br........................... 5— »

Poésies latines, grecques, italiennes et françaises, d'une remarquable impression.

409. MESUE. Liber Joannis Mesue complexionibus, proprietatibus operationibusque simplicium medicinarum laxativarum, etc., cum additionibus Petri Apponi. *Sine loco*, 1471, in-fol., mar. violet................. 140— »

Exemplaire de Mac-Carthy.

410. MONTANUS. Satyrae Petri Montani, poetae clarissimi qui obiit anno M. D. VII. *Argentorati*, 1529, pet. in-8, dem.-rel., mar......................... 15— »

De poetis. De discrimine inter diuinum poetam, et versificatorem. — De Medicis. Exemplar uere boni Medici. — De principibus, adeòque ignobili nobilitate. — De uita beata. — Pièce de poésie latine fort intéressante.

411. Morlière (*Adrian de La*). Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons vivantes et esteintes, en l'estendue du diocèse d'Amiens et à l'environ, des alliances et vertueux actes des seigneurs et des abbayes, prieures et églises collégiales par eux fondées. En suite des antiquitez d'Amiens. *Amiens, J. Hubault*, 1630, in-4, vél.. 18— »

412. Musa (*Antoninus*). Brasavolus. Examen omnium syruporum, quorum publicus usus est. *Lugduni, sub scuto Coloniensi*, 1540, in-8, v. fauve, fil. (singulier et fort rare.................................. 12— »

413. Nostradamus. Les vrayes centuries et propheties de Michel Nostradamus. *Amsterdam* (*Elzévir*), 1668, pet. in-12 mar. noir, tr. dor. (*Ancienne reliure*)... 34— »

Rare. — H. 4 p. 8 lig. 1/2.

414. Notable discours en forme de dialogue, touchant la vraye et parfaicte amitié, duquel toutes personnes, et principalement les dames, peuvent tirer instruction utile et profitable (traduit de Piccolomini, par François d'Amboise). *Lyon, Ben. Rigaud*, 1577, in-16, v. ant., fil. (*Thouvenin*)............................ 18— »

A la fin du volume, sur un feuillet séparé, se trouve la marque de B. Rigaud que nous donnons ici.



415. Notitia dignitatum, utriusque imperii orientis scilicet

et occidentis ultra Arcadii Honoriique tempora. Et in eam G. Panciroli interpretis legum primarii commentarium. *Genevae*, 1623, 2 part. en 1 vol. in-fol., fig. en bois (dont la tour et la ville de Babilonne, d'après Hérodote), v. br., fil. (*armoiries* de l'abbaye de Ste-Croix)... 25— »

416 OBSOPAEUS (*Vincentius*). De arte bibendi; theses inaugurales de Virginibus; bonus Mulier sive de mulieribus vel uxoribus. *Lugd. Batav.*, 1754 (1654), pet. in-12, br., NON ROGNÉ.............................. 18— »

417. ORACULA METRICA Jovis, Apollinis, Hecates, Serapidis, et aliorum deorum ac vatum tam virorum quam feminarum, a Joh. Opsopœo collecta. Item Astrampsychi oneirocriticon a Jos. Scaligero digestum et castigatum, graece et latine. *Parisiis*, 1599, pet. in-4, dem.-rel., v. fauve. *Curieux et rare volume*.............. 15— »

418. ORPHELIN (l') infortuné, ou le portrait du bon frère, histoire comique et véritable de ce temps. *Paris*, *Cardin Besongne*, 1661, petit in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Duru*)............................... 15— »

Roman de mœurs assez curieux.....

Je ne sais trop si ce n'est pas là que l'on retrouverait l'origine d'Ange Pitou !...

419. OVIDE. Les élégies choisies des amours d'Ovide (trad. en vers françois par le marquis de Willènes). *Paris*, *Cl. Barbin* 1668, petit in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Petit*).............................. 12— »

420. PALMAE REGIAE invictissimo Ludovico XIII praecipuis nostris aevi poetis in trophaeum erectae. *Paris*, *Séb. Cramoisy*, 1634, in-4, veau fauve fil. tr. dor (*Petit*) 25— »

Beau volume rare ; il se compose de poésies latines de Pontanus, Vauasseur, Machault, etc., etc. On a relié dans le même volume : *Le Parnasse royal ou les immortelles actions du roy Louis XIII*, poésies françoises de Collet, Boisrobert, Gournay, Malherbes, etc.

421. PANTHEISTICON sive formula celebrandæ sodalitatis So-

craticae. *Cosmopoli*, 1720, in-8, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*) .... 16— »

422. Oudin (*César*). Grammaire espagnolle expliquée en françois. *Paris, Marc Orry*, 1606, pet. in-8, v. fauve, fil. tr. dor. (*Petit*). Bel exemplaire.......... 18— »

Bel exemplaire. La marque de l'imprimeur *Marc Orry* se trouve sur le titre.



423. Panthera. Monarchia del nostro sig. Giesv Christo, di Giov. Ant. Panthera Parentino. *Vinegia appresso Gab. Giolito de Ferrari*, 1558, pet. in-8, mar. r. fil. (*Anc. rel.*)................................ 7— »

424. Parabata vinctus, sive triumphus Christi tragoedia. *Lutetiae, Mamert. Patisson*. 1595, pet. in-8, v. f. fil. tr., d. (*Petit*) .... 25— »

Un des rares volumes de la collection des poètes latins et modernes. Partie théâtrale.

425. Pascal. Los provinciales ou lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis. *Cologne*, 1657, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)...... 45— »

Joli volume. — H. 4 p. 9 lig.

426. Peckius (*Pet.*) Ad regulas iuris canonici commentaria. *Helmstadii, excud. Jac. Lucius*, 1588, in-4, veau f. riches comp. dorés à petits fers. *Anc. rel.*.... 58— »

Très belle reliure du temps, avec la tranche dorée et ciselée. Curieux livre, rare.

427. Perroniana et Thuana ou Pensées judicieuses, bons mots, rencontres agréables et observations curieuses du cardinal du Perron et du prés. de Thou. *Cologne*, 1694, pet. in-12, tit. gr. v. f., fil., tr. d. (*Petit*)..... 12— »

Joliment conditionné.

428. Phædri fabular. Æsopiar. libri V, notis illustravit in usum principis Nassavii D. Hoogstratanus. *Amstelod.*, 1701, in-4, fig., mar. r., fil. tr. dor (*Padeloup*). 68— »

Fort bel exemplaire d'une excellente édition.

429. Philelphe. Le guidon des parens en l'instruction et direction de leurs enfants. Aultrement appelle Françoys Philelphe, de la manière de nourrir, instruire et conduire ieunes enfants. *On les vend à Paris deuant le collège de Cambray, en la maison de Gilles Gourmont*, 1513, in-8 goth, mar. vert, tr. dor (*Niédrée*)........... 75— »

Joli exemplaire d'un livre rare. L'auteur de cette traduction est Jean Lodè de Nantes. Voir Brunet, *Manuel*, T. III, p. 726. L'on y remarque à la fin une gravure sur bois, sur le verso du dernier feuillet, représentant Prestre Jehan. Ce vol. commence par 6 feuillets préliminaires, savoir : le Privilége de Louis XII. — Une Dédicace à Pierre Berruyer, datée d'Orléans en 4 pag. — La Table en 7 pag., et une gravure en bois sur la huitième.

430. Philosophie (la), morale des Stoïques avec le manuel d'Épictète. *Paris, Abel Langelier*, 1598. — De la constance et consolation ès calamitez publiques. *Paris*, 1597, petit in-32, tit. gr., maroquin br. à compart. tr. dor. (*Anc. rel.*)............................ 12— »

Fort jolie reliure ancienne.

431. Pictet (*Benedict*). Histoire de l'Église et du monde.

Amsterdam, 1732, 3 vol. in-4, veau marb. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)............. 24— »

Excellente histoire des XIe et XIIe siècles.

432. PIÈCES FUGITIVES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE anciennes et modernes avec les nouvelles historiques de France et des payïs étrangers sur les ouvrages du temps (par Flachat de St-Sauveur). *Paris*, 1704, 3 part. en 1 vol. in-12, v. f. (*Aux armes de monseigneur de Beauveau, archevêque de Narbonne*).............. 10— »

C'est un recueil peu connu, et néanmoins fort intéressant sous plus d'un rapport. Il y a une transposition de quelques feuillets.

433. PITTON (*Jean-Scholastique*). Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis sa fondation. *Aix*, 1666, in-fol. cart. v. br....................... 25— »

Exemplaire bien conservé d'un très bon livre.

434. PLOT (*Rob.*). De origine Fontium, tentamen philosophicum. *Oxonii, e theatro Sheldoniano*, 1685, in-12, fig. mar. rouge fil. à riches comp. tr. dor. (*Anc. reliure anglaise*)............................ 22— »

435. POGGIO. Historia Fiorentina di messer Poggio, tradotta di lingua latina in lingua toscana do Jacopo suo figliulo. — *Impressa a Vinegia*, per... *Jacopo de Rossi*... 1476, petit in-fol., maroquin rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup*)......................... 85— »

PREMIÈRE ÉDITION. Bel exemplaire.

436. POLITIANUS. Opera omnia, et alia quædam lectu-digna. *Venetiis, in ædibus Aldi romani* MID (1498), in-fol. mar. vert. fil. tr. dor. (*Padeloup*)................180— »

BEL EXEMPLAIRE.

437. PORTIUS (*Sim.*). De coloribus libellus. *Florentiae, ex officina Laurentii Torrentini*, 1548, in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*)...................... 38— »

BEL EXEMPLAIRE de ce rare ouvrage.

438. Postellus (*Gul.*). De Orbis terrae concordia lib. IV. (*Basileæ*), 1544, petit in-fol. maroq. bl., fil., tr. dor. (*Padeloup*)........................... 70— »

Très belle condition ancienne de la collection Gaignat.

439. Prévost (l'abbé). Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux. *Paris, Imp. de Didot. par ordre du comte d'Artois*, 1781, 2 t. en 1 vol. in-18, mar. r. fil. tr. d................................... 9— »

440. Prideaux. Histoire des Juifs et des peuples voisins, depuis la décadence des royaumes d'Israël et de Juda, jusqu'à la mort de Jésus-Christ. *Paris*, 1742, 6 vol. in-12, mar. vert fil. tr. dor. (*Aux armes de madame Victoire de France*)........................ 56— »

Très joli exemplaire peu commun dans cette condition.

441. Prophétie du comte Bombast, chevalier de la Rose-Croix, neveu de Théophraste de Paracelse, publiée en 1609, sur la naissance de Louis-le-Grand, les circonstances de sa minorité, l'extirpation de l'hérésie, l'union de l'Espagne à la maison de Bourbon ; expliquée et présentée au roy par Franç. Alary. *Paris*, 1701, pet. in 8, titre raccommodé, fig., mar. r., fil., tr. d. (*Derome.*) 34— »

Opuscule très rare à cause de la suppression qui en a été faite. Voyez Brunet.

442. Puteanus (*Erycius*). Bruma : chimenopægnion, de laudibus hiemis, ut ea potissimum apud Belgas; accedunt And. Valeri breves notæ, imaginibus Raph. Sadeleri illustratæ. *Monaci*, 1619, pet. in-8 mar. ol. fil. tr. dor. large dent. (*rel. angl.*)........................... 45— »

Exemplaire relié sur brochure d'un petit livre rare.

443. Querelle (la) des Dieux, sur la grossesse de madame la Dauphine (par Préchac), *Suiv. la copie imprimée à Paris*, 1682, pet. in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Muller*)................................ 6— »

444. Recueil des armes des plus nobles maisons et familles

tant ecclésiastiques, princes, ducs, marquis, comtes, etc, *Paris, Claude Magneney*, 1633, pet. in-fol., dem.-rel. v. .... 24 — »

Très beau recueil composé de 103 planches entièrement gravées, et contenant 620 blasons, dont quelques-uns coloriés avec soin.

445. Recueil des Titres, qualités, blasons et armes des seigneurs, barons des Etats-Généraux de la province du Languedoc, tenus par son altesse le prince de Conti en la ville de Montpellier, l'année 1654 (par Béjard). *Paris*, 1655, in-fol. tit. gr. blasons, v. br.......... 20— »

Exemplaire composé de 135 feuillets.

446. Recueil général des pièces touchant l'affaire des Princes légitimes et légitimez, mises en ordre. *Rotterdam*, 1717, 4 vol. in-12, v. éc. fil. tr. d.......... 18— »

Exempl. de la *Bibliotheca Lamoniana*.

447. Richeome (*Lovys*). Trois discours pour la religion catholique : des miracles, des saints et des images. *Rouen, J. Osmont*, 1604, pet. in-12 réglé, mar. r. à comp. fil. tr. d. (*Rel. anc. avec chiffre*).................. 12— »

448. Rikel. Dionysii, carthusiani, contra Alchoranum, etc. Ejusdem de instituendo bello aduersus Turcas, etc. *Coloniæ, per P. Quentel*, 1533, in-8 de 629 pages et 2 gr. sur bois, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*). 45— »

Joli volume de Girardot de Préfont.

449. Rousseau (J.-B.) Odes, cantates, épîtres et poésies diverses, pour l'éducation du Dauphin. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1790, in-4, d. rel. mar. non rogné..................................900— »

Imprimé sur vélin. Exemplaire unique de Mac-Carthy.

450. Saint-Cyprien. Ses œuvres, trad. en fr. par M. Lambert. *Paris*, 1672, in-4, mar. rouge fil. tr., dor. (*Aux s de Mesdames de France*)............. 60— »

451. SAINTE BIBLE (la), traduite sur les textes originaux, avec les différences de la Vulgate. *Cologne*, 1739, pet. in-8, tit. gr. v. dent. tr. d. (*Bozerian*)........ 18— »

Exemplaire grand de marges.

452. SARBIEVIUS (*Casimiri Mathiæ*). Lyricorum libri IV. *Antverpiæ ex officina Plantiniana*, 1632, in-4, m. rouge fil. tr. dor. (*Aux armes du marquis d'Aubais*). 36— »

Bel exemplaire précédé d'une notice biographique en anglais.

453. SECRET (le) DES COURS, ou les Mémoires de Walsingham, secrétaire d'État sous la reine Elisabeth, avec des remarques de Robert Nanton, sur le règne et sur les favoris de cette princesse. *Cologne*, 1695, in-12. v, f. fil. tr. d.............................. 8— »

454. SENECÆ (*L. Annæi*). Tragœdia nona, quae octavia nominatur. *Parisiis*, M. D. XXXIII. in-8, mar. violet fil. tr. dor................................. 18— »

Bel exemplaire de la *Bibliotheca Heberiana*. « Acheté à la vente Knigth, en 1819, 32 *fr*. »

455. SENÈQUE. Traduction de la Troade de Sénèque, en vers françois. *Paris*. *Cl*. *Barbin*, 1674, pet. in-12, v. f. fil. tr. d. (*Petit*)............................ 10— »

456. SÉRÉNADE (la) des Dames aux Tvilleries, (en vers). *Paris*, 1630, pet. in-8, dos et coins de mar. bl... 5— »

457. SIBYLLA TRIG-ANDRIANA, seu de virginitate virginum statu et jure tractatus novus, per H. Kornmannum. *Hagæ-Comitum*, 1654. — Linea amoris sive commentarius in versiculum Glossae,(eodem auctore). — De annulo triplici, (eod. auct.) *Hagæ-Comitum*, 1654, en 1 vol. pet. in-12, vélin......................... 9— »

458. SIDONIUS APOLLINARIS. Poema aureum ejusdemque epistolæ (cum comment. Joan.-Bapt. Pii). *Mediolani*, *per magistrum Uldericum Scinzenzeler*, 1498, in-fol. caract. romains, maroq. rouge fil. tr. dor. (*rel. anc.*). 85— »

EDITIO PRINCEPS avec date. Superbe exemplaire réglé avec soin.

memorabiliū, ad Tiberiū Cesarem prefatio incipit. — *In nobili urbe Mogūtina Rheni, terminatū! anno* M. CCCC. LXXI. XVIIJ, *kalēdis iulijs! per Petrū Schoyffer de Gernssheim.* in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). 320— »

PREMIÈRE ÉDITION AVEC DATE et magnifique exemplaire.

473. VIRGILII opera, cum interpretatione et notis Car. Ruaei, ad usum Delphini. *Parisiis*, 1682, in-4, mar. rouge fil. tr., dor. (*Padeloup*)................. 80— »

Très bel exemplaire en *papier fin*, réglé et de la meilleure édition *ad usum*.

474. VIVES. J. Lod. Vivis Valentini opera. *Basileæ*, 1555, 2 vol. in fol. mar. citron fil. tr., dor. (*anc. rel.*)265— »

Très bel exemplaire de J. AUG. DE THOU, avec ses armoiries, d'un bon livre.

475. ZAMPINI (*Mathaei*). De origine, et atavis Hugonis Capeti, illorumque cum Carolo Magno, Clodoueo, atque antiquis Francorum Regibus, agnatione et gente. *Parisiis*, *Thomam Brumennium*, 1581, in-8, cart. avec un tableau............................. 18— »

Volume rare imprimé en lettres italiques, suivi d'un bon tableau généalogique qui manque quelquefois. Le titre est orné de la marque du libraire que nous reproduisons



Les publications nouvelles au prochain numéro.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAUREAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du numéro 5 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

LES PETITES ILLUSTRATIONS LANTERNISTES.

En faisant des recherches sur les origines de l'Académie des Sciences de Toulouse, j'ai trouvé, dans un recueil manuscrit que possède la bibliothèque de la ville, un grand nombre de poésies tout-à-fait inconnues, dont les auteurs oubliés, même dans leur patrie, ne manquoient pas cependant toujours d'un certain talent. En fils pieux, j'ai pensé à dresser un modeste piédestal à nos aïeux académiques et je crois ne pouvoir le mieux placer que dans le *Bulletin du Bibliophile*, ce panthéon rétrospectif que ce bon et regrettable Nodier ouvroit si volontiers aux gloires inédites.

D'ailleurs, il ne sera peut-être pas sans intérêt de voir ce qui se passoit dans la république des lettres de la capitale du Languedoc pendant que Paris applaudissoit tour-à-tour les noms plus ou moins illustres, d'Honoré Durfé, de Scudery, de Chapelain, et les chefs-d'œuvre immortels de Corneille, de Molière et de Racine.

On sait que vers le milieu du XVII° siècle, une compagnie, plutôt littéraire que scientifique, s'établit à Toulouse comme se sont établies toutes ces sortes d'associations, sans viser d'abord

à la perpétuité. Les entretiens des membres de cette Académie naissante n'étoient pas tout à fait des séances, c'étoient plutôt de simples causeries entre des hommes d'élite qu'une communauté de goût amenoit à se rassembler pour s'entretenir de l'objet favori de leurs études et pour se communiquer leurs travaux, sans trop se préoccuper des petites jouissances de *l'ordre du jour* et du *procès-verbal*.

Les assemblées avoient lieu une fois par semaine, et comme si les membres qui les composoient avoient voulu dérober au public le secret de leurs travaux, ils s'y rendoient le soir sans suite et sans équipage, obligés le plus souvent, par le mauvais état et l'obscurité de nos rues, de s'éclairer eux-mêmes d'une petite lanterne. Telle est l'origine du nom assez bizarre de *Lanternistes* sous lequel les désigna bientôt la causticité gasconne. A l'imitation des académiciens d'Italie, ils eurent le bon esprit non seulement de ne pas se révolter contre ce sobriquet populaire, mais encore d'emprunter à l'épithète burlesque sous laquelle on les designoit, les armes parlantes de leur institution. S'étant décidés à décerner, chaque année, un prix au meilleur sonnet à la louange du roi, sur des bouts-rimés fixés par eux (cette malheureuse forme de poésie étoit alors fort à la mode), ils firent frapper une médaille qui représentoit d'un côté un Apollon jouant de la lyre, avec ces mots en exergue : *Apollini Tolosano*, et de l'autre une étoile accompagnée de cette devise : *Lucerna in nocte*.

Mais loin de prétendre à faire ici l'histoire de la société des Lanternistes, je veux seulement donner quelques aperçus biographiques et littéraires sur ceux de ses membres que désigneront à mon attention leur talent ou leur originalité.

A tout seigneur tout honneur. Occupons-nous d'abord de l'homme qui contribua le plus activement à l'établissement de la Compagnie, M. Gabriel de Vendages de Malapeire.

Né d'une famille noble et ancienne, élevé par son père avec la sollicitude que les chefs de famille parlementaire apportoient alors à l'éducation de leurs enfants ; livré dès ses jeunes années

aux études sérieuses, Gabriel de Malapeire avoit voulu tout approfondir, jusqu'à la théologie scholastique et à l'astrologie judiciaire (1) : on dit même, et je n'ai garde de le taire, moi qui suis fier d'ajouter à ma signature le D. M. P. sacramentel, qu'il étoit un peu médecin. Il va sans dire qu'il fut membre du plus ancien corps littéraire qui existât alors à Toulouse, le collège de la Gaye Science. C'est peut-être à cette circonstance qu'il dut de ne pas mourir sans se laisser tenter par le démon de la rime. A l'encontre de nos célébrités contemporaines qui, après avoir débuté par la poésie, désertent bientôt le Parnasse pour aborder des travaux qu'ils regardent comme plus sérieux ou plus lucratifs, M. de Malapeire commença par la science et finit par les vers. Ce n'est qu'à soixante ans passés et après avoir publié plusieurs ouvrages fort érudits, qu'il se sentit soudainement saisi du beau feu de la métromanie. Le caractère spécial de son œuvre poétique, est une dévotion exaltée, et une adoration constante pour la *Très-Sainte Mère de Dieu, seul sujet*, comme il le dit dans une de ses préfaces (2), *sur lequel il ait uniquement travaillé*. Cette aspiration passionnée se traduisoit toujours en sonnets. Le sonnet à la Vierge étoit devenu pour notre poëte sexagénaire un besoin de tous les jours ; lorsqu'il n'avoit pas trouvé son sonnet quotidien, il devoit dire comme Titus : *j'ai perdu ma journée*. En voici, du reste, un qui

(1) Les rêveries de l'astrologie judiciaire avoient encore quelques partisans à Toulouse. Vendages étudia cette prétendue science, ainsi que les règles de la chiromancie, ou l'art imaginaire de prédire par l'inspection de la main. M. de Meja rapporte à ce sujet une historiette que nous copions textuellement dans son premier volume de Mémoires (manuscrits) sur l'académie des Lanternistes. « *Malapeire étoit fort adonné à l'astrologie judiciaire pour laquelle il étoit souvent consulté. On a dit de lui qu'il avoit prédit à Mme de Pradines qu'elle seroit veuve sans porter le deuil. Quelque temps après, elle fut soupçonnée à cause de la mort violente de son mari ; Malapeire courut chez elle et par adresse ou autrement, il lui vit la main et la pressa de se retirer et de ne point s'exposer. Pressé d'en savoir la raison, il lui dit qu'elle avoit une potence dans sa main, ce qui ne l'empêcha point de se livrer à la justice qui la condamna à la mort.* »

(2) L Sonnets sur la passion de Nostre-Seigneur, par M. de Malapeire, doyen du présidial. Toulouse, J. Paul Douladoure, 1604, in-4 (rarissime)

prouve quelle place cette innocente occupation tenoit dans sa vie :

AU LECTEUR DISCRET.

J'ay fait 700 sonnets pour l'amour de Marie,
Ne croy pas cependant, cher et dévot lecteur,
Que l'honneur de passer pour habile rimeur,
Ayt donné la naissance à cette fantaisie.
Mais comme maintenant, sur la fin de ma vie,
Je sentois affoiblir l'excès de mon ardeur ;
J'ai creu pouvoir ainsi ranimer dans mon cœur,
Et fixer dans l'esprit une image chérie.
C'est la même raison qui me fait imprimer
Ces vers que mon humeur me feroit suprimer
Si je n'attendois pas un plus grand avantage.
Peut-être quelque jour, c'est comme je le croy,
Ceux qui prendront le soin de lire cet ouvrage
Se verront engagez à l'aymer comme moy (1).

L'on dira sans doute avec Alceste :

« *La rime n'est pas riche et le style en est vieux.* »

Mais si les 700 sonnets dont M. de Malapeire fait le naïf aveu, ne suffisoient pas pour convaincre le lecteur du Bulletin de la sincérité et de la persistance de cette sénile adoration, nous ajouterions que tous les ouvrages en prose de M. de Malapeire sont dédiés aussi à *la très sainte mère de Dieu*, et qu'il ne recula pas même devant l'idée, au moins singulière, de lui faire hommage de son traité de la nature des comètes (2).

Les termes dans lesquels il justifie cette bizarre dédicace, ne sont pas moins curieux que la dédicace elle-même : « *Si l'É-*

(1) Le Psautier de Nostre-Dame ou la vie de la très-sainte mère de Dieu, en cent cinquante sonnets. Toulouse, J. Paul Douladoure, 1701, pet. in-12, p. 97 (rarissime).

(2) Tolose, Arnaud Colomiez, 1665, in-12.

glise, dit-il, *commande à tous ses orateurs de vous appeler à leur secours dans toutes leurs entreprises, la raison n'ordonne-t-elle pas à tous les sçavans de vous regarder comme leur protectrice et comme le principe de toutes leurs connoissances. C'est donc par une obligation tout-à-fait naturelle et de soy mesme que cet ouvrage se dedie à Vous, et ces Globes qui en sont le sujet et dont le Ciel et la Terre disputent également la possession, ne peuvent appartenir avec justice qu'à celle qui est la souveraine absolue de l'un et de l'autre.* »

Non seulement les dédicaces de tous ses livres et les 700 sonnets sont là pour attester l'amour mystique de M. de Malapeire, mais le sujet même de ses ouvrages révèle le plus souvent, à cet égard, une préoccupation de tous les instants. C'est le *Psautier de Notre-Dame*, dédié cette fois, par exception, *à notre adorable Seigneur, le divin fils de Marie ;* — c'est la *traduction de quelques passages des Pères à l'honneur de la très-sainte Mère de Dieu* (1); et si, par hasard, il traitoit un sujet qui n'eût aucun rapport avec son idée fixe, comme dans le *panégyrique de saint Joachim* (2), l'auteur ne reculoit devant aucune digression pour revenir à son thème favori et payer ça et là son tribut d'hommage à la sainte Vierge.

Enfin M. de Malapeire avoit réuni à grands frais une collection aussi complète que possible de bustes, de tableaux et de gravures représentant les traits de la Mère du Sauveur, et il en avoit peuplé toutes les parties de son hôtel.

M. de Malapeire ne trouvant même pas que ses offrandes littéraires répondissent à l'ardeur chaque jour croissante de sa dévotion, voulut consacrer à la Vierge du Mont-Carmel, dans l'église des grands Carmes de Toulouse, une chapelle (3) déco-

(1) Toulouse, Louis Auridan, 1686, in-8.

(2) Toulouse, 1674, pet. in-12.

(3) Elle fut inaugurée le 8 mai 1678, avant d'être même entièrement achevée. Cette date nous a été conservée par un petit livre intitulé : *le Panégyrique de Nostre-Dame du Mont-Carmel*, que M. de Malapeire avoit composé à cette occasion pour ses confrères du scapulaire, et dont il leur fit, sans doute, la lecture publique dans la chapelle même.

rée de marbres et de peintures. L'exécution répondit pleinement à sa pensée et les artistes qu'il choisit, subissant son inspiration, s'oublièrent jusqu'à traduire, dans un mélange singulier de mythologie amoureuse et d'emblèmes mystiques, les transports insuffisamment épurés de cette passion bizarre. Ce n'étoient que guirlandes et cœurs enflammés, arcs et carquois, acs d'amour, le tout parsemé de devises galantes qu'avoit rimées la muse infatigable du vieillard, et dont les formules profanes contrastoient singulièrement avec la sainteté du lieu.

L'achèvement de cette chapelle préoccupoit tellement M. de Malapeire que, dans la crainte d'une mort prématurée, il avoit consigné dans un écrit spécial (1) tous les embellissements et toutes les améliorations qu'il désiroit que l'on fît à son sanctuaire de prédilection, si Dieu ne lui laissoit pas le temps de les réaliser lui-même. Les détails minutieux dans lesquels entre l'ordonnateur de cette somptueuse ornementation, nous apprennent qu'en 1692, il avoit déjà consacré 63,000 livres de la monnoie d'alors et qu'il s'attendoit, pour parfaire sa pieuse fondation, à des dépenses supplémentaires qui porteroient le chiffre de ses sacrifices à la somme ronde de 100,000 livres.

La ferveur poétique de M. de Malapeire appartenoit si exclusivement à la sainte Vierge, qu'il saisissoit toutes les occasions de la produire au grand jour, c'est ainsi qu'ayant à faire l'ouverture des conférences de l'Académie de Saint-Orans (2), il prit une première fois pour sujet l'*Immaculée Conception*, et l'année suivante l'*Assomption de la Vierge*. Ces discours qui ont été imprimés et auxquels il attachoit beaucoup d'importance, finissoient toujours par exalter sa verve poétique qui débordoit en un sonnet, sorte d'intermède qui servoit parfois de transition

(1) Description de la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, par M. de Malapeire. Toulouse, Nicolas Henault, 1692, in-4.

(2) L'existence de cette académie de Saint-Orans, tout-à-fait inconnue, je crois, m'a été révélée par de précieuses correspondances et des notes manuscrites qui ont été précieusement conservées et dont je dois la communication à la bienveillante amitié d'un éloquent orateur et d'un savant bibliophile, l'abbé Salvan.

entre les différentes parties de son travail. Je citerai, comme exemple, celui qui termine la première partie de son discours sur la Conception :

La Grâce et les Vertus avoient porté Marie,
Au plus haut point où puisse aller la Sainteté,
Mais de Mère de Dieu, l'Auguste qualité,
La rend cent fois plus sainte et cent fois plus chérie.
Donner à Dieu vivant une nouvelle vie,
Renfermer dans son sein la vaste Immensité,
Mettre au jour dans le temps l'éternelle Clarté,
Porter entre ses bras la Grandeur infinie.
Mais pardonnez, Marie, à mes foibles efforts,
Est-il pour vous louër des termes assez forts,
J'ouvre ma bouche en vain pour chanter vos louanges.
Le trouble et le respect viennent me la fermer,
Je laisse cet emploi pour tous les Chœurs des Anges,
Trop heureux si je puis seulement vous aymer.

Une autre fois et à propos d'une question théologique obscure, il s'aperçoit que son argumentation abstraite manque d'élégance, et pour donner à son discours la richesse qui lui manque, il se prend, à l'improviste, à réciter un de ses anciens sonnets, se défiant, comme il le dit, *de la rudesse de sa prose.*

Dans une autre occasion, après avoir longuement examiné les argumens pour ou contre le mystère de la Conception, notre auteur termine son discours par un élan extrêmement passionné qui, comme tous ceux que nous ont conservés ses éditeurs, se résout en un sonnet : « *L'affection et si vous me permettez de le dire ainsi, le zèle que j'ay eu toute ma vie pour la Conception de Nostre Dame et que j'ay toujours regardé comme le plus grand et le plus cher de tous mes biens, n'a point diminué par le nombre de mes années :*

Et d'apprendre et d'aimer je ne fus jamais las,
Tant une vive ardeur me transportoit sans cesse :

J'ay couru soixante ans sans souci, sans tristesse,
Cherchant partout la joye et de nouveaux appas.
Maintenant que je sens approcher le trespas,
Je me voy sans mémoire, et presque sans tendresse,
Acablé de chagrins, de soins et de foiblesse :
Dans un tel changement je ne me conois pas.
Mais quand je pense aussi, que je n'ay de ma vie,
Passé presque un moment sans penser à MARIE,
Que je me trouve heureux d'estre encor sous ses loix?
Je l'aimay dans l'enfance, ainsi qu'en la jeunesse,
Dans un âge parfait, comme dans la vieillesse;
C'est par ce seul endroit que je me reconois (1).

M. de Malapeire sentoit si bien, malgré la foi courageuse qu'il avoit en Notre Dame, que le ton passionné de ses sonnets l'exposoit aux reproches des esprits timorés, qu'il cherche dans toutes ses œuvres à se défendre à l'avance contre les interprétations fâcheuses des critiques indévots. Il est à remarquer cependant que dans le volume des cinquante sonnets sur l'Immaculée Conception, il prend, au contraire, l'aggressive, et reprochant aux sceptiques qui le taxoient d'extravagance, leur honteuse insensibilité, il commence une invective qu'en bon chrétien il suspend au bas de la page, *ne voulant pas*, dit-il, *commencer une autre feuille pour achever une période dont les termes ne plairoient pas à tout le monde.*

Les ouvrages de M. de Malapeire, dont les bibliophiles toulousains comptent et s'arrachent les exemplaires, ont pourtant survécu à sa splendide chapelle sous le seuil de laquelle il avoit, par humilité, choisi sa sépulture ne se trouvant pas digne, malgré sa constante fidélité à la Vierge, d'occuper, après sa mort, une place plus honorable. Cet humble dévouement, continué au delà des limites de la vie, n'a pas cependant empêché le

(1) L Sonnets sur la conception immaculée de la très-sainte Mère de Dieu, avec un discours sur le même sujet, par M. de Malapeire, doyen du présidial. Toulouse, J. Paul Douladoure, 1694, in-4, p. 131.

monument de ses affections de disparoître dans les démolitions du couvent des Carmes. Mais une fondation, à la fois pieuse et poétique, perpétue parmi nous le souvenir de son idée : c'est à M. de Malapeire que l'Académie des Jeux Floraux doit l'institution du prix du Sonnet à la Vierge (1) qui fait encore partie de son programme. L'auteur des 700 sonnets n'avoit pas voulu que la céleste Dame de ses pensées fût privée, lorsqu'il ne seroit plus, de l'encens agréable qu'il lui avoit prodigué, et il avoit craint, sans doute, qu'elle ne trouvât plus de poëtes aussi désintéressés que lui.

DESBARREAUX-BERNARD D. M. P.

(*La suite prochainement.*)

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

DE QUELQUES AMATEURS D'AUTOGRAPHES.

Dans la lettre de Charles Nodier, insérée au *Bulletin* (janvier 1851, pag. 24 et 25), il est fait mention d'un griffonnage de visite de M. de Bonald et d'un billet de Lormian (*qui n'en est pas prodigue*), dont le savant bibliophile faisoit le sacrifice à M. Guilbert de Pixérécourt. Possesseur de l'une et de l'autre pièce, nous ne commettrons pas l'indiscrétion de publier la dernière, puisque son auteur est encore vivant; quant au *griffonnage*, nous le joignons à d'autres lettres relatives aux négociations autographiques qui se nouoient entre plusieurs ama-

(1) Les héritiers refusèrent d'exécuter la volonté du testateur. Aussi l'Académie, après avoir accordé le lys d'argent, en 1703, déclara-t-elle que ce prix ne seroit plus distribué.

En 1740, elle revint à la vérité sur cette décision et rappela même que le prix du Sonnet à la Viergè avoit été fondé par M. de Malapeire, mais elle ne dit pas si la famille Malapeire, après 37 ans de réflexions, fournit l'argent nécessaire à cette fondation, ou si la somme de 60 fr. fut prélevée tous les ans depuis lors sur les fonds de l'Académie.

teurs distingués de nos jours, tels que MM. Pixérécourt, Campenon, de Châteaugiron, Villenave.

Notre ami Pixérécourt payoit quelquefois fort cher certains autographes d'élite; en revanche, il trouvoit fort doux d'augmenter ses richesses par le tribut volontaire de ses amis; mais, au moins, n'en fit-il jamais un objet de spéculation, comme certains amateurs de notre connaissance, qui n'ont jamais acheté d'autographes, et qui, ce nonobstant, ont eu le talent d'en vendre de fortes parties. L'éditeur du *Bulletin* en sait quelque chose. Quant à M. Guilbert de Pixérécourt, il ne morcela jamais la collection qu'il s'étoit formée, et lorsque les circonstances le forcèrent de s'en séparer, il la livra tout entière aux enchères publiques, à l'exception de quelques articles d'affection qu'il s'étoit réservés. Aussi Nodier lui reprochoit-il d'avoir mis en vente trop d'autographes à la fois. Le Catalogue qui en a été dressé, quoique contenant un assez grand nombre d'inexactitudes, mérite d'être conservé, à raison de plusieurs indications curieuses qu'on y remarque. On doit surtout rechercher les exemplaires où se trouve le carton supprimé, relatif à l'impression du *Recueil licencieux de pièces rassemblées par les soins du Cosmopolite*, et mentionnant un mot plus que hasardé de la duchesse d'Aiguillon.

Après le *griffonnage* de M. de Bonald, qui a le mérite de révéler le refus que M. de Châteaubriand avoit fait de rendre compte dans les journaux d'un ouvrage dont les tendances devoient blesser ses sentiments généreux, nous plaçons deux lettres de Vincent Campenon, dans l'une desquelles on trouve la preuve que l'auteur de la *Maison des Champs* s'entendoit aussi bien en négociations autographiques qu'en poésie, et possédoit l'art de les rendre aussi fructueuses que possible. Suit une lettre de M. de Châteaugiron qui, en donnant des détails sur sa mauvaise santé, vient à parler des autographes, *dont il attrape toujours quelques uns*. Il étoit trop loyal pour en attraper à la façon de ce marquis, bien connu à Paris, qui, grâce à une prestidigitation peu commune, avoit l'art de faire

passer en sa possession des pièces dont on n'avoit nulle envie de se défaire. Volontiers lui eût-on fait essayer ces gantelets de maille de fer, que certain numismate que nous nous abstiendrons de nommer, faisoit mettre aux amateurs avant de leur montrer sa collection, genre de précaution que ses souvenirs lui avoient fait considérer comme nécessaire. Parlerons-nous de cet autre marquis, dont les principes de délicatesse, sous ce rapport, sont à l'abri de tout soupçon; mais qui avoit une autre manie assez bizarre pour mériter une mention particulière. Comme il étoit passablement dévôt, il considéroit les autographes comme des espèces de reliques, et à l'imitation des vrais croyants, qui se partageoient les lambeaux des vêtements qu'avoient portés de saints personnages, il découpoit en lanières des pièces plus ou moins précieuses, afin de multiplier la matière autographique propre à être offerte aux appétits désordonnés des amateurs. C'est ainsi que nous sommes devenu propriétaire de fragments dilacérés d'une lettre de Mme du Chastellet, de l'Éloge de Lalande par Delambre, de deux épigrammes fort peu orthodoxes de Marsollier, *auteur d'une foule d'opéras* (selon la glose autographe de notre marquis), d'une feuille de musique de la main de Daleyrac, de plusieurs notes philologiques de dom Chandon, l'adresse d'une lettre écrite à M. Cuvier, *par le célèbre botaniste de Candolle*, etc., etc.; le tout dûment apostillé par le marquis lui-même. A ce signalement, les amateurs d'autographes pourront reconnoître les pièces qui proviendroient de la même *officine*. Ils nous sauront sans doute gré d'avoir appelé leur attention sur une singulière pratique qu'ils ne seront sans doute pas tentés d'imiter. Ils nous devront aussi la communication d'une missive de M. Villenave, l'un de nos plus anciens collecteurs. J. L.

BILLET DE M. DE BONALD.

M. de Bonald est venu pour avoir l'honneur de voir M. Ch. Nodier. Il auroit vivement désiré le trouver chez lui et le re-

mercier de la lettre aussi aimable que flatteuse qu'il a bien voulu lui écrire. Il craint bien de ne pouvoir se charger de rendre compte dans les *Archives* de l'ouvrage de M. le comte de Maistre. M. de Châteaubriand ne veut pas s'en charger, et les liaisons connues de M. de Bonald avec l'auteur semblent lui réserver cette tâche honorable, et qu'il doit à M. le comte de Maistre de ne pas laisser à un autre, surtout dans l'écrit le plus ancien et à ce titre le plus répandu en Europe.

LETTRE DE M. VINCENT CAMPENON A M. GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT.

Paris, 17 juillet (1830).

J'ai oublié de vous dire, Monsieur, à votre passage à Versailles, qu'on m'avoit offert, il y a quelque temps, le procès-verbal de l'interrogatoire subi par Charlotte Corday dans la maison de Marat, au moment même de l'assassinat, lequel est signé de sa main à toutes les pages. Cette pièce est dans le portefeuille d'un membre de l'Académie de Lyon (1), qui consentiroit à l'échanger contre des lettres autographes. J'ai fait des propositions qui n'ont pas été accueillies; mais comme je crois que vous tenez plus que moi à ce genre de pièces historiques, peut-être aussi seriez-vous plus heureux, et je m'offre à vous mettre sur la voie.

Vous savez qu'il y a chez moi une lettre de J.-B. Rousseau et une de Saint-Évremont qui vous attendent, en échange d'une lettre de Fénelon et d'une de Crébillon; j'ai même un de Belloy, que vous voulez échanger contre je ne sais plus quoi, et un Mignard qui est à vous, si vous me donnez un saint Vincent de Paul. Je pars pour les bains de mer le 24,

(1) Cette pièce appartenoit à M. Cochard, elle fut vendue 200 fr. avec plusieurs autres relatives à l'assassinat de Marat.

si vous passez dans la matinée de lundi ou de mardi dans les environs de feu le théâtre de l'Opéra-Comique, vous êtes sûr, ces deux jours-là, de me trouver de dix heures et demie à midi et demi, et tous nos trocs pourroient se faire.

Mille et mille compliments,

CAMPENON.

DU MÊME AU MÊME.

Villecrênes, 27 décembre 1834.

Monsieur,

J'ai été plus d'une fois consulté sur la même question que vous m'adressez aujourd'hui ; toutes les fois que cette question m'a été adressée par un homme de lettres qu'avoient fait connoître de nombreux succès, je n'ai point hésité à répondre d'une manière affirmative. C'est vous dire assez la réponse que je fais et que je dois faire à votre lettre. Si j'ai persisté à prendre ce parti, Monsieur, c'est que le parti opposé auroit l'air d'un jugement et même d'une interdiction, ce qui seroit fort mauvais. C'est qu'en répondant ainsi, j'émets une opinion sans engager un suffrage ; c'est qu'enfin tout homme de sens et de talent, comme vous, qui veut tenter cette épreuve, reste, mieux que personne, juge des conséquences, et que pour se présenter avec plus de chances de succès, il sait qu'avant tout il doit consulter les écrivains qui ont parcouru la même carrière que lui, avec assez de bonheur et d'éclat pour être arrivés au point où lui-même voudroit parvenir.

Vous me dites, Monsieur, que l'auteur des *Templiers* vous a tenu à cet égard un langage encourageant. M. Raynouard est un confrère que nous aimons et que nous honorons tous ; c'est aussi un de ceux que, pour toutes raisons, vous auriez dû, ce me semble, consulter des premiers, non pas dans une lettre,

mais dans un entretien confidentiel où, de part et d'autre, on peut aller jusqu'au fond d'une question. Au reste, tout ceci, comme vous le désirez, restera entre nous.

Quant à la signature de *Molière*, permettez-moi de la garder. J'ai bien pu vous dire que si je m'en défaisois, ce seroit en votre faveur; mais je ne m'en déferai point. Ce que je me rappelle parfaitement, c'est que j'ai une lettre de Saint-Évremont, que j'ai promis d'échanger avec vous contre une autre, et que ce troc se fera quand vous voudrez, à mon retour à Paris, qui n'aura lieu qu'à la fin de février.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués,

CAMPENON.

LETTRE DE M. DE CHATEAUGIRON AU MÊME.

Lyon, 7 mai 1836.

Il y a bien longtemps, cher ami, que j'ai reçu de vos nouvelles, et je charge Blain d'aller chez vous en savoir et de m'en donner. J'espère qu'elles seront bonnes et que le printemps qui arrive depuis peu de jours vous rendra tout à fait et la santé et vos forces, après une aussi rude attaque. Vous savez avec quel plaisir je l'apprendrai, vous connoissez trop mon attachement pour en douter.

Quant à moi, j'ai beaucoup souffert cet hiver de mon rhumatisme, et si Dieu me prête vie, et si on me le permet, je compte passer l'hiver prochain à Nice, seul climat qui me convient, je le sais par expérience.

Donnez-moi donc le 11e volume de vos œuvres en papier vélin, que je le fasse relier en même temps que les tomes 8, 9 et 10; j'ai hâte de l'avoir.

Comment vont les livres et les autographes? J'en attrappe toujours quelques uns de ces derniers par-ci par-là. On m'a

donné dernièrement un comte de Lally, le décapité ; un Rochon de Chabannes et un Néricault Destouches.

Adieu, cher ami, écrivez-moi et croyez toujours à ma constante amitié,

H. DE CHATEAUGIRON.

BILLET DE M. VILLENAVE AU MÊME.

Un artiste qu'on dit aussi extraordinaire en son genre que feu Mazurier, M. Lemonnier, arrivant de Bruxelles, désire débuter à la Gaîté, et un de nos amis, M. Adex, me prie de lui donner un mot qui puisse, mon cher et digne ami, lui servir d'introduction auprès de vous. J'ai à vous voir, à causer avec vous, à solder mon arriéré en autographes ; je n'ai rien oublié. Je ne serai libre qu'après ma séance philotechnique du 18 de ce mois. Plaignez-moi de mes tribulations. Aujourd'hui, je n'ai que le temps de vous recommander cursivement d'entendre l'artiste porteur de ce billet ; quant à son *faire*, vous verrez bien, et je sais que vous vous empresserez de favoriser son essor, si cet essor peut être utile à votre théâtre.

Tout à vous,

VILLENAVE.

Ce vendredi 16 mai.

EXTRAIT D'UN AUTRE BILLET DU MÊME.

. . . . . . Quand vous voudrez m'avoir un matin, rue du Sentier, vous savez que je suis à vos ordres. Je vous apporterai un paquet pour la galerie de Napoléon, puis la lettre de Fleury, l'Abbé ; la lettre de Fleury, l'acteur, et enfin un certain *Parnasse* (1) que je vous dois......

(1) *Le Parnasse libertin.*

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

LIVRE AYANT APPARTENU A THOMAS MORUS, *chancelier d'Angleterre.*

Les lecteurs du Bibliophile nous sauront peut être quelque gré de leur parler d'un livre rare et curieux, que la bibliothèque de Douai a peut être, seule, l'avantage de posséder. Il a pour titre :

« THIS TREATISE CONCERNYNGE THE FRUYTFULL SAYNGES OF DAVYD
« the Kinge and prophete in the seven penytency all psalmes.
« Devyded in ten sermons was made and compyled by the ryght
« reverente fader in god Johan Fyssher doctour of dyvinyte
« and bysshop of Rochester at the exortacion and sterynge of
« the moost excellente pryncesse Margarete, countesse of Riche-
« mount and Derby, and moder to our souverayne lorde kinge
« hēry the VII (1). »

C'est un petit in-4 sur vélin, en caractères gothiques, imprimé à Londres en 1508, par Winkyn de Worde (2). Il se compose de 146 feuillets. En tête du premier feuillet, on voit une gravure en bois, représentant la herse couronnée, avec la devise : *Dieu et mon droit.*

Au recto du dernier feuillet, on lit :

« *Here endeth the exposycyon of y VII psalmes. Enprynted*
« *at London in the fletestrete at the sygne of y sonne by Wynkyn*

(1) Ce traité concernant les dits fidèles de David le prophète, dans les sept psaumes pénitentiaux divisé en dix sermons ; fut faict et composé par le très révérend père en Dieu Jean Fisher, docteur ès-divinité et evêque de Rochester, à l'instance et l'excitation de la très-excellente princesse Marguerite, comtesse de Richemond, et de Derby, mère de notre souverain seigneur roi Henry septième de ce nom.

(2) Winkin de Worde a continué l'imprimerie de William Caxton, le premier typographe qu'ait eu l'Angleterre. De Worde étoit Lorrain et d'origine allemande ; il a été célèbre en Angleterre. Il a imprimé de 1494 à 1502, à Westminster, et à Londres jusqu'en 1535.

« *de Worde. In the yere of oure lorde. M. CCCCC. VIII y*
« *XVI day of y moneth of Juyn. The XXIII yere of y reygne of*
« *our souverayne lorde Kynge Hēry the seventh* (3). »

Au verso, on voit un soleil, marque de Wynkin de Worde, les lettres W. C. majuscules, rappelant William Caxton, et au dessous, dans un cartouche, ces mots : *Wynkin de Worde.*

En tête du livre, sur une garde en vélin, se trouvent dix vers anglois, d'une belle écriture, offrant la profession de foi de Thomas Morus et de son ami Jean Fischer, évêque de Rochester, les voici :

« The surest meanes for to attaine
« The perfect waye to endlesse blisse
« Are happie lief and to remaine
« Wth in y churche where vertue is:
« And if thy conscience be sae sounde
« To thinse thy faith is truth indeede
« Beware in thee noe schisme be founde
« That unitie may have her meede
« If unitie thow doe embrace
« In heaven en ioy possesse thy place.

Au-dessous, viennent ces mots :

« Qui non rectè vivit in unitate ecclesiae
« Catholicae salvus esse non potest.

Et plus bas :

« Thomas Morus dñs cancellarius Angliae
« Joh. Fisher Epûs Roffensis (4). »

Ce qui donne de l'illustration et ajoute une grande valeur à ce livre, c'est que, selon la tradition et le témoignage de quel-

(3) *Ici finit l'exposition des sept pseaumes imprimée à Londres, rue de la Flèche, à l'enseigne du Soleil, par Wynkin de Worde, dans l'année de notre sauveur M. CCCCCVIII, le XVIe jour du mois de juin, la XXIIIe année du règne de notre souverain seigneur roi, Henry septième de ce nom.*

TRADUCTION.

(4) Le moyen assuré de parvenir
Le plus directement à une félicité éternelle,

ques bénédictins anglois, la profession de foi et les lignes qui la suivent auroient été écrites par Jean Fisher; que ce volume auroit été donné par lui au célèbre chancelier, pendant qu'ils étoient détenus tous deux à la tour de Londres, et alors que Henry VIII eut privé Thomas Morus de ses livres.

Jean Fisher fut exécuté le 22 juin 1535, et Thomas Morus le 6 juillet suivant.

Comment ce livre se trouve-t-il à la Bibliothèque de Douai? — ainsi que s'y trouve encore le beau psautier qui a appartenu à la reine Élisabeth, que s'y trouvoit le livre d'heures de Marie-Stuart, *Maria glorious martyr and queen of Scotland?*

Lors de la réforme religieuse, les prêtres de la Grande-Bretagne, persécutés, cherchèrent un refuge sur le continent. Ils le trouvèrent d'abord à Douai, et ils y créèrent leurs premiers établissements. Les livres les plus curieux, se rattachant à leurs doctrines, à leur foi, qu'ils avoient pu sauver, y furent apportés. Les maisons religieuses catholiques de Douai se maintinrent et prospérèrent jusqu'en 1790; alors leurs livres furent confisqués et vinrent enrichir la Bibliothèque publique et communale.....

H. R. Duthillœul, *bibliothécaire.*

C'est d'avoir une bonne conscience et de rester
Dans le sein de l'église, séjour de la vertu :
Et si ta conscience est assez calme
Pour te faire croire que ta foi repose en effet sur la vérité,
Prends bien garde qu'il ne s'élève en toi aucun doute,
Qui vienne t'empêcher de rendre à la religion ce que tu lui dois.
Si tu admets l'unité en trois personnes,
Tu jouis d'avance du bonheur céleste qui t'attend.

Celui qui ne vit pas régulièrement dans l'unité de l'église ne peut être sauvé.

Thomas Morus, seigneur chancelier d'Angleterre.
Jean Fisher, évêque de Rochester.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR RABELAIS.

Le *Bulletin* a publié (nº de janvier 1844, sixième série, p. 783-787) des fragments des *Grandes chroniques de Gargantua;* il annonçoit en même temps qu'il donneroit quelques détails sur un volume très rare et peu connu, véritable remaniement des *Chroniques*, intitulé : *La Vie admirable du puissant Gargantua, ensemble la natiuité de son filz Pantagruel, Dominateur des alterez*, 1546. Paris, en la rue Neuve-Nostre-Dame, pet. in-8.

La dernière édition du *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 3, fait mention de ce précieux livret ; nous croyons devoir transcrire ici les sommaires en tête de chaque chapitre ; ils diffèrent, à certains égards, de ceux des *Chroniques*, telles que M. Regis les a imprimées en tête de son volumineux commentaire, dont il a accompagné sa traduction allemande de Rabelais. Voici ces sommaires :

« Cōme au temps du Roy Artus estoit un tres expert négro-
« mācien nōme Merlin. — Cōme Merlin par ses artz fist ap-
« porter les ossemens de deux grandes ballaynes dont il fist
« les pere et mere de Gargantua ensemble une iument pour
« les porter et puis cessa ses enchantemens. — Cōme Grand
« Gosier et Gargamelle allerēt querir la iument et engen-
« drerent Gargantua. — Cōme Grād Gosier et Gargamelle s'en
« allerēt chasser pour passer l'ennuy qu'ilz auoient d'auoir
« perdu Merlin et cōme ladicte Gargamelle conceupt Gargan-
« tua. — Cōme Grand Gosier et sa fēme se partirent pour aller
« trouuer le prophete Merlin à la court du roy Artus et pas-
« serēt par les foretz de Chāpaigne : d'Orleans et le pays de
« Beaulce et ce qu'il en aduint. — Cōment les gens du plat
« pays se assemblerent pour veoir Grant Gosier et sa compai-
« gnie qui portoiēt des rochers sur leurs testes. — Cōme Grant
« Gosier emporta la grosse horloge de Rennes et ce qu'il en

« aduint. —Cōme Grāt Gosier et sa feme moururēt dōt Gargantua
« sen vint à Paris pour passer son courroux et puis emporta
« les deux grosses cloches de Nostre-Dame. — Cōme Merlin
« mena Gargantua à la grand Bretaigne pour le presenter au
« bon roy Artus et cōme pour la subtilite dudit Merlin fut faicte
« la masse de fer et armes dudit Gargantua. — Cōme Gargan-
« tua fut habillé de la livree au bon roy Artus. — Cōme Gar-
« gātua remercia Merlin en secret et dist au roy qu'il vouloit
« auoir une gibeciere toute faicte de cuyr de cerf par le
« dessus et par le dedans doublée de peaulx de loups. — De
« la natiuité de Pantagruel, filz de Gargantuá. — Du dueil que
« mena Gargantua : de la mort de sa feme la belle Ba de Bec
« mere du petit Pantagruel. — Des meurs et conditions de
« Pantagruel durant son enfance. — Cōme le roy Artus en-
« uoya ses embassadeurs aux Hyrlandoys et Hollādois et de la
« responce qu'ilz eurent et de la preparation de la guerre. —
« Cōme Merlin dit à Gargantua qu'il convenoit qu'il feist la
« guerre contre les Hirlādois et Hollandois. — Cōme Gargantua
« dora toutes les murailles de la ville de Londres du costé qui est
« clos. — Cōme par le conseil de Merlin Gargantua et toute son
« armee se partirent de la Grand-Bretaigne pour aller com-
« battre cōtre les Hirlādois et Hollandois, et come il s'en alla
« seoir sur le boulevert de la ville de Reborsin, ville capitalle
« du royaulme d'Hirlande. — Cōme le roy d'Irlāde sortit secre-
« tement hors de la ville a tout cīq cens hōmes d'armes pour
« surprēdre Gargantua. — Cōme Gargantua se disposa pour
« dōner une alarme en ladicte ville de Reborsin et des trefues
« qui furent faictes. — Cōme les roys d'Hirlande et Hollande
« preparerent et assemblerent tout leur ost et puissance pour
« resister contre celle du vaillant Gargantua. — Cōme Gar-
« gantua mist ung grant geant en sa gibeciere nōme Rince-
« Godet, cousin germain de Fesse-Pinte. — Cōme le vaillant
« capitaine Gargantua exploicta en faisant son voyage et cōme
« il fut au bout des nues ou sont les géans. »

Les sommaires des sept chapitres suivants sont, à fort peu

de chose près, les mêmes que ceux qui se rapportent à Gallimassue, et que M. Brunet a transcrits dans sa *Notes sur deux anciens romans intitulés les Chroniques de Gargantua*, Paris, 1834; si ce n'est que les chapitres 27 et 28 des *Chroniques* sont réunis en un seul dans la *Vie admirable*.

Au verso du frontispice se trouve le *Dizain aux lecteurs* :

Amys lecteurs qui ce liure lirez;

qui précède le prologue du premier livre de Rabelais, et qui parut pour la première fois en 1535, aussi ne se rencontre-t-il pas dans les *Chroniques admirables*, mises au jour en 1533.

Au prologue et au folio 10, on remarque une phrase qui se trouve au chapitre 6 du Gargantua : « Si vous ne le croyez, je « ne m'en soucie, mais tout homme de bien (et non homme de « bon seus) croit tousiours ce qu'on luy dit et qu'il trouue par « escript. » Le dernier chapitre de la *Vie admirable* parle du pays de Papeligosse dont il est question dans le Gargantua (chap. 15), et des *robes* de Limousin (*Prognostication*, chap. 6).

N'oublions pas surtout un passage remarquable à la fin du chap. 23 :

« Adonc, luy dist Merlin : Gargantua mon amy, ie te laisse « icy : pour faire la bataille contre Gallimassue..... Et ce faict « te viendray querir pour te mener en faerie ou est de presẽt « le bon Roy Artus auecques sa sœur Morguin, Ogier le da- « noys, Huon de Bordeaux et Meruin, au chasteau d'Auallon, « ou ilz font tous grand chere. »

Ceci rappelle aussitôt ce qu'on lit dans Rabelais (liv. II, ch. 23) : « Peu de temps apres Pantagruel ouït nouuelles que « son pere Gargantua avoit esté translaté au pays de Phées « par Morgue, cõme fut jadis Oger et Artus. »

Mais dans une édition du Pantagruel, demeurée inconnue à tous les bibliographes, et dont j'ai découvert un exemplaire, malheureusement imparfait de quelques feuillets (1), Rabelais s'étoit exprimé avec bien plus de hardiesse. Au lieu d'Ogier et d'Artus, il avoit indiqué *Enoch* et *Elie* comme transportés au

pays des Phées. Cette saillie, d'une impiété toute voltairienne, parut bientôt trop forte, et elle disparut si bien des réimpressions de Pantagruel que nul des éditeurs de Rabelais (ni Leduchat, ni Delaulnaye, ni M. Eloi Johanneau), n'en ont soupçonné l'existence.

Des différences assez sensibles se montrent souvent entre le texte des *Chroniques* et celui de la *Vie admirable*; nous nous bornerons à en donner un exemple.

On lit dans les Chroniques in-8° (passage transcrit par M. Brunet dans une note de sa *Notice sur deux anciens romans intitulés les Chroniques de Gargantua* (Paris, 1834). Il s'agit des cloches de Notre-Dame de Paris:

« Quant il (Gargantua) les ouyt ainsi asprement sonner, il « les frapa et leur donna pour destinee quelles chanteroyent « le temps advenir aussi doulcement come ung cent dasnes. « Ce qui leur est demoure: car il ne fault point d'aultre vi- « naigre aux oreilles de ceulx qui les escoutent. C'est une « perte de ronflerie pour une telle église. »

L'auteur de la *Vie admirable* s'exprime de la sorte:

« Quant il les ouyt ainsi asprement sonner, il en eut hor- « reur, et lors dist en luy mesmes que cestoit une grant honte « a messieurs qu'il (*sic*) ne les faisoient contrement accoustrer, « car le plaisir leur en demeure, adonc de cest heure les « destina que tousiours aĩsi ne seroiẽt si rudes, mais qu'il « viendroit un tẽps vers lan V. C. XXXIX que tout seroit ra- « constre et racorde de nœuf, ce qui a este faict. »

Profitons de l'occasion qui se présente à nous de parler de Rabelais pour dire que nous avons réuni des matériaux considérables dans le but d'ajouter aux recherches des commentateurs qui nous ont devancés. Voici, comme échantillon, quelques-unes des notes que nous avons inscrites au chapitre des jeux auxquels se livroit Gargantua.

« Il iouyot à la *babou* », seroit-ce à la barbue, jeu désigné au *Cymbalum mundi*, 2e dialogue, pag. 114, édition de 1732?

(Cette note est de Jamet jeune; voir son exemplaire de Rabelais, conservé à la Bibliothèque nationale).

Nous lisons dans les *Matinées* de Cholières, 1586, f° 162: « Ils passèrent deux ou trois heures à jouer au flus, *au jay*, à la « sequence, à la *condemnade*, à la clef, à *remuer-mesnage*, « et autres tels jeux. » (Les mots *soulignés* indiquent des jeux qui ne se trouvent pas dans la liste de Rabelais).

« Chacun jouoit à jen suis; puis fut joué à rendez-moi ma « vache. » (*Nouvelles régions de la Lune*, 1595.)

« Jouer à la pussoye; Rabelais a omis ce jeu ou il lui a « donné un autre nom; assis par terre on se disputoit un « bâton. Je n'ai trouvé de mention claire et positive de ce jeu « que dans les *Devises héroïques* de Paradin, Lyon, 1557. « (Langlois, *Stalles de la cathédrale de Rouen*). »

« L'un jouoit à l'âne qui trotte (d'Assoucy, *Jugement de « Pâris*).

« Ils n'avoient souci d'autre affaire
« Que de dormir, faire grand'chère,
« Jouant à la mouche, à la brême
« A bien et beau s'en va carême
« A croquignole, à coquimber,
« A je n'y tiens ni bois ni fer,
« A pille nade, joque fore,
« Et mille autres jeux encore.

(Œuvres de d'Assoucy, Paris, 1668, in-12, pag. 11).

La *soulle*, jeu mentionné dans le Gargantua, étoit un jeu où les deux parties cherchoient à s'emparer d'une balle et à la porter dans un endroit convenu. Ce mot existoit en vieux français; on écrivoit ordinairement *solles* :

« Autres par force entrer léans
« Bruiant comme l'on court à solles.
(Guiart, *Branche des royaux lignages*.)
« Tenez, mes petits dragonneaulx
« Jouez en ung peu à la solle.

(Arnould Gréban, *Mystère de la Passion*, cité par M. Paulin Pâris, *Manuscrits français*, tom. VI, p. 307).

On lit dans les Mémoires de la ville de Douay, f° 236 : « Pour éviter aux désordres qui peuvent arriver par le jeu de « la choulle. » Ce jeu étoit fort usité dans le Berry ; voir un article de l'abbé Lebeuf, dans le Mercure, mars 1735 (E. Du Méril, *Dictionnaire du patois normand*, 1849, pag. 200).

Quant au jeu de *saint Cosme ie te viens adorer*, il en est fait mention dès le 13ᵉ siècle, dans le *gieus de Robin et de Marion*, d'Adam de la Halle; transcrivons ce qu'en dit M. Paulin Pâris (*Histoire littéraire de la France*, tom. XX, pag. 671) dans la notice qu'il a consacrée à ce trouvère.

« Un des joueurs fait le rôle du saint. Chacun à son tour « vient gravement s'incliner devant lui. En dépit de toutes les « grimaces et de toutes les bouffonneries de saint Cosme, « l'adorateur doit garder le plus grand sérieux sous peine « d'amende. D'ordinaire, le saint se barbouilloit le visage ou « se livroit aux démonstrations les plus scandaleuses. »

Terminons en signalant une liste curieuse de jeux que peu de personnes auront lue dans le *Parlement burlesque de Pontoise*, 1652, un des innombrables pamphlets dirigés contre Mazarin. Nous en devons la connoissance à l'érudition sagace et persévérante de M. Moreau (*Bibliographie des Mazarinades*, tom. II, p. 332) :

Quelques uns chassent aux moineaux,
Quelques autres aux étourneaux ;
D'autres à la fossette, aux noix
Se divertissent quelquefois ;
A claquemur, à la roulette,
Petengueule, la pirouette,
Et je suis sur ta terre, vilain ;
Aux osselets, à frappe main,
Les propos interrompus, la merelle,

A tire le festu, ma belle
A cache-cache, Mitoulas,
Autre que toi ne l'aura pas;
Au pair et non pair, à croix pile,
Au corbillon, au jeu de quille,
Le pourquoi parce, le palet,
Au tour en poque, au bilboquet,
Au jeu de remuer mesnage,
A primus secundus, un gage,
Au cornichon qui va devant,
Le toutou, l'abbé du couvent,
Martin, Martin, rends-moi ma lance,
Et bien d'autres jeux de l'enfance,
A crains ton père, à bransle moine,
A la vache morte, à l'avoine,
Colin-Maillard, le pied de bœuf,
A la coupe-teste, à l'esteuf,
Vous plaît-elle ma compagnie
A deviner, à la toupie,
Franc du carreau, le court festu,
A tiens voilà, baise mon cu.
Voilà quelle est la discipline
Du parlement de la marine.

Si les amateurs de Rabelais trouvent que nos recherches ne sont pas tout-à-fait dénuées d'intérêt, nous leur donnerons plus d'étendue, et nous finirons peut-être par les publier.

***

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon, précédé de la table du Lugdunum Sacroprophanum de Pierre Bullioud; publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque de la faculté de médecine de Mompellier, et suivis de pièces inédites concernant Lyon. *Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon 1851.* Un vol. in-8° ornée de fig., blasons, fac-simile.

Il est assez étonnant que les manuscrits les plus intéressants pour l'histoire de Lyon et des provinces voisines se trouvent exilés depuis nombre d'années dans la bibliothèque de la Faculté de Médecine à Montpellier. On auroit de la peine à se l'expliquer, si l'auteur de ce volume ne nous apprenoit qu'elle doit une pareille faveur à M. Prunelle, alors membre de cette Faculté, et commissaire chargé par le gouvernement de la répartition des dépouilles des monastères et des châteaux entre les bibliothèques des départements. Le savant médecin des Eaux de Vichy étoit loin de prévoir à cette époque le rôle qu'il joueroit plus tard à Lyon, et il déshérita cette ville au profit de Montpellier, dont hélas, la reconnoissance ne fut pas de longue durée! Quoi qu'il en soit, les manuscrits de Pierre Bullioud, de Claude de Bellièvre, de Samuel Guichenon, n'en restèrent pas moins à Montpellier où ils ne sont consultés que par des personnes étrangères à cette ville. C'est dans le but de remédier à ce fâcheux éloignement et de venir en aide à ceux de ses compatriotes qui s'occupent de l'histoire du Lyonnois que M. Paul Allut a entrepris de donner la notice et la table des précieux manuscrits que nous venons de signaler. M. Allut ne s'est point borné à une sèche

et aride nomenclature ; il nous fait connoître l'auteur avant le manuscrit et assister pour ainsi dire à la composition du recueil dans lequel s'est dépensée sa studieuse existence.

De tous ces recueils, le plus important est, sans contredit, celui qui fut formé par le laborieux Samuel Guichenon, historiographe de la Bresse et de la Savoie ; composé de plus de trente volumes in-folio, il renferme une quantité de titres que l'on chercheroit vainement aujourd'hui dans des dépôts livrés au feu ou au pillage. La lecture seule de cet inventaire éveillera l'attention des savants, et nul doute qu'elle n'attire plus d'un visiteur à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.

M. Allut a voulu nous montrer lui-même tout le parti qu'on pourrait tirer de ces divers recueils. Il a reproduit à la suite des tables plusieurs pièces du plus haut intérêt, parmi lesquelles nous remarquerons les documents relatifs à la célèbre abbaye de Savigny et la requête adressée par Claude de Bellièvre à François Ier, pour demander à ce prince l'établissement d'un parlement à Lyon. Cette grande cité ressortissoit au parlement de Paris ; c'étoit un peu loin pour les plaideurs, mais il n'en a pas moins fallu trois siècles et une Révolution pour que les vœux du juriconsulte lyonnois fussent exaucés.

Ce volume ne se distingue pas seulement par le fond ; il est exécuté avec un art et un goût qui rappellent les plus élégantes productions des anciennes presses lyonnoises. Les blasons de M. Louis Perrin n'ont aucun rapport avec ces blasons de pacotille dont nous sommes inondés depuis quelques années, et l'œil de l'antiquaire le plus exercé ne trouvera rien à reprendre au fac-simile d'une charte-partie du XIIIe siècle, sur lequel on diroit que le temps a laissé tomber son vernis inimitable. N'oublions pas de dire que l'ouvrage est dédié à M. Yéméniz, bibliophile magnifique dont le nom s'associe volontiers à celui de Jean Grollier, comme le nom de Louis Perrin à celui de Jean de Tournes.

NOUVELLES.

— M. l'abbé Jules Corblet vient de terminer un *Glossaire* étymologique et comparatif du patois picard, qui sera lu avec intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de l'étude de nos anciens dialectes provinciaux. Cet ouvrage est divisé en deux parties ; la première, précédée d'une préface et divisée en onze chapitres, traite des origines de l'idiome picard, de ses caractères littéraires, de ses variétés, de sa forme grammaticale, de son orthographe, de sa prononciation, de ses rébus et de ses armes parlantes ; des noms de lieux, de baptême, de famille et de corporations ; des sobriquets historiques et populaires ; du nom des anciennes mesures, etc. Un chapitre bibliographique est consacré à indiquer les ouvrages en langue romane qui se ressentent le plus de l'influence du dialecte picard ; les opuscules, écrits en patois moderne, et les mémoires et articles qui concernent l'idiome picard. Ces recherches bibliographiques sont accompagnées de nombreuses citations. Dans un autre chapitre, l'auteur a recueilli non seulement les locutions proverbiales, les proverbes moraux, météorologiques et hagiographiques anciens et modernes, mais encore un nombre considérable de dictons populaires et historiques relatifs aux villages et aux familles nobles de Picardie.

La deuxième partie comprend le *Glossaire* étymologique et comparatif de plus de six mille mots recueillis dans les départements de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et du Pas-de-Calais, avec l'indication de leurs diverses acceptions, de leurs synonymes, de leur étymologie et de leurs congénères, choisis principalement dans les langues néo-latines et dans les patois normand, rouchi, wallon, lorrain, berrichon, franc-comtois, bourguignon, champenois, languedocien et provençal.

— On vient de découvrir près de Marbourg, petite ville de la Hesse-Electorale, un manuscrit très précieux de Denis Papin, l'illustre Français qui constata le premier l'emploi qu'on pouvoit faire de la vapeur comme force motrice, et qui trouva ainsi le principe de la machine à vapeur. Ce manuscrit est intitulé : *Traité des opérations sans douleur*. L'auteur y examine les différents moyens qu'on pourroit employer pour endormir la sensibilité des malades et leur éviter la douleur des opérations. Ce travail, que Papin composa à l'époque où il étoit professeur à l'université de Marbourg, et dans lequel son génie entrevoyoit déjà la découverte réalisée de nos jours du chloroforme et de l'éther sulfurique, n'eut alors aucun succès. Ses collègues, auxquels il communiqua ses idées, ne les approuvèrent pas et l'engagèrent à ne point publier son ouvrage.

Papin, qui comprenoit l'importance des idées qu'il émettoit, éprouva un profond découragement, et cette circonstance lui fit abandonner l'exercice de la médecine, qu'il avoit pratiquée jusqu'à ce moment avec assez de succès, pour se livrer exclusivement à l'étude de la physique, dans laquelle il fit, quelques années plus tard, des découvertes qui ont immortalisé son nom. Le manuscrit de Papin porte la date de 1681. En quittant l'Allemagne pour revenir en France, il le donna à un vieux médecin, le docteur Bœrner, son ami, qui seul lui avoit offert des encouragements. Il appartenoit, en dernier lieu, au pasteur Lahn, instituteur aux environs de Marbourg, qui est mort au mois de janvier dernier. Il vient d'être acquis par le grand-duc de Hesse pour sa bibliothèque particulière, déjà très riche en manuscrits précieux.

Nous pouvons ajouter que M. Éloi Johanneau vient de publier une petite pièce de quatre pages, à propos des diverses contestations qui ont eu lieu à Blois sur l'élévation d'une statue à Denis Papin. Cette brochure en vers est intitulée : *la Papinéide en inscriptions et en épigrammes, ou Dix ans de guerre intestine à Blois*.

Voici une strophe qui pourra donner une idée du reste de cette composition :

Archimède nouveau, proscrit par ta patrie,
Dans ta cité natale avec gloire rentré,
Tu triomphes enfin des serpents de l'envie ;
Élevé sur ce fleuve, encore plus admiré,
Vois passer, sous tes yeux, l'œuvre de ton génie !

— Les amateurs de numismatique recherchent avec ardeur une médaille qui n'aura pas moins de succès parmi les paléographes. Nous voulons parler de celle que la société des Antiquaires de Picardie vient de faire frapper en l'honneur de Ducange, et pour conserver le souvenir de l'inauguration du monument qu'elle a élevé en 1849 à la mémoire du célèbre auteur du Glossaire, né à Amiens en 1610. Cette médaille de grand module (62 millimètres) reproduit d'un côté la tête de l'illustre amiénois, et de l'autre le monument qui décore aujourd'hui l'une des places publiques de sa ville natale. C'est par M. Depaulis que les coins et poinçons ont été exécutés, et l'éminent artiste a mis dans son œuvre tout le mérite qui depuis longtemps l'a placé au rang de nos plus habiles graveurs.

— M. Jean-Louis-Antoine Costes, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon, membre de l'Académie de cette ville et de la société des Bibliophiles françois, est décédé à Lyon, le 5 mai 1851. Dans un de nos prochains numéros, nous consacrerons un article à la mémoire de ce bibliophile distingué, particulièrement connu par la richesse de sa collection lyonnoise.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

MAI — 1851.

476. ALPHONSUS DE HERRERA. Disceptatio aduersus Lutheranos de valore operum bonorum ; qua dilucide ostenditur quid per virtutis opus christianus quisque. *Parisiis, Sim. Colinæum*, 1540, in-8, dem.-rel., mar. RARE.. 14— »

477. AMOURS (les) D'ANNE D'AUTRICHE, épouse de Louis XIII, avec le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV, roi de France. Où l'on voit au long comment on s'y prit pour donner un héritier à la couronne, les ressorts qu'on fit jouer pour cela, et enfin tout le dénouement en cette comédie. *Londres (à la sphère)*, 1738, pet. in-12, v. ant. tr. d. (*Ex. rel. sur brochure*).......... 21— »

478. ARREST DU CONSEIL D'ESTAT du roi, par lequel le vin voicturé par la rivière de Vienne contremont la rivière de Loyre, autre que du creu du pais d'Anjou, est exempt de l'imposition des quatre livres dix solz pour pipe de vin. *Orleans par Fabian Hotot*, 1609, pet. in-8, dem.-rel. mar.................................. 9— »

479. ARREST PAR LEQUEL EST DÉCLARÉ le droict de péage sur la rivière de Sarte, en la seigneurie de Cheffé, à cause des marchandises qui y sont redevables. Lesquelles payeront

et acquitteront le dict droict de péage en la forme et manière qui s'en suit. *A Orléans, par Fabian Hotot*, 1598, pet. in-8, d.-rel. mar........................ 8— »

480. **Arrest par lequel est déclaré** le droict de sallage prétendu par les seigneurs de la Roche au Duc, aliàs la Roche au Moyne, ès lieux des pontz de Sée ou ville d'Angers. *A Orléans, par Fabian Hotot*, 1605, pet. in-8, d.-rel. mar.............................. 9— »

481. **Bacchius** (*and*). De thermis. *Patavii*, 1711, in-fol., v. granit.................................. 18— »

Cette édition est augmentée d'un huitième livre.

482. **Baccius** Elpidanus. De naturali vinorum historia, de vinis Italiæ et de conviviis antiquorum libri VII. *Romæ*, 1596, in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)..... 95— »

Superbe exemplaire de l'édition originale rare et recherchée. Voyez Brunet, *Manuel du libraire*, tom. 1er, page 228.

483. **Baronius**. Metra miscellanea auth. R. P. Bonaventura Baronio. *Coloniae*, 1657, in-12............... 8— »

Pièce rare, avec frontispice gravé.

484. **Barthelemy**. Apologie du banquet sanctifié de la veille des rois, par Me Nicolas Barthelemy, advocat en parlement. *Paris*, 1664, pet. in-12, v. rac. fil. tr. d.. 9— »

485. **Bibliorum utriusque testamenti icones**, summo artificio expressae, historias sacras ad vivum exhibentes, et venustis carminibus exornatæ (a Conr. Weiss). *Francofurti ad Mœn., impensis Hier. Feyerabend*, 1571, pet. in-8, vél. blanc (*première reliure bien conservée*)... 78— »

Fort bel exemplaire d'un livre recherché pour deux cents gravures en bois dont il se compose et qui sont dues à Josse Amman, Sig. Feyerabend, Hans Bocksberger et autres. Cet exemplaire porte la signature *d'Abrah. Ortelius*.

486. **Bigarrures** (les) et touches du seigneur des Accords avec les apophtegmes du sieur Gaulard et les escraignes

dijonnoises. *Rouen, Louys du Mesnil*, 1628, pet. in-12, JOLI EXEMPL. . . . . 24— »

Voici un livre beaucoup meilleur et plus utile surtout qu'on ne le suppose. Etienne Pasquier, il est vrai, tout en approuvant le travail d'Etienne Tabourot, auteur des *Bigarrures*, le blâme d'avoir surchargé son ouvrage d'exemples peu décents ; ce qui est très exact. Tabourot se défend par la nécessité de faire lire son livre, qui, sans cet attrait, dit-il, « resteroit confondu avec la multitude et facilité grande des livres qui abâtardissent les « esprits. » Je ne sais jusqu'à quel point est valable cette excuse ; mais très certainement, sans ce côté blâmable des Bigarrures, la partie utile et instructive du livre n'auroit pu seule le sauver de l'oubli, ou du moins ne l'auroit pas fait rechercher comme il l'est encore par les curieux, grâce à son classement bibliographique dans les facéties.

Etienne Tabourot, né à Dijon en 1547, mort en 1590, fut avocat au Parlement de cette ville, puis avocat du roi. Il se délassoit de ses travaux sérieux par des recherches d'une érudition qui, pour s'exercer sur des sujets comiques, n'en étoit pas moins réelle et profonde. Sa famille, distinguée dans la robe, avoit pour armoiries un tambour avec devise : *A tous accords*; origine de la seigneurie imaginaire d'Etienne Tabourot. Ses bigarrures sont un traité didactique en prose avec de nombreux exemples, de toutes les parties de la poétique et des formes bizarres qu'elle affectoit de son temps. Je ne sais où l'on trouveroit ailleurs des indications aussi précises sur *les rébus* dits de Picardie par lettres, chiffres, notes de musique, dessins, mots renversés ou sous-entendus, etc. ; sur *les équivoques* françois et latins, pour parler comme lui ; *les amphibologies* ou *entend-deux* ou *trois ; les contrepéteries, les allusions*, les vers *rétrogrades, numéraux, rapportés, lettrisés* ou *paronœmes, léonins, coupés, descriptifs*, etc. sur les *acrostiches, les notes, les épitaphes*, et toutes sortes de pièces enfin « *folastrement et ingénieusement pratiqués.* » VIOLLET LEDUC.

487. BOUCHET. Les annales d'Aquitaine, faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan, par Jean Bouchet, augmentées de plusieurs pièces rares et historiques extraites des bibliothèqnes et recueillies par Mounin. *Poictiers*, 1644. — Les mém. et recherches de France et de la Gaule Aquitanique, du sieur Jean de la Haye, baron des Coustaux, contenant l'origine des Poictevins et les faicts et gestes des premiers roys, princes, comtes et ducz, leurs généalogies, alliances, etc. *Poictiers*, 1643. — De l'université de la ville de Poictiers du temps de son érection, du recteur et officiers et priviléges de ladite université. Extrait d'un ancien manu-

scrit latin gardé en la bibliothèque de M. J. Filleau, advocat au siége présidial de Poictiers. 1643, 3 part. en 1 vol. pet. in-fol., mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes dn Roi Louis XIV*)............................ 68—»

Très bel exemplaire d'un livre fort rare dans cette condition.

488. **Brébeuf.** Poésies diverses. *Imp. à Rouen et se vendent à Paris, chez Ant. de Sommaville,* 1662, pet. in-12, v. br. (*Aux armes de Bonnier de la Mosson*)...... 12—»

Guillaume de Brebeuf, né à Rouen, d'autres disent à Thorigny en Basse-Normandie, en 1618, est mort à Venoix, près de Caen, en 1661.

489. **Cabinet** (le) **jésuitique**, contenant plusieurs pièces très curieuses des Révérends Pères Jésuites, avec un Recueil des mystères de l'Église romaine. *Cologne, J. Le Blanc,* 1682, titre gravé. — Légende véritable de Jean Le Blanc. *S. l. (à la Sphère)*, 1682. — Onguent pour la brûlure, ou le Secret pour empêcher les Jésuites de brûler les livres. *Cologne, P. Marteau (à la Sphère)*, 1582 (1682), pet. in-12, v. fauv. fil. (*Frontispice gravé par Harrewyn.*) 12—»

490. **Charron** (*Pierre*). De la sagesse, trois livres. *Leide, Jean Elsevier, s. d.* pet. in-12, tit. gr. mar. r. fil. tr. d. (*Jolie reliure*)........................... 36—»

Exemplaire bien conservé. H. 4 p. 9 l. 1/2.

491. **Chronique de Flandres,** ancienement composée par auteur incertain et nouvellement mise en lumière par Denis Sauvage de Fontenailles en Brie. *Lyon, G. Rouille,* 1562. — Les mémoires de messire Olivier de la Marche, nouv. mis en lumière par Denis Sauvage. *Lyon,* 1562, in-fol. cuir de Russie, tr. d. (*Rel. anglaise*)....... 45—»

Très bel exemplaire.

492. **Conjectures sur les mémoires** originaux dont il paroît que Moyse s'est servi pour composer le livre de la Genèse (par Astruc). *Bruxelles, Fricx,* 1753, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Padeloup*)......................... 16—»

Bonne dissertation peu commune en cette condition.

493. **Conquêtes** (les) **amoureuses du grand Alcandre** dans

les Païs-Bas, avec les intrigues de la cour (par Sandras de Courtilz). *Cologne*, 1690, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor.. 14—»

494. COUSTUMES DE BEAUVOISIS, par Phil. de Beaumanoir. Assises et bons usages du royaume de Jérusalem, par Jean d'Ibelin, et autres anciennes coutumes, le tout tiré des manuscrits avec des notes et observations, et un glossaire, par Thaumas de la Thaumassière, avocat en Parlement. *Bourges, Fr. Toubeau, et a Paris, chez Billaine*, 1690, in-fol. v. ant. fil. (*Thouvenin*)..... 67—»

Livre rare et recherché ainsi complet.

495. DENESLE. Les préjugés du public, avec des observations. *Paris*, 1747, 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. d. (*Padeloup*). JOLIE CONDITION.......................... 10—»

496. DICTIONNAIRE (le) DES HALLES, ou extrait du dictionnaire de l'Académie françoise (par Artaud). *Bruxelles, Foppens* (*à la Sphère*), 1696, pet. in-12, d.-rel. m. NON ROGNÉ. RARE.. 38—»

497. DIONYSII CARTHUSIANI contra Alchoranum et sectam Mahometicam lib. V. *Coloniæ*, 1533, in-8, fig. sur bois, v. ant. à comp., fil. (*Rel. du XVIe siècle*)...... 12—»

Ouvrage rare, auquel est ajouté, dans le même volume, le suivant, non moins important : *Apologia Pet. Sutoris, aduersus damnatam Lutheri hæresiam de votis monasticis, etc.* 1531, fig. en bois.

498. DISSERTATIONUM LUDICRARUM et amoenitatum scriptores varii. *Lugd. Batav., apud Fr. Hegerum*, 1644, pet. in-12, vél. blanc.............................. 18 »

Ce volume contient entre autres choses curieuses, les dissertations suivantes :

Encomium pulicis Cœlii Calcagnini. — Laus formicæ Ph. Melanthonis. — Laus aureris Scaligeri. — Encomium asini J. Passeratii. — Democritus seu de risu, Erycii Puteani. — Laus elephantis Justi Lipsii, etc., etc.

499. DRUDO. Equitis Franci et adolescentulae mulieris Italae practica artis amandi, insigni et iucundissima historia ostensa ; cui præterea, quæ ex variis autoribus antehac

annexa sunt, aliaquaedam huic materiae non in conuenientia primum accesserunt, eaque singularia. *Francofurti, Wolfg. Hofmanni*, 1625, pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*)........................ 32— »

Volume curieux et peu commun. Et parmi les parties intéressantes l'on remarque : *Historia de Eurialo et Lucretia.*— *Literæ eroticæ* — *de matrimonio literati.* — *Bossus de immoderato mulierum cultu.* — *Jo. Joviani Pontani Charon Dialogus.* — *De utilitate matrimonii* — *Calor viri et mulieris, etc.*

500. Ecole (l') des amans, ou l'art de bien aimer. *Paris*, 1700, pet. in-12, fig. vél. blanc de Holl...... 14— »

Volume peu commun. On trouve à la fin des réflexions importantes sur l'amour pour la conduite des amants.

501. Erasmi Roterodami Stultitiæ laus. — *Bâsle, Froben, s. d.*, in-4, v. ant., fil. (*Elég. rel.*).......... 35— »

Cette édition fort rare, qui paroît être la première, est ornée d'un très beau frontispice gravé sur bois par *Urse Graf*, qui exerçoit en 1510.

502. Espencaeus (*Claudius*). Collectarum ecclesiasticarum liber unus. *Parisiis, Guil. Morelii*, 1566, in-8, d.-rel., mar.................................. 14— »

Volume rare dédié à Marguerite de France, sœur de François Ier, par une pièce en vers latins. Recueil de poésies latines avec la traduction en vers françois à côté.

503. Fabricius (*Georgius*). Grammaticorum veterum libelli de proprietate et differentiis sermonis latini. Item, de Verbis apud Terentium. *Lipsiae*, 1579, pet. in-8, relié sur brochure........................ 16— »

504. Floutrières (P. de). Traitté d'Horologéographie, auquel est enseigné à descrire et construire toutes sortes d'horologes au soleil, en quelque superficie plane que ce soit. *Paris*, 1638, in-8, fig., s. b. vél. *Rare*... 8— »

505. France (la) démasquée, ou ses irrégularitez dans sa conduite, et maximes. *La Haye, chez Jean Laurent* (*à la sphère*), 1671, pet. in-12, v. f. fil. tr. d. (*Simier*.................................. 9— »

506. FRANCO (*Nicolo*). Le pistole vulgari. *Venetiis apud Ant. Gardane*, M. D. XXXXII, pet. in-8, v. f., tr. dor., *anc. rel*.............................. 18— »

Bel exemplaire de *Balesdens*, avec sa signature sur le titre. On peut consulter sur ces lettres la note de Ch. Nodier dans sa *description raisonnée d'une jolie collection de livres, etc.*

507. FREGOSO. Le ris de Démocrite et le pleur de Héraclite, philosophes, sur les folies et misères de ce monde. Invention de M. Antonio Phileremo Fregoso, chevalier italien, interprétée en rime françoise, par noble homme Michel d'Amboise, écuyer. *Paris, Arnoul l'Angelier*, 1547, in-8, v. f., fil. tr. dor. (exemplaire d'une belle conservation............................ *45— »

Michel d'Amboise étoit fils naturel, mais reconnu, de Charles d'Amboise, amiral de France, lieutenant-général du roi en Lombardie. Michel naquit à Naples vers 1500. Il fut élevé avec Georges d'Amboise, fils légitime de l'amiral, et continua à vivre près de son frère après la mort de leur père, qui eut lieu en 1511. Michel accompagna Georges à la bataille de Pavie ou celui-ci fut tué (1525). Il fut recueilli par Catherine d'Amboise, comtesse de Clèves et sœur de son père ; mais alors il lui fallut quitter les armes, et se livrer à l'étude du droit, pour laquelle il paroît n'avoir pas eu une grande vocation. Il se brouilla avec sa protectrice et s'adonna avec passion à la poésie.

Le ris de Démocrite et le pleur d'Héraclite est la traduction du poème italien intitulé *Riso di Democrito e pianto d'Eraclito* de Fregoso, poète du XVI[e] siècle. L'original est en tercets et la traduction en huitains. Le sujet, comme celui de nos vieux poètes et celui du Dante, est un songe ou une vision. L'auteur, conduit par son bon ange, consulte Democrite, qui rit des travers des hommes, et ensuite Héraclite, qui gémit sur leurs crimes, etc.

VIOLLET-LE-DUC.

508. GASSOT. Le discovrs dv voyage de Venise à Constantinople, contenant la querelle du grand seigneur contre le Sophi : auec élégante description de plusieurs lieux, villes et citez de la Grèce, et chose admirable en icelle, par maistre Jacques Gassot. *Paris, chez François Jacqvin*, 1606. in-8, d.-rel., v. fauve........... 9— »

509. GNAPHAEUS. Comoedia acolasti, titulo inscripta de filio prodigo, authore Gulielmo Gnaphaeo, gymnasiarcha

Hagiensi : atque Gabr. Prateoli Marcossii commentariis illustrata. *Parisiis*, *apud Viduam Mauricii à Porta*, 1554, in-8, v. f., fil. tr. d. . . . . 18— »

Fort bel exemplaire d'une édition rare.

510. HISTOIRE DES DERNIERS TROUBLES DE FRANCE, soubs les règnes des roys très chrestiens Henry III et Henry IIII, avec un recueil des edicts et articles accordez par le roy Henry IIII pour la réunion de ses subjects, (par P. Mathieu), *s. l., imprimé l'an de grâce* 1601, gros vol. pet. in-8, mar. vert fil. (*Anc. rel.*) . . . . 20— »

Dans le même volume : *Histoire véritable des guerres entre les deux maisons de France et d'Espagne, avec la généalogie de la maison de Bourbon*, etc.

511. HISTOIRE GÉNÉRALE de la réforme de l'ordre de Citeaux en France (par Dom Gervaise). *Avignon*, 1749, in-4, v. Bon livre devenu rare. 18— »

512. HISTOIRES ADMIRABLES ET MÉMORABLES advenues de nostre temps, recueillies de plusieurs bons autheurs ; nouvellement mises en lumière, par Simon Goulart. *Paris*, 1618, 3 gros vol. in-12, vél . . . . 18— »

Simon Goulard, né à Senlis en 1543, mort en 1628, médecin, ministre protestant, fut un écrivain laborieux et un commentateur fécond. Il a recueilli dans ces volumes tous les faits singuliers et extraordinaires qui eurent lieu de son temps, et il les a rangés par ordre alphabétique. C'est le livre de cette espèce le plus curieux et le plus complet.

513. JAMIN. Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps, par le R. P. Nicolas Jamin, de la congrégation de Saint-Maur. *Bruxelles*, 1773, in-12, mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*) . . . . 10— »

514. LACTANTII (*L. Coelii*) Firmiani (opera). *Lugduni, J. Tornæsium*, 1548, in-16, maroq. roug, fil. tr. d. (*Anc. rel.*) . . . . 35— »

Joli volume dans sa première reliure du temps.

515. LA FONTAINE. Contes et nouvelles en vers. *Ams-*

terdam, 1685, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, fig. de Rom. de Hooge, mar. vert, dent., tr. d. (*Simier*).... 50—»

Superbe exemplaire pour les épreuves : il est grand de marges et provient du prince d'Essling.

516. La Fontaine. Contes et nouvelles en vers. *Amsterd. P. Brunel*, 1699, 2 vol. pet. in-8, fig. de *Romain de Hooge*, mar. r. tr. d. (*anc. rel. janséniste*)..... 34—»

Bonne condition, bonnes épreuves.

517. Locke (*Jean*). Œuvres diverses. *Rotterdam*, 1710, pet. in-8, v. m. (*aux armes de Saint-Ange*).... 10—»

Lettre sur la tolérance. — De la conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité. — Discours sur les miracles. — Mémoires sur la vie du comte de Shaftesbury. — Le tout précédé d'un éloge historique de Jean Locke par Jean Leclerc.

518. Mangin (l'abbé de). Introduction au saint ministère ou la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'état ecclésiastique. *Paris*, 1750, 3 vol. in-12, mar. r. larges dentelles, tr. dor. (*belle reliure ancienne*)................................ 12—»

519. Mantuani carmina.— *Venetiis, impressum per Jacob. de Leucho..... M. CCCC. XCIX.* In 4, mar. rouge fil., tr. dor. armoiries (*Padeloup*)................ 75—»

Très bel exemplaire d'une édition rare ; on a ajouté un ancien portrait de l'auteur.

520. Manutius (*Aldus*). De quæsitis per. epistolam lib. III Aldi. Manutii Paulli. F. Aldi. N. *Venetiis Aldus*, 1576, petit in-8.............................. 24—»

Bel exemplaire d'un ouvrage estimé, curieux et rare.

521. — Epitome orthographiæ Aldi Manutii Paulli F. Aldi N. seorsum excusus magni Aureli Cassiodori de orthographia libellus, edente et emendante Ludov. Carrione. *Antverpiæ, Christ. Plantini*, 1579, in-8....... 18—»

522. Massillon. Oraison funèbre de très haut, très puissant, très excellent prince François-Louis de Bourbon, prince de Conty; prononcée dans l'église Saint-André-des-

Arcs, le 21 juin 1709, par le P. Massillon, prêtre de l'Oratoire. *Paris*, 1709, gr. in-4, mar. noir., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)............................. 28— »

Edition originale aux armes des Conty. Un portrait très bien gravé du prince se trouve au 2e feuillet.

523. Mercerius (*Nicolaus*). De conscribendo epigrammate. *Parisiis*, 1653, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*anc. rel. avec armoiries*).................. 28— »

Joli volume dont le frontispice est gravé par Michel Lasne, ainsi qu'un beau portrait de l'auteur.

524. Meyrick's. Ancient Armour, *London*, 1842, 3 vol. pet. in-fol., dos mar. r., tr. dor. élégante reliure. Publié à 550 francs, réduit à........................ 270— »

Nouvelle édition, augmentée par l'auteur, aidé de tous les savants de l'Europe.

Recherches sur les anciennes armes et armures des Chevaliers, lors de leur existence en Europe, et particulièrement depuis la conquête des Normands jusqu'au règne de Charles II, avec un glossaire pour les anciens mots.

Toutes les planches sont enluminées en or, en argent et en couleurs, à la façon des anciens manuscrits, sur un papier glacé imitant *la peau vélin*, et forment un ouvrage des plus remarquables.

525. Mœurs (les). (par Panage, mot tiré du grec, répondant à celui de Toussaint). *S. l.*, 1755, 3 part. en 1 vol, in-12, fig., mar. r. fil., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 10— »

526. Mourgues. Plan théologique du Pythagorisme, et des autres sectes sçavantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des Pères contre les payens, avec la traduction de la Thérapeutique de Théodoret où l'on voit l'abrégé de ces fameuses controverses, par le R. P. Michel Mourgues, professeur en l'Université de Toulouse. *Amst.*, 1714, 2 vol. pet. in-8, vél. 14— »

527. Moyen (le) de parvenir. Œuvre contenant la raison de tout ce qui a esté, est et sera, (*par Beroalde de Verville*). *Imprimé cette année*, (*Holl. Elzev., vers 166....*),

pet. in-12 de 439 pages, mar. rouge fil. à comp. tr. dor................................. 65— »

C'est la meilleure édition et la plus rare de celles qu'on attribue aux Elzeviers.

528. MOYEN (le) DE PARVENIR, (par Beroalde de Verville), *S. l.*, 100070073, 2 vol. pet. in-12, v. m..... 12—»

529. NAUDÉ (*Gabriel*). Considérations politiques sur les coups d'estat. *S. l., sur la copie de Rome, (à la Sphère)*, 1667, pet. in-12, v. jasp. fil. tr. dor (*Derome*). 12— »

Joli exemplaire de la bonne édition.

530. PALAIS (le) DES CURIEUX, auquel sont assemblées plusieurs diversitez pour le plaisir des doctes, et le bien de ceux qui désirent sçavoir, (par Beroalde de Verville). *Paris, Veuve Guillemot*, 1612, pet. in-12, v. fauve (*anc. rel.*)............................ 14— »

Fort joli exemplaire. Un exemplaire de l'édition imprimée à *Troyes, Garnier*, d.-rel. maroquin.................................... 5 fr.

531. PARADIN. Les devises héroïques de Claude Paradin; du seigneur Gabriel Syméon et autres aucteurs, *Anvers, Plantin*, 1562, in-16, veau fauve, fil. (*Petit*)... 18— »

Jolie édition ornée de figures sur bois.

532. PARALLÈLE POÉTIQUE DE LOUIS-LE-GRAND, avec les princes surnommez grands, ou recueil de sonnets et devises faits par les beaux esprits du siècle, à la gloire de sa majesté, par De Vertron. — Id. mis en vers et accompagné de devises, par Magnin. — Recueil de sonnets en bouts rimez à la gloire du roy, proposez par Quinet. — Trad. du parallèle de Louis-le-Grand, par de Sainte-Croix Charpy, *au Havre*, 1686, 4 part. en 1 vol. pet. in-12, port. v. br........................... 12— »

Ces quatre ouvrages, imprimés séparément au Hâvre-de-Grâce, par Jacques Gruchet, en 1686, ont été réunis en un vol. avec un joli portrait de Louis XIV.

533. PASSE-PARTOUT (le) galant, par M. ****, chevalier de l'ordre de l'Industrie et de la Gibecière. *A Constantino-*

ple, imprimé dans la présente année (1704), in-12, v. gr. dent. tr. d.......................... 18 — »

Recueil composé d'histoires suivies, la plupart satiriques, dirigées contre le clergé et assez bien racontées. Bel exemplaire.

534. PASSE-TEMPS (le) ROYAL, ou les Amours de Mlle de Fontanges. *S. l. d. n.* pet. in-12, v. br........ 6 — »

535. PÉNITENCE (la) COURONNÉE, ou les sept Pseaumes de la Pénitence, traduits en françois, avec une explication tirée des saints Pères et autheurs ecclésiastiques, par le P. George Chastellain. *Paris*, 1677, in-12, mar. r. à comp. fil., tr. d. (*Dusseuil*).................. 12 — »

536. PLUVINEL. L'instruction du roy en l'exercice de monter à cheval. *Paris*, 1625, in-fol., fig. de Crispian de Pas, mar. vert, dent., tr. d. (*Belle reliure anglaise de Clarke et Bedford*)......................... 145 — »

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE avec le titre imprimé, dont les épreuves sont superbes. On y trouve les portraits gravés par Crispin de Pas de Pluvinel, René de Menou, du Roy, et Roger de Bellegarde.

537. POETARUM EX ACADEMIA GALLICA, qui latinè, aut Græcè scripserunt, carmina. *Parisiis, Ant. Boudet*, 1738 in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Ancienne reliure fleurdelysée*)............................... 20 — »

538. PORPHYRE. Traité touchant l'abstinence de la chair des animaux, avec la vie de Plotin par ce philosophe, et une dissertation sur les génies (et une vie de Porphyre), par De Burigny. *Paris*, 1747, in-12, v. m...... 4 — »

539. PRÉDICTIONS GÉNÉRALES et particulières pour l'année M. DCC. XLI. et autres. *Paris, chez Tel. à la Sibylle*, 1741, pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Capé*). 28 — »

Joli petit volume relié sur brochure.

540. PUFENDORF. Les devoirs de l'homme, et du citoien, tels qu'ils lui sont prescrits par la loi naturelle. Trad. du latin par J. Barbeyrac. *Amst.* 1715. in-12, port. v. m. (*Anc. rel.*)......................... 7 — »

541. RECUEIL DES ÉNIGMES de ce temps (par Cotin). *Paris, Legras*, 1687, petit in-12, v. rac. dent., tr. d. 10 — »

Volume relié sur brochure et qui est un recueil de poésies galantes et ayant pour titre mille noms différents, tels que : le pétard, la chandelle, le hameçon, la puce, le pucelage, les lettres de l'imprimerie, la mouche d'une dame, la chemise, le sein d'une dame, etc. etc.

542. RELATION DE L'ORIGINE du progrès et de la condamnation du quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses (par Phelippeaux) 1732, 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)... 14 — »

On peut lire sur cet ouvrage une longue et intéressante note de M. Barbier dans la dernière édition du *Dictionnaire des anonymes*, etc.

543. RONDELET. L'histoire entière des poissons, composée premièrement en latin par maistre Guillaume Rondelet, docteur régent en médecine en l'Université de Mompelier; maintenant traduite en françois sans auoir rien omis estant nécessaire à l'intelligence d'icelle, (par Laurent Joubert auec leurs portraits au naïf. *Lion, Macé Bonhome*, 1558, pet. in-fol., m. r. fil., t. d. (*Padeloup*) 70 — »

Très bel exemplaire d'un livre rare, enrichi de figures sur bois.

544. REUSNERUS (*Nicol.*). Icones sive imagines viuæ, literis Cl. Virorum, Italiae, Graeciae, Germaniae, Galliae, Angliae, Ungariae. Ex typis Valdkirchianis in lucem productae, cum elogiis variis. *Basileae, apud Conr. Valdkirch.* 1589, pet. in-4, v. fers à froids, tr. dor. ciselée. 68 — »

Volume FORT RARE, orné de 82 portraits très bien gravés sur bois. Il y a à la fin une petite partie intitulée : *Icones aliquot clarorum virorum Germaniae, Angliae, galliae, etc. cum elogiis Theod. Ivingero*, 1589, avec 8 portr. On remarque entre autres les portraits des personnages suivants : Aristote, Ciceron, Dante, Pétrarque, Arétin, Pogge, le card. Bessarion, Callimaque, Marsile Ficin, Pontanus, Mantuan, P. Bembo, Montanus, And. Alciat, Sannazar, Arioste, Th. Morus, J. Fischer, P. Ramus, Et. Dolet, etc., etc. Le texte est composé d'éloges en vers latins par les meilleurs poètes du temps.

545. ——. Nicolai Reusneri agalmatum aureolorum liber singularis. I septem virtutes. II septem artes. III quatuor artes maiores. IV novem musae. V tres gratiae. VI septem

planetae. VII, XII anni tempora. *Argentorati, apud Bernardum Jobinum* (1591), pet. in-8, cuir de Russie 38— »

Petit volume rare composé de 48 feuillets, orné de 47 fort jolies figures gravées sur bois, par Tobie Stimmer. Chaque fig. est entourée d'une bordure et le texte qui se compose de vers latins et allemands est de Nic. Reusner; au verso du 37e feuillet se trouve le portrait de Nicol. Reusner avec ses armoiries.

546. SCIENCE (la) DES MÉDAILLES, nouv. édition avec des remarques historiques et critiques (par le P. Jobert). *Paris, Debure*, 1739, 2 vol. pet. in-8, front. gr. rel. en vélin. (BON EXEMPL.)........................ 18— »

547. SENTENCES, PRIÈRES ET INSTRUCTIONS CHRESTIENNES tirées de l'ancien et du nouveau Testament, par le sieur de Laval (le duc de Luynes). *Paris, P. le Petit*, 1676, in-12, mar. r. à comp. fil. tr. d. (*anc. rel.*)......... 16— »

548. TERENTIUS. In singulas scenas argumenta, ferè ex AElii Donati commentariis transcripta. Versuum genera per Erasmum roterodamum. *Parisiis, ex offi. Rob Stephani*, M. D. XXXVI, in-8, mar. r. fil. tr. d. (*Padeloup*). 35— »

Fort joli exemplaire d'une édition rare.

549. THÉOPHILE. Ses œuvres. *Lyon, Cl. La Rivière*, 1651, in-8, vél.............................. 12— »

550. TOBIESEN DUBY. Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité, gravées dans l'ordre chronologique des evenements, avec l'explication des faits historiques qui ont donné lieu à leur fabrication. *Paris*, 1786, pet. in-fol. fig. mar. r., fil. tr. d. (*Derome jeune*)... 60 — »

Trente et une planches gravées.

551. TRACTATUS VARII de pulicibus, quorum primus exhibet dissertationem juridicam Opizii Jocoserii de eo, quod justum est, circa spiritus familiares foeminarum, hoc est pulices; secundus laudem et defensionem pulicum; ex Masenii exercitat. oratoriis desumptam; tertius vituperium

et damnationem illorum, ejusdem autoris; et quartus Flochiam Greiffoldiknickknakkii ex Floilandia cortum versicale de Flois, swartibus illis Thiericulis, quae omnes ferè menschos mannos, weibras, jungfras, etc., Behupffere et spitzibus schnablis stechere et beissere solent. *Utopiæ literis alphabeticis* (absque anno), pet. in-12, v. 14— »

Petit recueil rare et curieux orné d'une figure qui se déploie.

552. Vergara (*Franciscus*). De græcæ linguæ grammatica lib. V. Adjecta sunt per auctorem tribus libris mediis scholia non pœnitenda. Item admonitio de operis ordine, simulque de ejus perdiscendi modo, et de Græcanici studii ratione. *Parisiis, apud Guil. Morelium, in aldina bibliotheca*, 1557, in-8, vél.................... 28— »

L'ancre *aldine* se trouve sur le titre. Première édition complète de cette grammaire. Bel exemplaire.

---

553. Description Bibliographique et analyse d'un livre unique qui se trouve au Musée britannique, par Tridace-Nafé-Théobrome, gentilhomme breton. *Au Meschacebé, chez el Eriarbil, York-Street.* 1849, gr. in-8 de 170 pages, papier de Hollande., br................ 20— »

Tiré à cent exemplaires, et non destiné au commerce. Cet ouvrage comprend la description analytique des 64 farces et moralités françoises imprimées de 1542 à 1548, réunies dans un volume vendu en 1845 au Musée britannique pour la somme de 3000 fr. Cette description est due à M. Octave Delepierre, consul de Belgique à Londres.

554. Histoire patriotique des Arbres de la Liberté, par Grégoire, membre de la Convention nationale, précédée d'un essai sur sa vie et ses ouvrages, par Ch. Dugast et d'une introduction, par A. Havard. *Paris*, 1833, in-18, de 282 pages br....................... 2— 50

Exemplaire en papier vélin, tiré à petit nombre. — L'essai sur Grégoire comprend 194 pages, et nous donne des détails intéressants sur cet homme qui a joué un grand rôle dans l'Histoire de la Révolution françoise. On trouve aussi un Catalogue complet des nombreux ouvrages de Grégoire, avec l'indication de chaque publication primitive de chacun d'eux et des langues dans lesquelles beaucoup ont été traduits.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

555. Inventaire des titres recueillis, par Samuel Guichenon, précédé de la Table du Lugdunum Sacroprophanum de P. Bullioud; publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier et suivis de pièces inédites concernant Lyon. *Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon*, 1851, in-8, pap. vél. de 350 pag., plusieurs planches et fac-simile, fleurons....... 10— »

Ce beau volume est dédié à M. Yéméniz *de la Société des bibliophiles françois*, et il n'a été tiré qu'à 160 exemplaires. Voir sur cette publication l'article détaillé, page 266 de ce numéro.

556. Ring (*M. de*). Histoire des Germains depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne; pour servir d'introduction à l'Histoire de l'Empire germanique; *Strasbourg*, 1850, in-8 de 506 pages et 1 carte..... 7—50

On peut lire sur cette bonne publication le compte-rendu inséré dans le journal *la Presse* du 2 janvier 1851. Un simple coup-d'œil ne suffit pas pour apprécier un ouvrage de cette importance.

557. Soyecourt (le comte de). Quelques réflexions sur ce qui se passe ou Remarques historiques et littéraires. *Paris*, 1851, in-12, de 72 pages............... 2— »

Petit volume bien imprimé sur papier de Hollande, curieux et tiré à petit nombre.

— Deux corps de bibliothèque avec devants en chêne, le bas à portes pleines, le haut vitré avec fonds en sapin. Ils ont chacun 4 mèt. de long sur 2 mèt. 80 cent. de haut; — la partie supérieure a 45 cent. de profondeur, et la partie inférieure en soubassement faisant saillie et tablette à poser les livres, a environ 55 à 60 cent.

— Une petite bibliothèque vitrée, en bois d'ébène, marqueté en écaille et cuivre doré, contenant six tablettes garnies en velours ainsi que le fonds, corniches et tringles en cuivre. — Hauteur, 1 mètre 90 cent.; largeur, 1 mètre; profondeur, 33 cent.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; B. HAURÉAU, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN ET JUILLET.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire des numéros 6 et 7 de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

Le Palais des nobles Dames auquel a treze parcelles ou chambres principales : en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires tant grecques, hébraïques, latines que françoyses. Ensemble fictions et couleurs poeticques concernans les vertus et louanges des Dames. Nouvellement composé en rithme françoyse par noble Jehan du Pré, seigneur des Bartes et des Janyhes en Quercy. Adressé à très illustre et très haulte princesse Madame Marguerite de France, Royne de Navarre, duchesse Dalençon, seur du très chrestien roy Françoys à présent régnant.

Lautheur a son livre.

Petit livret si tu gaignes la grace
De la princesse à qui lon te dedye
Heureux seras quoy que le monde dye :
Mais autrement il fault que lon te casse.

Responce du livre à lautheur.

Touchant à moy ie feray mon deuoir :
Et si la dame se tient de moy contente
Pas ne conuient encontre moy quon tente ;
Car me fera par tout le monde voir.

Avec privilege pour six ans.

1 vol. petit in-4 gothique, orné de 18 gravures en bois, composé de 127 feuillets, en y comprenant un petit poëme dont voici le texte : « Dialogue « non moins utile que delectable auquel sont « introduitz les dieux Jupiter et Cupido disputant « de leurs puissances : et par fin ung antidote et « remede pour obvier aux dangiers amoureux.

Au recto du f° 127, à la fin du texte, on lit : Le Registre, *a, b, c, d, e, f. g, h, i, k, l, m, n, o, p, q. Tous sont quaternes, exceplé p, qui est terne, et q, qui est quinterne, comme pourrez veoir par les signatures et réclames.*

Deo gratias.

Le privilege pour six ans annoncé au titre, ne se trouve pas dans l'ouvrage.

Voici la table des matières de ce poëme singulier, telle que l'auteur lui-même l'a donnée au folio 2 r° de son livre :

L'ordre que l'autheur tient au présent livre.

Premièrement, une epistre adressée à la dicte Dame.

Secondement, les noms des autheurs desquelz la plus grant part du sens de ce livre a esté tiré.

Tiercement, le prologue de l'autheur en coupletz, huytains, et ung rondeau donnant summairement entendre le contenu du dict palais pour la pluspart.



Quartement, la première parcelle du palais qu'est la basse court où sont les Dames armigères.

La seconde est la galerie où sont les Dames legieres et agiles.

Tiercement, une chambre où sont les Dames desquelles les troys parties du monde sont nommées en général; et en particulier plusieurs isles, citez, villes, montaignes, mers et revieres.

Après est la sale où sont les Dames ennoblies par sciences tant liberales que mechanicques.

Après une chambre où sont les vierges.

Après une aultre chambre où sont les dames celebrées en loyaulté à leurs marys.

Après sont les dames plus renommées en beaulté.

Après les dames desquelles les dieux poeticques jadis ont esté exprins (épris) en ensuyvant la poesie.

Après les dames abstinentes avec plusieurs histoires merveilleuses.

Après celles qui ont vescu en long eage.

Après celles qui ont eu grant nombre d'enfans, avec plusieurs choses merveilleuses.

Après en la dernière chambre les dames mortes jadis par travail d'enfant et après revenues en vie; et celles qui ont demouré en vie après leurs enfants mortz, et aultres choses merveilleuses touchant l'enfantement.

Finablement ung jardin auquel a troys pavillons : ung de félicité, le second de justice et le tiers de paix, avec plusieurs ballades, rondeaux et autres couleurs rethoricques.

Cette table des matières ne donne que très imparfaitement l'idée des détails curieux que Jean du Pré a réunis dans son livre.

Je vais reprendre séparément quelques uns des chapitres et signaler les faits dignes de remarques qui s'y trouvent.

Dans le prologue, l'auteur suppose que se trouvant fatigué,

il prit un *Homère* et se jeta sur son lit où, sommeillant, il vit en songe une dame qui lui conseilla de mettre à profit les lectures nombreuses qu'il avoit faites. En vain, cherche-t-il à s'excuser sur son insuffisance, la dame, que l'auteur appelle *Noblesse féminine*, l'engage à entreprendre un éloge du sexe et, le faisant lever, elle le conduit dans une contrée merveilleuse, au palais des nobles dames. Sur le portail, on voyoit en lettres d'or un écriteau que l'auteur résume dans le rondeau suivant.

Cest le séiour et le repoz heureux
Des nobles dames que de cueur valeureux
Ont eu le bruyt, la gloire et preeminence
Tant en beaulté, scauoir et abstinence
Quen loyaulté et faictz cheualereux.
Celles aussi qui ont à plusieurs lieux
Donnez les noms et desquelles les dieux
Furent esprins, voyant leur contenance.
Cest le séiour, etc.

Donc qui sera de scauoir curieux,
Entre dedans et verra beaucoup mieulx :
Là trouuera, par très clere apparance,
Quil y a grande et grosse différence
A ce que disent ung grant tas denvieux.
Cest le séiour, etc.

Le chapitre qui suit est l'un des plus curieux. Il est consacré aux *femmes armigères*, c'est-à-dire aux femmes qui se sont illustrées par les armes. Pallas est environnée de Meduse, de Thomiris, de Panthasilée, d'Hippolyte, reine des Amazones, et d'autres héroïnes de la Grèce et de Rome. Les annales du moyen-âge ont fourni à l'auteur beaucoup de faits qu'il a recueillis avec le plus grand soin. Mais son énumération, bien que très détaillée, est confuse et sans ordre. La dernière partie,

de ce chapitre, consacrée aux *dames plus modernes*, comme dit l'auteur, est curieuse et mérite d'être citée.

. . . . . . or venant à propos
Dedans la court ne sceuz prendre repoz
De regarder en la moindre parcelle.
Tant que suruint / la très gente pucelle
Jehanne nommée, de nation francoyse :
Je la congneuz à sa face courtoyse ;
Armée fust / et de geste gaillarde,
Sur ung cheual très aourné de barde,
Que à son marcher sembloit estre de pris.
Si me dist lors / ie veulx quen tes escriptz
Mettes lhistoire comment moy pastourelle,
Simple, benigne, de manière nouvelle
Par ung qui fut le comte de Beaucourt (1)
Fuz amenée à la très haulte court,
Devers le roy noble Charles sixiesme (septiesme)
Remply de dueil/ et de soucy extreme
Pour les Angloys/ en ce temps tenans tout
Son bon pays/ fors que dung petit bout.
A iceluy prononciz la victoire,
Mais nonobstant ne me voulut il croyre
Jusques à ce que par expérience
Et grandz faictz darmes luy monstriz ma vaillance.
Premièrement, Orléans la cité
Fust déliurée de la nécessité
Des dicts Angloys/ et là ie fuz blessée ;
Mais non pourtant/ ne me monstris lassée,
Ains comme loup qui cherche sa pasture
Par les tropeaulx se met en aduenture
Et point ne cesse pour mortel coup ne playe
Jusques à ce qune brebis il aye,

(1) Sans doute le capitaine Baudricourt.

Ou aultre proye de semblable manière,
Jamais en guerre ne me trouuis dernière,
Et mesmement en la cité de Troye
Quest en Champaigne, ie feis la droicte voye
Pour la gaigner et la prendre dassault,
Ce que fust faict sans y auoir default.
Et somme toute, ie conduys de mes mains
Le noble roy en la cité de Raims,
Où fust enoingt de la saincte liqueur,
Et print couronne et tiltre de vainqueur.
Par conséquent, la cité de Paris
Sur les Angloys preusement recouuris,
Montant première par dessus la muraille.
Là fuz frappée dun très grant cop destraille
Parmy la cuysse / Néantmoins sans grant perte
Fust la cité gaignie et recouuerte.
Et pour conclure/ tant fiz peur aux Angloys
Que tout ainsi que les loyaulx Françoys
Les redoubtoyent en voyant leur dommaige,
Semblablement fouyrent mon visaige
Et fust la France pacificque rendu.
Quant ieuz très bien la pucelle entendue,
Je luy dictz lors/ combien que soye indigne
A toy parler/ ô pucelle benigne!
Considérée mon ignare rudesse,
Et daultre part/ ta parfaicte hardiesse,
Ce nonobstant/ voyant ta courtoisie
Et doulce troigne de la quelle es saysie,
Je menhardis à parler plus auant,
Te suppliant faiz moy clerc et scauant
Que sont les dames estans cy en présence,
A celle fin que quant la congnoissance
Auray certaine/ alors je les escripue
Si quà tousjours/ leur renommée viue :

Non que ie dye mon œuure estre immortelle,
Ma rude muse na pas qualité telle ;
Mais ainsy comme ung dyamant précieux
Rend ung anneau trop plus spécieux,
Quand on lenchasse/ ainsi leurs faictz illustres
A mes escriptz donneront plus beaulx lustres.
Lors la pucelle, congnoissant mon entente,
Me respondit / certes, ie suis contente
Te demonstrer/ comme par ung brevet
Ce que tu as de sauoir tant dehait.
Vois tu la dame qui si viste remue
Entre ses mains une pesant massue,
Cest la Marie dicte Puteoline, (1)
Que de son temps eust la force herculine,
Le cueur haultain et couraige inuincible,
Que bien souuent en la guerre nuysible
Porta les armes estant toute première
Pour batailler et plusieurs foys dernière,
Sans que iamais pour playe que receust
Ne sesbahist/ au moins quon laperceust.
Encore plus / quest grande merueille
En chasteté ce fut la nompareille :
En fréquentant virile compagnie
On ne sceust onques que commist vilennie.

(1) Marie de Puzzole, femme guerrière du XIV[e] siècle, étoit contemporaine de Petrarque, suivant Ravisius Textor qui s'exprime sur elle en ces termes : « Maria Puteolana à Puteolis, Campaniœ urbe nomen adepta, bellica virtute maxime floruit etate Francisci Petrarche. Erat laborum apprime patiens ab ipsa jam inde adolescentia : Abstinebat vino, erat parca cibi et verborum. Rejiciebat colos, pensa, fusos et lana et cetera que muliebrem decent mollitiem ; gaudebat arcubus, jaculis, pilo, galea, scuto ; noctes perpetuas quandoque vigilabat, nec dormiebat nisi coacta, id que sub dio et humi reclinans caput in scutum pro pulvinari. Inter armatos versabatur, quod quamvis impudentiæ speciem præferat, nihil tamen vehementius curavit quam studium virginitatis, in qua permansit ad mortem usque cultum corporis aspernabatur. » f° 196 v° (*de memorabilibus et claris mulieribus : aliquot diversorum scriptorum opera*. Parisiis, 1522, in-fol.

Donc plus la prise estre victorieuse
Contre Vénus la déesse amoureuse
Que pour ses armes/ car cest presque impossible
Que lon résiste à sa fureur terrible.
Celle que veis se tenant gentement,
En forme dhomme portant son vestement,
Cest la Ursine surnommée Taurelle (1)
Qui défendist si très bien la querelle
Pour son mary/ contre ceulx de Venise,
Les combatant daudacieuse entreprise,
Devant Gastualle/ où ceulx qui de sa main,
Furent frappez ne mangèrent plus pain.
Lautre daprès est une Marguerite,
Le choix des gemmes et des perles leslite,
Qui aultresfois eust pour loyal mary
Ung roy Anglois, de son nom dist Henry (2),
Moult beau secours/ luy fist la noble royne
Quant recongneust son mary estre en peine
Pour son armée que desja lui failloit
De tel couraige et force batailloit,
Hantant assaulx, scarmosches, alarmes!
Comme ung rude et expert homme d'armes.
Celle qui est de corps si grant et fort
Est la très illustre contesse de Montfort.
Durant son temps fist de très beaulx exploits
Contre Jehan/ alors comte de Bloys,
Qui chalangeoit le duché de Bretaigne.
Trop est heureux qui a telle compaigne,
Car nonobstant de son mary labsence
Detenu serf au royaulme de France,

(1) Orsina Visconti Torelli, fille de Ant. Visconti, femme de Gui Torelli, général du duché de Milan. Voyez sur ses exploits, t. IV, p. 408 du Répertoire universel, historique, biographique, des femmes célèbres, etc. Paris, 1826, in-8.

(2) Marguerite d'Anjou.

De telle sorte défendit le duché :
Que sa partie neust pas trop bon marché,
Par mer, par terre, très bien se defendit
Et à la fin tout plat mort le rendit.
Par cas semblable et pareille vertu,
Le duc Albert fut prins et combatu
Par Marguerite, la royne de Souysse (1)
Et de Noruerge, le quel par injustice
Et tyrannie luy faisoit grosse guerre :
Mais toute armée si courut à grant erre,
Droit à lencontre et à pleine puissance,
Le desconfit par sa grande vaillance ;
Et diceluy comme de gloire pleine
En triumpha à la façon rommaine.
Orieta, la clere Genevoise,
Portant pendante une espée turquoyse,
Se contenoit de geste magnificque,
Rememorant par ung plaisant canticque
La resistence delle et de ses voisins
Vers Amurach, le roi des Sarrasins,
Qui repulse avoit dardant couraige
De sa personne fist main beau vasselaige,
Dont iceulx Turcz eurent gros deshonneur.
De Marulle (2), digne de grant honneur,
Ne puis passer sans que ie nen racompte
Sommairement la partie du compte
Qui me fust faict de sa bouche vermeille,
En me disant : Amy, ne te merveille

(1) Marguerite, fille de Wlademar III, roi de Danemarck, femme de Haquin, roi de Norwege, reine de Suède en 1394, surnommée la *Sémiramis du Nord*.

(2) Marulle, fille du gouverneur de Cochino, ville de Lesbos, ayant vu son père tué dans une attaque faite par les Turcs, au temps de Mahomet II, descend de la muraille où elle combattait, pénètre jusqu'au corps de son père, le fait enlever, repousse les assiégeants et les force à se rembarquer. (Page 445 t. III du Répertoire universel des femmes célèbres, etc. 1826, in-8).

De ce quas veu/ car alors que Coccine
Fust assiégée par la gent Sarrasine
Et que mon père, qui fust lors capitaine,
Sortist sur eulx/ quant ie fus très certaine
De son trespas, moy mesmes prins ses armes,
Et sans getter ne complaintes ne larmes,
Comme font femmes, ie donnay tel confort
Aux citoyens que par cruel effort
Ces meschans chiens furent tous mys à sac
Tant quà leur sang lon eust congneu le trac.
Tirant avant la dame de Bourbon
Vint devant moy pleine de vouloir bon
Que sesforcoit ung très bel ost conduire
Jusques à Nantes affin de la destruire;
Par sa prouesse/ pour lors fust appellée
De toutes gens/ laultre Penthasilée (1).
Les Beauvoysines/ valeureuses Picardes,
Des acquebuttes/ et de grosses bombardes
Grans coups ruoyent/ sur les gens de Bourgongne,
Les contraingnant/ senfouyr de vergongne (2).

Le quatrième chapitre, consacré aux femmes qui se sont fait un nom par leur habileté dans les sciences *tant libérales que méchaniques*, mérite d'être signalé. L'auteur y parle non seulement des femmes de la Grèce ou de Rome qui nous ont laissé quelques ouvrages soit en prose, soit en vers, mais encore il fait mention de plusieurs femmes qui, pendant le moyen-âge, ont eu quelque célébrité comme auteurs. Il cite entre autres : André Milantia, femme de Jean André, célèbre canoniste,

(1) Allusion à l'expédition des troupes royales contre les ducs de Bretagne et d'Orléans, chefs des seigneurs révoltés, après la mort de Louis XI. Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon, régente du royaume, prit part un instant en personne à cette expédition. Voyez à ce sujet, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. VII, un mémoire de M. Lancelot sur le poëme fait à la louange de la dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII.

(2) Allusion au siége de Beauvais et aux exploits de Jeanne Hachette.

Hildegarde, Sainte-Catherine de Sienne, la papesse Jeanne, l'allemande Rooswitha, Christine de Pisan et quelques autres. L'auteur termine ce chapitre par quelques vers à l'éloge de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, qu'il proclame

Comme la dame qui a le bruyt et vogue,
Faire rondeaulx et composer epistres
Et maintes œuures de très excellens tiltres
Ayans faueurs entre gens de science.
A ceste cause, vous prendrez patience,
O noble royne, de porter le guydon
De ceste chambre, vous requerant pardon.

Le cinquième chapitre, consacré aux femmes renommées par leur chasteté, se termine par quelques vers assez remarquables sur Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel :

Ce fut la dame qui fonda le college
Quon dict Nauarre le plus apparent siege
Des disciplines qui sont dedans Paris.
La face triste, sans plaisirs et sans ris
Faisoit ses plaintes contre plusieurs meschans
Qui affermarent par citez et par champs,
La noble royne auoir esté lubricque,
Mais tout leur dict fust très faulx et inique.

Il faut voir, je crois, dans ces derniers vers, une allusion à la légende que Robert Gaguin a insérée dans son Histoire de France, qui vouloit que Jeanne de Navarre fut cette reine impudique qui faisoit précipiter dans la Seine, du haut de la tour de Neles, les jeunes écoliers dont elle avoit fait les victimes de ses plaisirs (1).

Au palais des nobles dames, l'auteur ajoute un jardin dont il fait la description en ces termes :

« Finablement l'autheur partant du dict palais, vint dedans

(1) Voyez Diction. de Bayle, au mot Buridan.

« ung beau jardin joygnant au dict palais, lequel fust plain et « remply de plusieurs arbres et plantes aromatiques et odo- « riferes. Et d'avantaige il eust troys tentes et pavillons.

« Le premier pour les dames heureuses apportant félicité à « plusieurs nations, le quel fut couvert de drap d'or.

« Le second fut couvert de veloux cramoysi et purpurin pour « les dames qui ont exercé justice et sévérité envers leurs sub- « jetz.

« Le tiers pavillon fut couvert de veloux azuré ayant sur le « dit veloux grans pourfileures et broudures d'or et fleurs de « lys semées par dessus, pour les dames qui ont aimé paix et « ont esté cause et motif principal de la paix et reconciliation « de plusieurs nations, mesmement de l'accord dernierement « entre le très chrestien Roy de France et l'Empereur con- « fermé. »

Jean du Pré fait sans aucun doute allusion au traité de Cambrai qui fut publié le 5 août 1529. Ce traité qu'on appelle aussi *la paix des Dames*, eut pour principaux négociateurs Louise de Savoye pour François Ier, et Marguerite d'Autriche pour l'empereur Charles-Quint. Marguerite d'Angoulême, mariée depuis deux ans à Henri d'Albret, roi de Navarre, fut aussi présente à ces négociations. L'auteur décrit le jardin, les trois pavillons qui s'y trouvoient. Il suppose que dans ces trois pavillons étoient revenues plusieurs femmes célèbres de l'antiquité, telles que Cybele, Acha Laurencia, nourrice de Romulus et de Rémus, Veturie, mère de Coriolan et quelques autres. Il y rencontre aussi la reine de France Clotilde qui lui raconte son histoire en quelques vers; puis il ajoute à propos de la première femme de François Ier, Claude de France :

Mais dé quoy sert reciter mainte histoire
Obliteré et dehors la memoire
De tous humains, veu quauons eu lexemple
Ces ans derniers de felicité ample

En feu madame Claude, royne de France.
Les anciens, sans nulle difference,
Misrent en pris lheure et bonne fortune
De Lampedo pour ce que ce fust une
Mère de roy, fille et après espouse;
Nous auons veu aussi semblable chose
En la feu royne, car de roy est sortie
Et a eu roy pour sa noble partie.
Et dauantaige sommes en bon espoir
De son gent filz quelque iour grand roy veoir.
Par quoy concłus par les raisons susdictes,
Aultres aussi qui ne sont petites,
Comme noblesse, deuotion, chasteté,
Humilité, bonté, honnesteté,
Quil est decent que ce titre on lui donne
Autant quà femme que portast oncq couronne.

Après avoir fait parler plusieurs autres dames de l'antiquité qu'il amène, on ne sait trop pourquoi, dans ses trois pavillons, l'auteur termine par un éloge de Louise de Savoye, de Marguerite de Navarre, de Marguerite d'Autriche et de la reine Eleonor.

Ce fragment curieux mérite d'être cité en entier d'autant mieux qu'il est écrit par un contemporain et qu'il détermine assez bien le rôle que les quatre princesses ont joué dans le traité de Cambrai.

« *L'autheur demande humblement pardon à madame la Royne*
« *de Navarre, voulant parler de feu ma dame la regente, et*
« *parle tant de la dicte dame regente que de haulte princesse ma*
« *dame Elyonore, royne de France.*

En cest endroit/ il fault que ie madresse
A vous madame et doubtée princesse
Illustre royne/ du pays Nauarrois
Et seur germaine/ du puissant Roy des Roys

Pour exorer/ vostre magesté haulte
Me pardonner/ si ie fais quelque faulte
Entreprenant/ parler en ce libelle
Dune Ysis/ ou seconde Cybelle
Cest vostre mère/ et doulce génitrice
En son viuant grande modératrice
Du beau royaulme/ subgect aux fleurs de lis.
Car si iamais/ iescripvis ou parlis
De femme saige/ libéralle prudente
Et au prouffit du commun entendente
Constante forte/ souffrant aduersité
A ceste heure cy/ me sens tout incité
La préférer/ sur toutes aultres femmes
Ainsi quon faict/ des précieuses gemmes
Ung escarboucle/ très cler et radieux.
Semondray ie/ a présent tous les dieux
Tant célébrez/ par antique poesie
Me distiller/ de la doulce Ambroisie
Pour adoulcir/ mes parolles confuses?
Prieray ie/ encores les neuf muses
Me saouler/ de lhumeur caballine
Que me rendroit/ remply de discipline
Pour reciter/ les gestes précieux
De la princesse/ prisée iusques es cieulx ?
Non non cela/ car tout le miel hiblée
Et Lambrosie/ encores redoublée
Ne scauroit tant/ mon parler adoulcir
Que de ses fais/ puisse à honneur yssir.
Ilz sont si grans/ et si dignes de pris
Que les compter/ tous les humains espris
Ne peuuent riens/ Or doncques que feray
Parleray-ie/ ou si me taiseray?
Je suys en doubte/ que ne scay ou tourner
Forts deuers vous/ princesse retourner



Encore ung coup/ vous priant humblement
Vouloir permettre/ que deux motz seulement
Je puisse dire/ de la rare vertu
Dont fust lesprit/ de la dame vestu
Que puis naguères/ a es cieulx prins sa voye.
Natifue fust/ du pays de Sauoye
En ieune eage/ si droictement instruicte
Quon la tenoit/ des pucelles leslite
De tout ce temps/ ayant meurs nom pareilles,
Tant que le bruyt/ vint frapper aux oreilles
Du hault seigneur/ noble duc Dangolesme
Vostre bon père/ lequel mist peine extrême
De la conioindre/ à luy par mariage
Ce que fust faict/ par ung diuin ouurage.
Car en ce per/ le grant dieu de nature
A besongné/ merveilleuse facture
Faisant sortir/ ung noble Roy de France
Vostre germain/ qui a la préférence
Sur tous les roys/ sans trouuer ung pareil
Comme des corps célestes le soleil.
O dame heureuse/ a qui Dieu faict tel grace
Estre vrai tronc/ de si très noble race.
O fortunée/ à qui tel heur on donne
De concepuoir/ deux chefz portant coronne
Mais cest bien peu/ qui plus auant contemple
Sa renommée/ de vertu est si ample
Quelle ne peult souffrir comparaison
De nulle femme/ et vecy la raison.
Qui est la dame/ tant soit auctorisée
Par les histoires/ qui se soit aduisée
Au temps passé/ mettre telle conduicte
Sur ung royaulme/ sans se trouuer seduicte,
Comme la dame fist au pays de France
Alors quil fust/ en piteuse souffrance
Pour la prison du Roy tant valeureux?

Las la princesse/ eust cueur cheualeureux.
Et très constant/ nonobstant que fust mère
Bien sceust celer/ sa douleur très amère
Pour donner cueur aux bons suppostz Françoys
Leur demonstrant ung visaige courtoys
Tant aux petits moyens que aux grans princes
Ayant en tout les yeulx plus clers que lynces
Et si bien feist/ que durant celle année
Oncques la France/ ne fust mieux gouvernée.
Et davantaige/ que lon doibt plus priser,
La bonne dame ne cessoit aduiser
Comment pourroit ung bon moyen trouuer
Pour le plustost son cher fils recouurer.
Vous le scavez/ O royalle princesse
Qui comme seur/ iamais ne prinstes cesse
De lamenter/ considerant la perte
Et désirant que tost fust recouuerte.
Vostre personne feist mesme le voyage
Par mer/ par terre/ par périlleux passaige
En Cathelongne/ Arragon et Castille,
Et maint pays/ où souuent lon pérille
Pour visiter/ le Roy vostre seul frère
Qui moult prisa/ si très haultain affaire.
Là vous traictastes, comme lon peult scauoir,
Le bon moyen/ pour le prince rauoir.
La commencastes/ si très bien vous recorde
Le premier pasche/ de lheureuse concorde
Entre deux Roys les plus puissans du monde.
Vela le point/ doncques où ie me fonde
Que si iamais dames ont mérité
Estres louuées par la postérité
En faictz illustres/ et haultaine régence,
Dame Loyse de clere refulgence
Doibt obtenir le siège primerain.

Et vous madame/ le lieu plus souuerain
Après la mère/ or nen desplaise à nulle
Car il conuient/ que chascune reculle
En cest endroit/ soit elle Clotildis,
Elizabeth Geltrude Mathildis,
Théodolinde/ Marie Darragon
Que des Espaignes fust le seul Parangon.
Or revenant à mon premier propos
La noble dame confortoit les suppos
Fleurdelificques/ leur donnant asseurance
Que briefuement/ l'on feroit déliurance
De leur hault chief/ et si quelcun venoit
Se guementer/ moult bien le guerdonnoit
Jamais aulcun/ au moins comme ie cuyde
De devant elle/ nen revient la main vuyde.
J'en puys parler/ de science parfaicte,
Car à moy mesmes/ après celle deffaicte
Tant dommageable/ que fust deuant Pauie
Sans son secours/ ie ne tiendroys pas vie,
Car lors estant/ deffaict et indigent,
Feuz refreschi/ d'une somme dargent.
Aultant en feist/ à plusieurs gentilzhommes
Leur deliurant/ de thrésor grandes sommes :
Tout bon gendarme/ et pauure auanturier
Trouuoit en elle/ refuge droicturier ;
En telle sorte/ que dor ung million
Elle donna/ demourant à Lyon.
Dame Buza/ nen feist pas la moytié
Lors que monstra/ liberalle amytié
Vers les Rommains/ desconfis en bataille
Par Hannibal/ leur deliurant victuaille ;
Car ceste cy/ bailla viures pecune
Sans espargner/ en riens choses quelcune.
Or viennent donc/ les dames anciennes

Pour conferer/ leurs louanges aux siennes;
Elles nont garde/ ains par unique voix
La nommeront/ des dames le vray choix.
Que feist encores/ la très noble Régente
Après cella/ se montra dilligente
Tant par legatz/ embassades messaiges,
Par bon aduis/ et conseils de gens saiges
Quelle traicta/ la pleine deliurance
Du puissant roy/ qui fust rendu en France
Par ung échange/ qui mest trop dur à dire
Dire le fault/ ie ny puis contredire
En le disant/ ien pleurs de cueur fin :
Deliuré fust monseigneur le Daulphin
Auec son frère/ le gent duc Dorléans
Qui demeurèrent/ ung bien longtemps leans.
Il estoit force/ pour mieulx venir à point
Et quant à moy/ je ne penseray point
Que cest eschange/ ne fust diuin miracle.
Pour demonstrer/ damytie vrai signacle
Que porte dieu/ sur son pays Gallicque
Et illustrer/ par eterne cronicque
La renommée/ de dame tant supresme
Car en après/ au moyen delle mesme
Furent renduz/ les deux fleurons royalz.
Et nonobstant/ par les impérialz
Auec Francoys/ ne peussent conuenir
Sur le rachapt/ Dieu mist en souuenir
Aux deux parties/ de tout en tout en croire
La feu ma dame/ de très clere memoire
Auecques elle/ madame Marguerite
Dicte de Flandres/ méritant estre escripte
En lettre dor/ pour louable record
Ces deux princesses/ moyennerent laccord
Si honnorable/ pour le pays Francoys

Qui pour les deux/ nous furent rendus troys
Assauoir est/ les enfans dexcellence
Et une dame/ que pour sa precellence
Nose nommer/ sans le bonnet oster
Cest celle la/ que voulust apporter
En ce pays/ la paix tant désirée
Cest Elyonore/ la Royne bien heurée.
Cest Elyonore/ aultre que fust Hellaine
Car pour icelle moururent en la plaine
Au deuant Troye/ de gens nombre infiny
Mais Elyonore/ a tout debat finy.
Helleyne aussi/ de flamme venerienne
Très embrazée/ voulust estre Troyenne
Mais Elyonore/ damour chaste et courtoise
A désiré/ de se rendre francoyse
En telle sorte/ que sans le sien scauoir
Fust impossible/ les deux enfans auoir.
Donc quelle grâce/ et louange condigne
Vous pourrons rendre/ O princesse très digne,
Correspondant/ à si haultain merite,
Car tout le sens/ que dedans lame herite
Du plus scauant/ ny scauroit parfornir.
Premierement/ quant jay en souuenir
Le bon vouloir/ lamytie non fardée
Que vous auez/ au noble Roy gardée
Et ses enfans/ au royaulme Despaigne.
Consequemment/ que sans craindre montaigne,
Mer tempestueuse/ chemin tort ne diuers,
Nauez cessé/ vous approucher deuers
Vostre partie/ le roy très chrestien,
Puis quant ie pence/ à lhonneste maintien
Que vous teniez près de Fontarrabie,
Las ma pensée/ est esprinse et rauye
Dehors de soy/ que ne sçait plus que dire.

O que lon peult nommer sans escondire
La nef heureuse/ que vous porta par mer ;
O que lon doibt/ solennelle clamer
Celle journée/ que nous donna la Royne
Que de vertus/ est la plus souueraine.
Quant est de moy/ ie puis dire cella
Que de ma vie/ ainsi que ce jour la,
Ne me trouuay/ tant abreuve de ioye
Que bien souuent ie pensoy que songeoye,
Doubtant de perdre/ le bonheur aduenu ;
Moins n'en faisoyent/ le grant et le menu,
Et mesmement/ les vaillans hommes darmes
Illec estans près de donner alarmes.
Pour vous auoir/ tous estoyent très joyeulx,
Je le scay bien/ pour ce que feuz lung deulx
Déliberé/ sur la place mourir
Pour en la France/ vous recouurir.
Or ie supplie/ la déité haultaine,
Irrefragable/ en tous ses faictz certaine,
Que tout ainsi/ que la paix fust portée
Par vous madame/ elle soit augmentée
De bien en mieulx/ et que l'amour esgale
Du Roy à vous/ par la foy conjugale
Soit infaillible/ et ne se desassemble
Durant cent ans/ que puissiez viure ensemble !

Ainsi que lui-même nous l'apprend, Jean du Pré, fait prisonnier à la bataille de Pavie, dut sa délivrance à la générosité de la régente qui dépensa plus d'un million au rachat des captifs hors d'état de payer leur rançon. Né dans le Quercy, Jehan du Pré, qui s'intitule seigneur des *Bartes* et des *Janyhes*, étoit homme d'armes dans la compagnie de Jacques de Genouillac, seigneur d'Acier, grand écuyer de France, tué à la bataille de Pavie.

Jean du Pré doit être le même que celui qui se trouve mentionné au tome III, de l'histoire de Bretagne, par Dom Lobineau, dans les termes suivants :

A Jean du Pré, de la garnison de Brest, 150 l. en avril, pour estre venu du dist lieu avertir le roy d'aucunes entreprises qu'on vouloit faire sur la ville et le chasteau du dit lieu.

(*Extrait d'un rolle des partis et sommes que le roy nostre sire a voulu estre payées par Jean Briçonnet, conseiller du dict seigneur et receveur général de ses finances, durant l'année commençant le 1er octobre 1490 et finissant le dernier jour de sept. en suiv.*

A ne considérer que la table des auteurs cités dans le palais des Nobles Dames, l'auteur devoit nécessairement posséder une grande érudition ; les noms d'Homère, d'Hérodote, de Thucidyde, de Plutarque, figurent à côté de ceux de Virgile, de saint Jean Chrysostôme, de Ciceron, de saint Augustin et des écrivains les plus remarquables de la littérature sacrée ou profane. De même, en commençant son prologue, il parle d'une lecture d'Homère qu'il étoit occupé à faire. Malgré tout, je soupçonne l'érudition de Jehan du Pré d'avoir été quelque peu d'emprunt, et je crois que la plupart des exemples qu'il cite sont imités et même traduits du recueil des *Ravisius Textor* dont j'ai cité un passage précédemment au sujet de Marie la Puteoline (ou Marie de Pouzzole). Ce qui appartient sans nul doute à l'auteur, ce sont les détails curieux qu'il nous donne sur plusieurs événements remarquables dont il a été le témoin.

L'abbé Goujet, tome X, p. 359 de sa Bibliothèque françoise, consacre un article à Jean du Pré, mais il ne donne pas sur sa vie d'autres détails que ceux qu'il a trouvés dans son ouvrage. Le palais des Nobles Dames est suivi d'un autre petit poëme dont j'ai reproduit le titre. C'est un dialogue entre Jupiter et l'Amour. Hugues Salel de Casalz en Quercy, qui en est l'auteur, l'a dédié au très noble et très honoré seigneur messire Brandelis de Gironde, homme d'armes de la compagnie de monseigneur le grand escuyer. Cette dédicace à l'un des compa-

gnons de guerre de Jehan du Pré est le seul point de contact de ces deux ouvrages qui n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. La dédicace de Hugues Salel au seigneur de Gironde est datée de Lyon, 24 août 1534, ce qui peut servir à déterminer l'époque où ce volume, aussi curieux que rare, a été imprimé.

LE ROUX DE LINCY.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTES EXTRAITES DES PAPIERS DE DOM CATALOGUS.

Un mot sur l'auteur de ces notes.

Dom Catalogus, le bénédictin non moins âpre au travail que Dom Mabillon ou Dom Montfaucon, est décédé le 7 juillet 1850, dans sa 89e année ; sa longue carrière fut exclusivement consacrée aux études bibliographiques. Il lisoit jour et nuit, et toujours la plume à la main ; il méditoit une *Encyclopédie bibliographique*, pour laquelle il ramassoit d'immenses matériaux, mais il n'a jamais fait imprimer une seule ligne. Une partie de ses papiers est tombée entre nos mains ; parmi les innombrables notes dont ils se composent nous en choisissons deux qui nous semblent offrir des détails peu connus. Nous désirons que les bibliophiles les jugent de quelque intérêt ; ils regrette-

ront seulement que *Dom Catalogus* soit mort avant d'avoir pu y mettre la dernière main.

Livres à la reliure de Groslier.

Un catalogue complet et raisonné des volumes ayant appartenu à cet amateur célèbre que l'auteur du *Manuel du Libraire* appelle « le prince des bibliophiles passés, présents et futurs, » seroit chose fort intéressante. Un essai de ce genre a paru, il y a quelques années dans une publication qui a cessé d'exister. (*Bulletin de l'Alliance des Arts*, 1844, n° 16, t. II, p. 253.) Voici quelques indications qui tendent à compléter cette liste.

Agricola, *de mensuris et ponderibus Romanorum*. Basil. 1550, in-folio (ventes Camus de Limare et Saint-Céran.)

Anacréon, H. Stephanus, 1554, in-4° sur vélin, dans la bibliothèque du château de Blenheim, appartenant au duc de Marlborough.

Apuleii *asinus aureus*, Bononiæ, 1500, in-folio, adjugé à 10 guinées (vente Sykes, en 1824.)

Budæus, *de asse*, Aldus, 1522, in-4°; un exemplaire sur vélin, 1500 fr. (Vente Mac Carthy; il a passé chez lord Spencer.)

Cæsar, Rome, 1469, in-folio, à Berlin, (Dibdin, *Introduction to the classics.*)

Castiglione, *Il cortegiano*, Aldus, 1528, in-folio, 519 fr. (Vente Libri, n° 2701.)

Catullus, Aldus, 1515, in-8°, 935 fr., même vente, n° 315.

Ciceronis opera (édition des Juntes, 1534, 4 vol. in-folio), 1485 fr.; vente Cotte, 902 fr. F. Didot, et 47 liv. sterl. à Londres, en 1835.

Diversorum poetarum in Priapum lusus, Aldus, 1534, in-8°. (Catalogue de la bibliothèque Hohendorf, acquise par l'empereur d'Autriche et conservée à Vienne.)

M. Ficini *de sole liber unus* (vers 1490), porté au *catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (M. Renouard), t. I, p. 242.

Franchini *de harmonia*, 1518, in-folio; chez lord Spencer (voir Dibdin, *Ædes althorpiana.*)

Horatius, Aldus, 1527, in-8° (cat. Hohendorf, 3° partie, n° 2918.)

Iamblichvs *de mysteriis*, Aldus, 1516, in-fol.; 21 liv. st., 10 sh. vente L., à Londres, en janvier 1849.

Juvénal, Aldus, 1535, in-8°; un exemplaire figure au catalogue, p. 382 de la *Bibliotheca Grenviliana* léguée au *Musée britannique*.

Lucanus, Aldus, 1515, in-8°, 300 fr., vente Mac Carthy.

Lucianus, *de amicitia et symposium*, manuscrit sur vélin, exécuté en Italie (cat. Chardin, 1824, n° 2030.)

Lucretius, Aldus, 1515, in-8° (cat. Renouard, t. II, p. 226.

Macrobius, *de Somno Scipionis*, Brixiæ, 1501, in-fol. (cat. Payne et Foss, 1845, p. 135.)

Martial, Aldus, 1501, in-8°, deux exemplaires sur vélin à la bibliothèque nationale. (Voir le catalogue de Van-Praët, t. VI, p. 85.)

Marulli *epigrammata*, Paris, 1529; un exemplaire avec la signature de Groslier, cat. Monmerqué, n° 613.

Pii pontif. max. *Decadum Blondi epitome*, Basil., 1533, in-folio. (Bibliothèque publique de Lyon.)

Plautus, Florentiæ, 1514, in-8°, un exemplaire sur vélin, dans la bibliothèque de George III, incorporée au Musée britannique.

Plinii *epistolæ*, Aldus, 1518, in-8° (cat. Renouard, t. III, p. 333.)

Poggii opera, Basil., 1508, in-fol. (bibliothèque Hohendorf, t. I, 1477.)

Polybius, latinè, Aldus, 1521, in 8° (bibliothèque de Lyon.)

Silius Italicus, Aldus, 1524, in-8° (Hohendorf, t. III, 2922.)

Statius, Aldus, 1502, in-8° (idem, 2923.)

Strozii poetæ. Aldus, 1513, in-8° sur vélin (idem, 2939.)

Theodoreti epistolæ, Florentiæ, 1552, in-fol.; 7 liv. sterl., 10 sh., vente L, à Londres, en janvier 1849, n° 893.

Valerius Maximus, Aldus, 1534, in-8° (cat. Renouard, t. IV, p. 292.)

Vico, *le imagini*, 1548, in-4°; 500 fr., vente Cuilhava, n° 863, revendu 15 liv. 10, vente L. à Londres, n° 932.

Vergilius (Polydorus) *de rerum inventoribus*, Basil., 1525, in-fol., *Bulletin du Bibliophile*, 1837, n° 1540.

Vasari, *Vitte de' pittori*, *seconda parte* (biblioth. de Lyon.)

Xenophontis opera, latinè, Basil., 1534, in-fol.; 75 fr. Mac Carthy.

Ajoutons que le *Bulletin du Bibliophile Belge*, 1849, n° 6, t. VI, p. 340, indique divers ouvrages à la reliure de Grolier, appartenant à deux bibliophiles lyonnois fort distingués, MM. Coste et Yemeniz (1).

Nous connoissons divers ouvrages qui furent dédiés à Grolier, tels que le *Dialogus de græcis litteris* de Stephanus Niger, Milan, 1517, in-fol.; les *Lectiones antiquæ* de Cælius Rhodiginus, Alde, 1516, le Térence aldin de 1517, la grammaire grecque de Manuce, 1517; l'*Andria* de Térence, 1514, renferme une épître dédicatoire de Fr. d'Asola et le Suétone de Lyon, 1508, en présente une de Gaspard Argilensis de Bologne. Au sujet de l'*Opus musice* de Gaffurius, voir le *Manuel du Libraire*.

Plusieurs bibliophiles avoient adopté, de même que Grolier, une devise qui montroit que leurs livres étoient à la disposition de leurs amis; aux exemples donnés dans le *Bulletin des Arts*, joignons celui de Roger Bathis, de Bruxelles; sa devise grecque:

ΡΟΥΘΓΕΡΟΥ ΚΑΙ ΤΩΝ ΦΙΛΩΝ.

se montre sur plusieurs de ses volumes; nous en avons vu un qui provenoit de la vente Chardin.

(1) M. Van Praet, dans la première édition in-folio de son *catalogue des livres imprimés sur vélin* (1813), édition inachevée et détruite à l'exception de neuf exemplaires donne des détails, sur les livres à la reliure de Grolier que possède la Bibliothèque Nationale.

NOTES EXTRAITES DES PAPIERS DE DOM CATALOGUS.

Édition du quinzième siècle dans la Bibliothèque de George III.

Le monarque que nous venons de nommer figure avec honneur parmi les bibliophiles les plus ardents. Durant plus de trente années, des émissaires actifs et intelligents achetèrent pour lui une foule de raretés du premier ordre. Sa collection lui coûta, dit-on, plus de 300,000 livres sterling, c'est-à-dire au delà de sept millions et demi de francs. Elle fut formée, en grande partie depuis 1775 jusqu'à 1790, bien avant la hausse énorme qui se manifesta dans la valeur des livres rares lorsque la concurrence du duc de Marlborough et du comte Spencer vint faire élever à 52,000 francs le prix d'adjudication d'un seul volume in-folio (le *Décaméron* de Boccace, édition originale.)

Après la mort de George III, son fils monta sur le trône; ses goûts épicuriens ne s'étoient jamais dirigés du côté des livres; il fit don au Musée britannique des trésors littéraires qu'avoit accumulés le vieux roi. Plusieurs ouvrages d'une grande valeur furent seuls réservés et gisent à cette heure dans quelques uns des palais de Vittoria. Indiquons parmi eux sept incunables sur vélin, entre autres le Virgile d'Alde, 1505, le Térence, Tarvis, 1477, in-f°, Valère Maxime, Venise, Joannes de Colonia, 1474, et les tragédies de Sénèque, Ferrare, Andreas Gallicus, vers 1484. Rangeons à leur côté deux volumes du plus haut prix sortis des presses de Cuxton, le *Doctrinal of Sapience*, 1489, in-f° sur vélin, et les *Fables* d'Ésope, seul exemplaire connu (1). Citons encore le *Psautier*, Mayence, 1457, le premier de tous les livres imprimés avec une date certaine et le théâtre de Shakspeare, 2e édition, 1632, avec la signature de l'infortuné Charles Ier.

En fait de ces anciennes productions xylographiques qui ont précédé la découverte des caractères mobiles, nous trouvons

(1) Voir au sujet de ce volume, Dibdin, *Typographical antiquities*, I, 208.

la *Biblia Pauperum* et deux éditions, l'une en latin, l'autre en allemand, de l'*Historia Sancti Iohannis* (1). Au nombre des premiers monuments de l'art typographique, nous rencontrons la Bible connue sous le nom de *Bible Mazarine*, et qu'on croit sortie des presses de Gutemberg et Fust, à Mayence, vers 1435 (2); le *Psautier* de 1459 sur vélin, le *Rationale* de Durand, 1459, le troisième des livres portant une date, le *Catholicon* de J. Balbus de Janua, Mayence, 1460, in-f° (3), la *Bible*, imprimée par G. Foster, à Bamberg, la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin, imprimée par Schoyffer, 1473, les *Pérégrinations* de Breydenbach, Mayence, 1486, sur vélin (4), le *Lactance*, imprimé en 1465, au monastère de Subiaco. (La *Biblioth. Spenceriana*, n° 92, décrit fort longuement cette édition et donne un fac-simile du caractère), et l'Horace, sans lieu ni date, 157 feuillets (il en manque deux dans l'*Ars poetica*). Les éditions *princeps* abondent dans la bibliothèque dont il s'agit; voici quelques noms pris comme au hasard :

Ammien Marcelin, 1474, Apulée, 1469, Aulu-Gelle, 1469, César, 1469, Lucain, 1469, Silius Italicus, 1471, le Tite-Live, imprimé par Sweynheym et Pannartz, sans date, Quintilien et Suétone, 1470, Justin (Venise, Jenson, 1470, sur vélin, mais

(1) Consulter sur cet ouvrage Dibdin, bibliotheca Spenceriana, tom. I, L. de Laborde, *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg*, (1840) pag. 18-20, le *Serapeum*, publié à Leipzig, tom. II, pag. 292. Les exemplaires Brienne et Mac Carthy indiqués au *Manuel du libraire*, ont été revendus le premier 91 liv. sterl., vente Buckingham en 1849, le second 45 liv., vente Long en 1824

(2) Voir une dissertation sur cette édition dans le *Classical Journal*, t. IV. pag. 471-484, exemplaire du duc de Sussex sur vélin, 190 liv. sterl. en 1844.

(3) Edition décrite en détail dans la *Bibliotheca Spenceriana* de Dibdin, tom. III, p. 32. Un bel exemplaire, 1505 fr., vente Libri n° 30. L'exemplaire Mac-Carthy sur vélin a passé dans la bibliothèque de Th. Grenville, léguée au Musée Britannique.

(4) On trouve de longs détails bibliographiques sur cette curieuse relation dans la *Bibliotheca Spenceriana*, tom. III, pag. 216-228 et dans le *Serapeum*, tom. III (1842), pag. 56-84. Voir aussi le *Journal of the geographical Society of London*, 1839, in-4, tom. IX. M. Léon de Laborde (*Revue française* XI, 192 1839, fait l'éloge des dessins de Revwich qui accompagnent Breydenbach, et il reproduit une de ses vues de costumes.

avec les cinq premiers feuillets sur papier), Priscien, 1470, Plaute, 1472, Ausone, 1472, Martial (Venise, Vindelin de Spire, sans date), Pline, 1469 (et le Pline de Jenson, 1472, sur vélin), Macrobe, 1472, Valérius Flaccus, 1474, Celse, 1478, Orphée, 1600, Xénophon, Lucien, Plutarque.

L'Euripide de 1503, le Martial de 1501 (1), le Stace de 1502, tous imprimés sur vélin, par Alde Manuce, méritent bien une mention spéciale ainsi que l'Orlando sur vélin, imprimé par Géolite, en 1542, exemplaire de dédicace, présenté au Dauphin (il provient de la bibliothèque du consul anglais à Venise, Smith), et l'édition originale de Pétrarque, 1470 (décrite dans la *Bibliotheca Spenceriana*, IV, 181.)

Les éditions *princeps* de Salluste, de Tacite, des épîtres de Pline, de Pomponius Méla, 1474, d'Isocrate, d'Hésiode, de Théocrite, des *Panegyrici veteres* (Milan, vers 1482), de Vitruve, 1486, de Sénèque, 1475, d'Eutrope, ne sauroient être passés sous silence. Nos notes nous rappellent aussi : les Offices de Cicéron, Mayence, 1465, sur vélin, les *Tusculanes*, Rome, 1468.

Florus, édition exécutée à Paris, en Sorbonne, vers 1470, (il s'en trouve des exemplaires dans la bibliothèque Bodleyenne à Oxford, dans celle de lord Spencer et dans celle de sir F. Standish, léguée au roi Louis-Philippe.)

Deux volumes de l'Ovide imprimé à Bologne, par Azoguidi, 1471. (On ne connoît que six exemplaires de cette précieuse édition ; l'un est Paris, à la bibliothèque nationale, l'autre à Vienne, les autres en Angleterre ; un seul est complet, c'est celui qui figure dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, p. 511.)

Æsopus (Milan, vers 1480 ; édition décrite *Biblioth. Spenceriana*, n° 102 ; un exemplaire relié en mar., 250 fr., Libri, n° 2183), Homère, Florence, 1488, 2 vol. in-folio (2).

(1) L'exemplaire Mac-Carthy payé 810 fr. a passé dans la bibliothèque Grenville ; un autre exemplaire 700 fr., vente Libri n. 875.

(2) S'il faut en croire Dibdin, ce livre curieux avoit été acquis en Italie pour une dizaine de francs ! Nous en avons vu un bel exemplaire dans la bibliothèque Standish. En 1840, deux exemplaires furent adjugés à Londres

Les cinq auteurs grecs (Callimaque, Apollonius, etc.), imprimés à Florence, vers 1500, en lettres capitales.

Non loin de ces vénérables produits de la typographie italienne, se placent ceux de quelques uns des plus vieux imprimeurs allemands: Mentelin fournit pour son compte :

Valère Maxime, vers 1469. Édition décrite dans la *Biblioth. Spenceriana*, t. II. Notons en passant qu'une judicieuse notice critique des éditions et manuscrits de Valère Maxime, due à M. Dübner, est enfouie dans le *Bulletin bibliographique de la librairie Hachette*, 1839, n° 1.

Terence, vers 1470 (voir *Bibl. Spenc.* II. 407. Il s'en trouve un exemplaire chez Th. Grenville.)

Senece epistole (un exemplaire, 89 fr., vente Libri.)

Nous terminerons cette énumération bien succincte en signalant l'édition originale de la *divina Comedia* de Dante, 1472. Dibdin la décrit et en donne un fac-simile (*Biblioth. Spenceriana*, t. IV, p. 99; voir surtout la *Bibliografia Dantesca* de M. Colomb de Batines, un exemplaire 1325 fr., vente Libri, n° 577; voir la note insérée à ce catalogue.)

Nous laissons de côté les incunables anglois; leur valeur commerciale est énorme; mais hors de la Grande-Bretagne, ils sont à peine connus. Les nombreuses éditions de Cuxton que George III réunit à force de temps et de guinées, et qui brillent parmi les plus précieux joyaux du Musée britannique sont indiquées dans le *Gentleman's magasine*, mars 1834.

Il va sans dire que les rares volumes que nous venons de signaler sont reliés élégamment, presque tous en maroquin. La condition en est généralement irréprochable; quelques piqûres, quelques raccommodages, viennent de loin en loin attester les ravages du temps.

Nous ne franchirons point dans cette note, aujourd'hui du moins, la limite que nous pose l'an 1500.

à 29 liv. sterl. (un feuillet raccommodé) et à 35 liv. 10. En consultant le *Manuel du Libraire*, on verra que ces prix sont inférieurs à ceux qu'obtenoit jadis l'édition originale du chantre d'Achille.

VARIÉTÉS

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE.

Un grand nombre de bibliothèques publiques de nos chefs-lieux de départements et d'arrondissements possèdent deux ou trois exemplaires, et même souvent plus, du même ouvrage. C'est le résultat nécessaire de l'agglomération des dépôts qui ont contribué à former les bibliothèques des provinces, avant et surtout depuis 1789. Il en résulte que trop souvent ces bibliothèques n'ont peu ou pas de lecteurs, n'ayant à leur offrir qu'un encombrement d'ouvrages spéciaux qui ne sauroient leur convenir, comme par exemple des livres théologiques, provenant des belles collections ecclésiastiques, dispersées et mutilées par le vandalisme révolutionnaire.

La composition actuelle des bibliothèques provinciales présente encore un inconvénient non moins grave, et d'origine plus récente. On sait qu'une somme, malheureusement trop minime, est allouée chaque année au budget de l'Instruction publique pour des souscriptions aux ouvrages nouveaux qui sont jugés dignes d'un encouragement officiel. Ces ouvrages sont souvent des livres scientifiques ou iconographiques qui ne peuvent intéresser que l'élite en quelque sorte des lecteurs français, que des personnes fort avancées dans l'étude de certaines spécialités artistiques ou scientifiques. Pour ne pas se trouver par trop encombré de ces livres, souvent d'un très grand format, le ministère les répartit généralement entre différentes bibliothèques de province, et malheureusement, il faut le dire, ces envois n'ont pas toujours été judicieusement appropriés aux besoins des localités. Je pourrois citer, par exemple, telle petite sous-préfecture voisine de Rouen, dont la bibliothèque ne possède pas un seul livre sur l'histoire de la Normandie, mais où vous verrez la *Paléographie* de Silvestre, l'*Exploration de*

l'Orégon de M. Fedix, et d'autres grands ouvrages dus également à la munifence du dernier gouvernement, mais qui ne sont pas là à leur place. Voici même à ce sujet une anecdote assez plaisante que je tiens d'un des plus honorables fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, sous le règne de Louis-Philippe. Une petite, mais très petite ville que je me garderai bien de nommer, avoit été gratifiée d'un exemplaire des premières livraisons du magnifique ouvrage de M. de Bastard sur les anciens manuscrits. Peu de temps après, on reçut à la préfecture une lettre du maire de l'endroit qui demandoit qu'on ordonnançât les fonds nécessaires pour faire établir « une ormoire » *(sic)*, attendu que, faute d'emplacement, le livre restoit sur la table des délibérations du Conseil municipal, *où il étoit exposé aux liquides !*

On voit, par cette lettre, que le Conseil municipal de l'endroit auroit pu autoriser utilement l'échange du livre de M. de Bastard contre un nombre suffisant de grammaires. Tous les ouvrages de prix que renferment les dépôts provinciaux ne sont pas assurément exposés à de pareils inconvénients, mais toujours est-il que beaucoup sont inutiles où ils sont, qu'ils y seroient avantageusement remplacés par d'autres, et qu'il y a là enfin, comme on dit, quelque chose à faire.

Dès 1837, cet état de choses avoit attiré les regards du ministre (M. de Salvandy, je crois). Il avoit pensé qu'il seroit possible, par l'entreprise de son ministère, d'échanger entre les bibliothèques de France les livres doubles et triples, de manière à les compléter autant que possible les unes par les autres. suivant les besoins des localités. Après plus de douze années d'essais infructueux, le ministère s'est vu obligé d'abandonner ce projet dont l'exécution avoit rencontré partout des difficultés insurmontables. Chaque ville, propriétaire de sa bibliothèque, craignoit de ne pas recevoir, par cette voie d'échange, des ouvrages d'une valeur égale à ceux qu'elle auroit livrés. Plusieurs expédients ont été proposés pour remplacer ce système d'échange reconnu impraticable. Le plus simple et le

plus avantageux, selon nous, seroit que les villes propriétaires de bibliothèques publiques fussent autorisées à se défaire de leurs livres en double ou triple par des ventes publiques faites à Paris aux enchères, sous la responsabilité d'un officier ministériel. Ce mode de procéder, conforme d'ailleurs aux principes généraux en matière d'aliénation de propriétés communales, présenteroit le double avantage d'une garantie incontestable et de la plus grande concurrence possible. Le produit de ces ventes pourroit et devroit même être converti en acquisitions complémentaires pour les bibliothèques en bons livres anciens ou modernes, et cette opération profiteroit ainsi au commerce de la librairie, qui a tant souffert depuis quelques années.

Nous avons appris avec plaisir que ce projet, d'une éxécution si facile, a fixé l'attention de M. le ministre de l'instruction publique, qui déjà l'a pris en quelque sorte sous son patronage. Malheureusement, on sait de quel long sommeil dorment souvent en France les idées les plus utiles, quand elles sont abandonnées au libre arbitre et aux forces des particuliers, et même des administrations municipales.

Nous espérons donc que le ministère de l'Instruction publique stimulera le zèle des maires et des bibliothècaires pour réaliser des opérations qu'il a formellement approuvées par une lettre du 26 avril dernier, et qui importent à la fois aux intérêts de l'instruction en France, et à ceux d'une de nos industries les plus paralysées par la crise actuelle.

A ces considérations générales, dont l'importance ne sera méconnue de personne, on pourroit en ajouter une d'un intérêt tout particulier pour les lecteurs de ce Recueil : c'est la chance de remettre en circulation certaines raretés historiques ou littéraires perdues dans quelque coin ignoré d'un département, et que les bibliophiles françois ou étrangers (les étrangers surtout, hélas ! et pour cause), s'empresseront de couvrir d'or en vente publique.

ERNOUF.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

A M. TECHENER,

Éditeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Bruxelles, le 8 juin 1851.

« Je serois fort aise, Monsieur, de fournir mon contingent à votre correspondance rétrospective qui m'intéresse beaucoup :

« Amateur d'autographes, je possède cinq lettres du chevalier de Boufflers. Il en est une qui retrace le tableau le plus fidèle des mœurs licencieuses du règne de Louis XV. Vous sentez que je ne me permettrai point de vous offrir celle-là. J'aime mieux vous présenter Boufflers philosophe, mais toujours aimable, gracieux et bienveillant. Sa lettre, que je mets à votre disposition, est adressée à un littérateur belge, M. Hubin (mort en 1832), auteur d'un recueil de poésies publié en 1812, et de quelques romans ou nouvelles.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE BARON DE STASSART.

LETTRE DU CHEVALIER DE BOUFFLERS A M. HUBIN,

Littérateur belge.

Je ne saurois assez vous remercier, Monsieur, de la manière infiniment obligeante dont vous voulez bien parler de ce que je n'ose appeler mes ouvrages, et particulièrement de mon *Essai sur le libre arbitre.* Vos quatre lignes renferment tout le

livre ; elles m'en donnent même une meilleure opinion et mêlent peut-être un peu d'orgueil à ma reconnoissance.

« Je ne me suis point piqué d'une profondeur qui ne mène souvent qu'à l'obscurité ; je n'ai pas non plus songé à faire parade d'une érudition qui finit par ne montrer que la pensée des autres ; j'ai voulu tout simplement me dire ma pensée à moi-même, et me la dire de manière que tout le monde pût l'entendre comme moi. Je n'ai point la présomption d'avoir découvert la vérité, qui dans ces matières surtout est peut-être placée hors de la portée humaine ; mais je suis sûr d'avoir été sincère, ce qui est toujours un bon compte à se rendre. J'ai désiré pouvoir être utile, sans quoi les lettres feraient plus de mal que de bien. J'ai toujours tâché d'être clair, bien convaincu que lorsqu'on ne l'est pas, c'est qu'on a quelque chose à cacher ou rien à dire ; enfin, je n'ai point osé conclure parce que je voulois plutôt inviter à chercher avec moi qu'annoncer que j'avois trouvé : d'ailleurs le champ de l'esprit n'a besoin que d'être parcouru pour nous enrichir, et quand on n'y trouveroit pas ce qu'on y chercheroit, on seroit toujours sûr d'en rapporter plus que le prix de ses peines.

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir, Monsieur, le joli petit recueil que vous avez bien voulu m'adresser ; je vous en remercie et je félicite votre bonne ville de ce que la poésie aura, aussi bien que la peinture, son école flamande.

« L'homme dont je parle dans mon chapitre de la Question n'est point Voltaire ; ce n'est pas qu'en plaidant la cause de l'humanité, ce Voltaire n'ait fait rougir plus d'un tribunal et crouler plus d'un échafaud ; mais il n'a obtenu que des triomphes isolés ; la gloire d'une grande révolution dans la jurisprudence criminelle était réservée à l'auteur du livre *dei Delitti e delle Pene* ; c'est Becaria qui, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, leur a rendu le plus grand service, peut-être, qu'ils pussent recevoir de l'un d'entre eux ; c'est lui qui, dans l'éternel procès de la raison contre la barbarie, a du moins gagné

cet incident qui importait si fort au repos et à l'honneur de la société.

« Les vers que j'ai vus sous votre nom, Monsieur, me rendent bien impatient du poëme que vous méditez à la gloire de votre héros (1), de cet homme prodigieux qui, seul entre tous ceux que la terre nous cache, semble vivre encore, et pour l'admiration qui le consacre et pour la haine qui le poursuit. Si j'avois conservé mes titres, j'aurois grand plaisir à vous envoyer de son écriture dans une de ces lettres pleines d'une amitié qui me rendoit alors si fier et si heureux. Mais il ne m'en reste que le doux souvenir; je ne désespère cependant point de trouver chez des amis ce que je chercherois en vain chez moi, et même de vous offrir une de ses plumes, qui ne sera pas déplacée entre vos mains.

« Recevez, Monsieur, l'assurance bien sincère des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BOUFFLERS.

Paris, ce 30 décembre 1808.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Œuvres de M. François Rabelais, docteur en medecine, dont le contenu se voit à la page suivante; augmentées de la vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et sur l'histoire, avec la clef et l'explication de tous les mots difficiles. *S. l.*, M DC LIX (*Amst., Dan. Elz.*, 1669), 2 vol. in-12.

Cette édition, de format in-12, reproduit, sur de plus grandes dimensions, celle publiée en 1663 par Daniel Elzevir : elle a

(1) Il s'agit du poëme intitulé *la Voltairiade*, dont il n'a été publié que des fragments.

le même nombre de pages, le même nombre de lignes à la page, et, presque toujours, les lignes commencent et finissent par les mêmes mots; on y retrouve même une répétition de cote des pages 215 et 216, erreur qui existe dans l'édition petit in-12. La pagination toutefois, au lieu de continuer comme dans cette dernière, du commencement à la fin de l'ouvrage, recommence au second volume, qui contient de plus que son aîné une *clef* qui occupe les deux dernières pages.

Le premier volume de l'ouvrage qui fait l'objet de cette note, commence par un faux titre ainsi conçu : RABELAIS, M DC LXIX, tandis que le titre, qui est imprimé en rouge et en noir, porte le millésime M DC LIX ; mais nul doute qu'il n'y ait ici une faute de typographie, et qu'un X n'ait été omis après l'L, et c'est ce que démontre, du reste, la date du tome II.

Quel est l'imprimeur du *Rabelais* de 1669? là s'ouvre le champ des conjectures. Daniel et Louis Elzevir publièrent en 1663 l'édition petit in-12 qui, vu le débit qu'elle obtint, fut épuisée en trois années et suivie en 1666 d'une édition nouvelle. Cette dernière, quoique moins soignée sous le rapport de la typographie que la précédente, fut cependant comme elle promptement dispersée. N'est-il pas probable qu'alors Daniel jugea opportun, pour avoir une nouvelle chance de vente, de publier de nouveau le *Rabelais* sur un papier plus grand et avec des caractères un peu plus forts, de manière qu'on pût le mettre à côté du *Montaigne* en 3 volumes imprimé par Fr. Foppens en 1659? On objectera peut-être que la vignette qui se trouve en tête des pages des principales divisions, pas plus que les lettres initiales, sorte de passe-partout qui se reproduit toujours uniforme, ne peuvent faire soupçonner une production des presses elzeviriennes. A cela on peut répondre que le caractère est bien un de ceux qu'employoit Daniel, un caractère gravé par les Sanlecque. Ne retrouve-t-on pas d'ailleurs ici plusieurs culs-de-lampe qui figurent souvent dans les éditions des Elzevirs? Mais je ne veux pas plus m'appuyer sur la présence de ces fleurons pour défendre mon hypothèse, que je ne

veux admettre l'emploi de vignettes inconnues jusqu'ici pour la combattre, et je crois que mon opinion sera bientôt adoptée par ceux qui, comme moi, auront attentivement considéré l'impression de ce charmant ouvrage : ils y trouveront un je ne sais quoi qui révèle la main du maître.

J. CHENU.

NOUVELLES.

— M. le comte de Lignerolles a été nommé Membre de la *Société des Bibliophiles français*, en remplacement de M. Louis Coste, décédé à Lyon, le 5 mai dernier.

— Il vient de paraître à Vienne, en Autriche, la première partie d'une nouvelle *Théorie complète de la prononciation française*, par le chevalier Louis de Coeckelberghe.—Dutzele, Membre honoraire de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Cette production fruit de longues études linguistiques, forme un corps de doctrine complet et rigoureusement méthodique de la prononciation de la langue française, basé sur des principes incontestables qui ont été puisés dans le génie et l'histoire de cette langue, dont la généalogie et les phrases sont les mieux connues. L'ouvrage est divisé en trois parties, dont la 1re établit les principes fondamentaux, débrouille le chaos dans lequel est encore ensevelie la doctrine des divers accents prosodiques, dont la langue parlée reçoit son animation. Elle prouve jusqu'à l'évidence la fausseté de l'ancien système de prosodie de l'abbé d'Olivet si longtemps aveuglément suivi par ses nombreux adhérents. La juste récitation des vers exige la connaissance de leur facture et surtout du *rhythme*, ou *accent poétique*, qui y joue le rôle du mètre des Grecs et des Latins, et en constitue l'harmonie et la cadance, mais dont le principe, resté à l'état de problème, étoit l'inconnu, dont le dégagement étoit réservé

à l'investigation moderne. L'exposition des règles de la versification avec l'application de la vraie valeur de l'*x* poétique dans les différentes espèces des vers, était donc nécessaire pour justifier ce titre de *théorie complète*.

Les deux parties suivantes contiennent la science appliquée. La 2e traite de la *Vocalisation*, ou de la prononciation des voyelles, selon la nouvelle prosodie, dont le principe est maintenant acquis. La 3e partie s'occupe de *l'Articulation*, ou de la prononciation des consonnes. Elle résout la question vitale, mais très-compliquée, de la liaison des consonnes et des voyelles nasales, finales, avec une voyelle suivante, et celle de la valeur tant controversée et encore litigieuse que ces dernières affectent dans leur liaison (*Communiqué*).

— M. E. de Coussemaker s'occupe de la publication d'une *Histoire de l'Harmonie au moyen-âge*. Ses recherches sur Hucbalde, moine de Saint-Amand, ses notices sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord, et plus encore une riche réunion de livres tout spéciaux sur les chants, la musique et les instruments de tous les temps et de tous les pays, rassemblés à grands frais et depuis long-temps, le mettent à même de donner à l'ouvrage qu'il a entrepris toute la profondeur qu'il mérite. Ce beau livre aura 300 pages et 60 planches, et sera orné de *fac-simile* et de musique tirés des plus beaux manuscrits du Vatican et des principales bibliothèques de l'Europe. On peut souscrire au bureau du Bulletin, au prix de 20 fr., qui sera porté plus haut après la publication.

— Les ventes de MM. Toussaint-Grille, à Angers, et de Monmerqué, à Paris, sont terminées. Les livres, quoique dans une condition qui laissait souvent à désirer, se sont vendus, dans l'un et dans l'autre, avec un succès inespéré. Nous rendrons un compte plus détaillé du résultat de ces deux ventes dans un prochain numéro.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

JUIN ET JUILLET 1851.

558. ABBADIE (*Jacq.*). L'art de se connoitre soy-même, ou la recherche des sources de la morale. *Rotterdam*. 1692, 2 part. en 1 vol. in-12, v. f. fil. (*armoiries de l'abbé de Colbert*) .... 14— »

559. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE de l'ancienne ville de Soissons, contenant une sommaire déduction généalogique des comtes dudit lieu. Extrait des mém. de Me Melchior Regnault, conseiller au bailliage dudit Soissons. *Paris*, 1633. pet. in-8, v. éc fil .... 6— »

560. ACTES DE LA CONFÉRENCE tenue entre le sieur Evesque d'Evreux et le sieur Du Plessis, en présence du Roy à Fontainebleau, le 4 may 1600, avec la réfutation du faux discours de la mesme conférence. Par M. Jacques Dauy, evesque d'Evreux. *Evreux*. 1601. in-8, vél. (bien conservé et réglé). RARE .... 12— »

Ces discussions théologiques sont un peu vieilles, cependant l'on est frappé en les lisant de l'érudition immense, et de la philosophie qui ressort de ces discussions. (Voyez BREF, n° 590.)

561. ÆRODII (P.), quaesitoris Andegavi, de patrio jure, ad filium Pseudojesuitam. *Parisiis*, 1594, pet. in-8, d. rel. m., (*Rare*) .... 10— »

562. ALBERTUS MAGNUS. De Virtutibus (de caritate; de paciencia; de paupertate etc. *in fine.*). *Explicit tractatus de paradiso, Anime Alberti Magni.* in-fol. cuir de Russie, tr. dor.................................. 45— »

Édition imprimée à Cologne par Ulric Zell vers 1472, sans date, ni chiffres, ni réclames, ni signatures; d'une parfaite conservation.

563. ALGAROTTI. Il congresso di Citera, accresciuto del alcune lettere e del giudizio d'amore. *Londra.* 1774. in-12, v. m.................................. 4— »

564. AMUSEMENS SÉRIEUX et comiques, (par Dufresny). *Paris, P. Ribou,* 1706, in-12, v. br......... 4—50

Édition en gros caractères et par conséquent plus lisible. On y trouve parmi quelques contes assez piquants, des réflexions morales très spirituelles.

565. ANACRÉON, SAPHO, BION ET MOSCHUS, traduction nouvelle en prose, suivie de la Veillée des fêtes de Vénus, d'un choix de pièces de différents auteurs (de Héro et Léandre, poëme de Musée, et des Idylles de Théocrite), M. M. C. (Moutonnet de Clairfons), *Paphos, à Paris,* 1773-74, 2 parties en un vol. in-8° tiré *grand papier.* pet. in-4°, fig. d'Eisen, mar. rouge, fil. tr. dor. (*anc. rel.*).................................. 25— »

566. ART DE DÉSOPILER LA RATE. Sive de modo C... prudenter, en prenant chaque feuillet pour se T..... le D..... Entremêlé de quelques bonnes choses, (par Panckoucke). *Venise, Pasquinetti,* 178873, 2 vol. in-12, v. f. 10— »

Bon exemplaire, bonne édition de ce livre.

567. ASCONIUS PEDIANUS (Q). Commentarii in Ciceronis orationes; Georgius Trabesuntius de artificio ciceronianæ orationis pro Q. Ligario; Ant. Luschi inquisitio super XI orationes Cicerones. *Venetiis, per Joh. de Colonia sociumque ejus Joh. Manthem de Gerretzen,* 1477, 3 tom. en un vol. in-fol. mar. rouge, fil. dent........ 75— »

PREMIÈRE et très rare édition. Un grand nombre de notes, additions et corrections d'une écriture du XV[e] siècle, remplissent les marges. « Asconius Pedianus, natif de Padoue, habile grammairien et ami du poète Virgile,

mourut vers le commencement de l'empire de Néron. Ce commentaire d'Asconius fut découvert par Pogius Florentinus, dans le monastère de Saint-Gal, près de Constance. » De la Serna, Santander.

568. Augustini (*Ant.*) Archiep. Tarraconensis dialogorum libri duo de emendatione Gratiani; Stephanus Baluzius emendavit, notis illustravit. *Parisiis*, 1672, in 8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Dusseuil*)............. 28— »

Fort bel exemplaire de cette excellente édition.

569. Bachotius (*Io.*) (Senonico) Fasti Christiani sive Pantheon quingentis in omnes Sanctos distichis cum commentariis ornatum. *Lutet. Parisiorum*, 1624, in-8, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*anc. rel. du Gascon*). 35— ».

570. Balinghem. Après dinées et propos de table contre l'excez au boire et au manger pour vivre longuement, sainement et sainctement. Dialogisez entre un prince et sept savants personnages, par le P. Ant. Balinghem. *Lille*, 1615, pet. in-8, d.-rel.......................... 18— »

Après les livres utiles dont je suis heureux de pouvoir faire remarquer le mérite, viennent les livres amusants, récréatifs, développant l'esprit. C'est là aussi que le bibliographe doit chercher à étendre le goût du lecteur.

571. Barbeyrac (*Jean*). Traité du jeu, où l'on examine les principales questions de droit naturel et de morale qui ont du rapport à cette matière. *Amst. P. Humbert*, 1737, 3 vol. in-12, front. gr. v. f. (bon exemplaire à la reliûre de *Branck*)................................. 15— »

572. Barclay (*Guil.*). Traicté de la puissance du Pape, sçavoir s'il a quelque droit, empire ou domination sur les rois et princes séculiers. *A Pont-à-Musson par Helie Huldric*, 1611, pet. in-8° vél................. 10— »

573. Baricave. La défence de la monarchie françoise et autres monarchies, contre les détestables et exécrables maximes d'estat des ministres Calvinistes, par eux mises en lumière en l'an 1581 soubs le nom d'Estienne Junius Brutus, et de nouveau publiées en l'an 1611 par Louys de

Mayerne Turquet, calviniste, sous le titre de la Monarchie Aristodémocratique. *Thoulouse*, 1614, in-4°, v. br. tr. d. (*aux armes de Phélippeaux de Pontchartrain*... 18 — »

574. Bazire. Les amours d'Aminthio et de la belle Odylie, par G. de Bazire d'Amblainville. *Paris*, 1601, pet. in-12, v. f. fil. (*aux armes d'Ormesson*)............. 10— »

575. Beauchamps (de). Recherches sur les théâtres de France depuis l'année onze cent soixante et un jusques à présent. *Paris*, 1735, 3 vol. pet. in-8. v. m... 9— »

Établissement des théâtres, mystères, moralités, farces, etc.

576. Bembo (*Piet.*) Asolani. *Venetiis Aldus*, 1515, in-8, v. fil. à comp. tr. dor. (*rel. du temps*)........ 60— »

Bel exemplaire. La reliure ancienne avec compartiments est une parfaite imitation de celles de Grolier; elle est parsemée de C. entrelacés qui pourraient la faire attribuer à Charles IX.

577. Bettinus Ludovicus, tragicum Sylviludium (in versib. lat) authore Mario Bettino Bononiensi è societate Jesu. *Parisii*, 1622, in-16. v. m................. 4— »

578. Bezae (*Théod.*) Vezelii poematum; item ex G. Buchanano, epigrammata. *Excud. Henr. Stephanus*. 1569, in-8, vél.............................. 22— »

Exemplaire grand de marges d'un volume rare et très remarquablement imprimé.

579. Bezae (*Th.*) Vezelii Poemata (*Parisiis*, *Barbou*), 1757, in-12, port. v. écail. fil. tr. dor....... 5— »

Dans le même volume se trouvent les poëmes de Muret et de J. Second.

580. Bibliographie politique du sieur Naudé, avec une lettre de Grotius et une autre du sieur Haniel sur le mesme subjet, le tout traduit de latin en françois. *Paris*, 1642, pet. in-8, v. br.................... 4—50

581. Bimet. Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps humain : ensemble un discours de la circulation du sang ; par le sieur Claude Bimet, maistre chirurgien juré de la ville de Lyon. *Lyon*, 1664, in-8, v. br. 6— »

L'*Ostéologie en vers*, tel est le titre véritable de ce livre, que l'auteur a composé pour les apprentis en chirurgie.

582. Bobynet. L'horographie curieuse, contenant diverses méthodes pour faire promptement toute sorte d'horloges et cadrans, avec plusieurs belles propositions de géométrie, astronomie, etc.; plus un traité curieux de geodésie; par le P. Pierre Bobynet. *La Flèche, G. Griveau*, 1644, pet. in-8, 2 part. en 1 vol. in-8, v. m. (*aux armes de Séguier*). La reliure fatiguée........................ 5— »

583. Boccacio. Fiammetta. (A la fin) *Finisse il libro di madona Fiammetta... per M. Joh. Boccazo, impresso in Venezia per Maximo de Papia*, 1491, in-4, mar. v. tr. dor. (*Rel. jans. Bauzonnet-Trautz*)........ 110— »

Superbe exemplaire. Ce volume se compose de soixante-six feuillets, ainsi qu'il est dit dans la note du n. 2274 du catalogue Libri; mais la même note ajoute que le premier feuillet est blanc, ce qui est une erreur. Le titre de l'ouvrage, *Fiametta*, doit s'y trouver.

584. Boccaccio. Il Decameron. *Amsterdamo*. (D. Elzev). 1665, in-12, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*). 55— »

H. 5 p. 4 lignes.

585. Bordenave. L'estat des églises cathédrales et collégiales, où est amplement traitté de l'Institution des chapitres et chanoines, des officiers divins, etc; avec les arrêts principaux des cours souveraines et autres diverses décisions et ordonnances, faites touchant telles matières. Par J. de Bordenave, Chanoine de Lascar. *Paris*, 1643, in-fol. v. marb............................. 32 — »

Un de ces livres qu'on ne lit plus, mais qu'il faudroit cependant consulter. On y trouve des recherches intéressantes telles que celle-ci, page 535 détails fort curieux sur les jeux d'orgues et de l'usage de la musique dans les églises.

586. Boterbus (*Rodolphus*). Lutetia, adiuncta est descriptio Lutetiæ Parisiorum auth. Eust. à Knobesdorf Pruteno, (ed. an 1543), *Lutetiæ Parisiorum*, 1611, in-8, vél.. 10— »

Poëme latin curieux pour l'histoire de Paris.

587. Bouflers. Œuvres du C. Stanislas Bouflers. *Paris*. an XI, in-8, v. éc. dent.................... 8— »

On a ajouté à ce volume plusieurs pièces manuscrites inédites et un portrait. Voir la *correspondance rétrospective* de ce numéro.

588. Bouis. La royalle couronne des roys d'Arles. Enrichie de l'histoire des empereurs romains, des Roys des Gots et des Roys de France qui ont résidé dans son enclos. *Avignon*, 1651, in-4, tit. gr. fig. (*Aux armes de Saint-Ange*) .... 14— »

589. Brant (*Sebast.*). Liber moreti docens mores juvenum, in supplementum illorum, qui a Cathone erant omissi, in vulgare noviter translatus (in versib. lat. et germ.). 1499, in-4, d. rel .... 35— »

Avec une grande et curieuse figure en bois sur le titre portant la date de 1496 et le monogramme J.-B.

590. Bref et véritable discours de la conférence de Mgr. l'évêque d'Evreux avec le sieur Du Plessis Mornay. *Poitiers, Jehan Blanchet*, 1600, pet. in-8, cart.... 5— »

Résultat du duel théologique de la bibliothèque de Sainte-Marthe avec son autographe.

591. Brice (*Germain*). Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. *Paris*, 1713. 2 vol. in-12, port. fig. et planches, v. br..... 8— »
Le même. *Paris*, 1717, 3 vol. in-12.......... 12— »

592. Bugnotius (*Gabriel*). S^mi P. Benedicti vita et regula versibus expressæ. *Parisiis*, *Billaine*, 1662, in-12, vél .... 3— »

593. Cabot. Les politiques de Vincent Cabot Tolosain, *Tolose*, 1630, pet. in 8, vél............... 15— »

Définition de l'origine des Républiques ; qu'il y a deux espèces de monarchies : l'une élective, l'autre de succession, etc.

594. Cæsaris et A. Hirtii de rebus à C. Julio Cæsare gestis commentarii. *Londini, J. Tonson*, 1716, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*)......... 35— »

Bel exemplaire en grand papier de la bonne édition, publiée par Michel Maittaire.

595. Calmet (*Dom.-Aug.*). Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible,

enrichi de plus de trois cents figures en [illegible] douce. *Paris*, 1730, 3 vol. in-fol. fig. v. m. [Bel exemplaire]. 68— »

596. Calvin (*Jean*) Institution de la religion chrestienne. *Genève, de l'imprimerie de Fr. Perrin*, 1566, in-fol. v. f. fil. Bon exemplaire........................ 50— »

Cette édition donnée par Calvin en françois, comme il l'a donnée en même temps en latin, est rare et fort recherchée.

597. Calvin. Vingt deux sermons de Mᵉ Jean Calvin, ausquels est exposé le Pseaume cent dix neufième, contenant pareil nombre de huictains. *Genève, par François Estienne*, 1562, pet. in-8, vél.............. 28— »

Volume bien conservé et fort rare.

598. Camp (le) de la Place Royalle, ou relation de ce qui s'est passé les vᵉ, viᵉ et viiᵉ jour d'avril mdcxii, pour la publication des mariages du Roy, et de madame, avec l'infante, et le Prince d'Espagne. *Paris, J. Micard*, 1612, in-8, v. bl. tr. d. (*Janseniste*).............. 18— »

599. Cellotii (*Ludovici*) panegyrici et orationes, etc., *Paris*, 1641, in-8, mar. r. fil. dent. tr. dor. (*ancienne reliure*).............................. 48— »

Exemplaire aux armes de Louis XIV et entièrement parsemé de fleurs de lys et d'une L. couronnée.

600. Ceva (*Th.*) Jesus puer, poema. *Mediolani*, 1690, in-4, v. f. fil. tr. dor. (*anc. rel., bel exempl.*)...... 9— »

601. Chaintreau. Histoire de D. Jean deuxiesme Roy de Castille, recueillie de divers autheurs, par Du Chaintreau. *Paris, Touss. du Bray*, 1622, in-8, vél...... 8— »

Cette histoire qui remonte à l'époque de Charles VII est recherchée pour les détails contemporains que l'on y rencontre.

602. Chasteté invincible. Bergerie en Prose (par de Crosilles). *Paris, Sim. Février*, 1633, pet. in-8, dem.-rel. v. f. (*Petit*)............................ 6— »

603. Chantereau. Considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine. Première partie des mémoires rédigez par Louis Chantereau Le Febvre. *Paris*,

1642, in-fol. rel. en vél. avec la carte de l'ancienne Austrasie.................................. 25— »

604. Charlevoix. Histoire de l'isle Espagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulièrement sur des mémoires manuscrits du P. J.-B. Le Pers, Jésuite missionnaire, etc., *Paris*, 1730, 2 vol. in-4, cartes, v. f........ 28— »

605. Charlevoix. Histoire et description générale de la Nouvelle France, avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique Septentrionale. *Paris*, 1744, 3 vol. in-4, cartes, v. m.......... 48— »

606. Charlevoix. Histoire et description générale du Japon. *Paris*, 1736, 2 vol. in-4, fig. v. br. fil... 28— »

607. Chasse (la) du Renard Pasquin, descouvert et pris en sa tannière du libelle diffamatoire, faux-marqué, le catéchisme des Jésuites, par le sieur Fœlix de la Grâce (L. Richeome). *Jouxte la copie imprimée à Ville-Franche, chez Hubert le Pelletier, à la rue de la Verrerie, enseigne de la Leurière*, 1603, pet. in-12, vél......... 5— »

608. Chausse. Histoire de l'établissement et du progrès du premier monastère des Religieuses Annonciades célestes de la ville de Lyon, composée par la R. M. Marie-Hiéronime Chausse. *Lyon*, 1699, in-4, v. ant. fil. tr. d. (*Koehler*).............................. 32— »

609. Chichon (*Fr. Nic.*), religieux. Athéisme des prétendus réformez à l'occasion d'une responce d'Isaac Cuville prétendu ministre de Coué, tiré fondamentalement de la confession de foy qu'il a fait au nom de tous les ministres. *Poictiers*, *s. d.* pet. in-8, vél. .... 14— »

610. Choisy (l'abbé de). Histoire de la vie de David. *Paris, chez la veuve Martin Durand*, *s. d.* in-4, fig. à mi-pag., v. br.................................. 14— »

Le frontispice par Schonebeck.

611. Ciceronis. De officiis libri tres. Ejusdem de amicitia, de Senectute, etc. Cum paradoxis et somnio Scipionis

Lugduni, Godefridum et Marcellum Beringos, 1546, in-16, réglé, mar. vert, fil. tr. dor (*anc. rel.*).... 15— »

612. Ciceronis opera. *Lugduni-Batavorum ex officina Elzeviriana*, 1642, 10 vol. pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Dusseuil*)............................ 415— »

Magnifique exemplaire dans une reliure ancienne uniforme et dont on recherche les exemplaires pur comme celui-ci. H. 5 pouces.

613. Collectio poetarum elegiacorum stylo et sapore Catulliano scribentium, cum gemina de eodem diatribe, collegit Michaeles. *Vindobonæ*, 1784, 2 vol. in-8, v. marbr. fil.................................. 10— »

614. Colonna. I sonetti, le canzoni, et i triomphi di M. Laura in risposta di M. Francesco Petrarcha per le sue rime in vita et dopo la morte di lei pervenuti alle mani del magnifico M. Stephano Colonna. *A San Lucca*. (A la fin) *Vinegia, per Comin da Trino di Monferrato*, 1552. in-8, portr. mar. bl. fil. tr. dor. (*Niédrée*).... 60— »

L'auteur de ces poésies, publiées sous le nom de Laure, est Est. Colonna lui-même.

615. Comines. Ses mémoires. *Leyde, chez les Elzéviers*, 1648, petit in-12, mar. rouge, fil. tranch. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).......................... 140— »

Superbe exemplaire. H. 4 p. 10 lignes.

616. Conformitez des cérémonies modernes avec les anciennes, où il est prouvé par des autoritez incontestables que les cérémonies de l'Église romaine sont empruntées des Payens. (Par P. Mussard). *Leyde, Sambix*, 1667, in-12, v. br.............................. 3—50

617. Conquêtes (les) amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de la cour. *Cologne*, 1690, pet. in-12, v. gauf. tr. dor............ 15— »

Curieux surtout par les noms des personnages qu'on y rencontre.

618. Constitutions des filles de la congrégation de la Croix, établies dans le diocèse de Tréguier (en Bretagne), —Directoire pour les sœurs de la congrégation de la Croix.

A Tréguier, chez Pierre Le Vieil, s. d. pet. in-12 vél. Rare et curieux volume.......................... 8— »

619. CONTES (les) et discours d'Eutrapel, par Noël du Fail, *S. l.* 1732, 2 vol. in-12, dem.-reliure maroquin vert; n. rogné.................................. 12— »

620. COULON. Les rivières de France, ou Description géographique et historique du cours et débordement des fleuves, rivières, fontaines, lacs et étangs qui arrosent les provinces de France, avec un dénombrement des villes, ponts, passages, batailles qui ont été données sur leurs rivages, et autres curiositez remarquables dans chaque province. *Paris*, 1644, 2 vol. pet. in-8, v. fauv., fil. (*Petit*).................................. 24— »

Bel exemplaire d'un livre peu commun.

621. COUSTUMES GÉNÉRALES DU BAILLIAGE D'ESPINAL, par ordonnance de Sérénissime prince Charles, duc de Lorraine, Bar, etc., avec le stil et formalitez. *Nancy, par Blaise André, imprimeur de Son Altesse, s. d.*, in-4, d. rel., v. f. (*Petit*).......................... 8— »

622. COUSTUMIER (le) général du païs, ville et gouvernement de La Rochelle; ensemble le réglement des agatis, et la déclaration du roy sur la réduction de ladite ville. *La Rochelle*, 1662, pet. in-8, v. br.......... 3— »

623. CRINITI de honesta disciplina, lib. XXV; poetis latinis, lib. V, et poematon, lib. II. *Lugduni*, 1554, in-8, v. fauv. (piqué).................................. 6— »

624. CUPIDON DANS LE BAIN, ou les Aventures amoureuses des personnes de qualité. *La Haye*, 1698, pet. in-12, d. m., dent.................................. 15— »

Dans ce volume se trouve l'histoire du comte de Taix et de Mlle de Visseleu.

625. DAUDET. Histoire de l'auguste naissance de Mgr. le Dauphin, divisée en trois parties : la première, contenant les fêtes et réjouissances qui se sont passées dans Paris

pendant six mois consécutifs ; la seconde, celles faites dans toutes les provinces du royaume, et la troisième, un recueil des meilleures poésies qui ont paru à cette occasion. *Paris*, 1731, in-12, v. m. *Rare*......... 4— »

626. DAUDIGUIER. Histoire trage-comique de nostre temps, sous les noms de Lysandre et de Caliste. *Paris*, *Rolet Boutonné*, 1622, in-12, v. m., fil. (*Aux armes de Montmorency*)............................. 15— »

627. DE CLASSIBUS ab uno vel pluribus (ab Ludovico de la Grezille, Angolismensi) ducendis orationes contrariae in schola Cardinalitia habitae, 8° Cal. Jul. anno 1570. *Parisiis*, 1570, pet. in-8, d.-rel., mar....... 6— »

628. DE FOS (*David*). Traicté du comté de Castres, des seigneurs et comtes d'iceluy; ensemble, des hommages, recognoissances et autres droits féodaux et seigneuriaux que Sa Majesté a accoustumé d'y prendre et lever. *Tolose*, 1633, in-4, vél....................... 10— »

629. *DE LA DIGNITÉ DES ROIS et princes souverains, du droit inviolable de leurs successeurs légitimes et du devoir des peuples envers eux (par Fr. Le Jay). *Tours*, 1589, in-8, v.............................. 9— »

630. DE MARTYRIBUS LUGDUNENSIBUS dissertatio : accedit altera de Jesu-Christi divinitate contra auctorem lexici philosophici, et divinatio in S. Justini martyris. *Bononiæ*, 1779, in-4, v. fauv., fil., tr. d. (*Kœlher*) Ex. Cailhava. 18— »

631. DE PILES. Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages, et un traité du Peintre parfait; de la connoissance des desseins; de l'utilité des estampes. *Paris*, 1715, in-12, front. gr., mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes du Dauphin*)............. 15— «

632. DIALOGUES PHILOSOPHIQUES italiens-françois touchant la vie civile, contenans la nourriture du premier âge, l'instruction de la jeunesse et de l'homme propre à se gou-

verner soy-même, etc., traduits de Giraldi Cynthien, par Gab. Chappuis. *Paris, Abel l'Angelier*, 1584, 2 vol. pet. in-12, v. f. .... 15— »

633. Dictionarium, quod gemma gemmarum vocant, nuper castigatum : in quo nihil eorum; que in prioribus excusa sunt, desiderantur. — Elucidarius vel vocabularius poeticus ab Hermanno Torrentino compositus : continens fabulas, historias, prouincias, urbes, insulas, fluuios et montes illustres. — Item, vocabula, etc. *Impressus in Hagenaw per industriã Henricũ Gran*, 1514, in-4, parch. 30— »

Volume rare et des plus curieux. A chaque partie l'on remarque un frontispice gravé sur bois.

634. Divertissemens (les) de Sceaux (par les abbés Genest et Malézieux). *Trévoux*, 1712, in-12, mar. vert, doublé de mar. large, dent. (*Anc. rel.*) .... 24— »

Recueil curieux pour connoître les mœurs de la petite cour de la duchesse Du Maine à Sceaux. On y trouve des relations de fêtes et les statuts de l'ordre de la Mouche à Miel.

635. Domayron. Histoire du siége des Muses, où parmi le chaste amour est traicté de plusieurs belles et curieuses sciences, divine morale et naturelle, architecture, alchimie, peincture et autres. *Lion*, 1610, pet. in-8, tit. gr., mar. r., tr. d. (*Anc. rel.*) .... 25— »

636. Dondini (*Gulielmi*). Historia de Rebus in Gallia gestis ab Alex. Farnesio Parmae et Placentiae Duce III, supremo Belgii praefecto. *S. l. n. d.*, pet. in-4, d.-rel. m., avec planches des faits et gestes .... 9— »

637. Dons (les) de Comus, ou les délices de la table (publiés par Marin, avec une préface par les PP. Brumoy et Bougeant, jésuites). *Paris*, 1739. — Lettre d'un pâtissier anglois au nouveau cuisinier françois (par Desalleurs l'aîné). *S. d.* (1739), 2 part. en 1 vol. in-12, v. f. 5— »

638. Du Buys. Les œuvres de Guill. du Buys Quercinois; contenant plusieurs et divers traictez; le discours desquels n'apporte moindre vertueux fruit qu'il est aggréable pour

la diversité des matières dont il traicte. *Paris, J. Février*, 1583, pet. in-12, v. m................ 15— »

Édition complète et rare.

639. Du Chesne. Histoire généalogique de la maison de Béthune, justifiée par chartes de diverses églises et abbayes, arrêts du Parlement, titres particuliers, épitaphes, chroniques, et autres bonnes preuves. *Paris, Cramoisy*, 1639, in-fol., v. éc., fil.................... 28— »

640. Du Chesne (*André*). Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, justifiée par chartes, titres, arrests et autres bonnes et certaines preuves (et les anciens sceaux). *Paris, Cramoisy*, 1624, in-fol., v. fauv., fil.............................. 28— »

641. Du Molinet (le R. P. *Claude*). Le cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève, contenant les antiquitez de la religion des Chrétiens, des Egyptiens et des Romains; des tombeaux, des poids et des médailles; des monnoyes, des pierres antiques gravées; des talismans, des lampes antiques, des animaux, etc. *Paris, Dezallier*, 1692, gr. in-fol., fig., v. br......................... 25— »

642. Dunod. Histoire des Séquanois et de la province séquanoise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne, de l'église de Besançon, jusque dans le VIe siècle, et des abbayes nobles du comté de Bourgogne. *Dijon*, 1735, in-4, fig., v. m. [Bel exempl.]... 15— »

643. Du Perron. Discours spirituel sur le premier verset du pseaume cent vingt deuxième, *Ad te leuaui oculos meos*, prononcé en la congrégation de N.-D. de Vie-Saine l'an 1585, par J.-D. du Perron, lecteur de la chambre du roy. *A Evreux, chez Ant. le Marié*, 1600. — Duodecas aureorum psalmorum Davidicorum, etc. *Bremae*, 1614, 2 part. en 1 vol. in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Aux armes du président Ménars*)................ 16— »

644. Du Peyrat (*Guill.*). Histoire ecclésiastique de la cour, ou les antiquitez et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France, depuis Clovis Ier jusques à nostre temps. *Paris*, 1645, in-fol., v. fauv. (*Anc. rel.*). 20 — »

Bon exemplaire de ce livre curieux qui contient une foule de recherches sur les usages, coutumes et antiquités ecclésiastiques, entre autres sur la messe appelée *Messe Gauloise.*

645. Du Plessis (*Dom Toussaint*). Nouvelles annales de Paris, jusqu'au règne de Hugues-Capet. On y a joint le poème d'Abdon sur le fameux siége de Paris par les Normands, en 885 et 886, avec des notes pour l'intelligence du texte. *Paris*, 1753, in-4, v. m. [Excellent livre] . . . . 12— »

646. Duret (*Jean*). Traicté des peines et amendes, tant pour les matières criminelles. que civiles, diligemment extraict des anciennes loix des Douze Tables, de Solon et Draco, etc., accompagné de la practique françoise. *Lyon*, *Ben. Rigaud*, 1588, pet. in-8 vél. . . . . . 12— »

Sur les *ivrognes*, les *médecins*, les *ignares*, les *mariages prohibez*, les *maquereaux*, les *larrons*, la *vénerie*, *etc.* L'on trouve de tout dans le volume de Duret. Tout jusqu'à l'avis au lecteur et l'épître dédicatoire doit être lu.

647. Duval. L'Hudrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen, par M. Jacques Du Val, docteur en médecine, natif d'Evreux. *Rouen*, *Jacq. Besongne*, 1603, pet. in-12, vél . . . . 12— »

Le portrait gravé de l'auteur se trouve sur le titre.

648. Du Verdier. Les sacrifices amoureux, ou les amours de Alcandre et Rozorée, Floridor et Cléonée, Sylvan et Marilinde, Clarimandre et Amatonthe, Polydore et Olynde, Cléophon et Clérozie, Dorizel et Roziclée *Paris*, 1623, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Petit*) . . . . . . 18— »

Volume rare dédié à la princesse de Piedmont. — Roman sous la forme de lettres et en grande partie allégoriques.

649. Du vray et parfait amour, escrit en grec, par Athénagoras, philosophe athénien, contenant les amours

honnestes de Théogènes et de Charide, de Pherecides et de Melangenie. *Paris*, 1612, pet. in-12, v. br.. 7— »

650. ELOGES (les) de tous les premiers présidens du Parlement de Paris; ensemble leurs généalogies, épitaphes, armes et blasons, par J.-B. de l'Hermite-Souliers, chev. de l'Ordre du roy, et Fr. Blanchard, sieur de la Borde. *Paris*, 1645, in-fol., blasons, v. f., fil. (*Aux armes de G. Joly, baron de Blaisy, président au Parlement de Bourgogne*)........................... 17— »

651. ERASMI. Consultatio de bello Turcis inferendo. *Lugd. Batav., ex officina Joan. Maire*, 1643, pet. in-12, mar. r., fil., à comp., tr. d. (*Dusseuil*)........... 22— »

652. ERASMI (*Desiderii*) Roterodami colloquia familiaria repurgata, in usum studiosae juventutis, cum notis Nic. Mercier Pisciaci. *Parisiis, Cl. Thiboust*, 1691, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes du Dauphin*)... 18— »

653. ESPENCE. Continuation de la conférence avec les ministres extraordinaires de la religion prétendue réformée en ce royaume, touchant l'efficace et vertu de la parole de Dieu ès saints sacrements de l'Eglise, par Claude d'Espence, théologien. *Paris, Mich. Sonnius*, 1570. — Actes de la conférence tenue à Chatelleraud, depuis le dernier juillet jusques au 9 d'aoust, par Jean Carré et Paul Geslin, pasteurs de l'Eglise réformée. *Saumur, Portau*, 1618, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. f., fil. (*Aux armes du président Ménars*)........... 15— »

654. ESPRIT DES JOURNAUX françois et étrangers (rédigé par l'abbé Coster, biblioth. de l'évêque de Liége, depuis juillet 1772 jusqu'en 1775, depuis 1775 jusqu'en 1793, par de Lignac, médecin; l'abbé Outin, génovéfain, mort à Liége en 1811; M. de Millon et autres; depuis 1794 jusqu'en 1818, par MM. Rozin, Weissenbruch, Mellinet et autres). *Liége, Paris et Bruxelles*, 1772 à 1818,

495 vol. in-12, y compris 7 vol. de tables, reliés en 371 vol., d.-rel. . . . . 290— »

Collection où l'on trouve une foule de curieuses dissertations et très rare, ainsi complète.

655. ESSAI SUR L'HISTOIRE DE PROVENCE, suivi d'une notice des Provençaux célèbres (par Bouche, avocat). *Marseille*, 1785, 2 vol. in-4, front. gr., v. m. . . . . 15— »

656. FABER (*Basilius*). Thesaurus eruditionis scholasticae, post Buchneri, Cellarii, Graevii, operas et adnotationes, et multiplices And. Stubelii et Jo. Math. Gesneri, curas, iterum recensitus, emendatus et locupletatus (ab Job.-Henr. Leichio). *Francofurti*, 1749, 2 vol. in-fol., v. rac., fil. . . . . 25— »

657. FABRE. Traitté duquel on peut apprendre en quel cas il est permis à l'homme chrestien de porter les armes, et par lequel est respondu à Pierre Charpentier, tendant à fin d'empescher la paix et nous laisser la guerre, par Pierre Fabre. *S. l.*, 1576, pet. in-8, mar. cit., dent., tr. d. RARE. . . . . 17— »

658. FABRICIUS (*Georg.*) Poematum sacrorum, lib. XV. *Basileae, per J. Oporinum* (1560), in-16, parch. 12— »

Volume de 655 pages composé de poésies latines tels que ; *Pietatis puerilis militiæ sacræ ; victoriarum cælestium*, etc.

659. FERRAND. Pièces libres de Ferrand et de quelques autres auteurs sur divers sujets. *Londres*, 1738, in-12, v. f. (*Aux armes de Montmorency Luxembourg*). . . . . 10— »

660. FIGURES (les) DE L'APOCALYPSE de sainct Jean, apostre et dernier évangéliste, exposées en latin et vers françois, avec dix histoires des actes des apostres, tant en latin que en rithme françoise. *Paris, Nic. Bonfons*, 1574, in-16, fig., d.-rel. . . . . 18— »

Figures du petit Bernard et explication en vers françois.

661. FRANCHE-COMTÉ (la) ancienne et moderne, avec les cartes géographiques. Lettres à Mlle d'Udressier (par le P. Joseph-Romain Joly). *Paris*, 1779, in-12, v. m. 4— »

662. Frischlini. Operum poeticorum Nicodemi Frischlini, poetae, pars scenica in qua sunt, comediae sex. Rebecca, Susanna, Hildegardis, Julius redivivus, Priscianus vapulans, Helvetio germani; Tragoediae duae, Venus, Dido, ex recentissima auctoris emendatione. *Argentorati*, 1589, in-8, vél.............................. 18— «

La tragédie *Helvetia Germani*, parut ici pour la première fois : exemplaire grand de marges.

663. Garcilasso. Histoire des Yncas, rois du Pérou, traduite de l'espagnol de l'Ynca Garcilasso de la Vega (traduction de Baudouin, revue et corrigée), augmentée de l'Histoire de la conquête de la Floride, par le même auteur (traduite par P. Richelet). *Amst.*, 1737, 2 vol. gr. in-4, fig. de B. Picart, v. m. (*Aux armes du président Amelot*).............................. 36— »

Bel exemplaire en grand papier, dont il n'a été tiré que cinquante exemplaires; ils sont rares et recherchés.

664. Gautier de Sibert. Histoire des Ordres royaux, hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem. *Paris*, *Imp. Roy.*, 1772, in-4, fig., v. m.......................... 12— »

665. Gaya. Cérémonies nuptiales de toutes les nations. *Paris*, 1680, in-12, v. br., 1re édition, en gros caractères.............................. 4— »

666. Geldolphus a Ryckel ab Oorbeeck. Vita S. Beggae, ducissæ Brabantiæ Andetennensium, Begginarum et Beggardarum fundatricis : vetus, hactenus non edita, et commentario illustrata, adjuncta est historia Begginasiorum Belgii. *Lovanii*, *typis Corn. Coenestenii*, 1631, in-4, mar. bleu, fil., tr. d. (*Très belle reliure de Wright, avec fleurs de lys*).......................... 78— »

Livre rare composé de 700 pages, avec figures et portraits de la plus grande finesse et très curieux.

667. — Vitae S. Gertrudis, abbatissae Nivellensis, Brabantiae tutelaris, historicae narrationes tres. *Lovanii*,

1632, in-4, mar. bleu, fil., tr. d. (*Belle rel. de Wright, avec fleurs de lys*) .... 60— »

Curieux et rare volume orné de jolies figures et relié uniformément avec le précédent. Il est rare de trouver de ces sortes de livres dans un état aussi parfait de conservation et dans une aussi belle condition.

668. GLOIRE (la) DE SAINTE ANNE en l'origine et progrez admirable de la célèbre dévotion de sa chapelle miraculeuse, près d'Auray, en Bretagne (avec les miracles). *Vannes*, 1733, in-12, vél.................. 7— »

669. GOBINET. Instruction de la jeunesse en la piété chrétienne, tirée de l'Ecriture Sainte et des Saints Pères, par Charles Gobinet, prêtre. *Paris*, 1688, in-12, fig., mar. r., à comp., fil., tr. d. (*Anc. rel. aux armes d'Ormesson*)...................................... 18— »

670. GOLLUT. (*Lois*). Les Mémoires historiques de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne. *Dole*, 1592, in-fol. vél. Bien conservé................................ 30— »

Que de matières dans ce volume composé de près de 1200 pages.

671. GOUJET (l'abbé). Bibliothèque françoise, ou histoire de la littérature françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des livres depuis l'origine de l'imprimerie, pour la connaissance des sciences et arts, etc. *Paris*, 1741, 18 vol. in-12, v. m. bon exempl. 28— »

672. GRINGORE. Heures de Nostre-Dame, translatées en françoys et mises en rithme, par Pierre Gringoire dit Vaudemont....., par le commandement de Madame Regnee de Bourbon, duchesse de Lorraine. *Et se vendent cheuz Jehan Petit, à la rue Sainct-Jacques, à la fleur de lis d'or*, pet. in-4, goth. fig. en bois, mar. vert, fil. dent. tr. dor. (*Bauzonnet*) .... 189 — »

Bel exemplaire. Livre RARE.

673. GUENEBAULT. Le réveil de l'antique tombeau de Chyndonax, prince des Vacies, Druides, Celtiques, Dijonnois,

avec les cérémonies des anciennes sépultures. *Paris*, 1623, petit in-4, vélin avec planches, très bon exemplaire.................................. 18— »

674. Hemard. Les restes de la guerre d'Estampes. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1653, petit in-12, veau f. fil. (*Kœhler*)...................................... 14— »

Recueil d'épigrammes satyriques et galantes dont quelques-uns des intitulés peuvent donner une idée du reste : *Tout homme est cocu; Conte d'un vieux moine*; *Quand le c.. fait mal aux femmes; d'un heureux fou de Tours*, etc.

675. Henriquez (*Jean*). Dictionnaire raisonné du droit de chasse, suivant le droit commun de la France, de la Lorraine et des Provinces privilégiées. *Paris*, 1784, 2 vol. in-12, v...................................... 6— »

676. Herodiani historiæ de imperio post Marcum : vel de suis temporibus : Angelo Politiano interprete. *Bononiæ*, 1493, in-4, de 64 feuillets.................. 20— »

Édition rare.

677. Histoire d'Artus III, duc de Bretaigne, et connestable de France, contenant ses mémorables faits depuis l'an 1413 jusques à l'an 1457, de nouveau mise en lumière par Théod. Godefroy. *Paris, Abraham Pacard*, 1622, pet. in-4, v. br. fil. (*armoiries du cardinal de Richelieu*)...................................... 12— »

678. Histoire de ce qui est arrivé au tombeau de Sainte-Geneviève depuis sa mort jusqu'à présent; et de toutes les processions de sa châsse. Sa vie traduite sur l'original latin (par le P. Lallemant), suivie du texte latin. (Le tout publié par les soins du P. Charpentier). *Paris*, *Cousteliер*, 1697, in-8, fig. de Ph. de Champagne, rel. en v. br...................................... 9— »

679. Histoire de Dauphiné, abrégée pour Monseigneur le Dauphin. (Par Chorier). *Grenoble*, 1674, 2 vol. pet. in-12, v. m...................................... 12— »

680. HISTOIRE DE L'ABBAYE de Saint-Polycarpe, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction (par l'abbé Regnaud, curé dans le diocèse d'Auxerre). *S. l.* 1779, in-12, v. br. . . . . 4— »

681. HISTOIRE DE L'ACADÉMIE royale des Inscriptions et Belles-lettres. *Paris, Imp. Royale*, 1736-1808, 50 vol. in-4, v. jasp. fil. avec cartes . . . . 370— »

Très bel exemplaire.

NOTA. Pour les personnes qui désirent compléter : à partir du tom. 45, chaque volume se vend 20 fr.

682. HISTOIRE DE L'ADMIRABLE DON INIGO DE GUIPUSCOA, chevalier de la vierge, ex-fondateur de la monarchie des Inighistes; par Hercûle Rasiel de Selva (Charles le Vier); augmentée de l'anti-Coton (par César de Plaix) et de l'histoire critique de ce fameux ouvrage par Prosp. Marchand. *La Haye*, 1738, 2 vol. in-12, v. f. tr. dor. . . . 8— »

683. HISTOIRE DE LA PRINCIPALE NOBLESSE DE PROVENCE, avec les observations des erreurs qui y ont été faites par les précédens historiens, et un traité général de la différence de chaque espèce de noblesse, de l'origine des fiefs, armoiries, timbres, etc., et une explication des monoyes anciennes qui ont eu cours en Provence (par de Maynier) *Aix*, 1719, 2 part. en 1 vol. in-4, v. f. . . . . . . 18— »

684. HISTOIRE DE LA VIE de M. Fr. de Salignac de la Motte Fénelon, archevesque, duc de Cambray (par de Ramsay). *Bruxelles*, 1725, in-12, v. m. . . . . 4— »

685. HISTOIRE DE L'ORIGINE et fondation du vicariat de Pontheise (par Guy Bretonneau). *Paris*, 1636, in-4, v. m. . . . . 15— »

686. HISTOIRE DE MADEMOISELLE CRONEL (Clairon) dite Frétillon, écrite par elle-même (par Gaillard de la Bataille, comédien). *La Haye*, 1758, in-12, v. éc., 4 parties réunies en un seul vol. . . . . 8— »

687. Histoire de Mahomet IV, dépossédé, où l'on voit beaucoup de choses concernant l'Empire Othoman, etc., (par J. d'Auneau sieur de Vizé). *Paris, Mic. Guérout*, 1688, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*anc.-rel.*)..... 24— »

Exemplaire de dédicace, aux armes du duc de Noailles. La dédicace rappelle une curieuse généalogie de la famille des Noailles.

688. Histoire des amours du maréchal de Luxembourg. *Cologne, P. Batanar*, 1694, pet. in-12, frontispice, mar. r. fil. tr. dor........................... 18— »

689. Histoire générale des larrons, contenant les cruautez et meschancetez des volleurs. Les ruses et subtilitez des couppeurs de bourses, les finesses, tromperies et stratagèmes des filous. *Rouen*, 1636, 3 vol. pet. in-8, v. éc. fil., (*aux armes de la marquise de Pompadour*).. 24 -- »

690. Histoire littéraire de la France, par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (Dom Rivet, Dom Taillandier et Dom Clémencet). *Paris*, 1733 et années suivantes, 21 vol. in-4 (belle *rel. uniforme*). 480— »

Il est rare de trouver un exemplaire complet de ce livre.

691. Histoire littéraire du moyen âge (traduit de l'anglais de Harris, par Boulard). *Paris*, 1785, in-12, rel. .... 4— »

692. Histoire monastique d'Irlande où l'on voit toutes les abbayes, pricurez, convens, et autres communautez religieuses qu'il y a eu dans ce royaume, le temps et les titres de leur fondation, le nom et la qualité des fondateurs, etc. (par L. Aug. Alemand). *Paris*, 1690, in-12, v. br. avec la table géographique par Comtés. Rare...... 10— »

693. Histoire véritable de l'antiquité et préeminence du vicariat de Pontoise, et du Vexin le François, servant de responce à l'histoire supposée de son origine et fondation (par Deslions). *Paris*, 1637, in-4, dem.-rel.... 15— »

694. Historicorum Burgundiae conspectus, ex bibliotheca Philiberti De La Mare. *Divione*, 1689, in-4, vél. 15— »

Excellente bibliographie pour livres et manuscrits, et documents relatifs à la Bourgogne avec les indications des biblio.hèques où ils se trouvent.

695. Hobbes (*Thom.*) Elementa philosophica de cive. *Amsterodami, Dan. Elzevirium*, 1669, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*anc.-rel.*)........................ 23— »

Édition *Elzévirienne* rare.

696. Horatius Flaccus cum commentariis variorum; et scholiis integris Joh. Bond. *Lugd. Batav*, 1670, in-8, tit. gr. rel. en vél. bien conservé............... 25— »

697. Hroswithae, illustris virginis natione Germanicae, gente saxonica ortae, in monasterio Gandesheimensi quondam religiosae sacerdotis, opera; cura et studio, H. Schurzfleischii. *Vitembergae Saxonum*, 1707, in-4, dem.-rel. avec portrait gravé sur bois............. 28— »

Cette édition est très rare.

698. Irail (l'abbé). Histoire de la réunion de la Bretagne à la France. Où l'on trouve des anecdotes sur la Princesse Anne, fille de François II, dernier duc de Bretagne, femme des rois Charles VIII et Louis XII. *Paris*, 1764, 2 tomes en 1 vol. in-12, v. m. f. (*aux armes de Montmorency Villeroy*)........................ 10— »

699. Isnard (*Christ.*) Mémoires et instructions pour le plant des meuriers blancs, nourriture des vers à soye. Et l'art de filer, mouliner et aprester les soyes dans Paris et lieux circonvoisins, et sur l'establissement des manufactures de soyes. *Paris*, 1665, in-8, v. m. fig. en bois... 7— »

Ce volume dédié à Colbert est l'un des plus curieux parmi les livres publiés sur les nombreux travaux faits pour le perfectionnement de cette industrie en France.

700. J. Secundi Hagiensis poetae elegantissimi opera. *Parisiis*, 1561, in-16 vél..................... 20— »

Charmant volume imprimé avec autant de goût que de soin et qui contient aussi : *Mich. Tarchaniotae Marulli epigrammata et hymni.*

701. Joinville. Mémoires de messire Jean sire de Jonville, séneschal de Champagne, témoin oculaire de la vie de saint Louis, avec la généalogie de la maison de Bourbon. *Paris*, 1666, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, v. br. 6— »

702. Junius (*Johannes*). Refutatio prælectionum theologicarum Fausti Socini Senensis. *Amstelrcodami*, 1633, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome*).......... 25— »

Tous les traités relatifs à la doctrine de *Socin* et des *Sociniens* sont recherchés et peu communs.

703. Justiniani institutionum lib. IV. *Lugd. Batav. Gaesbeeck*, 1678, in-24, mar. r. fil. tr. dor. (Reliure angloise de *Bedfort*)........................... 78— »

Bel exemplaire en grand papier, format allongé et fort recherché pour la collection Elzévirienne.

704. Juvenalis et Persii Flacci satyrae; cum veteris scholiastae et variorum commentariis. Accurante Schrevelio. *Lugd. Bat.*, 1664, in-8, tit. gr. v. br........ 10— »

705. Kreihing (*Joann.*) Emblemata ethico-politica carmine explicata. *Antverpiæ, J. Meursium*, 1661, in-12, vél. 16— »

Fort joli recueil d'emblèmes en vers latins, orné de 160 figures bien gravées.

706. Ladoneus (*Stephanus*). Augustoduni amplissimae civitatis et galliarum quondam facile principis antiquitates. *Augustoduni, Blasium Simonnot*, 1640, in-12, mar. vert, fil. à comp. tr. dor. (*anc.-rel. avec armoiries*).. 28— »

Bel exemplaire, volume rare. Les descriptions des *antiquitatum Æduorum* ville d'Autun sont en vers latins. Voici la marque de l'Imprimeur qui se trouve sur le titre :



707. La Motte (de) Odes, avec un discours sur la poésie en général et sur l'Ode en particulier. *Paris*, 1713, 2 vol. in-12, v. f. (*aux armes de Samuel Bernard*)... 10— »

708. La Place. Le petit troupeau destitué de pasteurs, d'anciens et de diacres, par le sieur de La Place Périgourdin. *Caen, Marin Yvon, s. d.* pet. in-12, vél.. 4— »

709. Launoii (*Joan*), Epistolae omnes, *Cantabrigiae*, 1689, in-fol. v. f. (*anc.-rel.*)...................... 30— »

Fort bel exemplaire. Jean de Launoy, né à Valdesle en Normandie, le 21 décembre 1603, mourut le 10 mars 1678. Il est auteur d'un bon nombre d'ouvrages savants qui se placent à côté de ceux de ses contemporains Arnauld, Le Camus, Gui Patin, etc.

710. Lazius (*Wolfgangus*). De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus acdialectis lib. xii. In quibus, praeter caeteros populos, Francorum, Alemanorum, Suevorum, Marcomanorum, Celtarum, etc. *Basileae, Oporinus*, 1557, in-fol., v. marb......................... 28— »

Exemplaire bien conservé d'un curieux livre et rare. Il est rempli de recherches généalogiques ; et orné de quelques gravures en bois très curieuses. — Non cité.

711. Le Clerc (Jean). Bibliothèque universelle et historique. *Amst.*, 1687-1718, 26 vol. pet. in-12, v. marb., fil. avec pl. (*Aux armes de mad. de Pompadour*). 55 — »

712. Le Clerc (Jean). Bibliothèque choisie, pour servir de suite à la Bibliothèque universelle. *Amst.*, 1712-1718, 28 vol. pet. in-12, v. marb., fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)......................... 48— »

713. Le Clerc (Jean). Bibliothèque ancienne et moderne, pour servir de suite aux Bibliothèques universelle et choisie. *La Haye*, 1726-1730, 29 vol. pet. in-12, v. marb., fil. (*Aux armes de mad. de Pompadour*). 55— »

714. Le Lièvre. Histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne en la Gaule Celtique, par J. Le Lièvre,

chanoine, sacristain et abbé de St-Ferréol, en la grande église dudit Vienne. *Vienne*, 1623, in-8, fig., v. éc. (*Anc. rel.*)................................ 12— »

Livre extrêmement bien fait et que l'on recherchera toujours malgré une nouvelle édition.

715. Le Loyer. Les œuvres et meslanges poétiques de Pierre Le Loyer Angevin; ensemble la comédie Nephélococugie, où la nuée des cocus, non moins docte que facétieuse. *Paris, J. Poupy*, 1579, pet. in-12, v. éc. fil. (*Anc. rel.*)............................ 28— »

Volume rare, grand de marges. Une légère piqûre de vers dans la marge, bien raccommodée.

716. Le Maire (Fr.). Histoire et antiquitez de la ville et duché d'Orléans, avec les noms des roys, ducs, comtes, etc. — Antiquitez et choses mémorables de l'église et diocèse d'Orléans, ensemble les vies des évêques. *Orléans*, 1645, 2 tom. en 1 vol. in-4, v. fauv., fil. 30— »

717. Le Quien de la Neufville. Origine des postes chez les anciens et les modernes (avec les arrêts, édits, sur ce sujet). *Paris*, 1708, in-12, v. fauv., tr. d. (*Ancienne rel.*).. 9— »

L'ordonnance de Louis XI, pour la création des postes en France, se trouve dans ce volume qui est rare.

718. Leschassier. Observation de la renonciation au Velleian. *Paris, Morel*, 1598. — Id. Observation de la Digamie. *Paris*, 1601. — Id. Du droit de nature. *Paris*, 1601. — Id. De la représentation aux lignes supérieures. *Paris, Frédéric Morel, à l'enseigne de la Fontaine* 1598, 4 part. en 1 vol. pet. in-8, vél., tr. d........ 15— »

Pièces rares annotées par *Lohier*, et la table de la fin toute de sa main.

719. Lettre a M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé, par plusieurs raisons tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont point le présage d'aucun malheur. *Cologne, P. Marteau*, 1682. in-12, mar. noir, fil., tr. d. (*Anc. rel.*)...... 18— »

C'est la première édition des Pensées de Bayle sur les comètes.

720. LETTRE SUR LA COMÈTE, par de Maupertuis. *S. l.* (*à la sphère*), 1742, pet. in-12, fig., v. fauv., fil. tr. dor. [Ex. en papier fort au chiffre de *Daguesseau*].. 5— »

721. LETTRES (de Desprez de Boissy) sur les spectacles, avec une histoire des ouvrages pour et contre les théâtres. *Paris*, 1771, 2 vol. in-12, papier fin, mar. r., fil. tr. d. (*Derome*) .... 24— »
Un exemplaire rel. en v. marb............. 4— »

722. LIBENI (J.). Tragœdiæ in sacram historiam Josephi. *Antverp.*, 1639, pet. in-12, vél.............. 4— »

723. LIBER DE REMEDIIS utriusque fortune, prospere scilicet et adverse, per quemdã A. (Adrianum Carthusiensem) poetam præstantem... compilatus. — In-4 de 144 feuillets, d.-rel., cuir de Russie.................... 32— »

Édition rare, imprimée vers 1471 par Eggesteyn à Strasbourg. L'auteur de cet ouvrage anonyme est *Adrianus Carthusiensis*, qui, selon *Miræus*, vivoit en l'an 1410 dans la Chartreuse près de Gertruidenberg, ville située sur les conflus du Brabant et de la Hollande.

724. LIGNIERES (*Caroli de*). Cæcilia virgo et martyr, tragoedia Christiana. *Parisiis*, *Thiboust*, 1657. — Id. Alexius, tragoedia Nuper acta. *Parisiis*, 1665, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, v. mar.................... 7— »

Ces pièces en vers latins ont été représentées sur le théâtre du Collège des Grassins.

725. LIMIERS (de). Annales de la monarchie françoise depuis son établissement jusqu'à présent. *Amst.*, 1724, 3 part. en 1 vol. gr. in-fol., v. br........... 28— »

La troisième partie, toute composée de figures, offre une collection curieuse de vues, de monuments de Paris et de châteaux de France, de plans topographiques, etc.

726. LIMIERS (de). Histoire de Suède sous le règne de Charles XII, où l'on voit aussi les révolutions arrivées en différents temps dans ce royaume, toute la guerre du Nord, etc. *Amst.*, 1721, 12 tom. en 6 vol. in-12, fig., mar. r., fil., tr. d. (*Armoiries*). [Bel exempl.]........ 39— »

727. LOBINEAU (Dom). Les vies des saints de Bretagne, avec une addition à l'histoire de Bretagne. *Rennes*, 1725, in-fol., fig., rel. . . . . 25— »

728. LORDELOT. Plaidoyer pour Jacques de Baudry, prétendu religieux cordelier, qui contient l'histoire de sa vie et un traité touchant la validité des vœux des religieux, prononcé en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, par Lordelot, avocat. *Paris*, 1681, pet. in-12, v. rac., fil. . . . . 5— »

729. LUCAIN. La Pharsale mise en vers français par Brebeuf. *La Haye, Arnout Leers*, 1683, pet. in-12, v. fauv., fil. (*figures dans le genre de Romain de Hooghe*). 12— »

730. LUSITANICUS, seu de regum cultu ex præcepto naturæ et sensu politices (aut. Guil. Sossius). *Pictavii*, 1642, pet. in-4, vél. . . . . 6— »

731. LUZERNE-GARABY. Sentiments chrestiens, politiques et moraux. Maximes d'état et de religion, illustrées de paragraphes selon l'ordre des quatrains, par le sieur de la Luzerne-Garaby. *Caen, Marin Yvon*, 1654, in-4, vél. [Bel exempl. d'un livre rare] . . . . 10— »

732. MABILLON Museum italicum seu collectio veterum scriptorum ex biblioth. italicis eruta a dom Joh. Mabillon et dom Michaele Germain. *Lutetiæ-Parisiorum*, 1687, 2 vol. in-4, v. (figures très curieuses) . . . . 18— »

Contient *historia de via Hierosolymis, qualiter recuperata sit, qualiterquae etiam Antiochia*, etc., d'après un manuscrit de la reine Christine au Vatican.

733. MACRIN. Salmonii Macrini Juliodunensis hymnorum lib. VI. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani*, 1537, pet. in-8, v. fauv. (*Anc. rel.*) . . . . 18— »

Bel exemplaire : rare et fort jolie édition des poésies latines d'un auteur estimé.

734. MAGNAN. La journée du voyage du monde, faicte par P. Magnan, sous la conduite de l'Uranie (poème). *Mont-*

pellier, 1621, pet. in-8, mar. bl., tr. d. (*Janseniste*). Rare................................ 32— »

735. Malingre (C.). Traicté de la loy salique, armes, blasons et devises des François. *Paris*, 1614, pet. in-8, d.-rel.................................. 9— »

736. Marci Antoni Sabellici elegie de intemerata Virgine Maria cum heroico carmine. Ejusd. in naufragantem Divi P. Cymbam quibus nuper subiectum est. Epigramma P. de Ponte Ceci, ad honestos iuvenes de casta in cesta que poesi (*Parisiis, Gilles de Gourmont*, vers 1500), in-4, mar. vert. fil., tr. d. (*Aux armes de Machault*). 35— »

Volume fort rare de la collection des *poètes latins*.

737. Marmol. L'Afrique de Marmol, traduction de Perrot d'Ablancourt, avec l'histoire des Chérifs, trad. de l'espagnol de Diego Torrès, par le duc d'Angoulesme, revue et retouchée (par P. Richelet, avocat) *Paris*, 1667, 3 vol. in-4, avec cartes, v. br..................... 30— »

738. Martial. Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne (les vigilles de la mort du roy Charles VII). *Paris, Coustelier*, 1724, 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*)................................ 32— »

Ce poème chronique est une imitation rimée de l'Histoire chronologique de Charles VII, par le Bouvier, dit Berry. chronique attribuée longtemps à Alain Chartier, et non réimprimée dans les collections de mémoires. On trouve en tête du premier volume une courte notice sur Martial de Paris, qui n'est pas dans tous les exemplaires.

739. Martignoni. Explication de la carte historique de la France et de l'Angleterre depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an MDCC, par Jér. And. Martignoni, milanois. *Rome, Ant. de Rossi*, 1721, gr. in-4, mar. r. à compart., tr. d. (*Plusieurs grandes planches*).. 24— »

Exemplaire de dédicace en grand papier et aux armes du pape Innocent XIII. On y a joint un beau portrait de ce pontife.

740. Maubec. Traité de la dyssenterie, dans lequel on trouvera le plan d'un nouveau système de médecine qui s'ac-

corde également avec les observations des anciens et les découvertes des modernes. *Paris*, 1712, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes de la princesse Palatine d'Orléans*) .... 15— »

741. Maximes (les) de l'amour, poème dédié aux courtisans. *Paris*, *Th. Girard*, 1663, in-12, front. gr., cart. 4— »

742. Mélanges de littérature (par le prince de Ligne). *Philosopolis*, 1783, 2 tom. en 1 vol. in-18, cart., n. rogné .... 4— »

Tiré à très petit nombre.

743. Mémoires historiques, critiques, et anecdotes des reines et régentes de France (par Dreux du Radier). *Amst.*, 1776, 6 vol. in-12, v. fauv........... 18— »

Chaque article biographique de ces Mémoires est une dissertation aussi savante que judicieuse et impartiale.

744. Memoires turcs, par un auteur turc de toutes les académies Mahométanes, licencié en droit turc et maître ès-arts de l'université de Constantinople (Godard d'Aucourt). *Amst.*, 1776, 2 vol. in-12, pap. de Holl., tit. gr., mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.* et jolies vignettes). 25— »

Sixième édition, précédée d'une épître dédicatoire à la fameuse courtisane Du Thé.

745. Menagiana où les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition, de Ménage, recueillies par ses amis. *Paris*, 1729, 4 vol. in-12, v. marb. Ex. avec les cartons...................... 35— »

746. Menestrier. Tableaux généalogiques, ou les seize quartiers de nos rois depuis saint Louis jusqu'à présent, des princes et princesses qui vivent, et de plusieurs seigneurs ecclésiastiques de ce royaume, par Le Laboureur, avec un traité préliminaire de l'origine et de l'usage des quartiers pour les preuves de noblesse. *Paris*, *Coustellier*, 1683, in-fol., fig. et blasons, v. br........... 36— »

747. Métamorphoses (les) ou l'âne d'or d'Apulée, philoso-

phe platonicien. *Paris*, *Bastien*, 1787, 2 vol. in-8; port., fig., v. éc., fil. [Texte latin en regard. *Bonne édition*] .... 12— »

748. MILLETOT (*Bénigne*). Traité du délict commun et cas privilégié, ou de la puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques. *Dijon*, *Claude Guyot*, 1615, pet. in-8, v. m.......................... 5— »

749. MOLIÈRE. Œuvres, avec des remarques grammaticales, des avertissemens et des observations sur chaque pièce, par Bret. *Paris*, 1773, 6 vol. in-8, port., fig. de Moreau, v. éc., fil., tr. d.......................... 38— »

750. MONTFAUCON. L'antiquité expliquée (en latin et en françois) et représentée en figures. *Paris*, 1719-24, 15 vol. in-fol., fig., v. fauv. — Monumens de la monarchie françoise, avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargné. *Paris*, 1729-33, 5 vol. in-fol., fig., v. m.......................... 675— »

Les VINGT VOLUMES en GRAND PAPIER uniformes. Bel exemplaire.

751. MOUNIER. Poésies sacrées sur la Très Saincte Trinité, le très auguste sacrement de l'Eucharistie, et les singulières excellences de la mère de Dieu, par le R. P. Frère Hyacinthe Mounier, de l'Ordre des Frères prescheurs en Provence. *Aix*, 1636, pet. in-8, tit. gr., cart. RARE.......................... 15— »

752. MUNIER (*Jean*). Recherches et Mémoires servans à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun, reveus et donnez par Cl. Thiroux. *Dijon*, 1660, in-4, fig., broché.......................... 10— »

753. MUNSTERE (*Sébast.*). La cosmographie universelle, contenant la situation de toutes les parties du monde, avec leurs proprietez et appartenances. 1552, in-fol., fig. sur bois, v. br.......................... 48— »

Ce livre curieux, orné d'une foule de gravures sur bois est rarement aussi bien conservé avec les grandes cartes restées intactes.

754. Museum odescalcum sive thesaurus antiquarum gemmarum quae a serenissima Christina Suecorum Regina collectae in Museo Odescalco adservantur, et a Petro Sancte Bartolo quondam incisae, nunc primum in lucem proferuntur. *Romae*, 1747, 2 vol. in-fol., front. gr., 102 fig., br. .... 12— »

755. Niceron (*Jean P.*). Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres (avec quelques notices par le P. Oudin, Michault et l'abbé Goujet.) *Paris*, 1729-45, 43 tom. en 44 vol. in-12, v. marb., ... 96— »

Bon exemplaire d'un livre recherché et rare maintenant.

756. Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. *Paris*, *Toussaint du Bray*, 1609, in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Kœhler*)........................... 38— »

Ces vieux recueils sont précieux en ce que, s'ils contiennent comme celui-ci, des pièces de Malherbe et de Bertaut qui ont été recueillies plus tard dans leurs œuvres complètes, il s'en trouve et en aussi grand nombre de Martin de la Pacardière, de d'Avity, de Lingendes, de l'Espice, de d'Audiguier et de divers autres encore moins connus qui n'ont jamais été réunis et que l'on chercheroit vainement ailleurs; on n'y perdroit peut-être pas beaucoup. Mais auroit-on une idée bien exacte du mérite de Malherbe, par exemple si on ne connoissoit pas les ouvrages de ses contemporains? Cette remarque peut s'appliquer à tous les recueils de cette espèce.

Viollet-le Duc.

757. Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, avec une description exacte et curieuse de toutes ces isles (par le P. Labat). *Paris*, 1722, 6 vol. in-12, fig., v. fauv. fil. (*Aux armes d'Ormesson*).................. 24— »

758. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à Louis XIV (par le prés. Hénault). *Paris*, 1752, gr. in-4, vign., mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel. aux armes du duc de Choiseul*)..................... 35— »

759. Nouvelle traduction de Salluste, avec des notes critiques sur le texte, par M**** (Dotteville) de l'Oratoire.

Paris, 1749, in-12, v. gr. fil. (*Aux armes de Pompadour*........................... 7— »

760. OBSERVATIONS (les) de diverses choses remarquées sur l'estat, couronne et peuple de France, tant ancien que moderne, recueillies de plusieurs autheurs, par Regnault d'Orléans. *A Vennes*, *Jean Bourrelier*, 1597, pet. in-4. vél.................................. 10— »

761. OFFICE (l') (ET LA VIE) DE SAINT-EUSICE, abbé, patron (et fondateur) de Celles en Berry et des SS. Séverin, Léonard et Vulfin confesseurs. *Rouen*, 1685, in-12, mar. r. dent. tr. d. (*anc.-rel.*)..................... 12— »

Bel exemplaire.

762. ORIGINES DE LA VILLE DE CAEN (par Huet, évêque d'Avranches). *Rouen*, 1706, in-8, v. m........... 5— »

763. OTTIERI (*Fr. Maria*). Istoria delle guerre avvenute in Europa e particolarmente in Italia per la successione alla monarchia delle Spagne dall'anno 1696 all'anno 1725. *Roma*, 1728, 7 vol. in-4, mar. r. fil. tr. d. (*Aux armes de Mesdames de France*).................... 75— »

Il seroit difficile de trouver un plus bel exemplaire de ce livre.

764. OVIDE. Métamorphoses en rondeaux, imprimez et enrichis de figures par ordre de sa majesté, dédiez à Monseigneur le Dauphin (par Bensserade). *Paris*, *de l'Imp. Royale*, 1697, pet. in-4, tit. gr. fig. à mi-pag. v. f. dent. tr. dor.............................. 18— »

Isaac de Bensserade est né en 1612 à Lions, près Rouen, mort en 1691. Cette traduction valut à son auteur la somme de 10,000 fr., mais le plus estimé aujourd'hui est la suite des figures qui sont véritablement très remarquables.

765. PACIECUS. Paciecidos lib. XII, decantatur F. Paciecus Japoniæ provincialis. *Conimbricæ*, 1640, in-12, vél. 18— »

Poëte latin, rare, précédé de la vie de Paciecus et d'une curieuse figure.

766. PARC (le) DE NOBLESSE. Description du très puissant et magnanime prince des Gaules, et de ses faicts et gestes.

La forme de vivre de ceux du bon temps, qu'on nommait l'aage doré (par J. Bouchet). *Poitiers, J. de Marnef*, 1565, pet. in-fol. v. br. et bien conservé, fort rare.. 40— »

767. Parnasse (le) des plus excellens poètes de ce temps. (Recueilli par d'Espinelle). *Paris, Mat. Guillemot*, 1607, pet. in-12, frontispice gravé, v. f. fil. (*Petit*)... 28— »

768. Parnassus societatis jesu : hoc est, poemata patrum societatis, quæ in Belgio, Gallia, Germania, Hispania, Italia, Polonia, etc. Vel hactenus excusa sunt, vel recens elucubrata nunc primum evulgantur : studiosè conquisita, accuratè recensita : Opus iam diu desideratum, in quo pietas cum ingenio, cum eruditione certat jucunditas. *Francofurti. Joh. God. Schönwetteri*, 1654, 2 part. en 1 vol. in-4, v. marbr. fil. (*Aux armes du duc de Montausier*)............................... 48— »

Livre fort rare qui offre une réunion précieuse des poésies latines de vingt-et-un jésuites. (Voyez Brunet, t. iii.) La première partie se compose de 825 pages et la deuxième de 600.

769. Parrhasiana ou pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec la défense de divers ouvrages de M. L. C. (Le Clerc), par Théod. Parrhase (Jean Le Clerc). *Amst.* 1701, 2 vol. in-12. v. m................................ 8— »

770. Pascal. Désabusement des esprits vains qui s'amusent à chercher dans l'art, ce qui n'est que dans la nature; et dans la nature ce qu'elle n'a pas, par Mᵉ Louis-Pascal, prestre. *Tolose, Colomiez*, 1626, pet. in-12, vél. 6— »

771. Pérau (l'abbé). Description historique de l'Hôtel royal des Invalides, avec les plans, coupes, élévations géométrales de cet édifice, et les peintures et sculptures de l'église, dessinées et gravées par Cochin. *Paris*, 1756, in-fol. v. m. fil. 107 pl.......................... 28— »

772. Perles d'eslite, recueillies de l'infini trésor des cent cinquantes pseaumes de David, traduit d'italien en fran-

çois, par l'auteur. *S. l. par Jean de Laon*, 1577, pet. in-8, v. éc. fil. . . . . 9— »

A ce volume assez curieux, l'on remarque sur le titre la marque de l'Épée que l'on retrouve sur la Bible de Genève, dite à l'Épée.

773. PHILELPHUS. Epistolae. *Impressum Brixiæ per Jacobum Britannicum*, 1485, in-fol. vél. bl. . . . . 28— »

PREMIÈRE ÉDITION avec date, et l'une des premières impressions faites à Brescia. Cet exemplaire est couvert de notes, d'additions d'une écriture du temps. Au premier feuillet qui est orné d'arabesques, se trouvent les armoiries d'une famille italienne.

774. PIERIUS VALERIANUS (*Joann.*) poemata. De studiorum conditione. Epigrammatum. Carpionis fabula etc. etc. *Basilæ, Rob. Winter*, 1538, pet. in-8, v. f. . . . 19— »

Volume bien conservé et peu commun. Gilbert Cousin Franc-Comtois en est l'éditeur.

775. PIERRES ANTIQUES gravées, sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms, dessinées et gravées sur les originaux ou d'après les empreintes, par B. Picart, expliquées par Ph. de Stosch, et trad. en françois par de Limiers (texte latin en regard). *Amst.* 1724, gr. in-fol. v. f. fil. 70 planches. . . . . 24— »

776. PIGANIOL DE LA FORCE. Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons et châteaux des environs de Paris. *Paris*, 1742, 8 vol. in-12, v. f. fil. avec planches. . . . . 32— »

777. PIGANIOL DE LA FORCE. Introduction à la description de la France, et au droit public de ce royaume. *Paris*, 1752. — Id. Nouvelle description de la France. *Paris*, 1753, ensemble 15 vol. in-12, cartes et planches, v. éc. fil. (*bon exempl.*). . . . . 32— »

778. PLINII SECUNDI epistolarum lib. X (edente H. Homer) *Londini sumptibus editoris excudebant Ritchie et J. Sammelis*, 1790, pet. in-8, pap. vél. fort, mar. vert. fil. tr. dor. . . . . 12— »

Bonne et belle édition.

779. Poemata aliquot insignia illustrium poetarum recentiorum, hactenus à nullis fermè cognita aut visa. *Basileae*, 1544, pet. in-8, v. . . . . 18— »

Recueil très rare, publié par Gilbert Cousin, Franc-Comtois.

780. Poetae tres elegantissimi : Mich. Marullus ; Hie. Angerianus ; J. Secundus. *Parisiis*, 1582, in-16, v. 9— »

Exemplaire bien conservé dans une ancienne reliure.

781. Pomponius Laetus. Romanæ historiæ compendium ab interitu Gordiani iunioris usque ad Justinum III per Pomponium Lætum. *Venetiis, per Bernardinum Venetum*, 1499, in-4 . . . . 40— »

Édition rare, exemplaire dont le titre porte la signature de Poyet, chancelier du roi François Ier.

782. Pontanus (*Joann. Jovian.*) opera sua. De Fortitudine : de principe : Dialogus qui Charon inscribitur : de liberalitate ; de splendore : de conuiuentia : de obedientia etc. *Impressum Lugduni expensis Bartholomei Throth*. 1514, in-8, v. . . . . 28— »

Bel exemplaire, jolie édition lyonnoise faite à l'imitation des Aldes qu'elle a presque surpassé.

783. Pontanus (*Joh. Isacius*) originum Francicarum lib. VI in quibus praeter Germaniae ac Rheni Chorographiam. Francorum. *Hardervici, ex offic. Thomæ Henrici*, 1616, in-4, v. f. (*aux armes de Huet, évêque d'Avranches*). 18— »

784. Pratiani (*Claudii*). Lugdunensis dialogus, qui inscribitur belli tumulus ; siue Pandora (Poemata). *Lugduni, M. Jovium*, 1569, in-4, bien conservé. . . . . . . 9— »

785. Porte-feuille (le) de Mons. L. D. F. (La Faille, auteur des annales de Toulouse). *Carpentras*, 1694, pet. in-12 v. br. . . . . 9 — »

Recueil peu commun. La plupart des pièces en prose, et même en vers, dont il se compose, sont relatives aux personnes et aux événements politiques du règne de Louis XIV.

786. Princesses (les) malabares ou le célibat philosophi-

que, ouvrage intéressant et curieux avec des notes historiques et critiques (par Pierre de Longue). *Amsterdam*, 1734, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*anc.-rel.*).... 9— »

Ouvrage qui a été condamné et brûlé par *la main du bourreau*.

787. Privilèges accordés aux maitres pâtissiers-oublayers de la ville, faubourgs et banlieue de Paris (avec sentence, réglement, etc.). *Paris*, 1757, in-8, v. éc. fil. tr. d. Rare.................................. 6— »

788. Promenade (la) de Livry. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1678, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, v. m............ 5— »

Ce petit roman est dédié à Mme des Houlières.

789. Puget de Saint-Pierre. Histoire des Druses, peuple du Liban, formé par une colonie de François, avec des notes politiques et géographiques. *Paris*, 1762, in-12, fig. et carte, mar. vert. fil. tr. dor. (*anc.-rel.*).. 18— »

Exemplaire de dédicace aux armes du duc de Berry.

790. Question royalle et sa décision, (où est monstré en quelle extrémité principallement en temps de paix, le subjet pourroit estre obligé de conseruer la vie du prince au despens de la sienne); (par l'abbé de St-Céran). *Paris*, *Touss. du Bray*, 1609, pet. in-16, mar. v. fil. tr. d. (*anc. rel.*)........................... 16— »

Édition originale et dont on a deux réimpressions sous la même date.

791. Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition; avec l'histoire des fous en titre d'office (par Dreux du Radier). *Paris*, 1767, 2 vol. in 12, v. éc... 10— »

Je crois que si l'on connoissoit bien la matière et le contenu de ces deux volumes, il n'y auroit pas d'amateur qui ne désirât les placer sur les rayons de sa bibliothèque.

792. Recueil de diverses poésies, tant du feu sieur de Sponde, que du sieur du Perron, de Bertaud, de Porchères et autres non encor imprimées. Recueillies par Raph. du Petit Val. *Rouen*. *de l'imp. dudit Petit Val*, 1604, 4 part..

en 1 vol. pet. in-12, v. f. *(ancienne reliure)*. Rare en bon état . . . . 32— »

793. Recueil de lettres (du 4 août 1671 au 20 octobre 1694), pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV ; (par le P. Griffet). *La Haye*, 1760-64, 8 vol. in-12, v. m. . . . . 18— »

Contient les lettres du grand Condé, de Turenne, du maréchal de Luxembourg et celles de Louis XIV, de Louvois, et elles sont choisies et rangées en ordre avec beaucoup de soin. Qu'il y ait quelques demandes, voilà un livre qui se vendra 30 fr.

794. Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines et françoises ; *Londres cette présente année* (vers 1740), 2 part. en un vol. in-12, veau marb. fil. 50— »

Volume très rare composé de pièces choisies et galantes et parmi lesquelles se trouvent des poésies bourguignones du père d'Alexis Piron. On dit qu'il n'a été tiré de ce livre qu'un petit nombre d'exemplaires.

795. Recueil de pièces touchant l'histoire de la compagnie de Jésus, composée par le Père Jouvenci, jésuite, et supprimée par arrêt du Parlement (publié par Petitpied), *Liège*, 1716, in-12, figure de la Pyramide, mar. rouge fil. tr. d. *(Derome)* . . . . 18— »

796. Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, P. Marteau, (à la sphère)*, 1663, pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor., quelques feuillets jaunes . . . . 14— »

797. Recueil des tiltres, qualités, blasons et armes des seigneurs barons des estats généraux de la province de Languedoc, tenus par son altesse le prince de Conty, en la ville de Montpellier, l'année 1654, (par Béjard). *S. l. ni. d.*, 2 part. en 1 vol. in-fol. blas. v. br. . . . . 18— »

798. Reflexion sur l'édit touchant la reformation des monastères; *s. l.* 1667, pet. in-12, vél. *rare* . . . . . . 3— »

799. Réjouissances (les) de la Paix, faites dans la ville de Lyon, le 20 mars 1660. *Lyon*, 1660, in-fol. fig. v. f. fil. tr. dor. *(Petit)*, 19 planches . . . . 36— »

800. Relation de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger, où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique et l'antiquité de la ville d'Alger. *Paris*, 1665, pet. in-12, d. rel. v. f... 12— »

801. Relation des réjouissances faites à St-Jean de Lône, le 3 novembre 1736, à l'occasion de l'année séculaire du siége mis par les impériaux devant cette ville, le 25 octobre 1636 et levé le 3 novembre suivant, (par Boisot, prof. en l'Université de Dijon). *Dijon*, 1736, in-12, v. mar. .... 8— »

Avec quelques additions manuscrites.

802. Réponse a l'apologie pour la réformation, pour les réformateurs et pour les réformez, où l'on traite de l'état monastique, des veuves tant séculières que religieuses; des secondes, troisièmes, quatrièmes et autres nopces: des qualitez d'un véritable martyr; des cérémonies ecclésiastiques, de la sainte écriture; des extases et visions; du célibat des ecclésiastiques, etc; (par Ferrand). *Paris*, 1685, in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). 18— »

Exemplaire de dédicace aux armes du roy Louis XIV.

803. Ribadeneira. Traicté de la tribulation, composé par le P. Pierre Ribadeneira et nouvellement mis en françois par le P. Fr. Solier. *Dole*, 1600, in-16. vél.... 6— »

804. Rivus. Opus magistri Petri de Riuo, responsum ad epistolam apologeticam, Pauli de Middelburgo de anno die et feria dominice passionis. *Impressum in Alma Universitate Louaniensi per me Lodouicum de Rauescot.* (1488), in-fol. goth. v.................... 36— »

Volume orné de quatre grandes et belles figures sur bois; on y trouve un ancien calendrier curieux intitulé : *Kalendarium Egiptiorum secundum Bedam cui annotatum est Kalendarium rom.*

805. Roulliard (*Séb.*). La Saincte Mère, ou vie de saincte Isabel de France, sœur unique du roy St-Louys, fondatrice de l'abbaye de Longchamps. *Paris*, 1619, in-8, vél.

tr. d. Une figure et portrait de Sébast. Rouillard, bien gravés. [Exemplaire bien conservé].......... 18— »

806. Rupemalleus (*Renatus-Michael.*) Poematia. *Parisiis.* 1658, in-8, v. f., fil...................... 12— »

Ces poésies latines de *René Michel de la Rochemaillet, prieur de S. Lubin, curé de Champlant*, sont rares.

807. Sacre (le) et couronnement de Louis XVI, dans l'église de Reims, le 11 juin 1775, précédé de recherches sur le sacre des rois de France depuis Clovis ; (par Gobet et l'abbé Pichon), *Paris*, 1775, gr. in-8, fig. dem. rel. m. bl. n. rog. (*Petit*).................... 24— »

Recherché pour ses planches représentant les costumes usités dans cette cérémonie.

808. Sainct-julien (*de Balleure*). De l'origine des Bourgongnons et antiquité des estats de Bourgogne ; plus des antiquitez d'Autun, de Châlon, de Mascon, de l'abbaye et ville de Tournus ; par P. de Sainct Julien, Doyen de Chalon. *Paris, N. Chesneau.* 1581, in-fol. v. br. 18 — »

Cet exemplaire porte la signature de Longepierre.

809. Saint-Martin (l'abbé de). Les établissemens de Saint-Louis, roi de France, suivant le texte original, et rendus dans le langage actuel, avec des notes. *Paris*, 1786, in-12, v. m.......................... 4— »

810. Sallengre. Histoire de Pierre de Montmaur, professeur royal en langue grecque dans l'Université de Paris. *La Haye*, 1715, 2 vol. pet. in-8, front. gr. et planches.............................. 18— »

Exemplaire sur papier fort. Ce livre est singulier et satyrique ; l'on y remarque quelques pièces en vers latins macaroniques.

811. Sandis (*Edwin*). Relation de l'estat de la religion, et par quels desseins et artifices, elle a été forgée et gouvernée en divers estats de ces parties occidentales du monde, avec des additions notables (de Paoli Sarpi, et le tout traduit en françois par Jean Diodati). *Genève, P.*

Aubert, 1626, in-8, v. fauve, fil. (Exemplaire de De Thou .... 24— »

Joli volume imprimé avec l'ancre *Aldine* et rare.

812. SATYRES NOUVELLES (par de Senecé). *Paris*, 1695, in-12. v. (*Edition* ORIGINALE *fort rare*)....... 9— »

813. SAULNIER (*Pet.*). De capite sacri ordinis sancti spiritus dissertatio. *Lugduni*, 1649, in 4, vél. avec pl. 14— »

814. SAUNIER (*Loys*). Les Hieropoemes, ou sacrez sonetz, odes, huictains et quatrains. *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1584, in-8, v. fauve.......................... 18— »

Volume peu commun d'un auteur provençal peu connu. Le titre est orné d'une des marques de B. Rigaud de Lyon que nous donnons ci-dessous :



815. SAVARON (*Jehan*). De la souveraineté du roy, et que Sa Majesté ne la peut souzmettre à qui que ce soit, ny aliéner son domaine à perpétuité. *Paris*, *Mettayer*, 1620, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*anc. rel.*)............ 12— »

816. EXAMEN du traité de J. Savaron, de la souveraineté du Roy et de son royaume (par Jean le Coq). *S. l.* 1615.— Les erreurs et impostures de l'examen du traicté de Savaron. De la souveraincté du Roy. Par ledit Savaron. *Paris*, 1616, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor....... 12— »

817. Scævolæ Sammarthani. Paedotrophiae. (Poésies latines). *Lutetiae, Mam. Patissonium*, 1584, p. in-4. (*Parfait de conservation*)........................ 14— »

818. Scheuchzer. Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible; traduite du latin de J. J. Scheuchzer, enrichie de figures gravées par les soins d'André Pfeffel. *Amst. P. Mortier*, 1737, 8 vol. gr. in-fol. fig. mar. r. fil. tr. d. (*anc. rel. de Padeloup*).................. 460— »

819 Schurman (*Anna-Mar. à*). Opuscula hebræa, græca, latina, gallica, prosaica et metrica. *Lugduni-Batavorum Elzevirii*, 1648, pet. in-8, vél............... 9— »

Volume rare précédé d'un portrait de M[lle] Schurman, dessiné et gravé par elle-même. Cet exemplaire porte sur le titre une note autographe de Lamonnoye.

820. Sedulii (*Coelii*) Cum piissimi tum doctissimi Paschale opus, seu mirabilium diuinorum lib. V. cum enarrationibus luculentissimis Aelii Antonii Nebrissensis. *Basilae*, 1541, pet. in-8, d.-rel. *rare*........... 8— »

821. Selectae PP. soc. Jesu. tragoediae. *Antverpiae*, 1634, pet. in-24, v. fauve, (*armoiries*)....... 5— »

822. Senecæ (*L. Annæi*). Tragoediæ, Gronovius recensuit et notis variorum. *Amstelod.*, 1662, in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). Bel exempl................ 18— »

823. Segoing. Trésor héraldique, ou Mercure armorial où sont démontrées toutes les choses nécessaires pour acquérir une parfaite connoissance de l'art de blazonner, enrichy de figures et du blazon des maisons nobles et considérables de France et autres royaumes d'Europe. *Paris*, 1657, in-fol., v. m.................. 24— »

824. Silvestre. Universal Palaeography : or fac-similes of writings of all nations and periods, copied from the most celebrated and authentic manuscripts in the libraries and archives of France, Italy, Germany, and England, by J.-B. Silvestre, accompanied by an historical and des-

criptive text and introduction, by Champollion-Figeac and Aimé Champollion fils, translated by Fr. Madden. *London*, 1850, 2 vol. gr. in-8 de texte et 2 vol. gr. in-fol. de planch., dos et coins de mar. vert, tr. d. (*Élég. reliure* .... 800— »

Édition angloise ayant plus d'éclat que l'édition françoise pour les couleurs de ses miniatures. Imitation parfaite des œuvres manuscrites, et le texte augmenté par sir Frédérick Madden du musée Britannique en deux volumes grand in-8° lui donne une importance non contestable; il seroit difficile de voir un plus beau livre.

825. STIMMIMACHIE (la), ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poème histori-comique (par Carnau, célestin). *Paris*, 1656, pet. in-8 vél.............................. 8— »

Carneau, né à Chartres en 1610 mourut en 1671. Il est bien oublié et cependant Régnier et quelques autres de son temps n'auroient pas désavoué certains passages satyriques.

826. TAILLEPIED (F.-N.). Psichologie, ou traité de l'apparition des esprits, à sçavoir des âmes séparées, fantosmes, prodiges et accidents merveilleux qui précèdent quelquefois la mort des grands personnages ou signifient changement de la chose publique. *Paris, G. Bichon*, 1588, pet. in-12, d.-rel., m................ 15— »

827. TÉRENCE. Ses comédies, avec la traduction et les remarques de Mme Dacier. *Rotterdam*, 1717, 3 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Elég. rel. de Niédrée*). 65— »

Fort joli exemplaire, figures.

828. THRÉSOR (le) des lettres douces et amoureuses, pleines de désirs et imaginations d'amour. *A Rouen, chez Loys Costé*, 1602, pet. in-12, dos et coins de m. r. 18— »

Cet exemplaire qui porte la signature de Rob. Gordone, provient aussi de la bibliothèque du duc de Sussex.

829. TOURON (le R. P.). Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte. *Paris*, 1768, 14 vol. in-12, v. marb.............................. 6— »

830. Thomæ (*Pauli*) Engolismensis poemata, ab authore aucta recognita. *Engolismae, Claud. Rezé*, 1640, in-8 de 492 pages, cart. . . . . 18— »

Volume rare, poésies latines, sous les noms *Lutetiados, Siluarum, Elegiarum*, etc., libri. La marque de Claude Rezé se trouve sur le titre :



831. Traité paraenétique, c'est-à-dire exhortatoire, auquel se montre, par bonnes et vives raisons, le droit chemin et vrais moyens de résister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abaisser son orgueil et ruiner sa puissance, par un pèlerin espagnol, battu du temps et persécuté de la fortune, trad. de langue castillane en langue françoise, par J. Dralymont, seigneur de Yarleme. (J. De Montlyard). *Imprimé à Agen*, 1598, in-12, v. éc., fil. . . . . 9— »

Que de choses l'on trouve dans ce petit livre ! Voici entre autres ce que l'on remarque dans l'addition : Nombre des gens trouvez en la bataille du roy dom Sébastien, contre Muley Maluco. Quels sont les *Christianos Nuevos* et pourquoy nommez juifs, chiens et boucs ? etc.

832. Triplici nodo, triplex cuneus, ou apologie pour le serment de fidélité contre les deux brefs du pape Paul V, et la lettre du card. Bellarmin, naguères escritte à G. Blackwell, archiprestre. *Leyden*, 1608, pet. in-12 vél. . . . . 3— »

833. TRISTAN DE SAINT-AMANT (*Jean*). Commentaires historiques, contenant l'histoire générale des empereurs romains, illustrée par les médailles. *Paris*, 1644, 3 vol. in-fol., fig. vél. cordé. BEL EXEMPL., *voir* BRUNET. 36— »

834. ULLOA. Voyage historique de l'Amérique méridionale fait par ordre du roi d'Espagne par Don George Juan et Don Ant. de Ulloa. *Amst.*, 1752, 2 vol. in-4, v. m., planches .... 24— »

Dédié au prince royal de Pologne avec une jolie vignette au-dessus de la dédicace.

835. VAINES (Dom de). Dictionnaire raisonné de diplomatique, contenant les règles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens titres, diplômes, etc. *Paris*, 1774, 2 vol. in-8, fig., v. m .... 23— »

L'on a bien fait quelques bons travaux sur ces matières de notre temps; mais le Dictionnaire de Dom de Vaines n'est pas surpassé.

836. VALERII FLACCI argonauticon libri octo, à Phil. Engentino emendati, et ad vetustissima exemplaria recogniti, adjectis praeterea singulorum librorum argumentis per eundem. *Argentorati*, 1525, pet. in-8 vél.. 6— »

Jolie édition avec un frontispice gravé sur bois.

837. VARIÉTÉS historiques, physiques et littéraires, ou recherches d'un savant. *Paris*, 1752, 6 part. en 3 vol. in-12, v. m. .... 18— »

Peu commun. — Cet excellent recueil de dissertations est presque tout entier relatif à l'histoire de France, et les dissertations qui le composent ne sont pas inférieures à celles de l'abbé Lebeuf.

838. VÉRITABLE (la) ORIGINE de la très illustre maison de Sohier, avec une table généalogique de sa ligne principale et directe, embellie d'un court récit des branches qui en sont sorties depuis six cens ans. *Leyden*, 1661, in-fol., fig. de blason, v. br., fil. (*Aux armes de Sohier*) .... 25— »

839. VERTOT (l'abbé de). Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, et de leur dépendance

des rois de France et des ducs de Normandie. *Paris*, 1720, 2 vol. in-12, v. br.................... 4—50

840. VIE (la) DE Mme LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE (par Bourgoing de Villeforc). *S. l.*, 1738, in-12, v. m. 4— »

841. VIE (la) DU CARDINAL D'OSSAT (par Mme d'Arconville). *Paris*, 1771, 2 vol. in-8, v. m................ 6— »

Contient le curieux *Discours sur les effets de la ligue en France*, composé en 1590 par le cardinal d'Ossat et traduit de l'italien.

842. VIE PRIVÉE DE LOUIS XV, ou principaux évenemens, particularités et anecdotes de son règne (par Moufle d'Angerville, avocat.) *Londres*, 1781, 4 vol. petit in-8, portr., v. fauv........................... 10— »

Parmi les portraits, on trouve ceux de la marquise de Pompadour et de la comtesse du Barry.

843. VIRGILII Opera, cum interpret. et notis, Car. Ruæi, ad usum Delphini. *Parisiis*, 1682, in-4, v. fauv. fil., tr. d. (*Derome*)........................ 38— »

Bel exemplaire d'une bonne édition.

844. VIRGILII Opera, curis et studio Stephani-Andreæ Philippe. *Lutetiæ-Parisiorum*, *Barbou*, 1754, 3 vol. in-12, fig. mar. vert, fil., tr. d. (*Padeloup*).......... 48— »

Charmant exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE.

845. VIVES. Dialogues de Jean Loys Vives, traduits de latin en françois, pour l'exercice des deux langues, par Benjamin Jamin, ausquels est adjoustée l'explication françoise des mots latins plus rares et moins usagez, par Gilles de Housteville, avec ample déclaration et traduction des passages grecs en latin, par P. De la Motte. *Paris*, 1601, in-16, v. br. [Piqûre]............. 10— »

Avec un index latin et françois.

846. VOYAGES (les) DU Sr DE VILLAMONT, augm. d'un guide des divers chemins par lesquels l'on va en Hiérusalem, Rome, Venise, Naples, Lorette et Egypte, et de plusieurs

choses belles et rares qui s'y voyent. *Arras, G. Baudouyn*, 1605, pet. in-8, port. vél............ 12— »

847. Xaupi (l'abbé). Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone, connus sous le nom de citoyens nobles. *Paris*, 1776, 3 vol. in-12, v. m......................... 25— »

Le tom. III est composé de pièces justificatives.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Discovrs novveav svr la mode. *Paris*, chez *Pierre Ramier*, M. DC. XIII, pet.-8 de 20 pag.—Nouvelle édition. *Angoulême, impr. de J. Lefraise et Comp.*, Juin 1851, in-8 ord. de 32 pag. dont 12 de notes............ 3— »

Réimpression page par page, votée par la Société archéologique et historique de la Charente, extraite du *Bulletin* de cette Société, et tirée à part, sur beau papier vergé d'Angoulême, avec plusieurs corrections et additions *à 100 exemplaires*, dont quelques-uns seulement sont mis en vente.

Cette élégante publication est due aux soins intelligents de M. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire, qui l'a enrichie de notes historiques, grammaticales et littéraires.

Le *Discours nouveau sur la Mode*, mentionné dans un petit nombre de catalogues, étoit devenu presque introuvable. La reproduction correcte et fidèle de ce document précieux pour l'histoire du costume en France, sur la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, acquiert un nouvel intérêt par les curieux éclaircissements et rapprochements de l'éditeur, parmi lesquels nous avons remarqué un charmant Sonnet de Ronsard, non recueilli dans ses œuvres.

L'Echainge, aou los conseillies de village, coumédie a daoux actes et an patois meusien, pa F. S. C. (de B.) *Bar-le-Duc*, *s. d.*, in-8 de 80 pag.

L'affaire se passe à Longeville, in village à ine leiue de Bar.

Le Bie, coumédie a in acte et an patois meusien, pa in paysan de la Saulx. *Sainte-Menehould*, *s. d.*, in-8 de 40 pag.

C'est à Dugny, in village à daous piotes leules de Verdun que la chouse se passe. L'auteur de ces deux opuscules est M. Cordier.

Invective contre l'abominable parricide attenté sur la personne du Roy Très-Chrestien Henry IIII, Roy de France et de Navarre, par Pierre Constant, docteur ès droicts,

natif de Langres. *Paris, Frédéric Morel*, 1595, pet. in-8 br. . . . . 3— »

Réimpression à 25 exemplaires, un exemplaire sur *papier vélin rose* . . . . 6— »

ODE A MONSIEUR DE CHASTILLON, comte de Colligni, admiral de Gvyenne sur la version de son nom Gaspard de Colligni admiral de Guyenne icy grand advis, gloire digne de la palme. Vis digne alcide, ore garde la digne palme, par Lallier, imprimé pour la première fois d'après un manuscrit du XVIe siècle. *Rennes*, 1851, in-8 br. . . 3— »

Tiré à 25 exemplaires aux frais de M. Frédéric Saulnier.

GIRAULT DE ST-FARGEAU. — Bibliographie historique et topographique de la France, ou catalogue de tous les ouvrages imprimés en français depuis le XVe siècle jusqu'au mois d'avril 1845, par A. Girault de St Fargeau. *Paris*, 1845, in-8 br. . . . . 10— »

Exemplaire en PAPIER VÉLIN.

GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Dictionnaire de toutes les villes et de toutes les communes de France, 3 magnifiques vol. gr. in-4 à 3 colon. illust. d'environ 100 splendides grav., lettres ornées, *armes des villes de France coloriées*, etc., etc. broch. Exempl. EN PAPIER VÉLIN tiré à petit nombre sur ce papier . . . . 55— »

Exempl. demi-reliure . . . . 70— »

LE DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE LA FRANCE, *qui seul peut tenir lieu des histoires particulières de villes et de provinces*, est un ouvrage entièrement neuf, où se trouvent rassemblés pour la première fois une multitude de faits historiques, de renseignements topographiques, de documents industriels et commerciaux, de notices biographiques, et d'indications bibliographiques, qu'il suffit d'indiquer sommairement pour en faire apprécier l'importance

LE NOM DE CHAQUE COMMUNE ET LE CHIFFRE DE LA POPULATION ont été relevés sur les états du dernier recensement que M. le ministre de l'intérieur a bien voulu mettre à notre disposition. A la suite de chaque nom de commune, on a ajouté le nom latin sous lequel la commune se trouve indiquée dans des titres ou dans les anciens auteurs. — Les noms de quelques communes ayant été remplacés par des dénominations particulières à l'époque de la révolution, on a indiqué ces noms de création révolutionnaire ; et, pour en faciliter la recherche, on les a reproduits à la nomenclature alphabétique.

NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS, RÉUNIONS OU ÉRECTIONS DE COMMUNES. Chaque année les chambres votent plusieurs projets de loi relatifs soit à la création ou à la suppression de diverses communes. Ces mutations, insérées au *Bulletin des lois*, ont été collationnées avec soin : aussi, sous ce rapport, le nouveau DICTIONNAIRE DES COMMUNES est-il le seul où se trouvent consignées ces mutations, qui, depuis dix années, ont changé la circonscription de près de mille communes.

DISTANCE. La distance de la commune au chef-lieu d'arrondissement a été indiquée d'après les tableaux officiels dressés pour la fixation des frais de justice, et mis à notre disposition par M. le ministre de la justice. — La distance d'un relais à l'autre a été indiquée d'après le *Livre des postes de 1844*. La distance de Paris à chaque bureau de poste a été relevée sur l'*Annuaire des postes de 1844*.

FOIRES. Les jours de tenue des foires sont indiqués à la suite de l'article concernant chaque commune. Les nouvelles créations de foires et les changements opérés relativement à la tenue des foires ont été indiqués d'après le *Bulletin des lois*. Ces mutations dépassent le nombre de 2,000 depuis 10 ans seulement ; en vieillissant prématurément les ouvrages spéciaux, elles donnent un degré d'intérêt de plus à notre DICTIONNAIRE DES COMMUNES.

ETAT ANCIEN. Sous le titre d'*autrefois*, notre DICTIONNAIRE indique quels étaient avant la révolution la juridiction, le bailliage, le parlement d'où ressortissait chaque localité, ainsi que ses paroisses, ses couvents, commanderie de Malte, etc.

ARMES DES VILLES. Les armoiries de nos cités n'ont été l'objet d'aucun travail spécial, ni avant ni depuis la révolution. Les seuls documents que l'on possède sont disséminés dans d'anciens armoriaux de provinces et dans quelques histoires particulières ; aussi le DICTIONNAIRE DES COMMUNES est-il le seul où se trouvent mentionnées plus de mille indications d'armoiries des villes.

HISTORIQUE. L'histoire générale des villes et des communes de France est encore à faire. Quelques villes ont bien à la vérité une ou plusieurs histoires; mais le plus grand nombre d'entre elles attend et attendra peut-être encore longtemps son historien. Nous avons essayé de remplir cette lacune en indiquant, à l'article concernant chaque localité, les événements les plus remarquables dont elle a été le théâtre, ou qui se sont passés dans ses environs.

ARCHÉOLOGIE. La description des édifices et des monuments civils ou religieux est traitée dans ce DICTIONNAIRE avec autant d'étendue que le comporte un ouvrage de ce genre, et rien n'a été négligé pour compléter cette partie intéressante de l'ouvrage.

GÉOLOGIE. Sous l'indication de TERRAIN, on a mentionné, pour les 2,834 chefs-lieux de canton et pour plus de 3,000 autres localités, d'après le savant travail et l'admirable carte de MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont, la formation géologique de chaque commune.

BIOGRAPHIE. Les noms des hommes qui se sont rendus illustres dans les camps, dans les sciences, la littérature, les beaux arts, l'industrie, etc., etc., sont consignés à l'article concernant la commune où ils ont reçu le jour. Il en résulte souvent que telle commune, qui par elle-même n'a aucune importance, en acquiert une quelquefois très grande par l'illustration d'un ou de plusieurs de ses enfants.

BIBLIOGRAPHIE. La bibliographie topographique sera publiée pour la première fois dans le DICTIONNAIRE DES COMMUNES. A la suite de l'article concernant chaque province, on indique les titres de tous les ouvrages anciens et modernes publiés, soit sur cette province en général, soit sur quelques unes de ses parties, et on a agi de même pour chaque département, ville bourg ou village en particulier.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; P. LACROIX JACOB, BIBLIOPHILE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du 8e numéro de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

MATHÉOLUS

ET SON TRADUCTEUR, JEHAN LE FÈVRE.

On regarde encore de nos jours comme imaginaire l'auteur d'un poëme latin contre le mariage, qui a été traduit en vers françois par un poète du XIVᵉ siècle, Jehan Le Fèvre, et que l'on continue néanmoins d'appeler, en littérature et en bibliographie, le *Livre de Mathéolus*. L'abbé Goujet et d'autres historiens littéraires se sont arrêtés à croire que la traduction de Le Fèvre étoit l'ouvrage original lui-même (1); et la critique historique ne paroît avoir fait depuis aucun effort pour sortir de cet état négatif (2). Cependant *Mathéolus* a existé; et dès lors il faut admettre que Jehan Le Fèvre n'a réellement été, comme il l'a dit lui-même, que le traducteur du poëme que Mathéolus a composé et qui lui a suscité tant d'adversaires.

Mathéolus naquit à Boulogne-sur-mer. Les manuscrits de Térouanne en faisoient encore foi du temps de Malbrancq (3). A l'époque de l'élection de Jacques à l'évêché de Térouanne, notre poète composa un éloge du prélat, qui étoit comme lui originaire de Boulogne. On n'a point encore jusqu'ici fixé d'une manière certaine l'année de l'avénement de Jacques à l'épisco-

(1) Bibl. Franç., X. 129.
(2) A. Dinaux, Trouv. artés., 312,—Weiss, Biog. univ., XIV, 467.
(3) MALBRANCQ, De Morinis, III; 693.

pat; mais il paroît établi, par la chronique de Clairmarais, que son prédécesseur, Henri *de Muris*, mourut en 1286 (1); et lui-même est nommé parmi les évêques qui assistoient au concile provincial de Rheims, le jour de Saint-Remi (1er octobre) 1287. Ce fut donc en 1287, au plus tard, que Mathéolus écrivit en son honneur. Quelques vers de son ouvrage nous ont été conservés. Antoine Le Roy, dans son histoire de Notre-Dame-de-Boulogne (2), en a cité trois qui se trouvent compris parmi un plus grand nombre dans un travail historique sur la ville de Boulogne attribué au Père Lequien (3). L'auteur de ce travail encore inédit les avoit découverts dans de vieux papiers. Il ne nous a pas été possible de les lire sur un manuscrit dont la communication nous eût été précieuse, pour corriger les fautes commises dans la copie qui en a été faite pour la bibliothèque communale de Boulogne. Les voici donc tels que nous les connaissons :

Patriæ pugil..... patriæ pater et flos,
. . . . thesaurus meritorum,
Urbs, gaude, Morinum, gaude, dico tibi, gaude.
Ecce tuum dominum, quem scis præcellere laude.
Quo modo Bolonia, cujus sedem rapuisti
Te regit : ad propria rediit res, nec tamen isti
Solvitur ad plenum, cum non sibi restituatur
Sedes, cui juvenum flox, duxque senum dominatur.
Cujus nescivit electio Simonis artem;
Cum sibi quæsivit bonitas non fœdera partem

(On suppose que le copiste a oublié ici un vers; car il en manque un pour rimer avec le suivant).

Legibus et logicis sub voti vestis ubique
Totus vosque meus, vos in Domino pater estis
Et jam plebitius vivens, vester et agrestis.

(1) Martène, Thes. an., III, 1336.
(2) Édit. de 1681, p. 144.
(3) Biblioth. de la ville de Boulogne, Ms. n° 167.

Il est difficile de démêler le sens des quatre derniers vers, et nous n'entreprenons pas d'en rétablir la latinité; mais, dans les deux premiers, Mathéolus s'adresse à Jacques de Boulogne, puis à la ville de Térouanne. On a pensé avec assez de fondement que durant les premiers siècles de l'établissement du christianisme chez les Morins, Térouanne et Boulogne furent chacune les chefs-lieux de deux diocèses tout-à-fait distincts qu'on réunit ensuite pour n'en former qu'un seul, celui de Térouanne, jusqu'à la destruction de cette dernière ville, en 1553 (1). Cette réunion se seroit opérée sous l'épiscopat de saint Omer. On a, il est vrai, des preuves des efforts que firent les Boulonnois, en 1159, pour recouvrer leur siége épiscopal (2); et Mathéolus, dans ses vers, félicite la ville de Boulogne d'y avoir plus tard réussi en partie, en obtenant que celui de Térouanne fût au moins occupé par un de ses enfants. Ce trait, à lui seul, suffiroit pour faire reconnaître en Mathéolus un Boulonnois.

Les relations de notre poète avec l'évêque Jacques continuèrent jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée au mois de septembre 1301. Mathéolus lui avoit adressé, pendant son épiscopat, un autre écrit dont les manuscrits de Saint-Bertin ont fait mention en ces termes : « Scripsit ad eumdem Jacobum qui, prop« ter Reverentiam Episcopalem de Boloniâ communiter appel« latus est, librum de infortunio suo per tractatum quadripar« titum, quem in libraria sua Decanus et Capitulum Morinensis « Ecclesiæ observant. » On ne sait ce que devint ce livre dans la destruction de Térouanne et après la dispersion du chapitre de cette ville, dans la bibliothèque duquel on l'avoit jusque là conservé. Malbrancq fit de vains efforts pour le retrouver (3).

Maintenant, qu'étoit-ce que ce traité dont le malheur personnel de Mathéolus faisoit le fond? Faut-il y voir le livre lui-même que Jehan Le Fèvre a traduit; ou bien Mathéolus s'y étoit-il occupé du même sujet sous une autre forme? On sait qu'il

(1) A. Leroy, Hist. de N.-Dame, aux Preuves, 255-257.
(2) Robert. de Mont., chron.—Malbrancq, de Morin., libr. X, cap. 17.
(3) Malbrancq, de Morin., III, 696.

regarda comme sa grande infortune de s'être marié, et surtout de l'avoir été deux fois. C'est de là que lui vint la qualification de bigame qu'on lui donna ou qu'il prit lui-même (1); non point dans le sens criminel qu'on y attacha depuis, mais pour exprimer qu'il s'étoit remarié. Nous supposerions assez qu'il ne s'agissoit point d'un autre malheur dans le livre dont parloient les manuscrits de Saint-Bertin, et que ce livre étoit celui-là même dont nous avons une traduction. A la vérité, cette traduction est en trois livres, lorsque le traité avoit quatre parties; mais peut-être le traducteur a-t-il modifié le plan de l'auteur original. Au demeurant, nous n'avons aucun moyen de rien affirmer.

Ce qu'on peut ajouter, c'est que l'évêque de Térouanne figure le premier au nombre de différentes personnes auxquelles il écrivit sur ses infortunes. Jehan Le Fèvre a donné la liste de ces personnes dans son épilogue.

Premier se voult recommander
A l'évêque de Thérouenne
Ne sais s'il i a R ou N
Ne par quelz lettres fu nommés
Mais il estoit bien renommés
De convoitise et de largesse (2).

Cet évêque, dont il est assez surprenant que Le Fèvre ait ignoré le nom, étoit notre Jacques de Boulogne. Il ne nomme pas davantage les archidiacres de Térouanne, de Boulogne et de Brabant, qu'il désigne ensuite. Mais, parmi les personnes qui viennent après eux, et dont la plupart sont nommées, il est facile de reconnoître tous les contemporains de notre évêque. Ce sont l'archidiacre de Flandre, Alexandre; le prévôt d'Aire, Guillaume de Licques, que les archives de l'ancienne collégiale de cette ville nous montrent investi de cette prélature dès le mois de mars 1293 au plus tard; l'abbé Dubois; l'official de Té-

(1) Martin-Franç., Ch. des Dames.
(2) Biblioth. nat., Ms, n° 54 du fonds la Vallière.

rouanne, Jehan de Laigny; Jacques d'Estaples; le doyen de Saint-Fremin, de Montreuil, Ernoul de Braman; Nicaise de Faucomberge; et enfin l'abbé du Moustier du Mont-saint-Jehan. Jehan de Laigny ou *de Ligny*, que Mathéolus ou son traducteur qualifie ici official, est nommé avec le titre d'*archidiacre*, sous la date de 1289, dans une chronique manuscrite de Saint-Bertin (1); et Nicaise de Faucomberge ou *de Fauquembergue* étoit chanoine de Térouanne, ainsi qu'on le voit par des actes de l'abbaye d'Auchy en date des mois de novembre 1295 et août 1299 (2). Tous ces personnages paroissent avoir reçu de Mathéolus une lettre où il se plaignoit de son sort. Sa correspondance étoit, comme l'on voit, assez étendue sur le même objet, et ne s'adressoit pas seulement à des hommes élevés en dignité, s'il faut en juger par les autres titres qu'il décerne à deux d'entr'eux, Jehan de Laigny et Jacques d'Estaples, les deux plus grands grammairiens, dit-il, et *batailleux logiciens* qui fussent jusqu'à Naples. L'histoire littéraire n'a encore rien recueilli, à notre connoissance, sur ces deux hommes; et nous ne sommes pas assez exactement éclairé sur un grammairien du nom de Jacques dont les *Dicta* sont cités dans un ouvrage composé au XVe siècle, pour faire de lui le Jacques d'Estaples, contemporain de Mathéolus (3).

Ainsi donc, quelqu'opinion que l'on se forme sur la question de savoir si le *Traité* adressé par Mathéolus à Jacques de Boulogne, et la satyre qui porte le titre de *Livre de Mathéolus*, ne sont que le même ouvrage ou bien deux compositions distinctes, il doit être tenu pour constant que le sujet de plaintes qui lui inspira un poëme contre le mariage, avoit affecté sa vie réelle dès le temps où Jacques de Boulogne vivoit. Or, Mathéolus avoit été clerc avant son mariage. En supposant qu'il s'écoula quelques années seulement entre le premier et le second qu'il contracta, il faut admettre qu'il devoit être âgé d'au moins qua-

(1) Biblioth. de la ville de St-Omer, Ms.

(2) Cartul. de l'abbaye d'Auchy, p. 383, 399, 408.

(3) Biblioth. de la ville de Boulogne, Ms. n° 185.

rante ans à la date de ses secondes noces, surtout s'il n'épousa alors qu'une vieille femme, comme le dit Martin-Franc. Mathéolus avoue lui-même, par l'organe de son traducteur, qu'elle étoit veuve ; et ce qu'il rapporte de son caractère ne dénote pas ordinairement dans une femme des habitudes de jeunesse. Il avoit ensuite fallu à notre poète une certaine durée de société conjugale pour éprouver, dans son second ménage, ces incommodités de caractère, ces fâcheuses humeurs qui n'éclatent pas dès les premiers jours d'un mariage, et ne deviennent réelles pour celui qui en souffre que lorsqu'elles sont habituelles chez la femme qui s'y livre. Toutes ces circonstances, rapprochées de l'époque à laquelle mourut Jacques de Boulogne (septembre 1301), peuvent autoriser à penser qu'à cette date Mathéolus avoit de quarante à cinquante ans d'âge. Si nous lui accordons ensuite la longévité moyenne de soixante ans, il s'ensuit qu'il auroit pu exister encore en l'année 1320, terme jusqu'auquel il est nécessaire de prolonger son existence, pour que Jehan Le Fèvre ait pu entrer en relations littéraires avec lui en admettant toutefois que Mathéolus lui ait réellement envoyé son livre : ce que nous examinerons en son lieu.

On ne sait où Mathéolus passa les mauvais jours qu'il déplore dans son poëme, ni dans quels lieux il le composa. L'état d'humiliation dans lequel il se sentoit tombé, et qui, à ses yeux, n'étoit pas moins la suite de sa renonciation à une première vocation, que du joug pesant sous lequel le tenoit une méchante femme, l'avoit sans doute décidé à s'éloigner de la ville qui l'avoit vu en des jours heureux et sur la voie des honneurs. Il ne voulut pas porter son livre à Térouanne, lorsqu'il l'eut achevé ; il l'y envoya, avec un triste regard sur son passé et des pressentiments qui se vérifièrent au moins après sa mort. *Va-t'en*, dit-il à ce livre......

. . . . Petit livre, va-t-en
En la cité ; plus n'y attens
En gros, sans ma compagnie :
Et si n'en ai-je pas l'envie.

Mais quand ce Dit sera veu
Et examiné et leu,
Je doubte que troublé ne soie.....
Je fus jadis maistre clamés
Et orendroit suis bigamés
Et avalés en bas degré.....
Or ai pris vefve à mariage
Qui contre moi froncist et grouce
Et à toute heure me courrouce (1). »

Le traducteur de Mathéolus a donné de grands éloges à son poëme, sous le rapport littéraire; quand au fond de l'ouvrage, il fit plus que d'en bien juger, puisqu'il le traduisit. Mathéolus n'existoit plus alors. Une traduction de son livre s'explique mieux à cette époque, qu'entreprise, comme on l'a arbitrairement avancé, d'après les désirs et sous les yeux de l'auteur original. Elle rend en outre raison de la perte de l'œuvre de Mathéolus elle-même, qui n'eut pas le temps de se propager, parce que l'on dut cesser de la rechercher dans une langue étrangère dès qu'on put la lire en français; et de là vient sans doute qu'on ne rencontre plus aujourd'hui un seul exemplaire du texte sur lequel Jehan Le Fèvre a composé sa version. Cependant, comme c'est plus au fond qu'à la forme que se sont attaqués les adversaires que cette version suscita dans la suite, il faut reconnoître, même dans le traducteur, le mérite de Mathéolus, et rapporter à ses talents l'importance de l'œuvre, ne fût-ce que pour le dédommager des tribulations posthumes qu'il eut à endurer pendant plus d'un siècle qu'on se ligua contre lui.

Son livre étoit moral et de bon conseil; Jehan Le Fèvre en rend témoignage, et s'explique même sur sa propre personne de manière à nous persuader que Mathéolus s'étoit exagéré ses démérites, en se disant *avalé en bas degré*. Nous avons vu, du reste, qu'il avoit conservé les relations les plus hono-

(1) Biblioth. nat., Ms. n° 54.

rables et presqu'un commerce privé avec des hommes renommés pour leur savoir et leurs vertus. Il fut ***sage homme et autentique*** (1), nous dit Jehan Le Fèvre; et plus loin il ajoute :

Pour ce qu'on doit vices blasmer
Et les bonnes vertus amer
Translaterai l'*œuvre du sage*
Qui tant se plaint de mariage.

C'est ainsi que Mathéolus s'exagéra peut-être aussi ses peines conjugales. Les femmes ne lui pardonnèrent pas de les avoir rendues toutes responsables des fautes de l'une d'elles. Il étoit naturel qu'elles fournissent leur premier vengeur. Christine de Pisan commença donc, dans sa ***Cité des Dames***, contre Mathéolus, cette guerre que soutinrent successivement d'autres adversaires. Martin-Franc, dans son ***Champion des Dames***; l'auteur anonyme d'une pièce composée en 1459 sous ce titre : l'***Amant entrant dans la forêt de la tristesse;*** un autre anonyme auquel on doit le ***Chevalier aux Dames***, imprimé en 1516, y prirent une grande part. Nous verrons s'il faut y joindre Jehan Le Fèvre lui-même, à qui l'on attribue le ***Rebours de Mathéolus***.

Dans la pièce de 1459, Mathéolus est même plus qu'un ennemi; on le traite en criminel, et, après plus d'un siècle qu'il est mort, on condamne sa personne au gibet et son livre au feu. Il faut reconnoître qu'une partie de la sentence s'est trouvée exécutée d'une façon qui n'étoit pas dans les prévisions du juge. Mathéolus a disparu plus tard, dans l'histoire, du nombre des vivants; et l'on devoit mettre pour longtemps en doute qu'il eût même jamais existé. Cependant, son nom est dans toutes les bouches durant un siècle et plus; c'est directement à lui que s'adressent ses adversaires qui l'appellent soit ***Mathéolus***, soit ***Mathieu*** ou ***Mahieu;*** quelques-uns vont même jusqu'à traduire le diminutif de son nom en l'appelant ***Mathio-***

(1) Ms. nº 54.

let (1). Cet accord que l'on mit à le désigner aussi personnellement dans une suite d'ouvrages qui comprennent une aussi longue période, sans parler encore de ceux où l'on s'est inspiré de son poëme pour l'imiter, n'est-il pas une preuve, à lui seul, qu'on le tint pour un auteur très réel; et n'auroit-il pas dû frapper les écrivains modernes, même ceux qui n'avoient pas d'autres moyens de s'assurer de l'existence de Mathéolus, et les déterminer à en faire moins facilement un être de convention, opinion dans laquelle il est impossible que l'on persiste désormais.

Le hasard, après d'infructueuses recherches, amène parfois des découvertes si inattendues, qu'il ne faut pas renoncer entièrement à l'espoir de recouvrer un jour sinon la totalité, au moins quelques-uns des ouvrages de Mathéolus. Ils n'étoient point tous perdus il y a cent ans, puisqu'on pouvoit donner alors un fragment de l'un d'eux dans le travail historique duquel nous l'avons extrait pour cette notice. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il faille s'en rémettre uniquement au hasard; et peut-être dans les bibliothèques de la Belgique, à Ypres, où se retirèrent une partie des chanoines de Térouanne après 1553, à Saint-Omer, où se conservent le plus grand nombre des manuscrits de l'abbaye de Saint-Bertin, des investigations conduites avec suite et persistance, seroient-elles couronnées de quelques succès; malgré qu'ils aient manqué à Malbrancq qui avoit beaucoup voyagé et beaucoup visité pour les obtenir.

Nous croirions laisser à compléter sur un point important, la tâche que nous nous sommes prescrite en parlant de Mathéolus, si nous n'entrions dans quelques détails sur son traducteur, que les biographes on fort négligé et fort peu connu.

Jehan Le Fèvre étoit originaire de Ressons, bourg situé dans l'arrondissement de Compiègne, département de l'Oise. Il a indiqué ce lieu de sa naissance à la fin de plusieurs de ses tra-

(1) Martin Franc., *Champion des Dames.*

ductions dont nous nous occuperons bientôt. C'est donc à tort qu'on l'a fait naître à Térouanne (1), en voulant corriger le mot *Thémanne* ou *Théremanne* que quelques-uns ont ajouté à son nom comme lieu d'origine (2), nous ne savons d'après quels indices. Il dut venir au monde dans les premières années du XIV[e] siècle; car, en 1376, il se disait avancé en âge; et on lui a supposé des relations littéraires qui devoient dater de 1320, ou de peu d'années après. Il suivit la carrière des lois, et nous le trouvons successivement procureur et avocat au Parlement de Paris, et rapporteur référendaire de la Chancellerie de France (3). Ainsi, le temps qu'il donna à la culture des lettres et à la composition d'ouvrages qui lui font une réputation, dut lui être mesuré par les devoirs et la prépondérance d'emplois dont elles ne furent que le délassement. Il y montra de la noblesse, un sentiment de dignité, et surtout un désintéressement d'autant plus louable, qu'il ne fut pas riche ni même dans une position de fortune satisfaisante. *Si Dieu me doint d'argent esclipse*, dit-il quelque part (4), et, dans un de ses préambules, il déclare qu'il écrit « plus pour l'esbatement de ses seigneurs « et de ceux qui aiment science, que pour convoitise de dons « et rémunération d'aucun (5). » Quelques vers qui terminent un autre de ses ouvrages, paroissent être aussi une allusion à ses infortunes qui furent diverses :

> Jehan Le Fèvre, de Ressons sur le Mas,
> Est arrêté qu'il n'a voile ne mas
> En une nef povrement abillée,
> Pour les tourmens gastée et exillée,
> Par les vagues et forment débatus
> En grand péril souflés et abatus.

(1) A. Dinaux, Trouv. artés., 312, — 315,356. — Catal. la Vall., I[re] part. II., n° 2775, 2777.—Catal. Mac Carth., l. 238.—Brunet, III, 319.

(2) Ms. de Bouhier cité par Goujet, X, 129.

(3) Trad. de *Vetula*. — *Le Respit de la Mort*.

(4) Trad. de Math., Ms. n° 54.

(5) Traduct. de *Vetula*.

Souffrir l'estuet rien n'y vaut l'estriver;
Dieu doinst qu'il puist à bon port ariver (1).

On peut croire néanmoins que sa situation s'étoit améliorée du côté de la fortune avec les fonctions dont il finit par être revêtu. Mais, dans le prologue de sa traduction de Mathéolus, il rappelle ses lectures de plusieurs livres, particulièrement du *Roman de la Rose*, et regrette de n'avoir pas retenu leurs leçons en se mariant (2). Il y avoit alors vingt ans qu'il étoit en ménage, aspirant au terme de son martyre et parlant de se donner à quelque fleuve ou à quelque rivière d'une façon fort peu mythologique pour un poëte :

Mieux me vausist dedens *Ysère*
Ou dedens *Seyne* être noyès.

Le besoin de la rime a sans doute amené là l'Ysère ; mais en indiquant la *Seine*, Le Fèvre nous fait connaître qu'il habitoit Paris ; et tout porte à croire que ce fut dans cette ville qu'il écrivit tous ses ouvrages.

Il n'est pas facile, et nous n'entreprenons pas ici de déterminer l'ordre des années dans lesquelles ces ouvrages furent composés, ni le rang chronologique que chacun d'eux y occupe. Presque tous les manuscrits qui en existent sont estimés appartenir au xv[e] siècle. Nous n'en voyons qu'un seul placé dans le xiv[e].

Ce manuscrit contient précisément la traduction du *Livre de Lamentation* de Mathéolus. Il appartenoit anciennement à la bibliothèque du président Bouhier ; l'abbé Goujet l'a regardé comme étant à peu près du temps de Charles V, roi de France, lequel régna de 1364 à 1380 (3).

Mathéolus, nous l'avons déjà dit, n'existoit plus lorsque Le Fèvre traduisit son livre : *Maistre Mahieu dont Diex ait l'âme*,

(1) P. Paris, Ms. Franç., V. 12.
(2) Biblioth. nat., Ms, n° 54.
(3) Biblioth. Franç., X. 129.

dit-il dans son prologue (1). Le Fèvre se trouvoit même déjà assez éloigné des années où avoit vécu Jacques de Boulogne, pour ignorer le nom de cet évêque. En tenant compte de ses vingt années de mariage, on peut estimer qu'il ne l'entreprit pas avant 1350. Avoit-il reçu l'original de Mathéolus lui-même? Il faudroit le croire, d'après certaines leçons de la traduction manuscrite où se lisent ces vers :

A nous sôn escrit envoya
A Thérouenne l'envoya (2).

Mais, dans l'ouvrage imprimé on remarque cette variante :

Et son descript que ryme a
A Thérouenne l'envoya
En un *beau* livre de *beau mètre.*

Ce qui paroît de meilleur sens. De Bure a sans doute tiré du dernier de ces trois vers la singulière conséquence que l'exemplaire était *très proprement écrit* (3).

Il y a bien des particularités destinées à demeurer inconnues ou inappréciables dans la vie des écrivains et dans leurs relations personnelles. Nous chercherions vainement à découvrir celles qui auroient pu conduire Mathéolus à faire l'envoi de son livre à J. Le Fèvre; mais, à coup sûr, ce ne devoit pas être le désir d'être mis en françois, comme on l'a avancé (4). Une telle supposition n'est point vraisemblable, et aucun texte ne l'autorise. Il sembleroit, tout au contraire, que Le Fèvre en avoit fait fortuitement la rencontre. *Or*, *ai* trouvé *maistre Mahieu*, dit-il encore (5). Il le lut avec le plaisir d'un poète; et le sentiment de ses peines conjugales lui faisant trouver un autre intérêt à ce livre qui les lui retraçoit dans un homme

(1) Ms. n° 54.
(2) Ibid.
(3) Catal. la Vallière, Ire part. II. 256.
(4) Ibid.
(5) Ms. n° 54.

qu'elles avoient semblablement affecté, il le traduisit pour se consoler.

Nous voyons, du reste, que ses compositions ont toujours répondu à un sentiment de tristesse, en même temps qu'elles tendoient à un but moral. Cette direction de son esprit se manifeste par sa traduction des *Proverbes de Caton* et celle des *Distiques moraux de Théodule*. Toutes deux font partie d'un manuscrit exécuté dans la seconde moitié du xv[e] siècle, n° 7,068[3] de la Bibliothèque nationale, et y occupent les feuillets 97 à 122 (1).

On retrouve encore celle des Proverbes dans deux autres manuscrits de la même Bibliothèque, sous les n[os] 7,301, décrit, comme le précédent, par M. P. Paris (2); et 8,014 duquel M. Amaury Duval a inséré quelques vers dans un article de l'histoire littéraire de la France, sur Adam de Guienci (3).

Les Proverbes, ou plus généralement les Distiques de Caton, avoient déjà été souvent traduits avant Jehan Le Fèvre. Il en fait lui-même la remarque, et distingue principalement une de ces traductions :

Si say-je bien que piessa et ainçois
Que fusse né, ils sont mis en françoys.
Par maintes fois ay-je veu le Rommans
Qui dit : *Seigneurs, ains que je vous commans*....
Ce qui est dit, ne vueil-je plus remordre,
Mais les bons vers, répéteray par ordre.
Je suis Fèvre, je say bien le mistère
Que deux pevent forgier d'une matère.
Exemple en est du vieil fer que l'on forge ;
Qui de rechief le met dedens la forge
Il revient nuef, au fournier sur l'enclume (4).

(1) Ms. Franç., V. 10—13.
(2) Ms. Franç., VII. 384.
(3) Hist. Litt., XVIII. 828—830.
(4) Ms. Franç., V. 11.

Le Fèvre ne veut probablement pas dire que toutes ces versions avoient vieilli; mais il semble le faire entendre de quelques unes. On en connoît quatre antérieures à la sienne, et dont la plus ancienne paroît avoir été composée au commencement du XII[e] siècle par Adam de Guienci sur lequel M. Amaury Duval a écrit (1).

Un moine nommé Evrard en fit une autre dans la première moitié du même siècle, et même avant 1145 (2).

Le siècle suivant en vit paroître une troisième dont l'auteur, Jehan du Chastelet (3), florissoit en 1260, et une quatrième que l'on doit à Macé de Troie (4). C'est à celle-ci qu'appartient le vers cité par Jehan Le Fèvre : *Seigneurs, ains que je vous commans*. L'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne en possédoit un manuscrit exécuté dans le dernier tiers du XIII[e] siècle.

Le nombre des traducteurs de ces Distiques s'est encore augmenté après Jehan Le Fèvre; on en compte huit autres depuis Grosnet jusqu'à Cœffetau (5). Enfin, dans le siècle dernier, un abbé, Salmon, les a aussi traduits en vers françois qui ont été publiés quatre fois, en 1751, 1752, 1798 et en 1802.

On sait que Caton n'a point composé cet ouvrage; mais on ignore quel en est le véritable auteur. Il se trouve souvent suivi, dans les manuscrits (6), des vers de Théodule, autre auteur dont on n'a pas été plus heureux, ce nous semble, à déterminer l'individualité entre plusieurs écrivains du même nom. Nous ne les nommerons pas tous. On donne le titre d'*ecloga* (7) à un ouvrage de grammaire d'un Théodule de Thessalonique, et à une histoire des premiers hommes et des

(1) Hist. Litt. de la France, XVIII. 826.
(2) Ibid. XIII. 67—70.
(3) Goujet, B. F., V. 7.
(4) P. Paris. Ms. Franc., III. 366, VI. 342.
(5) Goujet, B. F., V. 8.
(6) Montf. bibl. bibl. Ms. I. 53, II. 1085, 1408, 1669.
(7) Montf. bibl. bibl. Ms. I. 6, II. 1552.—Schœl., hist. de la Litt. gr. VI. 301.

patriarches composée par un Théodule d'Athènes (1). On appelle encore *ecloga* deux compositions d'un Théodule, Italien selon les uns, François selon les autres, dont l'une est une comparaison des miracles de l'Ancien-Testament avec les fables des poètes (2), et l'autre un dialogue sur la vérité de la Religion chrétienne (3). Ces deux dernières églogues n'annoncent pas de grands rapports avec des vers moraux. Cependant, M. P. Paris ne fait pas de différence entre eux et une *ecloga* dont plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale contiennent le texte latin (4). De son côté, Montfaucon a inscrit, sous le nom d'un même Théodule (5), des vers (*carmina*) d'un manuscrit de la bibliothèque de Laurent de Médicis (6); des vers moraux (*versus morales*) d'un manuscrit de la bibliothèque d'un monastère des Vosges (7); et une églogue (*ecloga bucolica*) de ce Théodule ou Théodore d'Athènes (*a*), laquelle appartenoit à un manuscrit de Saint-Benigne-de-Dijon (8). Nous n'avons sous la main aucun de ces ouvrages, et nous appliquerions vainement ici la critique à un examen dont les bases nous manquent. Tenons-nous-en à constater, au milieu de cette confusion, qu'un Théodule a composé en latin des vers moraux; et admettons que ce sont ces vers dont Jehan Le Fèvre nous a donné la traduction.

(1) Montf. Bibl. bibl. Ms. II. 1287.

(2) Gennadius, de Scr. eccl. cap. 91.—Sigeb. Gemb., de Scr. eccl. cap. 134., — Vossius, de Poet. lat., cap. V.; de hist. latin., libr., III, cap. 3.— Montf. I. ccxxxij, 106. — D. Rivet, hist. litt. de la Fr., VIII, 678. — Panzer, Ann. typ., I. 310, 475, 476, 492, IV. 26.

(3) Panzer, Ann. typ., I. 303.

(4) Ms. Fr., VII. 12.

(5) Bibl. bibl. Ms. I. ccxxxij.

(6) Ibid. I. 238.

(7) Ibid. II. 1180.

(*a*) Il est vraisemblable que ce Théodule est le même que ce Théodule italien, également savant dans les langues grecque et latine; et qu'on l'a fait naître à Athènes, parce qu'il y avoit étudié. Ceux qui en ont fait un françois n'avoient pas plus de raison de l'enlever à l'Italie qu'on lui donne plus généralement pour patrie.

(8) Ibid. II. 1287.

Il n'étoit encore que procureur au Parlement de Paris lorsqu'il composa une autre traduction d'un ouvrage faussement attribué à Ovide, sous le titre : *De Vetula*, laquelle se trouve en un manuscrit du xv[e] siècle dans la Bibliothèque nationale, sous le n° 7,225 (1).

C'est aussi à lui que M. P. Paris attribue une traduction d'hymnes en vers françois, en se fondant sur le mot *forgier* du dernier de ces vers du préambule :

Quatre docteurs les hynes firent...
Saint sont et de bonne mémoire,
Ambroise, Prudent et Grégoire,
Et le quart fut Sedulius.
Uns autres homs, Hylarius,
Les acompli tous en un livre.
Or est temps que je me délivre
De *forgier* ce que me orps fière (2).

Ce seroit, à notre avis, trop peu de ce seul mot pour en conclure que Jehan Le Fèvre est l'auteur de cette traduction, bien que dans ses autres versions il ait plusieurs fois joué ainsi avec son nom. Mais nous lisons, dans le même préambule, qu'il entreprit ce travail pour plaire à une personne qui vint souvent le voir dans une maladie qu'il fit (3). Or, nous avons de lui un poëme intitulé le *Respit de la Mort*, qui témoigne justement d'une maladie dont il craignit mourir en 1376, et qu'il composa à ce sujet. L'opinion de M. P. Paris peut donc se compléter par cette circonstance, qui ne manquera pas de le frapper, lorsque l'ordre de ses descriptions l'aura conduit à s'occuper de celle des manuscrits du *Respit de la Mort* que la Bibliothèque nationale renferme. Elle doit en posséder au moins un provenant de Lancelot (4). Goujet a

(1) A. Duval, hist. litt. de la Fr., XVIII, 830.—P. Paris, Ms. Fr., V. 13, VII. 74-76.

(2) Ms. Fr., VII. 354.

(3) Ibid. 355.

(4) Montf. bibl. bibl. Ms. II. 1669.

donné des extraits de l'ouvrage d'après une édition faite à Paris en 1553 (1) ; et c'est là que nous avons appris que Le Fèvre le composa après sa maladie de 1376, étant alors avocat au Parlement et rapporteur référendaire de la Chancellerie de France, et de plus avancé en âge, ou ancien dans le siècle (2). On ne comprend pas que Goujet n'ait pas songé à réunir dans la même source la traduction de Mathéolus et le poëme du *Respit de la Mort*, en voyant que l'un et l'autre de ces deux ouvrages avoient pour auteur un Jehan Le Fèvre.

Il n'est guère probable qu'il vécut beaucoup d'années ensuite, et peut-être le *Respit de la Mort* fut-il son dernier ouvrage. Car, nous ne lui attribuerons pas une ballade qu'on lit dans un manuscrit du XVI[e] siècle, n° 6,989 de la Bibliothèque nationale, et qui porte son nom entre tous écrivains de ce même siècle, dans lequel ont flori deux autres Jehan Le Fèvre, eux-mêmes auteurs de poésies.

Lui attribuerions-nous, à plus juste titre, une autre œuvre plus considérable dont on l'a jusqu'ici estimé l'auteur, et qu'il auroit composée en expiation de sa traduction du *Livre de Lamentation*, sous ce titre : *le Rebours de Mathéolus* (3)? On a dit que le déchaînement de la critique contre Mathéolus, excité pas sa traduction, sans aucun doute, l'avoit porté à faire

(1) Bibl. Fr. IX. 104—112.

(2) De Bure donne à cette édition la date de 1533, et Du Verdier celle de 1523. L'ouvrage avoit été imprimé pour la première fois en 1806, et il existe de cette édition des exemplaires sur vélin. Dans celle qui nous occupe, on annonce que le texte a été *corrigé* par une *scientifique personne* que Goujet croit être celle à qui la *Bibliothèque des Écrivains de Bourgogne* a attribué l'ouvrage lui-même et qu'elle nomme Jean le Fèvre, *Dijonnois*, *chanoine de Langres et secrétaire du cardinal de Givry*. Ce Jean le Fèvre est mort en 1565. On a reconnu qu'il ne pouvoit être l'auteur du *Respit*; et nous avons cru inutile de relever à ce sujet une erreur qui n'existe plus. Pour la même raison, nous n'avons rien dit d'une autre erreur des écrivains qui, ne niant pas absolument l'existence d'un Mathéolus, ont confondu le nôtre avec le célèbre médecin *Mathiole*, qui a commenté Dioscorides dans le XVI[e] siècle.

(3) De Bure, catal. de la Vall., II. 257, n° 2,777. Nous citons *de Bure*, parce que le catalogue porte son nom seul, et sans ignorer que l'erreur est ici reprochable à M. *VanPraët* qui y a rédigé toute la partie des manuscrits.

amende honorable aux dames au moyen de ce *Rebours* (1). Or, à prendre ce déchaînement pour ce qu'il a réellement été, c'est-à-dire une guerre de poètes et de gens d'esprit, nous ne voyons pas que personne l'ait entreprise avant Christine de Pisan. On ne cite au moins ni un ouvrage ni un auteur qui l'ait précédée dans la lice ; et le livre dans lequel elle s'attaqua à Mathéolus, la *Cité des Dames*, ne fut composé par elle qu'en 1403 au plus tôt. Jehan Le Fèvre avoit alors certainement cessé de vivre ; et l'on ne sauroit prouver plus sûrement que le *Rebours* n'est pas de lui. L'abbé Goujet a d'ailleurs remarqué que le style en est plus facile et beaucoup moins gothique que celui de la traduction de Mathéolus. Il appartiendroit donc à la phalange des adversaires réels de la cause que Mathéolus et Le Fèvre ont plaidée en participation contre le mariage, qui les avoit associés à un malheur commun entre eux ; et la mémoire de Jehan Le Fèvre n'a plus à se défendre aujourd'hui d'avoir rompu l'alliance, en reniant l'ouvrage qui est demeuré son principal titre littéraire aux yeux de la postérité.

Le *Livre de Lamentation*, décrié et poursuivi comme on vient de le voir, a eu aussi des apologistes et même des imitateurs. Il a fourni la matière de deux ouvrages, sans que nous puissions dire, pour l'un d'eux, s'il a été composé d'après l'original du poète latin, ou d'après la traduction de Jehan Le Fèvre. Il est plus sûr que celui dont nous parlerons en second lieu se rattache à cette traduction.

— Voici le premier, en forme d'abrégé, sous ce titre :

Remedium contra concubinas et conjuges, per modum abreviationis libri Matheoli, à Petro de Corbolio, archidiaconi Senonensi et ejus sociis compilatum.

L'auteur principal de cet abrégé est qualifié ici *archidiacre* de Sens. Un *archevêque* de Sens, des mêmes noms, mourut en 1222. M. Daunou, dans une notice insérée au tome XVIII de l'histoire littéraire de la France, a dit à son sujet : « On lui attribue une satyre contre le mariage, restée manuscrite et

(1) De Bure, Cat. de la Vall. II. 256.

intitulée : *Rythmus quod malum sit uxorem ducere, et de matrimonii oneribus et angustiis* (1). Elle étoit dans l'abbaye de Saint-Evroul, et elle se trouve aussi à la Bibliothèque du Roi (fonds Colbert) sous le titre de : *Satira adversus eos qui uxorem ducunt* (2).

Ces deux *Pierre de Corbeil* sont-ils la même personne ?

Le *Rythmus* ou *Satyra* cité par M. Daunou, et le *Remedium* sont-ils le même ouvrage ?

Nous voyons, quant à l'auteur :

1° Que l'un est qualifié *archidiacre*, et l'autre *archevêque ;*

2° Que l'archevêque mourut en 1222, et que le *Remedium* est un abrégé du livre de Mathéolus qui florissoit en 1287, et cessa de vivre un siècle après cet archevêque.

Quant à l'ouvrage : selon M. Daunou, le *Rythmus* est resté manuscrit. Le *Remedium*, au contraire, a été imprimé plusieurs fois (3). Rien ne seroit plus aisé que de les comparer. Si de cet examen il résulte que les deux ouvrages sont dissemblables, il est clair qu'ils viennent de deux auteurs. S'ils sont la même composition, il s'ensuit ou que l'ouvrage n'est point un abrégé de Mathéolus, ou qu'il n'a pu être composé par Pierre de Corbeil, *archevêque* de Sens.

Nous croyons, en effet, que le *Remedium* n'est point sorti de la plume d'un homme élevé à de si hautes dignités ecclésiastiques. Les Bibliographes, et notamment le rédacteur du Catalogue de la Vallière (4), en ont cité quelques vers dont l'obscéuité ne s'accordoit pas avec la réputation qu'il a laissée de ses mœurs (*moribus clarissimus et honestus* (5). Peut-être même parviendra-t-on à découvrir que son auteur n'appartenoit point à l'Eglise, et que la qualification d'*archidiacre de Sens*, qui lui a été donnée à l'impression, provient de la con-

(1) Catal. Mss. bibl. r. III. 857.

(2) Id. n° 3,062.

(3) Lud. Hain, Rep. bibl., n° 11621, 11622 et 11623.— Duclos, dict. bibl. t. 316.

(4) Catal. de la Vall., I. part. II. 129, n° 2619.

(5) Geoff. de Courl., hist. litt. de la Fr. XXI, 13.

fusion qui a pu être faite d'un Pierre de Corbeil, postérieur à l'archevêque des mêmes noms, par des écrivains qui ont mal connu les fonctions de ce dernier. Peut-être encore ce titre d'*archidiacre de Sens* n'est-il qu'un jeu de mots tel qu'on en trouve dans la dénomination de certains personnages allégoriques des confréries littéraires ou dramatiques des XV[e] et XVI[e] siècles, où l'on voit, par exemple, un *abbé de peu de sens* cacher le véritable nom d'un trouvère de l'Artois (1). Notre conjecture se vérifieroit d'autant mieux ici que Pierre de Corbeil a eu des *associés* (*a Petro de Corbolio et* ejus sociis *compilatum*) : nous dirions aujourd'hui des *collaborateurs*.

Il devient inutile, après cela, de démontrer le peu de fondement d'une supposition de M. Weiss qui, dans un article de la Biographie universelle sur Pierre de Corbeil (2), archevêque de Sens, a estimé que le *Remedium* ou le *Rythmus*, à les prendre pour le même ouvrage, pourroit bien n'être autre que le livre original de Mathéolus, et que cet archevêque seroit l'auteur, demeuré si longtemps inconnu, de ce livre. Tout s'oppose à une semblable attribution. Le *Remedium* reste ce qu'annonce son titre; un *abrégé*, une *compilation* du livre de Mathéolus, composée tout au plus tôt dans le XIV[e] siècle, et vraisemblablement sous un nom supposé.

Le second ouvrage, dont celui de Mathéolus a fourni la matière, porte ce titre : *La Malice des Femmes recueillie* de Mathéolus et *aultres qui ont prins plaisir à en médire par affection désordonnée*. Cette pièce fait partie d'un recueil publié par Symphorien Champier, et intitulé *la Nef des Princes et des Batailles de Noblesse, avec autres enseignements utiles et profitables*. Champier vécut de 1472 à 1539. Son recueil parut pour la première fois à Lyon en 1502 (3). Nicéron a donné le détail de tout ce qui le compose (4) : c'est un mélange d'écrits

(1) A. Dinaux, archiv. hist. du N. de la Fr.; les hom. et les ch., p. 54.
(2) Suppl. LXXIV, art. *Motis*.
(3) Biogr. univ. VIII. 42.
(4) Mémoires, etc., XXXII. 248.

en latin et en françois, qui ne sont pas tous de Champier. Celui dont nous nous occupons n'est pas le seul qui traite des femmes: il s'y trouve un opuscule de ce genre en prose latine; et c'est à la suite que vient la *Malice des Femmes*, laquelle est en vers françois, et a paru à Nicéron plus ancienne que cet opuscule : ce qui s'accorderoit avec l'opinion de Goujet qui l'a regardée comme extraite, du moins en partie, de la traduction de Le Fèvre (1).

Les exemplaires, soit manuscrits, soit imprimés, de cette traduction, sont également rares. Nous ferons connoître ce que nous en savons.

La Bibliothèque Nationale de Paris possède plusieurs manuscrits. On en connoît jusqu'aujourd'hui quatre, qui seront décrits à leur rang dans l'ouvrage que M. Paulin Paris publie depuis plusieurs années sur les *manuscrits françois* de cette bibliothèque ; ouvrage précieux et des plus secourables à l'étude des monuments de notre ancienne littérature, et surtout aux hommes qui se livrent à cette étude loin du dépôt où ces monuments se trouvent renfermés.

Le premier de ces quatre manuscrits porte le n° 7,648, ancien fonds. Il s'y trouvoit du temps de Montfaucon qui l'a inscrit dans sa bibliothèque (2).

Le second, porte le n° 328 du supplément françois ;

Le troisième, le n° 632 du même supplément ;

Le quatrième, le n° 54 du fonds la Vallière : c'est le n° 2,774 du catalogue imprimé de cette dernière bibliothèque (3). Il est aussi celui que nous avons suivi dans nos citations de cet ouvrage.

La bibliothèque des Ducs de Bourgogne, qui forme un fonds de celle du Roi à Bruxelles, possède un manuscrit de la même traduction qui est catalogué dans son inventaire.

Enfin, celui de la bibliothèque du président Bouhier, fait

(1) Bibl. Fr., X. 221.
(2) Bibl. bibl. Ms. II. 793.
(3) Catal. de la Vall., II, 255.

maintenant partie de celle de l'École de Médecine de Montpellier, nº 254 (1). Dans un catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique, et dont le premier volume vient de paroître, on attribue l'ouvrage de Mathéolus à *Mathieu* de *Gand*, et l'on donne au manuscrit de Bouhier l'âge du xvᵉ siècle (2). On se rappellera que Goujet l'avoit estimé du xivᵉ.

Quant aux imprimés on en compte cinq éditions. Quatre d'entre elles ne portent point de date ; mais elles contiennent des vers qui en fournissent une, celle du 3 octobre 1492. Cette date n'autorisoit pas à dire de la traduction de Le Fèvre qu'elle étoit restée longtemps manuscrite (3). Voici ces vers :

Pour l'an que je fus mis en sens
Retenez M et cinq cents
Je vous prie ostez en huit
Mettez octobre le tiers jour
Et prenez plaisir et séjour
Tout ainsi comme il s'ensuyt.
Explicit.

On a pensé justement que cette date ne pouvoit s'appliquer qu'à une seule d'entre ces quatre éditions, et que les trois autres ne devoient être que des reproductions successives de la première.

On regarde donc comme la plus ancienne celle de format in-folio qui comprend 67 feuillets à deux colonnes par page, et 41 lignes par colonne avec figures sur bois (4). Elle a été imprimée à Paris, pour Antoine Vérard. C'est le nº 3,020 de la Bibliothèque instructive de De Bure ; 2,775 du Catalogue de la Vallière, première partie ; 10,915 du Répertoire bibliographi-

(1) Fonds Bourbier, D. 29.
(2) I. 382, nº 254.
(3) Biog. univ., XIV. 467.
(4) Brunet, Man. du lib., édit. de 1843. III. 319. — Catal. cités.

que de L. Hain ; 13,265 du Manuel du libraire de Brunet, édition de 1843.

La deuxième, de même format que la précédente, n'en diffère que par le nombre des feuillets qui est de 62, et par le nombre des lignes qui s'élèvent à 45 par colonne (1).

La troisième, de format petit in-4°, porte 74 feuillets à deux colonnes de 37 lignes chacune. Elle est signée A.-L. par six feuillets, et M. par 8, avec figures sur bois. On suppose qu'elle a été également imprimée pour Vérard, par la raison qu'au verso du frontispice et au verso du dernier feuillet, il se trouve une vignette représentant l'intérieur d'un cabinet d'étude qui figure dans plusieurs éditions de ce libraire. C'est le nos 769 du catalogue de la bibliothèque de M. Taylor, dont la vente s'est faite en 1848 ; 1954 de la bibliothèque Hébert; 5,376 du catalogue de G. Hibbert, dans lequel Brunet remarque qu'elle a été mal annoncée sous la date de 1508 (2).

La quatrième, de même format que la troisième, ne porte point la vignette dont il vient d'être parlé, et est imprimée en plus beaux caractères : elle est à deux colonnes par page et signée A.-O. iij, avec figures. C'est le n° 1,953 du catalogue Hébert (3).

La cinquième, aussi in-4°, compte 68 feuillets non chiffrés à 2 colonnes par page. Elle est signée *a-v.*, et a été imprimée à Lyon, par Olivier-Arnouillet, sans date (4). Goujet n'a pas connu les éditions in-folio, et regardoit celle-ci comme la seconde (5).

Ici doit s'arrêter notre travail. Nous l'avons étendu aussi loin qu'il nous a été possible ; et nous le publions sans croire qu'il est complet sur les différentes questions qui y sont abordées. Trop de secours nous manquent pour cela. Notre défaut

(1) Id.
(2) Brunet, Man. du lib., édit. de 1843—1844, III. 319. —Catal. cités.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Bibl. Fr., X. 135.

de connoissance personnelle d'écrits devenus très rares en dehors des grandes bibliothèques, n'est pas le moindre de nos désavantages. Ce que nous en savons ne nous a été révélé que par les écrivains qui en ont parlé, et les extraits qu'ils en ont donnés. Nous reconnoîtrons toutefois que nous sommes redevable à l'obligeance toute particulière de M. P. Paris, de l'extrait du prologue de la traduction de Mathéolus que nous avons cité plusieurs fois, et qu'il a bien voulu copier lui-même pour nous et dans l'intérêt de nos recherches, d'après l'un des manuscrits de la Bibliothèque nationale. La lecture des ouvrages en leur entier, lorsqu'ils nous seront accessibles, nous offrira sans doute les moyens d'être plus explicite. Nous en devions faire ici l'aveu, à la décharge des omissions qu'on pourroit nous reprocher, et même des erreurs de détails que nous pourrions avoir commises. Notre principal but, en composant ce travail, a été de détruire l'opinion généralement adoptée au sujet de l'individualité de Mathéolus et de son traducteur, et d'empêcher qu'elle ne se propageât plus avant dans l'histoire littéraire de la France.

François Morand.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

SUITE A L'*ANALECTA BIBLION*.

La Béatitude des Hommes, tant sur la terre que dans le ciel, sur leur nouvelle métamorphose, ou le tableau de ces deux objets. Dialogues singuliers entre Caron et la Parque; les uns sur la nouvelle métamorphose des hommes et le bien-être, l'accord et le contentement communs, qu'il en résulte pour tous dans chacune de leurs sociétés; les autres, sur un débat que Caron eut avec plusieurs âmes, anciennes touchant leur passage dans sa barque, etc.; un autre sur un festin de réjouissances qu'ils font

ensemble à l'occasion de cette métamorphose et de l'arrivée des bonnès âmes aux Champs-Elysées, etc. Par M. D. L. de Besançon. *La Haye, Couturier,* 1771, in-12 de L et 173 p.

Nous n'avons vu cité nulle part cet incroyable livre, imité des Dialogues des Morts de Lucien, et nous pensons que peu d'exemplaires ont dû survivre à une publication faite à peu près incognito en province, sans doute aux dépens de l'auteur. Quant à cet auteur, originaire de Besançon (à moins que ce nom de ville ne soit son propre nom), nous serions fort en peine de lui consacrer une Notice biographique. La *Préface intéressante*, qui précède son poème dialogué, nous apprend seulement qu'il étoit pauvre, et qu'il avoit occupé un emploi modeste dans l'administration. Mais si nous manquons de détails sur l'auteur, l'ouvrage nous fourniroit une abondante moisson d'idées singulières et de vers étranges. La préface renferme tout un système de réforme sociale, et l'on reconnoît, dans les projets de ce poète réformateur, plusieurs des utopies les plus énormes de la doctrine de Fourier. Cette préface, infiniment plus sensée que les Dialogues, renferme en abrégé tous les rêves du socialisme moderne; on en jugera par ce passage où il est question du droit au travail: « Est-ce trop demander, d'ailleurs, que d'implorer pour le genre humain un droit qui lui est dû, qui est un travail et une subsistance? » Plus loin, il propose d'établir des retraites où les femmes sans asile et sans ressources iroient se faire entretenir aux frais de l'État et servir en patientes aux distractions de la jeunesse. Ces *Lieux de Cythère*, comme il les appelle, n'ont donc pas été imaginés par l'inventeur du phalanstère. Il faut voir aussi comme notre poète maltraite Malthus et proclame l'utilité de la propagation humaine. En un mot, cette préface, à travers bien des extravagances, offre des traits d'observation excellents et des remèdes efficaces à bien des misères de la société civilisée. Nous voudrions, par exemple, extraire un morceau unique en son

espèce sur le *Fléau vénérien* et sur les moyens d'en purger tout à fait le genre humain.

La poésie n'est pas à la hauteur de la prose. Là, tout est bouffon, incroyable : le *Tremblement de terre de Lisbonne*, par maître André, n'égale pas ces drôleries ébouriffantes ; on n'en aura qu'une foible idée, d'après un court échantillon pris au hasard. La Parque raconte à Caron qu'elle a été écrasée par une roue de voiture dans les rues de Paris :

Par sa chute, une roue, allant comme un orage,
Se jeta sur mon corps dépouillé de charnage :
J'en fus toute criblée et jetée en morceaux ;
S'éparpillèrent tous, de tous côtés, mes os.
Je courus, à tâton, bien vite après ma tête,
De peur qu'on ne l'écrase en un moment : au reste,
A la hâte amassai tous mes membres froissés
Et me sauvai bien vite en mes sens effrayés.
J'en fus pendant un an malade à l'agonie,
Et eus bien de la peine à ravoir bien ma vie.

Caron parle en vers, dans le même style, quand il nous peint les âmes qui se pressent pour entrer dans sa barque :

Là, je les menaçai lors aussi d'une trique,
Et de leur faire aussi donner du pied au cul,
Et les envoyai bien tous se gratter le cul.
« Prenez garde ! leur dis-je, oh ! vous cassez les vitres !
Vous êtes pour le coup, ma foi, de francs bélitres,
Et il est étonnant, en vous voyant agir,
Qu'au monde on n'ait pas fait vos crimes bien punir,
Car vous êtes des gens tout de sacs et de corde
Et vous ne valez pas votre cul plein d'eau chaude ! »

C'est assez d'un seul exemplaire connu de la *Béatitude des Hommes*, pour que la mémoire ne s'en perde pas entièrement. Ce seroit trop de deux exemplaires.

P. LACROIX.

L'Émile réalisé, ou Plan d'éducation générale, par le citoyen Fèvre, du Grandvaux. *De l'Imprimerie nationale de Corcyre*, **an VII, in-8 de 31 p. — Nouvelle organisation des sociétés, pour faire suite à l'Émile réalisé, par le même. Ier discours.** *Ibid.*, **an VII, in-8 de 29 p. — Nouv. organisation.... IIe discours.** *Paris*, **an VII, in-8 de 48 p. — Mélanges pour servir de code au peuple de l'ancienne Corcyre, par le même. 2e édit.** *Ibid.*, **1805, in-8 de 24, 22, 15 et 16 p.**

Les deux premières pièces de ce Recueil d'utopies sociales et pédagogiques sont un rare et curieux spécimen de l'imprimerie françoise à Corfou pendant la campagne d'Egypte. On ne savoit pas que cette imprimerie eût produit ces deux brochures imprimées avec des têtes de clous sur du papier à sucre. Cet exemplaire offre, en outre, un autographe de l'auteur, qui a mis sa signature sur la première page, avec cet envoi : *Pour monsieur Mac-Dermott. Il en disposera pour sa bibliothèque, s'il le trouve bon.* Fèvre du Grandvaux a eu la pensée d'effacer ce qu'il avoit écrit en regard de cette ambitieuse épigraphe : « Tu feras un monde nouveau. » *Prix : deux napoléons.* Mais cette épigraphe donne un échantillon du dessein de l'auteur, qui vouloit naïvement refondre la société entière. Lorsqu'il n'étoit que simple soldat dans les armées de la République, il avoit eu l'honneur de présenter lui-même son plan d'organisation des sociétés à la Convention ; depuis, il s'étoit distingué à la guerre et il étoit devenu officier supérieur ; mis à la retraite et pensionné, il s'occupoit encore, avec conscience, de ses projets de réforme universelle, et il prophétisoit, en prose et en vers, l'avénement du socialisme actuel. Comme Moïse, il est mort sans entrer dans la terre promise. Comme philosophe, comme poète, comme pédagogue, Fèvre du Grandvaux est un original très curieux à étudier, son œuvre doit être conservée

parmi les monuments primitifs du socialisme, et pourtant l'ingrate Corcyre, redevenue Corfou comme devant, ne se souvient plus de ce nouveau Lycurgue, qui vouloit rétablir dans cette île l'assemblée des Amphictions, et qui composoit des *Pastorales* peu imitées de Théocrite :

> Nous avons cette fois cueilli beaucoup de fraises ;
> Que ta mère et la mienne en vont être bien aises !

P. Lacroix.

Les Amours du bon vieux temps. On n'aime plus comme on aimoit jadis. (Par Lacurne de Ste-Palaye.) *Vaucluse* et *Paris, Duchesne*, 1756, in-12 de 80 p., front. grav.

Cet opuscule, qui contient la *Romance d'Aucassin et Nicolette* et *la Châtelaine de Saint-Gilles*, peut être considéré comme le point de départ des publications historiques et littéraires sur le moyen âge françois. Lacurne de Sainte-Palaye, qui s'occupoit depuis long-temps de l'étude de notre ancienne langue et de ses précieux monuments, fit paroître dans le Mercure de France le fabliau d'Aucassin et Nicolette en vieux langage habilement rajeuni. Le succès de cette romance naïve et touchante fut si grand, que des pastiches et des imitations de tout genre répondirent à un goût nouveau qui s'éveilloit, et que trente ans auparavant les éditions des vieux poètes, publiées par Le Duchat, Lenglet Dufresnoy, Coustelier, etc., avoient inutilement provoqué. Lacurne de Sainte-Palaye fut donc le précurseur de Barbazan, de Legrand d'Aussy et de Méon, qui ont préparé la réhabilitation de notre belle littérature nationale. Le fabliau d'Aucassin et Nicolette, composé du temps de saint Louis, en prose et en vers, pour le chant et pour le récit des jongleurs, est devenu populaire depuis l'opéra-comique de Sedaine, qui mit en scène le livret de Lacurne de Sainte-Palaye ; mais ce charmant fabliau n'a pas encore été publié intégralement d'après les manuscrits du XIIIe siècle, et

il faut bien nous contenter de l'analyse et des extraits que Lacurne en a donnés, comme pièce justificative à l'appui de son prospectus du Glossaire de l'ancienne langue françoise; qu'il annonçoit en même temps au monde savant. Cet opuscule est donc indispensable dans une collection de poésies des XIIe et XIIIe siècles.

P. LACROIX.

Les Œuvres posthumes (*sic*) de monsieur de La Fontaine. (Publ. par Mme Ulrich.) *Lyon, Thom. Amaulry*, 1696, in-12.

Édition originale rare. — Qui pourroit croire que, après l'excellente édition donnée par M. Walckenaer, il y eût encore à glaner dans les éditions originales de La Fontaine? Rien ne prouve mieux l'utilité de ces éditions originales, si dédaignées naguères et aujourd'hui si recherchées, que la comparaison du texte de celle-ci avec le texte de la meilleure édition des Œuvres complètes. On trouveroit dans ce volume, non seulement des variantes très précieuses, mais encore des vers entièrement inédits, témoin la fable des *Deux Chèvres*, que les *Œuvres posthumes* nous offrent bien différente de ce qu'elle est dans l'édition de M. Walckenaer.

ÉDITION DE WALCKENAER.	TEXTE DES ŒUVRES POSTHUMES.
Dès que les chèvres ont brouté,	Les chèvres ont une propriété;
Certain esprit de liberté	C'est qu'ayant fort longtemps brouté,
Leur fait chercher fortune : elles vont en voyage	Elles prennent l'essor et s'en vont en voyage
Vers les endroits du pâturage	Vers les endroits du pâturage
Les moins fréquentés des humains :	Inaccessibles aux humains.
Là, s'il est quelque lieu sans route et sans chemins,	Est-il quelques lieux sans chemins,
Un rocher, quelque mont pendant en précipices,	Quelques rocher ou mont pendant en précipices,
C'est où ces dames vont promener leurs caprices.	Mesdames s'en vont là promener leurs caprices...

Il y a encore trois ou quatre vers absolument différents dans le reste de cette fable. Celle du *Thésauriseur et le Singe* offre également une version presque nouvelle. Or, cette édition, publiée par Mme Ulrich, sur les manuscrits mêmes de La Fontaine, doit être considérée comme renfermant le véritable texte des pièces qui la composent. Il eût été très convenable de réimprimer dans les œuvres complètes le *Portrait de M. de*

La Fontaine, que nous attribuons au marquis de Sablé, et qui a été placé en tête de ce volume par les soins de l'éditeur.

P. LACROIX.

ΕΙΚΟΝΟΚΛΑΣΤΗΣ, ou Réponse au livre intitulé Εικών Βασιλικη, ou le Portrait de sa Sacrée Majesté durant sa solitude et ses souffrances, par le Sr Jean Milton, trad. de l'angl. sur la seconde et plus ample édition, et revue par l'auteur; à laquelle sont ajoutées diverses pièces mentionnées en ladite Réponse. *Londres, par Guill. Du Gard, imprimeur du Conseil-d'Etat, l'an 1652, et se vend, par Nicolas Bourne, à la porte méridionale de la nouvelle Bourse*, p. in-8.

Rare.—Il est étonnant que ce volume n'ait pas encore attiré l'attention des amateurs. Le sujet qu'il traite, le nom de l'auteur du livre original, le caractère de cette traduction françoise faite à Londres, et revue par Milton lui-même, ce sont bien là pourtant des motifs à faire rechercher un livre qui a encore le mérite d'être peu commun en France et très rare en Angleterre. Nous ne savons à qui attribuer cette traduction pleine d'anglicismès, et nous en ferions honneur à Milton, si l'Avertissement n'étoit pas si louangeur à son égard; mais dans tous les cas, nous pensons qu'elle ne peut avoir été écrite que par un Anglois qui n'a pû se déshabituer d'employer des façons de parler angloises, comme il en convient d'ailleurs dans sa préface. Il est singulier que le premier ouvrage qui ait fait connoître, en France, le poète du *Paradis perdu* soit un livre de controverse républicaine et religieuse, dans lequel Milton se montre publiciste intelligent et homme de parti passionné. Il y a néanmoins bien des passages où l'on retrouve le poète: « Ce n'a pas été aussi la vanité, ni l'ambition d'aquérir de la gloire, présente ou à venir, dit-il dans sa préface, qui m'ont poussé à écrire contre un roi. Je n'ay jamais été si altéré de renommée

plus assurez d'en aquérir. » Le titre annonce positivement que cette traduction a été *revue par l'auteur*, ce qui équivaut à dire, dans la circonstance, qu'il en a fait une partie; car le livre est sorti des presses de Guillaume du Gard, imprimeur du Conseil d'Etat, et Milton étoit alors secrétaire-interprète pour la langue latine près le Conseil d'État. Il est avéré que Milton savoit la langue françoise comme la langue italienne. On trouve, à la fin, une pièce très singulière : c'est la prière du feu roi d'Angleterre Charles Ier, tirée mot à mot de la prière de Paméla dans l'*Arcadie*, de la comtesse de Pembrook.

Les Trois Mondes, par le seigneur de la Popelliuière. *Paris, P. L'Huillier*, 1582, 3 part. p. in-4°, carte.

Le titre de cet ouvrage, aussi rare que curieux, n'en explique nullement le sujet et le but : La Popellinière s'est proposé de traiter des voyages anciens et modernes qui ont agrandi le monde connu, que l'on appeloit *les Trois Mondes*, avant la découverte de l'Amérique, et dont La Popellinière ne veut pas faire encore les quatre parties du monde. Le premier livre est relatif aux prolégomènes de la géographie maritime et aux découvertes des Romains, des Grecs, des Espagnols et des Portugais, dans les mers d'Asie; le second livre traite de l'Amérique et des différents voyageurs qui s'y sont établis après Christophe Colomb. Le troisième livre continue l'histoire des établissements européens en Amérique. Ces deux derniers livres ont une grande importance pour nous : on y trouve des détails inappréciables sur les expéditions françoises qui furent dirigées alors sur la Floride et le Brésil. La Popellinière a écrit souvent d'après les relations des témoins oculaires qui n'ont pas laissé d'autres mémoires que ces pages écrites en quelque sorte sous leur dictée. P. LACROIX.

Histoire du maréchal de Fabert, lieutenant-général des armées du roy, gouverneur de la ville et château de Sedan, etc., *S. n.* (*Metz?*), 1698, in-12.

Peu commun.—Dire que cet ouvrage, composé dans le genre

historique le plus sévère et le plus sobre, est de Sandras Gatien de Courtilz, comme le dit Barbier dans son *Dict. des Anonymes*, d'après le Catalogue de Lancelot, c'est avouer qu'on n'a jamais lu un des nombreux écrits satiriques et romanesques de cet écrivain. S'il est certain que Gatien de Courtilz a laissé un manuscrit intitulé *Mémoires pour servir à l'Histoire du maréchal de Fabert*, il est fort peu logique d'en conclure qu'on lui doit cette histoire, imprimée en France, et non en Hollande, où Gatien étoit réfugié à cette époque. Ce livre est écrit d'un style solide et simple à la fois, qui accuse une plume exercée à rédiger des mémoires diplomatiques. Nous pensons volontiers que Sartorius, secrétaire et agent particulier du maréchal, les aura recueillis pour remplacer ceux que son maître brûla sous ses yeux avant de mourir. Il y a des morceaux excellents et beaucoup de détails précieux pour l'histoire générale.

Araspe et Simandre, nouvelle. ***Paris, Claude Barbin,*** **1672, 2 vol. pet. in-8.**

On ignore l'auteur de cette *Histoire véritable écrite par une Dame de la Cour*, à qui *Arimant* et *Artaban*, deux beaux esprits de ce temps, adressent des vers élogieux, imprimés à la fin de l'Avis au lecteur. Les vers d'Arimant *à l'aimable inconnue* cachent peut être en anagramme le nom de l'auteur du roman; les voici:

> En lisant votre livre, ô beauté trop aimable,
> Je dis, d'étonnement et de plaisir frappé,
> Cet ouvrage est incomparable:
> *Es de Lopè, es de Lopè.*

Cet éloge, dans lequel le roman d'*Araspe et Simandre* est mis au niveau des ouvrages de Lope de Vega, nous donne à entendre que l'aimable inconnue étoit très versée dans la littérature espagnole. Dans tous les cas, elle avoit beaucoup d'esprit et de finesse d'observation: il y a, dans cette Nouvelle, des portraits tracés de main de maître, et bien des pages sont des chefs-d'œuvre de narration. C'est là le meilleur style de la cour de Louis XIV, à qui le roman est dédié. On remarque surtout une peinture excellente de la vie des gentillâtres de province, qui offre des traits d'un comique parfait.

Mais ce n'est pas encore là le principal mérite de ce roman inconnu : on est tout étonné d'y trouver plusieurs fois le nom de Molière et ceux des comédiens contemporains. Ce passage, relatif à Molière, offre des particularités qui ne sont pas à négliger : « On donne des prix au mérite, dont bien souvent l'imagination est la règle et le fondement. Par exemple, à Mollière (*sic*). Vous sçavez le bien qu'on en dit, et qu'il passe pour un homme aussi spirituel qu'il y en ait en France. Vous nous disiez même l'autre jour, au bal, à ma nièce et à moy, sur le sujet des comédies, que c'étoit un original qu'on ne copieroit jamais. Comme on vous prit à danser, je n'eus pas le temps de vous dire ma pensée, et ce discours ne se remit plus alors sur le tapis, mais maintenant il faut que je vous dise tout court que cet homme-là n'a pas le sens commun. — Pas le sens commun ! repris-je alors avec précipitation. Bon Dieu ! madame, pensez-vous bien à ce que vous dites ? — Ouy, ouy, j'y pense, me répondit-elle. Je vous soutiens qu'il n'a point d'esprit et je m'en vais vous en donner une preuve où il n'y a point de replique. J'allay un jour, pendant mon procès, voir la comédie de l'*Arabe* ; ce n'est pas dont je veux parler, car, dans la vérité, la pièce est assez jolie. — Ne voudriez-vous point dire de l'*Avare* ? luy repartis-je fort civilement. — De l'*Avare*, soit ! reprit-elle. Quand elle fut finie, Mollière vint sur le bord du théâtre, avec son habit de Tabarin, et salua fort civilement des emplumez qui estoient dans la loge du roy. Je luy fis une révérence fort honneste, de celle où j'estois tout vis à vis, et nous avons, Dieu merci, de quoy nous distinguer ; mais il ne me regarda pas. Et vous voulez, après cela, qu'il ait de l'esprit ? — Non, madame, lui dis-je, après cela il ne faut pas qu'il y prétende, et je ne le verrai jamais sans luy reprocher une faute que Nicodème lui-même n'auroit pas commise. »

Ce roman est un de ceux qui auroient besoin d'une clé, que fourniroit peut-être le grand Dictionnaire des Précieuses.

P. Lacroix.

Les Bohémiens (par Anne-Gédéon La Fitte, marquis de Pellepore). *Paris, rue des Poitevins, hôtel Bouthillier*, 1790, 2 vol. 12.

Roman philosophique et satirique, absolument inconnu, dont les exemplaires ont été détruits presque tous par l'imprimeur Panckoucke, qui avoit imprimé l'ouvrage et qui s'y trouvoit cruellement traité. Voilà un admirable, voici un abominable livre. Il mérite d'être placé à côté des romans de Voltaire et de Diderot, pour l'esprit, pour la verve, pour le talent prodigieux qu'on est tout étonné d'y rencontrer; il doit aussi avoir sa place à côté des infamies du marquis de Sade et des grossières obscénités de l'abbé Dulaurens. Dès que ce singulier ouvrage aura éveillé la curiosité des amateurs, il sera certainement très recherché, et peut-être en découvrira-t-on quelques exemplaires, dans lesquels manqueront toujours quatre pages qui furent gardées et mises au feu par l'imprimeur, lorsqu'il remit à l'auteur une partie de son édition, que celui-ci porta chez un libraire, Lavillette, au nom duquel furent faits de nouveaux titres. Mais ce libelle attaquoit tant de personnes et tant de choses, qu'il fut supprimé aussitôt qu'il eut paru. Nous croyons que Brissot et Thevenot de Morande, avec lesquels le marquis de Pellepore étoit alors en guerre de plume, rachetèrent ce qui restoit d'exemplaires et les détruisirent. Après avoir lu *les Bohémiens*, on doit s'étonner que l'auteur d'une production si remarquable au point de vue littéraire, n'ait pas laissé d'autres écrits, ou du moins n'en ait pas publié d'autres que *le Diable dans un bénitier*, et *les Petits Soupers et les Nuits de l'Hôtel de Bouillon*. Il faut supposer qu'une foule de pamphlets anonymes lui appartiennent. Il avoit été forcé de se réfugier à Londres avec Thevenot de Morande, et là, de concert avec ce digne acolyte, il renouveloit, dit-on, le système aggressif de l'Aretin contre les rois, les princes, et surtout contre leurs maîtresses. C'étoit un pamphlétaire de la pire espèce. La révolution de 89 lui permit de rentrer en France, et ce fut par *les Bohémiens* qu'il annonça son retour. Dans ce roman, dont nous n'avons pas encore rétabli la clé, il a pris pour héros le *législateur Bissot* (Brissot de Warville) et son

frère *Tifarès* (Brissot-Thivars), qui courent le monde et tombent au milieu des Bohémiens, commandés par le capitaine *Mordanes* (Morandes). On ne peut imaginer les aventures et les discours de cette bande de voleurs, d'athées, de libertins, de pédérastes : le marquis de Sade n'en eût pas appris au marquis de Pellepore. Enfin, ce livre est un cadre élastique dans lequel l'auteur a fait entrer toutes ses haines, toutes ses fantaisies, toute sa lubricité, toute sa science, tout son horrible génie.

P. LACROIX.

Description galante de la ville de Soissons, avec un Recueil de pièces fugitives dédié aux Dames. *La Haye, Jaques Vanden Kieboom*, 1729, in-8° de 215 p.

Très rare. — Ce volume ne se trouve pas plus à la Bibliothèque Nationale qu'à la Bibliothèque de Soissons. Le bibliophile Jacob l'a vainement cherché dans l'une et dans l'autre, lorsqu'il rédigeoit son *Histoire de Soissons*. Au reste, les éditeurs de la *Bibl. hist. de la France* ne l'avoient certainement pas sous les yeux, lorsqu'ils l'inscrivoient sous le n° 34876, avec cette note : « C'est l'Histoire de l'ouverture du Congrès assemblé dans cette ville en 1728. » Ce Recueil, en prose et en vers, précédé d'une *Épître allégorique aux Dames* (de La Haye), contient les pièces suivantes : 1° Description de la ville de Soissons, avec le récit récréatif d'un accident imprévu arrivé à quelques dames de cette ville dans le temps qu'elles étoient au bain ; 2° Apparition d'un hermite à la Grosse-Tête, fameuse auberge de la ville de Soissons ; 3° Dialogue de Mlle d'A... avec Catiche ; 4° le Solitaire, nouvelle ; 5° Histoire d'Angélique ; 6° Histoire amoureuse et tragique d'un hermite illustre par sa naissance et par le rang qu'il a tenu à la cour d'un grand roi ; 7° l'Amour malade. Quant au Congrès de Soissons, il n'en est question nulle part, si ce n'est à la page 4, à propos de l'ancien château : « Où se tiennent actuellement les assemblées du Congrès dont les conférences doivent décider du trouble ou du repos de l'Europe. » Ce petit Recueil a donc été composé, en 1728, par un habitant de Soissons, membre de l'Académie de cette ville.

PAUL LACROIX.

Coup-d'œil sur tout l'Univers et sur les siècles entiers, avec un Calendrier des plus curieux et raisonné, enrichi d'observations également satisfaisantes et utiles, et des plus intéressantes singularitez de Paris, suivi de tous les calculs anciens et nouveaux, de plusieurs beaux traits, aditions (*sic*) et suplémens et de l'Abrégé de l'histoire du Monde entier, dans lequel on verra tout ce qu'il y a de plus rare, de plus singulier et de plus merveilleux dans le ciel et sur la terre, et généralement tout ce qui s'est passé et se passera depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, à l'usage de tous les ans futurs et postérieurs, par N. Raoul. Pour 1727 jusqu'à 1737. *Paris, Gabr. Janot*, in-12 de 68 p.

Ce titre, malgré sa longueur démesurée, ne dit pas encore tout ce que renferme ce petit livre dans lequel l'auteur s'est appliqué à réunir tout ce que lui offroit de plus curieux la description de Paris. C'est, à coup sûr, un des premiers essais de statistique parisienne qui ait été publié. Il y a loin de là au gros volume in-4° que faisoit paroître, chaque année, le préfet de la Seine, à la fin de la Restauration, et pourtant on est forcé de reconnoître qu'à certains égards Paris n'a pas gagné depuis cent vingt ans: « Si chacun des Parisiens, dit le bon homme Raoul, avoit son chien et son chat, il faudroit qu'il y eût plus de deux millions de ces bêtes, les unes symboles de fidélité et amitié; les autres hiéroglifes d'infidélité et méchanceté. Combien y a-t-il donc de serins, linotes, alouètes, merles, pies, peroquets, chevaux, et autres animaux et oiseaux? » C'est, à coup sûr, un des livres les plus singuliers et les plus utiles de la classe des Almanachs. Il est indispensable aux collecteurs d'ouvrages relatifs à Paris. P. Lacroix.

Diogenes ov dv moyen d'establir, après tant de misères et calamitez, une bonne et asscurée paix en France, et la rendre plus florissante qu'elle ne fust

iamais. *Sans lieu. 1582. P. in-8° de* 32 pages, y comprise celle du titre.

Cette pièce de vers *politico-satyrique* relative au règne de Henri III de France a échappé par sa rareté aux laborieuses investigations du Père Lelong, de M. Leber et autres bibliographes qui ne l'ont point citée.

Elle fut écrite en 1582, au moment où Philippe II, roi d'Espagne, profitant de sa prépondérance en Europe, venait d'usurper le royaume de Portugal, après avoir fait battre par le duc d'Albe, don Antoine, bâtard royal, appelé à la couronne par le peuple portugais.

Don Antoine, poursuivi vivement, passa en France, et demanda à Henri III des subsides et des soldats pour reconquérir sa position, et ce Diogenes n'est autre sans doute que le solliciteur détrôné, qui faute de mieux, attacha sa supplique à l'aile d'une muse françoise et lui fait dire haletante :

« France le mal, duquel nouvelles je vous porte,
« Est plus grand, qu'il ne semble, et est à votre porte,
« Je viens de Portugal où à peine eschappé,
« (Comme vous me voyez, enguestré, encapé)
« Maistre je l'ay laissé . . . . . .
« De faict aux Portugais, si secours on ne nie,
« Et qu'en plage ou en port y descende une fois
« Nombre tant soit petit de courageux François,
« Vous verrez soulever jusqu'aux enfants et femmes
« Et poursuivre fuyant tous ces tyrans infames, »

Le poète, champion du Portugal contre l'Espagne, met en œuvre toutes les ressources de sa verve pour allumer les colères de la France contre la rusée ambition du fils de Charles-Quint ; il sollicite l'amour-propre national, les intérêts politiques de la France.

« La France (quoi qu'on die) est pleine en toutes pars
« De poudres de vaisseaux d'armes et de soudars :
« Vous crevez de moyens, seulement qu'on s'efforce
« Le droit et le cœur sont les deux tiers de la force.

. . . .

« Les Castillans se sont de conquestes comblez
« Par vos toilles, vos draps quincaillerie et blez :
« Employant maintenant la richesse conquise
« Par vos propres moyens pour vous mettre en chemise, »

Et sa muse irritée retrace même hardiment pour servir sa cause les détails de la fin prématurée de don Carlos et de celle de la reine Elizabeth, dont il accuse Philippe II.

Enfin, oubliant un peu son Portugal, en vrai Français mutin et peut-être huguenot sous cape, il saisit l'occasion de dire pour son propre compte quelques vérités au roi de France, à l'encontre de la Sainte Ligue et de la pression exercée par l'influence de l'Espagne sur les conseils du roi,

« Cependant s'il fallait chez vous ravoir la guerre
« Pour la Ferre, ou Gontaut, ou S. Jean ou Sanxerre,
« Ceux contre l'Espagnol qui n'ont aucun moyen,
« Contre les Huguenots las ! en trouveraient bien ;
. . . .
« De moyens et de gens France est autant fertile
. . . . qu'Espagne en est stérile,
« Si eussiez employé la disme de vos morts
« (Je fremy quand j'y pense) en vos civiles discords,
« Au nouveau monde, eussiez, outre les grans conquestes,
« Ammené à la foy cent millions de testes.
. . . .
« Mais jusqu'à quand ô France, ainsi souffriras-tu
« Fouler ton nom illustre et des tiens la vertu ? »

Et terminé par une bonne apostrophe sur la mort des mignons du roi, qui auroient toute autre chose à faire que de s'entretuer chez lui ; coup de patte assez audacieux qui alloit à son adresse et a sans doute prudemment empêché le poète de nous donner son nom. P. DE MALDEN.

L'exemplaire qui a fourni le sujet de cette notice se trouve dans le cabinet de M. Léon Béclard.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

AOUT — 1851.

956. ACADÉMIE MILITAIRE (l'), ou les Héros subalternes, par P***, auteur suivant l'armée (Godard Daucourt). *S. n.* (*Paris*), 1745, 4 part. en 1 vol. in-12, fig., v. 4—50

Cet ouvrage, assez piquant, n'est pas seulement un roman comme tant d'autres; il doit figurer parmi les livres d'histoire relatifs au règne de Louis XV, car on y trouve des particularités curieuses sur les événements de la guerre de 1744 et sur la bataille de Fontenoy. Il mérite donc d'avoir place dans la *Biblioth. histor. de la France*. De plus, et c'est là sa véritable importance auprès des bibliophiles, il doit augmenter la classe, si peu nombreuse, des livres qui concernent les sociétés secrètes. On y trouve la fondation, les statuts et les actes de l'Académie ou Société des Héros subalternes, établie en Flandre durant la campagne de 1744. Cette Académie, composée de sept membres, avait pour objet de mettre en évidence les hauts-faits des simples soldats, pour les opposer à ceux des capitaines : c'était, à vrai dire, une société mutuelle de gloire militaire. On doit s'étonner qu'elle n'ait pas eu plus d'avenir et d'éclat. P. LACROIX.

957. ALARDUS. Passio D. N. Jesu-Christi, sive scorpus meditationis christianae, ex optimis quibusque poetis christianis vetustissimis concinnatus (ab Alardo). *Amstelredamis*, *Dodo Petrus*, 1523, pet. in-8, mar. vert, fil., tr. d. (*Niedrée*)........................ 150—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'un livre précieux. Il se compose de 80 feuillets non chiffrés et est orné de 62 figures de la grandeur des pages, gravées dans le genre de *Hans Schaufelein*.

958. **Ami de la Fortune** (l'), ou Mémoires du marquis de S. A*** (Publ. par Henri Maubert de Gouvest.) *Londres, Jean Nourse* (*Hollande*), 1754, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, v. fauv.......................... 8 — »

Rare. Voy. le *Dict. des Anonymes*, de Barbier, qui cite une note ms. de l'abbé Sepher.

Ces curieux Mémoires, que le marquis de Saint-A***, mort en 1745, d'une maladie de langueur, aurait écrits pendant les cinq mois que dura cette maladie, ne sont pas aussi romanesques qu'on pourrait le penser d'après le nom de l'éditeur. On y trouve des détails fort intéressants sur le ministère du cardinal de Fleury, mêlés à des anecdotes piquantes, telles que l'aventure du procureur fouetté par sa femme (Voy. seconde partie, p. 175 et suiv.). C'est là un petit livre qui méritait de trouver place dans la *Bibliothèque histor. de la France*. P. Lacroix.

959. **Aminte** (l') du Tasse, pastorale (en trois journées), fidellement traduite en françois (par Ch. Vion, seigneur de Dalibray). *Paris, Rocolet*, 1632, pet. in-8, d.-rel., v. fauv. (*Petit*).......................... 10 — »

960. **Amours** (les) du bon vieux temps. 1756, in-12, élég. d. rel., v. fauv.......................... 10 — »

Voyez, sur ce livre, les *Notices Bibliographiques*, page 402.

961. **Araspe et Simandre**, nouvelle. *Paris*, 1672, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8.......................... 10 — »

Voyez, page 406, aux *Notices Bibliographiques*.

962. **Aurelii** (*Joannis*) Augurelli P. Ariminensis Chrysopœiae lib. *Antverpiæ, Ch. Plantini*, 1582, in-8 vél. (*Armoiries*).......................... 12 — »

L'épître dédicatoire de ces poésies latines est signée de *J. Frobenius*.

963. **Avancini** (*Nicolai*). Poësis lyrica qua continentur lyricorum lib. et epodon. *Viennæ Austriæ*, 1670, pet. in-12. vél.......................... 8 — »

Sur la garde on lit : « *Ex bibliotheca Alexandri Maurocordati Constantinopolitani*. » Poésies latines.

964. **Béatitude** (la) des hommes, tant sur la terre que dans le ciel. *La Haye*, 1771, in-12, d.-rel., v. fauv.. 9 — »

Voyez, sur ce livre, les *Notices Bibliographiques*, page 398.

965. BOHÉMIENS (les). *Paris,* 1790. 2 vol. in-12, belle d.-rel., v. fauv............................ 20—»

Voyez, page 408, aux *Notices Bibliographiques.*

966. BOLLINGERUS. Moseis sive de rebus gestis Mosis, Magni Ducis Hebræi in lib. IX. Carminæ auct. Ulrico Bollingero. *Tubingae,* 1603, in-12, br. (Poésies latines assez singulières)......................... 9—»

967. BOUGLER. Explication des articles et chefs du crime de Leze-majesté, extraits des anciennes ordonnances de France, par maistre Pierre Bougler, bailly d'Aumale. *Paris, Nic. Rousset,* 1622, in-8, vél. (qq. piq.). 9—»

A la suite de ce curieux Commentaire sur le crime de lèze-majesté, on trouve l'arrêt de la cour de parlement *contre le très méchant parricide François Ravaillac,* avec trente-cinq annotations juridiques, philosophiques et historiques. C'est donc avec raison que le père Lelong a compris ce volume dans la *Bibl. histor. de la France;* mais il n'eût pas dû en changer le titre, pour s'autoriser à le placer sous la date de 1610, à l'époque de l'assassinat de Henri IV. P. LACROIX.

968. BUGNYON. Commentaire sur les ordonnances faictes par le roy Charles neufiesme en sa ville de Moulins, au mois de feurier, l'an mil cinq cens soixante-six, par Philibert Bugnyon, docteur ès-droictz. *Lyon, Cl. Ravot,* 1567, pet. in-8, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*)..... 28—»

VOLUME RARE. — Un portrait de l'auteur du Commentaire, P. Bugnyon, Jurisconsulte maconnois, gravé sur bois, se trouve au verso du titre, lequel est suivi d'une *Ode de M. Guillaume Putod, Jurisconsulte viennois, au peuple françois.*

Il ressort de la lecture de ces livres si négligés, que quelques amateurs à peine recherchent encore, que les lois justes étoient l'objet d'une étude attentive de nos rois; elle prouve aussi que la NATION *paraissoit heureuse d'avoir à mettre au dessus des autres un héros qu'elle se feroit un plaisir de déifier.*

969. BURLEY (*Walterus*), Angl. Liber de vita et moribus philosophorum poetarumque veterum. (*S. l. ni d.*) in-fol., cuir de Russie., fil., à comp. (*Très belle reliure à riches compartiments, par Thompson*).............. 140—»

Édition précieuse imprimée à *Nuremberg, par Ant. Koburger,* vers l'année

1472. Les lettres initiales sont coloriées. On remarque parmi les noms qui figurent dans la table ceux-ci : Aristote, Caton, Diodore, Diogènes, Ésope, Euripide, Horace, Périandes, Virgile, etc.

970. CHALLINE. Les satires de Juvénal, en vers françois, avec un discours de la satire et quelque autre poésie, par Me Denys Challine, advocat au Parlement de Paris. *Paris, Edme Pepingué*, 1653, in-12, vél......... 10—»

On n'en sait pas sur Me Challine plus qu'il n'y en a sur le titre de sa traduction ; elle est complète quand au nombre des satires, assez exacte quand au sens ; mais le bon avocat a bien raison de dire, toute modestie à part, qu'entre Juvénal et sa traduction il existe autant de différence qu'*entre une tapisserie et son envers.*

Le discours sur la satire, qui précède cette traduction, est une apologie de la satire appuyée sur l'autorité de Dion Chrisostôme, de Quintilien, de saint Augustin, d'Aristote, de Daniel Heinsius, de Diomède, de Casaubon et d'une foule d'autres ; c'est un plaidoyer en forme, où Challine entasse mille preuves, qu'on ne lui nie pas, de la nécessité de la satire. Les quelques autres poésies indiquées dans le titre sont une ode sur la félicité du Parnasse et la difficulté d'y arriver. Challine ne parle que d'une manière fort vague, et comme par conjecture, de la *Félicité du Parnasse* ; mais il devait connaître aussi bien que personne la *difficulté d'y arriver.*

VIOLLET LE DUC.

971. CHANVEL. Le chasse-vérole des petits enfans, par Claude Chanvel. *Lyon, Barth. Vincent*, 1610, pet. in-12, v. fauv., dent. RARE.................. 12—»

972. DESCRIPTION galante de la ville de Soissons. 1729, in-8, d.-rel., mar. citron, NON ROGNÉ. (*Bauzonnet*). 18—»

Voyez, page 409, aux *Notices Bibliographiques.*

973. DISSERTATION sur Jeanne d'Arc, vulgairement nommée la Pucelle d'Orléans (par le marquis de Luchet). *S. l. ni d.* (*Orléans*, 1776), pet. in-8 de 131 p., d.-rel., v. fauv................................ 4—50

RARE. — Cette dissertation avait paru, du moins en partie, dans le livre III du t. Ier de l'*Histoire de la maison, ville et duché d'Orléans* (Amst., 1765, in-4°). « Lorsque cet ouvrage, presque aussitôt combattu que publié, dit l'auteur en tête de la nouvelle édition, parut pour la première fois, il trouva d'austères censeurs. On attaqua le style, la forme, mais jamais la force des preuves ni la publicité des raisonnements. Des raisons étrangères au lecteur ne cessèrent pas alors de lui donner un certain cours ; elles n'existent plus aujourd'hui : Nous le publions. » C'est une critique vive et hardie de la pré-

tendue mission divine de Jeanne d'Arc. L'auteur met en présence les divers systèmes qui ont soutenu ou ébranlé la tradition à cet égard, et il finit par conclure, en se mettant du parti de Rapin Thoiras contre le père Berthier, que Jeanne n'avait été que l'instrument aveugle et crédule d'une intrigue de cour, imaginée par quelques capitaines pour inspirer de la confiance aux troupes de Charles VII. Cette opinion, malheureusement trop vraisemblable, est déduite avec une force de logique presque invincible. On comprend que le bon sens de Voltaire se soit toujours refusé à regarder la Pucelle comme envoyée de Dieu pour chasser les Anglais; mais il n'en faut pas moins admirer et plaindre cette fille héroïque, qui paya de sa vie son dévoûment. La dissertation du marquis de Luchet était bien audacieuse pour le temps où elle vit le jour, comme pour servir de pièce justificative au poëme libertin de Voltaire. P. LACROIX.

974. DIVERS INSECTES, pièces de poésies. *Paris, Jean Duval*, 1645, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Jolie reliure du temps*)................................. 18—»

Ce volume ne porte pas de nom d'auteur; c'est un recueil de pièces en stances, en odes, sur les insectes communs, tels que les puces. Voici le sujet de cette pièce, pour donner une idée des autres: Un amant saisit une puce sur le sein de sa maîtresse; celle-ci prend le parti de l'insecte, et, par des raisonnements philosophiques et galants, sauve la puce en la jetant sur le jeune homme, afin que leur sang se trouve mêlé et confondu. N'est-ce pas touchant? Ces belles choses sont racontées en soixante stances, divisées en cinq parties. Perrin était lyonnais, né en 1625; il est mort en 1684. On n'en savait pas d'avantage sur sa vie quand Tallement des Réaux nous le montra comme une sorte de chevalier d'industrie, ayant épousé pour sa fortune, une veuve La Baroire, qui le croyait bel esprit. Ils se trompèrent tous deux.
VIOLLET LE DUC.

975. DUPORT. Le Triomphe du Messie, (poème) mis en deux livres, pour la confirmation des chrestiens, conversion des juifs, mahométans, idolâtres et tous infidèles, par François Du Port, médecin de Paris. *Paris, François Jacquin*, 1617, in-8, v. m., fil............... 12—»

François Duport apprend à ses lecteurs qu'il a mis en lumière plusieurs livres latins de la connaissance et guérison des maladies du corps humain; «j'ay pensé, dit-il, mon œuvre imparfaict, si je n'adjoutais la guérison de l'âme qui ne peut estre que par celuy qui, descendu du ciel, y est miraculeusement remonté.» C'est pourquoi on ne peut qu'applaudir aux intentions de Duport.

976. ERASMUS. Parabolae sive similia D. Erasmi. *Sebastianus Gryphius excudebat Lugduni*, 1528, pet. in-8. 25—»

Volume rare et, ainsi que les deux suivants, imprimé avec autant de goût que de soin.

977. — De morte declamatio Erasmi in genere consolatorio. *Seb. Gryphius, Lugduni,* 1529, pet. in-8. 18 — »

Précédé d'une lettre à Henricus Glareanus.

978 — Modus orandi Deum aut. Des. Erasmo. *Lugduni, Seb. Gryphius,* 1529, in-8.................. 18 — »

979. Fèvre, du Grandvaux. L'Émile réalisé. 1805. in-8, d.-rel., v. fauv.................................. 18 — »

Voyez, sur ce livre, les *Notices Bibliographiques*, page 401.

980. Fortaire. Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre, par M. Fortaire. *Paris, impr. de Delance,* 1808, in-12.. 6 — »

Très rare.—La famille d'Orléans a fait retirer du commerce et détruire tous les exemplaires de ces Mémoires, dans lesquels Philippe-*Égalité* et son fils, le duc de Chartres, ne sont pas même nommés. Ce silence parut à la famille d'Orléans aussi injurieux que le jugement le plus sévère. Lorsque M. Léon Gozlan écrivait son ouvrage intitulé: *Les Châteaux de France*, il chercha inutilement dans toutes les bibliothèques de Paris, publiques ou particulières, même celle du Palais-Royal, un exemplaire du livre de Fortaire, l'honnête valet de chambre du duc de Penthièvre. On n'a pas besoin d'ajouter que ce livre n'existe que sur les catalogues de la Bibliothèque nationale. P. Lacroix.

981. Gerson. Tractatus de pollucione nocturna an impediat celebrantem vel non. — De cognitione castitatis et pollucionibus diurnis. (*S. l. ni d.*), in-4 goth. en 1 vol. br. non rog.......................... 30 — »

Deux traités rares, imprimés à Cologne, par Ulricum Zel de Hainau, vers 1470. Voir le Catalogue de La Vallière.

982. Gomberville. La doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée par de Gomberville. *Paris,* 1646, 2 part. en 1 vol., fig., mar. r., riches comp. à petits fers, tr. d. (*Belle rel. anc. de Dusseuil*).................. 60 — »

Les frontispices de ce livre, orné de 105 planches, ont été, dit-on, gravés sur les dessins de Lesueur.

983. Greban. Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre du mystère des ss. actes des apô-

tres, par Arnoul et Simon Gréban, ouvrage inédit de J. Thiboust, sieur de Quantilly, publ. par Labouvrie, suivie de l'inventaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, etc. *Bourges*, 1836, gr. in-8, fig., d.-rel., v. n. r... 18—»

On a ajouté à cet exemplaire un assez grand nombre de dessins et de figures.

984. Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet Etat, tirée de Mémoires tant secrets que publics. *La Haye, Pierre Paupie*, 1738, pet. in-12, fig., v. fauv., fil..... 8—»

Rare.—C'est le premier livre qu'on ait publié sur l'histoire du roi Théodore, qui défrayait alors par ses aventures romanesques la curiosité publique. Il est donc singulier qu'on ne le trouve pas cité dans la *Bibl. histor. de la France*, avant l'ouvrage de l'abbé Germanes, lequel porte à peu près le même titre que celui-ci. La première partie de ce volume, tirée de l'*Historia di Corsica*, *d'Anton-Pietro Filippini*, est destinée à faire connaître l'île de Corse, qui était alors aussi inconnue que la Californie et le Japon, dit l'auteur anonyme dans sa préface. Cet auteur nous semble un ami bien chaud du marquis d'Argens, si ce n'est le marquis lui-même.

Une charmante figure, gravée par V. Schley, représente le baron de Niewhoff dans son costume historique de roi de la Corse. P. Lacroix.

985. Histoire du maréchal de Fabert. (*Metz*,) 1698, in-12 .... 6—»

Voyez, page 405, aux *Notices bibliographiques*.

986. Huetii poemata. *Trajecti ad Rhenum*, 1694, in-8, vél .... 5—»

987. Ketten. Apelles symbolicus auctore J. Michaele vonder Ketten. *Amstelaed. apud Janssonio Waesbergios*, 1699, 2 vol. in-8, fig., br., n. rogné .... 36—»

Deux volumes rares dans cette condition; cet ouvrage contient un grand nombre de vignettes emblématiques à mi-pages.

988. Lachapelle. Voyage de messieurs de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Évremont. *Utrecht, Franç. Galma*, 1704, in-12, d.-rel. v. f.............. 10—»

Le *Voyage* qui, dans ce volume, composé de 272 pages, n'en occupe que 50, offre un texte meilleur que la plupart des éditions précédentes; mais l'in-

térêt du recueil n'est pas dans cette réimpression. Nous faisons grand cas du Mélange de pièces fugitives, que nous croyons tirées du cabinet de Bayle et non de celui de Saint-Evremont. Ce sont des pièces en vers et en prose, relatives à l'histoire du temps, parmi lesquelles plusieurs n'étaient pas alors inédites ; ainsi, *le Chapelain descoiffé*, *la Conversation du maréchal d'Hocquincourt*, etc., ne sont là que pour nous donner quelques variantes. Voici les pièces qui nous paraissent les plus curieuses : *le Réformateur pour l'année 1697*; *Portrait des généraux de l'armée de l'Empereur; Vers latins et français sur la mort de Molière*, p. 152 à 158 ; *Recueil des épitaphes les plus curieuses faites sur la mort surprenante du fameux comédien le sieur de Molière*, p. 132 à 150 ; *Centuries du style de Nostradamus faites par monseigneur le Duc, et envoyées à madame de La Fayette, qui les a expliquées*; *Oratorio sur la prise de Bude*, et beaucoup de vers anonymes qui ne sont pas indignes des meilleurs poètes du règne de Louis XIV. Un ancien propriétaire de ce recueil a signé *Brecourt, comédien du roy*, un sonnet adressé par les comédiens françois à M. le curé de Saint-Sulpice prêchant contre eux. Mais la partie la plus intéressante est certainement celle qui concerne la mort de Molière et son inhumation. Ce *Tombeau* courait manuscrit peu de temps après l'événement qui avait mis en deuil la scène françoise, réjoui les tartuffes et satisfait les médecins ; car Bayle, dans ses Lettres, demande qu'on lui envoie de Paris tout ce qui a été fait de vers et d'épitaphes sur ce sujet.

P. LACROIX.

989. LA FONTAINE. Ses Œuvres posthumes. 1696, in-12 v. br. . . . . 8— »

Voyez les *Notices bibliographiques*, page 403.

990. LANGLOIS. Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen, par E.-H. Langlois. *Rouen*, 1823. — Description historique des maisons de Rouen, par le même. *Paris*, 1821. — Notice sur un ancien manuscrit relatif au cours des fontaines de la ville de Rouen, par de la Querrière. *Rouen*, 1834, in-8, d.-rel., mar. r., tr. d. 18— »

On a ajouté à cet exemplaire diverses figures appartenant à des ouvrages sur ces matières.

990 bis. LA POPELLINIÈRE. Les Trois Mondes. *Paris*, 1582, 3 part. en 1 vol. in-4, cart., v. gr. *Mouillé*. . . . 18— »

Voyez les *Notices bibliographiques*, page 405.

991. LA ROQUE (le sieur de). Ses œuvres. *Paris*, 1609; in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Capé*). . . . . 58— »

BEL EXEMPLAIRE.—Les Mélanges de De La Roque sont composés de pièces ayant presque toutes un rapport avec les événements de cette époque

ce qui leur donne quelque intérêt historique. C'est une ode au roi Henri IV; un hymne sur l'embarquement de la reine (Marie de Médicis) et son arrivée en France; des stances à la reine Marguerite (première femme de Henri IV); une ode sur le Baptême du Dauphin (Louis XIII); des stances sur l'ordre de l'Univers, adressées à Sully, etc. Si de La Roque, dans toutes ces pièces, ne fait pas preuve d'une grande élévation de pensées, du moins se montre-t-il toujours ingénieux, pur et correct. Après quelques sonnets adressés à diverses personnes, viennent vingt-trois élégies inspirées d'Ovide, puis des traductions de l'Arioste, Angélique, Claridan, etc., puis des Métamorphoses. P. LACROIX.

992. LABERII (*Pauli*). Condomiensis carminum sylva. *Tolosae, Arnaldum et J. Colomerios*, 1570, in-4, vél. 28—»

Exemplaire avec envoi d'auteur à Siméon Bosio.

VOLUME RARE de Poésies latines, dédié à *Jo. Auratum Lemouicem poetam regium*; l'auteur, condommois, est peu connu, mais il a adressé une grande partie de ses poésies à des personnages de la Gascogne célèbres de son temps. Nous reproduisons, telle qu'elle se trouve sur le titre, la marque des imprimeurs :



993. LAURIMANUS. Miles Christianus, comoedia sacra, auct. Corn. Laurimano Ultrajectino. *Antverpiæ*, 1565, in-12, v. marbr. (Court de marge)................. 5—»

Cette tragédie est à vingt et un personnages, parmi lesquels figurent quatre Démons.

994. LIUINUS BRECHTUS. Euripus, tragoedia christiana. *Lovanii, Pet. Phalesium*, 1550, pet. in-8, v. ant., fil.................................... 14—»

Fort joli exemplaire d'une pièce rare en vers latins.

995. LETTRES de Mme de S*** (Sévigné) à M. de Pomponne. *Amsterdam (Paris)*, 1756, in-12 de 2 ff. et 73 p., d.-rel., v. fauv. . . . . 8—»

RARE. C'est la première édition de ces Lettres qui furent écrites pendant le procès de Fouquet, et qui en relatent les principales circonstances. Lorsque ce recueil parut, on avait déjà huit volumes des Lettres de Mme de Sévigné, publiées par le chevalier Perrin, ami de Mme de Simiane; mais ces nouvelles Lettres sortirent des archives de la maison de Pomponne, et furent imprimées d'après les originaux. On les réimprima depuis dans les éditions complètes des Lettres, mais on se servit, pour cela, d'une copie qui n'avait pas l'authenticité du recueil de 1756. Aussi, remarque-t-on des différences importantes entre les deux textes. Ce petit volume est un noble monument de l'amitié dans le malheur. Le procès de Fouquet fut pour Mme de Sévigné une belle occasion de prouver qu'elle avait trop d'esprit pour manquer de cœur.

P. LACROIX.

996. MARIANUS (*And.*). Ruinarum Romae epigrammata. 1641, pet. in-8, fig., parch. . . . . 9—»

Recueil de poésies latines sur les monuments et les antiquités de Rome, suivi de l'historique de chaque objet.

997. MÉMOIRE curieux, historique et intéressant sur la fondation, le patronage et le droit de nomination à la cure de l'église paroissiale de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine de Paris, prouvée par titres originaux et pièces justificatives (par l'Escuyer, avocat). *S. n.* (*Paris*), 1738, in-12 de 103 p., élég. d.-rel., v. fauv. 12—»

RARE. C'est le seul livre qui traite spécialement du faubourg Saint-Antoine. L'auteur de ce Mémoire déclare n'avancer rien qui ne soit prouvé par des titres et des actes très authentiques, qu'il n'a pu recouvrer qu'avec beaucoup de peines et de dépenses. Ce Mémoire fut publié à l'occasion d'un procès pendant entre madame de Bourbon, abbesse de Saint-Antoine, et l'archevêque de Paris, au sujet de la collation de la cure de Sainte-Marguerite. P. LACROIX.

998. MÉMOIRES contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable depuis l'an 1608 jusqu'en l'année 1636 (ou Mémoires du duc d'Orléans, rédigés par Algay de Martignac). *Paris, Cl. Barbin*, 1685, pet. in-12, v. gran., fil. (*Exempl. de la Malmaison*). . . . . 15 - »

C'est bien la première édition de ce livre, quoique Barbier cite, avec la

date de 1683, l'édition d'*Amsterdam*, *Mortier*, qui ne fut qu'une contrefaçon de celle-ci.

Voici un fait curieux qui paraît relatif à cet exemplaire. C'était le 10 frimaire an XIV ; le lendemain, le sacre de Napoléon devait avoir lieu à Notre-Dame; mais Joséphine avait été rayée du programme de cette cérémonie, par suite des intrigues de la famille de l'Empereur. Celui-ci vint pourtant à la Malmaison, la veille du sacre : il y trouva ses sœurs qui jouissaient de la découvenue de Joséphine ; il vit cette pauvre impératrice déshéritée qui se lamentait. Une douloureuse explication eut lieu entre eux, dans laquelle le divorce apparut déjà comme un fantôme. Napoléon quitta sa femme, fort ému, pour retourner à Paris : il hésitoit à partir. Il entra dans la bibliothèque et s'y arrêta machinalement. Il prit le premier livre venu, l'ouvrit au hasard et lut ceci (Voyez p. 122 de ce volume) : « Et afin que le roy y consentit plus facilement, luy fait entendre sous main qu'elle estoit laide, contrefaite et incapable d'avoir de longtemps des enfants; et pour se justifier dans le monde de l'opposition qu'elle formoit au mariage de la princesse Marie envers ceux qui le souhaitoient, elle faisoit dire en même temps que la princesse Marie estoit devenue impuissante... » Ce passage lui donne à réfléchir : des éclats de rire, qui partent d'une pièce voisine, le tirent d'une pénible indécision ; il écoute : Ce sont ses sœurs qui se réjouissent ensemble d'avoir réussi à empêcher Joséphine d'être sacrée avec son mari. Alors, cédant à un profond sentiment de tendresse et de générosité, il s'élance dans l'appartement de sa femme qu'il trouve accablée, baignée de larmes : « Joséphine ! s'écrie-t-il en la pressant dans ses bras avec effusion, ne pleure plus, Joséphine : tu seras impératrice. »

P. LACROIX.

999. MÉMOIRES curieux envoyez de Madrid sur les festes ou combats de taureaux, sur le mariage des infantes, sur les proverbes, etc. *Paris*, 1670, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Petit*)........................ 15—»

Ce petit livre, assez rare, justifie parfaitement son titre. Il contient, en effet, des détails fort curieux sur les usages de l'Espagne et sur les mœurs de ce pays, au XVIIe siècle. Le commentaire de divers proverbes et autres façons de parler espagnoles, remplit les pages 93-116 du volume, sous la forme d'une lettre, datée du 12 juin 1666 et signée A. Dans cette lettre on ne s'occupe que d'un très petit nombre de proverbes ou locutions proverbiales, mais on a eu soin de ne choisir que les plus singuliers, les moins connus et les plus remarquables par leur sens. Les autres morceaux du livre offrent un intérêt du même genre et annoncent un esprit peu ordinaire, qui ne se contente pas du lieu commun.

Le privilége du roi constate que les divers Mémoires réunis dans ce petit volume ont été lus par le sieur Mézeray, de l'Académie françoise ; cela veut-il dire que Mézeray les a lus comme censeur ou comme critique, et que son nom est invoqué ici comme garantie du mérite de l'ouvrage ; ou bien que ces divers opuscules auroient été lus, dans quelques séances de l'Aca-

démie, par Mézeray, qui en seroit l'auteur? c'est ce qu'il me paroît impossible de décider d'une manière précise. Tout ce que je puis dire, c'est que le ton un peu chagrin et l'esprit un peu frondeur de ces petits Mémoires pourroient, jusqu'à un certain point, justifier l'opinion qui les attribueroit à Mézeray. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse que je hasarde, l'ouvrage est intéressant et mérite d'être lu. G. DUPLESSIS.

1000. MILTON (*Jean*). Ειχονοχλαστης ou réponse au livre intitulé : Ειχων Βασιλιχη. *Londres*, 1652, pet. in-12, vél. .... 9—»

Voyez, sur ce livre, les *Notices bibliographiques*, page 404.

1001. MORICE. Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, par D. Morice et D. Char. Taillandier. *Paris*, 1742-56, avec les preuves, 5 vol. in-fol., v. marb., pl. [Bon exempl.] .... 200—»

1002. MOSCHEROSCH (*Johan-Mich.*). Centurie (VI) Epigrammatum. *Francofurti Sumptibus Sébast. Rohneri*. 1665, pet. in-12, cart., fig. .... 9—»

Poésies latines en forme de sentences épigrammatiques.

1003. NOSTRE-DAME. Les vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux qui ont floury du temps des comtes de Provence, recueill. des œuvres de divers autheurs et rédig. premièrement en langue provensale, et depuis mises en langue françoyse, par Jehan de Nostre-Dame, procureur en la Cour de Parlement de Provence. *Lyon, Alex. Marsilii*, 1575, pet. in-8, v. (*qq. ff. rognés à la lettre*) .... 12—»

Petit volume rare ; cet exemplaire a appartenu au poète Michel d'Amboyse, dont la signature se trouve au bas du titre. Dans la dédicace à la reine de France, femme de Charles IX, Jean de Nostre-dame dit avoir traduit en françois ces Notices, écrites originairement en provençal, d'après le conseil de feu son frère, maître Michel Nostradamus, docteur en médecine et astrologie, à Salon de Craux. P. LACROIX.

1004. — Le vite Delli Piv celebri et antichi primi poeti provenzali che fioritno nel tempo delli Re di Napoli, et conti di Prouenza, liquali hanno insegnato, a tutti il

poetar vulgare. *In Lione, appresso d'Alesandro Marsilii, l'anno 1575*, pet. in-8° d. rel. mar. .... 10—»

Les bibliographes italiens ne sont point d'accord sur Giovanni Giudici, auteur de cette traduction. Fontanini dit qu'il étoit Génois et disciple de Robortello; Crescimbeni prétend qu'il étoit jurisconsulte dans la ville de Massa, dans la Luniglane. Quoi qu'il en soit, il est certain que Giudici se trouvoit à Lyon au moment où Basile Bousquet imprimoit, pour Alexandre de Marsilii *les Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux..... par Jehan de Nostre-Dame*, et que sa traduction a été publiée avant l'original françois. Ce fait résulte de la date des deux dédicaces et d'un passage de la dédicace italienne.

L'édition françoise est dédiée à la très chrestienne royne de France, par une épitre signée *Jean de Nostradamus*, datée d'Aix en Provence, *le premier juin 1575.*

L'édition italienne est adressée par le traducteur à Albéricò Cybo Malaspina, principe di Massa, et la dédicace est datée de Lyon, *le 24 avril 1575.* Cette dédicace commence ainsi: « Ritrovando lo data alla stampa, *ne anco*, « per giusto impedimento, *finita d'imprimersi la presente picciola operetta...* « mi son posto a tradusla in lingua italiana... etc. »

Du reste, cette traduction, qu'on suppose faite à la hâte, est réellement plus exacte et plus correcte qu'elle ne passe pour l'être, et le volume italien est plus rare que le volume françois, qui déjà lui-même ne se trouve pas facilement. (Note manuscrite jointe au volume).

1006. Œuvres diverses du sieur D*** (Despréaux), avec le Traité du Sublime ou du merveilleux dans le discours, trad. du grec de Longin. *Paris, veuve de la Coste*, 1675, in-8, fig., v. fauv. .... 12 —»

Première édition des *Œuvres*, qui avoient paru, depuis 1667, par parties détachées, à l'exception de quelques pièces et du Traité du Sublime, imprimés pour la première fois dans cette édition.

Le privilége du roi, accordé au sieur D***, en date du 28 mars 1674, fut cédé, le 7 juillet de la même année, à Denys Thierry, à la charge d'y associer Louis Billaine, A. Barbin et la veuve La Coste. L'ouvrage fut *achevé d'imprimer, pour la première fois, le 10e jour de juillet 1674.* Il y a des exemplaires qui portent la date de cette année-là.

On sait combien sont curieuses les premières éditions de Boileau, dans lesquelles on trouve bien des noms que le satirique a changés depuis. Celle-ci est aussi remarquable par les quatre figures dont elle est ornée: les deux meilleures sont gravées par Pierre Landry; les deux autres par Vallet, d'après A. T. Paillet. P. Lacroix.

1007. Onuphrii Panvinii. Reipublicae romanae commentariorium, lib. III. — Imperium romanum. — Civitas ro-

mana. *Parisiis, apud Egidium et Nicolaum Gillios*, 1588, 3 part. en 1 gros vol. in-8, mar. r., fil., à comp., tr. d. (*Anc. rel., armoiries*)...................... 25—»

On trouve sur le titre de ce volume la marque des imprimeurs :



1008. Papeus (*Petrus*). Samarites comoedia de Samaritano Evangelico; additum est carmen Bucolicum, per D. Erasmum. *Coloniae, apud J. Gymnicum*, 1539, pet. in-8, v. fauv., fil., tr. d. (*Bauzonnet*)......... 25—»

Joli exemplaire d'une pièce en vers latins, rare.

1009. Pauliska, ou la Perversité moderne, Mémoires récents d'une Polonaise (par Révérony de Saint-Cyr). *Paris, Lemierre*, an VI (1798), 2 vol. in-12, fig., v. gr.................................... 12—»

Rare. — On croit souvent, en lisant ce singulier roman, lire un ouvrage de l'auteur de *Justine*. C'est un effroyable dévergondage d'idées et de sentiments. On y trouve des doctrines et des révélations monstrueuses; ainsi, cette phrase qui semble volée au marquis de Sade : « L'amour est une rage; il peut s'inoculer, comme cette dernière maladie, par la morsure; » ainsi, p. 88 du 1er volume, un passage que les dames sont invitées à passer tout entier; ainsi, le culte mystérieux des *Misanthrophiles*. Après avoir lu cet étrange cauchemar, que Napoléon Bonaparte n'avait pas jugé dépourvu d'intérêt, on comprend que l'auteur soit devenu fou, et ait terminé ses jours dans une maison d'aliénés, comme le marquis de Sade. Révérony Saint-Cyr fut, d'ailleurs, un officier très distingué et un homme estimable, malgré les égarements de son imagination. P. Lacroix.

1010. Petit. L'Heure du Berger, demy-roman comique, ou roman demy-comique, par C. Le Petit. *Paris*, *Ant. Robinot*, 1662, in-12, v. gran........... 7—»

Premier ouvrage du malheureux Le Petit, pendu et brûlé en place de Grève, pour avoir composé des vers impies sur la Sainte-Vierge. Il est auteur du Paris ridicule, etc. (Voir Cat. des poètes.) L'*Heure du Berger* est une facétie en prose, mêlée de vers, fort gaie et très spirituelle. Je suis étonné qu'elle ne soit pas plus connue; c'est la peinture satirique de mœurs galantes oubliées, mais qui ont toujours leurs analogues. Cette comparaison me paraît devoir piquer la curiosité. Viollet-le-Duc.

Ce volume est dédié à monseigneur, monsieur, ou messire Zorobabel Pirondeski, liber Baro auff Camplofkov, Graff von Koxiska unt Chifrisko, colonel d'un régiment de Wisigots pour le service de son altesse sérénissime Chimin Janos Demy-Duc de Transilvanie, et premier valet de garderobe de défunt monsieur son père Ragoski, etc.

1011. Pignae (*J.-B.*). Caelii Calcagnini; Lud. Areosti Carmina. *Venetiis, ex officina Erasmiana, Vincentii Valgrisii*, 1553, in-8, mar. r., à comp., fil., tr. d. (*Anc. rel. italienne du XVI*[e] *siècle*)............... 28—»

Bel exemplaire d'un livre rare remarquablement bien imprimé.

1012. Platynae (*Bartho*). De amore dialogus, a Carolo Flamentio Lauduneo, mendis Tersus ac ipso curante impressus. *Parisiis, typis ac sumptibus P. Vidouei*, 1529, in-8, mar. bleu, tr. d. (*Janséniste*)........... 18—»

1013. Porte françoise (la) en vers burlesques, pour faciliter l'entrée à la langue latine, suivant l'ordre de toutes les reigles du Despautère latin, ouverte par le sieur Agathomphile, Châlonnois. *Impr. à Lyon, et se vend à Châlon-sur-Saône, chez P. Cusset*, 1656, pet. in-12, vél. (qq. piq.)........................... 9—»

Rare. — Nous n'avons pas su découvrir quel était le poète de collége, caché sous le pseudonyme d'*Agathomphile*, c'est-à-dire *ami des bons et des railllants*; il adresse son petit livre *aux écoliers* et *à la jeunesse de Châlons* :

Or sus, jeunesse Chalonnoise,
J'ay ouvert la porte Françoise,
Pour vous introduire au latin
Qui vous faschoit soir et matin

Et vous tourmentoit la cervelle
Beaucoup plus qu'une tarentelle.

Un de ces écoliers lui répond dans le même style :

Qui que tu sois, Agathomphile,
J'aime ton humeur si facile.
Nous te sommes bien obligez :
Par toy, nous sommes dégagez
De tous ces soucis et des peines
Qui souvent ont séché nos veines.

En un mot, l'auteur, pour avancer ses élèves dans le latin,

. . . . L'a mis en satin,
L'a fait doux, enlevé son masque
Et luy a donné la casaque
Des François, d'un air grasieux,
Pour le rendre agréable aux yeux.

Cette grammaire burlesque peut être regardée comme l'original du *Jardin des Racines grecques* de Port-Royal.

P. Lacroix.

1014. Portius (*Sim.*). De puella germanica, quae fere biennium vixerat sine cibo, potuque. — An homo bonus vel malus volens fiat. — De dolore liber. — De coloribus oculorum. *Florentiae,* 1550-51, 4 part. en 1 vol. in-4 . . . . 35— »

Ce livre est rare, surtout la première pièce *De Puella*, dont je n'ai pas trouvé l'indication dans le *Manuel*.

1015. Pronosticatio quedam mirabilis divinitus partim revelata, partim celesti constellatione premonstrata super futuro ecclesie statu tam spiritali quam seculari, maxime per romanum imperium, per regnum Francie, Hyspanie, Anglie, Dacie, Ungarie, Bohemie, edita per sanctam Brigidam de Suevia et Sibyllam Cretensem, et per Reynardum heremicolam incipiens ab anno dom. mcccclxxxiiii duratura ad annum mcccccclxvii. *Lugduni, J. Cleyn,* 1515, pet. in 8 goth., d.-rel., mar. . . . . 18— »

Édition rare de cette ancienne production dans le genre du *Liber mirabilis*.

1016. Raoul. Coup d'œil sur tout l'univers, etc. 1739, in-12, d.-rel., v. fauv . . . . 8—»

Voyez page 410, aux *Notices bibliographiques*.

1017. Rebreviettes. L'Impiété combatue par des infidèles, ou discours moraux et chrestiens, par de Rebreviettes, Sr d'Escœuvres. *Paris*, 1612, in-8, front. gr., v. fauv. à comp., tr. d. (*Curieuse ancienne reliure.*) . . . . . . 30—»

Volume rare, orné d'un très joli frontispice, gravé par Léonard Gaultier.

1018. Réforme (la) de la Peinture. *Caen*, *J. Briard*, 1681, pet. in-8 de 152 p. et 8 d'additions, avec une fig. . . . . 10—»

Cet exemplaire porte des corrections et un envoi autographe : *Pour M. Mignard, peintre du roy*. Nous n'avons pu découvrir le nom de l'auteur, qui a signé *J. R. peintre*, sa dédicace *aux wrays amateurs de la Peinture*.

Ce curieux ouvrage, qui renferme sous une forme allégorique une foule de détails précieux sur le goût des arts à cette époque, se termine par une ordonnance de réforme, décrétée par la Peinture, reine des arts, à tous ses sujets. L'auteur, qu'on reconnaît pour un élève de Lebrun ou de Mignard (c'est peut être Jacques Rousseau, mort à Londres, en 1698), a eu en vue de critiquer les *cacopeintres* et les *cabalistes*, qu'il regardait comme les fléaux de la Peinture. P. Lacroix.

M. Goddé ne possédait pas ce livre dans sa collection.

1019. Relation en forme de lettre, sur les dépenses suggérées par un goût outré pour des curiosités passagères ou par une passion désordonnée pour différents genres de compilations, terminée par un expédient de bienfaisance (par Yon, avocat). *S. n. et s. d.* (1757), in-12 de 101 p. . . . . 6—50

Cet opuscule, écrit avec beaucoup d'esprit et de vivacité par l'auteur de deux jolies comédies en vers, *la Métempsicose* et *la Folie et l'Amour*, est fort curieux en ce qu'il nous fait connaître les différents genres de collections d'art et de curiosité que réunissaient alors les amateurs. Ceux-ci sont certainement peints d'après nature, et l'on en nommerait quelques-uns sur leurs portraits. On voit paraître tour à tour, dans cette galerie d'originaux, le bibliomane, le numismate, le conchyologiste, le mathématicien, l'amateur de tableaux, l'horticulteur, l'amateur d'estampes, l'amateur de bijoux et de vaisselle, etc. Il y a une foule de détails de mœurs précieux, surtout pour l'histoire de la collection en France. On voit que l'auteur avait le goût des

objets d'art, et qu'il était connaisseur en livres, en gravures, en médailles, en porcelaines de Saxe et même en carrosses.

P. Lacroix.

1020. Renneville (*Constantin* de). Les Pseaumes de la Pénitence, paraphrasez en sonnets, par Constantin de Renneville. *La Haye, A. Cordey*, 1714, in-8 de 24 ff. non chiff. et de 119 p., fig. grav. par D. Coster d'apr. R.-A. Constantin, d.-rel., v. fauv. . . . . 8—»

Rare. — C'est là le premier livre que Constantin de Renneville ait publié depuis sa sortie de la Bastille où il l'avait composé pendant sa captivité. Cette páraphase rimée avait été écrite dans les interlignes d'un livre de prière, avec des os de poulet taillés en plume et avec du noir de fumée en guise d'encre. La préface de ce recueil, dédié à Mme Catherine-Amélie, Landgrave de Hesse-Cassel, est certainement le germe de l'*Histoire de la Bastille*, que l'auteur rédigea ou fit rédiger la même année. Cette préface contient des particularités qui sont omises dans cette Histoire, et elle se distingue par une grande originalité de détails pittoresques. Quant à la figure représentant le roi David, elle a été gravée certainement d'après un dessin du poète prisonnier; elle est fort remarquable. On ne sait ce que sont devenus les autres ouvrages que l'auteur avait composés dans sa prison : *Les Devoirs du fidèle cherchés dans tous les états de la vie*; *Méditations pour tous les jours de l'année*; *l'Écueil des jeux de hasard*, en prose et en vers; *l'Amour et l'amitié*, poëme de 6,000 vers; *Traité de la tarentule*, etc.

P. Lacroix.

1021. — Recueil de poésies chrétiennes, composées dans les horreurs de la Bastille de Paris. *La Haye*, *Cordey*, 1715, in-8 de 88 p., front. grav., d.-rel., v. f. . 12—»

Rare. — La préface de ce curieux recueil, dédié à la reine Anne d'Angleterre, renferme un extrait des mémoires que l'auteur a délayés depuis en cinq vol. in-8, sous le titre d'*Histoire de la Bastille*, et que quelques bibliographes ont attribués au fameux Gatien Sandras des Courtilz. Cette préface, pleine de faits singuliers qui concernent la captivité de l'auteur pendant plus de douze ans, est donc une pièce fort importante qui complète le premier volume de l'*Histoire de la Bastille*, le seul qui eût paru avant ce recueil de poésies. Les collectionneurs de livres sur Paris ne peuvent se dispenser de placer celui-ci dans leur collection.

P. Lacroix.

1022. Reusnerus. Polyanthea sive paradisus poeticus. *Basileae*, 1578, in-8, vél. . . . . 18—»

Rare. — Poésies latines sur les fleurs, les fruits, les jardins, la chasse, la pêche, etc.

1023. ROHAULT. L'Institution chrestienne, avec d'autres ouvrages de piété, en vers françois, par Frère Cl. Rohault, prieur de Holnon, de l'Ordre des Prémontrés. *Paris*, 1675, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Riche rel. de Dusseuil*)................................ 18—»

Exemplaire de dédicace, aux armes de Michel Colbert, abbé de l'ordre des prémontrés. Parmi ces poésies nous voyons la *Vie de saint Quentin patron du Vermandois*.

1024. ROSEOS. Virgilii evangelisantis christiados inflante Al. Rosæo. *Londini*, 1638, in-12, v.......... 9—»

L'auteur de ces poésies latines est écossais.

1025. ROSTAGNY. Instruction de la fille de Calvin démasquée, à messieurs de la Religion prétendue réformée, avec des lettres en prose et en vers libres pour seconder les pieux desseins de notre invincible monarque. Dédié à S. A. R. Madame de Guise, par le sieur de Rostagny, docteur en médecine et médecin de S. A. R. *Paris*, *Claude Barbin*, 1685, in-12, fig., v. gran., fil.. 12—»

M. de Rostagny nous dit, dans sa préface, qu'en sa qualité de médecin il avait suspendu des cures des maladies qui regardent le corps pour s'appliquer aux remèdes de maladies de l'âme ; et comme il n'en est point de plus grande que celle de l'hérésie, particulièrement de Calvin, il s'est sérieusement étudié à la recherche de tout ce qu'il y avait de plus caché dans cette secte, etc. Or, la fille de Calvin demasquée est l'explication en vers de la figure mise par de Beze dans les livres de la religion prétendue réformée, pour en être l'emblème. Cette figure, reproduite par la gravure dans ce volume représente une femme ailée, entourée d'une auréole de lumière, tenant un livre à la main, appuyée sur la croix, et foulant la mort aux pieds. Cette figure symbolique est commentée ironiquement par le sieur de Rostagny. Plusieurs pièces de vers en quatrains suivent cette explication, l'une intitulée *le Pèlerinage du petit troupeau de Paris à Charenton*. Les autres sont des lettres également en vers et en quatrins, adressées à des Dames de la Cour. VIOLLET LE DUC.

1026. SAMMARTHANUS (*Scaevola*). Gallorum Doctrina illustrium, qui nostra patrumque memoria floruerunt, elogia. *Augustoriti Pictonum, ex officina Jo. Blanceti*, 1602, in-8 vél., fil., tr. d. (*Rel. du temps*).......... 28—»

Exemplaire en grand papier d'une parfaite conservation. Ce vol. rare est

dédié a Aug. de Thou. Parmi ces savants éloges on remarque ceux de J. Faber, G. Budœus, B. Brissonius, C. Espencæus, Cl. Puteanus, Ch. Thuanus, F. Hotmanus, G. Postellus, H. Stephanus, J. Amiotus, J. Corrasius, Margareta Valesia, P. Pithœus, P. Ramus, S. Macrinus, Pibracius, Christophorus Harleus, etc.

La marque de l'imprimeur se trouve sur le titre, qui manque a beaucoup d'exemplaires.



1027. SELDENI (*Joan*). Mare Clausum seu de Dominio maris, lib. II. *Londini*, 1635, pet. in-fol., v.......... 24—»

Cet exemplaire porte sur la garde une note fort curieuse de Grotius à Camerarius.

1028. SÉNÈQUE. Les trois livres de Sénèque, de la colère, (traduits du latin par Ange Cappel, sieur du Luat, et dédié au duc d'Épernon). *Paris*, (*impr. par J. Mettayer*), 1585, in-8, v. ant., fil., tr. d. (*Kœhler*),....... 25—»

Ce livre porte cette mention : *Henrici III, regiis christianiss. donum collegio Lugd. soc. Jesu, par P. Emond augustinum*. 1587.

Le P. Emond, augustin, fut chargé par Henri III, de remettre ce volume au collège des Jésuites de Lyon, en 1587.

1029. THEODOSII (*Bapt.*). Medicinales epistolae lxviii. *Basileae*, 1553, in-8, d.-rel., mar.............. 8—»

Savantes dissertations en forme de lettres.

1030. TOURS (les) de maître Gonin, enrichis de fig. en taille-douce (par l'abbé Bordelon). *Paris*, *Ch. Le Clerc*, 1713, 2 vol. in-12, fig. de Crépy, v. gr. f........... 12—»

Cet ouvrage, pour être le plus recherché de tous ceux du fécond abbé

Bordelon, n'est pas beaucoup plus connu que les autres. Il y aurait à y découvrir une foule d'allusions dans les portraits et dans les anecdotes; mais on n'a pas même la clé des noms propres. Il est certain que l'auteur s'est proposé de rajeunir et d'approprier à son époque le type de Panurge, créé par Rabelais. Fidèle à son genre ordinaire de composition, il a semé, chemin faisant, autour de son héros, tout ce qu'il avait de fantaisie et de caprice dans l'esprit. C'est ainsi qu'à la page 80 du tome Ier, il donne le secret d'un merveilleux tour de cartes. Suivant son habitude, il s'étend avec complaisance sur les mystères du monde invisible, et il met en scène les apparitions. Ce livre eut bien du succès, qu'il devait encore plus à son titre qu'à son mérite, et il fut l'origine d'un proverbe qui est resté dans la langue. Bordelon, en promettait la suite ou plutôt la fin : il n'a pas tenu parole. Cette édition est intéressante à cause des gravures qui représentent les costumes du temps.

P. Lacroix.

1031. Tutti i Trionfi, carri, mascherate o canti carnascialeschi, andati per Firenze dal tempo del magnifico Lorenzo de' Medici fino all' anno 1559 ; in questa seconda edizione corretti, con diversi mss. collazionati, delle loro varie lezioni arricchiti, notabilmente accresciuti (da Rinaldo Bracci). *Cosmopoli* (*Lucca*), 1750, 2 part. en 2 vol. in-8, portr. et front. grav. . . . . 15—»

Premier tirage de l'édition de Bracci, qui contient vingt *canti* qu'on ne trouve pas dans l'édition originale, donnée par Le Lasca en 1559.

On n'a pas encore remarqué que ce recueil a beaucoup de rapport avec celui des *Blasons*, publié par Méon, quoique ces derniers n'aient pas été composés sous les auspices du carnaval et produits en public avec les objets qu'ils osoient célébrer. Le carnaval de Florence est aujourd'hui plus honnête et moins poétique.

P. Lacroix.

1032. Vauban. Projet d'une dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les douanes d'une province à l'autre, les décimes du clergé, les affaires extraordinaires et tous impôts onéreux et non volontaires, et diminuant le prix du sel de moitié et plus, produiroit au roy un revenu certain et suffisant, sans frais et sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure culture des terres ; par le maréchal de Vauban. *S. n., à la sphère* (*Paris*), 1707, in-12. . . . . 6—»

Peu commun, quoique ce petit livre, gros de réformes sociales, ne paroisse

pas avoir été supprimé. Il fut publié, l'année même de la mort de Vauban, ce qui, sans doute, a autorisé plusieurs bibliographes à l'attribuer à Boisguilbert, auteur du *Détail de la France*. Mais le doute ne peut pas être possible après la lecture de la préface, qui nous apprend que cet ouvrage d'économie politique a été composé en 1698, à la suite des voyages que Vauban avoit dû faire dans toutes les parties du royaume pour visiter les places fortes. On a tout lieu de croire que l'impression simultanée de deux éditions de la *Dixme royale*, in-4° et in-12, eut lieu, aussitôt après la mort de l'auteur, en exécution de ses dernières volontés. Il est à remarquer que tous les exemplaires, mis alors en circulation et distribués plutôt que vendus, sont reliés de même, en veau brun janséniste. Ce volume contient en germe la révolution de 89 et celle de 1848. P. LACROIX.

1033. VERNULÆI (*Nic.*). Conradinus et Crispus, tragoediae. *Lovanii, J. Oliverium*, 1628, in-12 vél. RARE... 12—»

1034. VERNULÆI, Gorcomienses sine fidei exilium tragoedia (in versib. latinis). *Coloniae, sumpt. B. Gualteri*, 1610, pet. in-8, v........................ 8—»

1035. VOYAGE de Madame et de Madame Victoire (par de Sauvigny, garde du roi de Pologne). *Lunéville, Messuy, imprimeur du roi* (1761), pet. in-8 de 25 p., fig. gravée à l'eau-forte, par madame de Pompadour....... 6—»

C'est un des plus rares livrets de la curieuse collection des Voyages de princes et princesses; c'est aussi un des plus ridicules. Cet opuscule en prose et en vers commence par un dialogue entre la Seine et ses nymphes, au sujet du *grand-papa* de Mesdames, qui n'est autre que le roi de Pologne: « A ce mot de grand-papa, le front de la déesse se dérida, son teint s'anima, et le doux sourire s'avança sur le bord de ses lèvres. » A la fin de son bouquet à Victoire et à Adélaïde, l'auteur s'étonne que les poètes de l'antiquité n'aient pas jugé à propos de personnifier la Réflexion: « Elle eut tenu sa place dans l'Olympe, dit-il, aussi bien qu'un singe, un crocodile et une laitue. Il me semble que je vois s'avancer à pas lents son squelette sec et décharné. » Ce squelette là venait lui conseiller de ne pas laisser son manuscrit entre les mains de l'imprimeur; mais, par bonheur, il rencontre, près des bords de l'Hippocrène, Chapelle qui l'encourage et lui persuade de fermer l'oreille à la Réflexion. P. LACROIX.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1036. Castaigne (*Eusèbe*), bibliothécaire d'Angoulême. Lettre à M. M.-S. Houdart, membre correspondant de l'Académie de Médecine (sur Sosander, vétérinaire, frère d'Hippocrate, et sur l'étymologie et le symbolisme du nom d'Hippocrate). *Angoulême, impr. d'Eugène Grobot,* juillet 1851, in-8 de 8 p.................. 1—25

Cette petite dissertation en forme de lettre, insérée par M. Houdart dans la troisième édition de son *Examen critique de la Vie d'Hippocrate*, a été tirée à part, sur papier vergé, *à 50 exemplaires* seulement.

1037. Comptes de l'église de Troyes, 1375-1385. *Troyes,* 1851, in-8, pap. de Holl.................... 6—»

Deuxième livraison de la *Collection du Bibliophile troyen*, tirée à cent exemplaires, publiée par M. Gadan avec une scrupuleuse exactitude sur des documents originaux qui sont imprimés ici pour la première fois. On sait combien sont importantes pour l'histoire civile et administrative de la France ces précieuses archives trop négligées, et que le temps a presqu'entièrement détruites.

Ce n'est pas une simple reproduction de l'original; l'éditeur, aussi entendu qu'instruit, l'a enrichi de notes intéressantes et curieuses qui en augmentent l'importance et facilitent les recherches. Quant à l'impression elle est de tout point digne de figurer à côté des élégantes publications de la *Société des Bibliophiles françois*.

1038. Corblet (*Jules*). Hypothèses étymologiques sur les noms de lieux de Picardie. *Saint-Germain-en-Laye,* 1851, broch., gr. in-8.................... 2—50

Tirage à petit nombre d'un extrait de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique.

1039. Tarbé (*Prosper*). Recherches sur l'histoire du langage et des patois de la Champagne. *Reims,* 1851, 2 vol. in-8 .... 16—»

Ces deux volumes terminent une intéressante publication: *La Collection des poètes champenois antérieurs au* xvi*e* *siècle*, en 15 volumes, que nous avons séparément annoncés lors de leur apparition partielle,le.

Ils n'ont été tirés qu'à un nombre restreint ce qui expliquera le prix un peu élevé, peut-être, de chacun de ces volumes.

Dans les deux derniers, l'auteur, après avoir passé en revue les différentes périodes du langage dans cette province de l'ancienne France, produit des documents originaux et des chartes extraits des manuscrits des bibliothèques publiques, ou puisés aux meilleures sources des bénédictins, classés par dates et arrivant chronologiquement jusqu'au XVIIe siècle. A la suite se trouvent des monuments des patois usités en Champagne aux XVIIIe et XIXe siècles (1671-1851).

Le second volume est entièrement composé de glossaires champenois ainsi divisés :

— Département des Ardennes ;
— Langres et département de la Haute-Marne ;
— Reims et département de la Marne ;
— Troyes et département de l'Aube ;
— Département de l'Yonne.

1040. Du Tabac au Paraguay. Culture, Consommation et Commerce ; par M. Alfred Demersay, chargé d'une mission dans l'Amérique méridionale, etc., avec une lettre sur l'introduction du tabac en France, par M. Ferdinand Denis. *Paris*, 1851, broch. fig. in-8... 2—50

Sans rien dire ici du mérite tout spécial qui se rattache aux excellentes recherches de M. Alfred Demersay, nous rappellerons tout simplement que c'est à l'aide des livres du XVIe siècle et de ses travaux sur les voyageurs français que M. Ferdinand Denis est parvenu à retracer d'une manière si complète l'histoire de l'introduction du tabac en France.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les souscripteurs aux VII, VIII et IXe séries du *Bulletin* formant les années 1845—1846, 1847—1848, 1849—1850, sont priés de faire retirer les *titres et tables* de ces volumes qui viennent de paroître.

Ont seulement droit à ces *titres* et à ces *tables*, les abonnés qui ont souscrits pour une série entière qui se compose, comme on sait, de deux années.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; P. LACROIX JACOB, BIBLIOPHILE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du 9e. numéro de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.



REVUE DES VENTES.

XV

VENTES DES LIVRES DE MM. T. GRILLE ET MONMERQUÉ.

Nous avons assisté, en ces derniers temps, à la vente de quelques livres curieux qu'entassa, parmi des raretés de toute sorte, un homme qui plus sage ou plus fou que beaucoup d'autres, laissa, sans en prendre trop souci, le monde s'agiter autour de lui et consacra tranquillement à la science les longues années qu'il lui fut donné de vivre. De nombreux amateurs comme nous accourus à Angers, s'y sont chaudement disputé les antiquités, les émaux, les manuscrits, les vieux volumes qui composoient les collections de M. Grille. A cette heure, le butin du laborieux antiquaire, dont le caractère aimable et original eût fourni quelques traits charmants à Walter-Scott, s'il l'eût connu, est disséminé dans les cabinets des différents curieux des plaisantes reliques d'un temps qui n'est plus. Nous devons dire toutefois, qu'une partie notable de ces plus belles curiositées, glanées çà et là dans les champs de l'Anjou, province opulente au moyen-âge et riche alors en merveilles de l'art contemporain, a été pieusement conservée par des hommes intelligents du pays. Grâce à ce noble sentiment de patriotisme, (on a, en vérité, tant abusé de ce mot à la triste époque où nous vivons, que nous hésitons pres-

que à l'écrire ici), non seulement l'Anjou gardera un souvenir honorable de M. Grille qui sut lui révéler bien de choses oubliées de son passé et donner à ses monuments une appréciation exacte, mais aussi il verra quels précieux débris, longtemps enfouis dans l'ombre, ses soins éclairés lui ont à jamais rendus.

Nous devons dire ici que les livres parfaits, tels que les désirent les exigens bibliophiles actuels, étoient en fort petit nombre dans la collection de M. Grille. Ses soins les plus constants n'avoient pas porté là : quelques heureux hasards lui avoient cependant procuré divers volumes qui joignoient à leur incontestable mérite de rareté celui d'une bonne condition. Nous nous occuperons uniquement de ces derniers articles, afin de ne pas étendre le cadre de cette rapide revue; ce n'est guère que dans la classe des manuscrits que nous les rencontrerons.

Citons d'abord une *Bible* de la moitié du XIIIe siècle, enrichie d'un grand nombre de lettres, de figures et d'arabesques en couleur sur fond d'or; nous l'avons payée 175 fr. Une autre *Bible*, manuscrite également, mais un peu moins ancienne, remarquable surtout par ses ornements, a été laissée à M. Luzarche pour 90 fr. Nous avons donné 155 fr. d'un précieux *Psautier*, écrit sur vélin vers le XIIe siècle. Il laissoit malheureusement à désirer sous le rapport de la conservation.

Nous devons mentionner deux *Missels*, sur peau vélin, du XVe siècle, parfaitement beaux, vendus 305 fr. chacun. Vient ensuite un *Missale secundum usum ecclesiae Lingonensis*, imprimé sur vélin (vers 1491), superbe et rarissime volume monté au prix de 700 fr. De belles *Heures*, parfaitement écrites sur du parchemin blanc et ornées de jolies miniatures, ont été adjugées pour 140 fr., à M. Perré. Plus méritant et partant plus vivement disputé, un autre livre d'*Heures*, tracé en flamand et enrichi de délicieuses peintures, a été payé 1,000 fr. par M. Rutter. Enfin, un petit manuscrit, fait à l'imitation des ouvrages de Jarry et signé du nom de Wilmart, avec

la date de 1662, est resté à M. de la Béraûdière pour 161 fr.

Il convient de remarquer encore un précieux *Recueil de Fabliaux et Contes en vers françois*, manuscrit sur peau vélin, de la fin du XIIIe siècle, contenant un grand nombre de pièces singulières. Nous l'avons obtenu pour 520 fr. Nous trouvons ensuite deux autres manuscrits, renfermant la *Vie des Saints*, richement ornés et datant, pour le moins, du IIe siècle; le premier nous est échu pour 140 fr.; le second est resté à M. Luzarche, au prix de 320 fr. Mentionnons encore le tiers volume des *Croniques de Froissard*, imprimé sur peau vélin d'une admirable fraîcheur. Cette partie seule d'un ouvrage qui, complet, n'eut guère trouvé de rival dans les plus belles bibliothèques publiques, a été adjugé pour 600 fr. à un amateur parisien bien connu.

M. Grille s'étoit appliqué de tout temps à rassembler les documents curieux sur l'Anjou; aussi trouverons-nous dans cette classe une foule d'articles précieux. Nous nous bornerons également à enregistrer les principaux d'entr'eux.

Les Cronicques de Jehan de Bourdigné et celles *d'Alain Bouchard*, en éditions originales, avec une belle reliure du temps, ont été vendues 176 fr. Un important *Armorial* sur vélin, a été obtenu pour 150 fr., par la bibliothèque d'Angers, qui a également acheté 805 fr., quatre-vingt-cinq cartons remplis de *Chartes, de pièces authentiques, d'extraits*, etc, renfermant les éléments d'une véritable encyclopédie historique de l'Anjou. Ce même établissement s'est encore rendu adjudicataire, au prix de 101 fr., d'un *Compte de Recettes et Depenses de l'évêché d'Angers*, depuis 1274 jusqu'à 1290 et des *Statuts du chapitre de l'église d'Angers*, au IVe siècle. Ce dernier volume a été payé 160 fr.

Les nombreux articles qui suivent ont été de même obtenus par la bibliothèque d'Angers, riche déjà en livres et manuscrits concernant l'Histoire ecclésiastique du pays : les *Statuts et Conclusions du chapitre de l'église d'Angers* (XIVe siècle), vendus 160 fr.; *Registre capitulaire ou Conclusions du cha-*

pitre de l'église d'Angers (1396-1419), vendu 100 fr.; *Obituaire de l'église d'Angers* (XIV[e] siècle), vendu 185 fr.; *Recueil des titres originaux pour les anniversaires et fondations de l'église d'Angers*, vendu 160 fr.; *Livre des revenus et fondations obituaires de l'église d'Angers* (XV[e] siècle), vendu 115 fr.; trois volumes contenant *les Comptes des Recettes et Dépenses de l'église d'Angers*, de l'an 1367 à 1545, vendus 390; *Comptes des Recettes et Dépenses de la fabrique de l'église cathédrale d'Angers*, volumineux manuscrits en 5 vol., offrant le plus grand intérêt, à cause des inventaires qui les composent, vendus 800 francs; *Obituaire de l'église de Saint-Serge*, vendu 180 fr.; autre dossier renfermant des *Chartes* des XI[e] et XII[e] siècle, vendu 280 fr.; *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame-du Ronceray*, vendu 560; *Recueil de titres originaux concernant la vraie Croix de Saint-Laud d'Angers*, vendu 205 fr.; *Cartulaire du prieuré de La Haye aux Bons-Hommes*, (XVI[e] siècle), vendu 750 fr.; un *Obituaire* et un *Cartulaire* du même prieuré, vendus 150 fr. l'un, 100 fr. l'autre; et enfin, pour terminer cette longue et aride nomenclature, le curieux *Compte de l'argentier de Jeanne de Laval*, de 1455 à 1457, vendu 310 fr. Malgré le vif désir qu'elle avoit de s'approprier les principales richesses de M. Grille, la ville d'Angers n'a pu obtenir tout ce qu'elle convoitoit; elle s'est vu enlever différentes pièces importantes. La plupart ont été acquises par un libraire anglais, M. Boone, fondé de pouvoirs, disait-on, de Lord Ashburnam. Nous indiquerons ici ceux de ces derniers articles qui nous ont paru mériter le plus d'attention.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, (XI[e] siècle), vendu 900 fr.

Second Cartulaire de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, (XII[e] siècle), acheté 680 fr., par M. Dubré.

Inventaires des Chartes, etc., trouvés en la grosse tour du Chastel du Mans, (XV[e] siècle), obtenu par M. Lainé, pour 300 fr.

Compte de Macé-Darne, maître des Œuvres de Mgr. le duc d'Anjou, 1367 à 1476, acheté 510 fr., par M. Boone.

Nous avons à nous occuper maintenant de la bibliothèque de M. de Montmerqué. Infiniment plus riche en poètes anciens, en conteurs naïfs, en gais diseurs, elle nous offrira un bon nombre de ces curieux volumes, délices des bibliophiles, que nous eussions en vain cherché sur les rayons poudreux de M. Grille. M. de Monmerqué, en quelques lignes rapides qui précèdent son catalogue, nous a raconté, en ces termes choisis dont il a le secret, les angoisses qu'éprouve l'amateur de livres au moment d'abandonner aux hasards des enchères le trésor qu'il s'étoit plu à amasser et sur lequel il porta longtemps une main caressante. Nous concevons qu'il en ait coûté au savant et aimable écrivain de se priver d'une collection qu'il aimoit et qu'il avoit peut-être rêvé de n'abandonner jamais ; en vérité, sa peine ne nous paroît cependant pas devoir être aussi grande que pourroit l'être celle de bien d'autres. On peut, ce nous semble, moins regretter les livres d'autrui, alors qu'on en sait faire soi-même de si charmants !

Ainsi que M. Grille, M. de Monmerqué possédoit d'importans manuscrits. Nous donnerons ici les prix auxquels sont parvenus les plus remarquables.

Un curieux poème tiré de la Sainte-Écriture, *le Cy nous dit*, écrit sur beau vélin dans le XIVe siècle, et orné d'une multitude de miniatures, a été adjugé au prix de 1,000 fr., à M. le duc d'Aumale, qui consacre noblement aux arts les tristes loisirs que lui fait un long exil. Un superbe manuscrit, le *Songe du vieux Pèlerin*, du XVe siècle, a été vendu 500 fr., et un très beau roman de la *Rose*, du XVe siècle, offrant un excellent texte et enrichi de précieuses miniatures, nous est resté pour la modique somme de 140 fr. Nous avons également obtenu pour 190 fr., un beau manuscrit du XIVe siècle, offrant le premier texte de l'ouvrage que Guillaume de Guilleville publia plus tard, avec de notables changements, sous le même titre : *Le pèlerinaige de la vie humaine*. Le roman de

... ... lière, ... -Dieu,
... rare
... dire que
... quelques

... à Orléans,
... manuscrit
... 265 fr.
... ...ces, les dif-
... ...gue que nous
... presse et l'espace
... ...érentes choses
... chain numéro le
... de M. Donadieu. Le
... ...quaines, nous fournira
... nous donne toute-
... ...ppel.
... aujourd'hui, un Livre
... par Heilman Kerver; il
... ... avoit appartenu à un
... de Genouillac, qui fut
... ... Claude, la vive
... ...nce avoit, comme
... ... de vertu et de la
... ...ence, Ingénue à ...
... ... au ...
... exemplaire ...
... ... et ... premier

de Paris. Un volume du même genre, aussi sur vélin, *les Coustumes du Bourbonnais*, 1521, a été obtenu pour 159 fr. par M. Yemeniz. Un in-fol. goth., imprimé à Lyon, *le Propriétaire des choses*, est arrivé à 125 fr., et un exemplaire grand de marges, mais légèrement maculé du *Champion des dames*, Paris, Galliot du Pré, 1530, est resté à M. Potier pour 455 fr.

Un admirable exemplaire pour ainsi dire non rogné du *Mystère de la conception, nativité, etc., de la benoiste Vierge Marie...*, Paris, 3 part. en 1 vol. in-4, goth., est monté au prix élevé de 1110 fr. et se trouve, à cette heure, sur les tablettes de l'illustre amateur lyonnais, que nous nommions à l'instant. *La grande et merveilleuse oppugnation de Rhodes*, est arrivée à 159 fr. *Les Recherches de Jaillot sur la ville de Paris* ont été payées 120 fr. par M. Léon Tripier, et M. le duc d'Aumale a donné 212 fr. de *la Muze historique de Loret*, cette curieuse Gazette en vers, qui décrit, heure par heure, quelques unes des journées les plus intéressantes de la monarchie. Moins fortunée que sa devancière, notre République attend encore son Loret; les journalistes qui là célèbrent ne courent pas après la rime, et si nous ne craignions qu'on ne nous accusât d'être réactionnaire incorrigible, nous compléterions notre idée en ajoutant qu'ils ne nous semblent guère parfois s'inquiéter davantage de la raison. J. T.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

A M. TECHENER,

Editeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Bruxelles, le 5 Septembre 1851.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'il ait existé jamais un homme aussi laborieux que le savant historien de Venise et de la Bre

tagne, l'élégant traducteur d'Horace, Pierre Daru (1), mort pair de France, le 5 septembre 1829, dans la soixante-troisième année de son âge, après avoir cumulé pendant les guerres de l'empire trois intendances, celles de la maison impériale, de l'armée et des Pays-conquis. Grâce à l'ordre parfait qu'il savait mettre dans la distribution de son temps, toutes ses affaires étoient au courant à la fin de chaque semaine ; il est vrai qu'il passoit presque toujours, dans son cabinet de travail, la nuit qui précédait le dimanche, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au milieu de ses arides travaux administratifs, il retrouvoit, au besoin, toute la fraîcheur de son esprit, toute cette gaîté piquante à laquelle il devoit l'*Épître à mon sans-culotte* et *le Roi malade ou la chemise de l'homme heureux*, un des plus jolis contes que je connoisse. Je crois faire chose agréable à vos lecteurs en mettant sous leurs yeux une lettre que M. le comte Daru écrivit à M. Campenon, alors commissaire du gouvernement près le théâtre de l'Opéra-Comique. Elle est datée de Munich, le 25 novembre 1809.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le baron de STASSART.

LETTRE DU COMTE DARU A M. CAMPENON.

Mon cher convive, il a fallu que je quittasse Vienne pour trouver le temps de vous écrire. Il faut toujours que j'attende la paix pour payer mes dettes. Je laisse les lettres de mes amis s'accumuler pendant la guerre qui ne me permet pas un instant

(1) On n'a pas oublié que M. le comte Daru fut un excellent Bibliophile ; il avoit réuni une fort belle collection de livres anciens en bonne condition ; la vente publique en fut faite par les soins de M. Merlin, en l'année 1830. Toutes ses publications se ressentent de son bon goût et on y retrouve ces connoissances spéciales que donne infailliblement une bibliothèque curieuse et choisie.

de loisir, et c'est lorsque les traités sont signés que je me mets en règle avec eux. Je vous dois des remerciements pour l'exemplaire de ce charmant poëme que je connoissois déjà et que j'ai lu avec un nouveau plaisir. Ma femme en fait les délices de la route et, pendant tout ce long voyage, elle n'aura vu que votre maison des champs. Pour moi,

Si je possédois un arpent,
J'y voudrois une maisonnette :
Je l'ornerois modestement,
Mais avec goût, simple et proprette.
J'y voudrois recevoir souvent,
Un convive plein d'enjoûment,
De qui la gaîté fût discrette,
Un jardinier dont le talent
Embellît une chaste retraite,
Un sage, un aimable poëte,
Qui nous fît aimer, dans ses chants,
La nature et ma maisonnette.
Or, si j'étois le rat des champs,
Possédant ce modeste asile,
Avec vous, rimant et lisant
Théocrite, Homère et Virgile,
Je n'irois pas dîner souvent
Chez monseigneur le rat de ville.

Sur ce, je vous embrasse et tous nos aimables convives.

DARU.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

La Précellence du langage françois par Henri Estienne, nouvelle édition, accompagnée d'une étude sur Henri Estienne et de notes philologiques et littéraires, par Léon Feugère, professeur au lycée Louis-le-Grand.

M. Feugère semble s'être donné la mission de faire pour la prose ce que M. Sainte-Beuve a fait pour la poésie du XVI[e] siècle. S'attaquant de préférence et avec un tact où le goût judicieux du professeur n'exclut pas la curiosité du bibliophile, à ces vieux auteurs que leur rareté ou leurs dimensions trop volumineuses éloignoient des bibliothèques ordinaires, il a donné au public une série d'éditions qui se recommandent par leur correction typographique, leur format commode, ainsi que par des annotations nombreuses et des notices substantielles. Ainsi ont paru successivement l'*Étude sur la vie et les ouvrages d'Étienne de la Boëtie*, 1845, 1 vol. in-8; — les *Œuvres complètes d'Étienne de la Boëtie*, 1846, 1 vol. in-12; — les *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, 1849, 2 vol. in-12; — et enfin la *Précellence du langage françois*, par Henri Estienne, sans parler d'un travail intéressant sur Amyot, qui a suggéré à l'Académie l'idée de mettre au concours l'éloge du père de notre prose. Plusieurs de ces publications ont obtenu les suffrages de l'Université et les honneurs académiques. Ce n'est pas toujours une recommandation aux yeux des bibliophiles, qui fuient en général les approbations officielles, et pour qui l'hétérodoxie

littéraire n'est souvent qu'un attrait de plus. Mais ici M. Feugère a eu la bonne fortune de satisfaire à la fois le goût du public éclairé, et la fantaisie, parfois un peu capricieuse, des amateurs.

Il est vrai que, dans ce recueil même, nous croyons nous en souvenir, à propos de son édition de la Boëtie, on lui a reproché de livrer au grand jour de la publicité un de ces ouvrages qui devoient rester à l'état de raretés. Peut-être, dans cette critique, y avoit-il quelque chose de plus que l'humeur d'un bibliomane qui voit profaner ses mystères, une appréciation fine et délicate des domaines distincts de la littérature proprement dite, et de ce qu'on peut appeler la curiosité littéraire. Charles Nodier auroit pu jeter, sur cette donnée, un de ces charmants aperçus qu'il laissoit tomber, comme en se jouant, de sa plume, et dont les pages de ce Bulletin se sont enrichies tant de fois. Il est certain qu'il y a, dans l'office littéraire, certains mets délicats, friands, parfois salés et de haut goût, qui n'ayant pas pour objet la satisfaction d'un besoin général, mais s'adressant à des appétits particuliers, souvent très fins, quelquefois blasés, pour ne pas dire dépravés, veulent être servis avec mystère et discrétion, avec la devise : *Hic piscis non est omnium.* Toutefois ce jugement, d'une justesse contestable lorsqu'il s'agissoit des écrits d'un homme que l'amitié de Montaigne semble avoir associé à sa popularité, ce jugement, disons-nous, seroit absolument inapplicable à l'édition que M. Feugère vient de donner de la *Précellence du langage françois* par Henri Estienne.

Ainsi qu'il prend soin de le faire remarquer, il y a déjà quinze ans, Nodier constatoit et regrettoit l'extrême rareté des œuvres de cet auteur, notamment de ses œuvres françoises. En reprochant aux XVII[e] et XVIII[e] siècles leur ingrat oubli du XVI[e], il pressoit notre temps de le réparer, et applaudissant à quelques efforts tentés pour l'exhumation de nos vieux trésors, il faisoit appel au zèle des auteurs et des éditeurs, il leur recommandoit « le *Traité de la conformité du langage françois*

avec le grec, le *Project du livre intitulé de la Précellence du langage françois* (1), les *Proverbes épigrammatisés* et les *Dialogues du langage françois italianizé*, » volumes, suivant lui, indispensables aux études (2). C'est donc justice de constater dans ce Bulletin la satisfaction d'un vœu que le plus regrettable de ses collaborateurs y avoit jadis exprimé, et, à coup sûr, les amateurs qui trouvoient si rarement l'occasion d'échanger 50 ou 60 francs contre le petit volume de *la Précellence*, ne sauront pas mauvais gré à M. Feugère de l'avoir rendu accessible à toutes les bourses. On sait, en effet, qu'il n'y avait eu qu'une édition de cet ouvrage, celle de 1579, Mamert Patisson, in-8. Aussi les exemplaires, soit en papier ordinaire, soit en papier fort, comme il en existe quelques uns, ne passoient dans les ventes qu'à de longs intervalles ; et leur prix étoit devenu si élevé, que Nodier s'est plaint qu'un homme de lettres ne pût guère acquérir ce livre.

D'un autre côté, tous ceux qui s'occupent des révolutions de notre langue remercieront l'éditeur d'avoir mis à leur portée un document indispensable à consulter. Non que *la Précellence* soit un traité méthodique et complet sur la matière ; c'est moins que cela, c'est mieux peut-être ; car, au lieu d'une dissertation plus ou moins pesante, nous avons un pamphlet étincelant de verve, un plaidoyer rempli de conviction et de chaleur, une causerie piquante et prime-sautière, dont les digressions ne sont pas la moindre variété.

On sait dans quelles circonstances parut ce livre. Les brillantes chevauchées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, les alliances politiques qui en furent la suite, avoient mis à la mode l'Italie, ses mœurs, ses arts, sa littérature. Ce mouvement, coïncidant avec celui de la Renaissance, qui se propageoit d'Orient en Occident par l'intermédiaire du même pays, produisoit en France un courant irrésistible où se mêlaient le bien et le mal. La patrie de Pogge, de Pétrarque, de

(1) Tel est en effet le titre primitif du livre de Henri Estienne.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, février 1835

l'Arétin, de Léonard de Vinci, de Benvenuto Cellini, des Médicis, des Machiavel, nous envoyoit pêle mêle, avec les modèles de l'antiquité, ses brillantes productions, sa morale relâchée, sa politique tortueuse, sa langue surtout, molle, flexible, harmonieuse, déjà formée, déjà illustrée par des chefs-d'œuvre, mais aussi déjà corrompue et par la recherche académique, et par de premiers symptômes de décadence, à une époque où la nôtre, encore naïve, nerveuse, pittoresque, avoit les qualités et aussi l'inexpérience de la jeunesse... *cerea in vitium flecti*. Ce pays étincelant de lumière, d'où lui venoit à la fois le *clinquant du Tasse* et *l'or de Virgile*, éblouit la France, de sorte qu'elle ne sut pas toujours distinguer l'un de l'autre. *Italiam, Italiam!* tel fut le cri général. C'est à l'Italie que l'homme de guerre emprunta les termes de son métier, le politique les formules de sa science, le courtisan celles de ses flatteries, le littérateur et l'artiste le fond et la forme de ses créations, ou plutôt de ses imitations. De là un jargon mi-parti de françois et d'italien, dont Henri Estienne nous a conservé de si incroyables échantillons qui révoltoient à la fois son goût de grammairien et son patriotisme de François (1).

Esprit indépendant, frondeur, nourri de l'antiquité classique, sans être étranger à la plupart des langues modernes, ni surtout à celle qu'il prenoit pour objet de ses attaques, ou plutôt de ses représailles, par dessus tout François de cœur et d'esprit, il fut effrayé de cette invasion italienne qui commençoit par le langage et menaçoit la politique, la morale, la nationalité, tout ce qui constitue l'existence propre d'un peuple. Après avoir, dans son *Discours merveilleux de la vie... de Catherine de Médicis* (1565), attaqué violemment celle en qui se personnifioit l'influence politique italienne, après avoir combattu, principalement avec les armes du ridicule, dans ses

(1) Il faut bien qu'ils soient ensorcelés de laisser des mots qui sont de leur langue naturelle et maternelle et lesquels ils entendent bien, pour en prendre des estrangers lesquels ils n'entendent et ne savent prononcer qu'à demy. » *Dialogues du nouveau langage*, p. 31.

Dialogues du nouveau langage françois italianizé (1578), le jargon des courtisans du jour, il s'attacha dans la *Précellence du langage françois*, qui parut l'année suivante, à établir avec plus de sérieux et de méthode, quoiqu'avec une verve égale, 1° que notre langage est excellent entre les excellents (telle est l'explication qu'il donne lui-même de son titre), qu'il l'emporte sur l'italien, et par conséquent sur toutes les langues modernes (conclusion qui paroissoit alors légitime) sous le rapport de la gravité, de l'harmonie, de la grâce, de la richesse. Il constate successivement cette supériorité du françois dans les termes de justice, d'administration, de guerre, dans les proverbes même où les Italiens passent pour avoir l'avantage ; puis, portant la guerre dans le camp ennemi, il prouve que cette langue, où la mode du moment va chercher des objets d'imitation, nous a elle même emprunté une foule de mots, de tours de phrase, qu'elle a été ramasser jusque dans nos patois et nos barbarismes populaires. Par une démonstration adroite, quoique parfois un peu forcée, il cherche à établir que c'est bien à nous, et non au latin, source commune des deux idiômes, que l'italien a pris certaines locutions communes à l'un et à l'autre, mais qui portent encore l'empreinte dont nous les avons marquées. Enfin, revenant à son point de départ, il permet à ses adversaires « de faire leur profit de notre langage, pourvu qu'en récompense ils lui fassent honneur et lui accordent le titre de Précellence. » Puis, comme il vient de parler des termes de l'art militaire, que les Italiens nous ont empruntés, tout en ayant la prétention de nous en fournir, dans une péroraison piquante, et qui donne bien l'idée de sa manière, il s'écrie :

« Mais je ne leur feray point la guerre touchant les mots de la guerre, m'asseurant qu'ils se rendront à composition, quand ils auront considéré que leur fort n'est aucunement tenable, et qu'ils seroyent malavisez d'attendre qu'ils fussent batus d'un beaucoup plus grand nombre de pièces, veu que si peu ont desja faict une telle brèche..... La composition donc sera que

leur langage avouera la supériorité et précellence du nostre, sans jamais contrevenir à cest aveu, par voye directe ne oblique : moyennant lequel aussi, le nostre le declarera digne du second lieu ; et au cas que l'espagnol lui voulust querele, le nostre prendra l'italien en sa protection, pour le maintenir en ce droit.

« En lui donnant toutesfois six jours de termes pour s'en résoudre. Pendant lesquels si leur venoit nouvelle aide et secours, nous leur ottroyons de gayeté de cœur que la présente composition soit nulle : nous sentant assez couragoux et forts pour les réduire de vive force à ce poinct qu'ils n'auront voulu accepter de nostre pure libéralité, et espérant, si nous en venons là, leur faire paroistre, moyennant la grâce de Dieu, à laquelle je les recommande. »

Tel est le livre de Henri Estienne. Nous répétons qu'il ne faut y chercher ni un traité méthodique, ni une exposition impartiale des mérites de la langue françoise. L'époque et les circonstances ne le comportoient pas. La linguistique comparée étoit encore dans l'enfance, et des observations incomplètes n'avoient pas encore permis de généraliser les règles qui ont présidé à la formation des langues indo-germaniques et néo-latines. D'ailleurs l'antipathie de notre auteur pour l'italien n'est égalée que par son amour du grec, et ces deux passions l'égarent souvent. Ainsi il voit partout des importations italiennes, jusque dans le mot *halte*, et il déclare « songecreux » ceux qui seroient tentés d'y reconnoître une origine germanique. Il s'indigne d'entendre traiter un discours de *courtisanesque*, et propose à la place un hellénisme baroque : *colaceutique*. Il se moque des courtisans qui parlent d'*amorevolesse*, et appelle l'amour maternel *philostorgie*, etc. Ce sont là des foiblesses de cet esprit ingénieux. On se rappelle que Ronsard avoit la même passion malheureuse pour certains mots tirés du grec :

« Ocymore, dispotme, oligochronien. »

Comme l'a fait remarquer M. Feugère, Henri Estienne confond toujours l'idiôme franc des conquérants de la Gaule avec le celtique que parloient les Gaulois. Il est quelquefois injuste envers l'italien; il ne reconnoît pas franchement ses qualités distinctives qui sont l'accentuation, le caractère musical, et lui refuse un développement propre dans sa descendance néo-latine. Nous ne voyons pas qu'aucun écrivain de ce pays ait entrepris de répondre au *Traité de la précellence du langage françois*, et nous nous en étonnons, car il auroit pu y relever un assez bon nombre d'erreurs et d'injustices.

Mais avec tous ces défauts, quelquefois à cause de ces défauts même, le livre d'Henri Estienne est amusant et instructif tout ensemble. La passion, qui l'égare quelquefois, donne à toutes ces discussions grammaticales une forme piquante et animée qu'elles sont loin de présenter d'ordinaire. D'un autre côté, s'il est loin des découvertes modernes en philologie comparée, il est plus près que nous des sources et des origines de notre langue. Il connoît à merveille tous ces vieux romans, toute cette littérature gauloise dont nous ne retrouvons qu'à grand'peine l'intelligence et les monuments. Le langage du peuple des villes, des paysans de nos provinces lui sont également familiers, et il en tire de grands secours. Enfin, ce livre fut un véritable événement littéraire : il atteignit le but que l'auteur s'étoit proposé. Ici nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter les paroles de M. Feugère : « Ce qui assurera surtout notre reconnoissance à Henri Estienne, dit-il, c'est qu'il a opposé une digue salutaire à cette inondation de mots inutiles ou barbares qui menaçoit de submerger notre idiôme. Grâce à sa bonne garde et à celle de quelques francs esprits gaulois comme lui, le torrent a été contenu; ou, pour employer une autre métaphore, la masse de l'armée envahissante a été arrêtée, et il n'est passé dans notre camp que d'heureux aventuriers qui, en prenant le costume national, ont su se faire pardonner leur origine étrangère. L'italianisme ne nous pas conquis; son concours n'a été accepté que sur le pied

d'une libre alliance, avec discernement et mesure : la physionomie, le génie propre de notre langue ont été ainsi préservés.

A plus de soixante ans de là, au moment où Richelieu créoit l'Académie, où Balzac écrivoit, où Pascal s'apprêtoit à écrire, il y avoit, au fond du Poitou, je crois, un vieux marquis de Jarzay, espèce d'original presque toujours exilé de la cour pour ses folies, et qui lorsqu'il y reparaissoit de loin à loin, étonnoit, nouvel Epiménide, les générations nouvelles, par une reproduction exacte de l'habillement, du langage des courtisans de la cour de Henri III. Conrart nous a conservé, parmi ses manuscrits, quelques unes des lettres de ce personnage. On y trouve ces phrases : *Piller* (1) patience, *incapricié* de... et autres, que l'on croiroit tirées des *Dialogues* de Henri Estienne. Le marquis de Jarzay fut en France le dernier représentant du *langage françois italianisé*.

Aujourd'hui, sans doute, il n'est plus question de l'italianisme ; d'autres littératures, alors dans l'enfance ou profondément inconnues chez nous, celles de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, y ont tour à tour excité l'attention et obtenu la vogue. Enfin, à mesure que les communications entre les peuples sont devenues plus faciles, ces influences, autrefois accidentelles, sont devenues un fait permanent et général. Il y a donc là, pour les nationalités et pour les idiômes qui en sont l'expression, le caractère le plus sensible, un problème à résoudre : devenir cosmopolite et cependant rester de son pays. Eh bien ! on trouvera dans le livre d'Henri Estienne des aperçus justes et utiles sur l'usage et l'abus en matière d'emprunts d'une langue à l'autre. Il n'y a qu'à généraliser ce qu'il dit de l'Italie : « Quant à ces termes étrangers, desquels nous n'entendons pas la vraye signification, il est certain que leur belle apparence (que la nouveauté nous fait trouver encore plus belle), et ce qu'on les fait sonner si haut, sont cause que nous y sommes deceus, et imaginons sous iceux quelque grand se-

(1) Ce mot s'est conservé en Venerie : *Pille*, *Pille* !

cret; mais à la fin, quand nous venons à découvrir leur origine, au lieu de ce secret par nous imaginé, ne trouvons autre chose qu'un son différent du nôtre.... et que ce mot n'est ni plus propre, ni plus significatif. » Et ailleurs dans ses *Dialogues* : « Il n'est permis d'italianiser, dit-il, que quand on parle des choses qui ne se voyent qu'en Italie, ou pour le moins ont leur origine en ce pays-là et même y sont plus fréquentes, ou bien y sont plus célèbres qu'en aucun autre pays. »

Si de l'auteur nous passons à l'éditeur, nous dirons que nous avons retrouvé, dans le nouveau travail de M. Feugère, ce soin consciencieux qui a présidé à ses autres publications. Mais ici sa tâche se compliquoit par la diversité des idiômes et des termes techniques auxquels Henri Estienne emprunte ses exemples et ses arguments. Il a résolument accepté cette tâche difficile, multipliant les éclaircissements partout où le texte soulevoit une difficulté, insistant sur tous les points que celui-ci touchoit en passant, et tâchant de s'assimiler l'universalité de connoissances que déployoit son auteur. Après cela faut-il s'étonner si le savant professeur semble plus à son aise dans le domaine de la littérature ancienne, si les rapprochements, le plus souvent exacts, qu'il tire des langues modernes, paroissent être plutôt le résultat de recherches patientes que d'une familiarité de longue main? M. Feugère tombe aussi quelquefois dans cette erreur qui consiste à croire perdus et à regretter des mots parfaitement françois dont on se sert, ou dont on peut se servir encore. Tels sont *douve* (fossé), usité dans la plupart de nos provinces; *duire*, qui est dans Voltaire; *mandille*, que Béranger a employé, si nous ne nous trompons, et qu'il valoit mieux citer à propos de *mande*, p. 378, que d'aller chercher *mandelette* dans le patois flamand; *s'enamourer*, verbe utile et gracieux qu'il vaut beaucoup mieux employer à l'occasion que d'en déplorer pathétiquement la perte. Nous ne sommes plus au temps où ce pauvre M. Coëffeteau n'osoit se servir d'un mot qu'il trouvoit excellent, parce que M. de Vaugelas ne l'avoit pas autorisé, et mouroit sans avoir pu contenter son envie.

Nous résumons les qualités du commentateur en deux mots : *à-propos* et *sobriété*. L'à-propos consiste à dire sur une difficulté précisément ce qui s'y rapporte : « Il n'y a qu'un mot qui serve », dit excellemment le proverbe populaire. Tant que ce mot n'est pas dit, rien ne sauroit le remplacer ; quand une fois il est dit, tout ce qu'on peut ajouter est inutile, quelquefois même nuisible. La sobriété consiste à ne pas expliquer ce qui est suffisamment clair pour la moyenne des intelligences ; et ici il y a un double écueil pour le commentateur : croire que tout le monde doit comprendre ce qu'il a compris, ou s'imaginer que le lecteur ne comprendra pas ce qu'il n'a pas tout d'abord compris lui-même.

Appliquons ces règles à quelques unes des annotations de M. Feugère ; aussi bien ne nous a-t-il pas donné lieu de multiplier les exemples de leur inobservation. L'auteur dit au commencement de sa préface : « Je vous prie vous souvenir du proverbe latin qui dit qu'en grandes entreprises, on a beaucoup faict quand on a monstré sa bonne volonté. » Il est évident que si l'on vouloit faire ici une note, il falloit citer, non pas le vers d'Ausone :

« Dimidium facti qui benè cœpit habet. »

Mais celui-ci, dont nous ignorons l'auteur :

« In magnis voluisse sat est. »

A la p. 106 nous trouvons deux notes : l'une à propos du mot *taquin* qui non seulement vouloit dire autrefois avare, mais qui n'eut pas d'autre sens jusqu'au dix-huitième siècle. A quoi bon nous dire à ce propos qu'on appeloit Louis XII *le roi roturier* ? « comme nous l'apprend le jurisconsulte Mornac. (*Obs. in Cod., lib. II, tit. III, de Pactis.*) » Pourquoi ajouter encore : aussi Montesquieu a dit justement, *Pensées diverses :* « La France n'a jamais eu de meilleur citoyen ? »

La seconde note roule sur le mot *eschars*, que Henri Estienne

veut faire venir de *parcus*. Il est évident qu'il suffisoit, pour indiquer la véritable étymologie de ce mot, de le rapprocher de l'italien *scarso* et de l'anglais *scarce*, qui veut dire *rare*, et, seulement par extension, *à peine*. Tout le reste est faux ou inutile. De même, à propos de ces expressions : *Pantais*, *quadrello*, *barat*, M. Feugère entre dans divers développements plus ou moins nécessaires, mais il ne cite pas les mots correspondants : *Pantelant*, *carreau*, *baraterie*. (Cod. comm.)

Du reste, si M. Feugère avoit besoin d'être consolé de ces critiques légères et toutes bienveillantes, nous lui dirions qu'à nos yeux, pour ne jamais se tromper en pareille matière, ce ne seroit pas trop de la connoissance de *toutes* les langues indo-germaniques, néo-latines, modernes, en y ajoutant *tous* leurs dialectes ; en un mot il faudroit (choses à peu près incompatibles), joindre à l'érudition d'un Mezzofante l'habitude de *tous* les patois populaires et provinciaux tel qu'un indigène pur sang peut seul les posséder séparément. Car, on ne sauroit trop le répéter, telle étymologie qui résistera obstinément aux recherches de quarante savants réunis autour d'un tapis vert, se révélera du premier coup à une bonne vieille de village qui a conservé, sans s'en douter, le fil conducteur, à un enfant du peuple dont les prétendues incorrections ne sont que des archaïsmes.

Que le laborieux et savant professeur à qui nous devons déjà tant d'excellents travaux ne se décourage donc pas et qu'il continue à populariser, au sein des générations nouvelles, nos vieux prosateurs du seizième siècle. D'autres ouvrages d'Henri Estienne attendent encore son œuvre d'exhumation et de critique. Un choix de la prose et des vers de d'Aubigné seroit un véritable service à rendre aux littérateurs et aux bibliophiles. Sans parler de la *Satyre Ménippée*, qui est assez connue, il y a tel pamphlet ligueur, telle brochure du parti *politique*, comme par exemple le *Dialogue du Maheustre et du Manant*, les *Libres et excellents discours sur l'estat de la France*, etc., qui réunis et accompagnés d'éclaircissements

formeroient un volume des plus curieux pour l'histoire et la littérature. Souhaitons surtout à M. Feugère de rencontrer toujours, comme il l'a fait jusqu'ici, des éditeurs honorables qui jugent plus utile à leur maison d'inscrire leur nom au bas d'un ouvrage sérieux que de l'accoler à des productions éphémères et à des romans-feuilletons. E. J. B. RATHERY.

La manière de traicter les playes faictes tāt par hacquebutes, que par fleches : et les accidentz d'icelles, cōme fractures et caries des os, gangrenes et mortification auec les pourtraicts des instrumentz necessaires pour leur curation. Et la methode de curer les combustions principalement faictes par la pouldre à canon. Le tout cōmposé par Ambroise Paré, maistre barbier chérurgien à Paris. *A Paris, par la vefve Jean de Brie, demeurante en la rue S. Jacques, à l'enseigne de la Lymace. Auec privilège du Roy. 1551.* Petit in-8, portr. de l'auteur gravé sur bois ainsi que les différentes gravures qui se trouvent dans le texte.

Avant de parler de l'œuvre, nous croyons utile de dire quelques mots de l'auteur.

Ambroise Paré naquit à Bourg-Hersent, hameau situé près de Laval (Maine), dans les premières années du XVIe siècle. En 1536, il suivit l'armée françoise qui traversa les Alpes. Après la mort du sieur de Monté-Jean, colonel-général des gens de pied, qui cessa de vivre à l'époque de la prise de Turin, Paré revint en France, et prit ses grades au collége des Chirurgiens, à Paris. Il accompagna ensuite les comtes de Rohan et de Laval, chargés de repousser les Anglois qui méditoient une descente sur les côtes de la Bretagne, au siége de Perpignan où il sauva la vie à M. de Brissac, grand-maître de

l'artillerie. Au siége de Boulogne, François de Lorraine, duc de Guise, fut grièvement blessé d'un coup de lance. Le fer avoit pénétré entre l'œil et le nez, s'étoit brisé et faisoit saillie derrière l'oreille. Paré l'arracha avec des tenailles, au milieu des chirurgiens étonnés à la vue d'une telle opération ; il pansa cette blessure et la guérit. En 1551, Henri II donna à cet habile praticien la charge de son premier chirurgien, et l'envoya de suite à Metz que Charles-le Quint assiégeoit avec une armée de cent mille hommes. Le roi avoit cédé, en cette circonstance, aux supplications de la garnison ; toutes les blessures étoient mortelles et une profonde consternation régnoit parmi les assiégés. Son entrée à Metz fut un jour de fête. Voici ce qu'Ambroise Paré, lui-même, raconte à ce sujet :

« Le lendemain de ma venue, je ne faillis d'aller à la brêche,
« où je trouvai tous les princes et seigneurs, et me reçurent
« avec une grande joie, me faisant cet honneur de m'embras-
« ser et de me porter dans leurs bras, adjoustant qu'ils n'a-
« voient plus peur de mourir, s'il advenoit qu'ils fussent bles-
« sés. »

En 1553, Paré fut fait prisonnier au siége d'Hesdin, mais il recouvra la liberté, après avoir guéri le seigneur de Vaudeville, blessé à la jambe et abandonné par ses chirurgiens. Il sauva la vie à un grand nombre de seigneurs et de gens d'armes atteints de blessures dangereuses, dans les batailles de Saint-Quentin, de Saint-Denis, de Moncontour et au siége de Rouen. Il revint alors à Paris et sut se concilier l'amitié et la confiance de Catherine de Médicis. Cette princesse estimoit beaucoup Paré et le défendit souvent avec chaleur contre les attaques insidieuses de ses détracteurs.

Grâce à sa haute renommée, il échappa aux massacres de la Saint-Bathélemy. Les historiens ont conservé le souvenir de cette exception. « Il n'en voulut jamais sauver aucun, dit
« Brantôme en parlant de Charles IX, sinon maistre Ambroise
« Paré, son premier chirurgien, et le premier de la chrétienté ;
« et l'envoya quérir et venir le soir dans sa chambre et garde-



« robe, lui commandant de n'en bouger ; et disoit qu'il n'es-
« toit raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit
« monde fut ainsi massacré. »

Il devint ensuite chirurgien de Henri III, et mourut à Paris, le 22 décembre 1590.

L'ouvrage qu'Ambroise Paré publia en 1551, posa les bases d'une réforme radicale dans l'art de la chirurgie. C'est une rupture complète avec l'ignorance et la barbarie de l'école ancienne ; c'est un heureux acheminement aux progès de l'école des temps modernes.

Dans cette œuvre remarquable, Ambroise Paré combat et détruit les préjugés relatifs aux blessures faites par des armes à feu. A cette époque, on croyoit que ces blessures étoient empoisonnées ou accompagnées de brûlure : on les traitoit d'une manière cruelle, avec des huiles de sambuc, des caustiques actifs ou d'autres applications irritantes. Paré abolit la pratique de ces moyens barbares. Il raconte comment il fut amené, pendant son voyage en Italie, à opérer cette importante réforme : « Mon huile me manqua, et fus contraint d'ap-
« pliquer en son lieu un digestif fait de jaunes d'œufs, d'huile
« rosat et de térébenthine. La nuit je ne pus bien dormir à
« mon aise, craignant par faute d'avoir cautérisé, de trouver
« les blessés où j'avois failli à mettre ladite huile morts em-
« poisonnés, qui me fit lever de très grand matin pour les
« visiter; où, outre mon espérance, trouvay ceux auxquels
« j'avois mis le digestif sentir peu de douleur, et leurs plaies
« sans inflammation ni douleur, ayant assez bien reposé la
« nuit ; les autres où l'on avoit appliqué ladite huile bouillante
« les trouvoy fébricitans, avec une grande douleur et tumeur
« aux environs de leurs plaies ; à donc je me délibéroy de ne
« jamais plus brûler ainsi cruellement les pauvres blessés d'ar-
« quebusade. »

La rareté du livre d'Ambroise Paré doit être attribuée au succès qu'il obtint et à l'usage fréquent qu'en firent les praticiens. On connoît aujourd'hui deux exemplaires de cet ou-

vrage, imprimé SUR VÉLIN. L'un, que l'auteur présenta à Henri II, est revêtu d'une reliure à compartiments, admirablement exécutée. Les initiales, les gravures sur bois et les fleurons ont été coloriés avec le plus grand soin. L'autre exemplaire est dans la même condition que le précédent quant aux ornements intérieurs. Seulement, les compartiments à froid de la reliure sont ornés de croissants et de ce chiffre problématique où l'on peut lire un D ou un C. Aussi, n'est-il pas facile de décider si l'exemplaire dont nous parlons a été offert à Catherine de Médidis, ou à Diane de Poitiers.

Le premier volume que nous avons décrit fait partie de la riche collection de M. Yéméniz et le second a sa place sur les rayons de l'élégante et précieuse bibliotheque de M. le duc d'Aumale.

***

Recherches sur les livres imprimés à Arras depuis l'origine de l'imprimerie dans cette ville jusqu'à nos jours, par MM. d'Héricourt et Caron. Ire partie. *Arras*, 1851.

Les Foppens et les Paquot doivent tressaillir d'aise dans leur tombe. L'Artois littéraire qu'ils avoient fait connoître au monde studieux est de nouveau exploré avec soin, avec intelligence : leurs élèves marchent sur leurs traces et complètent leur travail si bien commencé. Les lecteurs du *Bulletin* connoissent et apprécient depuis longtemps M. d'Héricourt : annoncer un livre sorti de sa plume en collaboration avec le bibliothécaire d'Arras, c'est annoncer un bon livre, un livre curieux. Il appartenoit à l'écrivain qui, de nos jours, a tiré le meilleur parti des documents écrits ou sur l'histoire d'Artois, ou sur les hommes célèbres de cette province, d'aborder la question délicate qu'il traite. Voici comment a procédé M. d'Héricourt : il a dressé une liste chronologique des imprimeurs d'Arras, et sous le nom de

chacun, il a indiqué, à leur date, les livres sortis de leurs presses. Rien n'est négligé pour rendre cette nomenclature, ordinairement aride, attachante et instructive; la description des ouvrages, les notes sur les auteurs sont généralement d'une exactitude qu'en ces sortes de matières, on ne sauroit trop louer. Nous connoissons déjà, par un article de M. d'Héricourt, le beau missel d'Arras, imprimé à Rouen en 1517, pour Jean Lagache, libraire en la cité. On avoit dit, sans y prendre garde, que Lagache, qui vendoit ce livre, l'avoit aussi imprimé: cette grosse faute, les auteurs des *Recherches* la relèvent, et jusqu'à ce qu'une découverte, aujourd'hui inespérée, vienne reculer cette époque, il faut reconnoître avec eux que la première imprimerie d'Arras date de l'an 1528, et que cette ville doit ce bienfait à Jehan Buyens. On connoît de ce typographe quelques Recueils d'ordonnances et de coutumes, plus une petite plaquette que M. d'Héricourt n'a pu signaler qu'imparfaitement en reproduisant l'indication du Catalogue Baudeloque dans lequel elle se trouve inscrite sous le n° 250.

Voici le titre exact de ce petit bijou que Niédrée a enchâssé dans une reliure élégante et riche comme dans un reliquaire : « Copie des lettres enuoyées de Constantinoble « à Rome/ contenant loccision tyrannicque q le grandt Turcq « a faict des presbtres de la loy pour auoir dict et cons- « tament soutenu la foy des Chrestiés estre la millieure et celle « de Machomet faucce. Et des signes veus au lieu ou ilz ont « este executez aduenu au mois de Juillet en lan quize cens et « noeuf et imprimé à Rome en Italien au mois dOctobre audit « an et depuys traslate en francois/ chose miraculeuse et digne « de mémoire. » L'ouvrage est de 16 pages, sans chiffres ni réclame, et on lit à la fin : « Imprimé à Arras par Jehan « Buyens tenant sa boutique en la rue des Barrois pres leglise « de la Magdalaine. »

Ce livret rapporte-t-il un fait vrai ? Je ne m'en suis pas informé ; quoi qu'il en soit, il me paroît avoir été imprimé pour entretenir, parmi les pieuses populations du Nord, ces senti-

ments d'horreur qui devoient faciliter la levée des subsides en hommes et en argent, dont la catholicité, épouvantée du progrès du Turc, prévoyoit le besoin.

En l'an 1591, on commence à rencontrer des livres sortis des presses du Plantin d'Arras, de Guillaume de La Rivière. C'étoit un de ces imprimeurs du XVIe siècle, digne à tous égards de la renommée dont jouit son nom : plusieurs de ses livres contiennent des préfaces et de savantes annotations dont il est l'auteur. MM. d'Héricourt et Caron ont recueilli avec soin les impressions de La Rivière. Qu'il nous soit permis de signaler quelques ouvrages omis, sauf à entrer plus tard dans les détails. Nous aimons à témoigner aux auteurs, en leur donnant ces indications, le vif désir que nous avons de les voir compléter leur œuvre.

I. Discours prononcé par Iean Alphonse de Sossa devant le pape Clément VIII, au nom de Philippe II, traduit du latin en françois par Philippe Meyere. *Arras, G. de La Rivière*, 1592, 21 p. in-8.

II. Copie d'vn tres famevx miracle arrivé en la cité de Palerme en l'an 1607. *Arras, G. de La Rivière*, 1608, in-8 de 16 p.

III. Les Adventvres de l'an treize. *Arras, G. de La Rivière*, MDCXIII, 37 p. in-12.

IV. Image de la religieuse réformée, par G. Gazet. *Arras, G. de La Rivière*, 1616, 344 p. in-12.

Robert Mandhuy imprimoit à Arras en même temps que La Rivière, et la nomenclature de ses œuvres termine cette première partie. Nous faisons des vœux pour que la suite de ces *recherches* ne se fasse pas attendre. L'histoire de l'introduction de l'imprimerie à Arras, que MM. d'Héricourt et Caron nous promettent, ne peut manquer d'intéresser vivement les amis des livres. Arras aura-t-elle le second rang parmi les villes d'Artois? la placera-t-on immédiatement après Hesdin? nous sommes portés à le croire. Béthune n'a pas fait encore ses preuves d'antériorité, et *les fondements du temple spi-*

rituel de Dieu, par Jehan Clerici, confesseur des Annonciades de Béthune, ont été imprimés à Paris, ainsi que le constate cette mention du livre : *Imprimé à Paris pour Jehan le Bailli, messagier, demourant à Béthune.* C. DARD.

NÉCROLOGIE.

La mort vient de frapper une femme que sa naissance, sa fortune, aussi bien que les grandes qualités du cœur et de l'esprit dont elle étoit douée avoient placée au premier rang de la société parisienne. Mme de Noailles est morte dans la nuit du vendredi 12 septembre, à Mouchy-le-Châtel. Née le 22 juillet 1791, elle avoit épousé, le 15 avril 1809, l'un de ses parents, Alfred-Louis-Dominique-Vincent de Paul de Noailles, qu'elle eût le malheur de perdre bien jeune encore, le 28 novembre 1812, sur le champ de bataille de la Bérézina. Restée veuve avec une seule fille, Mme de Noailles se livra sans partage à l'éducation de son enfant, et ce fut seulement quand cette éducation fut achevée qu'elle put reparaître dans un monde dont elle étoit l'ornement. Elle avoit su mettre à profit les tristes loisirs que sa position de veuve lui avoit faits; aux charmes d'un esprit aussi fin que délicat, elle joignit bientôt des connoissances variées et une instruction plus étendue et mieux réfléchie qu'on ne la trouve ordinairement chez les femmes. Elle avoit pour les beaux et bons livres un goût très vif que lui avoit sans doute inspiré un de ses oncles, M. de Poix, qui a été toute sa vie un bibliophile aussi ardent qu'éclairé. A la mort de ce dernier, survenue inopinément le 1er août 1846, Mme de Noailles prit la place qu'il occupoit dans la société des Bibliophiles françois. Ce fut elle qui rédigea sur son oncle la notice nécrologique que la société consacre à chacun de ses membres. Ces pages inspirées par un sentiment

profond de respect et d'affection faisoient pressentir tout ce que pouvoit dans l'art d'écrire celle qui les avoit dictées. c'est pourquoi ce fut sans aucune surprise et avec une grande satisfaction que les amis de Mme de Noailles virent paroître une notice assez longue sur Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne, dauphine de France, si aimée de Louis XIV, et qui lui fut si vite enlevée. Cette notice servoit d'introduction à des lettres de la duchesse de Bourgogne que possédoit Mme de Noailles et qu'elle publioit dans les mélanges de la société des Bibliophiles françois.

Personne ne pouvoit mieux s'acquitter de cette tâche, car personne ne savoit mieux qu'elle l'art difficile de dicter une lettre avec grâce et simplicité. Tous ceux qui ont eu le bonheur de correspondre avec elle pourroient donner des preuves de ce que j'avance ici.

Les faveurs de la fortune, les succès et les distractions du monde n'avoient pas altéré chez Mme de Noailles les qualités plus essentielles d'un cœur, droit et généreux. Pour elle l'amitié n'étoit pas un vain mot : elle en pratiquoit les devoirs avec bonheur, avec toute la délicatesse que les femmes savent mettre dans ce sentiment. La haute position qu'elle occupoit dans le monde l'avoit mise à même de rendre beaucoup de services, et l'on peut dire qu'elle ne s'y est jamais épargnée. C'est pourquoi tous ceux qui l'ont connue ont appris sa mort subite et prématurée avec un sentiment de doulour, et le souvenir qu'ils garderont de cette femme de bien sera aussi long que mérité.

LE ROUX DE LINCY.

NOUVELLES.

— Un des amateurs les plus distingués que possède la Lorraine, vient de faire paroître l'inventaire complet des différentes collections qu'il a rassemblées depuis quarante ans, avec des soins et des peines infinies. Voici le titre de ce catalogue qui forme 2 vol. in-8. : *Catalogue raisonné des Collections Lorraines (livres, manuscrits, tableaux, gravures, etc.)* de M. Noël, ancien avocat, notaire honoraire, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes. Livres, manuscrits, tableaux, gravures, médailles, tout ce qui se rattache à l'histoire de son pays natal a trouvé place dans le cadre étendu qu'il s'est imposé. Lui-même a inscrit catalogué, classé et publié l'inventaire de ses innombrables richesses. Il avoue, par excès de modestie, qu'il ne possède pas de grandes raretés ; plus loin, il ajoute qu'il manque également de très belles reliures, mais qu'il n'y tient pas et qu'il n'a même jamais songé à faire attention à ce genre d'ornement. C'est à l'utilité historique du livre qu'il s'est surtout attaché, et il n'a eu en aucun temps pris grand souci de son plus ou moins bel état de conservation.

La lecture du catalogue qui nous occupe fait connoître des chartes, des documents de la plus haute importance pour l'histoire, la généalogie et la numismatique de l'ancienne Lorraine. On ne sauroit, en vérité, trop louer le zèle de ces collecteurs à qui l'on doit la conservation d'un si grand nombre de diplômes et de monuments concernant les institutions, les lois, les mœurs et les annales particulières de leurs provinces respectives. Il seroit à désirer qu'à l'exemple d'autres cités, la ville de Nancy achetat cette curieuse réunion d'objets de toute sorte qui deviendroit un de ses plus beaux ornements et témoigneroit du zèle patriotique des hommes érudits auxquels elle a donné le jour. J. T.

— *On écrit de Posen* (Pologne prussienne), le 23 septembre :

« Le *Télémaque*, de Fénelon, dont il existe, comme on le sait, de nombreuses traductions dans toutes les langues de l'Europe, mais qui n'avoit encore été traduit dans aucune des langues de l'Orient, vient maintenant de l'être en hébreu par M. Benoît Cohen, grand-rabbin de Minsk, en Lithuanie. Cette version, spécialement destinée aux Israélites russes, s'imprime actuellement dans notre ville par M. Adolphe Samniter, éditeur-libraire de Breslau, qui a obtenu de l'empereur Nicolas l'autorisation d'en importer en Russie un nombre illimité d'exemplaires en franchise de tout droit.

« On remarque que depuis longtemps le gouvernement de Russie ne cesse de favoriser la propagation parmi les Juifs indigènes des bons ouvrages des littératures occidentales, ce qui certes est un puissant moyen pour développer et avancer leur civilisation morale. »

— La vente de M. l'abbé N*** aura lieu le 3 novembre et celle du professeur Clément Gellert la suivra immédiatement. La première est composée de grandes collections ecclésiastiques, qu'il est fort difficile de se procurer complètes et en bon état; des pères de l'église et des traités curieux sur les diverses questions théologiques qui ont agité la religion depuis un certain nombre d'années. La bibliothèque de M. Clément Gellert, nombreuse et choisie, est formée de livres de tout genre en bonne condition. On y trouve une foule de dissertations curieuses, intéressantes, des sermons anciens de toutes les époques, et les bons livres ont leur place dans chaque série. — Ces deux catalogues sont en distribution.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

SEPTEMBRE — 1851.

1041. ANSELME. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et des anciens barons du royaume, par le P. Anselme, continuée par M. Du Fourny. *Paris*, 1726, 9 vol. in-fol. v. m. (*Armoiries*).............. 185—»

1042. BUCOLICORUM AUCTORES XXXVIII, quotquot uidelicet à Vergilii aetate ad nostra usq, tempora, Farrago quidem eclogarum CLVI. *Basileae*, 1546, in-8, v. marb.. 21—»

Recueil curieux de poésies latinés : *Calphurni*, *Codri*, *P. Pontani*, *B. Mantuani*, *Geraldini*, *P. Fausti*; *And. Naugerii*, *J. Rænerii*, *P. Girinett*, *S. Castalionis*, etc., précédées d'éloges en vers, par Gilbert Cousin, qui a donné cette excellente édition. Ex. un peu mouillé.

1043. BUDÉE. Βουδαιου επιστολαι ελληνικαι. Budæi epistolæ Græcæ, per Ant. Pichonium Charlensem latinae factæ. *Parisiis*, *Ap. Joan. Benenatum*, 1574, in-4, vél. (*Exemp. de la bibl. du château d'Anet mais taché*)........ 16—»

On sait quelle est l'importance de ce recueil pour l'histoire littéraire. On y trouve les curieuses lettres adressées à Pierre Amy (*Petrus Amicus*), et relatives à François Rabelais, compagnon de ce savant moine (voy. p. 48 et 133). Mais ce qui donne surtout du prix à ce volume, c'est la grande lettre adressée à Rabelais lui-même (voy. p. 140 et suiv.), d'autantp lus que cette

belle lettre n'a jamais été recueillie dans les éditions de Rabelais. Les correspondances de Budée nous ont appris les persécutions que Rabelais avoit eu à subir de la part de ses frères en religion, parce qu'il étudioit le grec et faisait honte à leur ignorance de capucin. Pierre Amy, qui appartenoit comme Rabelais au couvent de Fontenay-le-Comte et à l'ordre de Saint-François, étoit le complice de Rabelais dans l'étude du grec. P. L.

1044. CASTIGLIONE (*Baldesar*). Il libro del Cortegiano. *Firenze, Benedetto Giunti*, 1531, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)...................... 60—»

SUPERBE EXEMPLAIRE relié sur brochure d'une édition RARE.

1045. CASTILLONEUS (*Bonaventura*). Gallorum insubrum antiquae sedes. *Joan. Ant. Castillioneus Mediolani excudebat*, 1541, in-4, m. à comp.................. »—»

Volume rare dans lequel on trouve des détails curieux sur les habitations, les usages, les antiquités des *Insubres*, anciens peuples gaulois, les plus puissants de l'Italie, et occupant une grande partie du Milanois. Ce volume est imprimé en lettres italiques d'un caractère particulier. La reliure a été exécutée dans le temps même de la publication du livre et pour le célèbre bibliophile MAIOLI. Sa devise, à l'instar de celle de *Grolier*, se trouve sur l'un des plats, sur l'autre on lit *Ingratis servire nephas*. Nous donnons à la fin de cette livraison le fac-simile de la reliure.

1046. CELLARIUS (*Christ*). Dissertationes in summam redactae cura et studio G. Walchii, cum auctoris vita et scriptis. *Lipsiae*, 1712, in-8, vél. bl. (*Belle rel. holl.*) 10—»

Excellentes recherches sur Silius-Italicus : *de Origine linguae italicae; de J. Baptistae ejusque de carcere et supplicio; de Primo principe christiano; de studiis Romanorum litterariis in urbe et provinciis; de fatis linguæ latinæ; de Cimbris et Teutonis; de Poetis scholæ publicae utilioribus; de Excidio Sodomæ; de Pathmo Lutheri; — Orthographia latina.*

1047. CERVANTES. Histoire de l'admirable Don Quixotte de la Manche. *Amsterd.* 1684-1696, 6 vol. pet. in-12, fig., mar. bleu tr. dor. *Janséniste*. (*Duru*)........ 85—»

Fort joli exemplaire d'une charmante édition Elzévirienne.

1048. COMMINES. Cronicque et histoyre faicte et composée par Philippe de Commines, contenant les choses advenues durant le règne du roy Loys unziesme. *Achevée d'imprimer l'an 1529, pour Fr. Regnault*, in-fol. goth. v. (*Aux armes de Caumartin Saint-Ange*)............ 40—»

1049. CONQUESTES (les) amoureuses de Louis XIV, roy de France et de Navarre, avec les intrigues de sa cour, manuscrit du XVIIIe siècle, daté de 1708, in-8, v. br. 15—»

Ce manuscrit est précédé d'un beau portrait de Louis XIV, par Edelinck, et de celui de Mme de Maintenon, par E. Desrochers.

A la fin de ces Mémoires secrets, qui semblent avoir été rédigés sur des notes de bonne main, dans le genre des *Amours des dames* ou de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, on trouve la scène satirique, en vers, de *Louvois à l'instant de sa mort*. P. L.

1050. CUPERUS. Apotheosis vel consecratio Homeri, sive lapis antiquissimus in quo poetarum principis Homeri consecratio sculpta est, commentario illustratus a Gisb. Cupero, accedunt explicatio Gemmae Augustæ : numismata antiqua, inscriptiones et marmora, etc. auct. eodem. *Amstelod.*, 1683, in-4, fig. v. fauv. fil. (*Anc. rel.*) 12—»

1051. DIALOGUE (le) de consolation entre lame et raison faict et composé par ung religieux de la réformation de l'ordre de Fonteurault. *Paris, Denys Janot*, 1537, in-8, goth. v. éc. tr. dor. 25 »

1052. DU BELLAY. Les Œuvres françoises de Joachim du Bellay, gentil homme Angevin et poëte excellent de ce temps. *Lyon, Ant. de Harsy*, 1575, pet. in-8, vél. 34—»

Exemplaire dans sa première reliure, grand de marges et bien conservé.

1053. DUCANGE. Glossarium mediæ et infimæ latinitatis conditum a C. Dufresne du Cange auctum a monachis ordinis S. Benedicti cum supplementis integris P. Carpenterii, digessit Henschel *Parisiis, Firmin Didot, 1840*, 7 vol. gr. in-4, cart. non rog. 235 »

Belle et excellente édition, d'un livre indispensable dans une bibliothèque.

1054. ERASMI. Problema et epicureus Des. Erasmi Roterodami recens adiecta colloquiis ab autore, mire festini dialogi. *Parisiis, excudebat Ch. Wechelus*, 1533, pet. in-8, d.-rel. mar. 12—»

1055. FERRERII (*Augerii*). Tolosatis medici, de lue hispanica sive morbo Gallico : ejusd. quod Chyna et apios diversae res

sint. Avec un extrait desdits livres mis en françois pour les barbiers. *Parisiis Ægidium Gillium*, 1564, p. in-8. 18 — »

Exempl. presque non rogné et bien conservé d'un livre rare, sur le titre duquel se trouve la marque suivante :



1056. FLORES. L'Histoire d'Aurelio et Isabelle, fille du roy d'Escoce, (par J. de Flores). *Anvers*, 1556, pet. in-12, mar. bl. fil. tr. d. (*Duru*)................. 34—»

Petit livre RARE. Le texte espagnol se trouve en regard de la traduction françoise, faite par l'auteur lui-même.

1057. FROISSART. Le premier (second, tiers et quart) volume de Jehan Froissart, lequel traicte des choses dignes de mémoire, advenues tant es pays de France, que lieux circonvoisins. *Imprimé à Paris, par Ant. Couteau*, pour *Poncet le Preux*, 1530, 4 tom. en 1 vol. in-fol. goth. v. f. (*Anc. rel. aux armes de Fr. de Macheco, abbé de Saint-Paul*).............................. 90— »

Plusieurs feuillets ont été raccommodés sur la marge de côté.

1058. GARNIER (*Robert*). Ses tragédies *Anvers, par Th.*

Ruault, 1592, in-16, mar. bleu. fil. à riches compart. à petits fers (*Trautz-Bauzonnet*)............. 100—»

CHARMANT volume, édition RARISSIME.

1059. GUALTERUZZI DA FANO. Libro di novelle et di bel parlar gentile. *Fiorenza Giunti*, 1572, in-4, mar. bleu tr. dor. (*Rel. jans. de Bauzonnet Trautz*)..... 78 —»

TRÈS BEL EXEMPLAIRE.

1060. IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. Les IV liures trad. en vers par J. Desmarets. *Paris, P. le Petit*, 1654, in-12, mar. vert fil. à comp. à petits fers dent. tr, dor. (*Jolie et riche rel. de Trautz-Bauzonnet*)............. 78—»

DÉLICIEUX volume, imprimé au château du cardinal de Richelieu, avec les caractères de la *Bible* de ce nom.

1061. LIURE (le) DE LA DISCIPLINE DAMOUR diuine: contenant la répeticion de la disciple (*sic*). *Paris, Regn. Chauldière*, 1537, in-8, goth. v. ant.................... 18—»

Exemplaire presque broché et rempli de témoins.

1062. LIURE (le) DE NOUUEL réimprime faisant mention des sept parolles que nostre benoist saulueur et redempteur Jesuchrist dit en larbre de croix. *Paris, Chrest. Wechel*, 1535, pet. in-4, goth. très belles fig. sur bois, v. ant. fil................................... 24—»

1063. MACHIAVELLI. Il prencipe; la vita di Castruccio Castracani, di Nic. Machiavelli. *Vinegia, Aldus*, 1540, in-8, mar. r., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)..... 48—»

BEL EXEMPLAIRE.

1064. MACCHIAVELLI. Les Discours de l'estat de paix et de guerre de messire Nicol. Macchiavelli, sur la première décade de Tite-Live, trad. d'italien en françois (par J. Gohory). *Rouen, Nic. Lescuyer*, 1579. — Le Prince de Nicolas Macchiavel, trad. d'italien (par Gaspard Dauvergne). *Rouen, Nic. Lescuyer*, 1579. 2 tom. en 1 vol. in-16, mar. bleu, tr. d. (*Rel. jans. Trautz-Bauzonnet*)............................... 48—»

TRÈS JOLI EXEMPLAIRE rempli de *témoins* d'un livre rare et imprimé avec beaucoup de soin.

1065. MADRIGAUX de M. D. (de la Sablière). *Suiv. la copie imprimée à Paris, Cl. Barbin*, 1680, pet. in-12. mar. vert, fil., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 45—»

ÉDITION ELZEVIR, rare.

1066. MARCOVVILLE. Recueil mémorable d'avcvns cas merveillevx aduenuz de nos ans, et d'aucunes choses estranges et monstrueuses aduenues ès siècles passez, par Jean de Marcovville. *Paris, J. Dallier*, 1563, pet. in-8, dem.-rel. m. r. RARE .... 12—»

C'est un de ces livres où le merveilleux domine, où les croyances populaires sont racontées d'une façon exagérée qui rappèle les contes des Mille et Une Nuits...

1067. MARÉCHAL (le) DE BOUFLERS, prisonnier dans le château de Namur, et les avantures secrettes qui lui sont arrivées pendant la campagne. *Liége*, 1696, pet. in-12, fig. mar. r., fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 35—»

Volume rare; joli exemplaire.

1068. MARGUERITES DE LA MARGUERITE des princesses, très illustre royne de Navarre. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, fig. en bois mar. roug. fil. tr. dor. (*Duru.*) .... 175—»

Bel exemplaire d'une édition rare.

1069. MARGUERITE DE VALOIS. Le tombeau faict en distiques latins, par les trois sœurs, princesses en Angleterre, depuis traduictz en grec, italien, et françois avec plusieurs odes, hymnes, etc. *Paris, Michel Fezandat*, 1551, in-8, mar. brun fil. à comp. tr. dor. (*Vogel.*) .... 60—»

Bel exempl. grand de marges.

1070. MARIETTE. Description sommaire des desseins (*sic*) des grands maistres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de feu M. Crozat; avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux peintres, par P.-J. Mariette. *Paris, P.-J. Mariette*, 1741. Description sommaire des

pierres gravées du cabinet de feu M. Crozat, par le même. *Paris, P.-J. Mariette*, 1741, 2 t. en 1 vol in-8, v. br 4—50

Peu commun. — Les notes de Mariette sur les peintres contiennent beaucoup de renseignements précieux pour l'histoire de l'art, sous le simple titre d'*Avis*. L'auteur du Catalogue raconte la formation du célèbre cabinet de Crozat, qui a fait le fonds de la collection de dessins du Louvre. P. L.

1071. MAROT. Ses œuvres. *La Haye, Moetjens*, 1700, 2 vol. in-12, mar. r. tr. dor. (*Janséniste*.)........... 25—»

Joli exemplaire de la bonne édition.

1072. MÉMOIRES HISTORIQUES et secrets, concernant les amours des rois de France. *Paris, vis-à-vis le cheval de bronze*, 1739, in-12, mar. r. fil. tr. dor., *dos à la rose*. (*Trautz-Bauzonnet*.)...................... 36—»

1073. NOVUM TESTAMENTUM (Gr.). *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani*, 1569, in-12, mar. r. fil. à riches comp. à petits fers. (*Rel. originale de Trautz-Bauzonnet*.) 95—»

SUPERBE exemplaire unique peut-être dans cette condition.

1074. OVIDE. La métamorphose d'Ovide interpretée en rime franç., par F. Habert. *Paris, J. Keruer*, 1557, in-8°, mar. r. fil. tr. dor. (*Belle rel. de Bauzonnet-Trautz*.) 75—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un livre rare.

« François Habert fit ses études à Paris, et fut l'un des écrivains les plus laborieux et les plus féconds de son temps. Quoiqu'il eût été secrétaire de plusieurs grands seigneurs et qu'il eût été nommé poète du roi Henri II, il ne dut jamais quitter le nom de Banny de Lyesse, qu'il s'étoit donné dans ses premiers ouvrages. C'est un écrivain consciencieux, assez pur, honnête homme, peu poétique et souvent ennuyeux. Les Métamorphoses d'Ovide furent traduites par ordre de Henri II, et lui furent présentées par conséquent avant 1559, année de la mort de ce roi. Elles sont en vers de dix syllabes et ne rappellent guère la grâce de l'original; elles sont ornées de petites vignettes en bois fort jolies. Ses Nouvelles Déesses, présentées au dauphin et à la dauphine, Henri, fils de François Ier, qui depuis fut Henri II, et Catherine de Médicis, sa femme, sont des poèmes allégoriques et religieux. »

VIOLLET LE DUC.

1075. PARABOSCO. L'hermaphrodit, comedia nova di Girol. Parabosco. *Vinegia, Gab. Giolito*, 1549, in-8, mar. r., fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*.)............. 45—»

Bel exemplaire d'une pièce fort rare.

1076. PLUTARQUE. Cinq opuscules trad. par maistre Estienne Pasquier, recteur des escoles de Louhans. *Paris*, 1546, *de l'imprimerie de Jeanne de Marnef*, in-16, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. jans. Bauzonnet-Trautz.*)... 48—»

Petit volume très joliment imprimé pour *Et. Groulleau*.

1077. POÉSIES (les) du roy de Navarre, avec des notes et un glossaire et précédés de l'histoire des révolutions de la langue françoise, depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis. (par Lévesque de la Ravallière). *Paris*, 1742, 2 t. en un vol., pet. in-8, v. f........................ 48—»

Cet exemplaire porte sur la garde un envoi autographe signé de l'éditeur Lévesque de la Ravallière, à *Monsieur Racine*

1078. RACAN. Les œuvres de M. Honorat de Beuil, sieur de Racan. *Paris*, *Coustelier*, 1724, 2 vol. in-12, v. gr. 16—»

1079. TASSO. L'amadigi del S. Bernardo Tasso. *In Venetia*, *Fabio et Agostino Zoppini*, 1581, in-4, c. de Russie, fil. tr. dor.................................. 24—»

Bel exemplaire d'un livre peu commun.

1080. TYNNA. Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris, par J. de la Tynna. *Paris*, *J. de la Tynna*, 1812, in-8, avec un plan de Paris, v. rac. fil. .... 8—»

Exemplaire en papier vélin. — Le bonhomme La Tynna, fondateur et rédacteur de l'Almanach du Commerce, sous l'empire, n'étoit pas capable de faire cet excellent résumé du livre de Jaillot. Nous croyons nous rappeler qu'il avoit fait faire ce travail par Roquefort-Flaméricourt, qui s'occupoit presque seul à cette époque, de l'étude de nos antiquités nationales. On reconnoit, en effet, dans ce Dictionnaire, un archéologue, un érudit de profession. Un pareil ouvrage est aussi très utile pour connoitre les noms des rues que la République et l'Empire avoient baptisées et que rebaptisa la Restauration. P. L.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; P. LACROIX JACOB, BIBLIOPHILE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire du 10e numéro de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

RELATIVE AU VANDALISME.

Après la publication des trois rapports de Grégoire sur le Vandalisme (1), de nouveaux documents très curieux lui furent adressés sur le même sujet. Les relations qui s'étoient établies entre lui et les administrations animées d'un bon esprit ne furent pas discontinuées. Des savants distingués qui habitoient diverses parties du territoire de la République, tant au nord qu'au midi, voulurent aussi joindre leur influence et leurs efforts à ceux du comité d'instruction publique, pour préserver à l'avenir les monuments des Arts et des Sciences de toute atteinte dévastatrice. Une communication obligeante a mis à notre disposition la correspondance de ces savants avec Grégoire, et il nous suffira, pour donner l'idée du haut intérêt qu'elle doit inspirer, de rappeler ici les noms de quelques-uns d'entre eux. On y remarque des lettres de La Harpe, de Mercier, de Cabanis, de Gibelin d'Aix, d'Achard de Marseille, de Delandine de Lyon, de Bouche, l'historien de Provence; de

(1) Les trois rapports de Grégoire sur le Vandalisme sont devenus rares, deux ont été reproduits dans le *Bulletin du Bibliophile*, savoir :

Le 1er Rapport, 1843, pag. 899.

Le 3e Rapport 1848, pag. 751.

Le 2e Rapport, le plus rare, sera publié dans une prochaine livraison.

Laire, bibliothécaire de Sens; d'Oberlin de Strasbourg, de Pasumot, compatriote et digne successeur de l'abbé Le Beuf, pour les recherches sur la géographie ancienne de la France, etc.

On trouveroit incontestablement dans toutes ces pièces la matière d'un nouveau *rapport sur le Vandalisme*, qui dévoileroit bien des faits ignorés jusqu'ici, même dans les lieux où des actes de dévastation ont été commis. Ce seroit le complément nécessaire des trois premiers rapports de Grégoire. Peut-être des loisirs moins interrompus nous permettront-ils d'entreprendre un jour ce travail. En attendant, nous détachons de cette correspondance une lettre de don Chaudon et deux autres de Delandine, nos estimables devanciers dans la carrière de la Biographie. Les lecteurs du Bulletin du Bibliophile ont accueilli, avec quelque faveur, les publications rétrospectives que nous avons faites jusqu'ici; celle-ci ne leur paroîtra sans doute pas moins digne d'intérêt. J. L.

LETTRE DE CHAUDON AU CITOYEN GRÉGOIRE, REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

A Merin, par Nérac, 25 brumaire an III.

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'ai reçu sous le cachet du comité d'Instruction publique ton discours si bien vu et si bien écrit sur les imitations des soldats d'*Attila*, et de Léon l'Isaurien. Je viens de lire ton deuxième rapport sur le même objet, et j'en ai été aussi content que du premier.

N. B. Il est bon de remarquer que dans les deux premières lettres Chaudon et Delandine tutoient Grégoire : c'étoit encore le style du temps.

Une partie des destructions dont tu te plains, ont été occasionnées par l'ignorance de certains magistrats, qui ne soupçonnoient pas que dans des villages, dans des contrées solitaires, dans de petites villes, il pût y avoir des monuments précieux des arts et de l'industrie. Il auroit été bon peut-être de leur expliquer dans un mémoire clair et précis les raisons qui doivent faire penser que ces objets intéressants peuvent être répandus dans toutes les parties de la République, et que dans l'incertitude s'ils existent dans tel ou tel endroit, il falloit suspendre les démolitions et les mutilations.

Si, sous prétexte de détruire la *superstition* et *l'idolatrie*, on a anéanti des débris précieux de l'antiquité, comme on brûla, dit-on, au château de Grignan, d'excellents tableaux, parce qu'il y avoit du *blason*, c'est imiter mal à propos le zèle peu éclairé de certains papes qui auroient voulu détruire les livres et les monuments des Anciens, pour porter le dernier coup au paganisme.

Je crois qu'au lieu d'ordonner la dégradation ou la mutilation de tableaux et de statues qui rappelleroient des objets de féodalité ou de culte, on pourroit se contenter de les faire mettre à l'écart, jusqu'à ce que des connoisseurs eussent décidé s'ils méritoient d'être conservés.

Une piété mal entendue arma, dans le siècle dernier, un Mazarin d'un marteau destructeur; un patriotisme aussi mal entendu l'a employé dans ce siècle, et a produit plus de ravages. Si l'on ne doit pas être esclave du fanatisme, doit-on être dans un siècle de lumières le satellite du vandalisme?

Tes discours savants et patriotiques peuvent arrêter les excès de la barbarie et de l'ignorance. Tu combats en amateur éclairé, en François poli et instruit, les Goths et les Hérules. C'est un service d'autant plus important, que les gens de lettres ont été forcés pendant quelque temps à se taire sur ces excès, et à se mettre sous la protection de ce Dieu qu'on peint avec un doigt sur la bouche.

Je finis en t'annonçant que le françois remplace peu à peu

le patois dans les départements méridionaux, surtout dans les petites villes, et que les citoyens commencent à parler tous la même langue, comme ils suivent la même loi.

Remerciements sincères et respect fraternel. CHAUDON.

Au citoyen Grégoire, membre du comité d'Instruction Publique.

AMI ET DIGNE REPRÉSENTANT,

Dans la profonde solitude où j'existe encore, au milieu des neiges et des hautes montagnes qui m'entourent, j'apprends que tu ne m'as pas oublié, que tu viens de m'accorder un témoignage d'estime et de souvenir qui m'honore. Mon cœur en a tressailli, et a ressaisi encore un instant cet amour de la gloire, douce illusion de la jeunesse, auquel elle attache le bonheur et qui ne conduit que trop souvent à l'infortune. Je te remercie, citoyen, de ce moment consolateur, et qui me fait oublier bien des outrages et des peines. Tu m'as toujours persuadé que s'il existoit des tigres parmi les hommes, il y en avoit de bons, de sensibles et d'éclairés, et que tant que ma patrie possédera à la tête de son gouvernement quelques hommes tels que toi, on devoit espérer sa gloire et sa splendeur.

Depuis deux ans j'ai fui Lyon. Retiré dans le canton le plus sauvage, j'y donnai le premier l'exemple de l'adoption de la Constitution républicaine, dans le temps même que la guerre ensanglantoit nos environs, que les décrets ne parvenoient plus dans nos contrées. Arraché de mes foyers, à ma femme, à mes trois fils qui n'ont que moi pour soutien, pour instituteur, pour ami, je fus longtemps plongé dans les caves de mon pays, et sous la hache de la tyrannie. Mon dévouement reconnu, les réclamations des habitants de mon canton effrayés du sort préparé à celui qui vivoit avec eux, pauvre comme eux, obéissant aux lois, leur en inspirant le respect; enfin, le désespoir de

mes enfants, accourus de quinze lieues aux pieds de mes juges, m'arrachèrent à la mort et m'ont permis de t'aimer encore.

J'ai de nouveau quitté Lyon, ses murs en ruines et dégouttants de sang, expulsé de la place que j'y occupois, privé de mes livres, de la bibliothèque que je m'étois rendue familière par cinq ans de travail, par cinq ans de la force de l'âge et du zèle. Ce travail étoit le catalogue passionné de cette bibliothèque rare. Ce catalogue devoit être unique en son genre; il eût été le seul qui eût offert la concordance de tous les catalogues célèbres sur chaque article. Le littérateur y eût trouvé des notices critiques; le bibliographe, des recherches sur le mérite des éditions; le libraire, l'état des divers prix qu'elles avoient été vendues. L'ami de l'histoire y eût puisé des secours, le naturaliste de plus grands encore. Dans les estampes et les flores coloriées, le commerce de Lyon y eût découvert le plan de nouveaux dessins, de nouveaux succès pour ses artistes. Je suis certain que la sèule communication que je donnai des ouvrages allemands de *Rozell*, du *Phytantoza*, de *l'Hortus Malabaricus*, des *Antiquités d'Herculanum*, des *plantes de la Caroline* par Catesby, ont procuré en seuls dessins de gilets plus de cinq millions à nos manufactures. Ce catalogue, en plusieurs volumes, alloit être publié, lorsque je fus envoyé à Paris, puis expulsé, puis proscrit. Mon travail existe encore, mais la confusion de toutes les Bibliothèques, leur déplacement, le mélange de leurs livres, l'ont rendu sans doute pour toujours inutile.

Possesseur d'un petit médailler bien choisi, il m'a été pillé sous les scellés; j'ai perdu surtout une médaille consulaire de *Marcus Porcius Cato*, ce héros de la liberté qui préféra la mort à la servitude, et ne voulut pas survivre à la chute de la République, après la défaite de Pompée. Cette médaille étoit en grand bronze; je la croyois unique, du moins je ne l'avois trouvée dans aucun des recueils de Vaillant, de Mezzabarba, de Porrusi, etc.; et ce qui m'en convainquit, est le prix considérable que m'en offrit en 1788, le célèbre antiquaire

Pownall. Je voulois la rechercher encore, et en faire ensuite hommage à Barthélemy.

Je ne puis plus revoir sans effroi ce Lyon dont j'entrepris l'intéressante histoire ; ses cendres ont enseveli ma fortune entière. J'ai perdu un écrit intitulé : *de la Persécution*, un autre intitulé : *du Ciel des peuples anciens*, pour faire suite à celui que je publiai sous le titre de *l'Enfer des Anciens*. J'ai perdu un ouvrage terminé ayant pour objet *les écrits moraux des femmes célèbres*. Je ne trouve plus mes titres, mes livres propres, mes plans, mes projets de gloire, de fortune, de renommé. J'en fais sans peine le sacrifice, s'il me reste du moins l'amour du bien public, et l'estime de ceux qui, comme toi, savent le désirer et le faire.

Rappelle-moi au souvenir de Boissy d'Anglas qui fut mon ami, et dont les succès me seront toujours chers. Adieu.

LANDINE.

Néronde, district de Roanne, le 6 nivôse de l'an III de la République.

DEUXIÈME LETTRE DE DELANDINE.

Mon cher Grégoire, j'ai vu avec intérêt votre voyageur Le Chevalier allant en Espagne ; il m'a donné de vos nouvelles, et nous avons trinqué ensemble à votre santé. Je lui ai conseillé de faire pour le pays qu'il va parcourir ce que Guys a fait pour la Grèce. Ce dernier a comparé les anciens Grecs aux modernes. Le Chevalier pourra recueillir à Grenade, à Cordoue, etc., les monuments, les usages, les institutions des Maures qui ont survécu dans les Espagnes à leur expulsion. Du moins, s'il remplit ce projet, il m'a promis à son retour de me rapporter un dessin du beau palais de l'Alhambra.

J'ai vu par la note de votre main dont il étoit porteur que

vous désirez sur ce pays-ci quelques détails que je m'empresse de vous adresser.

La croix de la place des Jacobins n'a pas été épargnée par nos savants sans-culottes. Elle a disparu. Sur une base attique de six pieds environ de hauteur, s'élevoit une pyramide triangulaire dont chaque face regardoit l'un des côtés de la place qui est aussi triangulaire. Le sommet étoit surmonté d'une croix. C'est sur les trois faces de cette pyramide qu'au lieu d'inscriptions, de bas-reliefs, d'hyéroglyphes, le nom de Dieu étoit écrit en vingt-sept langues qui est le nombre cubique de trois, et chaque face le présentoit neuf fois, ce qui est le nombre carré de trois multiplié par lui-même. Ce nombre trois, toujours mystérieux depuis Platon, Pythagore et Porphyre, ce nombre qui pénétra dans les cérémonies de notre primitive église régnoit dans tous les ornements de la pyramide de Lyon. Dans les guerres civiles qui désolèrent notre cité en 1662, les protestants qui s'en emparèrent, respectèrent ce monument, ils y virent le nom de Dieu en *langue vulgaire.* Ils le regardèrent avec raison comme le symbole de la tolérance religieuse, de la concorde universelle. Ce que les temps d'ignorance avoient respecté a été renversé dans le nôtre. Le fondateur de ce monument fut un *Capponi* qui, après avoir acquis dans le commerce une fortune immense, en donna la plus grande partie aux pauvres; à la fin du XVe siècle, une famine terrible ayant désolé la ville de Lyon, Capponi nourrit à ses frais quatre mille ouvriers. A sa mort, tous assistèrent à ses funérailles dont la pompe dura deux jours. Cet homme bienfaisant étoit frère de ce Capponi, célèbre dans les fastes de Florence par la réponse ferme et républicaine qu'il fit dans le sénat de sa patrie à Charles VIII, qui voulut prescrire aux Florentins des conditions destructives de leur liberté: « Eh! bien, lui dit le « fier sénateur, faites battre votre tambour, et je vais faire « sonner nos cloches. « Charles VIII n'insista pas, et Florence resta libre. Pourquoi à la place de la Pyramide, une pierre modeste ne rappelleroit-elle pas à nos ignorants, aux voyageurs

le nom de *Capponi*; la place est vuide, mais on ne pensé qu'à se battre, qu'à se haïr; et notre vie s'échappe dans les convulsions.

Mathon de la Cour, le plus intime de mes amis, le meilleur des hommes a été fusillé ici. Il ne s'étoit mêlé de rien: il ne s'occupa que du bien. Il n'a laissé aucun manuscrit important, mais les ouvrages qu'il a laissés mériteroient d'être recueillis. Sa veuve, sœur de l'épouse de feu *Lemierre*, est pauvre; cette édition lui seroit utile, et si vous trouvez quelque libraire honnête qui donnât quelque chose à la veuve, je me chargerois avec plaisir de lui préparer l'édition; elle formeroit deux volumes in-8o qui comprendront 1° *Discours sur la décadence des lois de Lycurgue*, couronné par l'académie des inscriptions; 2° Autre *sur les moyens de faire renaître le patriotisme en France*, couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne; 3° *Sur le danger de la lecture des livres contre la religion*, discours couronné à Rouen; 4° Une lettre *sur l'établissement des Rosières*; 5° *Testament de Fortuné Ricard*, badinage ingénieux, traduit en diverses langues, et longtemps attribué à Francklin; 6° Des *Éloges de Poivre et de Sozzi*; 7° des idylles en prose; 8° Quelques vers, etc., etc.

Je corrige en ce moment les dernières épreuves d'un volume de quatre cents pages que je viens de finir, et qui est intitulé: *Tableau des prisons de Lyon sous la tyrannie*. J'y ai parlé de Mathon avec l'effusion des sentiments qu'il m'inspira. J'espère que cet écrit aura quelque succès. Son sujet, la multitude des faits, le soin que j'ai donné à la partie de la narration, m'ont fait concevoir cet espoir; mais il me suffira que deux ou trois hommes de mérite, comme vous, puissent le priser, pour que toute mon ambition soit remplie. J'y exhorte à l'oubli des maux, au pardon, à la fin de toute vengeance.

En parlant de cet écrit, songez un peu à celui dont je vous entretins une fois, intitulé: *Questions d'histoire*, 2 vol. in-12, ou un fort in-8. Il renferme trente discours sur les sujets les plus variés, relatifs aux mœurs, aux usages, aux lois, aux mo-

numents de divers peuples. Trouvez-moi, si vous le pouvez, un libraire (je veux 800 fr. de l'écrit et cinquante exemplaires brochés; car je ne suis plus riche, et j'ai trois fils qui me coûtent. Votre institut favorise-t-il la publication des écrits utiles à l'instruction publique; celui-ci en seroit un). Au surplus, mon cher Grégoire, prenez peu de peine pour moi; soyez tranquille et heureux, si vous le pouvez. En cultivant les lettres, comme vous le faites, si on ne jouit pas du bonheur, on diminue du moins ses peines, en les oubliant quelquefois. C'est ma recette. Adieu.

DELANDINE.

Lyon, rue de Gadagne, ce vendémiaire de l'an V.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, SUITE A L'ANALECTA BIBLION.

Cleri Turonensis hymni duo. — *Augustae Turonum* M. DL. XXXX.

Deux hymnes du clergé de Tours, l'un avant la bataille, et l'autre après la victoire de Sainct-André d'Ivry. Au roy Henry IV, roy de France et de Navarre. Tournez du latin. M. DL. XXXX.

(Suite et fin.) (1)

A l'Editeur du bulletin du Bibliophile.

MONSIEUR ET AMI,

Dans mon premier article sur les *deux hymnes du clergé de Tours* auquel vous voulez une suite, j'ai rappelé le pamphlet du même temps, si connu sous le titre de *Prosa Cleri Parisiensis*. Permettez-moi d'y revenir aujourd'hui. C'est grâce

(1) Voyez page 199, *Avril* de cette année.

à vous, intrépide Argonaute de la science bibliographique que M. Leber et après lui M. Du Roure, ont pu éclairer du flambeau d'une saine critique l'opinion qui s'étoit fourvoyée à propos de ce libelle. Le peu qu'on en connoissoit avant que vous ne l'eussiez remis au jour, avoit laissé s'accréditer une très fausse idée sur sa provenance. On supposoit que cette infamie littéraire étoit l'œuvre de ligueurs fanatiques, glorieux des plus honteux excès de leur parti. Le moyen de croire cependant que le curé de St-Nicolas-des-Champs, auquel la rubrique du livre l'attribuoit, eût pu de gaîté de cœur imputer aux catholiques les plus éhontées et les plus criminelles débauches. *Nullus in sua causa judicet, aut testimonium dicat* ! La ruse étoit trop grossière, et il a fallu la légèreté habituelle de Dulaure pour accepter la fourbe de l'éditeur. Les contemporains ne s'y sont point un instant mépris, et personne au XVI[e] siècle ne prit au sérieux l'attribution ironique qui faisoit le curé Pighenat auteur d'une pareille composition. Le vrai coupable étoit bien et duement un de ces huguenots haineux et renforcés, auquel nous devons tant d'invectives du même genre : car on ne le sait que trop, les protestants n'ont point failli au métier de libellistes.

A ce propos, je crois que l'on n'a pas fait assez ressortir le nombre et le caractère des petits livres de cette grande époque. Les passions qui divisoient la France à la fin du XVI[e] siècle ont largement usé de la presse, et les publications portent le cachet des hommes dont elles sont l'expression. Les pamphlets des catholiques sont amers, pleins d'intolérance et d'animosité : mais en général, dans l'homme ils attaquent moins les mœurs et le caractère que la doctrine. Les libelles protestants ne respectent rien, ni l'homme, ni la doctrine. Ils s'attachent surtout à diffamer l'individu, et les imputations les plus abominables sont les moyens ordinaires des folliculaires de ce parti.

On nous a si bien habitués à ces mots : *Les fureurs de la Ligue*, que nous prenons volontiers les invectives qui sura-

bondent dans les livres protestants, pour de simples représailles arrachées par les excès de la persécution catholique. Ce qui est un affreux contresens. Les plus effrontés libelles des réformés sont antérieurs à la ligue et même à 1572. De quels outrages en effet n'a point été couverte la reine mère, alors qu'elle était encore incertaine entre les Guise et les Chatillon? Quelles accusations n'a-t-on pas proférées contre les princes lorrains avant qu'on pût leur imputer l'audacieuse aspiration au trône? *L'épître au tigre de la France* date du règne de l'Innocent François II. *L'antithèse des faits de J.-C et du Pape* est du temps d'Henri II : *Le discours merveilleux*, *La légende du cardinal de Lorraine* de l'année 1574 et celle de Claude de Guise, le chef-d'œuvre du genre, de quelques années seulement postérieure. Ajoutez à ceci : Calvin, Théodore de Bèze, Ulrich de Hutten, Viret, Regnier de la Planche et Jean Dagoneau: puis tout ce que l'on attribue dans ce même goût à Hotman, à Henri Estienne, à Montaud, à Dumoulin, et voyez s'il se trouve rien dans les écrits catholiques qui se puisse comparer. Et pourtant, c'est étayé sur des documents si suspects, si empreints d'exagération et de mauvaise foi qu'on s'est pris de notre temps à juger les caractères et les luttes du XVIe siècle! Et nous avons accepté ces appréciations, comme si, dans cette diffamation calculée du parti catholique, nous n'avons rien à regretter, rien à disculper, rien à sauver, insoucieux que nous sommes du renom des hommes de cette époque! Peuple étrange que le nôtre, qui met depuis si longtemps sa gloire à renier son passé! Il semble à voir les sympathies dont nous avons entouré, dans nos histoires, les sectateurs de Luther et de Calvin, que les catholiques du XVIe siècle (nos aïeux après tout) se soient, gratuitement et sans provocation, couverts de tous les crimes et de toutes les turpitudes à l'endroit de ces pauvres agneaux, les Réformés! Mais est-ce que l'aggression n'est pas venue de ceux-ci? Est-ce que la Huguenoterie armée n'étoit pas une atteinte flagrante aux libertés publiques, aux éléments constitutifs de la société françoise? On parle de la violence faite par

de Claude de Guise étoient seuls capables du cynisme de la *Prosa*; et attribuer cette pièce satanique aux auteurs de la *Satire Ménippée*, c'est méconnoître tout ce qu'il y a de spirituel, de délicat et d'esprit françois dans cet ouvrage.

Mais si la *Prosa Cleri Parisiensis* ne peut, sans injure, être attribuée au tiers-parti, il n'en est pas de même de l'*hymnus Cleri Turonensis*, bien que, quant à la forme, l'un procède de l'autre. Le chant du choriste de Saint-Martin nous semble tout-à-fait dans le caractère et les tendances des politiques, qui, depuis le meurtre de Henri III, s'étoient nettement et franchement ralliés à la cause de Henri IV. Donc, sans prétendre que notre livret soit positivement de Passerat, le poète principal de la Ménippée, nous croyons pouvoir affirmer qu'il est de son école et de quelqu'un des siens. On y retrouve à un haut degré le désintéressement et l'amour du bien public dont se disoient animés les hommes du tiers-parti : puis un patriotisme ardent qui fait envisager la royauté légitime comme le seul havre de grâce, où la France, après tant de secousses, pût enfin se recueillir et retrouver les éléments d'une prospérité durable : Nous disons *monarchie légitime, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture*, comme le vouloit la loi du pays, car par un semblant de légalité, la Ligue aussi s'étoit crue obligée de se rattacher à ce glorieux et fertile tronc des Bourbons. Le cardinal Charles, oncle du béarnais, jouet des ligueurs, tronoit en tête des actes publics, en attendant que les prisons de son neveu lui permissent d'aller prendre possession du Louvre, Ainsi ne l'entendoit pas le choriste de Saint-Martin de Tours :

Nunc fas erit te agnoscere	Enfin il te faut recognoistre
Regem patremque dicere	Pour roi légitime et pour maistre
Re nomine et potentia.	Roy tout-à-fait à ce coup cy.
Dabat tibi hoc jus sanguinis	L'aînesse de la masle ligne
Sed plurimum adfert luminis	T'en rendoit assez le plus digne,
Virtutis haec praestantia.	Mais ta vaillance y sert aussi.

Ne voilà-t-il pas sous une autre forme le début de la Henriade :

« Je chante ce héros qui règna sur la France,
« Et par droit de conquête et par droit de naissance...

Du reste, catholique de profession, sans doute, mais à gros grains, notre chantre se montre de facile composition et prêt à faire les concessions, qu'en leur temps Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine lui-même avoient été sur le point de consentir. Écoutons les insinuations que dans cet esprit de conciliation, l'auteur se permet avec le Béarnais, vainqueur d'Ivry.

Jam magna spes multos tenet	Beaucoup de gens ont espérance
[Nam non tibi pectus manet	Qu'après avoir réduit la France
Cautes velut marpesia]	Soubz une meilleure union,
Fore ut sine ullius metu	Sans nulle force et sans contrainte,
Sed spiritus sancti impetu	Mais de la seule grâce saincte,
Decreta linquas Bezie.	Tu lairas ton opinion.

La traduction n'est pas littérale comme on voit, mais la pensée y est, et cela suffit. Continuons :

Sed si sit a Republica	Toutefois si tant il importe
Ferant que fata gallica	Et le destin de France porte
Perstes ut in sententia :	Que tu y demeures constant,
Quisquis rei sit terminus	Quelque cours que tu pourras prendre
Non obstet, omnis quominus	Nous ne lairons pas de te rendre
Præstetur observantia.	Toute obéissance pourtant.
Nos christianis legibus	Instruicts par la Bible ancienne
Parere scimus regibus	Et nourris sous la loi chrestienne
Ut sacra mandant biblia :	Aux rois nous devons corps et biens ;
In principes sectae arriae	Mesme la catholique Église
Multum licet contrariae.	S'est toujours humblement soubmise
Exempla sunt fidelia.	Au joug des princes Arriens.

Ceci sent terriblement son gallican, mais le tiers-parti ne s'est jamais piqué d'ultramontanisme, comme on sait.

Quid pluribus nobis opus?	Que nous faut-il puisqu'on nous laisse
Si te sinente missae opus	En liberté chanter la messe
Passim fit absque injuria	Et tout le service amplement!
Si cuique adesse est liberum	Un chacun qui veut y assiste
Si nil novum nil externum	Et personne ne nous résiste
Nostra inficit mysteria?	En portant le Sainct Sacrement.

Puis tout en réservant ce libre exercice du culte national, voici la pointe épigrammatique que le narquois choriste décoche aux gens d'église, puis aux ligueurs :

Tu das sinisque largiter	Nous jouissons de nos prébendes,
Ut curio solemniter	De nos baisemains et offrandes
Solita habent compendia,	Nul n'empesche nos revenus.
Fas est vetustis ritibus,	Les edicts de ta sauve garde
Nefas malignis artibus	En ce qui l'église regarde
Sacra occupare praedia.	Sont sainctement entretenus.
Quid plura præstet Unio?	Tout au contraire, par la ligue
Nil tale iam quinquennio	Nous n'avons que peine et fatigue
Dedere castra Guisia :	Et que ruine en nos maisons :
Non arma, non hastas truces	Les armes ecclésiastiques
Sed vota jejuna et preces	Ne sont d'arquebuz et de piques,
Fert militans ecclesia.	Mais de jeunes et d'oraisons.

Après ces légers traits contre les papistes, l'auteur excite le vainqueur d'Ivry à diriger sa marche sur Paris, cette ville de la révolte, ce receptacle de toutes les mauvaises passions, où la tourbe effrénée des Seize, hommes couverts de crimes et perdus de dettes, faction de brigands et de niveleurs, entretenoit l'effervescence d'une populace famélique et faisoit trembler tout ce que la cité renfermoit encore de gens honnêtes, amis de leur pays. La chaleur de l'écrivain ici se rallume, et l'indignation le fait poète.

Post hac tuam clementiam	Maintenant advance tes armes
Vel militum ferociam	Et la chaleur de tes gendarmes
Fac sentiat Lutetiam.	Jusques aux portes de Paris.

Haec summa belli civici	C'est la source et la pépinière
Illinc furores publici	C'est la retraicte et la tanière
Sumpsere prima exordia :	Des plus séditieux voleurs :
Si fulmen huc tuum jacis,	C'est le sommaire de la guerre,
Et quidquid est vis cogis	C'est où doit tomber le tonnerre
Restrinxeris incendia.	Pour mettre fin à nos malheurs.

Puis revenant à l'idée des dangers de toute nature, auxquels s'expose généralement le prince, objet de tant de vœux :

Heu ! cogita tecum catus	Las songe quel cahos estrange
Qualis foret rerum status	Quel désordre et cruel meslange.
Tot regulorum insania :	Toy mourant partout adviendroit !
Te mortuo regnum inclytum	La France en cent pièces tirée
In frusta mille dissitum	Par cent roitelets déchirée
Putens foret colonia.	Son nom à peine retiendroit !

L'auteur ne croit point que les droits qu'Henry tient de sa naissance et des lois du pays, le dispensent des vertus sans lesquelles il n'y a pas de sécurité pour les peuples : Une trop grande clémence si naturelle aux rois, ne seroit pas non plus sans dangers, après tant de crimes :

Ibunt tuae res prosperè	Si tu veux que Dieu te bénisse
Si nunc severè et asperè	Fay authoriser ta justice
Monstra haec domas nascentia :	Avec plus de sévérité.
Hoc te penetret altius	C'est un secret de monarchie
Nil principi nocentius	Qui se rompt quand elle est fleschie
Quam criminum indulgentia.	Par la molleur d'impunité.
Dum mitiorem te geris	Affectant par trop la clémence
Ex prælio bellum seris	Tu entretiens la guerre en France
Nec finem habent negotia :	Et n'en verras jamais le bout.
Acquando partes partibus	Tes subjects à toy se comparent
Nascuntur hostes hostibus	Et leur pardonnant, ils préparent
Qui parta turbent otia.	Nouveaux moyens pour troubler tout.
Te rege prædones tremant	Il faut que sous ton heureux règne
Pœnæ malos statim premant	Le méchant à t'offenser craigne

Boni reperient præmia:	Et le bon soit récompensé:
Civis quietus dormiat	Que le citoyen ayt relasche
Et pax labores finiat	Et de la garnisbn qui fasche
Quos bella dant deformia...	Que nul ne soit plus offensé.

Puis faisant allusion aux désordres du dernier règne, notre chantre voit en faveur du prince qu'il préconise de nombreuses chances de prospérité :

Non est tibi mater tenax	Tu n'as point d'importune mère
Frater ve tubarum ferax	Tu n'as point de turbulent frère
Non exoleti in Curia,	Ny de mignons auprès de toy.
Non mens tributorum exigens	Tu n'es point amateur de daces,
Non dextra cuncta porrigens	Aussy ne fais-tu dons ni graces
Quæ te opprimunt penuria.	Que tu ne saches bien pourquoi.

Enfin pronostiquant les heureux jours qui ne peuvent manquer au pays sous l'autorité d'un prince si légitimement et si providentiellement rétabli, l'auteur s'écrie en finissant par une centurie prophétique de Nostradamus, alors fort en vogue :

Tunc fata terminaveris	Lors en toi seront terminées
Quibus diu promitteris	Toutes les vieilles destinées
Post bella tot civilia	Qui te désignent par ces vers:
Orbis monarcham destinet	« Quand sur les vaches biarnoises
Cum Cantaber Gallus canet	« Naistront les fleurs de lis françoises
Et vacca pascet Lilia.	« Un grand-nez vaincra l'univers. »

Le chantre de Saint-Gatien de Tours entonnoit cet hymne prophétique le 24 mars 1590, dix jours après la bataille d'Ivry. — Quatre ans devoient encore s'écouler avant que Paris, *haec summa belli civici*, cette retraicte et tanière des plus séditieux voleurs, ouvrit ses portes au petit-fils de Saint-Louis. On sait si Henri suivit les conseils des politiques et s'il laissa tomber son tonnerre sur la ville si longtemps rebelle. C'est qu'Henri de Navarre n'étoit pas dans les conditions où se seroit trouvé le malheureux Henri de Valois, s'il lui eût été donné de ren-

trer à Paris après les barricades. Henri de Bourbon avoit moins d'injures à venger, et son cœur étoit assez grand pour l'oubli. Puis pour me servir d'une parole désormais célèbre : *Il n'y revenoit pas ; il y arrivoit.*

LOUIS PARIS.

COURTILZ DE SANDRAS (*Gatien de*). Réflexions Politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformez est contre les véritables intérêts de la France, *Cologne. Pierre Marteau*, 1686, in-12.

Y a-t-il eu deux éditions de cet ouvrage, ou différens tirages d'une même édition ? L'exemplaire que nous possédons est de l'année 1686. Il porte aussi ce millésime dans les *Mémoires* de Nicéron et dans la *Bibliothèque de Lorraine*. Le *Dictionnaire* de Moreri (1759) le cite sans date ; mais divers bibliographes jusqu'à Barbier lui donnent celle de 1685. Feyret de Fontette, dans son édition de la *Bibliothèque* du P. Lelong, renvoie même aux *Nouvelles de la République des Lettres*, du mois de novembre 1685, où l'on doit croire que Bayle avoit parlé de l'ouvrage. Nous n'avons pas le moyen de vérifier la citation ; mais, si elle est exacte, la rédaction du livre et son impression doivent avoir été conduites avec bien de la célérité, ce livre étant la critique de l'edit du 22 octobre qui venoit de révoquer celui de Nantes. « Je veux parler, dit l'auteur, de cet édit qui vient de chasser de ce roïaume (*de France*) un nombre infini de personnes à qui l'on n'a jamais attribué d'autre crime que de ne pas être de la religion du Roy. » (*page* 2).

Les *Réflexions* parurent sous le voile de l'anonyme ; et Bayle, selon une opinion qui est devenue commune, auroit mal conjecturé en les attribuant à l'auteur des *Nouveaux interets des princes*, Courtilz de Sandras. On trouve cette opinion

émise par Nicéron, sans que l'on voie quelles meilleures raisons il a eues de croire que les *Réflexions* étoient de Charles Ancillon. Pour tomber dans une pareille méprise, il falloit n'avoir rien lu de ce livre, et de plus ne rien connoître ou avoir tout oublié de la vie d'Ancillon et de celle de Courtilz.

Courtilz de Sandras naquit en 1644, à Montargis, suivant le premier sentiment du P. Le Long; à Paris, d'après sa propre rectification adoptée par Nicéron (1); en Champagne selon d'autres; et il suivit la carrière des armes dès l'âge de quinze ans, au service de la France. Ancillon, originaire de Metz, où il naquit le 28 ou le 29 juillet 1650, n'occupa que des emplois civils en France d'abord, et à l'étranger après s'y être réfugié. A l'époque où parurent les *Réflexions Politiques*, Ancillon, âgé de 26 ans, n'avoit encore rien écrit, ou du moins rien livré au public. Courtilz, au contraire, avoit atteint 41 ans et publié plusieurs ouvrages. Tous ces points sont recueillis des biographies de chacun d'eux. Voyons maintenant ce que l'on peut tirer des *Réflexions Politiques*, pour y concorder.

A la page 87, l'auteur donne quelques renseignemens sur sa personne. « Depuis que j'*ai quinze ans passés*, dit-il, moi qui parle, je n'ai pas discontinué de servir dans ses armées (*celles du roi de France*); j'en ay dix ou douze blessures sur le corps, et quoique je sois dans la souffrance, je sens bien que je donnerois encore tout mon sang pour lui. » Or, cela peut se rapporter à Courtilz, et nullement à Ancillon. On jugera si l'on doit se servir, pour la biographie de Courtilz, de ce qu'il dit dans la préface, de sa fuite en Italie où il s'étoit sauvé en qualité de voyageur, et du séjour qu'il auroit fait à Milan, deux ans avant la composition de son livre. En quelque pays qu'il ait réellement séjourné, on n'a jamais contesté qu'en 1683 au plus tard, il eût quitté la France. Il n'y revint que six ans après. Assurément, il prévoyoit en prenant le parti des Réformés contre la révocation de l'édit de Nantes, qu'il y retourneroit un jour; et dès lors la prudence lui commandoit de ne pas at-

(1) Mémoires X, première partie, page 86.

taquer, sur un acte aussi important, un gouvernement dont il restoit le sujet, sans se déguiser à ses yeux. Louis XIV lui-même étoit assez durement traité dans son livre. On y disoit qu'après avoir été le prince le plus redouté de l'Europe, « Il étoit si fort décheu de sa réputation qu'il n'étoit plus pour ainsi dire reconnoissable. » De là vient que Courtilz y a feint d'être un de ces Réformés que le nouvel édit avoit forcés de s'expatrier, bien qu'il ne fût pas de leur religion. Ce n'est point le seul de ses ouvrages où il se soit conduit ainsi ; et l'on a remarqué qne, dans sa *Vie de Coligny*, qui parut en 1686, il a également parlé en religionnaire. Ce voile lui suffisoit apparemment, pour le cacher et ne pas lui faire craindre de se rendre visible par d'autres côtés, au moins dans ses *Réflexions Politiques* ; car tous les autres traits sous lesquels se peint l'auteur de ce livre peuvent s'ajuster à sa personne et à sa vie.

« Je me souviens, dit-il encore à la page 232, qu'après la paix des Pyrénées, lorsque tout le monde s'attendoit à jouir de quelque repos, ce furent de nouveaux édits..... » La paix des Pyrénées fut conclue le 7 novembre 1659, un peu plus de trois mois après la naissance d'Ancillon. Ancillon ne pouvoit se *souvenir* de ce temps-là, ni de ce qui s'y passa : mais Courtilz en pouvoit parler de mémoire, comme de choses dont il avoit été le témoin, puisqu'il commença à quinze ans à servir dans les armées. Or il avoit atteint cet âge à l'époque du traité des Pyrénées ; et il ne faut pas perdre de vue qu'il parle surtout de ce qui s'est fait après ce traité. Déjà le même sujet l'avoit tout particulièrement occupé : on met au nombre de ses œuvres une *Histoire des promesses illusoires depuis la paix des Pyrénées*, publiée en 1684.

Il servit constamment jusqu'à la paix de Nimègue (10 août 1678), et peut-être s'est-il mis en scène dans cet autre passage de la page 164 des *Réflexions*, où il dit : « Ce n'est pas pour nous vanter, mais je ne sache guères de catholique, qui fit plus que fit un simple capitaine de la religion réformée, à une d ces dernières batailles que nous donnâmes en Allemagne, étant

blessé de deux coups de pistolet, l'un dans le corps, l'autre dans le visage, et son cheval d'ailleurs aiant été tué sous lui : « Enfants, dit il à sa troupe, vive le Roi ! et passez-moi sur le ventre pour aller aux ennemis. » Qu'il reste seulement à tenir pour vrai de ce récit, que l'officier dont on y parle étoit capitaine, et nous trouvons que Courtilz avoit justement ce grade dans le régiment de Champagne.

Enfin, page 220, on lit ceci : « Je puis dire, sans exagération, que je *suis d'une province* où la misère règne tellement, qu'à moins de mourir de faim, l'on ne sauroit être plus misérable. Les paysans n'y mangent de la viande que les quatre bonnes fêtes de l'année. Le reste du temps, ils n'ont que du pain noir et des légumes. Aussi sont-ils faits d'une manière qu'ils feroient peur, si l'on n'étoit accoutumé de les voir. »

A coup sûr, on ne reconnoîtroit pas le pays Messin, d'où Ancillon étoit originaire, à l'aspect si triste sous lequel l'auteur des *Réflexions* dépeint ici sa province natale, sans la nommer. Mais on pourroit y entrevoir le Gatinois Orléanois, dont Montargis faisoit partie ; et c'est ici le lieu de revenir sur la première opinion du P. Lelong, qui a fait d'ailleurs naître Courtilz dans cette ville. En présence d'une preuve positive, la critique entreprendroit, sans raison, d'examiner si Courtilz naquit plutôt à Paris et dans la rue de l'Université. Nicéron l'a affirmé comme une chose sûre, parce qu'il le tenoit de la veuve de Courtilz : mais c'est là un indice, ce n'est pas un témoignage tel que celui qui résulteroit, par exemple, de quelque registre de paroisse ; et ce témoignage n'est pas produit. Jusques-là, l'extrait que nous venons de faire des *Réflexions* peut s'accorder avec le premier sentiment de Lelong. Dans tous les cas, il ne se rapporteroit pas à Ancillon, et c'est le point qu'il nous importe le plus d'établir pour démontrer qu'Ancillon n'est pas l'auteur de ce livre, et que dès lors Bayle l'a justement attribué à Courtilz.

Les *Réflexions Politiques* paroissent être devenues un livre peu commun à rencontrer. Si les catalogues des grandes bi-

bliothèques, et les bibliographies de l'histoire de France n'en comprenoient pas de moins importantes, nous nous abstiendrions de remarquer que celui-ci ne figure ni dans la collection de La Vallière, ni dans celle de Leber, et que le P. Lelong ne l'avoit pas inscrit dans sa *Bibliothèque historique*, puisqu'il forme un article nouveau dans l'édition de Fevret de Fontette, avec tous les indices que ce dernier est l'auteur de cet article. Les tables du *Manuel* de M. Brunet ne le citent pas davantage. Bien qu'il ne doive rien ajouter à la réputation de Courtilz, on ne sauroit l'exclure à l'avenir de la liste de ses nombreux ouvrages.

FRANÇOIS MORAND.

Boulogne, ce 4 novembre 1851.

MATHURIN CORDIER. Commentarius Puerorū de quotidiano sermone qui priùs *Liber de corrupti Sermonis emendatione* dicebatur. Maturino Corderio authore. Carmen parænetícū ut ad Christum pueri statim accedant. Indices duo Gallicus et latinus. *Parisiis. Ex officinâ Rob. Stephani typographi Regii.* 1541, in-8 (*Voir le Catalogue*).

Si l'on avoit toujours le loisir ou le talent de dire ce qu'un vieux livre qui nous tombe sous la main, nous révèle de piquant, d'intéressant ou de touchant, on parleroit longuement et avec plaisir de ce Mathurin Cordier, type naïf du bon professeur des temps de jadis.

On rapporteroit qu'originairement prêtre à Rouen, il eut Calvin pour élève au collège de la Marche, à Paris, et que plus tard sans malice, sans amour propre et croyant mieux faire,

il se laissa aller à le prendre pour maître, et embrassa à son instigation le Calvinisme : On sauroit d'après ses biographes, que « mourant à Genève à 85 ans, 4 ou 5 jours devant sa mort, « il instruisoit encore la jeunesse en sixième classe qu'il régenta « toute sa vie ; s'étant durant ses longues années appliqué à « ses fonctions, aussi soigneux à former ses écoliers à la sa- « gesse qu'à la bonne latinité. »

On verroit dans la bibliothèque de Gesner et celle de Dom Liron, combien, plein de savoir modeste et de zèle bien entendu pour la jeunesse qu'il chérissoit, il a passé de veilles à composer :

Liber de quantitate syllabarum ex exempla de latino de clinatu partium orationum... Basle, 1538 :

Rudimenta grammaticæ de partium orationis declinatu, cum appendice ; colloquiorum sui dialogorum græcorum specimen ; de syllabarum quotitate regulæ speciales,.. Jean Girardin, 1558;

Principia latine loquendi et scribendi sive selecta quædam ex Ciceronis epistolis ad pueros in latinâ linguâ exercendos cum interpretatione Gallica. Paris, 1556, in-8;

Sentences extraites de l'écriture sainte pour l'instruction des enfants; Thibaut Payen. 1551.

Le Miroir de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de la vie; *Paris*, in-16, par Jean Bonfons, que M. Barbier suppose être le même que la *Civilité puérile*, imprimée en 1560, par J. Ruelle, qui, en changeant un peu de forme, est peut être devenue sous le titre de la *Civilité puérile et honnête*, avec les caractères d'impression qu'on lui connoît, ce petit *vade mecum* des écoles chrétiennes de France, qu'on a tant de fois réimprimé de 1625 à la révolution, et qui tout en recommandant de se tourner pour se moucher, de ne pas mettre ses doigts dans son nez, et de ne pas parler la bouche pleine, savoit cependant enseigner mieux que ne le font maintenant, les formulaires du ton en bonne société et les catéchismes humanitaires, à respecter Dieu, ses parents et le bien d'autrui.

L'interprétation et la construction en françois des distiques latins qu'on attribue à Caton; Lyon, Thibaut Payen, in-8.

Colloquiorum scholaticorum libri quatuor ad pueros in sermone latino faulatim exercendos. Genève, 1563. Ouvrage que Gabriel Chapuis a traduit en françois, le meilleur qu'ait produit Mathurin Cordier et le plus utile pour accoutumer les enfants à parler latin.

On pourroit encore.... mais puisqu'il ne nous est pas donné d'avoir à notre disposition tous ces traités devenus trop rares comme ceux que l'on confie à la jeunesse qui, *væ laureatis !* mord plus au contenant qu'au contenu, passons au *Commentarius puerorũ.*

Son premier titre fut :

De corrupti sermonis apud gallos emendatione et latine loquendi ratione sive de latini sermonis varietate et modis loquendi, liber I. ADDENTUR AUTEM ETIAM IPSA PHRASES CORRUPTA ET GALLICÆ INTERPRETATIONES LOCUTIONUM UT IN POSTERUM VITENTUR, CARUM QUE LOCO PURE *ac elegante eloquendi formulæ docentur...* Rob. Steph., 1530, qu'il conserva dans ses éditions successives jusqu'en 1541, époque à laquelle Mathurin Cordier apporta de notables changements au texte, et par suite au titre sur les réflexions qui lui furent faites, que « les exemples de « mauvaises phrases qu'il n'avoit mis en avant qu'afin de les « faire éviter apportoient du préjudice à la jeunesse, parce « que, selon l'inclination naturelle que nous avons vers le mal, « elle s'arrêtoit beaucoup plus à ces expressions barbares qui « servoient à plaisanter qu'aux expressions pures, » et donna une nouvelle édition qui est la quatrième citée par Brunet, et à laquelle notre exemplaire appartient.

Cet ouvrage fort estimé des humanistes du seizième siècle et dont ont profité plus ou moins clandestinement les successeurs ès-pédagogie de Mathurin Cordier, prend place à côté des meilleurs écrits de L. Jean Scoppa, de Jean Despauter, des Etienne, de G.-J. Vossius et paroît même être le premier essai

raisonné et raisonnable de ces ouvrages classiques et élémentaires qui, sous les dénominations de *méthode comparative pour le françois et le latin*; — de *Dictionnaire des difficultés de la langue latine*; — *d'Exercices sur les mauvaises dictions*; de tableau des expressions latines et *françaises correspondantes*, etc., etc., ont servi, aidés du respectable traité des études de Rollin, à guider nos pas dans l'étude de la latinité.

Il est divisé en 59 chapitres, dont 57, classés par ordre alphabétique sont à proprement parler des états synoptiques des manières de traduire en bon latin les mots et les phrases françoises susceptibles de trouver un équivalent; et deux spéciaux, l'un intitulé : *Proverbia*, ayant pour but de faire acquérir à l'élève la connoissance des proverbes latins et lui indiquer approximativement ceux qui sont passés dans notre langue, et l'autre : *Ludus pilæ palmaricæ*, qui, pour la plus grande joie des écoliers, renferme exprimé dans la langue des Horace et des Virgile le vocabulaire des Joueurs de Paume.

Quant au *carmen parœneticum*, inspiré par cette parole de J.-C.. : « Laissez venir à moi les petits enfants, » parole que Mathurin Cordier auroit eut le droit de prendre pour devise, ce sont de forts bons vers latins dignes du docte grammairien qui tout latinisé qu'il étoit de corps et d'âme, ne dédaigna pas néanmoins parfois d'émigrer sur le parnasse françois et de publier des *Hymnes spirituels*, Lyon, 1552, et plusieurs *exhortations et remontrances en vers françois au roi et aux états de son royaume*. Genève, 1561.

P. de Malden.

NOUVELLES.

— On annonce la très prochaine publication d'une relation de voyage pour ainsi dire introuvable aujourd'hui, portant cet intitulé : « CHY SENSUIVENT LES GISTES REPAISTRES ET DESPENTS QUE MOY JACQUES LE SAIGE, marchand de draps de soye demourant à Douay, ay faict de Douay à Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome, Nostre-Dame de Lorette, avec la description des lieux, ports, cités, villes et autres passaiges, que moy Jacques Le Saige ay faict l'an chincq cens xviij avec mon retour. *Imprimé nouvellement à Cambray par Bonaventure Brassart, demourant en la rue Sainct Jehan, empret la Magdalaine, aux despens dudit Jacques* ».

La réimpression qui nous occupe en ce moment est tirée à 120 exemplaires; elle est due aux soins intelligents du savant M. Duthillœul, qui, comme on sait, a déjà remis au jour différents ouvrages importants du XVIe siècle. L'exemplaire probablement unique sur lequel a été collationné le texte, a été placé par nous dans le cabinet de M. le comte de Guerne, riche en cette classe de livres et sur les rayons duquel on rencontre également une collection aussi curieuse que complète de livres concernant les provinces du Nord de la France.

De toutes les relations de voyages aux lieux saints, écrites vers 1500, nulle, sans contredit, n'offre un intérêt plus réel. La touchante naïveté, la comparaison continuelle que Jacques Lesaige établit entre les mœurs, les coutumes, les usages des lieux qu'il visite avec ceux qui sont en honneur dans sa patrie, donnent à son livre un attrait véritable. Nous aurons certainement occasion d'entretenir moins sommairement les lecteurs du Bulletin de cette publication qui formera un volume in-4° de

240 pages, sur papier collé avec cartes. Le prix en est fixé à 15 fr.

La liste des souscripteurs, déjà couverte d'adhésions, sera imprimée à la fin du volume. On peut s'inscrire au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

— La Bibliothèque royale de Copenhague a reçu récemment un accroissement considérable et précieux : M. Engelstoft, historiographe du royaume et professeur à l'Université de Copenhague, mort depuis peu, a légué à cet établissement sa collection comprenant environ 40,000 volumes imprimés et 400 manuscrits. Par suite de cette augmentation le nombre de volumes imprimés de la Bibliothèque royale dépasse maintenant 500,000 volumes, et celui des manuscrits s'élève à plus de 11,000.

— M. l'abbé Coffinet, vicaire général, secrétaire de l'évêché de Troyes, a publié des recherches curieuses sur le sceau du chapitre de la collégiale de Saint-Etienne de cette ville qui remonte au XIV[e] siècle.

— Sur le rapport de Son Em. Mgr. le Cardinal Maï, le Souverain Pontife vient d'adresser un bref de félicitation et d'assentiment à l'auteur de la *Dactylologie et du langage primitif restitués d'après les monuments*. Sa Sainteté a daigné y joindre un magnifique camée représentant Saint Pierre. On sait que Rome seule renferme plus de monuments dactylologiques que le reste du monde, et le Sacré-Collége possède des savants bien capables de vérifier l'exactitude des nouvelles découvertes consignées dans cet ouvrage.

L'illustre Cardinal Maï, le plus érudit des hommes actuels écrit à M. Barrois qu'il a pris connoissance de la *Dactylologie, con ammirazione della sua immensa dottrina*. C'est assurément pour l'auteur le plus grand triomphe possible.

— L'Exposition universelle de Londres a depuis longtemps déjà fait sa clôture, et tous les journaux ont rendu compte, avec plus ou moins de détails, des productions merveilleuses réunies dans le Palais de Cristal. La reliure seule nous intéressoit,

comme bibliophile, dans cet amas d'objets de toute sorte curieusement entassés. L'art françois étoit noblement représenté par trois noms justement estimés : MM. Niédrée, Lortic, Gruel ont augmenté par cette exhibition leur réputation méritée de goût et d'habileté. Cette fois encore, l'absence des principaux relieurs de Paris a été vivement remarquée à Londres : trop occupés de travaux auxquels ils ne peuvent d'habitude suffire; peu soucieux aussi peut-être de courir au loin après une renommée qui est venue les chercher au coin de leur feu, MM. Trautz-Bauzonnet, Duru, Capé, n'avoient rien envoyé à ce concours de tous les arts. On a songé à les regretter au milieu de tant de richesses : c'est le plus beau des triomphes. La commission des récompenses a accordé une médaille à MM. Niédrée et Lortic. Ce dernier avoit exposé une grande mosaïque du dessin le plus varié, exécutée avec une rare précision ; cette belle reliure étoit doublée de maroquin et enrichie d'une large dentelle et de compartiments copiés sur un ouvrage Du Gascon. Le volume ainsi couvert est un in-fol. imprimé au XV[e] siècle : et porte pour titre : *Catholicon de Janua de Balbi*. La première page de cet exemplaire est ornée d'arabesques en or et en couleur que l'artiste avoit fidèlement reproduites sur la tranche. On admiroit aussi à Londres, toujours de M. Lortic, une couverture semée de fleurs de lys sur un bel exemplaire de l'*Horloge des Princes*, gothique, et un autre maroquin parfaitement réussi, renfermant un *Végèce*, d'édition ancienne. M. Niédrée, lui, avoit déposé dans ses montres, parmi d'autres travaux plus importants, quelques petits volumes couverts de ces délicats filets d'or qui s'en vont serpentant en gracieux méandres d'un coin à l'autre de la couverture, et qu'il sait faire avec une si rare perfection. Ces délicates lignes rappellent dans leurs contours capricieux les frêles tissus d'or qui se fabriquoient à Venise, au XII[e] siècle, ou les nielles des vieux maîtres florentins. Un volume appartenant à M. le duc d'Aumale et une prophétie *rarissime* imprimée en gothique, avoient été traités par le relieur avec une

préférence marquée. A cette heure que la baguette des fées passées de mode n'a plus de pouvoir, les doigts de Trautz et de Niédrée peuvent seuls ciseler de semblables bijoux.

— On a publié tout récemment à Rome un catalogue raisonné et descriptif de la bibliothèque de feu le cardinal Mezzofanti. Ce catalogue, en langue latine, est divisé en quarante-cinq sections, et donne le titre d'ouvrages écrits en plus de quatre cents langues, idiomes ou dialectes différents. On rencontre parmi eux tous ceux qui sont actuellement en usage dans les diverses contrées de la France.

L'abbé Mezzofanti est mort préfet de la vaticane et cardinal. On assure qu'il parloit, y compris les dialectes, jusqu'à trente-deux langues. Lord Byron le connut lorsqu'il n'étoit encore que bibliothécaire de l'Université de Bologne : « C'est, dit le poète anglois, un prodige de langage, Briarée des parties du discours, polyglotte ambulant, qui auroit dû vivre au temps de la Tour de Babel, comme interprète universel; véritable merveille, et sans prétention encore ! Je l'ai tâté sur toutes les langues desquelles je savois seulement un juron ou adjuration des dieux contre postillons, sauvages, forbans, bateliers, matelots, pilotes, gondoliers, muletiers, conducteurs de chameaux, vetturini, maîtres de poste, chevaux de poste, maison de poste, toute chose de poste ! et pardieu ! il m'a confondu dans mon propre idiôme. (*Mémoires, tom. V, pag.* 446.)

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

OCTOBRE — 1851.

1081. ALLATIO. Vindiciae synodi Ephesinae et S. Cyrilli de processione ex Patre et filio, spiritus sancti. Auctore Leone Allatio. *Romæ, typis sac. congreg. propagandæ fidei*, 1661, in-8, v. m. . . . . 12—»

Aux armes de Nic. Colbert, évêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, et signataire de la déclaration de 1682.

1082. BEAUPIED. Les vies et miracles de Saint-Spire et de Saint-Leu, évesques de Bayeux, avec l'histoire de la translation de leurs reliques au château de Palluau en Gâtinois, et de là en l'église de Corbeil. *Paris*, 1773, in-12, v. . . . . 6—»

1083. BOCCACE. Traité des mesadventures de personnages signalez, traduit du latin de Jean Boccace, par Cl. Witart, escuyer, conseiller au siége présidial de Chasteau-Thierry. *Paris, Nic. Eve*, 1578, pet. in-8, v. f. fil. tr. d. (*Niédrée*). . . . . 30—»

Volume rare et d'une belle exécution typographique. Joli exemplaire.

1084. BOINDIN. Ses œuvres (publiées par Parfait l'ainé). *Paris, Prault*, 1753, 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. d. (*anc. rel*). . . . . 12—»

Ce recueil qui contient de petites comédies fort agréables, a une autre re-

commandation aux yeux des amateurs des bonnes études : Boindin, malheureusement peu connu comme grammairien, était cependant un grammairien du premier ordre, et ses recherches sur le mécanisme des langues, renfermées dans cette édition, peuvent être comptées parmi les meilleurs ouvrages de ce genre.

1085. BREBEUF. Ses œuvres. *Paris, J. Ribou*, 1664, 2 vol. in-12, fig., v., marb. fil. (*aux armes de madame de Pompadour*)........................ 14—»

Très joli exemplaire.

1086. CALVAIRE (le) PROFANÉ, ou le mont Valérien usurpé par les jacobins du faubourg Saint-Honoré (poëme par Duval), 1664. — Factum sommaire pour les religieux jacobins de la rue Saint-Honoré. — Factum pour les hermites du mont Valérien, en réponse au factum des Jacobins, in-4, v. marb........................ 18—»

Les jacobins, prétendant avoir des droits à une maison située sur le Mont-Valérien, y entrèrent par violence ; mais la communauté des prêtres qui l'occupoit opposant la force à la force, il s'ensuivit une véritable mêlée, où plusieurs combattants furent blessés dangereusement ; quelques-uns même y perdirent la vie.

1087. CHOLIÈRES. Les neuf matinées du seigneur de Cholières, dédiées à monseigneur de Vendosme. *Paris, J. Richer*, 1585, pet. in-8, v. gran. fil. RARE..... 23—»

1088. CORDERIUS. De Corrupti sermonis emendatione libellus, nunc primum per authorem editus, dictabat suis Lutetiæ in gymnasio regio Navarrae Maturinus Corderius prof. gramm. *Lutetiæ, Rob. Stephanum*, 1530, pet. in-8, vél........................ 23—»

VOLUME RARE sur lequel on peut consulter la curieuse notice de M. Paul de Malden, page 501 de ce numéro.

1089. CRONIQUE DU TRÈS chrestien et victorieux roy Loys XI (que Dieu absolue) avec plusieurs histoires aduenues tant es pays de France, Angleterre, que Flandres et Artois, puis l'an 1461 iusqu'en l'an 1483. *On les vend à Paris, en la boutique de Galliot du Pré*, 1558, in-8, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler*)........................ 18—»

Bien conservé.

1090. Daigaliers. L'art poétique françois, de Pierre De Laudun Daigaliers. *Paris, Ant. du Brueil*, 1598, petit in-12, v. gr.......................... 12—»

Daigaliers, dans son art poétique en prose, cite souvent la préface de la Franciade de Ronsard; il s'appuie aussi sur Peletier du Mans, et donne quelques préceptes échappés à ses prédécesseurs, notamment sur la composition de la comédie et de la tragédie. Du reste, Daigaliers, dit-il, n'a point écrit pour les savants, mais pour les écoliers; aussi s'attache-t-il à la forme plus qu'au fond. A l'exemple des auteurs didactiques qui avant lui avoient traité cette même matière, il invite à l'étude des grecs et des latins, mais en proscrivant les traductions dans la crainte de faire oublier les originaux, et il s'élève contre l'emploi des mots nouvellement pris ou composés du grec et du latin dont Ronsard avoit fait usage. A cela près du petit nombre d'idées qui lui sont propres, l'art poétique de Daigaliers n'est qu'un recueil assez bien coordonné de tout ce qui avoit été prescrit sur ce sujet avant lui.»

Viollet le Duc (Biblioth. Poétique).

1091. Dictionnaire des Passions, des vertus et des vices, ou recueil des morceaux de morale pratique, tirés des auteurs ancieus et modernes, étrangers et nationaux (composé par Sticotti, publié par Sabatier de Castres). *Paris*, 1769, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*aux armes de madame la comtesse d'Artois*)................ 45—»

Très joli livre, curieux et intéressant.

1092. Diodore de Sicile. Histoire universelle, traduite en françois, par l'abbé Terrasson. *Amst. Wetstein*, 1738, 8 vol. in-12, v. f......................... 18—»

1093. Éclaircissements sur l'autorité des conciles généraux, et des papes contre la dissertation de M. de Schelstrate, garde de la bibliothèque du Vatican, ouvrage de Posthume (de Ant. Arnauld, publié par Nic. Petitpied) *s. l.* (*Hollande*), 1711, in-8, v. gr. (*bel exempl.*)........ 10—»

1094. Fabulae selectae Fontani è gallico in latinum sermonem conversae auth. Giraud. *Rothomagi*, 1775, 2 vol. in-8, mar. r. fil. tr. d. (*anc. rel. avec armoiries*). 23—»

1095. Fleury. Discours sur l'histoire ecclésiastique, par l'abbé Fleury, on y a joint le discours sur le renouvelle-

commandation aux yeux des amateurs des bonnes études : Boindin, malheureusement peu connu comme grammairien, était cependant un grammairien du premier ordre, et ses recherches sur le mécanisme des langues, renfermées dans cette édition, peuvent être comptées parmi les meilleurs ouvrages de ce genre.

1085. Brebeuf. Ses œuvres. *Paris, J. Ribou*, 1664, 2 vol. in-12, fig., v., marb. fil. (*aux armes de madame de Pompadour*).. 14—»

Très joli exemplaire.

1086. Calvaire (le) profané, ou le mont Valérien usurpé par les jacobins du faubourg Saint-Honoré (poëme par Duval), 1664. — Factum sommaire pour les religieux jacobins de la rue Saint-Honoré. — Factum pour les hermites du mont Valérien, en réponse au factum des Jacobins, in-4, v. marb........................ 18—»

Les jacobins, prétendant avoir des droits à une maison située sur le Mont-Valérien, y entrèrent par violence ; mais la communauté des prêtres qui l'occupoit opposant la force à la force, il s'ensuivit une véritable mêlée, où plusieurs combattants furent blessés dangereusement ; quelques-uns même y perdirent la vie.

1087. Cholières. Les neuf matinées du seigneur de Cholières, dédiées à monseigneur de Vendosme. *Paris, J. Richer*, 1585, pet. in-8, v. gran. fil. Rare..... 23—»

1088. Corderius. De Corrupti sermonis emendatione libellus, nunc primum per authorem editus, dictabat suis Lutetiæ in gymnasio regio Navarrae Maturinus Corderius prof. gramm. *Lutetiæ, Rob. Stephanum*, 1530, pet. in-8, vél.. 23—»

Volume rare sur lequel on peut consulter la curieuse notice de M. Paul de Malden, page 501 de ce numéro.

1089. Cronique du très chrestien et victorieux roy Loys XI (que Dieu absolue) avec plusieurs histoires aduenues tant es pays de France, Angleterre, que Flandres et Artois, puis l'an 1461 iusqu'en l'an 1483. *On les vend à Paris, en la boutique de Galliot du Pré*, 1558, in-8, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler*)........................ 18—»

Bien conservé.

1090. Daigaliers. L'art poétique françois, de Pierre De Laudun Daigaliers. *Paris, Ant. du Brueil*, 1598, petit in-12, v. gr .... 12—»

Daigaliers, dans son art poétique en prose, cite souvent la préface de la Franciade de Ronsard; il s'appuie aussi sur Peletier du Mans, et donne quelques préceptes échappés à ses prédécesseurs, notamment sur la composition de la comédie et de la tragédie. Du reste, Daigaliers, dit-il, n'a point écrit pour les savants, mais pour les écoliers; aussi s'attache-t-il à la forme plus qu'au fond. A l'exemple des auteurs didactiques qui avant lui avoient traité cette même matière, il invite à l'étude des grecs et des latins, mais en proscrivant les traductions dans la crainte de faire oublier les originaux, et il s'élève contre l'emploi des mots nouvellement pris ou composés du grec et du latin dont Ronsard avoit fait usage. A cela près du petit nombre d'idées qui lui sont propres, l'art poétique de Daigaliers n'est qu'un recueil assez bien coordonné de tout ce qui avoit été prescrit sur ce sujet avant lui.»

Viollet le Duc (Biblioth. Poétique).

1091. Dictionnaire des Passions, des vertus et des vices, ou recueil des morceaux de morale pratique, tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux (composé par Sticotti, publié par Sabatier de Castres). *Paris*, 1769, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*aux armes de madame la comtesse d'Artois*)................ 45—»

Très joli livre, curieux et intéressant.

1092. Diodore de Sicile. Histoire universelle, traduite en françois, par l'abbé Terrasson. *Amst. Wetstein*, 1738, 8 vol. in-12, v. f......................... 18—»

1093. Éclaircissements sur l'autorité des conciles généraux, et des papes contre la dissertation de M. de Schelstrate, garde de la bibliothèque du Vatican, ouvrage de Posthume (de Ant. Arnauld, publié par Nic. Petitpied) *s. l.* (*Hollande*), 1711, in-8, v. gr. (*bel exempl.*)........ 10—»

1094. Fabulae selectae Fontani è gallico in latinum sermonem conversae auth. Giraud. *Rothomagi*, 1775, 2 vol. in-8, mar. r. fil. tr. d. (*anc. rel. avec armoiries*). 23—»

1095. Fleury. Discours sur l'histoire ecclésiastique, par l'abbé Fleury, on y a joint le discours sur le renouvelle-

ment des études ecclésiastiques depuis le XIV[e] siècle, par l'abbé Goujet. *Paris*, 1763, in-12, portr. v. gr... 6—»

1096. Fontaine. Traitte de la Theriaque, par Jaques Fontaine, docteur-médecin, en Avignon. *Avignon*, 1601, pet. in-12, cart .... 9—»

Recherches sur les vipères, l'*escorpion* et plusieurs autres animaux venimeux. Rare.

1097. Garasse. La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendvs tels ; contenant plusieurs maximes pernicieuses à la religion, à l'estat et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le R. P. François Garassus. *Paris*, 1623, in-4, v. m..................... 16—»

Curieux livre dans lequel l'auteur combat sans aucune espèce de ménagement, les déistes, les athées, les impies, et où il se déchaîne surtout contre le poète Théophile, les *ministres libertins*, Théodore de Beze, Du Moulin, Calvin, Luther, etc. Il parle des épicuriens et de la *confrérie des bouteilles* ; des livres caballstiques ; de la *confrérie de la Croix des roses*, société d'*ivrognes* en Allemagne et de l'histoire de Conaxa.

François Garasse, né à Angoulême en 1585, mourut en secourant les pestiférés à Poitiers, le 24 juin 1631.

1098. Gosset. La vie et miracles de Sainte-Opportune, abbesse, la translation de ses reliques, et fondation de son église à Paris, tirées du légendaire et archives de ladite église, par Nic. Gosset, curé de la même église. *Paris, G. de Luyne*, 1655, pet. in-8, fig., vél. Rare... 14—»

1099. Guévare. Mespris de la cour, et louange de la vie rustique, composé en espagnol par Dom Ant. de Guévare, et depuis traduit en italien, françois et allemand, *s. l. par J. de Tournes*, 1605, in-16, mar. r. fil. tr. dor. (*Thompson*)............................ 23—»

Petit livre imprimé en quatre langues ; le françois est en caractères de *civilité*.

1100. Harduin. Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois, et principalement de la ville d'Arras, précédés d'une notice chronologique des comtes d'Artois. *Arras*, 1763, pet. in-8, dem.-rel. v. fauv. (*Kochler*). 9—»

1101. Harvet. Discours par lequel est montré contre le second paradoxe de la première décade de M. Laurent Joubert, qu'il n'y a aucune raison que quelques-uns puissent vivre sans manger durant plusieurs jours et années, par Israël Harvet, D. M. O. — Discours par lequel est prouvé contre le paradoxe huitiesme de la première décade de M. Laur. Joubert, que la concoction du ventricule laquelle est mise pour la première se fait plustot et plus parfaitement en ceux qui dorment, qu'en ceux qui veillent, et qu'il y a une certaine propriété en la chaleur du ventricule, par laquelle il chylifie, par Israël Harvet. *Niort, Thomas Portau*, 1597, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, vél. Rare .... 18—»

1102. Histoire de Bertholde, traduction libre de l'italien de Jul.-Ces. Croci, et des acad. de la Crusca. *La Haye*, 1752, 2 part. en 1 vol., pet. in-12, fig. v. m. (*Aux armes du duc de la Vallière.*) .... 12—»

Joli exempl.

1103. Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces estrangères pendant sept années de paix du règne de Henry IV. (par P. Mathieu). *Paris*, 1609, 2 vol. pet. in-8, v. ant. fil. tr. d. (*Koehler*).. 24—»

Chaque volume est orné d'un beau frontispice gravé. Livre rare.

1104. Lactance Firmian des divines institutions contre les gentils et idolâtres, traduict de latin en françois, par René Fame, notaire. *Paris, Est. Groulleau*, 1551, in-16, fig. sur bois, mar. r., fil. tr. d.................. 25—»

Exempl. bien conservé d'une jolie édition ornée de charmantes figures sur bois.

1105. Le Comte. Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine, par le P. Louis le Comte, de la Comp. de Jésus. *Paris*, 1697, 3 vol. in-12, fig., mar. vert., fil tr. d. (*aux armes de la princesse Victoire.*)............. 18 — »

1106. Liber psalmorum. *Parisiis, Simonem Colinaeum*, 1258 (sic), pet. in-8, v. gr.................. 14—»

Le privilége est en françois et commence ainsi : « Ce présent liuret et « psautier, est imprimé par le désir de trèsnoble adolescent Mõseigneur « Charles, duc de Angoulesme, tiers filz du Roy très-chrestien, Francoys pre- « mier de ce nom. Lequel na point seulement voulu apprendre a lire, mais « ensemble a bien la lire et bien proncer ce que il list. » Ce petit livre assez curieux par sa bizarre accentuation auroit fourni un excellent article à Ch. Nodier s'il l'eût rencontré.

1107. Marculfi Monachi aliorumque auctorum formulæ veteres, editæ ab illust. viro Hier. Bignonio cum notis ejus auctioribus et emendatioribus accessit liber legis salicae olim editus à clar. viro. Fr. Pithoei. opera et studio Theod. Bignonii. *Parisiis*, 1665, in-4, v. f...... 18—»

1108. Malherbe. Ses poésies, avec les observations de M. Ménage. *Paris, Thomas Jolli*, 1666, in-8, v. gr. fil.................................... 12—»

1109. Marc Paulr. La description géographique des provinces et villes plus fameuses de l'Inde orientale, meurs, loix et coustumes des habitants d'icelles, par Marc Paule, et nouvellement reduict en vulgaire françois. *Paris, Estienne Groulleau*, 1556, pet. in-4, v. f....... 25—»

Jolie édition rare.

1110. Mezière. Le combat d'Agapite, ou le sage amoureux, poëme héroïque, par De Mezière, avocat en parlement. *Paris, Loyson, et à la foire, rue de la Porte Pinguet.* 1658. pet. in-8, v. f., fil. tr. d. (*Niédrée*)...... 18—»

Rare et bel exemplaire.

1111. Middleton. Histoire de Cicéron, tirée de ses écrits, etc. (traduite de l'anglois de Middleton, par l'abbé Prévost). *Paris*, 1749, 4 vol. in-12, veau fauve (*Exempl. de Soubise*).................................... 15—»

1112. Milton. Le Paradis perdu, poëme héroïque, traduit de l'anglois, avec les remarques de M. Addisson. *Paris*,

1736, 3 vol. in-12, mar. vert. fil. tr. d. (*aux armes de la princesse Victoire*)........................ 24— »

1113. OVIDII Metamorphoseon lib. XV. *Parisiis*, 1583, in-16, vél. (*Anc. rel.*) .... 14— »

Edition ornée de jolies figures en bois ; l'empreinte du portrait de Maximilien II, roi de Hongrie, Bohême, etc., se trouve sur la reliure de ce volume, avec la date de 1588.

1114. PACARD. Antipanigarole, ou réponse à la première partie des leçons de François Panigarole Milannois, par George Pacard, Ségusien. *Niort, Th. Portau*, 1597, pet. in-8, v. f. RARE........................ 12 — »

1115. PARADIN. Histoire de nostre tems, faite en latin, par Guill. Paradin, et par lui mise en françois. *Lyon, J. de Tournes*, 1554, in-16, v. f., fil. à comp. tr. dor. et ciselée (*anc. rel*) .... 22— »

Jolie édition ; exempl. bien conservé.

1116. PARÉ (*Discours d'Amb.*), premier chirurgien du roy, à sçavoir de la mumie, de la licorne, des venins, et de la peste. *Paris, Gab. Buon*, 1586, in-4, fig. sur bois, dem.-rel........................ 10— »

1117. PELLISSON. Histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la paix de Nimègue, par Pellisson, de l'Acad. franç. *Paris*, 1749, 3 vol. in-12, v. mar........................ 9— »

1118. PFEFFEL. Commentarii de limite Galliae quos ex decreto ordinis jurisc. in alma Argentoratensium universitate pro licentia summos in utroque jure honores rite consequendi ad D. J. febr. MDCCLXXXV, solemni censurae submittet Christ. Hubertus Pfeffel, versalliensis, *Argentorati, Henr. Heitz*, *s. d.*, in-4, dem.-rel., dos et coins de mar. r........................ 12— »

1119. PHYSIQUE FRANÇOISE, comprenant en treize livres, assavoir l'un d'Aristote, onze de Basile et un de Damascene, le discours des choses naturelles tant célestes que terres-

tres, selon que les philosophes les ont descrittes, le tout traduit de grec en françois, par Lamb. Daneau. *Genève, Eust. Vignon*, 1581, in-8, v. f. . . . . 14— »

Très curieux volume dans lequel on trouve des chapitres singuliers sur le ciel, les étoiles, les poissons, les plantes, les éléphants, les sorciers, etc.

1120. Pindare (le) thébain, traduction meslée de vers et de prose, par le sieur de Lagausie. *Paris*, 1626, in-8, v. f. fil. (*Armoiries*), jolies figures gravées. . . . . 10— »

1121. Poetique (la) d'Aristote, traduite en françois, avec des remarques (par A. Dacier). *Paris, Cl. Barbin*, 1692, in-4, mar. r. fil. (*Anc. rel.*) . . . . 12— »

1122. Quevedo. Les œuvres de Dom Francisco de Quevedo Villegas (trad. de l'espagnol, par De La Geneste). *Rouen*, 1665, pet. in-8, v. f. fil. (*Closs.*). . . . . 12— »

Contenant : *Le Coureur de nuit, — Buscon, histoire facétieuse, — L'Algouasil demoniaque, — De l'Enfer, etc.*

1123. Le Rabat-joye du triomphe monacal. — La suitte du Rabat-joye du triomphe monacal, recueilli par le sieur de S. Hilaire (P. Camus, évêque de Belley). *A L'Isle* (*Lille*), 1634, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, vél. . . . . . . 10— »

1124. Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise (par Pélisson). *Paris, P. le Petit*, 1653, in-8, mar. r. fil. (*Anc. rel.*) . . . . 10— »

PREMIÈRE RELIURE.

1125. Renneville (*Const. de*). L'inquisition françoise, ou l'histoire de la Bastille. *Amst.*, 1724, 5 vol in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 45—»

On a ajouté à cet exemplaire le *Manuel des Inquisiteurs*, par l'abbé Morellet, formant un sixième volume relié uniformément.

1126. Scarron. Le Virgile travesty en vers burlesques. *Suivant la copie imprimée à Paris.* (*Holl., à la Sphère*), 1651, 2 vol. pet. in-12, v. f. fil. tr. d . . . . 15— »

1127. Sigonii (*Caroli*), Orationes. *Parisiis, Allardum Ju-*

lianum, 1573, pet. in-8, dem.-rel. mar...... 15— »

Pro eloquentia, — *de usu linguae latinae*, etc. La marque de l'imprimeur se trouve sur le titre.



1128. Usages (les), par M. Tr. D. V. (Treysat de Vergy), citoyen de Bordeaux, *Genève* (*Paris*), 1762, in-8, v. éc. fil .... 9—»

On trouve dans cet exemplaire, la *Lettre de l'auteur des Usages à M. le marquis de Liré*, datée de Paris, 21 févr. 1763, 24 pages, que la *France littéraire*, de M. Quérard, ne cite pas.

Ce piquant ouvrage a certainement donné à Mercier l'idée de son *Tableau de Paris;* mais le citoyen de Bordeaux, en faisant le tableau de la société parisienne, s'est attaché à esquisser des portraits d'après nature malheureusement; à l'exception de quelques types très reconnaissables, nous serions en peine de nommer ses modèles. Il s'est surtout occupé des femmes galantes et de leurs mœurs, qu'il paraît avoir étudiées de près. Il faudrait faire une clé pour bien comprendre les peintures historiques de ce livre qui rappelle les *Lettres persanes*, que le compatriote de Montesquieu s'efforce d'imiter.

P. L.

1129. Valle (*Laurentz*), poëte et orateur romain, sur la Donation de Constantin, empereur. (*S. l. vers* 1510), in-4 goth. v. fauv. fil........................ 18— »

Volume peu connu et qu'une note indique comme très rare.

1130. Vasseur. Le Bocage de Jossigny, où est compris le

verger des Vierges, et autres plusieurs pièces sainctes, tant en vers qu'en prose, par J. le Vasseur, archidiacre de Noyon. *Paris*, 1608, pet. in-8, v. f. fil. tr. d.. 12— »

Jacques Le Vasseur, né en 1570 à Nimes, près Abbeville, paraît avoir enseigné la jurisprudence à Orléans et la théologie à Paris, d'où la peste le chassa en 1606. Il se réfugia en Brie, à Jossigny, chez le conseiller Jacques de Bragelongne, où il composa son Bocage; c'est le plus important des ouvrages de ce triste poëte, non en dimension, mais en intérêt, parce qu'au moins nous dit-il quelque chose. VIOLLET LE DUC.

1131. VASSEUR. Antithèses ou contrepointes du ciel et de la terre, par J. le Vasseur, archidiacre de Noyon. *Paris*, 1608, pet. in-8, v. f. fil. tr. d............... 12— »

Ce que Le Vasseur nomme ses Antithèses sont des pièces de vers, tantôt sous la forme de discours, tantôt en stances dans lesquelles il oppose *la Jeunesse à la Vieillesse*, *la Chair à l'Esprit*, *les Juifs aux Gentils*, *le Monde à la retraite*, etc. Dans l'oisiveté de sa retraite, à Jossigny, il récapitule les événements de sa vie, et ces sortes de réflexions ont toujours un certain charme, parce que l'homme et ses sensations s'y reproduisent bien ou mal.
VIOLLET LE DUC.

1132. VIGENÈRE. L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, de la conqueste de Constantinople en 1204; d'un costé en vieil langage et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenère. *Paris*, 1585, in-4, veau br............................ 12— »

Première édition rare.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1133. BONNARDOT. Etudes archéologiques sur les anciens plans de Paris, des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par A. Bonnardot. *Paris*, 1851, gr. in 4, fig. br...... 8— »

1134. CATALOGUE d'un choix très remarquable de livres rares et précieux, manuscrits, incunables, Aldes, Elzeviers, etc., exemplaires sur peau de vélin, grands papiers avec illustrations de vignettes et portraits, reliés pour la plupart par les premiers artistes de Paris, composant la bi-

bliothèque de feu M. Louis Van Gobbelschroy, ancien ministre de S. M. le roi des Pays-Bas. *Gand*, 1851, in-8, br.............................. 1— 25

1135. Langlois. Essai historique, philosophique et pittoresque sur les danses des morts, par E. Hyacinthe Langlois, du Pont-de-l'Arche. *Rouen*, 1851, 2 vol. gr. in-8, br.............................. 25— »

Accompagné de cinquante-quatre planches et de nombreuses vignettes, suivi d'une lettre de M. C. Leber sur l'origine de la danse macabre ou danse des morts, et d'une note de M. Depping sur le même sujet. Ouvrage complété et publié par MM. André Pottier et Alfred Baudry. Nous reviendrons, dans une de nos prochaines livraisons, sur cette importante publication.

1136. Perrot. Carte religieuse et administrative de la France divisée en archevêchés, évêchés et départements, illustrée de toutes les cathédrales, par A. M. Perrot, géographe. *Paris*, 1851...................... 3—50

Cette carte, dont l'exécution est magnifique, réunit, dans une feuille d'un mètre carré environ, la division administrative en départements et en arrondissements, et les divisions en provinces ecclésiastiques et diocèses, distingués au moyen d'un système très net de coloriage, qui épargne toute recherche et littéralement saute aux yeux. La population de chaque département est indiquée dans de petits cartouches qui dispensent de recourir aux Annuaires, et qui mettent ainsi les notions statistiques, si négligées jusqu'ici dans l'éducation, à côté de la géographie qui, sans elles, est un cadre vide. Le nombre des noms de lieux inscrits dans cette carte est considérable, sans que la clarté en souffre. Comme carte routière et administrative, celle de M. Perrot peut avantageusement soutenir la concurrence avec toutes les autres; comme carte religieuse, elle mérite une recommandation particulière.

1137. Rouard. Bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix, en Provence. *Aix*, 1851, in-8 de 104 pages et 5 grandes pl. dont trois sur cuivre............ 6— »

Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; il est précédé du rapport de M. Lenormant sur l'importance et le mérite de cette publication pour laquelle le nom de l'auteur est une garantie incontestable.

1138. — Sacellum romain en argent, dépendant du cabinet de feu M. Grille, ancien bibliothécaire d'Angers, notice et fac-simile, in-fol................. »— 25

1139. Corblet. Manuel élémentaire d'archéologie nationale, par l'abbé Jules Corblet. *Paris*, 1 vol. in-8, broché. . . . . 7—50

Orné d'un grand nombre de figures, de dessins exécutés par M. E. Breton, membre de la Société des antiquaires de France.

1140. Ray (*Jules*). Études sur les armoiries de la ville de Troyes. 1851, in-8, papier de Hollande, br. 6— »

Opuscule aussi curieux qu'intéressant, précédé de considérations préliminaires sur l'étude du blason et des armoiries, et suivi de six planches en or et en couleur présentant les armoiries de la ville de Troyes, capitale de l'ancienne province de Champagne, sous différentes époques. On remarque dans l'exécution typographique de cet ouvrage les soins et l'attention d'un véritable bibliophile.

SOUS PRESSE.

BIBLIOTHÈQUE DE G. PEIGNOT.

Catalogue d'une nombreuse collection de livres anciens, curieux et rares, provenant de la bibliothèque de feu M. Gabriel Peignot, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'académie de Dijon, de Besançon, et de plusieurs sociétés savantes, dont la vente aura lieu à la fin de janvier prochain.

Nota. — Ce catalogue formera un gros volume in-8 et sera précédé d'une notice sur feu G. Peignot. Nous engageons les bibliophiles curieux de recevoir ce catalogue, d'en faire la demande à l'avance, directement à la librairie de Techener; ou bien à leur correspondant, car un grand nombre d'exemplaires sont déjà retenus.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER,

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CHENU; DE CLINCHAMP, BIBLIOPHILE; V. COUSIN, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; DESBARREAUX-BERNARD, BIBLIOPHILE; A. DINAUX; G. DUPLESSIS; A. ERNOUF, BIBLIOPHILE; FERDINAND-DENIS, CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, DE L'INSTITUT; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, BIBLIOPHILE; P. LACROIX JACOB, BIBLIOPHILE; J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; PAULIN PARIS, DE L'INSTITUT; J. F. PAYEN; J. PICHON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; RATHERY, BIBLIOTHÉCAIRE AU LOUVRE; ROUARD; SAINTE-BEUVE, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; LE BARON DE STASSART; CH. WEISS; YEMENIZ, DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS; etc., etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

DIXIÈME SÉRIE.

A PARIS,

J. TECHENER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 20.

1851.

Sommaire des 11 et 12es numéros de la dixième série du Bulletin du Bibliophile.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

JEAN BONNEFONS ET GILLES DURANT.

S'il est triste en parcourant l'histoire des Lettres, de rencontrer sur son chemin le spectacle de mesquines rivalités et de basses jalousies, il est consolant de voir parfois de ces amitiés vigoureuses qui savent résister au temps et grandir au milieu des obstacles. On a malheureusement trop peu de ces consolations là. Beaucoup de jeunes poètes se sont élancés un matin dans la carrière, étroitement unis au début, qui, soit à raison de la difficulté de la route, soit à raison de la différence du but, se sont vus forcés de se séparer avant la fin de la journée. Telle est le plus souvent l'amitié humaine, l'amitié littéraire surtout : ardente au commencement, elle finit bientôt par s'éteindre comme un feu sacré qu'on cesse d'entretenir. Les Horaces et les Virgiles sont rares ; mais il seroit peut-être plus facile encore de trouver leur génie, que leur constante et inébranlable affection. Honneur donc aux poètes qui ont été à la fois hommes de l'intelligence et du cœur, et qui loin de jeter un regard d'envie sur les lauriers de leur ami, sont venus tranquillement se reposer à leur ombre !

Il est impossible de prononcer le nom de Jean Bonnefons, sans qu'immédiatement celui de Gilles Durant vienne se présenter à la mémoire. Comme ils ont été inséparables dans leur amitié et dans leur vie littéraire, ils vivent inséparables dans

le souvenir. Nés tous deux sous le même ciel, au pied du Puy-de-Dôme, dans cette jolie ville de Clermont qui regarde d'un côté des montagnes continuellement couvertes de neige, de l'autre cet immense oasis qu'on appelle la Limagne, tous deux poètes, ils se lièrent d'une franche et indissoluble amitié. L'étude des lois n'éteignit pas en eux l'inspiration poètique, et leur titre d'avocat au parlement ne les empêcha pas de marcher sur les traces de Catulle et de Properce. Bonnefons consacra même son talent à reproduire en vers latins ses amours réels ou imaginaires, et Gilles Durant qui savoit au besoin faire vibrer des cordes plus sonores, traduisit en vers françois les élégies amoureuses de son ami.

Jean Bonnefons naquit en 1554 d'une ancienne famille de robe. On ne sait rien de bien remarquable sur sa première jeunesse. Après avoir fait ses humanités, il fut envoyé à Bourges pour y étudier la jurisprudence. C'étoit le moment où le grand Cujas y professoit, et renouveloit la science du droit en la faisant sortir des ténèbres et des subtilités de la scholastique. Alors les hommes de lettres étoient jurisconsultes et les jurisconsultes étoient lettrés : voilà ce qui explique les vastes conceptions des uns et la rigoureuse précision des autres. C'est pour cela, sans doute, qu'après les progrès des lois et des mœurs, après les changements introduits dans la législation par les bouleversements politiques, Cujas est toujours resté debout. Parmi les élèves qui suivoient le cours de l'illustre professeur, Bonnefons étoit certainement un des plus distingués, aussi ne tarda-t-il pas à se faire connoître avantageusement de son maître. Il se lia même d'une amitié particulière avec le fils du grand jurisconsulte. C'est pour ce jeune homme, alors étudiant comme lui, qu'il compose des vers qui commencent ainsi : Quid Cujaciade. Dans cette pièce, il se plaint du mal qui le dévore, et pourtant il conseille à son ami, d'aimer et de chanter ses amours. Voici cette pièce dans son entier.

AD JACOBUM CUJACIUM JACOBI CUJACII FILIUM.

Quid Cujaciade, tui ne vivis,
Et vales memor usque Bonefoni?
Quem pridem sibi sic puella vinxit,
Sic sibi imperiosa mancipavit,
Ut nec esse memor sui feratur.
Nam tu (quod mihi fama nuntiavit)
Jam tener teneram colis puellam,
Jam docet puerum puer cupido.
Quid oris decor, insolens que candor,
Quid possit dominæ superba forma.
Et dictat numeros, quibus lepores
Amoresque tuos voces ad astra.
Ames, culte puer, ames perenne
Et versu lepido tuos lepores,
Amoresque tuos voces ad astra,
Atque det puero puer cupido.
Sit cum amoribus et tua Dione,
Sit cum deliciis bene ac beate,
Quam que mî melius beatiusque,
Quem nimis cruciat nimisque torquet
Duro marmore durior puella.

La *puella marmore durior*, la jeune fille au cœur plus dur que le marbre, c'est Pancharis, maîtresse de Bonnefons. Le poète chante sa toute gràcieuse sur tous les tons et sur tous les mètres, et se plaint amèrement de sa cruauté. Mais il ne paroît pas que Pancharis ait toujours été aussi inhumaine, du moins si on veut s'en rapporter aux épanchements souvent trop indiscrets du poète.

Comme on le voit, Bonnefons envoyé à Bourges pour y étudier le droit, quittoit parfois, comme on auroit dit à une époque où la mythologie étoit encore à la mode, les sombres

avenues du temple de Thémis, pour le vallon des Muses ou le palais des Grâces. Il estimoit peut-être que le doux sourire d'une femme en dit plus à l'intelligence et au cœur, que de lourdes gloses ou d'indéchiffrables dossiers. Avoit-il tort ou raison? Question grave, et que je n'ose trancher; voyant d'un côté Cujas et Dumoulin, de l'autre Ronsard et Pétrarque. Du reste, Bonnefons concilia les deux opinions, et on vit le grave avocat au parlement de Paris, déposer la robe de temps à autre, et moduler voluptueusement ses amours sur la lyre d'Anacréon et de Tibulle.

Jean Bonnefons qu'on ne lit plus guère aujourd'hui, prend rang parmi les poètes, qui au XVIe siècle, quand la langue françoise produisoit déjà des chefs-d'œuvre, vouloient à tout prix nous faire séjourner dans l'ornière scholastique, en persistant à imiter les Grecs et les Latins. Le pédantisme étoit alors à la mode. On faisoit de la poésie à coups de science, comme on faisoit du droit à coups de citations prises dans les ouvrages des poètes anciens. C'étoit le temps ou Adrien Turnèbe composoit ses poésies grecques, où Tiraqueau faisoit intervenir Hésiode et Homère, à propos des devoirs respectifs des époux, et où nul n'avançoit une proposition sans appeler à son secours l'autorité de Sénèque ou de Pline. Les plus grands esprits du temps n'échappèrent pas à cette manie; c'est un des griefs de Boileau contre Ronsard. Mais c'étoit la faute de l'époque et non de l'homme. Le XVIe siècle, au lieu de faire comme le XVIIe et de chercher simplement son point d'appui dans l'antiquité, s'est cru forcé de la porter sur ses épaules; aussi a-t-il plié sous le faix. C'est pour cela qu'il n'est ni sobre, ni hardi, et que sa poésie, forcée de traîner le lourd boulet de l'érudition, manquant d'initiative et d'enthousiasme, n'a pu librement déployer ses ailes.

Aujourd'hui, dans nos temps de discordes et d'inquiétudes, si un poète venoit lancer dans le public un volume de poésies ayant pour titre : *Amours, baisers, ma toute grâcieuse*, il courroit certainement l'un ou l'autre de ces deux risques : ou

il ne seroit pas lu, ou il se verroit taxé d'indifférence et d'égoïsme. Au XVI[e] siècle il n'en n'étoit pas ainsi. Deux ou trois partis déchiroient la France et se faisoient une guerre à mort. Catholiques et protestants se massacroient à qui mieux mieux. On se fusilloit, on se proscrivoit, on se pendoit, mais au milieu de tout cela on faisoit et on lisoit des poésies érotiques. On en composoit même en latin, et ce qui est plus surprenant, on se les arrachoit. De farouches capitaines, de graves magistrats, quittoient par moments le mousquet et l'hermine pour prendre le chalumeau de Tityre et disoient le nom de leur belle aux échos d'alentour. C'étoit ainsi reçu. On se battoit, puis on chantoit; on s'égorgeoit, puis on soupiroit. La cruauté ne nuisoit en rien à la galanterie, et les petits vers faisoient oublier les grands assassinats.

Étoit-ce chez les hommes de ce temps force ou foiblesse? Ce n'étoit certes pas foiblesse, car les poètes, et Nicolas Rapin le prouva bien à la journée d'Ivry, ne laissoient pas alors, comme Horace au combat d'Actium, leur bouclier sur le champ de bataille. C'était donc force, et l'habitude de vivre au milieu des événements les plus tragiques, leur enlevoit la crainte de la mort et le souci du danger.

Quant à Bonnefons lui-même, ce qui fait croire que ce n'étoit pas un caractère mou et foible, c'est qu'Achille de Harlay, ce grand homme qui suivoit les traditions du chancelier de l'Hospital, l'avoit admis dans son intimité. Il est des amitiés si hautes, qu'elles sont pour celui qui a su s'en rendre digne, un titre de gloire et presque une vertu. Telle étoit l'amitié de Achille de Harlay. Nos vieux parlementaires, ces stoïciens du Christianisme, étoient si grands qu'il falloit lever la tête pour leur parler; ils forçoient donc leurs amis à grandir, et à toucher moins la terre pour atteindre à leur hauteur. Hélas! la race de ces hommes est à jamais éteinte. Le dernier de tous, Malesherbes a porté sa tête sur l'échafaud. La révolution en jetant au milieu de nous le principe d'égalité, et en détruisant les grandes situations sociales, n'auroit-elle

pas dépassé son but, et promenant partout son fatal niveau, n'auroit-elle pas du même coup produit l'abaissement des caractères?

Je n'ose essayer de résoudre cette question, me trouvant déjà assez hardi de l'avoir posée, et je reviens à Bonnefons.

Grâce à la protection d'Achille de Harlay, notre poète obtint la place de lieutenant du bailliage de Bar-sur-Seine. Cette position le mit à même de faire un mariage avantageux. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne fit plus de vers, ou du moins il n'en fit plus paroître. Cela parut surprendre ses amis, et Gilles Durant, écrivant à Antoine de Mornac, parle de lui en ces termes :

Notre Bonnefons poète
Des vieux Latins envié,
Eut soudain l'âme muette
Quand il se vit marié.
Pour le vil soin du ménage
Il quitta le voisinage
Qu'il avoit avec les Dieux,
Et nonchalant de sa gloire,
Des neuf filles de mémoire
Cessa d'être soucieux.

Pour quel motif Bonnefons se décida-t-il à renoncer à la poésie? Étoit-ce à cause des soins du père de famille, des occupations du magistrat, ou étoit-il retenu par des considérations d'un ordre plus élevé encore? Ne sentoit-il pas plutôt qu'il lui étoit impossible d'adresser à une nouvelle Pancharis des élégies passionnées et lascives? Il est vrai qu'il écrivoit en latin, et

Le latin dans les mots brave l'honnêteté :

Mais outre que sa femme pouvoit savoir le latin, que lui auroit-il répondu si elle lui avoit demandé de lui traduire certains

de ses phaleuques? Puis, Gilles Durant n'étoit-il pas là, l'indiscret traducteur de sa Pancharis? Et d'ailleurs, si on comprend les poésies érotiques dans les littératures païennes, si on les pardonne encore aux jeunes poètes en qui la sève surabonde, et qui en fait de conseils et d'exemples ont moins à donner qu'à recevoir, on est à bon droit plus sévère envers ceux qui ont juré un amour respectueux à une femme et qui ont une famille à diriger. Voilà pourquoi sans doute Bonnefons, marié, voulant sauvegarder la dignité de la mère et la chasteté de l'épouse, dit pour toujours adieu aux chants voluptueux de sa jeunesse.

A partir de son mariage jusqu'au jusqu'au moment de sa mort, Bonnefons mena une existence assez paisible, renfermé tout entier dans son intérieur, il partageoit son temps entre les affaires et les affections douces de la famille. Il mourut dans la soixantième année de son âge en 1614, à Bar-sur-Seine. Son fils, appelé aussi Jean Bonnefons (1), lui succéda dans sa charge et fit quelques poésies imprimées à la suite de celles de son père dans l'édition d'Amsterdam (2).

Les vers de Bonnefons que nous avons cités ne peuvent donner une idée complète de sa Pancharis. Nous allons reproduire une autre pièce qui le fera mieux connoître comme poète érotique. Nous nous dispenserons de traduire et même d'analyser.

BASIUM I.

Quo petit, ut Pancharis ipsi basiis animam exsugat.

Nympha Bellula, Nympha Mollicella,
Cujus in roseis latent labellis

(1) Il fit une pièce de vers intitulée *Conchini Funus*, où il eut le malheur d'insulter à la mémoire du maréchal d'Ancre, qu'il avoit loué pendant sa vie.

(2) Amstelodami, ex officinâ Westeniana. Quelques auteurs prétendent qu'Amsterdam est un faux nom et que cette édition est vraiment de Paris. Voyez à cet égard Lacroix du Maine, le Parnasse françois, Baillet tome 5, des Jugements des savants sur les poètes modernes, et Audigier, Histoire de la ville de Clermont, tom. Ier.

Meæ diliciæ, meæ salutes :
Nympha, quæ veneres venusta tota,
Omnes omnibus una surpuisti,
Amabo mihi basium propina,
Quotandem meus acquiescat ardor !

Ah ! ne basiolum mihi propina,
Nam contrà magis excitatur ardor :
Sed mî suge animam halita suavi,
Dum nil quicquam animæ mihi supersit,
Ah ! ne, ne mî animam puella suge :
Namque exors animæ quid ipse tandem
Quid sim vana nisi futurus umbrâ,
Et errans stygiis imago ripis ?
Infaustis nimis ab nimis que ripis,
Quæ nullam venerem et suavitatem
Nullas delicias locos que norunt.

Imò tu mî animam puella suge
Suge, dum mî animæ nihil supersit,
Dumque molliculi comes Catulli,
Dumque molliculi comes Tibulli
Eam pallidulas et ipse ad umbras
Et errem stygiis imago ripis.

. . . .

Bonnefons a été très-goûté par les beaux esprits de son temps. Il a été l'ami de presque tous les poëtes ses contemporains. Dans la suite, le père Rapin, Menage, Baillet, Lacroix du Maine, Sallengre, ont fait de lui le plus grand cas. Mais sa réputation a eu à souffrir de rudes atteintes. M. de La Monnoye dans ses additions au Menagiana a entrepris de le démolir. Il lui a même consacré trois pages pleines de critiques amères et injustes. « A l'égard de la Pancharis tant vantée, dit-il, je n'ai garde de convenir que ce soit un chef-

d'œuvre, ni que le latin en soit aussi beau que celui du siècle d'Auguste. Bonnefons pense et parle plutôt comme les modernes italiens que comme les latins du bon style. Est-il rien de moins judicieux que les phaleuques contre l'aiguille qui avoit piqué la main de sa maîtresse ; ce n'étoit pas ce me semble vouloir trop de bien à la belle que de souhaiter qu'une aiguille lui piquât le cœur. Il valoit autant lui souhaiter la mort. » Puis M. de La Monnaye continue en faisant le procès à la latinité de Bonnefons, il relève une cinquantaine de fautes, entre autres *Pancharidis*, χαρις faisant au génitif χαριτος. S'il avoit examiné de plus près il auroit été plus scandalisé encore, car Bonnefons dit non seulement *Pancharidis*, mais *Pancharillæ*.

M. de la Monnoye semble pourtant s'être ravisé depuis. Il a même consenti à faire deux préfaces pour une édition des œuvres de Bonnefons et des imitations de Gilles Durant. Cette édition est celle de Westein, Amsterdam 1727, et à ce propos, M. de La Monnoye écrivit au journal des Savants une lettre qu'on sera peut-être curieux de lire (1): son embarras est

(1) Lettre de M. de La Monnoye à MM. les journalistes de Paris, sur la nouvelle édition de Bonnefons.

Il paroît depuis peu, Messieurs, une édition nouvelle de Bonnefons, à laquelle on vint me dire, il y a quelques mois, qu'on avoit dessein de travailler. On me pria en même temps, si j'avois quelques vers du même poète qui ne fussent point entrés dans les éditions précédentes, de vouloir bien les communiquer pour en augmenter celle qu'on préparoit. J'en offris juspu'au nombre de deux cent cinquante cinq, tant hexamètres, iambes, qu'hendecasyllabes, tirés des endroits où ils avoient été imprimés séparément. J'indiquai de plus, cinq petites pièces dans l'édition in-12 d'Abel Lanjelier, 1588, composées en tout de quatre-vingt seize vers, lesquels ajoutés aux deux cent cinquante cinq faisoient un total de trois cent cinquante un vers. Les éditeurs, de leur côté, y joignirent un morceau de poésie de Jean Bonnefons le fils, sur la mort du maréchal d'Ancre, ce qui m'a obligé de dire un mot dans la première des deux préfaces que me demanda pour eux une personne à qui je ne pouvois rien refuser. Ce n'étoit pas un petit embarras pour moi d'avoir à parler avantageusement de la Pancharis après l'avoir publiquement critiquée, il y a dix ans. Aussi, n'ai je pu me résoudre à souffler, comme on dit, le chaud et le froid de la même bouche. Il ne se trouvera pas que j'aie loué dans Bonnefons ce que

curieux et il se tire d'affaire d'une manière assez plaisante. C'est pour une personne à qui il ne pouvoit rien refuser qu'il a fait ces deux préfaces ; puis il ne se déjuge pas, il ne fait que constater l'état de l'opinion à l'égard de Bonnefons. Quoiqu'il en soit, ce n'étoit pas un homme sans mérite, que celui qui a pu attirer sur lui les éloges de tant d'hommes remarquables, et qui a pu faire varier dans ses jugements un académicien aussi distingué que M. de La Monnoye.

Aujourd'hui Bonnefons a bien perdu de son ancienne réputation. On ne lit guère aujourd'hui de vers françois, à plus forte raison en lit-on peu de latins. D'ailleurs, le genre érotique est bien usé, et Parny, malgré toute la grâce de son talent, n'a pu réussir à le remettre à la mode. D'où cela vient-il ? C'est que nos mœurs sont en définitive plus chrétiennes que celles du XVIe et du XVIIIe siècle, et que le sentiment s'épure en passant dans des cœurs qu'a réchauffés une foi éminemment spiritualiste.

Gilles Durant, sieur de la Bergerie, naquit en 1550. Après avoir achevé ses études de jurisprudence, il vint au barreau de Paris, où il ne tarda pas à se placer au premier rang. Antoine de Mornac loue son savoir et son éloquence et Pasquier affirme dans une ses lettres, qu'il fut un des neuf avocats choisis pour réformer la coutume de Paris. Mais les succès que Durant obtenoit au barreau, ne pouvoient surmonter sa répugnance pour les subtilités et les disputes du palais. Il dit

j'y ai blâmé, ni blâmé dans Gilles Durant ce que j'y avois loué. J'ai seulement supposé que la prévention favorable où l'on est pour ces auteurs, l'emporteroit sur l'opinion d'un particulier quelque bien fondée qu'elle pût être. Voilà toute la part que j'ai à l'édition nouvelle de Bonnefons dont je n'avois même pas vu le titre, avant que les exemplaires reliés du livre eussent passé sous mes yeux. Je n'ai eu nulle connoissance précise du détail de l'exécution. Les éditeurs seuls l'ont conduite le mieux qu'ils ont pu d'un bout à l'autre. C'est leur ouvrage, ordre, titre, argument des pièces, corrections du texte, table des poésies, tout cela leur appartient et je leur laisse volontiers par conséquent tout l'honneur qui leur en doit revenir, me tenant uniquement à mes deux préfaces.

(*Journal des Savants*, décembre 1725)

même dans une ode à Antoine de Mornac qu'il auroit refusé d'acquérir par ce moyen, la fortune la plus brillante.

Je n'aime point le Jason,
Ni le Balde, ni le Barthole ;
Je ne puis les caresser,
Quand ils devroient m'amasser
Tous les sables du Pactole.

Gilles Durant avoit raison : il sentoit que la poésie a besoin pour prendre son essor, d'enthousiasme et d'amour, d'air et de lumière, et qu'elle ne peut exister au milieu des arguties de la chicane et des *disputations du forum.* Aussi se laissa-t-il entraîner où ses rêveries le conduisoient, loin des affaires, à la campagne, pour entendre le chant des oiseaux et respirer à pleins poumons sous les grands arbres. Il acheta une maison aux environs de Paris, et là il rêva et rima ses rêves. Il traduisit d'abord la Pancharis de son ami Bonnefons, et fit d'autres poésies sur des sujets en général gracieux et tendres. La plupart de ses vers sont des vers d'amour. Nous en citerons pourtant quelques-uns qui se distinguent des autres, par un caractère plus mâle et qui prouveront que Durant savoit au besoin trouver des accents plus énergiques.

M. de La Monnoye, dans sa préface de la Pancharis prétend que s'il doit rester quelque chose de Gilles Durant, ce doit être la traduction des Phaleuques de Bonnefons. J'ai lu avec attention ces vers, et n'y ai rien vu de bien remarquable. Le ton en est languissant, le style recherché et fade; c'est peut-être, il est vrai, la faute du poëte latin. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus ennuyeux que ces langueurs amoureuses : Voici pourtant une pièce qui ressort peut-être un peu de la monotone fadeur des autres. Le poëte feint qu'il est chez Charlotte, un jour d'été, par une violente soirée d'orage.

Chez Charlotte, une journée
Je passois l'après dinée ;

Quand soudain le ciel grondant,
Mille drus éclairs dardant,
Nous fit abaisser la tête
Sous le bruit de la tempête ;
Quand soudain l'air obscurci
Fut de cent feux épaissy :
Lors la pauvrette éperdue
Dans mon gyron s'est rendue
Pâle et tremblante d'effroi,
Las, dit-elle, sauvez-moi !
Je la retiens embrassée
Déjà demi trépassée :
Et quoi ! lui dis-je, mon cœur,
Comment ! belle, avez-vous peur
D'un choq de légères nues,
Et de ces flammes menues ?
Mais, vous-même, sauvez-moi
De ces beaux yeux que je veoy,
Beaux yeux foudroyeurs, qui dardent
Mille vifs éclairs qui m'ardent.

Ces vers ne manquent pas d'une certaine originalité. Le mouvement et le cri de Charlotte sont dans la nature. La réponse du poëte n'est pas dépourvue de grâce, cependant je ne veux pas la louer sans restriction. On a tant abusé des feux, des yeux et des embrasements de cœur, que tout cela nous semble de la rhétorique passablement surannée. Le XVIIe siècle n'a pas été assez sobre de ce genre de figures et les tragédies de Racine, les premières surtout en sont pleines. Mais au XVIe siècle ces métaphores étoient sinon tout à fait neuves, du moins un peu moins fatiguées. Durant a d'ailleurs mis dans le trait qui termine la pièce assez de concision et de piquant pour qu'on lui pardonne facilement son incendie.

Nous venons de dire un mot des imitations de la Pancharis. Mais pour bien juger Durant, il faut prendre les pièces qui

sont vraiment siennes et qui ont été produites par la seule impulsion de son esprit ou de son cœur. Le recueil de ses œuvres dans l'édition de 1594, qui est la plus complète, comprend, outre les imitations dont nous avons déjà parlé, *les Premières amours*, *les Nouvelles amours*, *les Odes* et *les Mélanges poétiques*. Quelques chansons se trouvent aussi çà et là pour suspendre notre attention, comme les chants d'un merle siffleur, qui du haut de l'arbre où il se pose, interrompt les causeries des couples qui se promènent au bas, les mains doucement entrelacées.

Les premières amours sont de gracieuses poésies, mais d'une grâce un peu mignarde. Cependant en débarrassant le vers de l'enveloppe par trop parfumée qui le recouvre, il est possible encore de voir le sentiment et de le toucher à nu. En vain, l'artiste jette des fleurs sur sa pensée, on sent qu'il a dû souffrir. Je prends au hasard un de ses sonnets qui servira à prouver ce que j'avance.

Je vy ma nymphe entre des saules verts
Qui sur le bord d'une fontainelette,
Prenoit le frais en cotte mincelette
Tout de son long estendue à l'envers.

Que de trésors me furent découverts !
Quand j'entrevy sa cuisse rondelette
Et ses tetons nonchalamment ouverts
Dont l'espérance à toute heure m'allaite.

Mais las ! soudain m'estant ressouvenu
De ce veneur qui vit Diane à nu,
Touchés d'effroy mes yeux se retirèrent :

Puis aussitôt que je les eus tournés
Mille désirs, comme chiens acharnés,
Mon pauvre cœur en pièces déchirèrent.

Qu'on passe par dessus ce qu'il y a d'un peu leste et d'un peu mythologique dans ce sonnet, qu'on oublie un instant Actéon et Diane chasseresse, et l'on verra qu'il y a dans ces derniers vers une émotion véritable. Oh ! l'amour a été bien nommé : *passion*. Qu'il monte ou qu'il descende; qu'il s'élève aux pures régions de l'idéal ou qu'il heurte la réalité; qu'il s'adresse à l'âme ou à la chair ou à toutes les deux ensemble, c'est la souffrance, toujours la souffrance. Poëte, vous aurez beau exagérer la force de votre sentiment, ou l'affoiblir en le passant à l'émeri de vos savantes métaphores, vous aurez beau donner un nom supposé à la femme de vos rêves, il arrivera un moment où le cri du cœur vous échappera et où vous serez vrai, parce que la douleur extérieurement exprimée n'aura été que l'écho de la douleur intérieure. Mais l'écrivain a peu de ces moments-là. On ne peut pas vouloir qu'il soit constamment à tordre son cœur pour en faire jaillir des accents qui émeuvent. Cela seul doit lui être demandé : qu'il soit homme et qu'on sente vibrer en lui quelque chose de l'humanité.

Les nouvelles amours ressemblent beaucoup aux *premières*. On peut cependant s'y voir produire un nouveau sentiment, la hâte de jouir, le regret des jours écoulés et de la jeunesse que le temps emporte sur ses ailes. Horace avoit dit :

Nec dulces amores
Sperne puer, nec tu choreas,
Donec virenti canities abest
Morosa.

Durant, donnant de plus amples développements à cette pensée, dira non plus à Charlotte, mais à Camille :

Contre la guerre et contre la froidure
De cet hyver si rude de glaçons,
Aimons-nous belle et gaiément passons
De nos doux ans la première verdure.

Tousiours, tousiours le beau printemps ne dure :
Chétifs, enfin, notre verd nous laissons
Comme les bois, les prés et les buissons ;
Mais plus comme eux, il ne nous r'en-verdure.

Le temps, hélas ! n'est jamais rattrappé,
Depuis qu'un coup il nous est eschappé;
Si une fois notre saison se change

Nous languirons en désirs superflus :
Pensons-y bien, c'est un malheur étrange
Que de vouloir et de ne pouvoir plus.

Il est difficile de rien voir de plus gracieusement mélancolique que le deuxième quatrain du sonnet. Là même Durant s'élève à une hauteur qui ne lui est pas habituelle. D'un coup d'œil il embrasse l'homme et la nature, et la comparaison qu'il en fait reste à notre désavantage. La nature a un printemps comme l'homme, mais son printemps se renouvelle. Les vents d'automne font tomber les feuilles jaunies ; mais les arbres en voient éclore de plus éclatantes sous les tièdes baisers d'avril. Tous les ans les coteaux reverdissent,

Mais plus comme eux il ne nous renverdure.

et la vieillesse dégarnit le front de l'homme à jamais. Quelles tristes réflexions doivent venir à la pensée du poëte, quand, chauve et courbé, il parcourt les sentiers florissants et va avec les brises nouvelles saluer les arbres confidents de ses jeunes amours ! Oh ! il lui faut de la force d'âme, pour arrêter une larme sur sa paupière, en se voyant marcher, ruine vivante, au milieu d'un monde rajeuni. On comprend alors les amertumes et les tristesses qui doivent assiéger son cœur, s'il ne voit pas poindre à l'horizon l'aube d'une autre vie, et si une croyance désespérante borne fatalement son avenir à son tombeau.

Durant qui me paroît avoir été comme Horace *parcus deorum cultor*, et avoir avec lui fait partie du troupeau d'Epicure, a probablement senti avec douleur l'immense vide causé par le départ de la jeunesse. C'est peut-être alors qu'il traduisit les psaumes de la pénitence. Après le péché le repentir. Mais malheureusement il se repentoit en mauvais vers. Puis, en même temps, il faisoit certaines pièces où le croyant disparoissoit pour faire place à l'épicurien. J'ai sous les yeux des vers qui semblent inspirés par les idées matérialistes de la fin du XVIII[e] siècle. On diroit en les lisant que Durant avoit vécu avec Morelly, Linguet, Brissot, Boissel, et qu'il avoit lu *le Code de la nature* et *le Catéchisme du genre humain*. Voici la plus grande partie de cette pièce, elle a ce singulier titre :

CONTRE L'HONNEUR.

O cent et cent fois encor
Bien heureux le siècle d'or,
Non pour ce que la nature,
Sans l'art de l'agriculture
Produisoit emmy les champs
Les beaux froments jaunissants,
Et que de soc de charrue
La terre n'estoit férue;
Non pour ce qu'un ruisselet
Couloit le vin et le lait;
Non pour ce qu'en un bocage
L'orme et le chesne sauvage
Jetoient le miel en tout temps :
Non pour ce que le printemps
D'une verdeur éternelle
Rendoit la saison plus belle.

Mais cent fois et cent fois encor
Bien heureux le siècle d'or

Pour ce qu'en cette innocence
On n'avoit pas cognoissance
De ce nom feint et trompeur
De ce vain titre d'honneur ;
L'honneur, tyran de nos aiges
N'attiédissoit pas les braizes
De ces premiers amoureux,
L'honneur ne mesloit entre eux
Tant de soins, tant de craintes
Dont nos âmes sont atteintes ;
Jamais le nom inventé
Ne retint leur liberté ;
Mais dans leur âme innocente
La nature plus puissante
Cette loi douce avoit mis,
S'il te plaist, il t'est permis.
Alors parmi les fleurettes
Auprès des fontainelettes
Les amoureteaux aislés,
Debandez, decarquelez
Ainsi qu'oiselettes volages
Voletoient sur les rivages.

. . . .

. . . .

Mais honneur tu as osté
Cette douce liberté :
Voilant de ta couverture
Les plaisirs de la nature,
Tu as, cruel, retenu
De ton beau nom incognu
Les œillades amoureuses
De ces bergères heureuses.
Tu les as contraint cacher
Ce qu'elles laissoient toucher
Ostant la douce licence

De leur première innocence.
Tu as de reths et de nœuds
Serré l'or de leurs cheveux,
Et leurs tresses épandues
Esclaves tu as rendues :
Tu as réglé par compas
Leurs paroles et leurs pas ;
Tu as fait appeler vices
Leurs plus mignardes délices.
Par toy, la douce faveur
Que recevoit le pasteur
De sa gente pastourelle,
Larcin aujourd'hui s'appelle ;
Bref tu as cruel honneur
Malheuré tout leur bonheur.

. . . .
. . . .

Je n'ai rien à dire de neuf sur les chansons de Gilles Durant. M. de Sainte-Beuve, ce critique d'un goût si délicat, cet analyste si clairvoyant, dont le talent élevé n'a certes pas besoin de mes éloges, est passé un jour dans le jardin de Gilles Durant, et il est inutile de dire qu'il y a cueilli les roses les plus belles. Je ne suis donc qu'un pauvre glaneur, arrivant après la moisson faite ou du moins après que le maître en a prélevé les prémices. Heureusement le terrain est fécond et il produit fruits et fleurs en abondance. J'ai donc pu faire ma gerbe et ma couronne sans toucher à ce qui avoit été déjà cueilli ; mais arrivé aux chansons, je suis forcé de m'arrêter, et de renvoyer les lecteurs du *Bulletin* au *Tableau historique et critique de la poésie françoise au* XVIe *siècle*. Je ne puis cependant résister au plaisir de citer ici la plus jolie — à mon avis du moins, — des chansons de Gilles Durant, que M. de Sainte-Beuve n'a, du reste, citée qu'en partie.

CHANSON.

Serein je voudrois être et sous un vert plumage
Ça et là voletant,
Solitaire passer le reste de mon âge
Ma sereine chantant.
Oyseau, je volerois à toute heure autour d'elle,
Puis sur ses beaux cheveux,
J'arresteroy mon vol, et bruleroy mon aile
Aux rayons de ses yeux.
A longs traits j'humeroy la poison amoureuse
Sur son sein trépassant;
Lui découvrant à nu mon âme douloureuse
Et mon cœur languissant.
En me voyant mourir, elle prendroit, peult-être,
Pitié de ma langueur,
Car le ciel, à la veoir, ne luy a point fait naistre
Un roc au lieu de cœur.
J'aurai beau lui conter sans soupçon et sans crainte
La peine que je sens,
Bien qu'écho reportant dedans le ciel ma plainte
Et mes tristes accents.
Parfois époinçonné d'une plus belle envie,
Je vouldroy becqueter
Sur ses lèvres le miel, et la douce ambrosie
Dont se paist Jupiter.
Soubs mon plumage vert, à ces beaux exercices
Je passeroy le jour
Tout confit en douceurs, tout confit en délices
Tout confit en amour.
Puis le soir arrivé, je feroy ma retraite
Dans ce bois entassé,
Racontant à la nuit mère d'amour secrète
Tout le plaisir passé.

Les odes de Gilles Durant ne sont pas à proprement parler des odes. Ce sont des pièces d'un souffle moins fort et sur des sujets plus gracieux qu'élevés. Elles ne diffèrent donc sensiblement pas de ses autres poésies.

Il n'en n'est pas de même des mélanges poétiques. C'est seulement dans cette partie de ses œuvres que Durant est sorti quelquefois du genre amoureux. C'est là que se trouve cette touchante pièce de vers, cet éloquent plaidoyer en faveur de Marie Stuart, où il exhorte les François à oublier leurs querelles et à passer la Manche pour venger la mort de leur reine. Cette pièce a pour titre; *L'Ombre des Ombres*, discours en forme d'élégie. Je ne la citerai pas tout entière, car elle est très-longue, je me contenterai d'en transcrire un des plus beaux passages. Après avoir parlé de l'amour de la reine Marie Stuart pour les François, et des bienfaits qu'en France elle avoit répandus autour d'elle, le poëte s'écrie :

Tandis que loin de vous les peuples infidelles
Se mocquent à vous voir sanglants de vos querelles,
L'ombre de votre royne invangée est là bas.
Au moins pour son respect accordez vos débats.
Accoisez les fureurs de vos âmes mutines,
Appaisez désormais ces noises intestines,
Et réunis ensemble, allez faire sentir
A ce peuple voisin l'aigreur d'un repentir,
A ce perfide Anglois, gent cruelle et barbare,
Qu'un peu d'eau seulement de vos rives sépare.
Ravagez-moi leur terre, et faites abymer
Sous le faix de vos pieds cette île dans la mer.
Encor l'Océan bien qu'il eût amassées
Des quatre coins du ciel les ondes dispersées
Ne serait suffisant pour laver leur forfait
Et ne sauroit couvrir le tort qu'ils vous ont fait.

Un poëte contemporain, s'adressant à l'Angleterre et lui

reprochant le long martyre du captif de Sainte-Hélène, a dit avec non moins d'énergie :

Toute l'eau de ces mers où ton orgueil domine
Pour laver ton forfait ne te suffiroit pas!

On voit que la haine et les griefs de la nation française contre *la perfide Albion* ne datent pas d'hier. Les vers de Durant sont bien frappés et on voit qu'ils ont été inspirés par une juste colère. Malheureusement politique et générosité ne sont pas sœurs, et la diplomatie connoît les accommodements avec la conscience. D'ailleurs, la meurtrière de Marie Stuart, Elisabeth fournissoit alors des secours à Henri IV. Le poëte perdoit donc son temps et son éloquence : mais ces vers n'en restent pas moins pour attester que Durant savoit, au besoin, pousser le cri de l'indignation et de la vengeance.

Il est dans la vie des nations de ces crises qui décident de leur destinée, de ces moments où leur existence est en jeu, de ces jours sombres, où chacun, si petit qu'il soit, est tenu d'apporter sa lumière. En 1590, on étoit dans un de ces moments-là. Henri IV tenoit la ville de Paris assiégée, et bien qu'il fît passer de temps en temps aux Parisiens des sacs pleins de farine, la rigueur de la famine ne s'en faisoit pas moins sentir. Une minorité séditieuse imposoit son joug à la majorité honnête et faible qui alors, comme presque toujours, se bornoit à désirer, sans agir. Les Seize avoient juré de s'ensevelir sous les murs de la capitale, plutôt que d'y voir la royauté rétablie. Les ligueurs moins avancés, songeant à un replatrage monarchique, hésitoient entre le cardinal de Bourbon, Mayenne et l'infante d'Espagne, et se proposoient de transformer la couronne de France en fief mouvant du Saint-Siége ou du roi Philippe. La France s'épuisoit dans ces déchirements. Durant se joignit alors aux hommes de cœur qui ne craignirent pas d'afficher tout haut leur opinion et qui firent tomber sous leurs terribles railleries les hommes et les choses de la Ligue. Il ne fut point un des principaux rédacteurs de la

Ménippée, mais il eut l'honneur d'y insérer une spirituelle satire intitulée : « A Mademoiselle ma commère, sur le trépas « de son âne. » Tout le monde a lu ces vers qui se trouvent à la fin du Catholicon, je ne les donnerai donc point ici. Je me bornerai à dire que cette pièce a fait faire à l'auteur du dictionnaire historique portatif une grossière erreur; erreur qui du reste se trouve parfaitement refutée par une lettre écrite au journal de Verdun, le mars 1757 et signée : De Themiseray. (1)

J'en ai bientôt fini avec Gilles Durant. Une dernière pièce

(1) Voici un fragment de cette lettre adressée à M. Jamet le Jeune : « J'applaudis fort, Monsieur, à l'usage où vous êtes de joindre aux livres rares que vous rassemblez dans votre cabinet un abrégé de la vie de l'auteur et une courte notice sur ses ouvrages. C'est le moyen de faire une histoire littéraire intéressante et curieuse. en puisant à de bonnes sources. Vous me faites l'honneur de me demander si vous ne pouvez pas vous servir du Dictionnaire historique portatif pour l'idée que vous voulez tracer à la tête de votre exemplaire des poésies de Gilles Durant de la Bergerie. Gardez-vous en bien, Monsieur, si vous voulez avoir quelque chose de bien exact, et soyez même défiant dans plusieurs autres occasions. Voilà ce qu'on trouve dans le Dictionnaire historique portatif au mot Durant : « Durand « Gilles, sieur de la Bergerie, poëte françois ayant agi contre l'État, fut « puni de mort à la fleur de son âge, le 28 août 1790 ; sa pièce sur le trépas « de l'Ane ligueur, passe pour un chef d'œuvre dans le genre burlesque ; « ses autres poésies ne sont pas fort estimées. »

Pas un mot d'exact dans tout ceci, pas même le nom de l'auteur qu'on eut dû écrire : Durant, en latin Durantius, Durantus, Durans ; comme l'ont rendu Durant lui-même, Jean Bonnefons, Nicolas Richelet, G. Dupeyrat, C. Binet, Sebast.-Rouillard, Myron, Jacques Goutière, et Antoine Mornac, amis de l'auteur.

Plus loin, M. de Themiseray ajoute : Dans l'observation qu'a faite le sçavant Claude Joly, sur le nom de Durant qui se trouve dans la liste des avocats de 1594, qui est bien certainement notre Durant, Joly s'exprime ainsi : « C'est peut-être celui que Pasquier nomme dans ses lettres, écri- « vant à M. Robert, avocat, parmi les neuf avocats commis près la cour « pour la réformation de la coutume de Paris. » Tout concourt à faire croire que c'est le Durant dont nous parlons.

(Journal de Verdun, mars 1757.)

Il ressort de tout ceci que l'auteur de la notice contenue dans le Dictionnaire historique portatif, a confondu Gilles Durant avec l'âne ligueur *qu'on fit mourir à la fleur de son âge*, le 28 août 1790. (Voir la satire Ménippée.)

me reste à citer. C'est un sonnet adressé au roi Henry IV après la reddition de Paris. Notre poëte n'étoit pas de ces hommes qui tournent toujours le visage aux vainqueurs et le dos aux vaincus. Il lui étoit donc permis de célébrer les exploits du roi de France. S'il est lâche d'abandonner ses amis dans l'infortune, je ne vois pas pourquoi on seroit forcé de les abandonner dans le bonheur. On seroit en vérité trop scrupuleux si on se croyoit forcé de contredire en tout point le *donec eris felix*. Si une loi sainte vous oblige de porter la moitié des douleurs d'un ami, il est un devoir non moins sacré, c'est de se réjouir de son bonheur et de s'enorgueillir de son triomphe. C'est ce que Durant comprit parfaitement, quand il adressa au roi le sonnet suivant.

Prince, race de Mars, engeance de Bellonne,
Grand foudre de la guerre, invincible aux combats,
Sans toi, prince, sans toi, la France étoit à bas.
Tu lui as rasseuré son sceptre et sa couronne.

La fortune jamais ta vertu n'abandonne,
Elle se rend partout compagne de tes pas;
Aussi ton ennemy qui ne l'ignore pas
Au seul bruit de ton nom s'épouvante et s'étonne.

Marche, grand Alexandre, et poursuis ton bonheur,
Le sein de notre France est un beau champ d'honneur.
Là, plante ta vertu; là, dresse tes trophées;

Ne te lasse de vaincre, use tous nos lauriers :
Fais de chants de triomphe enrouer nos goziers
Et monter la sueur au front de nos Orphées.

On voit par ces vers que Durant savoit chanter autre chose que les femmes et les roses, et que les mots gloire et patrie faisoient battre son cœur. Il sentoit que le poëte ne doit pas toujours être comme l'oiseau des forêts touffues, qui au milieu du renouvellement de la nature, module tendrement ses

amours. Peut-être a-t-il, dans ses vers, sacrifié trop souvent à la Venus antique, et dans ses chants peut-être entend-on trop souvent comme un écho lointain de la Lyre de Teos. Mais c'étoit moins sa faute que celle de son époque. Puis, nous sommes de ceux qui croient que la poésie ne doit pas prendre le visage sévère d'une matrone romaine ; mais le visage frais et charmant d'une jeune fille. Toutefois, il est impossible de ne pas reconnoître que l'expression de Durant n'est pas assez voilée, et qu'il est encore plus sensuel que sensible. Quant à sa valeur littéraire, elle est incontestable. Il manque sans doute de cette originalité qui constitue les grands génies, mais qui donc alors étoit original ? Le XVI[e] siècle est bien vraiment un siècle de renaissance, siècle de restauration et d'érudition, mais non de création. L'antiquité y déborde. Anacréon, Virgile, Horace, Tibulle, Catulle, y sont revêtus de notre pourpoint et parlent un idiôme qui devient la langue françoise dans la bouche des Montaigne, des Rabelais et des Ronsard. Le plus grand poëte alors étoit celui qui imitoit le mieux, et qui calquoit avec le plus de fidélité les chefs-d'œuvre des maîtres. Il falloit pour que notre langue eût une littérature vraiment nationale, que Boileau, en posant des règles sévères, eût restreint un peu cette manie de l'imitation, et que Corneille et Molière eussent écrit le *Polyeucte* et *Mysanthrope*.

Gilles Durant mourut en 1615 à l'âge d'environ soixante cinq ans. L'abbé d'Artigny le confond avec un nommé Durand qui fut exécuté en 1618 pour avoir fait un libelle contre le roi, intitulé la Ripozographie. On l'avoit déjà fait mourir en 1590, à la place de l'âne ligueur. Maintenant on prolonge sa vie de trois ans pour lui faire subir le dernier supplice en place de Grève. Mais il s'agit là d'un autre Durand dont parle Pierre Boistel dans son *Histoire mémorable*. Tous les biographes sont d'accord à ce sujet (1). Je n'insisterai donc pas là-dessus. Qu'on consulte d'ailleurs les œuvres de Gilles Durant, et on

(1) Voyez la Biographie Universelle (article Durant). Le Journal de Verdun de 1757 et la Bibliothèque françoise de l'abbé Goujet, tome XIV[e].

verra si elles ne portent pas l'empreinte d'un dévoûment absolu à la cause royale. Et on veut que ce même Durant, on ne sait trop à quel propos, vienne plus tard, en 1618, faire un libelle contre le fils d'un roi qu'il avoit aimé, qu'il avoit chanté, dont il avoit proclamé les droits au péril de sa vie! Cette allégation tombe d'elle-même, et ce seroit lui donner trop d'importance que de la réfuter.

Mais en voilà assez sur Jean Bonnefons et Gilles Durant. Peut-être même me suis-je trop étendu sur ces deux poëtes, et j'entends quelque rigoureux censeur me dire : A quoi bon, après bientôt trois siècles, exhumer les vers de ces adorateurs de la femme, de ces grands prêtres de Paphos? A cela je répondrai : tout travail porte ses fruits, toute étude ses enseignements. Le XVIe siècle est plein de merveilleux contrastes et d'énigmes non résolues. Il n'est pas sans intérêt de lire dans les poésies de ce temps les psaumes de la pénitence à côté des louanges d'Aphrodite; et ce n'est pas complètement peine perdue que de se demander comment on publioit des vers érotiques, au moment où l'effervescence de la foi donnoit naissance au fanatisme, et où le Pape s'efforçant de réunir en lui les deux puissances, dirigeoit du fond de son cabinet les affaires temporelles de la chrétienté.

Alfred GIRAUD.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

Monsieur,

Voici copie d'un autographe qui, je pense, mérite de prendre place dans la collection que vous publiez sous la rubrique, *Correspondance rétrospective.*

C'est une lettre complètement inédite de Voltaire, dans laquelle, un an avant sa mort, le philosophe de Ferney félicite

son ami Marmontel qui venoit d'épouser une aimable Lyonnaise, nièce de l'abbé Morellet.

A Ferney, 10e octobre 1777.

« Mon cher confrère, je vous fais mon compliment. J'aime mieux que vous soiez (*sic*) marié que moi. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible. Pour moi je ne suis fait que pour le sacrement de l'extrême-onction. C'est un bon parti que vous prenez de vivre avez M. l'abbé Morellet. Vous devriez bien quelque jour nous le donner pour confrère quand l'Académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée. L'abbé Morellet, ou Mords-les, sa nièce et vous, vous ferez une société charmante. Je voudrois venir vous voir dans votre ménage si j'étois un homme transportable.

« Notre ami, M. de La Harpe m'a instruit des obligations que je vous ai. J'ai vu des vers charmants, dont je suis aussi reconnoissant qu'indigne. Il n'y a pas moien (*sic*), que j'ose vous répondre sur le même ton. Je perdu mon B-fa-si.

« Son rauco, e perdo il canto e la favella.

« Mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous. »

V.

Cet autographe porte le timbre de la poste de Lyon. Je l'ai placé en tête de mon exemplaire de *la Pucelle* de Dalibon, exemplaire que M. Guilbert de Pixérécourt avoit enrichi déjà d'une double suite de gravures avant la lettre, d'après les dessins de Moreau le jeune.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

D. Bernard.

À M. l'Editeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Bruxelles, le 6 novembre 1834.

Monsieur, le goût des autographes, quand il ne dégénère pas en manie, est d'une utilité réelle; il amène, chaque jour, des découvertes importantes pour l'histoire; on lui doit déjà la rectification de nombreuses erreurs. Je m'attache surtout, pour mon compte, à ces écrits intimes si propres à faire connaître l'homme et ses pensées les plus secrètes. Mes portefeuilles en contiennent de fort curieux, mais dont la publicité mettroit au grand jour bien des turpitudes contemporaines. On y verroit plus d'un coryphée de la littérature ne pas dédaigner les manœuvres du charlatanisme le plus éhonté pour accroître le succès de leurs ouvrages. Auroient-ils, par hasard, la modestie de ne pas se croire assez de mérite pour se passer d'un semblable auxiliaire. Il n'en est pas ainsi de l'auteur des *Comédiens* et des *Messéniennes*, que je n'hésite pas à regarder comme le premier poète du siècle, car il ne s'est jamais départi du goût, cet indispensable parachute du génie. Je ne laisse échapper aucune vente d'autographes sans me procurer des lettres de Casimir Delavigne; je suis presque toujours sûr de trouver, dans chacune d'elles, tout au moins une bonne action. La lettre que possédoit M. le marquis de Châteaugiron, et que je m'estime heureux de vous offrir, pour le *Bulletin du Bibliophile*, en présente deux. Vous me saurez gré, je pense, de cette communication. On aime à voir ainsi l'alliance d'un beau génie et d'un beau caractère.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée,

LE BARON DE STASSART.

LETTRE DE CASIMIR DELAVIGNE A MONSIEUR JOUSLIN DE LASALLE,

Au Théâtre-Français.

Mon cher ami,

Veuillez dire, je vous prie, à M. Vedel quel je renonce à mes droits d'auteur sur la représentation donnée au bénéfice de Mme Menjaud.

Tâchez, je vous le demande en grâce, de trouver un moment pour lire *le Vieux de la Montagne*, et pour m'envoyer une réponse qu'on me demande tous les jours. Dans le cas où vous ne seriez pas assez content de la pièce pour la recevoir, vous verrez, j'espère, de l'avenir dans le talent de l'auteur, et s'il vous est possible de lui accorder ses entrées, comme encouragement, vous ferez une bonne œuvre de directeur.

Mille amitiés bien sincères,

CASIMIR DELAVIGNE.

Paris, le 5 juin 1833.

NOUVELLES.

— On annonce pour le 8 mars prochain la vente des livres provenant des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe (Palais-Royal et Neuilly).

Parmi les livres anciens qui figurent dans cette collection, nous remarquons quelques manuscrits curieux, plusieurs romans de chevalerie, et, dans ce nombre, nous citerons seulement comme tout-à-fait dignes d'une mention exceptionnelle : le manuscrit du *Roman du Châtelain de Coucy*, en vers et texte non collationné; le *Roman d'Yvain*, manuscrit de la fin

du XIII[e] siècle; la *Chronique francoise de Guill. Cretin*, 5 vol. in-fol., manuscrit sur vélin du XVI[e] siècle; un magnifique exemplaire du *Roman de Perceforest*, imprimé SUR VÉLIN et relié en maroquin rouge aux armes du comte d'Hoym; et enfin un très bel exemplaire SUR VÉLIN, enrichi de miniatures, de l'historien *Josèphe*, provenant de la bibliothèque d'Honoré d'Urfé. Ces quelques raretés bibliographiques, dignes du plus haut intérêt, se trouvent au milieu de trois mille articles de livres anciens, et surtout de grands ouvrages modernes, à figures, sur l'Histoire naturelle, les Beaux-Arts, l'Histoire, les Antiquités, etc., publications magnifiques et dispendieuses, auxquelles les fortunes privées ne peuvent donner que de trop foibles encouragements.

— C'est aussi pour la même époque qu'est indiquée la vente des livres de la bibliothèque de G.[e] Peignot, dont le catalogue imprimé donne l'indication d'un grand nombre de livrets curieux et rares. La condition n'est pas celle d'un riche amateur; mais l'intérieur, bien conservé et intact pour la plupart, laissera la faculté à ceux qui le préfèrent de faire relier à leur fantaisie des opuscules qui ont par eux-mêmes une valeur littéraire et bibliographique. On y trouve aussi plusieurs manuscrits qui intéressent l'histoire et la poésie ancienne.

— La *Société des Bibliophiles françois* vient d'admettre deux membres adjoints, ce qui porte leur nombre actuel à vingt-six. Les deux membres sont : *M. de Soultray* et *M. Duriez de Verninac*.

— L'illustre auteur du *Manuel du Libraire*, le meilleur livre sans contredit qui ait été fait sur cette matière, et notre maître à tous, le savant M. Brunet, vient de faire paroître un travail qui l'occupoit depuis plusieurs années, fruit de recherches assidues et consciencieuses, et un supplément indispensable à toutes les éditions des Œuvres de Rabelais. Il nous présente donc un essai bibliographique et critique sur les éditions originales des cinq livres du Roman satyrique de Rabelais et sur les différences du texte, qui se font remarquer par-

ticulièrement dans le premier livre de *Pantagruel* et le *Gargantua* ; on y a joint une revue critique des éditions collectives du même roman, et, de plus, le texte original des grandes et inestimables chroniques de Gargantua, complété pour la première fois d'après l'édition de 1533. Nous ajouterons que l'impression est des plus soignées et de la plus exacte correction.

— M. John Jacob Astor, l'un des plus riches citoyens de la ville de New-York, a légué en mourant la somme de 400,000 dollars (2 millions de francs) pour former une bibliothèque publique qui manquoit entièrement à la ville. De cette somme seront employés, selon la volonté du testateur, 75,000 dollars pour la construction de bâtiments, 120,000 dollars pour achat de livres; le reste du capital sera placé à intérêt, afin d'assurer les fonds nécessaires au traitement des employés, ainsi qu'à l'institution des Cours ou Lectures. La bibliothèque sera bâtie sur la place Lafayette, en style florentin, ayant 165 pieds de façade et 67 pieds d'élévation.

M. Joseph G. Cogswell, savant professeur aux États-Unis, a été chargé par le gouvernement du choix et de l'achat des livres qui devoient entrer dans cette grande collection. Il a donc fait imprimer à cet effet un travail qui forme 1 vol. in-8 de 446 pages, intitulé ; *Alphabetical index to the Astor library, or catalogue, with short titles of the books now collected and of the proposed accessions.* C'est une liste très abrégée des titres de tous les ouvrages qu'il désire acquérir, avec leur format et le nombre des volumes. Déjà une très grande partie est achetée et déposée dans une maison spéciale en attendant le monument.

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD,

ET L'HISTOIRE ANTI-COLOMBIENNE DE L'AMÉRIQUE,

ET SUR LES TRAVAUX DE M. C.-CH. RAFN.

I

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD.

Cet institut scientifique a son siége principal à Copenhague. La Société se propose pour but principal la publication et l'interprétation des ouvrages islandois, et de l'ancienne littérature du Nord. Le plan qu'elle s'est tracé embrasse tout ce qui pourra servir à jeter des lumières sur l'histoire ancienne du Nord, sur son langage et ses antiquités en général.

Les Sagas islandoises, et les autres ouvrages de l'antiquité du Nord se publient, en ouvrages séparés, dans la langue originale avec traductions en danois, en latin ou dans une des langues modernes les plus répandues. Un Comité, nommé à cet effet par la Société, est chargé des soins de cette publication, dont le but est d'entretenir en Islande le goût de la littérature nationale, qui y règne depuis des siècles; de mettre les habitants du Nord à même de connoître les principales sources de leur ancienne histoire; enfin, de fournir aux savants étrangers les moyens de tirer parti de ces ouvrages dans leurs travaux sur l'histoire, les langues et l'antiquité.

La Société publie trois recueils périodiques, dont l'un, qui est rédigée en *françois*, paroît sous le titre de MÉMOIRES DES ANTIQUAIRES DU NORD, 1836-1849, 3 vol. in-8, enrichis de 30

planches. On trouve aussi dans ces Mémoires des dissertations en *anglois* et en *allemand*. Le contenu en est composé d'extraits empruntés en partie aux deux autres recueils; dans le choix de ses matières, il a spécialement en vue l'intérêt des lecteurs hors du Nord. Les deux autres recueils de la Société sont: ANNALER FOR NORDISK OLDKYNDIGHED OG HISTORIE (Annales de l'Archéologie et de l'Histoire du Nord), 1836-1850, 10 vol. in-8 avec 75 planches gravées sur acier ou lithographiées. ANTIQUARISK TIDSSKRIFT (Journal archéologique et Bulletin de la Société), 1843-1851, 3 vol. in-8 avec 16 planches. Les Mémoires reçus dans ces deux derniers recueils sont en *islandois*, en *suédois* ou en *danois*. D'après les dispositions prises par la Société, l'apparition continuée de ces recueils est désormais assurée, et s'appuie sur un fonds de capital inaliénable. Ces publications offrent ainsi une importance permanente, très précieuse pour l'archéologie du Nord et l'ancienne histoire scandinave, depuis son origine jusqu'à l'époque de l'introduction de la Réforme. Ce sont les organes principaux et constants des archéologues et des historiens scandinaves (les Islandois, les Norvégiens, les Suédois et les Danois). Les savants de ces peuples, ramifications d'une seule et même souche, déposent dans ces recueils les résultats de leurs recherches tendant à éclaircir l'antiquité du Nord, son ancienne histoire, sa géographie, sa jurisprudence et sa philologie.

Nous nommerons ici quelques-uns des articles les plus importants publiés en françois dans les Mémoires des Antiquaires du Nord. Leurs titres seuls serviront à donner une idée nette de la portée de ces publications intéressantes : De l'importance de la littérature islandaise, par N. M. Pétersen, traduit par Xavier Marmier; Description de quelques boucles de la dernière période du Paganisme, par J.-B. Sorterup; Indice astronomique aidant à reconnoître la situation de l'établissement des anciens Scandinaves dans l'Amérique, par C.-C. Rafn; Vases antiques du Pérou, par C.-T. Falbe; Description de deux

monuments de l'antiquité trouvés dans le district d'Od de la Sélande, par Finn Magnusen et C.-C. Rafn; Essai sur les monnoies coufiques de la famille des Bouides et les princes de leur dépendance, par J.-C. Lindberg; Description de la cour de la reine Dagmar, et de quelques autres antiquités analogues; par le Comité archéologique.

Le Roi de Danemark, Frédéric VII qui déjà comme prince royal occupa la présidence de la Société a bien voulu continuer cette fonction. Pénétré d'un zèle invariable pour l'étude de l'ancienne littérature et de l'archéologie du Nord, le Roi a lui-même visité, il y a quelques années, l'Islande, qui est la mère-patrie de l'Histoire du Nord. Pendant l'été de 1850, Sa Majesté a de plus ordonné et dirigé des fouilles considérables aux ruines des anciens châteaux de Soborg et d'Adserbo, situés dans le Nord de la Sélande, et il en a communiqué à la Société la description accompagnée de dessins auxquels on donnera place dans les « Mémoires des Antiquaires du Nord. »

Les Mémoires des Antiquaires du Nord ne se bornent pas à donner tous les ans le bulletin des progrès des travaux de la Société, et des rapports suivis sur ses entreprises littéraires. On y trouve en outre la liste des Membres fondateurs. C'est un coup d'œil plein d'intérêt que nous présente cette liste où l'on voit des hommes illustres de toutes les parties du monde se réunir avec un même zèle pour atteindre un même but, celui d'éclaircir l'origine d'une partie essentielle de l'histoire de la civilisation.

Plusieurs institutions historiques et archéologiques dont quelques-unes devront leur création à la Société des Antiquaires du Nord, se rattachent étroitement à l'activité de la Société qui rend toujours compte, dans ses ouvrages périodiques, de l'accroissement successif de ces institutions dont nous allons faire mention :

Le Musée des antiquités du Nord. Les Collections de ce Musée sont conservées dans le palais de Christiansbourg, où elles ont été arrangées et distribuées en 12 pièces, selon les diffé-

rentes époques qui se rapportent à deux périodes principales : la païenne subdivisée selon les trois âges de pierre, de bronze et de fer ; et la chrétienne renfermant d'abord des objets datant de la période catholique du Nord, et ensuite des objets des siècles postérieurs.

Le Cabinet des antiquités américaines, parmi les différentes sections duquel deux s'occupent spécialement des antiquités groenlandoises ; l'une contient des objets d'origine européenne, entre autres des pierres chargées d'inscriptions datant de la plus ancienne colonisation de cette terre éloignée de la région polaire, et l'autre une collection précieuse d'antiquités esquimoïques.

Le Cabinet des monnoies et des médailles déposé dans cinq pièces du palais de Rosenbourg.

Le Cabinet des antiques contenant dans ses trois sections des antiquités égyptiennes, grecques et romaines, dont les collections ne sont pourtant que d'une importance inférieure.

Le Musée ethnographique, dont les riches collections remplissent déjà trente-trois pièces du palais dit du Prince ; il en faut surtout relever la section groenlandoise qui est d'un prix unique.

La Société possède une *Bibliothèque historique* et *archéologique* très riche, et des *Archives* contenant des documents relatifs à l'archéologie, à l'ancienne histoire et à l'ancienne géographie des îles Féroënnes, de l'Islande et du Groenland.

A ces archives se rattache une autre *Collection* importante, connue sous le nom de l'*arnémagnéenne*, qui offre d'amples matières aux travaux de la Société. Cette dernière collection qui a été léguée au public en 1730 par Arne Magnusson (Arnas Magnæus), renferme environ 2,000 volumes d'anciens manuscrits islandois, écrits en grande partie sur du parchemin par des Islandois, et rédigés dans la langue commune du Nord scandinave, à laquelle les Islandois mêmes donnoient le nom de *donsk tunga* (idiôme danois) ou *norræna* (idiôme norrène ou norvégien). On y trouve les manuscrits les plus distingués de

presque toutes les anciennes lois des habitants du Nord, ainsi que des anciens ouvrages historiques de la Scandinavie.

La Société prépare en ce moment l'édition d'un ATLAS DE L'ARCHÉOLOGIE DU NORD, impérial in-4, pour lequel plusieurs planches ont déjà été gravées sur acier. La première livraison paroîtra après trois ou quatre ans. L'ouvrage sera accompagné d'un texte danois-françois, et fera suite aux publications périodiques que la Société continue.

II.

M. CH.-CHR. RAFN.

RAFN (Charles-Christian) naquit à Brahesborg dans l'île de Fionie, en Danemark, le 16 janvier 1795. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, et puis au collége d'Odensée, d'où il passa à Copenhague, en 1814; il y fut inscrit la même année sur la liste des citoyens académiques de l'Université. Il se livra déjà au collége d'Odensée à l'étude de l'islandois qui, comme nous l'avons dit plus haut, étoit dans l'antiquité la langue universelle de tout le Nord, où, comme en Islande même, on le nomma donsk tunga ou norrœna (langue danoise ou norvégienne). Arrivé à l'Université, il se voua avec plus de zèle à l'étude de cette langue. Depuis l'an 1821, il fut pendant quelques années employé à la Bibliothèque de l'Université, où on lui confia la tâche importante de faire la révision de la collection considérable dite arnémagnéenne des anciens manuscrits islandois et scandinaves, qui ont été légués au public en 1730 par Arne Magnusson. Ce travail l'aida puissamment pour celui auquel il voua plus tard ses efforts.

En 1821, il débuta dans la carrière littéraire par une traduction, en langue danoise, de la collection des Sagas mythico-historiques du Nord; cet ouvrage parut en trois volumes. En 1825, il fut créé docteur en philosophie; en 1826, on le nomma professeur; en 1830, on lui décerna le grade de docteur en

jurisprudence, et la même année il fut nommé membre des comités royaux établis pour l'exécution du plan de l'institution arnémagnéenne ainsi que pour la conservation des antiquités et des anciens monuments du royaume. En 1839, le roi de Danemarck le nomma conseiller d'État actuel.

Une Bibliothèque publique et diocésaine a été fondée, grâce à ses efforts, en Islande, en 1818; de pareilles institutions publiques furent établies plus tard, selon sa proposition, à Thorshavn dans les îles de Feroë, en 1827, et à Godthaab, pour les colonies danoises au Groenland, en 1829.

La considération de toute l'importance de l'ancienne littérature du Nord, l'immensité du nombre des manuscrits qui la contiennent, enfin la persuasion que cette littérature doit un jour, à l'instar de celle de la Grèce et de Rome, devenir à la fois plus connue, plus cultivée et plus appréciée, lui ont donné l'idée d'essayer d'établir une institution publique et permanente tendant à en faciliter l'étude et à en répandre la connoissance. Après avoir préparé la réalisation de son plan en Islande comme dans la Scandinavie, il invita plusieurs de ses amis à se réunir à lui pour en faciliter l'exécution. Dans une séance constituante des Antiquaires du Nord, qui eut lieu le 26 janvier 1825, il fit connoître le réglement de la Société qu'il se proposoit d'établir, et toutes les dispositions essentielles en furent adoptées. On le nomma secrétaire de la Société et directeur de ses comités scientifiques, et il exerce encore aujourd'hui ces fonctions, de même qu'il est depuis ce temps chargé de la rédaction de tous les ouvrages que publie la Société, ouvrages qui, au commencement de 1850, comptoient 80 volumes.

Après que la Société eut pendant trois ans donné des preuves très satisfaisantes de son activité, le roi de Danemark en fit une institution publique et royale à laquelle il accorda le droit de porter désormais le nom de Konungliga Norrœna Fornfrœda-Felag, Société Royale des Antiquaires du Nord. L'importance du but que se propose la Société, et l'utilité de ses efforts pour y parvenir, ont successivement été reconnus

en Europe comme dans les autres parties du monde, et l'on compte parmi les membres fondateurs de la Société plusieurs des notabilités les plus distinguées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tels que des souverains, des hommes d'État et des savants estimés de ces trois parties du monde.

Parmi les ouvrages publiés par la Société, celui auquel il a pris la part la plus active, c'est la première série des Sagas historiques, FORNMANNA SÖGUR, qui fut publiée en texte original avec traductions latine et danoise, en 36 volumes. Il a lui-même publié séparément, dans les années de 1829 et de 1830, les Sagas mythico-historiques, FORNALDAR SÖGUR NORDRLANDA, avec traduction, en 7 volumes, édition critique et complète, rédigée d'après environ cent vieux manuscrits sur parchemin et d'autres anciens livres islandois, de plus, l'histoire des habitants des îles de Féroe, FÆREYINGA SAGA. Mais celui de tous les ouvrages qui est le plus propre à faire apprécier dans toute son étendue l'importance des vieux trésors littéraires du Nord, c'est celui qu'il a publié sous le titre suivant :

ANTIQUITÉS AMÉRICAINES, d'après les monuments historiques des Islandois et des anciens Scandinaves, ANTIQUITATES AMERICANÆ, sive Scriptores Septentrionales rerum Ante-Columbianarum in America. On y trouve le recueil de tous les rapports contenus dans les anciennes Sagas, annales et ouvrages géographiques du Nord, sur les voyages de découverte entrepris par les anciens Scandinaves en Amérique pendant les xe, xie, xiie, xiiie et xive siècles. Cet ouvrage parut sous les auspices de la Société, à Copenhague, en 1837, L. et 502 pages, impérial in-4to, avec 18 grandes gravures contenant des fac-simile de manuscrits, des cartes et des dessins de monuments. Par les dissertations, et les notes explicatives dont il a accompagné l'édition critique de ces documents précieux pour l'histoire, ainsi que par des recherches fondées sur les renseignements nautiques, géographiques et astronomiques contenus dans les anciens manuscrits, il a constaté, de la manière la plus convaincante, la découverte du littoral de l'Amérique du Nord, faite par les an-

ciens Scandinaves, ainsi que leurs visites réitérées dans ces contrées, et principalement leur séjour ou établissement dans le Massachusetts et dans le Rhode-Island. C'est ainsi que M. Rafn a le mérité d'avoir, par cet ouvrage, répandu sur ces événements autrefois révoqués en doute par tant d'illustres auteurs hors du Nord, une clarté si évidente et incontestable, que dorénavant on est obligé d'y voir des faits historiques entièrement sûrs et positifs. Il a essayé d'ériger, par cet ouvrage, en l'honneur des anciens Scandinaves, un monument impérissable qui contribuera puissamment à faire apprécier le but de l'institution à laquelle il consacre tous les efforts de son activité, et il faut reconnoître que son essai a été couronné du succès le plus brillant. Son Mémoire sur la découverte de l'Amérique a été traduit dans la plupart des langues les plus répandues; et son grand ouvrage a encore donné naissance, en Amérique comme en Europe, à une foule de dissertations sur ce même sujet. Ainsi à l'époque où ce Mémoire paroissait dans les pays à l'est, à peu près en même temps en russe, en polonois, en bohémien, en néo-grec, en langue magyare, des auteurs espagnols et portugois l'ont porté à la connoissance de leurs compatriotes, soit par des traductions, soit par des extraits ou dissertations séparées qui parurent à Madrid, à la Havane, à Caraccas, à Rio de Janeiro, à Valparaiso, dans la République du Chili, et à Lima, au Pérou.

Pour faciliter aux savants américains l'étude de ces anciens manuscrits dans le texte original, M. George P. Marsh de Burlington, en Vermont, aujourd'hui ministre résident de l'Amérique du Nord à Constantinople, publia en 1838 un abrégé de grammaire de la langue norrène ou islandoise, sous le titre suivant: « A compendious Grammar of the Old-Northern or Icelandic language compiled and translated from the grammars of Rask ».

Les anciens ouvrages originaux qui ont servi de base aux Antiquités Américaines, ont été étudiés par plusieurs savants de l'Europe qui ont entièrement adhéré au résultat acquis

pour l'Histoire par les recherches de M. Rafn sur la situation des pays découverts en Amérique par les anciens Scandinaves. Parmi ces savants, nous nommerons ici M. Alexandre de Humboldt qui, dans un ouvrage intitulé Kosmos (vol. II, pag 269-271, de l'édition allemande), fait mention des voyages de découverte entrepris dans le *Helluland* (aujourd'hui île de *Terre-Neuve*), le *Markland* (la Nouvelle-Écosse et les environs du golfe de Saint-Laurent) et le *Vinland* (Massachusetts).

Un aperçu des Antiquités Américaines et de toute la littérature anté-colombienne à laquelle cet ouvrage a donné naissance, a été rédigé par the Earl of Ellesmere, et publié dans son ouvrage intitulé : « Guide to Northern Archœology for the use of English readers », London, 1848, p. 112-120. Le Dictionnaire universel des auteurs du royaume de Danemark, par Th.-H. Erslerd (vol. II, p. 597-603), nous offre un pareil aperçu enrichi d'une quantité de détails où l'on rend aussi compte des cours faits sur le sujet de l'ouvrage dans la plupart des grandes villes des États-Unis, cours qui ont été publiés ou dans les revues du pays ou dans des ouvrages particuliers, entre autres dans le traité dû à Edward Everett, gouverneur du Massachusetts, et publié à Boston en 1837, peu après l'apparition de l'ouvrage (Voyez The North-Americain Review, janv. 1838, p. 161-203).

Les temps anté-colombiens du monde transatlantique ont encore été éclaircis par deux ouvrages importants, dont l'un est entièrement terminé et dont l'autre va paroître incessamment. Tous les deux comptent M. Rafn au nombre de leurs collaborateurs. Le premier a été publié en trois volumes sous le titre de Monuments historiques du Groenland, GRÖNLANDS HISTORISKE MINDESMÆRKER. La collation de plusieurs anciens manuscrits, qui ont servi de base à cet ouvrage, aussi bien qu'un aperçu sur l'ancienne géographie des pays arctiques de l'Amérique, sont dus à sa plume. Par la comparaison qu'il a établie entre les rapports des anciens manuscrits et la description récente faite des ruines trouvées au Groenland par de nouveaux voya-

geurs qui, sur la *proposition* qu'on en avoit faite, ont exploré le pays aux frais de la Société des Antiquaires, il est parvenu à déterminer la situation des colonies les plus considérables, nommément des établissements et des maisons d'où les explorateurs au commencement du XIe siècle sont partis pour aller visiter le Massachusetts et le Rhode-Island, et qui, regardés sous ce point de vue, ont dû acquérir une importance universelle et historique. L'autre ouvrage, qui n'est que commencé, a pour titre ISLENDINGA SÖGUR, ou Monuments historiques de l'Islande. Il se composera d'une série de volumes, et doit nous offrir une édition critique de toutes les Sagas où l'on traite de l'Islande qui, selon le système des géographes modernes, doit faire partie de l'Amérique.

Cependant, après avoir achevé les Antiquités américaines, l'auteur s'est principalement occupé, sous les auspices de la même institution publique, de l'édition d'un autre ouvrage volumineux auquel il travaille comme rédacteur en chef. Les expéditions maritimes entreprises par les Normands dans les parages éloignés de l'hémisphère occidental, et leur découverte du Nouveau-Monde, aux IXe et Xe siècles, ont été ainsi constatées par les recherches déposées dans les Antiquités américaines de manière à former un fait très remarquable dans l'histoire du monde. Les exploits des Normands dans les pays orientaux pendant les mêmes siècles et ceux qui les suivirent immédiatement, méritent certainement qu'on y porte aussi une attention particulière, afin de mettre en lumière tout ce qu'il y a eu d'obscur jusqu'à nos jours. Le rôle que les anciens Scandinaves ont joué sous le nom de Varègues en Russie, et sous celui de Véringues, à Constantinople a été d'un caractère assez important pour exercer une influence bien marquante sur les événements de ces pays. Leurs exploits surtout dans le premier de ces empires ont été constatés d'une manière bien évidente parmi les Byzantins, dans l'ouvrage écrit en 948 par l'empereur Constantin Porphyrogenneta, et parmi les Slaves par les Annales de Nestor. Il y avait donc bien des motifs mili-

tant en faveur du désir de faire un recueil des relations éparses que nous en ont transmises les Islandais et les Scandinaves. C'est pour remplir un pareil désir que M. Rafn a conçu le plan de cet ouvrage, annoncé il y a déjà quelque temps. Il se propose d'y renfermer une collection complète des documents historiques islandois et scandinaves, servant à éclaircir l'histoire de la Russie et de l'Orient, depuis les temps les plus anciens jusqu'au milieu du xv[e] siècle. La collection de toutes ces anciennes relations sera divisée en quatre parties principales, savoir : 1° Anciennes narrations où des mythes se mêlent à l'histoire, avec des poésies et des traditions qui datent de l'antiquité la plus reculée; 2° Récits et rapports purement historiques qui feront la partie principale de l'ouvrage; 3° Inscriptions runiques qui traitent de Varègues et de Véringues; 4° Diplômes et autres actes du moyen-âge, écrits en langue islandoise et en d'autres langues de la Scandinavie. Ces documents seront en outre accompagnés de fac-simile avec des descriptions exactes des parchemins les plus importants, et des dessins de pierres runiques et d'autres monuments, etc. L'édition de cet ouvrage, qui se composera de 3 volumes, a déjà été commencée sous ce titre :

ANTIQUITÉS RUSSES ET ORIENTALES, d'après les monuments historiques des Islandois et des Scandinaves. Tome I[er], XXXII et de 491 pages, impérial in-4[to] avec 9 planches. Copenhague, 1850.

Le Bulletin de la classe historico-philologique de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg (tome VII, p. 129 et suiv.), contient sur cet ouvrage des « Remarques critiques », par M. Kunik, savant historien et académicien. Il s'y exprime en ces termes :

« Quatre-vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que le fondateur de la véritable analyse critique de l'histoire russe fit la proposition d'établir un « département » de savants à qui l'on confieroit la tâche de recueillir les rapports islandais sur la Russie pour les livrer ensuite au public.

« Si maintenant nous autres héritiers de ses travaux sommes

dispensés de la honte d'inscrire en 1864 le pieux désir de Schlözer comme un désir de cent ans sur le grand livre de la dette de l'historiographie russe, nous reconnoîtrons que c'est uniquement à la résolution glorieuse, au zèle assidu et à la persévérance infatigable de M. Rafn que nous en sommes redevables. Aux services importants rendus déjà par ce savant Danois à l'Europe et à l'Amérique, nous avons maintenant à ajouter un nouveau service qu'il rend par le présent ouvrage au vaste empire que Pierre le Grand lui-même voulut que l'on considérât comme une partie du monde particulière.

« Quant à nous autres qui avons fait de l'éclaircissement de l'histoire de la Russie l'objet de toutes nos études, il nous siéroit mal d'exprimer uniquement par des paroles notre reconnoissance du don qui nous a été offert. L'expression de la vraie gratitude que nous devons à M. Rafn et à ses collaborateurs, sera celle de l'acte scientifique qui nous portera d'abord à nous mettre bien au fait des documents dont l'accès nous a été aplani, et à les apprécier ensuite selon leur valeur relative pour l'histoire de la Russie.

« La question que nous avons avant tout à nous faire, c'est celle de savoir si nous sommes assez préparés pour résoudre le premier de ces problèmes d'une manière conforme au degré de développement actuel de la science. Je prétends que sans hésiter il faut y répondre négativement : — nous ne le sommes pas.

« En effet, ce ne fut pas une tâche facile que d'achever la rédaction des « Antiquités Russes ». Les deux volumes qui vont suivre celui que nous avons sous les yeux, prouveront encore mieux combien il a fallu de persévérance, d'application et de connoissances étendues pour venir à bout de toutes les difficultés attachées au recueil et à la publication de ces anciens documents. Pour qu'une pareille entreprise fût couronnée de succès, il étoit indispensable qu'elle fût exécutée par un homme qui possède, comme M. Rafn, l'exercice de vingt-cinq ans dans

l'exploitation de l'ancienne littérature et des antiquités du Nord ».

M. Etienne Sabinin, savant russe, a rédigé une grammaire islandoise en langue russe, que l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg a publiée en 1849, comme un précurseur dudit ouvrage, propre à faciliter aux Russes l'étude de l'ancienne langue du Nord et de la littérature islandoise ou norrène.

AMÉRIQUE (Histoire anté-colombienne de l'). Les *Antiquitates Americanæ* de M. Rafn excitèrent partout le plus vif intérêt, qui se manifesta en Amérique comme en Europe par une suite de mémoires et de dissertations dont le but principal étoit d'éclaircir l'Histoire des premiers voyages de découverte entrepris dans l'hémisphère occidental. La série de ces ouvrages, dont nous donnerons ici les titres d'après M. Th.-H. Erslew et le comte d'Ellesmere vient d'être augmentée de plusieurs travaux plus récents. Ces ouvrages prouvent suffisamment que la connoissance des faits historiques qui y ont donné naissance, commence à se répandre de plus en plus chez les peuples mêmes les plus éloignés. Nous nommerons les mémoires et les ouvrages en question selon l'ordre marqué par le temps de leur apparition:

America discovered in the Tenth Century. By Charles C. Rafn *New-York*, 1838.

Antiquitates Americanæ (The American Monthly Magazine, April 1838, p. 365-368). *New-York*, 1838.

The Discovery of America by the Northmen (The North American Review, nº XCVIII, Jan. 1838 p. 161-203). *Boston*, 1838.

The Discovery of America by the Northmen (The New-York Review, nº IV, April 1838, p. 352-371). *New-York*, 1838.

Scandinavian Literature and Antiquities (The Knickerboker or New-York Monthly Magazine. March 1838, p. 193-205, 288-289). *New-York*, 1838.

Antiquitates Americanæ, by Leonard Bliss. (The Western Messenger devoted to Religion and Literature, vol. V., July 1838, p. 218-230; vol. VI. Dec. 1838, p. 81-86). *Louisville, Kentucky*, 1838.

Mémoire sur la découverte de l'Amérique au dixième siècle, par Charles-Christian Rafn. Traduit par Xavier Marmier. *Paris*, 1838.

Narichten betreffende de ontdekking van Amerika in de tiende euw. Naar het Deensche van Carel Cristiaan Rafn, door Montanus Hettema. *Leeuwarden*, 1838.

Ontdekking van Amerika en herhaalde zeereizen derwaarts, in de X., XI., XII., XIII et XIV eeuw (volgens het Koninglijk Oudheidkundig Genootschap van Koppenhagen) door D. Budding; te's *Gravenhage*, 1838.

Die Entdeckung Amerikas im zehnten Jahrhundert. Von Carl Christian Rafn. Aus dem Dänischen von Gottlieb Mohnike. *Stralsund*, 1838.

Wiadomosc o odkryciu Ameryki w dziesiatym wieku w dunskim jezyku napisał Karol Chrystyan Rafn, na polskie przetlumaczyl J. K. Trojanski. *w Krakowie*, 1838.

Le même, traduit en russe. *Saint-Pétersbourg*, 1838.

O obgewenj Ameriký w desátém stoletj. od K. Ch. Rafna; dle žurn. min. nar prosv. St. Petersburg, 1838. m. Srp. přeložil Jos. Wenc, Podlipský. (Casopis českého Museum, trinácty roënjk, p. 169-191). *w Praze*, 1839.

The Northmen in New England, or America in the Tenth Century. By Joshua Toulmin Smith. *Boston*, 1839.

The Discovery of America by the Northmen in the Tenth Century. By Joshua Toulmin Smith. With Maps and Plates. *London*, 1839.

Memoria sobre el descubrimiento de la America en el siglo decimo. Por Carlos Cristiano Rafn, traducida al castellaño por ciudadano de Venezuela (Dr. José Vargas, ancien président de la République). *Caracas*, 1839.

Memoria sulla scoperta dell' America nel secolo decimo, dettata in lingua danese da Carlo Cristiano Rafn, e tradotta da Jacopo Graberg da Hemsö. *Pisa*, 1839.

Scoperta dell' America fatta nel secolo X da alcuni Scandinavi; da Bernardin Biondelli (dalla Revista europea 1839, p. 315-334). *Milano*, 1839.

Om Vünlands Opdagelse. (Snorre Sturlesons norske Kongers Sagaer, oversatte af Jacob Aall, vol. 2, p. 211-228). *Christiana*, 1839, in-4.

Memoria sobre o descobrimento da America no seculo decimo, escripta por Carlos Cristiano Rafn, traduzida por Manoel Ferreira Lagos (Revista trimensal de Historia e Geographica ou Jornal do Instituto historico-geographico Brasileiro, t. II p. 202-234). *Rio de Janeiro*, 1840.

Sobre el descubrimiento de America en el siglo X por los Escandinavos, Antiquitates Americanæ. Memoria del Sr. Carlos Crist. Rafn (traducida por P. J. Pidal). *Madrid*, 1840.

Americas Opdagelse i det tiende Aarhundrede. Efter de nortdiske Oldskrifter ved C. C. Raf. *Kjöbenhavn*, 1841.

The Discovery of America by the Northmen, in the Tenth Century, with notices of the early settlements of the Irish in the Western Hemisphere. By North Ludlow Beamish. *London*, 1841.

The Successive Discoveries of America. (The Dublin Review vol. XI, p. 277-310). *London*, 1841.

Ertekezés Amerika Felfödöztetésérol á tizedik században. Rafn Károly Keresztélytol, francziábol Marmier Xavér után fordittota Tòth Mihály, kiadta rövid bevezetéssel Kubinyi Ferencz. *Pesten*, 1842.

Descubrimiento de America por los hombres del Septentrion. Por D. Joaquin Prieto y Warnes, (El Museo de Ambas Americas, t. I, p. 107-116, 226-235, 297-303, t. II, p. 49-56). *Valparaiso*, 1842.

Fahrten der Norrmänner nach Amerika schon über 500 Jahre vor Columbus; von Karl Wilhelmi. *Heidelberg*, 1842.

Amerikas upptäkande genom Normännerne 500 är före Columbus, af Karl Wilhelmi, öfversatt med Tillägg och Anmärkningar af Wilhelm Malm, med karta och plancher. *Stockholm*, 1843.

Die Entdeckung von America durch die Isländer im zehnten und eilften Jahrhunderte; von Karl Heinrich Hermes, mit einer Kupfertafel. *Braunsweig*, 1844.

Antigüedades Americanas. Noticias que tuvieron los Europeos de la America antes del descubrimiento de Cristobal Colon recogidas por A. Bachiller y Morales (avec Mapa de los descubrimientos de los Scandinavos en America en los siglos 10, 11, 12, 13 y 14 formada por Carlos Cristiano Rafn). Habana, 1845.

A Lecture on the Discovery of America by the Northmen five hundred years before Columbus, delivered in New-York, New-Haven, Philadelphia, Baltimore, Washington and other cities : also in some of the first litterary institutions of the Union; by A. Davis. Fifth edition, with Improvements. *New-York*, 1840.

Discovery of New-England by the Northmen five hundred years before Columbus, with and introduction on the antiquities of America and on the first inhabitants of Central-America, with important additions. Twelfth edition of a Lecture on American History anterior te Columbus, by A. Davis. *Boston*, 1844.

Antiquities of America. Fourteenth edition of a Lecture, etc., by A. Davis. Troy N.-Y., 1846.

Assonet-ristningen (Skandinaviens hällristningar, arkeologisk afhandling af Axel Em. Holmsberg, p. 146-153, tab. 45). *Stockholm*, 1848, in-4.

View of the Ancient Geography of the Artic regions of America, from account contained in Old Northern Manuscripts, by Charles C. Rafn (Transactions of the American Ethnological Society, vol. II, p. 209-214). New-York, 1848.

Aperçu de l'ancienne géographie des régions arctiques de l'Amérique, selon les rapports contenus dans les Sagas du Nord (illustré d'une carte de l'ancien Groenland d'après les rapports des anciens manuscrits), par Charles-C. Rafn. (Mémoires des Antiquaires du Nord, 1845-1849, p. 126-132, et Nouvelles Annales des voyages et des sciences géographiques, rédigées par M. Vivien de Saint-Martin. Nouvelle série, t, I. *Paris*, 1849, p. 277-285).

LAUR.-ET. BORRING.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE — 1851.

1141. ADDRESSE POUR ACQUÉRIR la facilité de persuader et parvenir à la vraye éloquence, par J. D. W. (J. de Waipy) citain à Verdun. *Verdun S. D.* pet. in-16, vél.. 18— »

Volume assez rare, dédié à *François de Lorraine, evesque et comte de Verdun*, et dont les armoiries sont gravées sur le titre. Le privilège, daté de *Verdun*, 1625, est accordé au sieur de Vuepy et non de Walpy, comme il est indiqué dans le *Dictionnaire des anonymes de Barbier.....?*

1142. ALAGONA. Compendium Manualis Navarri et commentarii ejusd. de usuris; P. Alagona aut. *Romæ*, 1593, in-32, mar. r., fil., tr. (*anc. rel.*)........... 10— »

Exempl. aux armes du CARDINAL DE MÉDICIS.

1143. AMOURS DE MADAME d'Elbeuf (avec le comte de Soissons), contenant plusieurs anecdotes du cardinal de Richelieu. *Amst.*, 1739, pet. in-8, v. fauv., *anc. rel*.... 10— »

1144. ARCUSSIA. La Favconnerie de Ch. d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron, de Pallieres, et du Revest en Provence. *Rouen, Besongne*, 1643.— La Fauconnerie du Roy avec la conférence des fauconniers, par d'Arcussia. *Rouen*, 1644, 2 part. en 1 vol. in-4, fig., vél......... 34— »

Exemplaire bien conservé et complet de ses planches. Edition la plus complète.

38

1145. Aretino. I quattro libri de la humanita di Christo, di P. Aretino, 1545, in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*) .... 15— »

1146. Arétinus. Leonardo (Bruni) Aretino historia del popolo fiorentino, tradocta da Donato Acciaivoli. *Firenze, per Bartholomeo P.* 1492. — Historia fiorentina di M. Poggio, tradotta per Jacopo suo figliuolo. *Firenze per Barth. Pio,* 1492, in-fol. mar. r., dent., fil.. 68— »

Le premier feuillet est enrichi d'arabesques à la miniature et du temps. Quelques piqûres.

1147. Arndius (*Josua*). Trutina statuum Europae olim scripta ab illust. duce de Rohan nunc in lucem edita, accessit vita Alberti Wallensteinii. *Rostochi,* 1668, pet. in 8, v. fauve, (*bel exemplaire dans son ancienne reliure*) .... 10— »

1148. Augurel. Les trois livres de la Chrysopée, c'est-à-dire l'art de faire l'or, contenants plusieurs choses naturelles, traduits de J. Aurelle Augurel, poète latin par F. Habert de Berry. *On les vend à Paris par Vivant Gaulthcrot.* 1549, in-8, v. fauve............ 24— »

Volume rare et charmante impression.

1149. Augustinus. Liber beati Augustini Ypponensis episcopi de consensu evangelistarum. *In civitate Laugingen impressus,* 1473, in-fol., mar. br., à comp., fil., tr. dor. (*Belle rel. de Thompson*).................. 120— »

Précieux volume.—Cette édition très rare est la seule qui ait été imprimée durant le xv[e] siècle à Laugingen, ville de Souabe (*Manuel*). Elle a 108 feuillets, le premier et le dernier sont blancs. — Très bel exemplaire.

1150. Bergeron. Le Valois Royal, extrait des mémoires de Bergeron, advocat en parlement : *Paris, Gilles Beys.* 1583, in-8, v. éc., fil., un peu mouillé....... 15— »

On y trouve quelques détails curieux pour l'histoire du Valois.

1151. Bertereau. La restitution de Pluton, des mines et minières de France, cachées et détenues jusqu'à présent au ventre de la terre, par le moyen desquelles les finances

de S. M. seront beaucoup plus grandes que celles de tous les princes chrestiens et ses sujets plus heureux de tous les peuples, par Martine de Bertereau, dame et baronne de Beausoleil et d'Auffembach. *Paris*, 1640, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*orné de tableaux*)............. 25— »

Volume RARE ET BEL EXEMPLAIRE. On y enseigne la maniere et vraye méthode pour trouver les eaux et les fontaines, les veines des métaux et mineraux, etc.

1152. BEZAE (*Theodori*). Vezelii poematum editio secunda, ab eo recognita; item, ex Georgio Buchanano aliisque variis insignibus poetis excerpta carmina presertimq; epigrammata. *Excudebat Henr. Stephanus.* 1569, in-8, v. fauve, fil. à comp., tr. dor. (*Anc. rel.*)....... 28— »

Bel exemplaire qui a appartenu à LA MONNOYE, avec sa devise et quelques notes de sa main.

1153. BICAIS. La manière de régler la santé par ce qui nous environne, par ce que nous recevons, et par les exercices, ou par la gymnastique moderne, le tout appliqué au peuple de France, et pour servir d'exemple quelquefois aux habitants de la ville d'Aix, par Mich. Bicais, docteur et profess. de médecine. *Aix*, 1669, pet. in 8, vél...... 24— »

On trouve dans ce livre des détails fort curieux sur les meubles, les habits, s aliments et les jeux. Des Eventails, des Masques, des Perruques, du Melon, du Sorbet, du Tabac en fumée, des Carrosses, de la Danse, de la Chasse, de la Comédie, des Chansons, etc., tels sont quelques uns des intitulés de Chapitres.

1154. BONNEFONS. Imitations du latin de Jean Bonnefons avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'auteur (par Gilles Durant), *Paris*, *Ant. du Breuil*.. 1610, in-8, mar., bl. dent., tr.dor. (*anc. rel.*).......... 28— »

Le texte latin de J. Bonnefons se trouve à la suite de la traduction françoise. — BEL EXEMPLAIRE.

— Un autre exemplaire rel. en v. fauve........ 18— »

Exemp¹. de GIRARDOT DE PRÉFONT.

1155. Bouchet. Les exclamations et episres (sic) et oraisons de la noble Dame amoureuse dicte Lame incorporée : contenant la déploration de sa misère : composez par le traverseur des voyes périlleuses appelé Jehan Bouehet procureur demourant à Poictiers. *On les vend à Paris chez Denys et Symon Janot*, 1535, pet. in-8., v. fil............. 28— »

1156. Brassicanus. Proverbiorum symmicta. Quibus adiecta sunt Pythagorae symbola XVIII et ipsa prouerbialia, hactenus à paucis animadversa, recens autem ex Jamblicho Chalcidense latina facta simul et scholiis explicata ; Joanne Alexandro Brassicano Jureconsult. autore. Item M. Grunij Corocottae porcelli Testamentum : *excudebat Ch. Wechelus*, 1532, pet. in-8, dem. rel.............. 18— »

Edition très rare et non citée, qui contient 127 proverbes; 89 pages chiffrées et l'Index.

1157. Brebeuf. Lettres et poésies de Brébeuf. *Paris, Loyson*, 1664, 2 vol. in-12, tit. gr., v. fauv., fil., tr. dor. 24— »

Ces deux volumes sont aussi curieux qu'intéressants ; les lettres contiennent des particularités que l'on chercheroit vainement ailleurs sur des personnages du temps.

1158. Budaeus. Annotationes Gul. Budaei Parisiensis, secretarii regii, in quatuor et viginti Pandectarum libros, ad Joan. Deganaium Cancellarium Franciae. — Budaei cons. regii, libellorum que magistri in praetorio, altera editio annotationum in Pandectas. *Parisiis, Rob. Stephani*, 1535, 2 part. en 1 vol. in-fol., v. ant. fil..... 48— »

Exemplaire bien conservé, avec annotations autographes et signées de Pet. Saliatus, savant éditeur et traducteur de plusieurs ouvrages rares aujourd'hui. Voyez sa traduction d'Hérodote dans ce Bulletin.

1159. Bullet. Mémoires sur la langue Celtique. *Besançon*, 1754-60, 3 vol. in-fol., v. m. . . . . 90— »

Excellent livre en bonne condition.

1160. Capicii (*Scipionis*) de principiis rerum libri, ejusd.

de vate maximo (S. Joh. Baptista). *Venetiis, Aldus*, 1546, in-8, mar. r. tr. dor., *janséniste* (*Duru*)..... 40— »

FORT JOLI EXEMPLAIRE de ces deux poèmes latins, recherchés et rares.

1161. CELESTINA. Tragicomœdia de Calisto y Melibea (*imprimé à Séville en 1525*), pet. in-8 goth., fig. sur bois, m. r., fil. à comp., d., tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*). 165—»

CHARMANT EXEMPLAIRE de la plus grande pureté. Edition RARISSIME.

1162. COLLIGNY. Mémoires de Gaspar de Colligny, seigneur de Chastillon et admiral de France, où sont sommairement contenues les choses qui sont passées durant le siège de S. Quintin, en l'an D. M. LVII. (1557). — Vie du même avec le siège de Saint-Quentin. —*Leyde Elzevier*, 1643, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, v. fauv., fil, tr. dor. (*Niédrée*)............................ 48— »

Fort joli exemplaire d'un Elzevir rare.

1163. CYRANO DE BERGERAC. Œuvres. *Paris, Ch. de Sercy*. 1676, 2 vol. in-12, port. v. fauve fil........ 9— »

1164. DAMHOUDERIUS. Praxis rerum criminalium, praetoribus, propraetoribus, consulibus, proconsulibus, magistratibus, reliquisque id genus justitiariis, ac officiariis, in quacunque Republica Forensem administrationem assumentibus, apprimè utilis et necessaria, etc., auctore Jodoco Damhouderio. *Antverpiae Joan. Bellerum*, 1570, in-4, port., fig. vél......................... 23— »

1165. DÉFENSE (la) des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice et imperfection par le sieur Vigoureux, capitaine du chasteau de Brye-Comte-Robert. *Paris, P. Chevalier*, 1617, pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Derome*)............................ 25— »

Joli exempl. aux armes du marquis de Coislin.

1166. DESCRIPTION contenant les antiquitez, fondations et singularitez des plus célèbres villes, chasteaux et places

remarquables du royaume de France (par Des-Rues). *à Constances*. 1608, in-16, v. fauve., fil....... 23— »

Très curieux et rare volume, de 633 pages et la table.

1167. Désiré (*Artus*). La singerie des Huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision théodobeszienne : contenant leur arrest et sentence par iugement de raison naturelle. *Paris, Guill. Jullien*. 1574, in-8, mar. v., tr. dor. *janséniste* (*Duru*)........................ 36— »

Curieux et rare volume, dont la plus grande partie est en vers françois. Cet exemplaire est très grand de marges, mais le premier feuillet et le dernier ont été restaurés.

1168. Deux couvens au moyen-age, ou l'abbaye de Saint-Gildas et le Paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse, par Paul Tiby. *Paris, Crapelet*, 1851, in-12, pap. vél., v. fauv. fil., tr. dor. (*Niédrée*).................... 15— »

Très joli livre tiré à petit nombre.

1169. Deux epistres des célèbres docteurs Sainct Hierome, et sainct Basille : traduictes de latin en vulgaire. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1543, in-16, mar. r., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)...................... 75— »

Charmant volume, publié pour la *contesse de La Rochefoucault, et de Sancerre, Anne de Poulignac, par Frère Gilles Cailleau entre les minorités de profession le mineur.*

1170. Dionysii Halicarnassei de Thucydidis historia judicium. *Venetiis, Aldus*, 1560, in-4, mar. br., fil. à comp., tr. dor. (*Belle rel. de Thompson*).......... 55— »

Belle conservation d'un volume rare.

1171. Discours du Comte de Bussy Rabutin à ses enfans, sur le bon usage des adversitez et les divers événemens de sa vie. *Paris*, 1730, in-12, v. fauv. (*anc. rel.*) 6— »

1172. Discours sur la réduction, de la ville de Lyon à l'obéissance du Roy. *Lyon, Th. Soubron*, 1594, pet. in-8, mar. bl., tr. d. (*Niédrée*)................. 40— »

Opuscule rare d'Antoine du Verdier. Exempl. relié sur brochure.

1173. DISCOURS VÉRITABLE des choses passées ès Pais-Bas de Flandres, depuis la venue du seig. don Jehan d'Austriche, lieutenant gouverneur pour le roy Catolicque. *Lyon, Nic. Guérin*, 1578, in-8, v. fauv. (*Joli vol.*). 10— »

1174. DU BUYS. L'Oreille du prince, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques de G. du Buys Quercinois. *Paris, Cl. de Montre-Œil*, 1582, in-8, v. fauve, fil., tr. d. (*Petit*)................................ 18— »

Poésies françoises peu communes. Bel exempl. — La troisième pièce a pour titre : « Des Causes qui apportent une déplorable fin à toute République. »

1175. DURET. Traicté des peines et amendes, tant pour les matières criminelles que civiles, extrait des anciennes loix des Douze-Tables, de Solon et Draco, constitutions canoniques, loix civiles et impériales, accompagné de la practique françoise, par Jean Duret jurisc. de Molins en Bourbonnoys. *Lyon, fr. Arnoullet*, 1610, pet. in-8 vél.................................... 14— »

Edition rare ; la marque de Fr. Arnoullet qui se trouve sur le titre diffère de celles déjà reproduites, la voici :



1176. DU FOUILLOUX. La Venerie et fauconnerie de Jaq. du Fouilloux, Jean de Franchières et autres autheurs, revues, corrigées et augmentées de chasses non encore imprimées.

Paris, Abel l'Angelier, 1585, in-4, fig. sur bois, d. rel. v. fauve. — quelques raccommodages .... 24— »

1177. EDICT DU ROY sur les articles faitz par la faculté de théologie de Paris concernant nostre foy et religion chrestienne et forme de prescher. Aultre edict touchant la jurïdition des prélatz et inquisiteurs de la foy a l'encontre des personnes accusées d'hérésie. *Imprimé le* XI *jour d'aoust* (1543), pet. in-8, GOTH., v. fauv., fil., tr. d...... 25— »

1178. EPICTÈTE. Le manuel d'Epictete plus y sont adioustées les sentences des philosophes de Grèce, trad. en langue francoyse, par Ant. du Moulin Masconnois. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1544, in-16, lett. rondes, maroq. v., fil., tr. dor. (*Trautz Bauzonnet*)................. 75— »

Jolie impression lyonnoise, dont les produits sont rares maintenant.

1179. EPHREM (S.) Sermones (latine interprete Amb. Traversario). *Florentiae, per Ant. Barth. Mischomini*, 1481, pet. in-fol., mar. r., fil., dent............. 35— »

EDITIO PRINCEPS, de 88 feuillets, lett. rondes, 33 lignes par pages; le premier feuillet est blanc. Avec quelques lettres initiales en or et en couleurs.

1180. ERASMI. Familiarium colloqviorum, Des. Erasmi, Rot., opus ab auth. diligenter recognitum. (Sans lieu ni date), in-12, format allongé, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Thompson*).......................... 40— »

Joli volume. Edition curieuse et rare. L'épître dédicatoire est datée de *Basileæ*, 1524.

1181. — Apophthegmatum opus cum primis frugiferum, vigilanter ab ipso recognitum autore. *Apud S. Gryphium, Lugduni*, 1537, gr. in-8 réglé, v. f., fil. à comp., tr. dorée et ciselée, (*anc. rel.*)............... 70— »

Volume relié dans le genre de GROLIER.

1182. — Adagiorum opus Des. Erasmi, Roterodami. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1556. in-fol., mar. br., fil. à

riches comp. à petits fers, dentel., tr. dorée, (*anc. rel. du temps*) .... — »

Très belle reliure ancienne d'une bonne édition.

1183. ERASMI. Problema et epicureus Des. Erasmi Roterod. recèns adiecta colloquiis ab autore, mirè festini dialogi. *Parisiis, Ch. Wechelus*, 1533, pet. in-8, dem. rel., mar. .... 12— »

1184. ESOPUS MORALIZATUS cum bono commento. *Impressum* (*Daventriae per Iac. de Breda*), 1491, in-4 gothique cart. .... 25— »

Exemplaire bien conservé d'une édition rare.

1185. ESTIENNE. Les larmes de sainct Pierre, et autres vers chrétiens sur la Passion, par Rob. Estienne. *Paris, Mamert Patisson*, 1595, pet. in-12, mar. bl., tr. d. *Jans.* (*Capé*) .... 24— »

1186. FAUSTUS. Disticha Publii Fausti Andrelini Foroliviensis poetae laureati, cum Joannis Mauri Constantiani enarrationibus, quae ab Joh. Raenerio optima fide, parique diligentia recognita sunt omnia. *Lugduni Theobald. Paganum*, 1551, pet. in-8, vél. bl. .... 24— »

Joli exemplaire d'une édition bien imprimée.

1187. GAUCHET. Le plaisir des champs, divisé en quatre parties selon les saisons de l'année, par Cl. Gauchet Dampmartinois, où est traicté de la chasse, et de tout autre exercice récréatif, honneste et vertueux. *Paris, Nic. Chesneau*, 1583, in-4, v. gr. .... 25— »

1188. GERSON. Incipit sermo de efficatia orationis. — ejusd. Tractat. de divers. diaboli temptationibus. — ejusd. pro devotis simplicibus, qualiter se in suis exerciciis discrete et caute habere debent. (*S. l. ni date*), in-4, goth., v. f., fil., (*anc. rel.*) .... 18— »

C'est à JEAN GERSON, prieur des Célestins de Lyon, né à GERSON (Ardennes) vers 1384, et auteur des opuscules ci-dessus, qu'est attribué l'immortel ouvrage *de Imitatione Christi*. Les pièces que nous annonçons ont été imprimées avec les caractères d'Ulric Zell, de Cologne.

1189. Gnapheus (*Guil.*). Comœdia acolasti titulo inscripta, de filio prodigo. *Parisiis, Ch. Wechelum*, 1539, in-8, d.-rel.................................. 12— »

On lit à la fin : *Gulielmus Fullonius canebat apud Hagienses suos, 1529.*

1190. Grandes (les) chroniques de France, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France (avec dissertations et notes); par Paulin Paris, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris*, 1836, pet. in-fol. à deux colonnes, pap. vél., mar. bl., fil., tr. dor. (*riche rel. de Lortic*) .... 150— »

Splendide reliure entièrement fleurdelysée, et qui a figuré à *l'Exposition universelle de Londres.*

1191. Gringore. Notables enseignemens, adages et proverbes, faitz et composez par P. Gringore dit Vauldemont, hérault d'armes du duc de Lorraine. *On les vend à Lyon cheulx Olivier Arnoullet*, 1533, pet. in-8, gothique, cuir de Russie, fil., tr. d.................... 50— »

Exempl. avec quelques taches, mais dont on peut faire un joli livre.

1192. Hegemon. La Colombière et maison rustique (poëme), de Philibert Guyde, dit Hegemon, de Chalon sur la Saone..... *Paris, Jamet Mettayer*, 1583, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz*).......... 85— »

Volume fort rare.

1193. Helvetius. (*Joann. Frider.*). Microscopium physiognomiae medicum, id est tractatus de physiognomia. *Amstelod.*, 1676, pet. in-8, 10 portraits remarquables, v. marb.............................. 15— »

Volume rare. Bel exemplaire.

1194. Herodote. Les trois premiers livres des histoires d'Herodote de Halicarnasse, père et prince des historiographes grecz, nouvellement mis en françois, par Pierre Saliat. *Paris, Arn. l'Angelier*, 1551, in-fol., v. f. à comp.............................. 18— »

1195. Histoire de la ligue faite à Cambray, entre Jules II, pape, Maximilien Ier, empereur, Louis XII, roy de France, Ferdinand V, roy d'Aragon et tous les princes d'Italie, contre la République de Venise, (par l'abbé Dubos). *Paris*, 1709, 2 volumes in-12, v. fauve, fil., tr. dor., (*Petit*) .... 24— »

Excellent livre. Très bel exemplaire.

1196. Histoire du chevalier des Grieux, (sous le titre de suite des mémoires d'un homme de qualité), et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam*, 1738, in-12, v. f., fil., tr. d. (*Koehler*) .... 25— »

Edition originale bien conditionnée.

1197. Hugo. Pia desideria emblematis elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata authore Herm. Hugone. *Antverpiae*, 1624, pet. in-8, fig., v. f., fil., tr. d. (*Simier*). 27— »

Bel exemplaire. Les figures sont très joliment gravées, et les explications sont en vers latins.

1198. Jacomotus. Agrippa ecclesiomastyx tragœdia auctore Joanne Jacomoto Barrensi. *Genevae, excudebat Matthaeus Berjon*, 1597, in-8, v. fauve, fil., tranche dor., (*Niedrée*) .... 38— »

Volume rarissime. Tragédie chrétienne en vers latins, dédiée à *J. Monaucum nobilem Silesianum et patritium Vratislaviensem*. Bel exemplaire.

1199. Jodelle. Les Œuvres et meslanges poétiques d'Estienne Jodelle, sieur du Lymodin. *Paris, Rob. le Fizelier*, 1583, petit in-12, mar. bleu, tr. dor., (*Janséniste Capé*) .... 48— »

Joli exemplaire d'un volume rare.

1200. Kempis (*Thomas de*). de Imitatione Christi et de contemptu omnium vanitatum mundi; de interna conuersatione; etc. J. Gerson de meditatione cordis. *Luneborch, impressum p. me Joh. Luce*, 1493, pet. in-8, goth., mar. brun, tr. d. *janséniste* (*Thompson*) .... 48— »

Edition rare. Exempl. bien conservé.

1201. Lactance Firmian des divines institutions, contre les Gentilz et idolâtres, traduit de latin en françoys, par Réné Fame, notaire et secrétaire du roy François premier. *On les vend à Paris, en la boutique de Galliot du Pré, mil* v.c.xliij, in-fol., mar. bl., fil., tr. dorée. (*Thompson*) .... 85— »

Bel exemplaire.

1202. Laurens. Panégyrique de l'Hénoticon ou edict de Henry III, roy de France et de Polongne, sur la réunion de ses subjets à l'église catholique; et ample discours des moyens de purger les royaumes d'hérésies, schismes, troubles et séditions, par Hon. de Laurens, conseiller du roy, et son advocat général en la court de parlement de Provence. *S. l.*, 1587, in-8, v. fauve, fil., tr. dorée, (*Simier*).............................. 18— »

1203. Le Baillif. Le Demosterion de Roch le Baillif Edelphe, médecin spagiric., auquel sont contenus trois cens aphorismes latins et françois, etc. — Petit traité de l'antiquité de Bretagne Armorique, en laquelle se trouve bains curant la lèpre, podagre, hydropisie, paralisie, ulcères, et autres maladies, par Roch le Baillif. *Rennes*, 1578, in-4, v. ant., fil., tr. d. (*Petit*)........ 30— »

Volume rare et bel exemplaire avec note de Hallet de Couronne.

1204. Lebeuf. Dissertation sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnois, et ses progrès jusqu'à la fin du ive siècle, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1737, in-12, v. f., fil., tr. d............. 23— »

Bel exemplaire d'un volume très rare.

1205. Lettres (trois) sur la succession d'Espagne, la première à milord D***, la seconde à un ministre d'Etat espagnol, la troisième à un gentilhomme anglois, membre des communes. *S. l. n. d.* (*Londres* 1701), pet. in-12, d.-rel., v. f., avec une grande pl. généalogique. 8— »

1206. Livre (le) de plusieurs pièces. (*Imprimé à Lyon par*

Nicolas Bacquenois, par Thibauld Payen), 1549, in-16, mar. bleu, tr. dorée, *janséniste* (*Duru*)...... 65— »

Petit livre rare et toujours en mauvaise condition. On y trouve le *Voyage de Constantinoble de la Borderie, l'Eglogue de la Vie solitaire, plusieurs chansons, Conformité de l'amour au navigage, la fable de Caunus et Biblis*, etc.

1207. LUPANIE, histoire amoureuse de ce temps (par Corneille Blessebois). *Imprimée cette année*, in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz*).......... 58— »

Edition *originale* très rare, imprimée dans la première moitié du XVIIe siècle, en gros caractères.

1208. MAISON (la) DES JEUX où se trouvent les divertissesemens d'une compagnie, par des narrations agréables, et par des jeux d'esprit et autres entretiens d'une honneste conversation (par C. Sorel). *Paris, de Sercy*, 1642, 2 pet. in-8, v. f., fil., avec la signature de Seignelai, descendant de Colbert.................... 18— »

1209. MARQUISE DE SALUSSES (la), ou la Patience de Griselidis, nouvelle en vers (par Ch. Perrault). *Paris, Coignard*, 1691, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*).............................. 48— »

EDITION ORIGINALE et superbe exemplaire.

1210. MARULLUS (*Michael*. Tarchaniota). Hymni et epigrammata Marvlli. *Impressit Florentiae, societas Colubris*, 1497, in-4, d.-rel...................... 48— »

Edition fort rare, la première des hymnes et des épigrammes réunies. Charles VIII, Philippe duc de Bourgogne, Dante Alighieri et autres noms célèbres figurent dans les intitulés des épigrammes. Une légère piqûre.

1211. MELLIN DE S. GELAIS. Œuvres poétiques. *Lyon, Ant. de Harsy*, 1574, pet. in-12, mar. bl. à comp., tr. d. (*Bauzonnet*)......................... 45— »

Avec un portrait ajouté.

1212. MEYNIER. Le principe et progrès de la guerre civile, opposée aux gouverneurs de la Provence, cy-dessous nommez ; le comte de Grignan, le C. de Tende, le C. de

1224. Pantaleo. Omnium regum francorum a Pharamundo usque ad Carolum nonum vitae breviter complexae, auct. Pantaleone, poeta laureato. *Basileae*, 1574, pet. in-fol. mar. vert, fil. tr. d. (*janséniste*, *Duru*)....... 65— »

Bel exemplaire d'un livre rare; il se compose de 34 feuillets. Toutes les pages sont ornées de très curieux portraits gravés sur bois, jusqu'à Charles IX inclusivement, au dessous desquels se trouve une pièce en vers latins.

1225. Parfait (le) Capitaine, autrement l'abrégé des guerres des Commentaires de César (par Henry, duc de Rohan), augmenté d'un traicté de l'interest des princes et Estats de la chrestienté (par de Silhon, et dédié au duc de Richelieu). *Jouxte, la copie imprimée à Paris* (*Holl., les Elzevier*), 1641, pet. in-12, fig. mar. rouge, tr. dor. *janséniste* (*Duru*).......................... 34— »

Joli volume. Haut., 4 p. 6 lig. 1/2.

1226. Parival. Dialogues françois. *Leyde, Théodore Haneк*, 1718, pet. in-12, v. f., fil. tr. dor... (*Petit*) 14— »

Recueil bien fait de conversations familières, sur divers sujets plus plaisants et plus agréables les uns que les autres.

1227. Pascha. La pérégrination spirituelle vers la Terre Sainte, comme en Jérusalem, Béthléem, au Jordan, etc., composé en langue thyoise, par F. Jean Pascha, doct. en théol. et translatée par Nic. de Leuze, chanoine de S. Pierre à Lovain. *Lovain, de l'imp. de J. Bogardt*, 1566, in-8, fig. sur bois, mar. r. tr. d. *jans.* (*Niédrée*). 60— »

Volume très rare, avec un entourage gravé sur bois à toutes les pages, dans le genre des livres d'Heures; c'est encore un très curieux livre pour ses figures sur bois insérées dans le texte.

1228. Passetemps honneste, recueilly des faits et propos de plusieurs princes, philosophes et hommes seignalez, pour recreer toute bonne compagnie. *Paris, E. Richard*, 1579, in-16, mar. rouge, tr. dor. *janséniste* (*Capé*)... 34— »

Volume rare dans la Collection des Conteurs.

1229. Peregrin. Dialogue très élégant intitulé le Peregrin,

IO MAIOLII ET AMICO RVM



traictant de lhonneste et pudique amour concilie par pure et sincere vertu, traduict de vulgaire italien (de Joseph Caviceo de Parme), en langue françoise, par Franc. Dassy, controuleur des Brix (*sic*) de la marine en Bretaigne, secrétaire du roy de Navarre et de madame Loyse, duchesse de Valentinois. *On les vend en la grant salle du Palais, en la boutique de Galliot du Pré*, MDXXVII, in-4, goth. dem.-rel. et grand de marge.................. 34— »

1230. PERVIGILIUM VENERIS, ex edit. P. Pithœi, cum not. var. accessit Ausonii Cupido cruci adfixus, cum notis (edidit J. Clericus). *Hagae-Comitum*, 1712, in-8°, veau fauve, fil. (*Padeloup*).......................... 10— »

1231. PETITUS (Pet.). Miscellanearum observationum (Philologie.), lib. IV. *Trajecti ad Rhenum*, 1682, in-8, v. br. .... 8— »

Cet exempl. porte sur la garde un envoi autographe à Philibert Moreau, et un *Ex dono autoris*.

1232. PHILIPPIQUES contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne, pour très chrestien Henry-le-Grand, roi de France (par Fr. de Clary). *Tours, Jamet Mettayer*, 1592, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. f. fil. tr. d. 18— »

233. PHILOSTRATORUM quæ supersunt opera omnia, accessere Apollonii Tyanensis epistolæ, etc. Illustravit notisque recensuit Got. Olearius. *Lipsiæ, Fritck*, 1709, in-fol. v. m. fil. (*bel exempl. en grand papier*).......... 35— »

1234. POGGIO. Jacopo di messer Poggio a Lorenzo di Piero di Cosimo de Medici sopra el triompho della fama di messer Franceschо Petrarcha. (*S. l. n. d.*), in-fol. lett. rond. m. v. fil. à comp., t. dor. (*riche rel. de Capé*). 238— »

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'un livre de la plus grande rareté, et imprimé vers l'année 1478. Elle est décrite dans la *Biblioth. Spenceriana*, t. VII, n° 115, mais l'on ne connoît pas d'autre exemplaire.

1235. POLYBII HISTORIARUM libri, gr. et lat., ex recens. J.

Gronovii, cum notis varior.; præfationem et glossarium adjecit Ernesti. *Lipsiæ*, 1764, 3 vol. in-8, v. fauve, fil. (*anc. rel.*)........................... 25— »

Edition correcte, bon exemplaire.

1236. PONTANI (*Joh. Isacii*). Originum francicarum libri VI.. in quibus præter Germaniæ ac Rheni chorographiam, Francorum origines ac primæ sedes aliaque ad gentis in Gallias, etc. *Hardervici, ex officina Th. Henrici*, 1596, in-4, veau marb. fil. tr. dor............... 25— »

Exempl. de COLBERT, et avec les armoiries du COMTE D'HOYM.

1237. POUILLIÉ ECCLÉSIASTIQUE et civil du diocèse de Toul, (par F. Benoist de Toul, capucin de Lorraine). *Toul*, 1711, 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. d. (*Petit*).... 24— »

BEL EXEMPLAIRE.

1238. PUBLICII (*Jacobi*) Ars memoriæ. *Venetiis, Erhardus Radolt*, 1482, pet. in-4 goth. fig. sur bois, parch. 45— »

Cet ouvrage, composé de 15 feuillets non chiffrés, commence à la signature C. Les deux premières feuilles, qui manquent, contiennent deux autres traités du même auteur, intitulés : *Oratoriæ artis epitoma* et *Ars scribendi epistolas*. Le troisième traité, qui est le plus curieux, est orné de figures sur bois. On y remarque un alphabet composé de lettres grotesques, dont quelques unes ont été reproduites d'après l'édition de 1485, dans la *Bibliotheca Spenceriana* et dans le Catalogue de M. Leber.

1239. QUATRE HOMÉLIES : de Saint-Grégoire Nazianzene, du iour de la Natiuité de Nostre Seigneur; Saint-Jean-Chrysostôme, de ressurrection et du proffict de l'Euangile; Saint-Basile, des louenges de Jeusne. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1544, in-16, lett. rondes, mar. rouge, fil., t. d. *Trautz-Bauzonnet*)..................... 75— »

DÉLICIEUX petit volume dédié à *Madamoyselle Anne Testu, femme de M. Maistre Jean de Mareau, préuost d'Orléans et seigneur de Puilly*.

1240. QUESNEL (le Père) hérétique dans ses réflexions sur le Nouveau Testament. *Brusselle*, 1705, in-12, veau fauve (*bonne rel. anc.*)......................... 4—50

1241. QUINTILIANI declamationes (XIX). *Venetiis, per Lucam Venetum*, 1481, in-fol. m. r. fil. dent... 30— »

EDITIO PRINCEPS, de 124 feuillets. Une légère piqûre à la fin du volume.

1242. RACINE. Œuvres complètes de Racine, avec les notes de tous les commentateurs, par L. Aimé-Martin, 4e édition, revue, corrigée et augmentée des études de Racine sur l'Odyssée d'Homère et sur les Olympiques de Pindare. *Paris, Lefèvre (impr. de J. Didot)*, 1825, 7 vol. gr. in-8, grand pap. jésus vélin, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*belle rel. de Bauzonnet-Trautz*)................ 420— »

Exemplaire enrichi des suites de Desenne, de Moreau, de Lebarbier, Girodet, sur papier de Chine avant la lettre, sur papier de Chine, plusieurs vignettes et portraits choisis avec soin.

1243. RACCOLTA DI VARII poemi latini, e volgari : fatti da diversi bellissimi ingegni nella felice vittoria reportata da Christiani contra Turchi. *In Venetia, presso Giorg. Angelieri*, 1572, 3 part. en 1 vol. pet. in-16, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*)......................... 45— »

VOLUME RARE et joliment conditionné.

1244. RAISONS QU'A EU LE ROI très-chrestien de préférer le testament de Charles II au partage de la succession d'Espagne, etc. *A Pampelune, chez J. Lenclume*, 1701. — Remarques sur la succession du duc d'Anjou, tant par rapport à sa validité qu'à l'égard de ses conséquences. *Suiv. la copie imprimée à Londres*, 1701. — Examen de deux grandes questions : la prem. ce que le roi de France fera au sujet de la monarchie d'Espagne ; la seconde, quelles mesures doit prendre l'Angleterre. *Londres*, 1701, 3 part. en 1 vol. pet. in-12, v. f. fil. (*Thouvenin*).... 12— »

1245. RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES, ou recueil de poésies et de lettres, avec l'histoire de Zamet Barcais (par de La Pimpie de Solignac). *Paris*, 1723, in-12, v. f..... 9— »

Le chevalier Pierre-Joseph de La Pimpie Solignac, bibliothécaire royal du roi Stanislas, secrétaire de l'Académie de Nancy, né à Montpellier en 1687 est mort à Nancy le 28 février 1773.

1246. Réflexions sur divers écrits concernant la succession à la monarchie d'Espagne. *A Ville Franche, chez Jean-le-Droit, à l'enseigne de la Vérité*, s. d., pet. in-12, dem.-rel. v. f. .... 4 — 50

1247. Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise (par Pelisson). *Jouxte la copie imprimée à Paris, chez Aug. Courbé*, 1671, pet. in-12, mar. br. tr. d. (*Thompson*) .... 25 — »

Édition Elzevir peu commune.

1248. Rutilius Numatianus Gallus Itinerarium (in versib. latinis) cum animadversionibus Theod. Sitzmani Thuringi. *Lugduni*, 1616, in-8, vél. .... 12 — »

1249. Sabellicus (*Marcus-Antonius*), exemplorum libri. *Argentorati, Matthias Schurerius*, 1518, in-fol. mar. r. fil. à comp. tr. dor. (*Thompson*) .... 78 — »

Édition rare publiée par *Joh.-Esprit Egnatius*. Orné d'un curieux frontispice gravé.

1250. Schellerus, compendium praeceptorum styli bene latini in primis Ciceroniani seu eloquentiae latinae declarandae. *Lipsiae*, 1795, in-8, vel. doré à compartim. (*rel. holl.*) .... 10 — »

1251. Sélincourt (de). Le parfait chasseur, pour l'instruction des personnes de qualité ou autres qui aiment la chasse, pour se rendre capables de cet exercice, apprendre aux veneurs, piqueurs, fauconniers et valets de chiens à servir dans les grands équipages, etc. *Paris, Gab. Quinet*, 1683, in-12, v. f. fil. tr. d. (*Niédrée*).... 28 — »

Fort joli exemplaire.

1252. Senecae naturalium quaestionum lib. VII, Matthaei Fortunati in eosdem libros annotationes. *Venetiis, in aedibus Aldi et Andreae Asulani*, 1522, pet. in-4, m. brun, fil. à comp. tr. dor. (*Belle rel. de Thompson*). 80 — »

Très bel exemplaire d'un volume fort rare de la collection Aldine (voyez Brunet, *Manuel*, t. IV, page [illegible]).

1253. SERNAY. Histoire des Albigeois, et gestes de Simon de Montfort, descrite par F. Pierre des Vallées Sernay, moine de Cisteaux, et rendue en françois, par Armand Sorbin, P. de Montrech, doct. en théologie. *Paris, Guill. Chaudière,* 1569, in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Petit*). 35— »

Livre aussi rare que curieux et d'une belle conservation.

1254. SOLIS. Biblische figuren dez Neuwen Testaments, durch Vergilium Solis. *Franckfurt-ad-M.*, 1562, in-4 oblong, mar. vert, fil. à comp. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*) . . . . 230— »

PRÉCIEUX VOLUME de 117 gravures sur bois, par Virgile Solis. Exemplaire d'une conservation admirable.

1255. STATIUS. Statii Sylvae cum Domitii commentariis; et avancii sui emendationibus; Statii Thebais cum Lactantii comment.; Achilleis cum Maturantii comm.; Domitii alie annotationes. *Venetiis, per Petrum de Quarengis*, 1498, in-fol. v. m . . . . 32— »

1256. TABLEAU DE L'HUMANITÉ et de la bienfaisance, ou Précis historique des charités qui se font dans Paris (par Alletz). *Paris,* 1769, pet. in-12, v. f. fil. tr. d. . . 12— »

Volume assez rare, qui donne de curieux détails sur les hospices et hôpitaux, tels que Bicêtre, les Enfants-Trouvés, etc.

1257. THERAMUS. JHESUS CHRISTI ET BELIAL (auct. Jacob de Theramo ancharano). *S. l. et anno* (*circa* 1480), in-fol. goth. dem.-rel . . . . 35— »

Edition sans chiffres, réclames, ni signatures.

1258. TRAITÉ DE LA NOBLESSE suivant les préjugez rendus par les commissaires deputez pour la vérification des titres de noblesse en Provence (avec la déclaration du Roy contre les usurpateurs de noblesse (par Belleguise). *S. l.* 1669, in-12, v. gr . . . . 8— »

1259. TRAITÉ DE L'ESTAT honneste des chrestiens en leur accoustrement. *Genève, J. de Laon,* 1580.— Deux traitez

de Florent Tertullian, docteur très ancien et voisin du temps des apostres : l'un des parures et ornemens; l'autre des habits et accoustremens des femmes chrestiennes, etc. 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. fauv. fil. tr. dor. (*anc. rel.*) .... 18— »

Exempl. bien conservé des deux traités réunis.

1260. Traité de St-Jean Chrysostôme, que nul n'est offensé sinon par soymesme, nouuellement traduict en langue françoise. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1543, in-16 lett. rondes, mar. r., fil., tr. dor. (*Trautz Bauzonnet*). 75— »

Dédié à *Madame Antheinette de Bourbon, duchesse de Guyse, Pierre Pesseliere, religieux de St-Germain d'Aucerre.*

Dans le même volume se trouve : Sermons des Six paroles de J.-C. en croix, translatez pour le Roy tres chrestien, par Jean de Gaigny. *Lyon, Jean de Tournes, 1545.*

Ces deux rares opuscules, de la plus belle conservation, forment un délicieux volume.

1261. Ulstade. Le ciel des philosophes, ou sont contenus les secretz de nature, et comme l'homme se peult tenir en santé, et longuement vivre, composé par Ph. Ulstade, extraict des livres de Alnould de Ville Neuve, du grant Albert, Raymond Lulle, Jehan de La Roche tranchée, et plusieurs autres bons auteurs, de nouveau traduict de latin en françoys. *On les vent à Paris, par Viuant Gaulterot*, 1547, pet. in-8, fig. sur bois, v. fauve, fil. tr. dor .... 28— »

Très curieux volume par son impression et ses figures sur bois. C'est un livret rare dans la collection des anciens traités de médecine.

1262. Vallibus paduanus (*Hieronimus de*), Insignis vatis Hieronimi Paduani Tractatus carminibus elegantissimis conscriptus de passione Domini Hiesu xpi. *Impressum Lypizk*, (1494), in-4, goth. non relié .... 25 — »

Édition rare d'un poème latin, connu sous le nom de *Jhesuida*. Il se compose de 18 feuillets.



1263. VRAYE NARRATION et apologie des choses passées au Pays-Bas, touchant le fait de la religion en l'an MDLXVI, par ceus qui font profession de la R. Réformée audit Pays, *S. L. Imprimé en l'an* 1567, in-8, dem rel. m. 8— »

1264. XENOPHON. In hoc volumine continentur.... Pædia Cyri Persarum regis, de venatione, de re publica et de legibus Lacedæmoniorum, Apologia pro Socrate, etc. In-8, mar. r. à comp. tr. dor. (*Capé*)........ 72— »

Fort joli exemplaire d'une édition RARISSIME, imprimée à Lyon vers 1505, à l'instar des impressions Aldines.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1265. CHEVALIER. Histoire de Bar-sur-Aube, par L. Chevalier. *Bar-sur-Aube*, 1851, 1 vol. in-8, fig., br..... 6— »

Bar-sur-Aube, capitale du Vallage, est une des villes les plus importantes de la Champagne, son histoire est remplie de faits curieux et intéressants. L'auteur a puisé aux meilleures sources; les archives de l'Hôpital Saint-Nicolas, celles de l'Hôtel-de-Ville, qui possède de nombreuses richesses, ainsi que divers manuscrits du temps, ont été mis à contribution. L'histoire de Bar-sur-Aube s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours : elle est divisée en douze chapitres, suivis de la biographie des hommes illustres nés dans la ville, et dont pour la plupart, les familles existent encore; et enrichie de notes et de pièces justificatives à l'appui du texte, c'est-à-dire Bulles et Brefs de papes, ordonnances, chartes, lettres patentes des Rois de France et des Comtes de Champagne, etc.

1266. DISCOVRS JOYEVX EN FAÇON de sermon, faict avec notable industrie par déffunct Maistre Jean Pinard lorsqu'il vivoit trottier semiprébendé en l'église de S. Estienne d'Aucerre, sur les climats et finages des vignes dudit lieu. Plus y est adjousté de nouveau le monologue du bon Vigneron sortant de sa vigne et retournant le soir en sa maison. *à Aucerre, par Pierre Vatard*, 1607, pet. in-8. pap. de Holl., br..................... 10— »

Réimpression à 62 exemplaires, bien exécutée chez Crapelet par les soins de M. Auguste Veinant.